This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

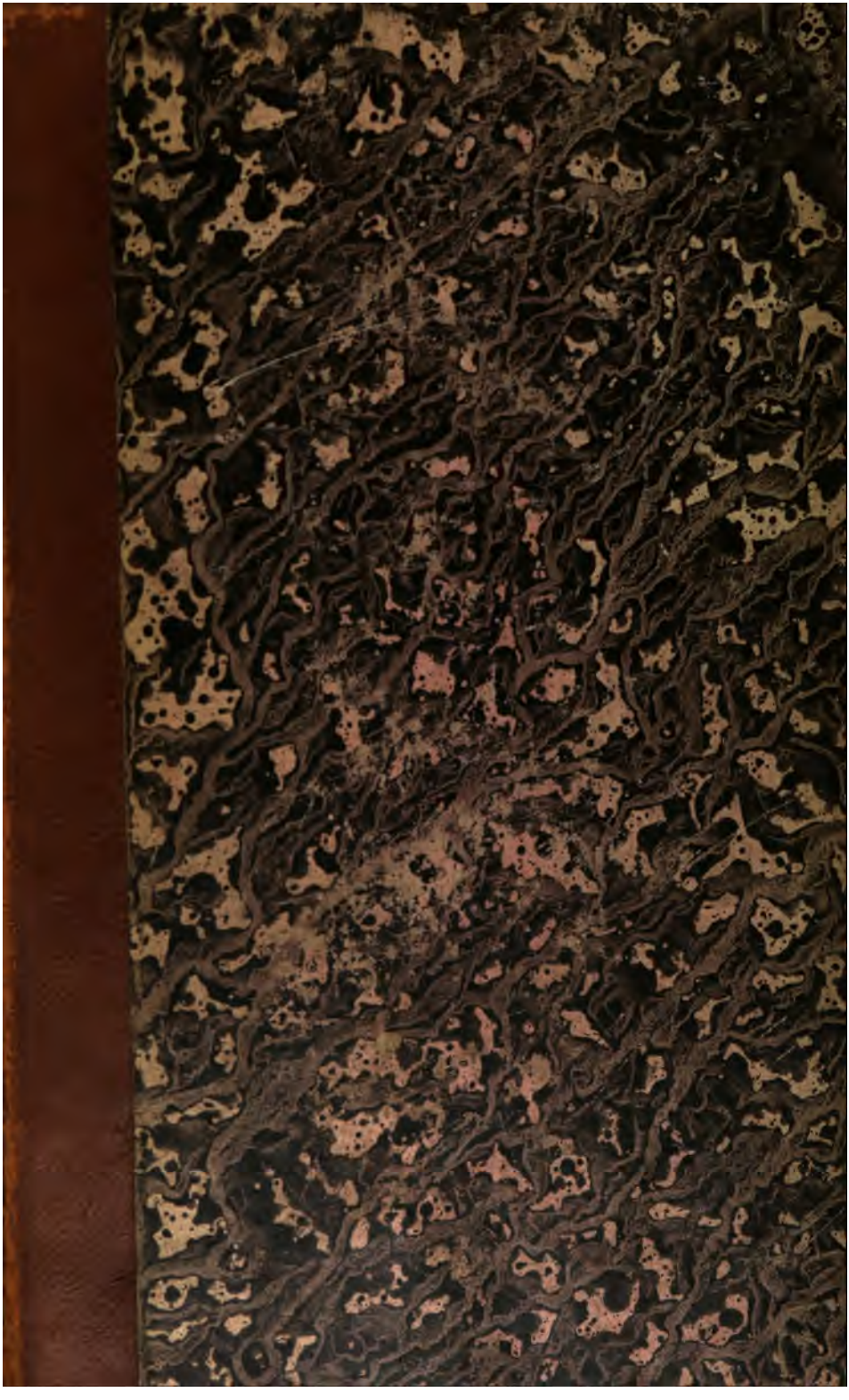

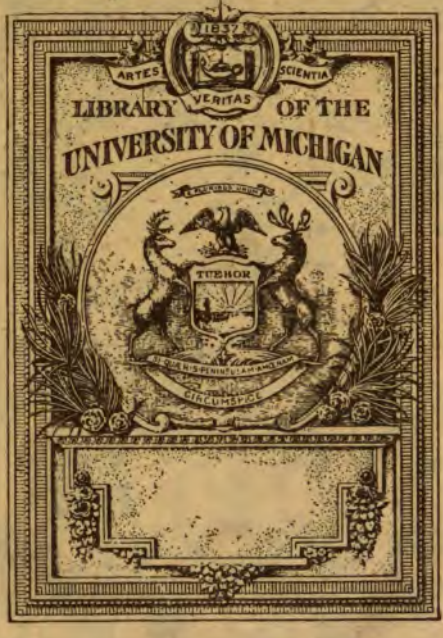
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

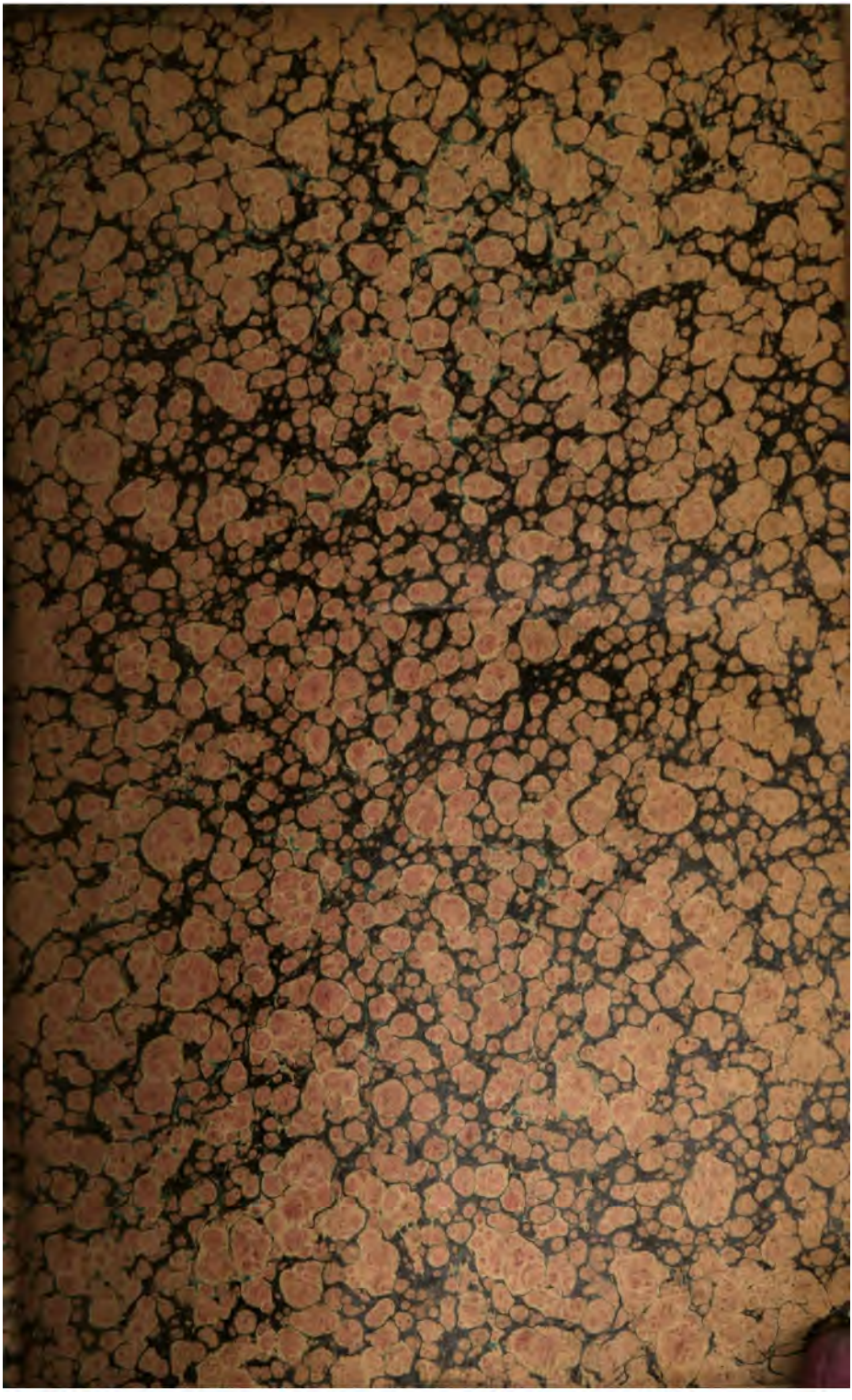

JH
401
.M58

MESSAGER

DES SCIENCES ET DES ARTS,

RECUEIL

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS ET DES LETTRES, ET PAR CELLE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

ANNÉE 1824.

A GAND,
Chez P. F. DE GOESIN-VERHAEGHE, Imprimeur de l'Université et des deux Sociétés, rue Hautport N° 37.

ORDRE DES PLANCHES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pl.		*Pag.*
1	Borassus, flabelliformis.	24
2	Sainte famille, d'après M. Naves.	123
3	Primula sertulosa.	152
4	Série supérieure de la grande composition peinte pour l'église de S[t] Jean à Gand, par Hubert van Eyck.	193
5	Peintures extérieures des volets de la grande composition peinte par les frères van Eyck.	215
6	Vue intérieure de la ville de Gand, tirée du tableau des frères van Eyck.	218
7	Maison de Hubert van Eyck à Gand.	219
8	Fondation de la maison et principauté d'Orange, d'après M. Odevaere.	314
9	La Vierge et l'enfant Jésus, d'après M. van Hanselaere.	320
10	Un des premiers chrétiens réfugié dans une grotte, d'après le même.	321
11	Le Christ entre les deux larrons, d'après Antonello de Messine.	343
12	Vase en grès du XVI[e] siècle.	364
13	Le Christ rendant la vue aux aveugles de Jericho, d'après M. J. de Cauwer aîné.	413
14	Anciens fonts baptismaux de l'église de Zedelghem.	437
15	Bas-reliefs de ces fonts baptismaux.	438
16	Albert Durer visitant le tombeau de Hubert van Eyck.	442
17	Ancienne porte de la citadelle de Trébisonde.	454
18	Portrait de H. Boerhaave.	467

MESSAGER

DES

SCIENCES ET DES ARTS.

NOTICE

SUR LA VILLE DE TOURNAY ET LE TOURNÉSIS.

Tournay est une ville très-ancienne; sans nous arrêter au récit fabuleux de sa première fondation, qu'on recule même avant l'établissement de la République de Rome, les Tournésiens prétendent que leur ville était la capitale des Nerviens, ce peuple belliqueux si renommé dans les commentaires de César. Après la chûte de l'empire romain elle fut détruite et totalement ruinée par les Normans, les Goths et les autres barbares, qui, vers 880, inondèrent et ravagèrent une grande partie de l'Europe.

Tournay se rétablit insensiblement; vers la fin du dixième siècle, sa population était tellement accrue qu'on y fixa un siège épiscopal; au commencement du siècle suivant, cette ville, qui s'était relevée d'elle-même par le concours des peuples voisins, se gouvernait en République sous le nom de *Commune de Tournay;* vers l'an 1060, elle se mit sous la protection de Philippe I. Les Rois de France, ses successeurs, ont depuis continué leur protection immédiate à cette commune, et ils se firent représenter par un Bailli féodal

400381

qui tenait sa cour à Maire près de Tournay. Philippe-le-Bel joignit à la souveraineté les droits qu'avaient l'évêque et le châtelain ; Charles VI, la troisième année de son règne, institua, par lettres patentes du 20 Juin 1382, le siège royal du baillage à Mortagne pour le plat pays du Tournésis ; ce siège fut transféré depuis dans la ville.

Les rois de France accordèrent à différentes reprises des priviléges aux Tournésiens ; ils les en privèrent ensuite, à cause des fréquentes révolutions qui troublèrent ce pays pendant les quatre ou cinq siècles que cette espèce de gouvernement y a subsisté. Parmi les priviléges obtenus et perdus, les rois de France leur avaient concédé des exemptions et des franchises pour le commerce, ce qui procura à Tournay un entrepôt considérable entre la France et les Pays-Bas, et la rendit très-florissante ; on fut obligé d'agrandir son enceinte au-delà et le long de l'Escaut, ce qui divisa Tournay en deux villes jointes par plusieurs ponts (1).

Plusieurs colléges composaient la régence ou commune de Tournay ; tels étaient : le baillage, les prévôt et jurés, les mayeur et échevins, la chambre des arts et des métiers. Les judicatures de Brice et du Bruille avaient toutes anciennement leurs privilèges qui, quoique reglés et subordonnés entr'eux, ont souvent donné matière à de vifs débats et à des conflits de jurisdiction ; cette forme de gouvernement, sauf de légères modifications, a été maintenue jusqu'au seizième siècle.

Le roi d'Angleterre Henri VIII, étant en guerre avec la France, passa la mer avec de grandes forces et prit Terouane en l'année 1513 ; l'empereur Maximilien Ier.

(1) Voyez l'histoire de Tournay. *La Haye*, 1750. 2 vol. in-4.

l'y fut joindre, et l'entrevue de ces princes eut tant d'éclat et de magnificence, que l'endroit où l'armée fut campée, a retenu dans l'histoire le nom de *camp du drap d'or* (1).

Vers la fin de la même campagne, Henri VIII mit encore le siège devant Tournay, et s'en rendit maître non obstant une vive résistance. Ce prince y séjourna assez long-tems, y fit bâtir le château et augmenter les fortifications de la ville; à la paix avec l'Angleterre, en 1518, Tournay retourna sur l'ancien pied à la France; mais, l'année 1519, l'empereur Maximilien Ier. étant mort, et Charles son petit-fils élu empereur, il s'éleva une guerre cruelle entre ce monarque et François Ier, qui avait été son compétiteur à l'empire.

Dans cette guerre, l'empereur fit faire le siège de Tournay par le comte Henri de Nassau, et la ville lui fut rendue en 1521. L'empereur Charles-Quint, après la prise de Tournay et du Tournésis, les réunit de nouveau à la Flandre (2); le siège royal du baillage et les magistrats respectifs y furent confirmés dans leurs jurisdictions, et leurs privilèges leur furent garantis; l'appel ultérieur fut attribué au conseil provincial en Flandre (3).

Par la guerre contre la France, le ressort du parlement de Paris sur la Flandre n'était point éteint mais suspendu. L'empereur, dans sa déclaration de guerre contre François Ier, du 2 Janvier 1521, dit: » *que ce roi a commis, et forfait l'honmadge, ressort*

(1) Wagenaar, tom. 4.

(2) Voyez les décrets de Charles-Quint du 14 Février et 12 Décembre 1522.

(3) Comme il se voit dans les coutumes de Tournay au titre des appellations n° 1 et 2.

» *et tout autre droit de souveraineté par lui prétendu* » *aux pays de Flandre et d'Artois. . . . . il ordonne* » *que dorénavant les causes, questions et procès, qui* » *ont accoutumé aller et être traitez en ladite court de* » *parlement de Paris, soyent traictez et terminez par-* » *devant son grand conseil, qu'il commet et authorise* » *à cela, etc.*"

Le recours ou appel au parlement de Paris, n'avait lieu qu'en certains cas spécifiés dans un grand nombre d'accords, ou par des conventions faites à ce sujet; et l'empereur envoyait taxativement ces causes pardevant son grand conseil institué par son père à Malines en 1503 (1). Cette manière d'appeler au grand conseil, introduite pendant la guerre, se renforça par la paix de Madrid de 1526, confirmée à Cambrai en 1529; le roi de France y renonça à la suzeraineté et au droit de ressort sur les provinces de Flandre et d'Artois.

L'usage introduit de la manière qu'on vient de dire, continua sur le même pied jusqu'à l'année 1667; la campagne de cette année et les conquêtes que fit Louis XIV, y apportèrent un grand changement; dès le mois de Décembre 1667, le roi très-chrétien donna une ordonnance portant que toutes les sentences des juges subalternes du pays nouvellement conquis par ses armes, seraient exécutées par provision, non-obstant les appels interjettés à Gand et au grand conseil de Malines. Le 7 Avril 1668, il érigea dans la ville de Tournay un tribunal (2), sous le nom de *conseil souverain,* composé de deux présidens, de sept conseillers, d'un procureur-

(1) Voyez les mémoires du chef et président Nény.

(2) L'intendant Barillon les prit à serment, et les installa en grande cérémonie le 8 Juin 1668. Rebouset, histoire de Louis XIV, en 3 vol. in-4.

général et d'un greffier ; leur ressort s'étendait d'abord sur les conquêtes faites par la France depuis l'année 1667 ; mais, par la paix d'Aix-la-Chapelle de 1668, le roi de France, qui, en restituant à l'Espagne la Franche-Comté et la Bourgogne, conservait toutes ses conquêtes en Flandre, ajouta au ressort du conseil de Tournay, quelques places du Hainaut français et leurs dépendances ; en conséquence il augmenta le nombre des conseillers et forma une seconde chambre.

Une autre guerre survint en 1672, et fut terminée par la paix de Nimegue en 1678 ; après cette guerre, le roi de France augmenta considérablement le ressort du conseil, en y faisant entrer tout le Hainaut français ; plus tard, il détacha des jurisdictions entières du parlement de Metz pour les annéxer au conseil de Tournay, jusques et y compris Dinant qui était du pays de Liège.

Le nom de conseil souverain n'avait pas été goûté à la cour de France dans le sens qu'on y attache aux Pays-Bas ; les Français le nommaient conseil supérieur. Le roi applanit la difficulté par son édit du mois de Février 1686, en l'érigeant en parlement ; il y eut ainsi des présidens à mortier et la Robe Rouge, avec toutes les prérogatives et les honneurs des autres parlemens de France. Le nombre d'officiers s'accrut de tems à autre, et tellement qu'en 1700 ce parlement était composé de quatre chambres, ayant huit présidens à mortier, trente-six conseillers, y compris deux chevaliers d'honneur et deux conseillers clercs, les gens du roi, un greffier en chef, trois autres greffiers, une chancellerie avec les secrétaires et les autres officiaux.

Le tout resta en ces termes jusqu'à l'an 1709 ; la guerre de la succession pour la monarchie d'Espagne,

mit toute l'Europe en combustion; toutes les puissances coururent aux armes. Les succès étonnans des puissances alliées entamèrent considérablement les frontières de la France; après avoir pris Lille en 1708, ils assiégèrent et prirent Tournay en 1709. Les membres du parlement, à la reddition de la ville, firent une capitulation particulière; ils se retirèrent à Cambray et y restèrent pendant trois à quatre ans; à la conclusion de la paix, le roi très-chrétien les plaça à Douai, où ils ont résidé depuis sous le nom de parlement de Flandre.

Les villes et les places reconquises sur la France, entrèrent sous l'administration provisoire des Etats-généraux des Provinces-Unies, qui y exercèrent la souveraineté; les Hollandais érigèrent, dans la même année 1709, un nouveau tribunal à Tournay sous le nom de *chambre d'appellation;* il était composé de cinq personnes du pays, ayant le marquis de Sailly à la tête. Cet établissement a continué pendant tout le tems de la guerre et jusqu'à ce que, par les traités d'Utrecht en 1713, de Radstad et de Baden en 1714, la paix fut rétablie en Europe.

L'année 1715, le comte de Königsegg Rothenfelt, ministre plénipotentiaire de l'empereur Charles VI, vint en son nom prendre possession des Pays-Bas; les quatre villes de Tournay, Ypres, Furnes et Menin, que la France restitua à la maison d'Autriche, furent rendues par les Hollandais en vertu du traité des barrières; par suite de cet arrangement, la chambre d'appellation à Tournay fut supprimée, et le présidial, que la France avait érigé à Ypres, se transporta sous la domination de cette couronne à Bailleul; quoique le conseil du Hainaut réclamat cette partie de Tournay,

au-delà de l'Escaut, qui avait appartenu jadis à la châtellenie d'Ath, le conseil provincial de Flandre, en vertu de l'acte de réunion de l'empereur Charles-Quint, fut réintégré, en 1716, dans son droit de ressort sur Tournay et le Tournésis. Il est resté en cette possession jusqu'à ce qu'en l'année 1773, il plut à sa majesté l'impératrice Marie-Thérèse d'instituer pour le bailliage de Tournay et le Tournésis un nouveau tribunal de justice, composé d'un président et grand-bailli, de six conseillers, y compris le procureur-général, d'un greffier et d'un receveur des exploits.

Cet ordre de choses dura jusqu'à l'invasion des Français et la réunion de la Belgique à la France; alors l'administration de la justice fut changée, et on établit à Tournay un tribunal d'arrondissement qui ressortit à la cour d'appel de Bruxelles: l'organisation judiciaire, telle qu'elle était en 1814, est encore provisoirement maintenue.

INSCRIPTION D'UN DES CANONS OFFERTS AU COMTE HENRI DE NASSAU, EN 1530.

REX. CAR. FERDINANDS.
INCLYTS. ME. QVADRA-
-GINTA. CV. TRIBVS. COITI
HERIC. NASSAV DONO.
DEDIT. LETHV. HOSTI-
-BS. LÆTV BONIS.
1530.

On connaît l'apologie, datée du 13 Décembre 1580, que Guillaume Ier, prince d'Orange, opposa à l'acte de proscription de Philippe II, de la même année;

en rappelant les services rendus à la maison d'Autriche par ses ancêtres, et, après avoir cité, entr'autres, le comte Engelbert de Nassau, son vieil oncle, qui gagna, pour l'empereur Maximilien, la bataille de Guinegaste, termina ainsi la guerre de Flandre et mit cet empereur en possession paisible des pays d'Outremeuse, il cite encore son oncle *Henry de Nassau* qui, en empêchant les électeurs de nommer le roi de France, avait conservé la couronne impériale sur la tête de Charles V, et procuré par là à ce souverain un empire immense. Il fait connaître que, malgré ces services signalés de ses ancêtres et les siens, l'Espagne ne lui témoigna jamais aucune reconnaissance, comme l'avaient fait d'autres princes et rois; ce qui était attesté par les *pièces d'artillerie* que les rois de Hongrie leur avaient données en témoignage de leurs grandes actions de guerre contre les Turcs; lesquelles pièces d'artillerie furent enlevées de force de leur château de Breda par le duc d'Albe.

Le colonel Rottiers trouva, en 1804, une de ces pièces, devant l'arsenal de Breda parmi les canons de réforme. C'était une couleuvrine en bronze de 12 liv. de balle; elle avait à peu près neuf pieds de long, était en forme de colonne et portait divers ornemens de ciselure, aux armes de Hongrie. Il en copia exactement la légende, qui est ici en tête, et qui démontre que le nombre de ces pièces était de quarante-quatre. Il regrette de n'en avoir pas pris le dessin.

Il serait à désirer que ce monument curieux pour l'histoire, qui, apparemment lors de la réunion de la Hollande à la France, a été enlevé et transporté à Douai, pût être réclamé par le Gouvernement des Pays-Bas, si toutefois cette pièce y existe encore.

Voici la légende au long, avec sa traduction :

Rex Carolus Ferdinandus inclytus, me quadraginta cum tribus, comiti Henrico Nassauvio dono dedit. Lethum hostibus, laetum bonis. 1530.

L'illustre roi Charles Ferdinand, me donna en pur don, avec quarante-trois de mes pareilles, au comte Henry de Nassau, comme un instrument de mort pour les méchans, et de salut pour les bons.

INFLAMMATION DES GAZ PAR LES MÉTAUX RÉDUITS, INCANDESCENS ET FROIDS.

On s'est assuré en Allemagne que le palladion enflamme l'hydrogène comme le fait le platine.

Dans une répétition de ces expériences, on essaya l'inflammation de quelques autres gaz inflammables en les mêlant avec les gaz de l'eau : la couleur de la flamme indiqua que cette inflammation avait lieu ; les gaz essayés furent le carbone hydrogené, l'hydrogène sulfuré, le phosphore surhydrogéné et l'oxide de carbone ; mais celui-ci troubla jusqu'à un certain point l'inflammation des gaz de l'eau. On a depuis essayé le simple mélange de ces gaz avec l'hydrogène et on a eu le même succès, hors encore avec l'oxide de carbone, qui n'a pas paru brûler ; seulement, dans ce cas, doit-on procéder avec deux vessies, dont une chargée d'hydrogène à l'effet de faire de tems à autre rougir le platine par ce gaz seul. On ne sait pas bien expliquer cette condition que l'hydrogène exige aussi, mais qu'il remplit par lui-même ; on l'avait attribuée à la chaleur ; mais, lorsque le platine fut fortement échauffé, il n'exigea pas moins quelques incandescences sans inflammation avant d'en-

flammer. En procédant avec les gaz de l'eau, on doit fermer le robinet avant de cesser la pression; on peut, au platine incandescent et à la flamme de l'hydrogène, enflammer une allumette soufrée, mais pas une en ignition.

Un autre effet, non moins surprenant, des métaux et autres corps conducteurs de la chaleur sur les gaz, est celui-ci: on sait que le phosphore surhydrogéné gazeux ne s'enflamme point spontanément à l'air; mais si, au moment où il est prêt à s'échapper de l'eau à travers laquelle il se dégage, on approche de la lame d'eau qui l'enveloppe un métal tel qu'une pièce de monnaie quelconque, à l'instant il s'enflamme avec explosion; les bords aigus d'un morceau de verre, la pointe d'un éclat de bois, font la même chose, mais non pas les faces arrondies des mêmes corps. Le charbon obtus ou pointu, froid ou échauffé, ne produit aucun effet, et une lamille de métal appliquée sur la pointe d'un charbon ne le fait pas agir; les pointes d'une allumette ou d'une plume taillée ne sont pas plus efficaces; l'amadou ne l'est pas d'avantage; mais une allumette soufrée, non sa pointe incandescente, et de l'amadou imprégné de nitre, pas d'autre, prennent feu dans la flamme du gaz enflammé par d'autres corps. Lorsque sur les bulles en dégagement on tient suspendue par sa face plane une plaque d'argent ou de cuivre, les bulles s'enflamment toutes et couvrent le métal d'une couche de phosphure profondement pénétrant. Les effets ne changent pas par l'échauffement de l'eau au travers de laquelle le gaz bouillonne.

Les autres gaz inflammables ne se prêtent point à l'inflammation par les mêmes moyens. L'hydrogène simple et le carbone hydrogéné ne sont pas enflammés

par le fer incandescent; mais bien l'hydrogène sulfuré, dont chaque bulle s'enflamme avec une lumière bleue des plus agréables et font une légère détonation; cependant l'hydrogène se rallume à la pointe incandescente de verre de la chandelle philosophique après que par le souffle de la bouche on a éteint sa flamme, et même il s'enflamme spontanément par le contact de l'air à sa sortie d'une bouteille où il est actuellement produit d'une quantité un peu considérable de matière.

Le procédé endiométrique par le platine est parfait: aucune bulle d'oxigène ou d'hydrogène ne peut échapper à leur mutuelle distruction. V. M.

BOTANIQUE.

Description déposée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, des Plantes, Arbres et Arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce depuis 1800 *à* 1824.

ANNÉE 1800, (*suite; voyez p.* 437, XII^me^ *livraison.*)

Classe X.

Dillwynia, ericifolia, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juin, juillet.*
——— floribunda, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
——— parvifolia, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
——— glaberrima, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
Mirbelia, reticulata, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
Cassia, nictitans, or. ☽. Virginie. *juillet.*
Cæsalpinia, oleosperma, s. ch. ♄. Indes orientales.
Andromeda, hypnoïdes, pl. t. ♄. Laponie. *juin.*
——— pulverulenta, pl. t. ♄. Caroline. *juillet, septemb.*
——— speciosa, pl. t. ♄. Caroline. *juillet, septemb.*
Silene, Ægyptiaca, pl. t. ☉. Égypte. *juillet, août.*
——— saxatilis, pl. t. ♃. Sibérie. *juin, juillet.*
Sedum, quadrifidum, pl. t. ♃. Nord de l'Asie. *juillet.*
Oxalis, multiflora, or. ♃. Cap de Bonne-Espérance. *février, mars.*
——— reptatrix, or. ♃. ——— *mars, avril.*

Classe XI.

Kleinhofia, hospita, s. ch. ♄. Indes orientales. Floraison.
Euphorbia, cordellata, s. t. ♄.
——— nudiflora, s. t. ♄. *juin, juillet.*
——— petiolaris, s. t. ♄. Indes occidentales. *mai.*
——— pilulifera, s. ch. ☉. Indes orientales. *juin, août.*
——— nummularifolia, or. ♄. *juillet.*

Classe XII.

Leptospermum, acutifolium, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, juin.*
Metrosideros, viminalis, or. ♄. ——— ———
——— canaliculata, or. ♄. ——— *juillet.*
——— rigida, or. ♄. ——— *juin.*
Eugenia, caryophyllata, s. ch. ♄. Moluques.
Prunus, chamæcerasus, pl. t. ♄. Sibérie. *mai.*
——— susquehana, pl. t. ♄. Amérique septentrionale. *mai.*
——— maritima, pl. t. ♄. ——— *mai.*
Mespilus, ovalis, pl. t. ♄. ——— *mai.*
Mesembryanthemum (1), robustum, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance.
——— quadrifidum, or. ♄. ——— *novembre.*
——— bifidum, or. ♄. ——— *novembre.*
——— depressum, or. ♄. ——— *août, nov.*
——— loreum, or. ♄. ———
——— capitatum, or. ♄. ——— *juill., sept.*
——— junceum, or. ♄. ——— *août, oct.*
——— versicolor, or. ♄. ——— *mai, août.*
——— vaginatum, or. ♄. ——— *juill., août.*
Rosa, rubifolia, pl. t. ♄. Amérique septentrionale. *juillet*
——— palustris, pl. t. ♄. ——— *juin, juillet.*
Rubus, pistillaris, pl. t. ♃. Baye d'Hudson. *juin, juillet.*
Calycanthus, Pensylvanicus, pl. t. ♄. Amérique septentrionale.

Classe XIII.

Reaumuria, hypericoïdes, pl. t. ♃. Syrie. *juillet, août.*
Atragene. Americana, pl. t. ♄. Amérique. *avril, mai.*

Classe XIV.

Hyssopus, scrophularifolius, pl. t. ♄. Amérique sept. *août, sept.*

(1) Il existe un très-grand nombre de plantes de ce genre; la fleur de la plupart ne s'ouvre qu'à midi. On leur donne la même culture qu'aux Aloës.

	Floraison.
Nepeta, multifida, pl. t. ♃. Sibérie.	*juillet, août.*
Lepechinia, spicata, pl. t. ♃. Mexique.	*juillet, août.*
Hyptis, Persica, or. ♄. Perse.	*juillet.*
Betonia, grandiflora, pl. t. ♃. Sibérie.	*juin, juillet.*
Stachys, coccinea, or. ♄. Chili.	*juillet, août.*
Ocimum, monachorum, pl. t. ☉. Indes orientales.	*juill., sept.*
Scutellaria, serrata, pl. t. ♃. Amérique septent.	*juin, septemb.*
Gerardia, delphinifolia, s. ch. ♃. Indes orientales.	*juin, juillet.*
Verbena, paniculata, pl. t. ♃.	*juillet, août.*
Clerodendrum, trichotomum, or. ♄. Japon.	

Classe XV.

Alyssum, olympicum, pl. t. ♃. Grèce.	*mars, mai.*
Cheiranthus, cuspidatus, pl. t. ♂. Tauride	*août.*
——— semperflorens, or. ♂. Barbarie.	*juin, juillet.*

Classe XVI.

Ferraria, Ferrariola, or. ♃. Cap de Bonne-Espérance.	*mars, juill.*
Hermannia, salvifolia, or. ♄. ———	*mai, juin.*
——— pulverulenta, or. ♄. ———	*mai, août.*
Melhania, Melanoxylon, s. ch. ♄. Ste Hélène.	*juillet, août.*
Pelargonium (1), lineare, or. ♃. Cap de Bonne-Espérance.	*juillet.*
——— undulatum, or. ♃. ———	*juin.*
——— spatulatum, or. ♃. ———	*avril, juin.*
——— ciliatum, or. ♃. ———	*juin.*
——— laciniatum. or. ♃. ———	*mai, juin.*
——— incrassatum. or. ♃. ———	*juin, juillet.*
——— pulchellum. or. ♃. ———	*juin, juillet.*
——— reflexum. or. ♃. ———	*juin, juillet.*
——— bubonifolium. or. ♃. ———	*juin.*
——— fissifolium. or. ♃. ———	*juin.*
——— floribundum. or. ♃. ———	*juin.*
——— luteum. or. ♃. ———	*juin, juillet.*

(1) Le Pelargonium est riche en espèces et variétés : les Botanistes en ont fait trois genres, connus sous le nom de Pelargonium, Geranium et Erodium. Toutes ces espèces craignent l'humidité autant que le froid. Les espèces à racines tubereuses se multiplient en coupant leurs tubercules, avec l'attention d'y laisser un œil et de les arroser bien peu. On multiplie les autres par boutures au printemps, ou par graines semées, qui donnent souvent de jolies espèces.

Classe XI.

Kleinhofia, hospita, s. ch. ♄. Indes orientales. Floraison.
Euphorbia, cordellata, s. t. ♄.
——— nudiflora, s. t. ♄. *juin, juillet.*
——— petiolaris, s. t. ♄. Indes occidentales. *mai.*
——— pilulifera, s. ch. ☉. Indes orientales. *juin, août.*
——— nummularifolia, or. ♄. *juillet.*

Classe XII.

Leptospermum, acutifolium, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, juin.*
Metrosideros, viminalis, or. ♄. ———
——— canaliculata, or. ♄. ——— *juillet.*
——— rigida, or. ♄. ——— *juin.*
Eugenia, caryophyllata, s. ch. ♄. Moluques.
Prunus, chamæcerasus, pl. t. ♄. Sibérie. *mai.*
——— susquehana, pl. t. ♄. Amérique septentrionale. *mai.*
——— maritima, pl. t. ♄. ——— *mai.*
Mespilus, ovalis, pl. t. ♄. ——— *mai.*
Mesembryanthemum (1), robustum, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance.
——— quadrifidum, or. ♄. ——— *novembre.*
——— bifidum, or. ♄. ——— *novembre.*
——— depressum, or. ♄. ——— *août, nov.*
——— loreum, or. ♄. ———
——— capitatum, or. ♄. ——— *juill., sept.*
——— junceum, or. ♄. ——— *août, oct.*
——— versicolor, or. ♄. ——— *mai, août.*
——— vaginatum, or. ♄. ——— *juill., août.*
Rosa, rubifolia, pl. t. ♄. Amérique septentrionale. *juillet*
——— palustris, pl. t. ♄. ——— *juin, juillet.*
Rubus, pistillaris, pl. t. ♃. Baye d'Hudson. *juin, juillet.*
Calycanthus, Pensylvanicus, pl. t. ♄. Amérique septentrionale.

Classe XIII.

Reaumuria, hypericoïdes, pl. t. ♃. Syrie. *juillet, août.*
Atragene. Americana, pl. t. ♄. Amérique. *avril, mai.*

Classe XIV.

Hyssopus, scrophularifolius, pl. t. ♄. Amérique sept. *août, sept.*

(1) Il existe un très-grand nombre de plantes de ce genre; la fleur de la plupart ne s'ouvre qu'à midi. On leur donne la même culture qu'aux Aloës.

	Floraison.
Nepeta, multifida, pl. t. 2l. Sibérie.	*juillet, août.*
Lepechinia, spicata, pl. t. 2l. Mexique.	*juillet, août.*
Hyptis, Persica, or. ♄. Perse.	*juillet.*
Betonia, grandiflora, pl. t. 2l. Sibérie.	*juin, juillet.*
Stachys, coccinea, or. ♄. Chili.	*juillet, août.*
Ocimum, monachorum, pl. t. ⊙. Indes orientales.	*juill., sept.*
Scutellaria, serrata, pl. t. 2l. Amérique septent.	*juin, septemb.*
Gerardia, delphinifolia, s. ch. 2l. Indes orientales.	*juin, juillet.*
Verbena, paniculata, pl. t. 2l.	*juillet, août.*
Clerodendrum, trichotomum, or. ♄. Japon.	

Classe XV.

Alyssum, olympicum, pl. t. 2l. Grèce.	*mars, mai.*
Cheiranthus, cuspidatus, pl. t. ♃. Tauride	*août.*
——— semperflorens, or. ♃. Barbarie.	*juin, juillet.*

Classe XVI.

Ferraria, Ferrariola, or. 2l. Cap de Bonne-Espérance.	*mars, juill.*
Hermannia, salvifolia, or. ♄. ———	*mai, juin.*
——— pulverulenta, or. ♄. ———	*mai, août.*
Melhania, Melanoxylon, s. ch. ♄. Ste Hélène.	*juillet, août.*
Pelargonium (1), lineare, or. 2l. Cap de Bonne-Espérance.	*juillet.*
——— undulatum, or. 2l. ———	*juin.*
——— spatulatum, or. 2l. ———	*avril, juin.*
——— ciliatum, or. 2l. ———	*juin.*
——— laciniatum. or. 2l. ———	*mai, juin.*
——— incrassatum. or. 2l. ———	*juin, juillet.*
——— pulchellum. or. 2l. ———	*juin, juillet.*
——— reflexum. or. 2l. ———	*juin, juillet.*
——— bubonifolium. or. 2l. ———	*juin.*
——— fissifolium. or. 2l. ———	*juin.*
——— floribundum. or. 2l. ———	*juin.*
——— luteum. or. 2l. ———	*juin, juillet.*

(1) Le Pelargonium est riche en espèces et variétés : les Botanistes en ont fait trois genres, connus sous le nom de Pelargonium, Geranium et Erodium. Toutes ces espèces craignent l'humidité autant que le froid. Les espèces à racines tubereuses se multiplient en coupant leurs tubercules, avec l'attention d'y laisser un œil et de les arroser bien peu. On multiplie les autres par boutures au printemps, ou par graines semées, qui donnent souvent de jolies espèces.

Quercus, tinctoria, pl. t. ♄. Amérique septentr. Floraisoit.
——— palustris, pl. t. ♄. ———
——— candida, pl. t. ♄. ———
——— stellata, pl. t. ♄. ———
Juglans, amara, pl. t. ♄. ———
——— hispida, pl. t. ♄. ———
Caladium, nymphæifolium, s. ch. Indes orientales.
Thuja, cupressoides, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance.
Croton, Tiglium, s. ch. ♄. Indes orientales. *septembre.*
Jatropha, integerrima, s. ch. ♄. Cuba. *juillet, août.*
(1) ——— pandurælolia, s. ch. ♄. ——— *mai, septembre.*

Classe XXII.

Eligia, minor, or. 2. Cap de Bonne-Espérance. *mai, juin.*
Stilago, diandra, s. ch. ♄. Indes orientales.
Phœnix, farinifera, s. ch. ♄. ———
Antidesma, paniculata, s. ch. ♄. ———
Menispermum, hirsutum, s. ch. ♄. ———
Embryopteris, glutinifera, s. ch. ♄. ———
Gliffortia, arachnoidea, or. ♄. Cap de Bonne-Espér. *juin, juillet.*
——— plumosa, or. ♄. ——— *mars, juin.*
Flacourtia, sapida, s. ch. ♄. Indes orientales.
Rottlera, tinctoria, s. ch. ♄. ———
Zamia, horrida, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance.

Classe XXIII.

Atriplex, microsperma, pl. t. ⊙. Tartarie. *juillet, août.*
Heritiera, littoralis, s. ch. ♄. Indes orientales.
Ailanthus, excelsa, s. ch. ♄. ———
Inga, dulcis, s. ch. ♄. ———
Desmanthus, natans, s. ch. ⊙. ——— *juillet, septemb.*
Acacia, cafra, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance.
——— ceratonia, s. ch. ♄. Amérique méridionale.
Diospyros, kaki, s. ch. ♄. Japon.
Nyssa, villosa, pl. t. ♄. Amérique septentrionale.
Hamiltonia, oleifera, or. ♄. ———

Classe XXIV.

Equisetum, filiforme, pl. t. 2. Amérique septentrionale.

L'année 1801, *dans le prochain cahier.*

---

(1) Cette belle plante a été exposée au salon d'été, de 1817, pour S. M. le Roi des Pays-Bas, par la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

EXTRAIT D'UNE NOTICE EXPLICATIVE DES ANTIQUITÉS GAULOISES ET ROMAINES,

Trouvées dans les fouilles de l'aqueduc de la grande place de Tournay, en Mai et Juin 1821, *par M.* B. RENARD, *architecte de la ville de Tournay; membre de la société royale des beaux-arts de Gand, etc.*

RIEN n'est plus capable d'aider à soulever le voile épais qui couvre encore l'histoire de l'antique métropole des Nerviens, que les monumens du genre de ceux récemment découverts : ce sont des témoins contemporains, dont l'autorité irrécusable repousse jusqu'à l'idée de l'altération, et qui semblent n'avoir survécu intacts, à tant de siècles qu'ils ont traversés, que pour conserver la mémoire des faits les plus importans, et transmettre ce dépôt précieux à la postérité.

La découverte du tombeau de Childeric, et celle de plusieurs monumens gaulois, avaient jeté un grand jour sur le berceau de la ville de Tournay; ces documens, par malheur, sont perdus pour nous; nous n'en avons conservé que des descriptions plus ou moins exactes, plus ou moins fidèles : mais aujourd'hui que l'administration communale, obéissant à l'impulsion de son patriotisme, préside à l'exploration des matériaux que nos annales réclament, nous pouvons nous arrêter à l'espérance de voir, chaque jour, s'accroître l'intéressante collection, formée dans le local de la bibliothèque de la ville et dont le principal noyau se compose des objets, déterrés sur la grande place et arrangés dans l'ordre suivant :

Le fragment d'une grande urne, en terre grise, et du plus beau travail. Les ouvriers la brisèrent, dans la pensée qu'elle renfermait un trésor; les cendres et les restes d'os brûlés qui s'y trouvaient, furent dispersés. Plusieurs tuiles entouraient l'urne en forme de sarcophage.

Une grande urne, en terre rouge, contenant des cendres et des os brûlés. Lorsqu'on la découvrit, les cendres étaient coagulées, de couleur noire, et exhalaient une forte odeur d'aromates; elle était close par une jatte en terre grise, qui fut brisée dans la fouille. Auprès de cette urne se trouvaient le squelette d'un homme de forte proportion, les restes d'un cheval, une mâchoire de chien, une défense de sanglier, divers fragmens d'ornemens en bronze et en fer, parmi lesquels on remarque des restes de *fibulæ*, et l'os de l'avant-bras, dans lequel sont passés deux bracelets, l'un en bronze et l'autre en bois.

Nous croyons que ce monument est gaulois: les tombeaux de cette nation, découverts jusqu'ici et décrits par les antiquaires, présentent les mêmes objets disposés à peu près de la même manière. Au rapport de César, il y avait très-peu de différence entre les cérémonies funèbres des Romains et celles des Gaulois. Ces derniers brûlaient aussi les corps de leurs morts; on jetait sur le bûcher tout ce qui avait appartenu au défunt, sans en excepter les animaux, et on enterrait souvent, avec lui, le domestique qu'il avait le plus aimé.

Deux lacrymatoires: l'un en verre ou en cristal, de la plus belle conservation; l'autre en terre rouge, légère et peu cuite. Ces deux vases sont recommandables par la pureté de leurs formes et l'élégance de leurs proportions. Les lacrymatoires servaient à recevoir et à conserver les larmes de ceux qui pleuraient leurs parens et leurs

amis défunts, et on les enfermait avec eux dans le tombeau. On louait des femmes, appelées *præficiæ*, qui faisaient le métier de pleureuses. Cette coutume existait encore en France au seizième siècle.

Un plat sous lequel se trouvait une tête; à côté étaient rangés symétriquement un vase et une jatte. Ces trois objets sont en terre blanche peu cuite, et empreints d'une couleur rouge qui n'a aucune consistance.

Un bracelet, en fil de laiton. On présume que ce pourrait être un de ces ornemens, appelés *Armilla*, que l'on donnait aux soldats, en récompense de leurs belles actions.

Les restes d'un bûcher. Les bûchers devaient être carrés. Il était défendu par une loi de se servir de bois polis. On liait ce bûcher, par les côtés, avec des bois odoriférans; on y jetait, lorsqu'ils étaient allumés, des fleurs et des parfums; les plus proches parens y mettaient le feu, en détournant la tête. Lorsqu'il commençait à s'éteindre, on jetait du vin et des aromates sur les os que la flamme avait épargnés; on ramassait ces restes, on les déposait dans une urne, et on les enterrait.

Un éperon *ou* aiguillon, en bronze. On ne saurait déterminer ni à quel endroit, ni de quelle manière on plaçait cet éperon: il ne nous reste rien des anciens sur ce sujet.

Un vase funéraire, en terre ordinaire, et enduit d'une couleur rouge. Il est orné des quatre lettres, en couleur blanche: D. A. M. I.

Une grande jatte, en terre fine, décorée d'un ornement peu prononcé et exécuté avec beaucoup de finesse et de précision.

Une petite urne, en terre rouge, avec des ornemens

blancs, trouvée près du squelette d'un enfant. Elle contenait onze petites médailles ou quinaires, et dix-neuf pastilles en pâte de verre, dont onze bleues et huit blanches.

Un plat, en terre noire, trouvé à l'opposé de la petite urne, près du corps de l'enfant, contenant les os d'un petit chien.

Fragmens d'un fer de lance, enveloppés de toile d'*Amiante*, ou d'une autre toile incombustible que les Grecs appelaient *asbestos*. Les anciens se servaient de ces toiles, en brûlant les morts, afin de ne pas confondre les cendres du défunt avec celles du bûcher. Nous croyons que cette lance est gauloise: les lances et les épées des Romains étaient en bronze trempé.

Une jatte contenant les fragmens d'un sceau en cuivre, un poids et plusieurs lames du même métal, très-minces; le sceau est tombé en morceaux par l'effet du contact de l'air; il appartient aux Gaulois. Presque tous les monumens qui nous restent d'eux, les représentent tenant d'une main un sceau (de la forme qu'avait celui-ci), et de l'autre, un gobelet. Les lames de cuivre minces ont dû servir à garnir un bouclier. *Polybe* parle de ces sortes d'ornemens, et on en voit des exemples sur plusieurs boucliers représentés en bas-relief sur la colonne trajane.

Une petite urne dans laquelle se trouvent la phalange d'un doigt et un anneau en bronze brisé. Une jatte contenant divers tessons, d'un profil pur et correct, et sur lesquels est appliqué un vernis de la plus grande solidité. On voit, sur plusieurs de ces têtes, des ornemens légers, et des caractères qui sont, sans doute, le nom ou la marque du fabricant.

Plusieurs fers de cheval, trouvés près d'un squelette et un grand nombre d'urnes, vases, lacrymatoires,

plats et jattes, tant en verre qu'en terre cuite, consacrés au culte des morts. Ces objets ont été trouvés aux pieds, à la tête ou entre les jambes des squelettes. On offrait aux morts du lait, du vin et de l'huile, qu'on déposait près d'eux, dans ces petits vases.

Un vase en verre. Il était brisé lorsqu'on le déterra: on lit, sur sa base, l'inscription suivante: FRONTIN M M. C'est probablement le nom du fabricant. Le seul Frontin, dont il soit fait mention dans l'antiquité, vivait l'an 70 de Jésus-Christ; il était consul sous Vespasien; il a fait un ouvrage sur les grandes routes.

Une urne en terre noire, avec couvercle, contenant des os brûlés, des fragmens d'un bracelet en bronze et un en bois. Un vase dans le style étrusque, de la plus belle conservation. Deux perles en verre, l'une bleue et l'autre jaune.

Une grande urne en terre noire; parmi les cendres et les os brûlés qu'elle contient, on a trouvé, dans un morceau de toile, onze médailles en moyen bronze. Cette urne était couverte d'un vase cinéraire, en même terre, qui fut brisé. Plusieurs grandes tuiles étaient disposées autour de l'urne, en forme de sarcophage.

Outre les médailles renfermées dans les urnes, il en fut trouvé d'autres dans de la cendre mêlée de morceaux de bois brûlé. Entr'autres: une de César, une d'Aurelius, une de Postumus, une de Faustine, une d'Adrien et une de Gordien, en grand bronze;

Une de Domitien et deux de Philippe, père et fils, en argent;

Cinq de Gallien, huit de Constantin, une de Probus, deux de Tetricus et une de Tacitus, en moyen bronze;

Dix de Constantin et deux de Gallien, petit bronze;

Et huit de divers modules, indéchiffrées.

Indes en Angleterre, qu'en 1771, tandis que celui-ci appartient à une époque plus réculée et peut-être même est en Europe le Nestor de son espèce, s'il n'est pas l'unique dont la végétation continue d'être aussi belle et aussi vigoureuse.

Cette grande espèce de Palmier, égale en hauteur au *Cocos nucifera*, est décrite sous le nom de *Ampana* et *Carimpana*, dans l'Hortus Malabariensis de *Rheed*, part. I. pag. 11 et 13, fig. 9 10.

Rumphius, Hortus Amboinensis, liv. 1, chap. 9, fig. 10, a décrit ce *Borassus*, sous le nom de *Lontarus domestica*; Burm. Zeyl, pag. 181, en donne la description sous le nom de *Palma Indica* Tal.

On sait, qu'il existait encore à Londres, il y a deux ans, un assez beau *Borassus*; on ignore si l'individu que l'on dit se trouver au jardin impérial à Schœnbrun, en Autriche, a pu s'y conserver (1).

Pour garder le souvenir d'un aussi bel arbre, séculaire peut-être, nous en joignons ici la lithographie, ses caractères botaniques et des données sur sa culture. Espérons que les bons soins et le tems contribueront à conserver cette espèce et à enrichir les collections des amateurs, d'un arbre qui fait un des beaux ornemens des serres du jardin de Gand.

Le *Borassus flabelliformis*, arbre toujours verd, de la Diœcie hexandrie, demande dans nos climats la serre chaude: en le dépotant, on peut en couper beaucoup,

---

en présent de son auguste protecteur, S. M. le Roi, trois Palmiers de la même espèce, achetés en Avril 1816, à la mortuaire de M. l'abbé Verdonck, doyen d'âge de la société. Ils sont placés dans le jardin des plantes.

(1) Il n'en est pas fait mention dans le catalogue de ce jardin, publié en 1819.

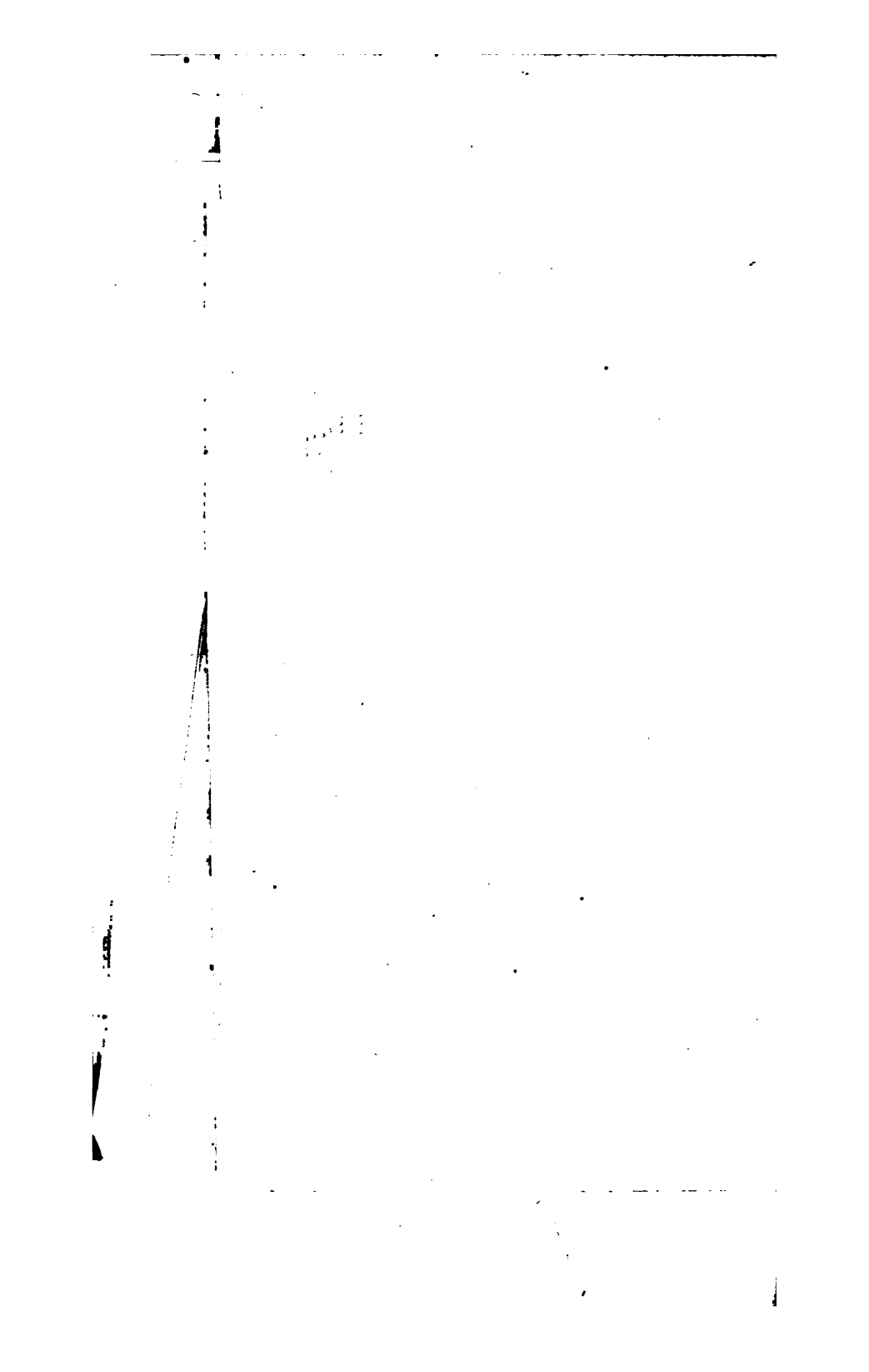

sans faire tort à l'arbre ; il reprend aussitôt, et, dans le même été, toutes les racines que l'on en retranche, sont remplacées. On peut le multiplier aussi par graines tirées de son pays natal mais on est plus sûr de réussir en recherchant la multiplication par les rejettons enracinés qui poussent quelquefois à côté de sa souche. Cet arbre veut une bonne terre consistante, et, en été, des arrosemens fréquens et beaucoup de chaleur.

Le botaniste portugais J. de Loureiro, dans sa description des plantes qui appartiennent aux Indes, décrit le *Borassus* comme suit :

BORASSUS FLABELLIFORMIS. Palma *magna, altitudine Coco Nuciferae aequalis, crassitie major, basi, et apice turgida, medio caule aequalis, teres.* Frondes *flabelliformes, magnae, in orbem radiatae, ad centrum plicatae, ad peripheriam liberae, sub-planae :* foliolis *sub-acutis, superioribus longioribus :* stipitibus *longis, crassis, excavatis, ad utrumque marginem dentato-spinosis.* Flos *Dioicus.* Spadix *utriusque simplicissimus, teres, longus, squamis* 1-*floris.* Calyx *uterque* 6-*phyllus, obtusissimus, imbricatus.* Corolla *utraque petala* 3, *obtusa, concava.* Masculi, stamina 6. Fœminei, Styli 3. Drupa *ovata, magna, cocofere aequalis, sub-compressa, laevis, fusco-lutea,* 3-*cocca :* Cortice *communi carnoso-fibroso, succulento, odoro, dulci, eduli, crasso.* Nuces 3, *ovo anserino aequales, et similis formae : putamine osseo : medullâ albâ, sapidâ dum tenerâ : limphâ purissimâ cavitatem explente.*

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT ROYAL DES PAYS-BAS.

LA *Première Classe* n'a reçu qu'une seule réponse, écrite en langue allemande et portant l'épigraphe:

Hypothesis sibi ipsi et legibus naturæ consentanea magnam habet excusationem et commendationem.

sur la question suivante qu'elle avait proposée en concours:

» Puisque non obstant les excellens travaux de *L. Euler*, (Mémoires de l'Académie de Berlin, tom. 13 » et 14), de *Biot*, (Journal de physique, tome 69) et » d'autres physiciens, la théorie des déclinaisons et des » inclinaisons magnétiques et sur-tout celle des chan- » gemens généraux et périodiques des déclinaisons n'est » pas encore parvenue à un certain degré de perfection, » on demande, 1°: une formule générale fondée sur de » bons principes, clairement exposés, pour déterminer » les directions et les inclinaisons que doivent indiquer » des aiguilles magnétiques dispersées sur la surface » d'une sphère, dans laquelle il y aurait un aimant, » dont l'axe (ou les axes, au cas que l'on croie devoir » en admettre plus d'un) a une situation déterminée, » par rapport à l'axe de cette sphère, et dont les pôles » sont, quant à leurs forces, entr'eux en raison déter- » minée; on demande, 2°: d'appliquer cette formule » aux directions (ou déclinaisons) et aux inclinaisons,

» que les aiguilles magnétiques ont réellement eues sur » la surface de la terre en des tems connus, et d'indi- » quer, comment elles sont une conséquence de ladite » formule? comment les changemens généraux de décli- » naisons en sont une suite? et, s'il est possible, quel » est leur période? On demande enfin: quel doit être » l'état de la déclinaison en 1825, et où se trouveront » alors sur la surface de la terre les pôles magnétiques?"

» La Classe désire en outre que, si les auteurs croient » devoir admettre un aimant à plusieurs pôles, ils » indiquent les raisons par lesquelles cette hypothèse » est fondée, et fassent voir que les déclinaisons et » inclinaisons ne peuvent pas s'expliquer par un aimant » à deux pôles."

La Classe n'a trouvé dans cette réponse qu'une théorie, déduite d'hypothèses non vraisemblables. Vainement elle y a cherché cette formule générale établie sur de bons principes, clairement exposés, qui était de rigueur; Le prix n'a pas été adjugé.

Elle a reçu une réponse, sous l'épigraphe:

. . . . . *Feraces.*
Figat humo plantas et amicos irriget imbres.
VIRG. Georg. IV. 114.

sur la question suivante:

Comme le laitage est un produit très-remarquable de quelques-unes des Provinces des Pays-Bas, et que sa quantité et sa qualité dépendent en grande partie des prairies, lesquelles néanmoins se trouvent dans des états si différens que l'on rencontre souvent, dans le voisinage des pâturages les plus excellens, de grandes étendues de terreins, sur-tout de prés, propres à fournir du foin, qui ne produisent que peu d'herbe bonne pour la nourriture des bestiaux; on demande:

» Quelle est la cause de ce singulier phénomène, et

» sur-tout de quelle manière on pourrait améliorer avec » avantage les mauvais prés, de sorte qu'ils pussent » nourrir un plus grand nombre de bestiaux, et four- » nir du lait en plus grande abondance et de meilleure » qualité" (1) ?

Ce traité, qui contient d'ailleurs de bonnes et de très-utiles observations au sujet des pâturages en général, paraît évidemment avoir été composé par un cultivateur qui ne connaît pas beaucoup les Pays-Bas et spécialement la localité des Provinces septentrionales. On y désire aussi des calculs précis et basés sur l'expérience.

La Classe n'a pas adjugé la médaille.

Cette question est de nouveau proposée, pour être résolue avant le 1r Mars 1825.

Une réponse avec cette épigraphe:

Natura duce errari nullo modo potest.

a été reçue sur la question suivante :

Comme l'expérience journalière, de même qu'un grand nombre d'observations décrites, et beaucoup de collections d'objets pathologiques, démontrent que les dégénérations, dont la substance osseuse est susceptible, sont très-variées et très-nombreuses, que la connaissance de ces dégénérations forme un point essentiel en chirurgie, et que, néanmoins, on ne possède encore aucune description satisfaisante du caractère particulier de chacune de ces dégénérations, soit par rapport aux différentes manières dont la substance osseuse peut

(1) Il suit de l'énoncé de cette question, que la Classe ne demande ni de simples théories ni des raisonnemens abstraits. Ceux qui désirent y répondre, devront appliquer ce qu'ils proposeront à quelqu'un des terrains indiqués et, par là même, n'en pas perdre de vue la constitution locale; ils devront y ajouter des calculs précis, formés évidemment d'après l'expérience.

être lesée par différentes causes, soit par rapport aux signes qui caractérisent chacun d'elles, on demande:

» Quelles sont les dégénérations morbifiques, dont la » substance osseuse est susceptible? Par quelles causes » sont-elles produites? Quel est le caractère de chaque » dégénération particulière, tant par rapport à l'effet » de la maladie sur l'os, que par rapport aux signes » distinctifs que chaque maladie des os présente pen- » dant la vie de celui qui en est affecté."

Elle a jugé ne pouvoir accorder le prix à l'auteur de ce traité, qui ne renferme rien qu'on ne trouve plus complètement dans la plus grande partie des ouvrages de chirurgie, même dans plusieurs manuels. Elle propose derechef la même question, pour être résolue avant le 1ᵉʳ Mars 1825.

La Classe n'ayant reçu aucune réponse sur la question:

Comme c'est une loi universelle de la nature que tous les corps, soit solides, soit fluides, soit gazeux, se dilatent par une augmentation de température, et se condensent par la diminution de celle-ci, et qu'il est néanmoins connu par les expériences non douteuses de *Gilpin* (1), de *Le Fevre Gineau* (2), de *Tralles* (3), que l'eau est au plus haut point de condensation à une température de 39 à 40 degrés du thermomètre de Fahrenheit, on demande:

» 1° Quelle est la cause naturelle de ce phénomène?"

» 2° Quelle application en peut-on faire à d'autres fluides?"

---

(1) Philos. Transact. 1794. part. II.

(2) Rapport fait à l'institut national, le 29 Prairial an VII, par J. H. van Swinden.

(3) Gilbert, annalen der physik, jahrgang 1807, n° 11, pag. 259 et 261.

» 3° Ces fluides, ou quelques-uns d'entr'eux, pos-» sèdent-ils la même propriété, et, en ce cas, quels » sont ces fluides, et en quel degré possèdent-ils la » propriété dont il est question?"

Cette question est de nouveau proposée pour être résolue avant le 1r Mars 1825.

Elle remet de nouveau en concours la question suivante, proposée en 1819, pour être également résolue avant le 1r Mars 1825.

Puisque la connaissance des taches du soleil n'est pas encore assez avancée pour que l'on puisse déterminer, avec précision, le tems de la révolution du soleil sur son axe, l'inclinaison de l'équateur solaire sur l'écliptique, et la position des nœuds; on demande:

» Un nombre suffisant soit d'observations très-exactes, » déjà connues, soit, et sur-tout, de nouvelles obser-» vations faites dans les vues que la Classe propose, » pour en déduire avec plus de précision qu'il n'a été » fait jusqu'ici, par des comparaisons et des calculs » exacts, le tems de la révolution du soleil sur son » axe, l'inclinaison de l'équateur solaire sur l'écliptique » et les lieux des nœuds."

Une médaille d'or, de la valeur de cinq cent florins, sera décernée à celui qui répondra suffisamment aux questions ci-dessus.

La *troisième Classe* propose les questions suivantes pour être répondues avant la fin de 1824.

Ire. » Une dissertation historique sur l'influence » qu'ont exercée les colonies romaines, établies dans » l'Europe occidentale, sur la civilisation des peuples » de l'Europe." (1).

(1) » Eene geschiedkundige navorsching omtrent den invloed,

II^me^. » Quels sont les emprunts que les anciens » Grecs ont faits des peuples orientaux, tant sous le » rapport de leur langue écrite et parlée, que sous celui » des arts et des sciences; d'après quelles règles se » sont ils guidés pour changer, augmenter ou perfec- » tionner ces emprunts afin de les approprier à leur » caractère, à leurs besoins et à leur position." (1).

Le prix pour le meilleur mémoire sur chacune de ces questions, sera une médaille de trois cent florins; les *accessits* seront imprimés avec les noms des auteurs, s'ils le désirent, et il leur sera délivré des attestations honorables.

Les pièces doivent être écrites par une autre main que celle de l'auteur, soit en hollandais, soit en français, en latin, en anglais ou en allemand (caractère italique ordinaire) et envoyées, franc de port, au Secrétaire perpétuel des Classes respectives.

Tous les savans, sans distinction, sont invités au concours; il n'y a d'exclus que les Membres de la Classe qui propose la demande: mais sous cette dénomination ne sont compris ni les associés étrangers, ni les correspondans.

» welken de volkplantingen der Romeinen in West-Europa gehad » hebben op de beschaving der Europesche Volken?"

Historicâ exponatur disquisitione, quid valuerint Romanorum in Europa occidentali coloniae ad gentes excolendas Europaeas?

(1) » Wat hebben de oude Grieken, zoo ten opzigte van hun » schrift en taal, als ten opzigte der kunsten en wetenschappen, » van de Oostersche Volken ontleend, en welk rigtsnoer zijn zij » gevolgd, om hetzelve naar hunnen aard, behoefte en gesteld- » heid, te veranderen, vermeerderen en verbeteren?"

Disquiratur, quid Graeci veteres tum in lingua scripturaque sua tum in artibus atque doctrinis ab orientis populis mutuati sint, et quam ingressi rationem illud ad suum ipsi ingenium, vitaeque privatae et civilis usum accommodaverint, auxerint, excoluerint.

ACADÉMIES ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Dans sa séance du 7 Mai 1824, jour anniversaire de sa restauration, et dans celle du 8 du même mois, l'académie, en assemblée générale et extraordinaire, a entendu la lecture des rapports des commissaires chargés d'examiner les mémoires envoyés au concours; elle a décerné les prix, et elle a déterminé les sujets des questions à proposer pour l'année suivante. Comme à l'académie seule appartient l'initiative sur le premier et le dernier de ces trois objets, nous ne rendrons compte dans ce numéro que du second, nous réservant de faire connaître les deux autres, quand l'académie aura publié son travail.

Quant à la question :

Quelle est l'origine de la différence qui existe, par rapport à la langue, entre les provinces dites Flamandes et celles dites Wallones? A quelle époque cette différence doit-elle être rapportée? Quelle est la raison pour laquelle les contrées qui faisaient partie de la France, parlent le flamand; tandis que d'autres qui appartenaient à l'Empire Germanique, se servent exclusivement de la langue française?

La médaille d'or a été adjugée à un mémoire dont l'auteur a gardé l'anonyme.

L'Académie a décernée une médaille d'argent à M. *Steur*, avocat stagiaire à Bruxelles, ancien élève de l'université de Gand, pour sa réponse à la question :

Quelles étaient les véritables attributions des états dans les différentes provinces, d'après la constitution

de chacune? Quels étaient leurs rapports tant avec le Souverain qu'avec la Nation? Quel était celui des trois ordres qui avait le plus d'influence dans les diverses provinces? Quels changemens ont-ils subis dans leur organisation aux diverses époques?

La médaille d'or a été adjugée à M. *Pagani*, géomètre distingué, à Bruxelles et une médaille d'argent à M. *De Moor*, ingénieur en chef du Waterstat, dans le grand Duché de Luxembourg, pour leurs réponses à la question:.

On sait que les lignes spiriques ou sections annulaires, sont des courbes formées par l'intersection d'un plan, avec la surface du solide engendré par la révolution d'un cercle autour d'un axe donné de position. On demande l'équation générale de ces courbes, et une discussion complète de cette équation.

Une médaille d'argent a été adjugée à M. *Martens*, à Maestricht, docteur en sciences et en médecine à l'université de Liège, pour sa réponse à la question:

Un fil flexible et uniformément pesant, étant suspendu par une de ses extrémités à un point fixe, et soulevé par son autre extrémité à une hauteur et à une distance quelconque, si l'on vient à lâcher cette seconde extrémité et à abandonner le fil à l'action libre de la pesanteur, on demande les circonstances de son mouvement dans l'espace supposé libre.

Une médaille d'argent à M. *Hensmans*, docteur et pharmacien à Louvain, pour sa réponse à la question:

Les observations modernes ayant fait voir que les combinaisons entre corps gazeux et corps gazéfiables, par le feu ou par des engagemens, se font en des rapports très-simples de volumes, et, qu'après la combinaison, la même simplicité de rapports est maintenue

entre les volumes des gaz résultans et ceux de leurs composans, l'académie demande qu'on détermine d'après l'expérience, les volumes proportionnels des divers corps gazeux et gazéfiables par les moyens mentionnés : on vérifiera l'accord des volumes avec les poids spécifiques, indiqués par la molécule représentative pesée, et l'on spécifiera la température et la pression auxquelles les mesures auront été prises. On y joindra le tableau synoptique des résultats.

Le IV^e^ volume des Mémoires couronnés par l'Académie vient de paraître : il contient trois Mémoires, l'un de M. *Pycke*, avocat à Courtray, *sur la législation et les tribunaux ;* il est divisé en trois parties principales : la première comprend l'état de l'ancienne législation, considérée dans ses diverses branches et subdivisions : la seconde présente l'état des anciens tribunaux ou cours de justice : la troisième indique les changemens opérés tant dans la législation que dans les tribunaux, pendant la réunion de la Belgique à la France. Le Mémoire est précédé d'une introduction étendue. Le second est de M. *Vené*, officier de génie ; il offre la solution d'une question d'analyse très-importante, en tant qu'elle se rapporte à *l'élimination entre deux équations à deux inconnues.* L'auteur a pris pour épigraphe : *les plus belles théories demeurent stériles, si l'application et l'exécution ne leur donnent un caractère de fécondité ;* peut-être pourrait-on désirer qu'il ne l'eût pas perdu de vue dans la partie qui termine son Mémoire et qui a pour titre : *Applications.* Du reste, ce beau travail méritait la récompense décernée par l'Académie. Le troisième : *sur les esprits alcoholiques*, est de M. *Hensmans*, docteur en sciences physiques et mathématiques, pharmacien et préparateur de chimie a Louvain, mem-

bre de la société de médecine de la même ville et de celle des sciences naturelles et médicales de Bruxelles. Il sera rendu compte du premier et du deuxième Mémoire dans notre prochain cahier.

Depuis sa restauration, l'Académie a déjà publié quatre volumes de Mémoires couronnés et deux de Mémoires présentés par ses membres ; le cinquième volume de la première collection et le troisième de la seconde, sont sous presse.

SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DE LIÉGE.

Comité de Littérature et des Beaux-Arts.

DANS la séance publique du 25 Décembre 1822, le comité avait proposé :

1°. *Une branche de laurier en argent de la valeur de* 100 *francs, pour une pièce de poésie de* 100 *à* 150 *vers français, dont le sujet était laissé au choix des concurrens.*

Des dix-sept pièces parvenues au comité, trois seulement ont pu fixer son attention et soutenir un examen détaillé. La première intitulée : *Orphée à Grétry, fragment*, a fait vivement regretter au comité que l'auteur n'eût envoyé qu'un fragment détaché d'un poëme, et n'eût pas rempli le vœu du programme, qui exige un sujet distinct, achevé, et traité dans le nombre de vers prescrit. Cette considération a dû faire exclure du concours cette pièce, où l'on trouve des vers très-remarquables, à travers les longueurs et le ton de monotonie qui la déparent.

La seconde pièce intitulée : *les États-Unis, ode*, est

pleine de grandes beautés et de grands défauts. Il y a trop de désordre réel et non apparent dans cette composition lyrique, dont les comparaisons offrent, en général, peu de justesse. Le comité voulant néanmoins encourager l'auteur de cette ode, où l'on découvre sans peine le germe d'un véritable talent qui n'a besoin que d'être mûri par le tems et l'étude, a jugé convenable de lui décerner une mention très-honorable.

La mort de madame Roland, est le sujet de la troisième pièce, qui se distingue par une heureuse exposition, par l'enchaînement des idées, la pureté du style, et par une versification facile et de la bonne école. Sans beautés supérieures, cette production est aussi sans défauts remarquables. Le comité n'a pas cru devoir lui donner le prix, mais l'a jugée digne d'obtenir une médaille d'encouragement de la valeur de 100 francs, qui sera remise à l'auteur lors de la prochaine séance publique.

Les quatorze autres pièces, quoique quelques-unes d'entre elles renferment des beautés de détail, n'ont pu, après un mûr examen, être mises sur la même ligne que celles dont on vient de parler; elles sont la plupart trop défectueuses pour soutenir avec avantage la comparaison. D'ailleurs, deux de ces morceaux de poésie ne sont que des traductions d'Ovide, qui ne satisfont même pas aux conditions du programme.

2°. Le Comité n'a reçu qu'un seul discours pour l'*Éloge académique de Grétry*. Cet ouvrage, à quelques légères additions près, est le même que celui déjà présenté l'année dernière, et qui n'est qu'une analyse assez élégante, mais froide, des mémoires de ce célèbre compositeur. La société, qui ne peut se résoudre à abandonner un sujet aussi beau, aussi national, le

maintient au concours, et aime à se persuader que notre illustre compatriote trouvera enfin un panégyriste digne de lui, digne de ses ouvrages, digne de sa patrie. Elle continue donc de proposer une médaille en or de la valeur de 800 francs pour l'*Éloge académique de Grétry*.

3°. Le Comité avait également proposé une médaille en or de 100 francs pour cette question: *Quelles sont les variations qu'ont éprouvées le commerce et l'industrie dans la province de Liége, depuis Velbruck*. La société désirait que la réponse fût précédée d'un coup d'œil général sur l'état du commerce et de l'industrie avant Velbruck.

Il n'est parvenu aucun mémoire sur cette question, que la société laisse au concours, ainsi que les deux précédentes, en maintenant la valeur des prix.

Elle rappelle également qu'elle a indiqué, dans la séance du 25 Décembre 1822, les questions suivantes, dont les réponses doivent être remises au secrétariat de la société avant le 1ᵉʳ Octobre 1824:

1°. Une médaille en or de 200 francs, pour un *Discours sur la vie et les ouvrages des écrivains Liégeois*.

2°. Une branche de laurier en argent de la valeur de 200 francs, pour un *Discours sur la vie et les ouvrages des Liégeois qui se sont distingués dans les arts de dessin*.

Comité des Sciences Physiques et Mathématiques.

Le comité avait mis au concours la question suivante: *Parmi les phlegmasies locales ou générales des tissus, en existe-t-il qui exigent un traitement autre que celui des antiphlogistiques ?*

Nul des quatre mémoires parvenus au comité ne lui a semblé digne d'être couronné. Cette opinion a été

déterminée principalement par les motifs suivans : aucun des concurrens n'a traité la question avec l'étendue que réclame son importance ; aucun n'offre un plan régulier, et favorable aux développemens dont auraient été susceptibles les idées déjà connues sur le sujet proposé ; aucun n'a envisagé les phlegmasies sous certains points de vue essentiels à la thérapeutique, ni présenté une masse de faits suffisans. Enfin, le style, en général, a paru négligé, et trop peu correct pour permettre l'impression de ces mémoires.

En conséquence, le comité maintient au concours la même question, dont le prix sera une médaille en or de la valeur de 200 francs.

Comité des Arts et Manufactures.

Le comité avait proposé un prix de 100 francs, pour *un chapeau de paille indigène le plus approchant possible des chapeaux de paille d'Italie.* N'ayant rien reçu sur cet objet, si intéressant pour l'industrie nationale, il le remet au concours, et propose :

Une médaille d'or de la valeur de 200 francs, à décerner à celui qui présentera un chapeau de paille fabriqué dans le pays, et pouvant rivaliser avec ceux d'Italie. Le chapeau doit être accompagné de certificats de l'autorité locale, constatant qu'il a été confectionné en Belgique, avec de la paille indigène.

Comité d'Agriculture et d'Économie Rurale.

Le comité n'a reçu qu'un seul mémoire en réponse à la question proposée depuis deux ans : *Sur le mode d'assolement le plus favorable dans la culture d'une ferme, 1° en Hesbaye ; 2° en Condroz ; et sur la meilleure proportion des prairies artificielles et naturelles*

avec les champs ensemencés en céréales, tant sous le rapport du profit immédiat, que sous le rapport de l'amélioration du terrain.

Ce mémoire est trop incomplet sur tous les points pour obtenir le prix. Le comité jugeant d'ailleurs, après une expérience de deux années, qu'il ne peut guère obtenir de résultats plus avantageux en maintenant cette question, la retire du concours, et y substitue la suivante, pour laquelle il propose une médaille d'or de 200 francs : *Décrire les espèces de pommes de terre :*

1° *Les plus nutritives pour les hommes et pour les bestiaux ;*

2° *Les plus propres à être manipulées avec le pain, en indiquant la proportion et le mode de manipulation.*

3° *Quelle est la pomme de terre dont les propriétés conviennent plus particulèrement à la distillation ?*

4° *Indiquer principalement les espèces qui réunissent plusieurs des qualités précédentes, et qui sont en même tems les plus productives.*

L'auteur présentera quelques observations rapides, fondées sur l'expérience, sur les quatre points ci-dessus énoncés, et sur la culture en grand, ainsi que sur le mode de planter, biner, buter et de récolter à la charrue ; et il déterminera la différence, pour le produit de cette culture, avec celle à la béche ou à la houe. Il terminera par une courte dissertation sur les propriétés de chacune des espèces indiquées ; sur leur différence par rapport aux principes constituans et à l'usage qu'on peut en faire.

Les réponses à toutes les questions devront être adressées, franc de port, au Secrétaire-général de la Société, avant le 1^er^ Octobre 1824, terme de rigueur.

Les discours, pièces de vers ou mémoires, seront

écrits en langue française. Les concurrens se conformeront d'ailleurs aux usages académiques.

SOCIÉTÉ DE RHÉTORIQUE A YPRES.

La société invite, par un programme, les sociétés et les amateurs qui s'adonnent à la poésie, à l'art théâtral et à la belle écriture, à une séance publique et solennelle de concours, qu'elle tiendra dans sa salle ordinaire, le dimanche 1^r^ Août prochain; elle y adjugera divers prix, savoir :

1° Pour l'éloge, en langue nationale, de *Charles* I^r^, nommé *le bon*, comte de Flandres, considéré comme père du peuple et comme victime de la rage de ses sujets, en cent vers alexandrins, *ni plus ni moins:* 1^er^ prix une décoration dorée (*borst sieraed*), 2^me^ une médaille d'argent;

2° Pour un chant ou ode, en six couplets ou strophes de huit vers, ayant pour sujet le sort (la fatalité): 1^er^ prix une médaille dorée, 2^me^ une médaille d'argent;

3° Pour la meilleure déclamation d'une scène de tragédie, insérée dans le programme: 1^er^ prix une décoration dorée, 2^me^ une médaille d'argent;

Pour la plus belle pièce d'écriture, contenant au moins 60 vers alexandrins, au choix de l'écrivain, sur papier de 75 - 45 centimètres: 1^er^ prix une médaille dorée, 2^me^ une décoration d'argent;

5° Pour la meilleure réponse improvisée à une question à proposer: une médaille d'argent;

6° A la société qui se sera rendue au concours dans la plus belle tenue: une médaille dorée.

Les pièces pour les concours de poésie et de belle écriture, doivent être adressées, franc de port, les premières avant le 15, et les secondes avant le 25 Juillet, au secrétaire de la société.

Les prix ne seront pas adjugés aux concurrens, membres de la société d'Ypres ou habitans de la même ville; ni à ceux qui, dans leurs compositions se seront permis des plagiats.

EXPOSITION DES PLANTES A UTRECHT.

La section de la Société Économique des Pays-Bas, qui siége à Utrecht, y ouvrira cette année, pour la première fois, un salon d'exposition de plantes, dans la grande orangerie du jardin de l'université.

Les conditions du programme sont, en tout, les mêmes que celles de l'exposition d'Harlem (Voyez 11 et 12 livr., année 1823-1824, pag. 463).

Le salon sera ouvert les 22, 23, 25, 26 et 27 Juin; et les médailles seront adjugées le 24.

Les envois des plantes devront être annoncés avant le 12; les listes de leurs noms être rentrées avant le 17 et les plantes être parvenues, franc de port, au local de l'exposition le 19 Juin, à midi (1).

---

(1) Les envois, demandes de renseignemens, etc. seront adressés à l'un des membres d'une commission, composée de MM. *A. Numan*, *D. J. C. Fremery*, *J. Van Nes*, *J. Van Klinkenberg* et *D. Vander Star*, tous à Utrecht.

VARIÉTÉS.

Dissertation sur l'air atmosphérique et son influence sur l'économie animale, par le chev. J. Rom. Louis de Kirckhoff, *membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes de l'Europe.*

Cette dissertation n'est point un ouvrage composé *ex professo* par l'auteur, pour augmenter le domaine de la science, mais une simple thèse qu'il a dû soutenir en 1811, à l'école de médecine de Strasbourg, pour y obtenir le titre de Docteur, et il n'aurait pas songé à la remettre sous les yeux du public, si deux éditions successives, promptement épuisées, ne l'avaient averti qu'elle pouvait être de quelque utilité. En effet, des traités complets, où la matière serait approfondie, rendraient peut-être moins de services et seraient à coup sûr moins agréables à la masse des lecteurs, que cette rapide analyse éminemment propre à populariser les connaissances acquises jusqu'à ce jour sur un des points les plus importans de la physique. Tous les journaux scientifiques se sont empressés d'en faire l'éloge; tous en ont remarqué l'ordre, la précision et la clarté, et nous nous faisons un devoir de joindre notre suffrage à celui de tant de juges éclairés.

L'auteur partage son sujet en quatre sections : dans la première il parle des qualités physiques et chimiques de l'air atmosphérique :

Dans la seconde il traite de l'influence de l'air sur les propriétés vitales et sur leurs fonctions :

Dans la troisième il considère l'air sous le rapport de l'hygiène et de la pathologie :

Dans la quatrième il est question de ses propriétés appliquées à la guérison des maladies.

Ce n'est point, nous le répétons, un ouvrage où les savans aient quelque chose à apprendre; M. de Kirckhoff, dans une thèse de pure formalité, n'a pas dû se proposer un but si élevé, mais s'il ne s'est point placé, par cette composition, au rang des Lavoisier et des Biot, il a du moins offert un modèle à tous ceux qui, dans le même cas, ont besoin de donner un *specimen*, avant d'être admis au *Doctorat*.

M. le Cocq, de Tournay, a fait paraître le 3me cahier de sa *Petite Géographie des enfans*. Nous ne pouvons trop applaudir à son zèle pour l'enseignement primaire, qu'il surveille dans son district avec tant de succès. Les livres élémentaires qu'il publie, destinés au plus jeune âge, sont les plus propres que nous connaissions, à inspirer aux enfans le respect de la religion, l'amour du roi et le dévouement à la patrie; c'est l'effet que produit particulièrement *sa cinquième leçon*, où, voulant initier son jeune élève aux premières connaissances de la carte géographique, il le fait débuter, comme de raison, par le Royaume des Pays-Bas. Le tableau, quelqu'abrégé qu'il soit, qu'il trace de la situation du royaume, de son gouvernement, de ses productions, de son commerce, du caractère et du courage de ses habitans, ne peut manquer de laisser dans l'esprit des enfans, de généreuses impressions qui ne s'effaceront jamais. La Hollande, jusqu'ici, était le pays de l'Europe où les livres pour les écoles du premier degré, étaient le plus philosophiquement écrits. On se rappelle l'étonnement des inspecteurs Noël et Cuvier, quand ils purent s'instruire par eux-mêmes de l'état florissant de l'éducation élémentaire dans ce pays. Si

M. le Cocq persévère, comme on n'en peut douter, dans la tâche honorable qu'il s'impose, et s'il trouve des imitateurs chez ses voisins, bientôt le midi de la Belgique ne le cédera plus, sous ce rapport, aux provinces septentrionales, et sa Majesté sera parvenue à l'accomplissement de l'un des vœux les plus chers à son cœur paternel, celui de voir l'instruction répandue également dans toutes les provinces et dans toutes les classes de son Royaume.

M. le comte de Hogendorp vient de publier le 8me volume de son excellent ouvrage, intitulé: *Bijdragen tot huishouding van staat in het Koningrijk der Nederlanden, verzameld ten diensten der Staten-generaal.* C'est un recueil où l'auteur rassemble une foule de mémoires, de discussions, de discours précieux, la plupart composés par lui, sur toutes les parties de l'économie politique, loi fondamentale, codes, justice, culte, instruction, finances, commerce, colonies, etc. etc. Nous entrerons plus tard dans un détail circonstancié de toutes les parties dont se compose cet important recueil. On rend compte tous les jours de petites épîtres, de petites dissertations qui le méritent sans doute; mais ce n'est pas une raison pour laisser dans l'oubli des ouvrages qui honorent la nation. M. le comte de Hogendorp a pris sa place parmi les hommes d'état de l'Europe. Nous tâcherons de donner un aperçu de ses opinions, de son système économique.

S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas, pendant son séjour à Naples, visita l'atelier du peintre *van Hanselaere*, qui venait de mettre la dernière touche au portrait en pied du Prince de Cassero, ambassadeur de S. M. le Roi des Deux-Siciles à la cour de Madrid.

S. A. R. était accompagnée de M. Hamilton, ministre d'Angleterre ; le Prince témoigna à l'artiste la satisfaction que lui fesaient éprouver ses ouvrages et s'expliqua avec beaucoup d'affabilité sur tout ce qui avait fixé plus particulièrement son attention, dans le cours de son voyage ; les monumens sur-tout l'avaient le plus frappé d'étonnement et d'admiration.

On conçoit en effet combien ces débris de l'ancienne splendeur de Rome, ces palais, ces temples modernes, ces *Villas*, par leur contraste avec les masses informes qui couvrent le sol dans différentes parties du nord de l'Europe, auront dû faire de profondes et durables impressions sur un jeune Prince en qui le goût du beau est une qualité innée et dominante ; on conçoit combien ces chefs-d'œuvre de l'art ont dû alimenter et perfectionner ce goût dont la patrie attend un surcroît d'illustration. N'en doutons pas, la première influence s'en répandra sur le palais de La Haye qui s'élèvera sous les yeux de S. A. R. et lui fera prendre ce caractère de grandeur, cette noblesse de formes, ces belles proportions qui, chez un peuple civilisé, doivent distinguer les monumens publics et les habitations du chef de l'état et des membres de sa famille. C'est en quelque sorte un devoir de faire contribuer ces monumens à la gloire de la nation aux frais de laquelle ils s'élèvent.

Trop long-tems, les débris de la capitale des Césars n'inspirèrent qu'une stérile admiration ; on accourait de toutes parts pour leur rendre une espèce de culte ; on s'extasiait devant le tronc mutilé d'une colonne ; on en admirait les proportions ; on le mesurait dans les plus petits détails ; de retour sur le sol natal, on oubliait que, comme ces belles plantes exotiques qui font nos délices, les arts peuvent s'acclimater dans tous les pays ; on se replaçait dans l'ancienne routine ; on

entassait à grands frais, des pierres sur des pierres, et on élevait des monumens qui n'avaient de remarquable que le mauvais goût, et ne méritaient ni les regards de l'étranger, ni l'attention de la postérité. Ce n'est pas ainsi que notre Prince a voyagé, à Rome et dans la classique Italie; ce ne seront pas ces tristes et stériles résultats que produira son voyage.

— La société *du bien public*, à Zwolle, s'occupe d'élever un monument à la mémoire de *Feith*, l'un de nos meilleurs écrivains en prose et en vers, mort dans cette ville, en Février dernier, âgé de 71 ans; les amis de la littérature et de la patrie applaudiront à cet acte de reconnaissance, et, pour notre part, nous tâcherons, dans un des prochains cahiers, de payer aussi notre tribut à la mémoire de ce grand poëte. Pour cela, nous n'aurons pas besoin de lui élever des statues; sa gloire est dans ses ouvrages; il nous suffira, pour l'honorer, de traduire fidèlement quelques-unes de ses pièces, où il a montré à la fois son caractère et son talent.

— Sa Majesté vient de faire don à l'Université de Gand, d'une somme de mille florins qui doivent être affectés à l'acquisition d'ouvrages provenant de la célèbre bibliothéque de *Jean Meerman*, dont la vente se fera à La Haye, le 8 Juin et jours suivans; on croit que cette munificence royale s'étend à plusieurs autres établissemens d'instruction.

— Pour répondre aux vœux des personnes qui s'adonnent aux Sciences Mathématiques, dont la culture est plus généralement répandue depuis la création des Athénées et des Universités dans la partie méridionale du Royaume, on a conçu le projet d'un journal, sous le nom de *Correspondance Mathématique*, dont le programme actuellement sous presse, sera inséré dans notre prochain cahier.

— Les deux montres d'or, que la Société royale d'Agriculture et de Botanique accorde annuellement, à l'occasion de la foire tenue au faubourg de la porte d'Anvers, à Gand, pour encourager l'amélioration de la race des chevaux et celle des bêtes-à-cornes, ont été, comme de coutume, adjugées, dans la matinée du 10 Mai, par deux commissions composées de membres de la société.

Huit chevaux furent admis à concourir et la commission remarqua avec plaisir qu'aucun individu de ce nombre n'était inférieur à ceux qui obtinrent les prix aux concours précédens. Les suffrages furent nécessairement partagés, mais la majorité désigna le cheval du nommé *Jacques Steyaert*, cultivateur à Everghem, et la montre d'or lui fut adjugée.

L'autre concours n'offrit pas moins de preuves du bon effet que produisent les efforts de la société; parmi sept vaches, qui toutes pouvaient mériter le prix, il s'en trouvait, encore cette fois, trois du cultivateur *Lièvin Moens*, de Wondelghem, qui n'étaient pas inférieures en perfection à celle qui remporta le prix l'année dernière; cependant elles n'ont pu soutenir la concurrence, et même, selon l'opinion de la commission, celle des trois qui eût dû être préférée, n'eût obtenu qu'un second accessit, s'il y en avait eu à décerner. La montre d'or fut adjugée à *Bernard Vereeke*, aussi d'Everghem.

— De tems immémorial, le corps des bouchers à Gand, décerne annuellement, d'après le jugement d'un jury nommé parmi ses membres, des couronnes d'honneur à chacun des bouchers qui exposent, le vendredi saint, les plus belles pièces de viandes de bœuf, de veau et d'agneau. Il y a trois ans que la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, résolut de tirer parti de cette circonstance pour perfectionner une branche importante de l'agriculture: l'art d'engraisser le bétail. Elle

savait que, pour y obtenir de grands succès, c'est-à-dire, pour obtenir des viandes de la meilleure qualité, trois connaissances sont essentiellement nécessaires: celle de l'état et de la constitution de l'animal destiné à l'engrais; celle de le préparer à l'engrais par un régime et des nourritures assortis au but, et enfin, celle d'en diriger le régime et d'assortir, de préparer et de rationner les nourritures pendant la durée de l'engrais. Il est partout très-rare de trouver la réunion de ces trois connaissances, mais on la rencontrait parmi des cultivateurs des environs de Gand, et la société voulut la généraliser le plus possible; pour y réussir, elle décida que tous les ans, une commission nommée parmi ses membres, se rendrait aux boucheries pour être présente à la solennité de la distribution des couronnes, et décerner des prix aux cultivateurs qui ont élevé et engraissé les animaux dont les viandes sont couronnées, savoir: une montre d'or pour la bête-à-corne; une tabatière d'argent pour le veau, et une houlette d'argent pour l'agneau. Déjà, dès l'année dernière, l'effet de l'émulation que ces prix avaient fait naître, était remarquable; mais cette année, il était réellement étonnant; la commission, en recueillant l'opinion des bouchers et en faisant elle-même une inspection générale, s'est convaincue que nulle part peut-être, on ne réussirait à réunir une collection de viandes aussi parfaites que celle qu'elle a eue sous les yeux; le succès qu'obtient cette mesure de la société, se prouve et se caractérise par cette expression d'un des plus experts parmi les bouchers: « il n'y a pas moins ici que 6 à 8 bêtes qui eussent » obtenu la préférence sur celles que nous couronnions il » y a 3, 4 à 5 ans." La montre a été adjugée à *N. de Moerlooze*, de Destelberge. La tabatière à *J. van Peteghem*, de Laerne, et la houlette à *J. Cornelis*, de Wondelghem.

EXTRAIT

D'une notice historique et critique sur Antonello de Messine, *peintre italien, qui vint en Flandre pour apprendre de* Jean van Eyck *la méthode de peindre à l'huile. Traduite de l'italien et lue à la société royale des beaux-arts de Gand.*

La vie et les ouvrages d'Antonello de Messine tiennent de trop près à l'histoire de la renaissance des arts dans la Flandre, pour ne pas faire connaître, par la voie du *Messager*, la notice publiée sur cet artiste, par le savant Thomas Puccini, conservateur des archives diplomatiques, des bibliothèques et du musée impérial à Florence (1). Nous y ajouterons quelques notes sur ce que nous avons pu recueillir dans ce pays sur les ouvrages de ce peintre, sur l'époque de son séjour dans la Flandre et sur quelques autres artistes de ce tems.

» D'après Vasari, le plus ancien historien des peintres italiens, Antonello naquit à Messine, étudia pendant plusieurs années à Rome et vint delà à Palerme, où il fit plusieurs ouvrages; ensuite il retourna dans sa patrie et y confirma l'opinion qu'on avait de son talent. Ayant vu, à Naples, le tableau peint à l'huile par Jean de Bruges, envoyé au roi Alphonse comme une

(1) Memorie istorico-critiche di Antonello degli Antonj pittore Messinese compilate dal Cav. Tommaso Puccini, conservatore degli stabilimenti delle arti, etc. Firenze, 1809. Ouvrage dédié à M. Jacq. Morelli, conservateur de la bibliothèque de St. Marc à Venise, à qui nous devons des notes curieuses sur les anciens peintres dans sa notice d'un anonyme.

» Gallo, dans les annales de Messine, répète aussi les mêmes faits ; il y ajoute seulement que le père d'Antonello fut de Pistoie, et qu'il naquit en l'an 1447 ; il se fonde sur les mémoires d'un certain Susino, conservés inédits à Messine sa patrie, où, sur la fin du XVII^me^ siècle, il n'était qu'un peintre médiocre, mais habile dans la connaissance et la restauration des anciennes peintures.

» En l'an 1792, Philippe Hackert, célèbre paysagiste prussien, au service de S. M. le Roi des Deux-Siciles, publia à Naples les mémoires des peintres Messinais, écrits par Gaetano Grano, homme très-instruit dans l'histoire des arts. On y lit, relativement à Antonello, quelques notices sur ses ancêtres, parmi lesquels il compte : un Antonio d'Antonio dont on voit encore, dans la cathédrale de Messine, un tableau représentant *S. Placide martyr,* avec le nom du peintre et l'année 1262 ; un Jacobello d'Antonio, qui peignit, dans l'église de S. Dominique de la même ville, *S. Thomas d'Aquin au milieu des docteurs ;* un Salvatore d'Antonio, père de notre Antonello, peintre lui-même, qui fit un tableau représentant *Saint François stigmatisé.* Toutes ces notices donnent peu de crédit à l'opinion de Gallo, qui veut que le père d'Antonello ait été de Pistoie. L'auteur de ces mémoires combat, sans en indiquer une autre, l'époque de 1447, assignée par Gallo à la naissance d'Antonello.

» Les écrivains ont mentionné beaucoup d'ouvrages d'Antonello, mais on en voit très-peu de nos jours. Vasari nous assure qu'il exécuta plusieurs ouvrages à Palerme. Pendant le séjour de deux ans et demi que j'ai fait dans cette ville, je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer un tableau qu'on pût assurer être sorti de son pinceau. Maurolico, dans l'abrégé latin de ses

notices siciliennes (1), rapporte qu'il y avait à Palerme un tableau d'Antonello, représentant *un vieillard et une vieille qui se provoquent à rire.* Vincenzio Auria, dans son *Gagino redivivo* (2), dit que dans la même ville, dans la maison Alliata connue aujourd'hui sous le nom de Princes de Villafranca, on voyait un *Ecce Homo*, avec l'inscription: *Antonellus de Messina me fecit*, 1470. Sampieri, dans sa *Messina illustrata* (3), fait mention de deux grands ouvrages qui existaient de son tems à Messine; l'un dans l'église *del Carmine*, l'autre dans celle dite *Matrice*, représentant: le premier *la mort* et l'autre *l'assomption de la Vierge.* Ces deux tableaux doivent avoir péri ou bien avoir été transportés ailleurs; car Grano, dans ses mémoires, nous assure que pour le présent, il ne reste à Messine que douze petits tableaux d'Antonello placés autour de l'image de Notre Dame en mosaïque antique, dans le monastère de S. Grégoire, où, si l'on doit ajouter foi au journal des lettrés imprimé à Rome en 1755, on voyait encore un autre tableau, qui représentait *la Vierge assise tenant son fils contre le sein*, et portant son nom avec la date de 1473. Après son retour de la Flandre, poursuit Vasari, il fit, pour l'église de Saint Cassiano à Venise où il avait choisi son domicile, un grand tableau qui réussit parfaitement, autant pour le dessin que pour le coloris, et qui fut très-estimé. M. Jacq. Morelli, dans une de ses notes sur un anonyme (4), nous démontre que ce tableau, à l'époque de 1475, était déjà peint et placé dans l'église pour laquelle il fut destiné, mais

(1) Messina, 1562. pag. 186.
(2) Palermo, 1698. pag. 17.
(3) Tom. I. page 672.
(4) Bassano, 1800. in-8.

qu'il ne s'y trouve plus. Beaucoup d'autres tableaux étaient répandus, au tems de Vasari, dans les maisons de gentilhommes vénitiens; entr'autres deux portraits, l'un de M. Alvise Pasqualino, l'autre de M. Michele Vianello, portant la date de 1475; deux autres portant le nom de l'auteur étaient restés à Venise jusqu'aux derniers tems: l'un (avec la date 1478) décrit par Zannetti, dans la maison Vitturi (1), l'autre (avec la date 1474) par l'abbé Lanzi, dans la maison Martinengo (2); ils ont subi le sort commun à la majeure partie de nos beaux monumens, celui d'être échangés contre des guinées; le premier l'avait été en 1779, le second le fut en 1801, lord Hamilton de Douglas l'ayant acquis de Jean-Marie Sasso. Je dois à la politesse de M. Jacq. Morelli, une épreuve de ce portrait que le vendeur a fait graver, pour conserver en Italie la mémoire d'un ouvrage digne (comme il le dit) du meilleur artiste de ce tems. *Un Christ soutenu par des anges*, figures un peu moins grandes que nature, et avec le nom de l'auteur, était dès le XVI^me^ siècle conservé dans le conseil des Dix; il a été, depuis peu d'années, dérobé par un inconnu, certainement d'une toute autre opinion que le président Des Brosses, lequel, dans ses lettres sur l'Italie (3), dit: *qu'il était d'une mauvaise, grossière et antique manière.* Ridolfi, outre un tableau représentant *la Vierge accompagnée de quatre Saints*, qui fut envoyé à Anvers par Jean van Veerle, ajoute au catalogue d'Antonello *une Vierge*, peinte pour Cathérine Cornara, Reine de Cypre, et qui se conserve encore dans la maison Avogadra à Trévise, comme le rapporte le père Fre-

(1) Page 21.

(2) Storia pittorica d'Italia, Bassano, 1795. tom. II. pag. 1.

(3) Tom. I. page 268.

derici dans ses mémoires de Trévise (1); dans l'église de S. Nicolas de la même ville, deux hommes armés à l'antique, peints à fresque aux côtés d'un personnage de la maison Oniga, dont l'épitaphe est rapportée par Bartolomé Burchelati (2), et citée par Morelli (3); un tableau pour l'église de S. Julien à Venise; *une Madone* pour les *Contarini*, et finalement un *S. Christophe* pour la maison Zanne di Piazza, peut-être le même qu'il a peint pour S. Julien; nous apprenons en effet, par Sansovino, que ce tableau représentait le même sujet, et, qu'au tems de Ridolfi, il était déjà enlevé. Mais tous ces ouvrages, excepté les deux qui sont à Trévise, périrent ou sont présentement inconnus en Italie. Il en est de même du *Christ mort, accompagné des Maries*, peint pour la confrérie de la sainte Trinité à Venise, et cité par Marc Boschini, dans ses mémoires sur la peinture vénitienne (4). En effet, Zannetti, dans sa nouvelle édition des œuvres de Boschini (5), dit que ce tableau n'existait plus de son tems dans cette confrérie. Le même Boschini, dans un autre ouvrage, intitulé : *Carta del navegar pittoresco* (6), indique parmi plusieurs peintures existantes à Venise chez le baron Ottavio Tassi, un tableau de notre Antonello, représentant *la Vierge avec un livre devant elle*; peut-être est-ce le même tableau qui, peint à l'huile sur bois, mal conservé et portant l'inscription: *Antonellus Mesanus pinsit*, resta à Venise entassé avec plusieurs autres, comme je viens de l'apprendre par l'abbé Morelli, qui le juge d'une mauvaise exécution.

(1) Tom. I. page 226.
(2) Hist. Tarvis, page 323.
(3) Page 190.
(4) Venezia, 1644. page 253.
(5) Venezia, 1733.
(6) Venezia, 1666. pag. 324.

Lambert Gori possédait le tableau peint par Antonello pour Bernard Vecchietti, florentin; mais, à la fin de ses jours, lorsque j'écrivis ces mémoires dans Palerme, n'ayant pas de quoi suppléer aux besoins de sa décrépitude, il fut contraint de s'en défaire et d'en priver sa patrie, en le vendant à un ultramontain inconnu de nom et de nation. Dans ce tableau sont représentés deux bustes de grandeur naturelle; et, parce que l'un est vêtu de l'habit de S. François, et l'autre de l'habit de chanoine de S. Jean de Latran, Vasari croit (1) que le premier est le portrait de S. François, et le second celui de S. Dominique. Cette peinture ne pouvait pas se soutenir à côté d'un autre portrait d'homme que le marquis Hausse, mon respectable ami, me montra à Palerme et qu'il croit être peint par Antonello; Andres, célèbre restaurateur d'anciennes peintures, qui l'a confronté avec un autre tableau qui m'est inconnu, du même maître, est de la même opinion; la date de 1474, qu'on y lit, mais cependant pas très-distinctement dans le dernier chiffre, le stile et la physionomie, qui approchent beaucoup de l'école vénitienne, ne lui laissent pas de doute; cependant, l'absence du nom qu'Antonello avait l'usage d'y marquer, la dégradation délicate du clair-obscur qui y donne tant de moëlleux et de relief, peuvent nous faire soupçonner que ce tableau appartient à un autre peintre plus méritant que lui. En effet, quoique Antonello fût très-habile dans son art, on ne peut pas dire cependant qu'il ait brillé au-dessus de ses contemporains; au contraire je ne crois pas que ses ouvrages puissent soutenir la comparaison avec ceux que Masaccio avait peints antérieurement dans la chapelle

(1) Tome II. page 68. edit. Livornese.

del Carmine, ni avec ceux que ses contemporains, frère Philippe Lippi, le Pollajolo et le Ghirlandajo ont faits à Florence, le Mantegna à Mantoue, et Bellino à Venise. Je ne me suis déterminé à écrire la vie d'Antonello, que pour examiner s'il a ou non mérité la gloire d'avoir découvert ou du moins d'avoir montré le premier à l'Italie la parfaite méthode de peindre à l'huile; méthode extraordinairement favorable aux arts, puisqu'elle donnait plus de beauté et de consistance à la peinture, et qu'elle vint très-à-propos, dans un tems où partout les arts touchaient à leur plus grande perfection.

» Pour procéder avec ordre, je tâcherai de rapporter les divers sentimens des auteurs qui, avant moi, ont écrit sur le même sujet; j'examinerai leur autorité, leurs preuves, leurs documens; j'essaierai de concilier les époques des faits, et m'estimerai heureux si par mes recherches je parviens à écarter toute équivoque et toute invraisemblance.

» Les écrivains émettent trois opinions sur l'invention de la peinture à l'huile: les uns l'attribuent à Jean van Eyck, les autres en donnent la gloire à Antonello lui-même, et il y en a qui en font remonter l'origine à un tems plus reculé. Parmi les premiers, outre Vasari, Ridolfi, Gallo et Grano déjà cités, on doit compter Borghini, dans son livre intitulé *Il Riposo* (1); Baldinucci dans la vie de Cennino di Drea Cennini; Golnizio dans son livre intitulé: *Ulysses Belgico-Gallus* (2) et le baron de Budberg qui, dans un de ses

(1) Firenze, 1584. in-8. p. 13. (2) Lugd.-Bat., 1631. p. 15. Golnizio rapporte, dans cet ouvrage, que Michel Ange Buonarotti, dont il prend le nom pour celui de deux différens peintres, a fait un séjour à Bruges. Sans ajouter foi à ce passage, nous rappelons par occasion, qu'on conserve dans l'église de

opuscules imprimé à Göttingue et mentionné dans *L'esprit des journaux* (1), démontre qu'avant Jean van Eyck, la peinture à l'huile n'était en usage que dans des espaces sans ornemens et sans figures. Deux éclatans témoignages en sont rapportés par Dominique Lampsonio, brugeois, poëte et peintre, et par l'auteur du *Panégyrique de la Flandre;* le premier dans l'ouvrage ayant pour titre: *Elogia in effigies pictorum celebrium Germaniae inferioris* (2), où se lisent les vers latins rapportés aussi dans la biographie des peintres flamands de Van Mander (3); le second dans le livre intitulé: *Brugensis collegii societatis Jesu judicium panegyricum quadrimembris Flandriae, praestetne Flandria militiâ, opibus, politiâ, religione* (4), rapporté par Antoine Sanderus dans la *Flandria illustrata* (5). Deschamps dans la vie des peintres flamands, Pilkington, auteur de l'abécédaire anglais, L'Aglietti, dans le journal vénitien (6), Lanzi, dans son histoire pittoresque d'Italie, à l'article de l'école Florentine (7), sont tous d'accord avec Vasari qui le premier a émis cette opinion.

Notre Dame à Bruges, une figure en marbre représentant la Vierge avec l'enfant Jésus, attribuée généralement à Michel-Ange. Ce beau monument a fait partie des objets d'art enlevés à la Flandre, et rendus, en 1815, par le Gouvernement Français.

L. D. B.

(1) Mois d'Octobre 1792, page 417.

(2) Antverpiae, 1572. in-4.

(3) Amsterdam, 1764. 2 vol. in-8. tom. 1. pag. 29.

(4) Bruges, 1605.

(5) Coloniae, 1641. tom. I. p. 6.

Nous avons omis les citations, extraites des auteurs de ce pays, parce que leurs ouvrages sont suffisamment connus des amateurs, et qu'on peut les consulter dans les bibliothèques publiques.

L. D. B.

(6) Au mois de Décembre 1793.

(7) Tom. I. p. 57.

» Parmi ceux qui donnent la gloire de cette invention à Antonello, on compte: Sansovino, dans sa description de Venise (1); Buonfiglio Costanzo, dans sa description de Messine (2), où il nomme Antonello le premier inventeur du coloris à l'huile, et Diego Saavedra Fassardo, dans la république littéraire, liv. 17 de la traduction espagnole imprimée à Pise en 1767, où on lit qu'Antonello inventa l'huile avec laquelle les peintures deviennent éternelles.

» Dans le nombre de ceux qui font remonter cette invention à une époque plus reculée, doivent être mentionnés: Malvasia, dans sa *Felsina Pittrice* (3), lequel, d'accord avec le peintre Tiarini, examina les peintures faites à Boulogne par Lippo Dalmasio dans l'année 1407, et les trouva peintes à l'huile, tant sur le mur que sur le bois. Il vit également du même peintre, dans l'église de S. Maria di Borgo, un tableau peint de cette manière en l'an 1376. Dominici, dans la vie des peintres napolitains (4), cite plusieurs tableaux peints à l'huile à Naples, vers la fin du XIII^me^ et dans le XIV^me^ siècle; il rapporte, au tom. 3. page 63, ce passage de l'ouvrage inédit du chev. Massimo, peintre: »Qu'à Naples, » bien avant l'époque citée par Vasari, on avait peint » à l'huile", ajoutant: » qu'il avait lu dans quelque » mémoire qu'Antonello apprit cette méthode de Co- » lantonio del Fiore, son maître, et, qu'étant passé en » Flandre, il l'enseigna à Jean de Bruges; parce qu'en » Flandre on peignait à l'huile comme en Italie, mais » qu'on n'en faisait pas un bon usage, ainsi qu'il arrive

(1) Page 75. (2) Venezia, 1606. in-4. pag. 54.
(3) Tom. I. page 27.
(4) Tom. I. pag. 16, 66, 73, 80.

» aux peintres qui, sans pratique, se mêlent de peindre à fresque; que le tableau de Jean van Eyck, » offert au Roi de Naples, n'était un bel ouvrage que » parce qu'il avait été repeint en grande partie par » un peintre napolitain et ses élèves, etc." (1)

» Lessing, bibliothécaire du prince de Brunswick, combat, dans une de ses dissertations, ceux qui attribuent cette invention à Jean et à Antonello; il produit un manuscrit (2) de la bibliothèque de Wolfenbuttel, dans lequel l'auteur, un certain Théophile qui vivait dans le dixième ou onzième siècle, enseigna la méthode de mêler les couleurs avec l'huile; et les éditeurs continuateurs de l'anthologie romaine, en parlant de cet ouvrage (3), se déclarent en faveur de l'auteur contre l'opinion de Vasari. Chrétien de Mechel, dans le catalogue de la galerie impériale de Vienne (4), décrit un tableau peint à l'huile par Thomas de Mutina, portant la date de 1297. Signorelli, dans l'ouvrage intitulé: *Cultura delle due Sicilie* (5), soutient que le tableau de *S. Jérôme* et celui de Colantonio del Fiore,

(1) Ce passage ne mérite pas d'être refuté, quoique, plus loin, l'auteur de cette notice ait cru nécessaire de le faire; y a-t-il, en effet, quelque chose de plus ridicule que d'envoyer Antonello en Flandre pour enseigner aux Van Eyck un art qu'ils exerçaient déjà avant la naissance du peintre Messinien à un degré de perfection qu'on n'a pas encore surpassé? Cela prouve seulement qu'en Italie aussi bien qu'en Allemagne, il s'est trouvé des *ultra patriotes*, qui, non contens de mal interpréter des passages d'anciens auteurs qui donnaient quelque légère idée de l'emploi de l'huile dans les couleurs, se sont plus encore à en inventer pour ravir à la Flandre l'honneur d'avoir opéré une révolution aussi utile dans le domaine des arts. L. D. B.

(2) On trouve aussi un exemplaire de ce manuscrit à la bibliothèque royale à Paris, sous le n° 6741.

(3) Anno 1775, n° 7. tom. II. page 49.

(4) Vienne, 1783. in-8.

(5) Tom. III. pag. 171.

dans S. Maria la Nuova, furent peints à l'huile. Heinecken, dans son idée générale d'une collection complette d'estampes, dit qu'il y a de fortes raisons de croire qu'en Allemagne, on peignait à l'huile avant le tems de Jean de Bruges, et il cite un certain Richter qui avait fait beaucoup de découvertes sur cet article, mais dont les papiers furent après sa mort malheureusement dispersés dans la dernière guerre de Saxe.

» Pour peu qu'on soumette ces trois opinions aux loix de la saine critique, je crois qu'il n'y a pas à hésiter un moment pour exclure, comme tout à fait inadmissible, celle qui attribue l'invention à Antonello.

» Ainsi donc toute la question se réduit à savoir si, avant le tems de Jean van Eyck, on connaissait ou non, la parfaite méthode de peindre à l'huile, comme elle se pratique de nos jours? et, dans toute hypothèse, comment et d'où elle fut introduite en Italie? Je dirigerai mes recherches vers ces deux points de vue.

» Je crois que, dans tous les tems, dans toutes les écoles, les peintres n'ont pas été moins disposés à trouver les meilleures méthodes de peindre qu'à perfectionner l'invention, le coloris et le dessin de leurs peintures. Le savant baron Vernazza donna, dans le journal de Pise de 1794, un document tiré des archives de Turin, d'où il paraîtrait qu'un certain Georgio d'Aquila, peintre Florentin au service du duc de Savoye, reçut, en 1325, 200 livres d'huile de noix *pour peindre* (ad pingendum) la chapelle ducale de Pinarolo et, parce que *non fuit sufficiens in pingendo*, (elle ne fut pas suffisante ou satisfaisante dans la peinture) on fit passer l'huile à la cuisine du duc. Ce document nous paraît prouver seulement que Georgio essaya de faire une expérience qui réussit mal et qu'il retourna à sa pre-

mière méthode, peut-être celle des cires et de l'huile éthérée, qui étaient en pratique dans l'école Florentine; en effet, on ne lit pas qu'il en ait demandé ou qu'on lui en ait fourni d'autre; ainsi le document produit par Vernazza, n'est d'aucune valeur quant à la priorité de l'invention de la peinture à l'huile.

» En 1437, Cennino di Drea Cennini, élève d'Ange Gaddi, a écrit un livre sur la peinture, qui se conserve inédit dans la bibliothèque Laurentienne (1), et où on lit un chapitre: *Sur la manière de travailler à l'huile sur mur, sur bois, sur fer et sur pierre;* mais les expériences et les préceptes de Cennino n'ont fourni à l'école Florentine qu'une simple étincelle de cette très-utile invention. Lanzi en attribue la cause à ce que l'huile de Cennino n'était pas bouillie comme celle dont se servit Jean de Bruges, ou à ce que la *Vierge accompagnée de plusieurs Saints*, peints par lui dans l'hôpital de S. Boniface, n'excitait pas l'admiration du public et n'éveillait pas la jalousie des artistes (2); mais c'est à tort: les peintres modernes se servent aussi de l'huile simple sans autre mélange; la nouvelle méthode de Cennino était imparfaite et ne pouvait servir qu'à un champ rouge, bleu ou verd (3), comme Vasari l'atteste dans la bio-

(1) Pheteo 78. cod. 24.

(2) Tom. I. page 61.

(3) L'usage de mettre des couleurs mêlées d'huile sur le bois, la pierre ou le fer, fut pratiquée en Flandre long-tems avant que les Van Eyck eussent inventé l'art d'employer ce mélange pour confectionner leurs tableaux. La nécessité de préserver contre l'humidité du climat les ouvrages en bois et les peintures exposées en plein air, fut peut-être un des principaux motifs pour lesquels cette méthode y était déjà généralement en usage, dans un tems où l'on ne s'occupait guère qu'à faire des essais dans le midi de l'Europe, où l'utilité en était moins reconnue. M. Scourion, secrétaire de la régence de Bruges, homme très-instruit et très-zélé,

graphie de Gaddi. Je lis dans la vie d'Antonello que, quelques années après la mort de Cennino, Baldovinetti, Pesello et autres artistes se réunissaient souvent,

---

qui, depuis nombre d'années, s'occupe avec une grande assiduité à feuilleter les archives de cette ville, et y a déjà trouvé nombre de documens très-curieux pour l'histoire du XIII^me^, XIV^me^ et XV^me^ siècles, nous a communiqué un extrait des comptes de la ville, de 1351 à 1352, dans lequel on lit, fol. 108, qu'un peintre nommé Jean van der Leye entreprit de décorer avec de l'or, de l'argent et toutes sortes de *couleurs à l'huile*, la chapelle de la maison située à Damme et appartenant à la ville de Bruges (*); ainsi que de mettre en noir et en or, le lion (les armes de Flandres sans doute qui sont d'or au lion rampant de sable) placé sur la façade de la nouvelle halle à Bruges (**).

On pourra remarquer ici qu'on parlait, en 1351, d'employer des couleurs à l'huile comme d'une pratique qui était, à cette époque et peut-être depuis bien long-tems, en plein usage en Flandres. On vient de lire, dans la notice, qu'en 1325, le peintre Georgio renvoia l'huile qu'il avait reçue pour peindre parce *qu'elle ne fut pas suffisante dans la peinture*; l'expression latine *non fuit sufficiens in pingendo*, dit exactement que, telle que le peintre l'avait essayée, elle n'avait pas été satisfaisante; c'est-à-dire, qu'il y avait manqué quelque chose, soit un apprêt, soit un mélange, que ni le peintre ni ceux qui le dirigeaient ne connaissaient pas. Dans ce sens, l'expression équivaut à un aveu formel qu'en 1325, un peintre florentin, travaillant pour le Duc de Savoie, ne connaissait aucun moyen de faire usage de l'huile pour mélanger les couleurs; c'est dire à-peu-près qu'à cette époque il en était de même dans toute l'Italie. Y avait-il, dans ce moment, à la cour du Duc de Savoye, quelqu'un qui avait vu l'emploi des couleurs à l'huile dans la Flandre, qui en avait vanté la beauté et la solidité, et avait ainsi suggéré l'idée d'en tenter l'imitation? Quoiqu'il en soit Georgio ne réussit pas, et comme si, dès lors, ce non-succès et le désir d'imiter le

(*) Jan van der Leye den schildere, van der capelle te stoffeerne ten Damme in der steden huus van Brugge, van goude van zelver en *allen maniere van olye waerwe* dier toe behoorde, en eenen weircman, van CXXV dach wercken up syn selve cost cij pont.

(**) Item den selve van ene lewe te bestoffeerne van sable (swart) ende van goude die staet ten ghevele van der nieuwer halle vj pont.

pour disputer sans fruit, sur la manière de rendre, dans leurs peintures, le coloris plus uni, plus luisant et plus solide; enfin dans la vie d'André del Castagno, il est dit que Domenico avait été appellé de Venise à Florence à cause de la nouvelle méthode qu'il possédait de peindre à l'huile. L'époque de 1437, où Cennino a écrit, montre donc les premières traces, et peut-être les premières tentatives de cet art en Toscane; mais nous devons confesser, que cet art est resté plusieurs années dans l'enfance, et qu'il a dû sa perfection à tout autre qu'à lui.

La suite dans un prochain cahier.

---

procédé flamand, n'avait pas cessé de tourmenter l'esprit des peintres italiens; on voit, un siècle plus tard, Cennino écrire un chapitre *ex professo* sur cette matière et réussir lui-même très-imparfaitement dans sa pratique; tandis qu'à la même époque, c'est-à-dire en 1437, les Van Eyck employaient déjà, depuis plusieurs années et dans la plus haute perfection, la méthode de peindre les tableaux à l'huile; et, ce qui est extrêmement frappant, c'est, comme on le verra tantôt dans la notice, que, bien plus tard, après la mort de Cennino, les peintres italiens se tourmentaient encore, et envain, pour rendre leurs couleurs à l'huile, unies et luisantes. Jusqu'alors il ne s'agissait encore que de la grosse peinture sur bois, etc. et il est à-peu-près évident que ce n'était que l'ancienne méthode flamande qu'on avait tant à cœur d'apprendre à imiter. Quelle profonde sensation ne dut donc pas faire, dans cette disposition des esprits en Italie, l'apparition à la cour de Naples d'un tableau peint à l'huile par Van Eyck avec la perfection qu'on lui connait généralement? A qu'elle immense distance de ce chef-d'œuvre ne devait-on pas s'y trouver? Le voyage d'Antonello en Flandre n'effaça cette distance que pour lui seul; l'assassinat de Domenico prouve combien la méthode des Van Eyck fut encore long-tems ignorée en Italie et quelle excessive importance on y mettait; tandis qu'une série de peintres plus ou moins célèbres de l'école flamande, atteste qu'à l'époque même de l'assasinat, cette méthode s'était déjà généralisée dans les Pays-Bas.

L. D. B.

DE WERKEN EN DAGEN VAN HESIODUS,

Naar het grieksch, in nederduitsche verzen gevolgd, door D. J. Van Lennep.

Adressé à la Société royale des Beaux-Arts de Gand, par l'auteur, membre correspondant de la société.

M. D. J. van Lennep s'occupe depuis plusieurs années d'un nouveau commentaire sur Hésiode. La meilleure édition que nous ayons de ce poëte, est devenue rare, et d'ailleurs n'a pas tout le mérite dont elle serait susceptible. M. van Lennep, à ce qu'on nous assure, ne tardera pas à faire jouir les Hellénistes du fruit de ses études; nous savons qu'il n'a rien négligé pour amener son travail au degré de perfection qu'il comporte, et qu'il a trouvé dans les manuscrits des principales bibliothèques de l'Europe, tous les moyens de vérifier et de corriger le texte de son auteur. Nous appelons de tous nos vœux l'achèvement et la publication de cet important ouvrage; en attendant, et comme pour nous donner un avant-goût du texte original, il vient d'en traduire une partie en vers hollandais. M. van Lennep n'est pas seulement un érudit versé dans les littératures anciennes, et capable d'enrichir de ses remarques les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome; auteur lui-même, il honore sa langue, comme ils ont honoré la leur; et, quand il traduit un poëte, c'est en poëte qu'il le traduit. Nous allons le montrer par quelques citations.

Hésiode débute par ces mots :

Μοῦσαι Πιερίηθεν ἀοιδῇσι κλείουσαι,
Δεῦτε Δι ἰπείσετε σφέτερον πατέρ ὑμνείουσαι.
Ὧ'ν τε διὰ βροτοὶ ἄνδρες ὁμῶς ἄφατοί τε φατοί τε
Ρ'ητοί τ' ἄρρητοι τε Διὸς μεγάλοιο ἵκητι.
Ρ'ῖα μὲν γὰρ βριάει, ῥέα δὲ βριάοντα χαλίπλει.
Ρ'ῖα δ' ἀρίζηλον μινύθει, καὶ ἄδηλον ἀέξει·
Ρ'ῖα δέ τ' ἰθύνει σκολιὸν, καὶ ἀγήνορα κάρφει
Ζεὺς ὑψιβρεμέτης, ὃς ὑπέρτατα δώματα ναίει.
Κλῦθι ἰδὼν ἀίων τε· δίκῃ δ' ἴθυνε θέμιστας
Τύνη· ἐγὼ δέ κε Πέρσῃ ἐτήτυμα μυθησαίμην.

Voici la traduction :

Muzen! die van uit de bosschen, waar 't Piërisch land op boogt,
Godenroem en heldenluister in uw statig lied verhoogt,
Muzen! komt; verheft uw' vader; zingt der goden vorst, Jupijn,
Hem, door wien de menschen roemrijk, of verracht en eerloos zijn.
Want, gezeten op de wolken, waar zijn vuist den bliksem schiet,
Wenkt hy, en die moedig praalden, zinken weg in duister niet.
Zwakken kleedt hij fluks met sterkte. Grootsch verschijnen zij
im 't licht.
Wie verdrukt heeft, wordt getuchtigd, waar Jupijn de vierschaar
rigt.
Ja, gy Almagt, treed ter vierschaar: dat geen moedwil 't regt
verkeer'!
Hoor ons, rigt ons, wijl ik Perses 't geen hem nut zij, kennen leer.

Ce passage démontre à lui seul, ce que nous avons dit plus haut, que M. van Lennep n'est point un interprète ordinaire. Hésiode, en effet, n'aurait pu s'exprimer autrement, s'il eût écrit en vers hollandais. Sa simplicité, qu'on admire avec raison, ne convient plus guères à nos idiômes modernes, et l'on ne saurait faire à M. Van Lennep un reproche bien grave, de s'être montré plus élégant, plus pompeux que son modèle. Cependant, pour offrir un point de comparaison à nos lecteurs, et

pour qu'on juge s'il n'y aurait pas moyen d'approcher davantage en français de la simplicité de l'original, nous joindrons ici la version à-peu-près littérale du même morceau ; nous ferons plus : nous y ajouterons l'imitation aussi fidèle qu'il nous sera possible, de la version hollandaise, considérée indépendamment du grec. Ce second essai, plus curieux que le premier, servira à faire voir comment le texte d'un auteur nécessairement altéré dans une copie, l'est encore plus dans la copie de la copie. Or, on sait combien d'auteurs originaux grecs ou latins, ne sont traduits, sur-tout en vers, que sur des copies en prose.

S'il nous avait fallu traduire en vers français le début d'Hésiode, nous aurions dit :

Nymphes de Piérie, amantes de la gloire,
Venez de votre père honorer la mémoire :
Montrez-nous les humains, grands ou privés d'appui,
Nobles ou sans ayeux, tous dépendant de lui ;
Car Jupiter, du haut des voûtes éternelles,
Régne, la foudre en main, sur les races mortelles :
Il donne, quand il veut, et reprend la grandeur :
Relève la faiblesse, éclipse la splendeur,
Redresse l'injustice, abaisse l'insolence.
Viens donc, ô Jupiter, toi dont la bienveillance
Nous voit et nous entend, viens écouter ma voix :
Viens soumettre la terre à d'équitables lois ;
Tandis qu'à la faveur d'un conseil salutaire,
Moi, vers la vérité je guiderai mon frère.

Si nous avions à rendre la version hollandaise, nous dirions :

Vous qui de Piérie habitant les bocages,
Aimez à célébrer, en vers mélodieux,
Les exploits des héros et la grandeur des dieux ;
Muses, à votre père apportez vos hommages :
Venez glorifier le souverain des cieux,
Lui par qui les humains, ou marchent radieux,
Ou rampent sans honneur, destinés aux outrages.
Car, la foudre à la main, assis sur les nuages,

Fronce-t-il le sourcil? aussitôt en tremblant,
Le mortel le plus fier tombe dans le néant;
Et le faible, à son tour, avec magnificence,
Apparaît, revêtu de force et de puissance.
Pour l'oppresseur, bientôt son châtiment est prêt,
Quand c'est à Jupiter à dicter son arrêt:
Oui, sur ton tribunal monte, pour son supplice;
Que nul crime, grand Dieu! n'échappe à ta justice.
Entends-nous, juge-nous, tandis que ma leçon
Va d'un frère imprudent éclairer la raison.

Ces imitations n'ont pas toute l'exactitude désirable; ce serait une étude trop longue; mais elles suffisent pour mettre notre pensée au jour.

Nous essayerons le même travail sur un second morceau. Hésiode s'adresse à son frère:

Σοὶ δ' ἐγὼ ἐσθλὰ νοέων ἠρίσω, μίγα νήπιε Πέρση.
Τὴν μέν τοι κακότητα καὶ ἰλαδὸν ἔστιν ἑλέσθαι
Ῥηϊδίως· ὁλίγη μὲν ὁδός, μάλα δ' ἐγγύθι ναίει·
Τῆς δ' ἀρετῆς ἱδρῶτα θεοὶ προπάροιθεν ἔθηκαν
Ἀθάνατοι, μακρὸς δὲ καὶ ὄρθιος ἦμος ἐπ' αὐτὴν,
Καὶ τραχὺς τὸ πρῶτον· ἐπὴν δ' ἐς ἄκρον ἵκηται,
Ῥηϊδίη δ' ἤπειτα πέλει, χαλεπὴ περ ἐοῦσα·
Οὗτος μὲν παναρίστος ὃς αὐτὸς πάντα νοήσει,
Φρασσάμενος τά κ' ἔπειτα καὶ ἐς τέλος ἦσιν ἀμείνω·
Ἐσθλὸς δ' αὖ κἀκεῖνος, ὃς εὖ εἰπόντι πίθηται.
Ὃς δέ κε μήτ' αὐτὸς νοέῃ, μήτ' ἄλλου ἀκούων
Ἐν θυμῷ βάλληται, ὅδ' αὖτ' ἀχρήϊος ἀνήρ.
Ἀλλὰ σύ γ' ἡμετέρης μεμνημένος αἰὲν ἐφετμῆς
Ἐργάζευ, Πέρση, δῖον γένος, ὄφρά σε λιμὸς
Ἐχθαίρῃ, φιλέῃ δὲ ἐυσθένεος Δημήτηρ
Ἁγνὴ, βιότου δὲ τεὴν πίμπλησι καλιήν.
Λιμὸς γάρ τοι πάμπαν ἀεργῷ σύμφορος ἀνδρὶ·
Τῷ δὲ θεοὶ νεμεσῶσι καὶ ἀνέρες, ὅς κεν ἀεργὸς
Ζώῃ, κηφήνεσσι κεθεύροις ἶκελος ὁρμὴν,
Οἵ τε μελισσάων κάματον τρύχουσιν ἀεργοὶ
Ἐσθόντες.

M. van Lennep, embellissant à son ordinaire, ce texte simple et d'une couleur antique, le traduit par ces vers dont personne ne contestera le nombre et l'harmonie :

Perses! 'k wil u 't beste raden; sla mijn woord niet in den wind.
Euvel op te doen bij hoopen is het reedste dat men vindt.
Rigt een mensch zijn' weg naar ondeugd: och hij is er, eer hij 't weet.
Maar om tot de deugd te komen, vergt Jupyn te voren, zweet.
Lang en moeilijk in 't bestijgen is den weg, die tot haar leidt.
Boven echter, voor wie opsteeg, is een effen baan bereid.
— 'K geef hem roem, die uit zich zelven weet wat nuttig is of schaadt:
Hem ook, die gevoegzaam luistert naar eens anders wijzen raad:
Maar die noch naar eigen kennis, zijn gedrag bestieren kan,
Noch iets leeren wil van and'ren, al te dwaas is zulk een man.
— Hoor dan, Perses, hoor mijn rede. Broeders les verdient geloof.
'K wil die les u steeds verhalen: arbeid, broeder, werk, en sloof:
Zoo wordt Ceres u genegen; honger schuwt voortaan uw huis,
En gij ziet het koren steig'ren in uw wel verzorgde kluis.
Is er iemand lui en ledig, billijk dat hem honger vindt.
Godendom en menschdom tevens zijn den luijaard ongezind.
Want hij zweemt in aard en zeden naar het hommelend gebroed,
Dat zich schaamt'loos in de korven met der byen arbeid voed.

Ce qui, en ne suivant que le hollandais, se rendrait à-peu-près comme il suit :

Je veux te diriger par de sages avis :
Que d'un mépris injuste ils ne soient pas suivis :
Il est aisé d'atteindre un but illégitime :
Un homme est-il entré dans le sentier du crime ?
Il touche au terme avant de s'en apercevoir.
A-t-il pris le chemin qui conduit au devoir ?
La sueur par les dieux en avant fut placée,
Et d'obstacles nombreux la route est hérissée;
Au sommet cependant, sur un sol plus uni
Bientôt il ne voit plus qu'un sentier applani.
J'estime le mortel dont l'heureuse prudence,
Sait du bien et du mal faire la différence :
J'estime encor celui dont la docilité

D'un avis salutaire aime la vérité ;
Mais l'homme qui, sans règle en l'art de se conduire,
Par les conseils d'autrui refuse de s'instruire,
Un tel homme est un fou, que le mépris attend.
Écoute donc, Persée, un avis important.
Au langage d'un frère, un frère doit se rendre;
Ce langage, jamais tu ne peux trop l'entendre:
Du travail, mon ami, des peines, des sueurs.
Ainsi Cérès sur toi répandra ses faveurs,
La faim prendra la fuite, et de tes blés superbes,
Tu verras sous ton toit s'amonceler les gerbes.
Le lâche qui languit dans un honteux loisir,
Mérite que la faim vienne un jour le saisir :
Il est haï des dieux, abhorré de la terre;
Semblable, pour l'instinct, au frelon téméraire
Qui, tout en bourdonnant, dans la ruche introduit,
Du travail de l'abeille y dévore le fruit.

D'après le grec seul, nous dirions :

Je te donne un conseil par la raison dicté.
Vers le mal aisément tout homme est emporté,
Un rapide sentier par le plaisir y mène;
Mais devant la vertu les dieux ont mis la peine.
Le chemin en est long, difficile à tenir ;
Ce n'est point sans sueur qu'on y peut parvenir,
Au sommet cependant, ce chemin si pénible,
S'abaisse et n'offre plus qu'une pente insensible.
On prise l'homme sage et par lui-même instruit,
Que dans tous ses projets la prudence conduit :
On prise encor celui dont le doute timide
Aime à prêter l'oreille aux avis d'un bon guide;
Mais l'insensé qu'irrite un conseil éclairé,
Vil fardeau de la terre, à l'opprobre est livré.
Pour toi, noble Persée, à ma voix sois docile:
Travaille, pour chasser la faim de ton asyle,
Pour mériter l'amour de l'auguste Cérès,
Et pour que des trésors de tes riches guérêts,
Ses mains en tes greniers entassent l'opulence ;
Car la faim suit de près la stupide indolence,
Et malheur, de la part des hommes et des dieux,
Au lâche qui, semblable au frelon odieux,

Convive parasite, à la ruche inutile,
Vient s'y nourrir du miel que l'abeille distille!

Nous ignorons ce qui peut résulter dans l'esprit de nos lecteurs du parallèle de ces différentes imitations: il nous semble qu'ils en devront conclure que M. Van Lennep mérite, comme traducteur et comme poëte, la haute réputation dont il jouit parmi nous; que sa version, s'il elle avait un défaut, n'aurait que celui d'être trop élégante; qu'à la vérité il ajoute quelque fois au texte et quelque fois en retranche; mais que cette espèce d'infidélité est la suite nécessaire de la différence des langues et du joug de la rime; que le traducteur français, qui a voulu éviter ces écueils, quoiqu'il n'eût à s'exercer que sur un petit nombre de vers, n'a pu lui-même s'en garantir: qu'il est donc à-peu-près démontré que rien n'est plus difficile que de traduire en vers modernes un poëte ancien; que c'est, comme quelqu'un l'a dit, un second enfantement plus laborieux que le premier, et que l'homme de lettres qui se livre à ce travail, doit se garder de ne le faire que sur des traductions. Que dirait-on, en effet, d'un dessinateur qui, pour nous reproduire la Phsyché de M. *Paelinck*, se contenterait d'en lithographier quelque gravure, au lieu d'aller puiser lui-même ses inspirations dans le modèle et de tremper, pour ainsi dire, ses crayons dans la palette du maître?

NOTICE

Sur une inscription placée au-dessus de la porte d'entrée de la citadelle de Trébizonde, par M. le colonel Rottiers, *membre de la société royale des beaux-arts.*

L'Empereur Justinien fit réparer Trébizonde, après que ses armées, sous le commandement du célèbre Bélizaire, eurent délivré des Persans, toutes les provinces du royaume des Lazes et de Trébizonde; l'inscription que l'on voit encore au-dessus de la porte qui conduit maintenant de la ville à la citadelle, rappelle cette circonstance. *Tournefort* en donne une version très-fautive; comme la pierre, incrustée dans le mur, y est enfoncée d'environ un demi pied, il n'en a pas vu les dernières lignes. Pour réparer cette omission, je suis monté au grenier de la boutique d'un fruitier arménien, en face de cette porte; et en soulevant un peu une espèce de tuile, afin de ne pas être aperçu des Turcs, j'ai pu copier exactement. Les caractères sont encore bien conservés; voici l'inscription en entier:

ЄΝ ΩΝΟΜΑΤΙ ΤΟΥ ΔЄCΠΟΤȣ ΗΜωΝ ΙΗCȣ
ΧΡΙCΤȣ ΚΑΙ ΘЄȣ ΗΜωΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡ ΚΑΙCΑΡ
ΦΛΑΒΙΟC ΙȣCΤΙΝΙΑΝΟC ΑΛΑΜΑΝΙΚΟC ΓΟΘΙΚΟC
ΦΡΑΓΚΙΚΟC ΓЄΡΜΑΝΙΚΟC ΑΝΤΙΚΟC ΠΑΡΘΙΚΟC
ΑΛΑΝΙΚΟC ΟΥΑΝΔΑΛΙΚΟC ΑΦΡΙΚΟC ЄΥCЄΒΗC
ЄΥΤΥΧΗC ЄΝΔΟΞΟC ΝΙΚΗΤΗC ΤΡΟΠΑΙȣΧΟC
ΑЄΙ CЄΒΑCΤΟC ΑΥΓȣCΤΟC ΑΝЄΝЄΨЄΝ
ЄΝ ΦΙΛΟΤЄΙΜΙΑ ΤΑ ΔΗΜΟCΙΑ ΚΤΙCΜΑΤΑ
ΤΗC ΠΟΛЄωC CΠΟΥΔΗ ΚΑΙ ЄΠΙΜЄΛЄΙΑ ЄΙΡΗ-
ΝΑΙȣ ΤΟΥ ΘЄΟΦΙΛЄΟΤΑΤȣ ЄΠΙCΚΟΠȣ ΧΡ
ΦΜΓ.

Au nom de notre Seigneur et Dieu Jésus-Christ, l'empereur Caesar Flavius Justinien, l'allemanique, le gothique, le francique, le germanique, l'antique, le parthique, l'alanique, le vandalique, l'africain, le pieux, l'heureux, le glorieux, le victorieux, le triomphateur, toujours auguste, a restauré avec munificence les édifices publics de la ville, par les soins et sous l'inspection d'Irenée très-pieux évêque, l'an de J. C. 543.

Trébizonde était célèbre dans l'antiquité et sous le règne des Comnènes, qui dura pendant 256 ans. Elle n'a cessé de dépérir depuis sa prise par le Sultan Mahomet II, en 1461.

Zosyme et plusieurs autres assurent que Trébizonde fut bâtie par une colonie de Sinopéens, descendans des Milésiens. Sa fondation date de 718 ans avant J. C. L'accueil qu'y reçurent les X mille dans leur retraite, prouve bien que cette ville était habitée par des Grecs. Le type de ses monnaies les plus anciennes représentait, d'un côté, la tête d'Apollon et, sur le revers, une ancre avec la proue d'un navire, et il avait pour légende: ΤΡΑΠΗΖΟΥΝΤΙΩΝ.

Pendant mon séjour à Trébizonde, en 1816, je suis allé voir, accompagné de M. Dupré, consul de France, gérant provisoirement le consulat de Russie, le lieu même d'où les X mille aperçurent la mer. Nous y remarquames les ruines d'un ancien temple du tems de l'empereur Adrien, et dont parle Arrien dans son *Periple*. Le *Rhododendrum ponticum* y croît sur toutes les montagnes, et les habitans prétendent que les abeilles en tirent un miel qui, mêlé à celui d'autres fleurs, est une espèce de poison, faisant éprouver un étourdissement plus ou moins considérable, selon la saison, à ceux qui en mangent et sur-tout aux étrangers; le consul m'assura

en avoir fait l'expérience lui-même. Ceci revient à ce que dit Xénophon, liv. IV.: » que tous les soldats qui » mangèrent des gâteaux de miel, eurent le transport » au cerveau, vomirent, furent purgés et qu'aucun » d'eux ne pouvait se tenir sur ses jambes. Ceux qui » en avaient goûté seulement, semblaient plongés dans » l'ivresse." Les habitans et sur-tout les Turcs se gardent bien d'acheter du miel recueilli dans la saison où cet arbrisseau fleurit, et l'appellent *Deli Bal*, miel fou.

De la hauteur où est l'église Théos Skepasto, taillée dans le rocher au tems d'Alexis Comnène, on distingue encore, à fleur d'eau, le plan d'un beau môle qu'y construisit l'empereur Adrien.

Trébizonde est actuellement la résidence d'un Pacha à trois queues ou de première classe. Pendant mon séjour dans cette ville, *Ushref Mehemmet* Pacha, qui l'année dernière, fut nommé une seconde fois Capitan Pacha, y était gouverneur; il est Circassien, petit de taille, âgé de 50 à 60 ans, et extrêmement rusé; il le prouva, il y a quelques années, en attirant à son bord le commandant Mousselim, de Smyrne, et en lui faisant accepter un repas à la fin duquel il le fit décapiter. J'ai eu, avec M. Dupré en sa qualité de consul Russe, plusieurs audiences de ce Pacha, pour réclamer dix-sept familles Géorgiennes, que les Turcs venaient d'enlever en Gouriël. Nous en fumes chaque fois bien reçus, même avec beaucoup de cérémonie; mais il était toujours si évasif dans ses réponses, quand il s'agissait de notre réclamation, que nous ne pumes jamais en venir à bout. Nous allons voir bientôt le rôle que ce fin et rusé barbare va jouer pendant sa seconde expédition contre les Grecs.

NUMISMATIQUE.

Notice par D. J. v. d. M....., *sur plusieurs Médailles Romaines, découvertes depuis quelques années aux environs d'Audenarde: lue à la Société royale des Beaux-Arts.*

Suite; voyez pag. 429, *liv. de Mars et Avril* 1824.

PARMI les curieux de numismatique romaine, il en est qui font peu de cas des médailles de famille; d'autres les recherchent et sur-tout celles qui furent frappées vers le déclin de la République. L'opinion de ces derniers nous paraît mériter la préférence; car, bien que, dans les collections, on ne puisse pas en faire une aussi belle suite que des *Impériales*, leurs types se rattachent souvent à des choses importantes; et, pour peu qu'on aime la vérité dans l'histoire, on se plait à en retrouver le témoignage sur les plus petits monumens. Même les conjectures auxquelles on peut se trouver réduit, relativement à leur explication, nous offrent encore un côté utile.

Aux époques où se rapporte la fabrication de la plupart des médailles *Consulaires*, il n'en fut pas comme sous le gouvernement des successeurs de Jules-César, quant aux types, légendes, inscriptions, etc. Le sénat, se réservant à lui seul le droit de faire battre monnaie à Rome et d'en accorder le privilége aux provinces, confia l'intendance de la fabrication à des magistrats nommés ordinairement *Triumviri monetales*, que le peuple élisait annuellement, aux comices, parmi les meilleures familles de Rome. Ces magistrats avaient la

permission d'y faire exprimer, avec leurs noms et qualités (ces dernières y sont parfois omises), des symboles et des allégories, qu'ils rendaient souvent pompeux dans le but de perpétuer la mémoire de quelqu'un de leurs ayeux ou d'un membre vivant de leur famille, parvenu à de hautes dignités. Mais il était toujours défendu d'y représenter des têtes de personnes vivantes; ce qui eût été une marque de puissance *monarchique*, que Rome repoussait alors avec horreur. On figurait le plus souvent, sur un côté de la médaille, la tête de quelque divinité tutélaire, telle que *Roma*, *Diana*, etc.; celle du fondateur de la ville ou d'un premier législateur, tels que *Romulus*, *Numa*, *Ancus*, etc.; quelquefois enfin celle d'un libérateur de la République, après sa mort, comme de *Regulus*, *Metellus*, etc. Cet usage fut aboli dans le commencement du huitième siècle de R., lorsque César, après ses nombreuses conquêtes, envahit le pouvoir absolu et détruisit cette liberté dont les Romains avaient été si jaloux. Alors, et par ordre du sénat qui ne fut plus qu'un ombre de celui qui, naguère, avait montré tant de fermeté et de puissance, on vit, pour la première fois, sur les monnaies publiques, la tête de César, avec quelques marques et titres de sa souveraine dignité. Cette prérogative passa, après la mort du Dictateur, aux Empereurs qui lui succédèrent. Ceux-ci en ont fréquemment disposé, pour illustrer quelque personnage distingué de leur famille; rarement pour honorer, d'une manière particulière, un ministre sage et éclairé ou un ami fidèle, comme le fit Auguste en faveur d'Agrippa.

Ces particularités historiques, d'ailleurs bien connues de ceux qui étudient les médailles romaines, peuvent suffire pour indiquer à d'autres, peu versés dans cette

connaissance, pourquoi on y lit souvent des noms et des titres sans rapport avec les titres ou les symboles qui y sont conservés.

5. Médaille de la famille *Hostilia* (1). — La face représente la tête nue du dieu de la pâleur, à cheveux longs tombant en désordre; derrière la tête est un clairon, ou *lituus militaris*. Sans légende. Au revers, on voit la figure de Diane tenant d'une main un cerf par les cornes, et de l'autre une espèce de sceptre ou *venabulum*. Légende : Lucius HOSTILIVS. SASERNA. — Trouvée à Quaremont.

On croit cette médaille frappée à *Lebeda*, ville de Barbarie, pendant la guerre qu'y fit César contre les Pompéianistes et le roi Juba, l'an de R. 707. Elle fait allusion au danger que courut le roi Tullus Hostilius, dans la guerre contre les Véiens et les Fidenates : se trouvant dans le plus grand embarras, il fit vœu de bâtir un temple à la *pâleur* et à l'*épouvante;* et, aussitôt, animé d'une nouvelle ardeur, il déjoua victorieusement le projet de ses ennemis. An de R. 88.

L'histoire nous apprend que César, dans la guerre dont il est parlé, se trouva un jour dans une position presque semblable : avec peu de troupes, il eut à soutenir un combat contre Labienus, son ancien lieutenant dans les Gaules, qui le mit en déroute. Mais la promptitude de son esprit n'en fut point altérée; pour ranimer le courage de ses soldats, il inventa, à l'instant, un stratagême qui lui réussit au-delà de son attente. (*Hist. Rom. des PP. Catrou et R. in-4. tom.* 18.)

(1) On trouve les gravures de la plupart de ces médailles, dans les ouvrages qui traitent de la numismatique romaine; tels que : *Morell. thesaur. numism. sive fam. rom. numism.* in-fol. *Beger, thesaur. Brandenburg. Schulz numoph. reg.* — *Oudaans roomsche mogenth.* — *Hist. rom. éclairée par les méd. etc.*

maire entre deux enseignes militaires; emblême des légions romaines. Légende: IIIVIR Rei Publicæ Constituendæ. Au champ, on lit LEGIO - IX. — Découverte à Volkeghem. Plusieurs médailles de cette espèce ont été découvertes, en différens tems, aux environs d'Audenarde, mais elles portent d'autres nombres de légion.

Le triumvir Marc-Antoine fit frapper des emblêmes sur les monnaies, afin de se concilier l'amour de son armée, et de dénombrer ses forces de terre et de mer destinées à la conquête de l'Orient. (*Morel.*) On fait monter les nombres marqués sur les médailles légionnaires jusqu'à XXX. (*Encycl. méth.*) Elles paraissent frappées avant le départ d'Antoine pour l'Egypte. An de R. 711.

10. Médaille de *Jules-César.* — L'un des côtés représente un éléphant, foulant aux pieds un serpent qui relève la tête. Exergue: CAESAR. Au revers, on voit un vase de sacrifice, un aspersoir, une hache de sacrificateur et un bonnet pontifical. Sans légende. — Découverte à Mooreghem.

L'auteur de l'article *Eléphant* (1), dit que: » Les » médailles de Jules-César, sur lesquelles est représenté » un éléphant, ont été frappées au tems de la Républi- » que, où il n'était pas permis d'y mettre la tête des » Triumvirs; alors, on grava pour type un éléphant, » parce qu'en langue punique *Caesar* signifie *éléphant.* » On le mit dans la suite sous les pieds de ce héros, » pour marquer la victoire qu'il remporta en Afrique » sur Juba." Cet animal était l'emblême ordinaire de cette partie du monde.

Oudaans (2) rapporte que Sextus Julius, l'un des

(1) Voyez l'Encyclopédie méthodique, *antiq.* tom. II. p. 504.
(2) Roomsche mogent. in-4. p. 49.

ayeux de César, tua sur le champ de bataille, pendant la seconde guerre punique, un éléphant nommé *Caesar*, et que depuis cette époque, la famille *Julia* prit ce surnom. Cela paraît d'autant plus vraisemblable, continue l'auteur, que l'on trouve des médailles de Cajus Julius, où il a fait mettre un éléphant, avec la légende *Caesar* en caractères puniques (l. c. tab. V. fig. 4.)

Beger (1) cité par l'auteur encyclopédique mentionné, pense que l'éléphant était aussi le symbole de la piété envers les dieux, parce qu'on croyait qu'il adorait le soleil. Ce symbole paraît très-bien s'appliquer à notre médaille, en ce que le revers représente uniquement les attributs du souverain pontificat, dignité éminente dont César fut solennellement revêtu à la pluralité des suffrages, l'an de R. 691. Il paraît donc, à en juger par l'absence de tout titre ou marques des dignités qu'il reçut dans la suite, que le type de cette médaille fut gravé pour éterniser la mémoire de cette époque, et par conséquent, avant ou pendant ses expéditions dans les Gaules. An de R. 695 à 703.

On nous pardonnera d'être entré longuement dans ces détails : nous avons tâché d'établir, avec autant de vraisemblance que la matière peut le comporter, qu'elle date de quelqu'année avant celle (707) où Rome vit César investi de la souveraine puissance. (Nous en donnerons le motif dans un article suivant.)

11. Médaille du même. — La tête de César couronnée de laurier, derrière laquelle se voit l'étoile de Vénus. Légende : CAESAR IMPerator. Revers : la *Venus victrix* debout, tenant sur la main droite l'image de la Victoire, et dans la gauche une lance, dont le bout

(1) Thes. Brandenburg. tom. I.

inférieur se termine par une étoile. Légende: Publius. SEPVLLIVS. MACER. — Découverte à Peteghem.

On voit sur plusieurs des médailles de César la figure de Vénus, pour laquelle il avait une vénération particulière, parce qu'il se flattait d'en être issu. Les antiquaires pensent que celle-ci fait allusion à la réforme qu'il fit au calendrier romain, dont cet astre paraît le symbole. On la croit frappée de son vivant, vers l'an 708 de R., par P. Sepull. Macer IVvir monétal.

12. Médaille du même. — La tête de César couronnée de laurier, portant sur le *vertex* une comète. Légende: Marcus. SANQVINIVS. IVVIR. Au revers est un homme debout, en robe légère et couvert du pétase; il tient de la main droite le caducée, et de la gauche le bouclier rond. Légende: AVGVSTus. DIVI. Filius. LVDOS. SAECulares (*sc. fecit.*). A l'exception des deux premières abréviations, la légende du revers est fruste. — Trouvée entre Melden et Berghem.

Cette médaille est frappée sous Auguste, en mémoire du rétablissement des jeux séculaires, par cet empereur, l'an de R. 736. *Morel* dit que le revers représente un prêtre *Salien* célébrant ces jeux; mais *Oudaans* observe que la figure porte les attributs de Mercure, et que les prêtres *Saliens* étaient consacrés à Mars; ce qui lui fait croire que c'en est plutôt le messager, qui invitait le peuple de Rome et de toute l'Italie à venir voir ces solennités en prononçant cette formule: *Venez assister à des jeux qui n'ont été vus d'aucun être vivant, et que de la vie on ne verra plus!*

La comète placée sur la tête de César, désigne l'apothéose de ce prince.

Erratum. Dans le cahier de Mars et Avril 1824, p. 427, ligne 19 - 20, *il se trouve:* cette pièce.... pèse une once quatre esterlins. *Lisez*, moins quatre esterlins.

EXTRAIT DU RAPPORT FAIT A LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND,

Dans sa séance solennelle et publique du 29 Juin 1824, présidée en l'absence de M. le Président, par M. G. C. Reinwardt, *de Leyden. Par M.* J. B. Delbecq, *secrétaire de la Société.*

Veneficia mea, Quirites, hæc sunt.
PLIN.

Vous avez bien voulu me charger de vous remettre annuellement sous les yeux, dans vos séances publiques, le résultat de vos travaux.

Je vais tâcher, Messieurs, de les retracer aussi succinctement que la variété des matières me le permettra; si je me laisse entraîner dans quelques détails peu susceptibles de fixer votre attention, j'oserai compter d'avance sur votre indulgence, et si je puis justifier la confiance dont vous m'avez honoré, je me trouverai amplement payé de mes faibles services.

Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous faire lors de la dernière séance, j'avais indiqué des espèces d'arbres appartenant au sol des États-Unis d'Amérique, qui pourraient croître dans les terres les plus incultes et augmenter ainsi le nombre des arbres forestiers en ce Royaume: vous aviez exprimé le désir, que des plantations en pépinières d'arbres forestiers entr'autres fussent recommandées au Gouvernement, pour prévenir le dépérissement de nos forêts de chênes dont l'abattis, avant maturité, présageait des suites funestes à notre industrie. Le Gouvernement a répondu à nos

désirs ; il s'est plû à encourager nos travaux et paraît vouloir s'y associer encore, en procurant à la Société les moyens d'encourager toutes les branches de l'économie rurale.

L'année écoulée depuis la dernière séance publique, s'est fait remarquer par le succès de vos travaux et l'extension de la correspondance de la Société ; elle a été aussi des plus favorables aux végétaux si cruellement châtiés par la chaleur et la sécheresse excessive de l'année précédente.

L'année dernière, les vents d'ouest et de sud-ouest ont dominé en cette Province ; la température des mois de récolte, plus variée encore, donna successivement les vents du nord et du nord-est, du sud-ouest et de l'ouest, et jamais les vents du sud et du sud-est ne laissèrent éprouver leur puissante influence pendant tout le tems de la moisson. Les céréales ont toutes bien réussi ; il en a été de même de la plupart des graines ; la maturité des fruits d'automne n'a pas été heureuse et celle du raisin de nos vignes a été presque nulle.

Un hiver trop doux pour notre climat, a malheureusement terminé les saisons de l'année : je me permets de dire malheureusement, parce que les craintes exprimées dans mon rapport précédent, ne se sont que trop réalisées : les insectes de toute espèce, fléau de la culture, se sont multipliés par l'effet de cette température trop douce. Des légions de chenilles avaient déjà promené leur voracité sur nos végétaux ; le nouveau couvain, celui sur-tout qui sur nos arbres et nos arbustes, prend la forme d'anneaux, et en échappant aux soins des cultivateurs, ou par leur coupable indifférence, a eu le tems d'éclore, et les arbres de nos vergers et de nos bois, dépouillés de leur verdure, ont justifié nos craintes.

L'exposition des plantes et le nombre de celles qui se sont disputé le prix de *la belle culture*, au concours d'hiver, ont mérité l'attention des curieux (1).

Aux expositions que la Société provoque annuellement parmi les Amis de Flore, ont succédé d'autres travaux qui intéressent l'Horticulture, la Botanique, l'Agriculture et l'Économie Rurale; sous ce rapport la Société peut aussi paraître avec quelque confiance, en présentant les objets dont elle s'est occupée depuis sa dernière séance publique.

M. J. Mussche, directeur du jardin des plantes, a donné une énumération des plantes qui de jour en jour disparaissent des catalogues, ne se trouvent que dans des collections botaniques et ne se voyent plus qu'en partie cultivées chez quelques-uns de nos confrères.

M. P. de Cock, cultivateur-grainier, et M. F. van Damme, pépiniériste, ont continué leurs recherches pour savoir si les pêchers greffés sur sujets pêchers ont plus à souffrir de l'inclémence de la saison, que ceux greffés sur amandiers. Les observations qu'ils ont faites sur le choix des sujets les plus propres à la greffe, attestent leurs connaissances dans la culture des arbres à fruits.

Le cultivateur-botaniste M. Van Cassel, a lu une notice de ses observations sur la culture de plusieurs rosacées : l'acclimatation des plantes peu communes et les essais de culture qu'il leur fait subir en pleine terre, nous permettent de croire que plusieurs arbustes et plantes conservés dans nos orangeries, enrichiront bientôt encore les parterres de nos jardins.

M. le baron Baut de Rasmon, à Wanneghem-Lede, M. l'avocat D'Hoop fils, à Heusden, et M. Mussche,

(1) Nous omettons ici les résultats du concours d'hiver; ils sont consignés dans le *Messager* 1823. - 1824, page 195 et suiv.

à Gand, annoncent la levée de la plupart des graines des monts Himalaya, envoyées à la Société par feu M. Broager, horticulteur à Hoogly au Bengale.

Il paraît certain que le sucre dans lequel les graines se trouvaient, a non-seulement conservé leur germination, mais encore les a préservées des insectes.

M. De Grave a lu des observations par lui faites sur les années pendant lesquelles les campagnols et les insectes de toute espèce ont le plus désolé la Flandre; il insiste sur la nécessité de fixer l'attention des cultivateurs sur l'espèce de chenilles à hagues qui menace cette Province d'une calamité effrayante et compromet autant la santé des cultivateurs que celle des bestiaux.

M. le docteur Vanderwoestyne a présenté des observations sur les périodes lunaires du XIX^me^ siècle, et sur le retour périodique des saisons dans notre climat; une température presqu'également répétée et des variations dans l'atmosphère qui se sont reproduites, pendant quelques périodes, présentent des faits de la plus grande utilité pour nos cultivateurs.

MM. Josse Verleeuwen et François Spae, cultivateurs, fleuristes et pépiniéristes, ont présenté des réflexions sur les expositions des fruits de M. le professeur Van Mons, à Louvain, et de M. Dapsens-Lenniaux, à Tournai.

Les beaux et excellens fruits qui viennent des pépinières de notre collègue, M. Van Mons, les bonnes et distinctes variétés de ces fruits, attestent combien sont grandes ses connaissances en horticulture.

Les bruyères de Maldeghem et d'Aeltre, ont suggéré à l'un de nos confrères, l'idée de témoigner le désir qu'un accroissement léger d'impôt sur les terres laissées en friche et une diminution proportionnelle sur

celles mises en culture, pût entrer dans les vues du Gouvernement. Puisque ces landes ne rapportent presque rien, ni au public sous la forme de productions, ni au Gouvernement sous celui d'impôt, que, par leur nature même, elles peuvent ou devenir des forêts, ou subir une autre culture, il ose se permettre d'avancer que ce serait là le moyen le plus propre à faire cultiver des terres qui déshonorent encore la Province.

M. P. Milliau, artiste vétérinaire, a présenté des observations sur le choix dans la race des chevaux et dans la race bovine, les plus propres à améliorer les espèces dans notre Province; elles ont fourni des données d'après lesquelles la Société a établi son opinion pour adjuger les différens prix du concours.

M. le docteur Le Jeune, à Verviers, auteur de la *Flore des environs de Spa*, a envoyé à la Société, dont il est membre, une description exacte et un échantillon du *Calotheca bromoïdea*, nouvelle espèce de graminée, découverte en 1823, près d'Aiwalle, dans les Ardennes, par M. P. Michel, cultivateur, botaniste et pépiniériste à Nessonvaux, province de Liège.

M. le professeur Van Mons a envoyé de Louvain des recherches curieuses sur le type de la pomme de terre.

M. Bellefroi van Hove, membre de la Société, nous a envoyé une notice exacte des observations qu'il a faites à Fréloux, près de Liège, sur l'incision annulaire de la vigne, qu'il a pratiquée des premiers dans ce Royaume.

Il nous annonce qu'il a fait construire, pour remplacer l'extirpateur de Fellenberg, qui demande une force de plus de deux chevaux, une herse à sept *dents* ou *contre-socs*, en bois de chêne et ferrés.

Il serait trop long, Messieurs, de faire mention de

tous les ouvrages qui ont été adressés à la Société par divers étrangers ; je me bornerai à vous parler du mémoire sur les égagropiles, concrétions terreuses ou plâtreuses ou substance analogue à celle des calculs qu'on rencontre quelquefois dans l'estomac et le cœcum des solipèdes, et moins rarement dans le rumen et la caillette des ruminans et spécialement des chamois. Ce mémoire de M. Hurtrel d'Arboval, de Montreuil-sur-Mer, amateur vétérinaire, correspondant de la Société, répond en son entier à la bonne opinion que l'on a des connaissances de ce savant.

De quelque côté que nous portions nos regards sur le sol du Royaume, nous n'y voyons que les bienfaits des sciences, que les travaux d'hommes estimables; il semble que l'économie rurale y ait mis à contribution toutes les connaissances humaines, toutes les lumières, tous les talens. L'impulsion est donnée : si nous ne pouvons habiter constamment nos campagnes, ayons du moins le bonheur d'en parler : la Société s'est imposé la tâche honorable de propager l'instruction, de réunir des faits positifs, moins brillans que solides; de donner des témoignages d'estime aux hommes laborieux et de mettre sous les yeux du public et du Gouvernement, sa pensée et le résultat de ses expériences; son devoir est de la remplir.

L'état d'infériorité dans lequel tombaient les races de nos animaux les plus précieux, reclamait un coup-d'œil régénérateur : la Flandre avait ceci de commun avec la France, que les haras cessèrent d'être, lorsque cette Province passa sous le Gouvernement français. L'intention d'étendre les vues d'amélioration sur la race bovine de notre Province et sur celle de nos chevaux, n'était pas perdue, la Société en méditait les moyens et le Gou-

vernement de S. M., notre protecteur, a accueilli une conception dont les résultats ont fait naître des améliorations sensibles dans la Province, et ont concouru à réveiller l'émulation des cultivateurs pour cette intéressante branche de l'économie rurale. Des primes décernées dans les foires aux propriétaires des plus beaux chevaux et poulains de la Province, et celles tout récemment accordées aux étalons réunis des différents points de la Province, attestent la sollicitude et le coup-d'œil attentif et encourageant, que porte particulièrement aux progrès de l'art agricole, S. Exc. le Gouverneur de la Province (1).

La Société avait résolu depuis 1818, de décerner annuellement une médaille d'honneur au propriétaire, cultivateur de douze sortes de poires et de six sortes de pommes fondantes, dites de dessert, reconnues être les mieux cultivées et appartenir aux meilleures espèces; elle regrette de ne pouvoir remettre ce prix en cette séance. La Société admet que les fruits à pepins de la récolte de 1823, n'ont pas été de garde. Elle espère que la récolte de cette année sera plus heureuse pour les amateurs et les cultivateurs des fruits à pepin dans la province de la Flandre orientale, et qu'ils feront des envois de leurs fruits pour l'année prochaine.

La richesse de notre province en plantes potagères et légumes est si grande, qu'il était permis de douter que le concours proposé pour l'acclimatation et l'introduction de nouvelles et bonnes plantes dans nos potagers fût entrepris; la Société, convaincue cependant de la possibilité d'enrichir les collections que nous en avons, a

(1) Nous omettons ici les mentions des prix décernés aux boucheries de Gand et à la foire dite du 9 Mai; elles sont insérées dans la dernière livraison du *Messager*, pag. 27 et 48.

continué les concours pour l'acclimatation des plantes potagères ou légumes et celui pour les fruits originaires d'un pays plus chaud, dont on aura constaté la maturation annuelle.

La Société se propose de faire insérer dans le *Messager*, recueil périodique dans lequel les programmes et les actes des Sociétés royales d'Agriculture et des Beaux-Arts de Gand, sont portés à la connaissance du public, une liste de plantes légumineuses et de fruits, originaires d'autres climats et de pays plus chauds, introduits dans notre Province.

La Société avait proposé en concours une description exacte des instrumens et outils aratoires et de jardinage employés dans cette Province, dans l'intention d'en faire un jour une collection et dans l'intérêt de leur amélioration; elle avait demandé qu'on ajoutât en quoi chaque instrument offrait une différence sensible dans les cantons de chaque district de la Flandre et quelle en était la raison. Aucun mémoire n'est parvenu pour ce concours. La Société n'abandonne pas une question aussi utile; une Commission nommée par la Société, tâchera de faciliter ce travail, ce qui engagera les concurrens à y répondre sous des conditions plus favorables.

En 1815, la Société avait proposé une médaille d'honneur et un prix pour la culture des abeilles. Il était question d'appliquer à cette culture les expériences et les découvertes faites depuis les vingt-cinq ou trente dernières années du siécle dernier jusqu'à ce jour, tant par Huber que par d'autres naturalistes et cultivateurs d'abeilles. Plusieurs mémoires concoururent, aucun ne mérita le prix.

Cette question, qui tend à réunir toute la théorie et toute la pratique de la culture des abeilles, était trop

importante pour que la Société l'abandonnât; elle la reproduisit dans son programme de l'an 1829. La Société indiqua ce qui devait guider les concurrens dans leurs recherches: elle demanda que les faits qu'on lui ferait connaître rentrassent facilement dans les théories bien établies et que les expériences fussent décrites de manière à pouvoir être exactement répétées. Le prix était porté à une médaille d'or et 100 florins des Pays-Bas.

La Société, malgré ses efforts, n'a pas encore reçu de mémoire qui méritât le prix; elle se voit forcée de remettre ce sujet pour l'année 1830.

De deux mémoires reçus: le premier bien écrit d'ailleurs, ne remplit en aucune manière l'intention de la Société; il contient en général, ce que nos cultivateurs d'abeilles connaissent. On n'y cite point d'expériences directes, ni aucune des applications théoriques demandées.

Un autre mémoire portant pour épigraphe: *In dat bïenstal daer is rust, daer te zyn dat is myn lust*, est écrit par un concurrent qui paraît très-versé dans la pratique de la culture des abeilles et familiarisé avec les bonnes théories; son mémoire contient plusieurs expériences bien faites et qui tendent à multiplier les applications théoriques à la culture économique.

Quoique cette pièce soit assez remarquable, la Société ne lui adjuge pas le prix, parce que selon l'avis de la Commission, la matière est encore loin d'être épuisée et que les années défavorables à la culture des abeilles ont empêché les concurrens de donner à leurs observations les soins et les suites qui doivent les amener à leur maturité.

La Société voulant marquer son estime et sa reconnaissance pour l'auteur du mémoire, sous l'épigraphe:

In den bienstal daer is rust, daer te zyn dat is myn lust, lui remet une médaille d'honneur et d'encouragement, pour qu'il continue ses expériences, afin de pouvoir amener un jour le concours sur la culture des abeilles au résultat où la Société désire tant d'arriver.

Aucun des membres de la Société ne s'est présenté au concours pour disputer la médaille d'honneur accordée à la pépinière d'arbres à fruits, la plus riche en espèces et la mieux soignée.

Une Commission désignée par la Société s'est rendue chez les cultivateurs-pépiniéristes, Membres de la Société, en cette ville, et dans des visites inattendues, elle a su apprécier le mérite de chacun d'eux. La Société, d'après le rapport qui lui a été fait sur la belle et riche pépinière d'arbres à fruits de notre confrère M. F. van Damme, lui adjuge la médaille d'honneur et le complimente pour la belle tenue de sa pépinière. Celles de nos confrères MM. Spae, Van Geert et Verschaffelt, ont été honorablement mentionnées.

Le prix d'encouragement à accorder au jardinier qui soigne le mieux dans la Province le potager, les arbres fruitiers, les arbres et plantes d'agrément de ses maîtres, devait se donner dans le district d'Alost pour terminer cette année la tournée générale à faire dans la Flandre et y soutenir l'émulation des jardiniers.

La Commission nommée à cet effet, s'est plue à visiter entr'autres la belle et riche collection de plantes exotiques, de serre, d'orangerie et de pleine terre de M. Chatillon à Alost; cet amateur distingué, qui dirige lui-même toute sa collection par le moyen d'ouvriers-jardiniers, a été complimenté par nos confrères, au nom de la Société, sur la belle tenue de ses plantes et les soins qu'il se donne pour les bien cultiver.

A Ninove, une collection admirable de tulipes s'est offerte aux yeux de la Commission : la culture par semence des tulipes suivie par des amateurs, amène toujours de bons résultats : les nouvelles fleurs découvertes dans les semis, les dédommagent des soins et des frais qu'elles leur ont occasionnés : M. le juge-de-paix Blondel, en amateur qui connaît à fond la culture des tulipes, a une grande quantité de semis, qui enrichissent annuellement sa collection et lui amènent beaucoup d'amateurs de tous les pays.

Le jardinier Josse van Bellinghen, sous la direction et le soin duquel sont mises les plantes d'agrément, les plantes potagères et les arbres fruitiers de M. Blondel, mérite sous ces rapports que la Société le mentionne honorablement.

Par tout le district d'Alost, l'esprit de culture a fait des progrès chez les amateurs : la Commission a vu avec satisfaction les jardins et les parcs de M. le baron Blondel, à Vianen. Les grands embellissemens dont il s'occupe, prouvent combien il est ami du beau et quel choix en plantes et arbres d'agrément il fera encore pour ajouter de nouvelles beautés aux sites et aux perspectives qui charment si agréablement la vue. Joseph Paques, chargé depuis deux ans de la culture des jardins de M. le baron Blondel, jeune encore et rempli de moyens, a mérité les éloges de la Commission.

Edonard Cambier, qui depuis un an est employé à la belle campagne de M. Spitaels, de Grammont, dans la commune d'Onkerzeele, mérite les mêmes éloges sous bien des rapports.

Sottegem, déjà favorablement connu sous le rapport de la culture particulière de beaux lauriers, n'a pas échappé à la tournée de la Commission : la collection des

plantes et arbustes d'orangerie de MM. les frères barons Van Merbeek de Mylegem, a été vue avec le plus grand intérêt: une connaissance parfaite des terres, assorties à la culture de chacune des plantes qu'ils cultivent eux-mêmes, et les grands soins qu'ils se donnent pour se les procurer, leur ont mérité des complimens flatteurs de la part de la Commission.

La Commission a terminé à Leeuwerghem sa tournée du district d'Alost. Ici, le voisinage de Gand se fit apercevoir plus distinctement que dans les autres districts de la Province.

La belle campagne de M. le comte d'Hane Steenhuyse, a offert à la Commission des arbres à fruits conduits et entretenus avec intelligence, des plantes de bruyères d'une belle culture, des arbustes d'orangerie bien soignés, des plantes et arbustes de serre d'une belle végétation, un jardin potager où les ananas, les melons et les légumes de primeur étaient soignés d'une manière satisfaisante.

Rendant justice aux connaissances en culture et aux bons soins de François du Bois, jardinier pour le potager, les arbres à fruits, les arbres et les plantes d'agrément, de M. le comte d'Hane Steenhuyse, la Société lui adjuge la médaille d'encouragement, et, en la lui remettant, elle engage ses confrères, à mériter une pareille distinction, qui leur donnera un degré d'estime de plus aux yeux des propriétaires et des amis de l'horticulture.

Le courage nécessaire pour entreprendre la mise en culture d'un sol inculte par sa position, les rudes et pénibles travaux auxquels on doit se livrer avant que l'on parvienne à subvenir à l'entretien de sa famille par un tel labeur, n'échappent point au souvenir de la

Société, qui remet annuellement dans cette séance, une médaille d'encouragement, au cultivateur-jardinier le plus méritant des faubourgs de Gand. L'amour du travail et l'industrie, qualités si communes parmi les cultivateurs-jardiniers des environs de Gand, ont fait éprouver à la Commission l'embarras du choix; n'en pouvant désigner qu'un seul, la Société a cru devoir remettre la médaille d'encouragement à Gillis Vandenbroeke, au faubourg du Sas-de-Gand.

Des regrets étaient venus se mêler à notre si riante exposition d'hiver; un lugubre cyprès y rappelait la perte que la Société venait de faire; aujourd'hui d'autres pertes non moins sensibles sont venues augmenter nos regrets. Vous avez exprimé des sentimens douloureux et d'affection pour la mémoire de M. le professeur de botanique André Dekin, ancien directeur du jardin des plantes à Bruxelles; celle de M. le docteur Devolder, à Ghistele, ami prononcé des sciences et de la botanique; ainsi que celle de M. Broaeger, horticulteur à Hoogly, au Bengale. Les pertes nouvelles d'excellens confrères, en réclament encore.

M. Ch. Limnander, commissaire de S. M. pour le district de Gand, un de vos plus anciens membres; M. le baron De Grüner, membre de la société royale d'Agriculture de Munich, à peine devenu notre collègue; et M. le conseiller Evenepoel, à Bruxelles, ne sont plus!!! Honorés de leurs concitoyens, ils ont laissé dans tous les cœurs un vide immense; donnons une larme au souvenir de leurs travaux et de leurs vertus!

Après ces expressions de nos sentimens de regret, vous entendrez, Messieurs, avec plus de satisfaction ceux de notre reconnaissance envers nos bienfaiteurs.

A ce titre, la Société en doit à M. Delescluze père,

qui, des parages du Levant, nous a fait remettre du blé de Tangenrok, de la semence de lin des environs de la mer d'Azof et de la graine d'opium, récoltée sous ses yeux. Elle en doit aussi à M. Leandro de Sacramento, de Rio-Janeiro; à M. le docteur De Vos, qui, tout récemment nous a envoyé des semences de Chinsurah au Bengale. De tous ces envois que la Société a le droit d'attendre, comme de légitimes souvenirs de ses collègues, le jardin botanique de Gand, attaché aujourd'hui à l'Université, en partage la majeure partie.

Plusieurs ouvrages recommandables ont été envoyés à la Société.

La bibliothèque a continué de recevoir, par la munificence de S. E. le Ministre de l'instruction publique, la *Flora Batava*, de M. J. Kops.

Elle doit de la reconnaissance à l'académie des sciences de Bruxelles, pour la continuation de l'envoi de ses Mémoires, et à M. l'éditeur du Journal d'Agriculture de la même ville, pour celui de son intéressant recueil.

M. P. Michel, jardinier, botaniste et pépiniériste à Nessonvaux, dans la province de Liège, a offert à la Société la première centurie de l'Agrostologie Belgique, revue par M. le docteur Le Jeune, à Verviers.

M. le docteur Sommé d'Anvers a bien voulu se charger de nous remettre, au nom de M. le chev. Jean Rottiers, une petite collection de plantes récoltées dans les environs de New-York.

M. Nees-Von-Esenbeek, professeur de botanique à Bonn, nous a envoyé la description d'une plante nouvelle, dédiée par notre honorable collègue le Prince Maximilien de Neuwied, au célèbre Goëthe.

M. John Torrey, premier vice-président du Lycée d'histoire-naturelle à New-York, a offert à la Société

le N.° 12, d'une flore des Etats-Unis d'Amérique, qu'il a publiée en 1823.

M. Abraham Halsey, nous a envoyé son tableau synoptique des lichens des environs de New-York.

M. Huzard fils, médecin vétérinaire à Paris, une excellente notice sur quelques races de chevaux, sur les haras et les remontes en Autriche.

Nous tenons de M. Thém. Lestiboudois, professeur de botanique à Lille, plusieurs Mémoires, entr'autres sur la structure des monocotyledones, sur les fruits siliqueux, sur le fruit des papavéracées, et une notice sur la plus interne des enveloppes florales des graminées.

Les relations de la Société avec celles qui se réunissent dans les mêmes vues, sont établies et continuées.

M. Silvestre, secrétaire-perpétuel de la société royale et centrale d'agriculture de Paris, nous a envoyé les rapports faits en 1823, sur les concours pour provoquer des observations et des mémoires de médecine vétérinaire sur le crapaud et autres maladies qui affectent les pieds des bêtes à cornes et à laine, la cécité des chevaux, les causes qui peuvent y donner lieu et les moyens de les prévenir et d'y remédier.

M. Thiebaut de Berneaud nous a remis les annales de la société Linnéenne de Paris, dont il est l'interprète en le secrétaire.

La société d'agriculture, de commerce et des arts de Boulogne-sur-mer, nous a fait parvenir ses programmes et le procès-verbal de sa séance publique.

La société économique de Harlem, les aperçus de ses travaux, ses programmes et ses notices d'expositions de plantes;

L'académie d'Utrecht, les programmes qu'elle publie annuellement pour encourager les arts et les sciences;

La société des amis des sciences, lettres et arts à Maestricht, l'intéressant annuaire de la province de Limbourg, rédigé par ses soins;

Les sociétés d'Horticulture de Tournay, de Botanique de Louvain, de Flore de Bruxelles, le catalogue de leurs expositions de plantes, et bientôt Utrecht, qui nous annonce sa première exposition de fleurs, nous enverra le sien. L'exemple donné par la Société de Gand, réagit trop puissamment sur tous les points du Royaume, pour ne pas oser croire que de nouvelles institutions en ce genre seront encore érigées par les amis de Flore.

A mesure que les relations de la Société s'étendent dans les deux hémisphères, la considération dont elle jouit s'y consolide de jour en jour. L'espace de tems qui m'est accordé, ne me permet pas d'en parler en détail; je me bornerai donc à remercier collectivement au nom de la Société, les personnes à qui nous devons l'introduction de nouvelles productions exotiques, céréales, arbres fruitiers, arbres et arbustes d'ornement, et qui de ce chef ont tous bien mérité de l'Agriculture et de la Botanique.

En terminant ce rapport, vous me permettrez, Messieurs, de vous entretenir un moment des bienfaits de Sa Majesté. Des fonds ont été destinés à l'achat de graines d'arbres forestiers de l'Amérique septentrionale. M. le Ministre Falck, ne pouvait pas oublier dans les distributions, une Société qui avait exprimé le désir de voir peupler le sol de nos Provinces d'arbres utiles, autres que ceux que nous possédons; le concours pour la culture du *Larix*, qu'il a suggéré à la Société, remplira ses vues et nos désirs. La Société s'applaudit encore de la précieuse marque de confiance qui lui a été

donnée pour la conservation provisoire du Bélier de la Circassie, des Chèvres et Bouc du Thibet, et qui lui est continuée par son Excellence M. le Ministre Elout, auquel la Société se plait à en témoigner sa gratitude.

Je finis ma tâche, Messieurs, en rappelant la Société à la reconnaissance envers Sa Majesté, notre protecteur. Fidèle exécutrice des intentions bienveillantes de son Roi, la Société ose demander que son *auguste protection* lui soit continuée.

Puisse M. le Gouverneur de la Province, comte De Lens, qui participe à nos travaux et les protège en toute occasion, témoin des efforts de la Société, se joindre à nos honorables Président et vice-Président, pour en mettre le tableau sous les yeux de Sa Majesté!

JUGEMENT DU CONCOURS.

Extrait du procès-verbal de la séance du 29 Juin 1824.

Les Juges désignés pour le concours de la plante la plus rare, et des collections les plus riches en plantes nouvellement introduites, sont : M. C. G. Reinwardt, à Leyde; MM. Van Marum et Arie Cornelis van Eeden, à Harlem; M. Van Donkelaere, à Louvain; M. J. Parmentier, à Enghien; M. Sommé, à Anvers; et M. A. Wiegers, à Malines.

Les Juges suppléans : MM. F. van Cassel; J. van Berghen; J. H. Mussche; J. Verleeuwen; Van Breda; L. Papeleu; Ch. van Coetsem et F. D'Hoop.

Les Juges pour le concours de la Belle Culture : MM. J. H. Mussche; F. van Cassel; J. van Berghen; J. Verleeuwen; F. Vanderwoestyne; P. de Cock; H. Willems; Buyck-Vandermeersch; J. de Hert.

Les Juges suppléans : MM. J. van Maelsaeke; F. van Damme; F. D'Hoop; L. Papeleu; P. Verschaffelt, F. Spae; Ph. Fermondt; J. van Geert; C. Lanckman.

Ils votent des remercimens au zèle et au patriotisme des Amateurs, à l'intelligence des Cultivateurs et à leurs succès, et deman-

dent que la manifestation unanime de ce sentiment soit consignée au procès-verbal.

Le prix pour la plante qui par sa rareté mérite d'être distinguée parmi les autres envoyées au Concours n'a pas été décerné, à défaut de concurrens.

Une médaille d'encouragement pour la collection la plus riche en Plantes nouvellement introduites, qui se font distinguer par leur rareté et leur culture, a été adjugée à la collection de M. Josse Verleeuwen, jardinier, cultivateur-fleuriste à Gand.

MM. les Juges désignent chacun trois individus parmi les Plantes exposées, qui à dater de 1819, n'ont pas été couronnées, pour décerner le Prix de la *Belle Culture:* le nombre de *vingt-sept* Plantes choisies, est réduit à *dix-huit*, qui seules sont admises à concourir pour le prix, qui a été donné au *Gardenia florida fl. pl.* n° 270., de la collection de M. le baron Du Bois de Vroeylande, à Maria-Leerne.

Les *accessit* sont décernés à l'*Elichrysum spectabile*, n° 272, de la collection de M. le baron Du Bois de Vroeylande, et à l'*Erythrina cristagalli*, n° 633, de la collection de M. Vande Woestyne-Kerremans, à Wondelghem.

Les Plantes et Arbustes désignés ici d'après le numéro d'ordre de la notice des Plantes exposées, ont été mentionnés honorablement:

N° 47 *Cyrtanthus ventricosus*, de la collection de M. de Meulemeester-Van Aken, à Maltebrugge, exposé pour M. John Quincy Adams, secrétaire d'état aux États-Unis d'Amérique.

78 *Crinum austriacum*, de la collection de M. Blancquaert.

260 *Marantha zebrina*,
262 *Curculigo sumatrana*.
264 *Elichrysum proliferum*.
} de la collection de M. l'avocat d'Hoop fils, à Heusden.

322 *Ixora coccinea*, de M. Gotthardt, jardinier-fleuriste, à Wetteren.

372 *Amaryllis Johnsonnia*, de M. Lanckman, cultivateur-fleuriste, à Gand.

465 *Epacris pulchella*, de la collection de M. J. Poelman, à Gand.

523 *Ardisia solanacea*, de la collection de M. Sommé, à Anvers.

580 *Passiflora racemosa*, de M. Van Cassel, cultivateur-botaniste, à Gand.

636 *Jatropha pandurœfolia*,
639 *Protea speciosa nigra*,
} de la collection de M. Vande-woestyne-Kerremans, à Wondelghem.

684 *Cypripedium spectabile*, de M. J. van Maelsaecke, à Gand.

749 *Erica praegnans*, de M. Verschaffelt, cultivateur, fleuriste et pépiniériste, à Gand.

772 *Erica ventricosa*, de la collection de M. le vicomte H. Vilain XIIII., à Wetteren.

Le prix au contingent le plus riche en belles Plantes envoyées au Salon, a été adjugé à la grande majorité des votes, à la collection de M. VANDEWOESTYNE-KERREMANS.

MM. les Juges réunis, ont remarqué avec satisfaction la belle culture de nombre d'autres Plantes exposées; ils demandent que le procès-verbal en fasse la mention la plus honorable.

Monsieur *Reinwardt* faisant les fonctions de Président saisit la circonstance pour adresser au nom de la Société, à tous ses confrères résidents et non-résidents en ce Royaume, qui concourent aux progrès de la culture des plantes et de la botanique, les expressions de sa reconnaissance.

Pour extrait conforme,
J. B. DELBECQ, Secrétaire.

SALON D'EXPOSITION DES FLEURS.

Les plantes exposées par M. J. Verleeuwen, pour le concours du prix destiné à la collection la plus riche, etc. sont: le *Kamellia fimbriata, conchiflora, longiflora;* le *Strelitzia humilis* et le *farinosa;* le *Pandanus humilis;* le *Mimosa pubescens;* l'*Auracaria excelsa;* le *Stenochilus maculatus;* le *Blakea trinervia;* le *Bonapartia juncea* et l'*Eugenia malacodendron*, qui, quoique déjà dans le commerce, honoreraient les plus belles collections botaniques, et recommandent cet estimable cultivateur, à qui l'on est redevable de l'introduction de nombre de plantes et arbustes.

Aucun des membres de la société ne s'est présenté pour le concours de la médaille accordée à la plante la plus rare et la plus récemment introduite dans nos collections. On a cru devoir respecter les motifs que

l'on pourrait avoir eus pour ne pas répondre à l'appel de la société ; par de nouvelles dispositions qu'elle vient de prendre, elle n'aura plus à regretter de ne pouvoir donner cette distinction honorable à des plantes telles que l'*Eudesmia tetragona*, cultivé par M. J. Blanoquaert, controleur du cadastre à Gand, et exposé pour S. A. le Prince de Gavre.

L'*Eudesmia* a été remarqué avec plaisir ; c'est un bel arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, à rameaux tetragones, à feuilles opposées lancéolées ; ses fleurs sont disposées en ombelles latérales peu garnies, ce qui seul constitue un genre dans la polyadelphie polyandrie, et dans la famille des myrtes. Ce genre de plantes est figuré planche 3 des remarques sur la botanique des terres australes, par R. Brown. Les caractères sont : calice à quatre dents ; pétales réunies en un opercule caduc, à quatre stries ; étamines réunies en quatre paquets ; ovaire inférieur, n'ayant qu'un style terminé par un stigmate obtus ; une capsule à quatre loges polyspermes, s'ouvrant par son sommet.

Jamais réunion de plantes n'a offert autant d'invididus qui méritaient qu'on les mentionnât honorablement : cette expression est celle de plusieurs amateurs étrangers et de nombreux amis de Flore, qui ont visité cette exposition, celle sur-tout que M. le professeur Reinwardt, de Leyde, a adressée collectivement à nos amateurs, en les félicitant sur les progrès de la belle culture des plantes qu'il s'est plû a admirer au salon.

Le jour de la distribution des prix, tous les membres de la société se sont réunis comme d'usage à un banquet où règne toujours cette franche cordialité et cette harmonie qui constituent la force et la stabilité de l'établissement ; après les toast portés à S. M. le Roi,

à la Famille Royale, etc. par M. le comte De Lens, M. le professeur Reinwardt, etc., les couplets suivans ont été chantés et ont reçu les plus vifs applaudissemens :

Je m'incline, avec le vulgaire,
A l'aspect de nos corps savans.
Créés pour instruire la terre,
Ils en sont les flambeaux vivans.
J'aime le style académique
De tous ces brillans discoureurs,
Mais à leurs fleurs de rhétorique,
Je préfère nos simples *Fleurs*.

Les instituts les plus stériles
Le sont moins que nous, en discours.
Leurs écrivains sont plus fertiles,
Leurs orateurs parlent toujours;
Mais avec tous ces avantages
Sur de simples cultivateurs,
Ils ne vendent pas leurs ouvrages,
Et l'on fait argent de nos *Fleurs*.

Les savans, du haut de leur sphère,
Ne descendent pas jusqu'à nous:
Les fleurs n'ont pas l'art de leur plaire:
Ces Messieurs ont bien d'autres goûts.
Des Démosthènes, des Eschynes,
Sempiternels commentateurs,
Ils en arrachent les épines
Et d'autres en cueillent les *Fleurs*.

Pourquoi, dans mainte académie,
Voit-on, aux discours les plus beaux,
Toute une assemblée endormie
Tomber sous le poids des pavots?
C'est que l'orateur inhabile,
Assortissant mal ses couleurs,
Ne sait pas varier son style,
Comme nous varions nos *Fleurs*.

On peut, pour le fond et la forme,
Se moquer de plus d'un écrit;
On peut rire d'un livre énorme
Gros de texte et mince d'esprit;
On peut bailler sur les préfaces
De nos doctes compilateurs;
Mais il faudrait haïr les graces,
Pour n'être pas l'ami des *Fleurs*.

Toutes les fleurs ont leur parure,
Mais il en est, d'un plus haut prix;
L'une exhale une odeur plus pure,
L'autre porte de meilleurs fruits.
Moi, qui craindrais de perdre au change,
Je suis fidèle à nos couleurs,
Et je place la fleur d'Orange
Au-dessus de toutes les *Fleurs*.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE NATIONALE A GAND.

Suite; v. livraison Mars - Avril 1824, *p.* 463.

La Société a repris le 21 Octobre 1823 ses travaux ordinaires. M. le prof. *Kesteloot*, vice-président, a fait lecture du rapport annuel.

Dans la séance suivante M. le prof. *Mahne* a lu un discours *sur l'acheminement successif de l'esprit humain, considéré dans les peuples, tantôt vers la per-*

fection tantôt vers la décadence. L'orateur, après avoir offert un excellent choix de documens historiques, a combattu victorieusement l'opinion de certains frondeurs, qui ont pris à tâche de décrier ou plutôt de calomnier notre siècle. M. *Haafkens*, à la suite de quelques considérations sur l'état actuel de la poésie nationale, a fait lecture d'une pièce en vers par M. *Gravé*, jeune poëte qui paraît s'ouvrir la carrière avec distinction.

Le 2 Décembre, M. le colonel *Knotzer* a offert à la société la relation d'un voyage qu'il a fait en 1811 et 1812, à Java, Malaca, Calcuta, Ceylan, etc.

M. *Schrant*, a fait lecture d'un poëme sur l'amiral *De Ruyter*, par M. *Klein*, d'Amsterdam.

Le 16 Décembre, M. *Haafkens* a lu un discours *sur les causes qui font attacher en général, plus d'intérêt à l'histoire ancienne qu'à l'histoire moderne.*

Le 7 Janvier 1824, M. *Schrant* a prononcé un discours *sur l'état de l'éloquence dans les différens siècles et chez les différens peuples.* L'orateur a prouvé que la vraie éloquence ne peut exister que chez des peuples qui goûtent les douceurs d'une sage liberté, et qu'elle devient muette dès lors que le despotisme domine. Il a suivi l'histoire de l'éloquence chez les Hellènes, mourant avec Démosthène, lorsque les Macédoniens eurent asservi la Grèce, et, chez les Romains, périssant avec Cicéron pendant les horreurs du Triumvirat, ou plutôt dégénérant dans des déclamations sophistiques. Ensuite, l'orateur passe aux modernes, et trouve, dès la naissance du christianisme, un genre d'éloquence inconnu aux anciens, dans lequel se distinguent les SS. Grégoire, Chrysostome et Ambroise; delà, passant à l'éloquence de la chaire, du barreau et de la tribune des derniers tems, après avoir rendu un juste hommage à Bour-

daloue, à Bossuet, à D'Agnesseau, à Cochin, à Vergniaud, etc. parmi les Français; aux deux Pitt, à Fox, à Sheridan, chez les Anglais; il cite Vander Palm, Siegenbeek, etc. qui chez nous occupent les premiers rangs dans l'éloquence. M. *Fontier* a fait entendre quelques vers de sa composition.

Le 20 du même mois, M. *Vervier* a lu un discours *sur les préjugés et les moyens les plus efficaces de les déraciner.* En parcourant, sous ce rapport, l'histoire ancienne et moderne, il a fait ressortir une analogie remarquable entre les peuples les plus généralement connus. C'est dans l'influence des lumières que l'orateur entrevoit les seuls moyens de dissiper les erreurs de cette espèce, véritables maladies morales et intellectuelles.

Le 3 Février, M. le général-major *Müller* a fait lecture d'un discours *sur l'héroïsme.* L'orateur a sur-tout signalé les exploits héroïques des Bataves dans les XVI et XVII^me^ siècles, pendant la lutte longue et glorieuse qu'ils ont soutenue contre la puissance colossale de Philippe II. Ensuite, M. *Kesteloot* a lu des observations historiques *sur la manière de conférer les grades de docteur en médecine, depuis les tems les plus reculés.* En terminant ce morceau littéraire, qui appartient à l'histoire du progrès des sciences, il est entré dans quelques détails sur la promotion dite *more majorum* (*met de kap*) (1). Cérémonie académique très-ancienne, encore en usage dans les provinces septentionales du Royaume, en a interprèté les symboles et donné toutes les explications.

Le 17 du même mois, M. *Mahne* a lu un discours

(1) Nommée ainsi à cause du capuchon que le candidat portait pendant la cérémonie.

sur les caractères du vrai et du faux honneur; M. *Jonglas*, des observations *sur les progrès de l'instruction primaire*, et M. *Van Eynde* une ode à *Rhynvis Feith*, que la mort vient d'enlever à la république des lettres.

Le 30 Mars, M. *Kesteloot* a prononcé l'éloge historique du baron *Gérard van Swieten*, premier médecin de l'impératrice Marie-Thérèse, émule du célèbre Boerhaave, et réformateur de l'instruction publique en Autriche. L'orateur a pris à tâche de se montrer l'organe de la patrie, en payant enfin à la mémoire vénérée de *V. S.* le tribut d'hommage et de reconnaissance dû à un compatriote d'une réputation européenne, et, ce qui dit bien d'avantage, à l'ami de l'humanité. On n'ignore pas que ce devoir avait été rempli, depuis long-tems, avec empressement par les nations étrangères même, et nommément par les Académies de France et d'Allemagne. Cet éloge historique, avec celui de Boerhaave, couronné par la société des arts et des sciences à Amsterdam, et publié il y a quelque tems, par le même auteur, jettent un grand jour sur l'histoire du progrès des sciences médicales dans notre patrie, et de leur propagation parmi les nations les plus éclairées, pendant le XVIII^me^ siècle.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

PROGRAMME POUR LE CONCOURS DE 1825.

Classe d'Histoire.

Les sept premières questions sont répétées du *programme pour le concours de* 1824, et sont insérées dans le *Messager*, année 1823-1824, page 159 et suiv.; elles sont proposées dans l'ordre suivant :

Ire question : la 1re du programme pour 1824; IIme : la 2e; IIIme : la 4me; IVme : la 5me; Vme : la 6me; VI : la 7me; VIIme : la 8me.

VIIIme question : *De quelle époque date la fabrique de tapisseries dans les Pays-Bas? Y est-elle née ou apportée d'ailleurs? Quelles ont été les villes des Pays-Bas dans lesquelles cette fabrique a fleuri? Quels sont les principaux artistes qui ont fait des cartons pour ces fabriques? Quel était approximativement le nombre de bras employés à ces fabriques dans les Pays-Bas? Quel en était le débouché le plus grand et le plus avantageux, tant en Europe que dans les autres parties du monde? Quelle a été leur époque la plus brillante? Quelle est celle de leur déclin? Quelles sont les fabriques étrangères formées par des fabricans des Pays-Bas? Quelles sont les causes qui ont amené l'anéantissement de la fabrique de tapisseries de tenture?*

IXme et Xme questions : ce sont les mêmes qui, sous les no I et II, ont été proposées pour 1825, dans le programme pour 1824; elles sont insérées au *Messager* de 1823-1824, pages 163 et 164.

L'Académie, même Classe, propose pour 1826 :

I^re^ question : *Quels sont les services rendus à la langue et à la littérature grecque et latine par les savans des Pays-Bas, soit par la composition d'ouvrages didactiques, soit par la publication, la révision, la critique et la traduction des auteurs grecs et latins?*

Il est peu de nations dont les savans aient rendu des services aussi importans aux langues et à la littérature grecque et latine, que les helléniستes et les philologues latins des Pays-Bas. Cette vérité est trop généralement reconnue pour qu'il soit nécessaire d'entrer à ce sujet dans aucun développement.

II^me^ question : Les côtes maritimes depuis Anvers jusqu'à Boulogne ont éprouvé des changemens considérables tant par les effets de la nature que par ceux de l'art, tant à l'extérieur par les ouragans, les inondations, les ruptures des digues, le renversement des dunes, l'élargissement des rivières, que dans l'intérieur par le desséchement des marais, la construction des digues, des canaux navigables, des écluses et conduits d'eau. Dans quelques parties, des ports et de vastes terrains ont été engloutis par la mer; dans d'autres des terres se sont accrues et des ports qui se trouvaient dans le voisinage de la mer, en sont aujourd'hui éloignés à une assez grande distance. L'Escaut s'est élargi entre la Zélande et la Flandre; la Flandre a perdu des terres du côté du nord et a été agrandie à l'ouest; un grand nombre de canaux ont été construits le long des côtes et ont donné un écoulement naturel aux eaux stagnantes; des forêts ont été abattues, des marais ont été changés en terres arables, d'autres marais tels que les *moeres* dans les environs de Furnes ont été desséchés et cultivés; repris par les eaux, ils ont été desséchés

une seconde fois et sont encore cultivés aujourd'hui. De nouveaux ports ont été construits, des terres ont été enlevées aux rivières et à la mer, et se défendent contre l'irruption des eaux par des digues artistement construites. Toutes les côtes ont changé de face, et ont un aspect différent,

L'Académie demande en conséquence :

Quels sont les changemens que la côte d'Anvers à Boulogne a subis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis la conquête de César jusqu'à nos jours? Quelles sont les causes de ces changemens, provenant tant des effets de la nature que de ceux de l'art, et quelles sont à-peu-près les époques auxquelles ces changemens ont eu lieu?

Classe des Sciences.

Ire question : c'est la 2me du programme pour 1824; elle se trouve dans le *Messager* de 1823 - 24, p. 238; IIme : c'est la 3me, p. 239; IIIme : la 5me, p. 239; IVme : la 7me, p. 240; Vme : la 8me, p. 240; VIme : la 9me, p. 240. VIIme et VIIIme : ce sont les mêmes qui, sous les nos I et II, furent proposées, dans le même programme, pour être répondues en 1825; elles sont insérées à la page 241 du *Messager* de 1823 - 24.

L'Académie, même Classe, propose pour 1826 :

Ire question : *Assigner la forme et toutes les circonstances du mouvement d'une bulle d'air, qui s'élève dans un liquide dont la densité est supposée constante?*

IIme question : *Faire, d'après les principes d'une saine chimie, une analyse comparée de nos grains indigènes et de ceux du nord, particulièrement du seigle et de l'orge, afin d'avoir des résultats exacts sur leurs propriétés alimentaires, ainsi que sur leur emploi dans*

les distilleries, amidonneries, brasseries, etc. sous les rapports de la quantité et de la qualité de leurs produits?

Les conditions sont les mêmes que celles du programme pour 1824, (*voyez le Messager de 1823-24, page 242*) avec cette addition: quant aux questions de mathématiques, qui conduisent à des équations différentielles, l'Académie ne les regardera comme complètement résolues qu'autant que ces équations seront intégrées et les constantes ou les fonctions arbitraires déterminées.

C'est avant le 1^r^ Février 1825, que les mémoires doivent être adressées au Secrétaire de l'Académie.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, A AMSTERDAM.

La société, dans sa séance solennelle du 5 Mai dernier, a fait connaître que cinq réponses à la question: *Quelle est l'époque de l'année la plus favorable pour l'engrais des prairies*, ont mérité la rémunération promise. L'ouverture des billets contenant les noms des concurrens, a fait connaître, que le mémoire n° 3, sous la devise: *Alles heeft zyn' tyd*, est de M. Leendert Gz. Visser, artiste vétérinaire (*onder-stryen.*); celui n° 4: *Die wel onderscheidt leert wel*, de M. Munter, propriétaire de bétail et cultivateur, digue au blé, canton Oud-Beyerland; le n° 5: *Wie de natuur bespiegelt, enz.* de M. K. P. Pel, à Dragten en Frise; le n° 6: *Die zyn land bouwt zal met brood verzadigd worden*, de M. Henri Blok, à Berkhout en Nord-Hollande; le n° 7: *Door moeite en vlyt, enz.* de M. Jean van Ekris, cultivateur à Maartensdyck, près d'Utrecht.

L'auteur du mémoire sur les *différentes espèces*

graminées etc. sous la devise : *De kultuur van het gras, enz.*, ne s'est pas fait connaître.

La question sur les communications à ouvrir jusqu'aux terres basses des dunes en Hollande, a valu à l'auteur du mémoire, *door arbeid en door vlyt, enz.*, M. Fr. Ch. Seelking, à La Haye, une rémunération de la société.

Cette dernière question ayant été remise en concours, la société a reçu deux réponses, l'une avec la devise : *Wanneer met wys beleid, het duin word aangevangen, enz.*; l'autre avec celle : *De hertog van Parma groef, (door het land van Waes) eene militaire vaart, enz.*

L'auteur du premier mémoire n'avait qu'effleuré la question; n'y trouvant que des choses généralement connues, la société n'a pu le mentionner honorablement. Celui du second, a saisi complètement les intentions de la société; elle adjuge à M. D. T. Gevers, commis du gouvernement près du conseil d'état, à La Haye, la médaille d'or de la valeur de 50 ducats et une gratification de 100 ducats, pour l'indemniser des fraix et des soins peu communs qu'il s'est donnés dans les recherches qu'il a faites pour répondre à cette intéressante question.

Il a été reçu quatre réponses à la question sur les maladies des porcs :

Les trois premiers n'ont pu être admis comme suffisans; le 4^me^, où la matière est bien traitée et qui contient beaucoup de données et de conseils utiles, le tout dans un style coulant et concis, a mérité la médaille d'or; il était marqué de la devise *Mulomedecinae, sive artis veterinariae.* L'ouverture du billet a fait connaître que M. J. Vitringa Coulon, D. en Med. à Leeuwarden, et président de la comm. méd. de la Frise, en est l'auteur.

Deux prix de *huit ducats* ont été accordés pour *la culture des trèfles:* l'un à Jacques van Dam, cultivateur et vétérinaire, à Aarlandervein; l'autre à P. J. Tyken, à Oud-Teylingen. Il a été jugé que, ni l'un ni l'autre, ne méritaient le *doublement* du prix.

La société remet au concours la question suivante :

Quelles sont les espèces de graminées, qui croissent le plus généralement dans les prairies naturelles et artificielles des Pays-Bas et y sont converties en foin? Lesquelles de ces espèces, sont les plus avantageuses, tant pour la facilité de leur culture et la richesse de leur produit, que pour la quantité et la bonté de la matière nourrissante qu'elles contiennent; lesquelles sont les moins avantageuses; lesquelles enfin, sont nuisibles? Quelles sont, parmi les espèces de graminées les plus nouvellement connues, celles qui, d'après des expériences satisfaisantes, méritent d'être cultivées et classées parmi nos herbes fourragères indigènes? Quels sont les préceptes, les règles fondamentales qui, pour la culture des graminées en général et, en particulier, pour celle des espèces les plus utiles, doivent être observés ou pris en considération afin d'améliorer cette branche importante de notre agriculture?

Le prix est une médaille d'or de la valeur de cinquante ducats, ou cette somme en espèces et la médaille d'argent, au choix du concurrent. Les mémoires doivent être envoyés avant le 31 Janvier 1825.

La société propose encore les questions suivantes :

Pour le 31 Janvier 1826.

En quoi la méthode de semer, en rayes ou lignes, les céréales et autres productions des champs, est-elle plus avantageuse que notre manière ordinaire de semer à la main? Sur quels terrains cette méthode mérite-elle

aur-tout la préférence? Celle qui est plus particulièrement en usage dans les colonies de la province de Groningue (1), *et qui se recommande par la simplicité et le bas prix des machines et du maniment, mérite-t-elle d'être imitée; et, s'il n'en est pas ainsi, de quelles améliorations est-elle susceptible? Quelles peuvent être les causes de ce que, jusqu'ici, cette invention n'est pas plus généralement adoptée dans les contrées auxquelles elle convient le mieux?*

Le prix est de six ducats.

Pour le 31 Janvier 1825.

Quelles sont les espèces d'insectes ou de vermine qui, en attaquant la surface de la peau de nos principaux animaux domestiques, tels que chevaux, vaches, moutons et porcs, leur sont les plus nuisibles? Quelles sont leur origine, leurs habitudes et leur économie naturelle? Quels est le tort qu'elles font aux espèces d'animaux qui viennent d'être nommées? En excluant absolument l'usage inutile, dangereux et illicite de l'arsenic, *quels sont les moyens et les traitemens les plus efficaces qu'on peut employer dans tous les cas et avec le plus de sécurité, sinon pour prévenir, du moins pour guérir et extirper le mal sans aucun danger pour les animaux?*

On joindra à la réponse, la citation des deux principaux auteurs qui ont décrit et figuré les insectes ou vermine dont on aura à traiter; s'il n'en existe pas, l'auteur en donnera lui-même une figure et une description très-exactes. Il y joindra aussi des mentions détaillées d'expériences satisfaisantes qui confirmeront l'efficacité des moyens et traitemens proposés en rem-

(1) Voyez *Magasin de l'agriculture nationale*, de M. J. Kops, part. V, pièce 11, page 222.

placement de l'emploi si imprudent et si illicite des poisons les plus violens et les plus dangereux, sur-tout de l'arsenic, dont on fait encore usage dans nos campagnes.

Le prix est la médaille d'argent.

Pour le 31 Décembre 1825.

La description la plus complette des améliorations introduites dans l'agriculture des provinces septentrionales, pendant les cinquante dernières années; on indiquera aussi les inventions qui continuent d'y être en usage.

Le prix est la médaille d'or.

Les réponses, lisiblement écrites, d'une autre main que celle de l'auteur, en hollandais, en latin, en français, en anglais ou en allemand (*caractères italiques*), seront adressées, accompagnées d'un billet cacheté et franc de port, à M. *J. P. Hoeufft*, secrétaire de la société, *heeren-gracht* n° 579, à Amsterdam.

La société rappelle qu'elle est dans l'usage » de » donner une médaille ou une autre rémunération con- » venable à ceux qui lui communiquent quelques dé- » couvertes utiles à l'agriculture, et qu'elle s'engage, » selon l'occurrence, à appuyer le succès de ces dé- » couvertes."

EXPOSITION DE PLANTES A HARLEM.

Les prix ont été adjugés comme suit:

Pour les plantes les plus rares: les deux médailles au *Poliera hygrometrica*, de la dame veuve Van Eeden et fils, à Harlem; et au *Strophantus dichotomus*, de M. A. Vanderhoop, près d'Harlem;

Des mentions honorables aux: *Melanopsidium fla-*

vum, *Draçœna australaria*, *Besleria coccinea*, de Mad. veuve Van Eeden et fils; *Garcinia mangostana*, de M. J. J. de Faesch; *Protea glaucophylla*, de M. Van Wickevoort-Crommelin, et *Cassyta filiformis*, de MM. Storm et fils;

Et, pour les plantes les mieux cultivées: les deux médailles à l'*Erica vestita coccinea*, de 7 pieds, et à l'*araucaria imbricata*, de 9 pieds, tous deux de M. I. Hodshon, de la ferme *oud-berken-roede*, près d'Harlem;

Et des mentions honorables à l'*Elychrysum proliferum*, de M. Van Wickevoort-Crommelin; *Laurus cassia* et *Clusia flava*, de MM. Storm et fils; *Myrtus pimenta latifolia* et *Carolinea insignis*, de M. J. de Faesch.

EXPOSITION A UTRECHT.

Les prix ont été adjugés comme suit:

Pour les plantes les plus rares: au *Protea alba*, de Mad. veuve *Van Ghezel*, à Zeist, et à l'*Afzelia grandis*, de M. Vanderhoop, à Zandpoort près d'Harlem, les deux médailles; aux *Calodendron cappense*, de M. Keiser, à Harlem; *Cussonia spicata* et *Arum* (*Caladium*) *odoratum*, du baron Beeldsnyder, à Loenen; *Serruria Burmanni*, de M. Burman, à Loosdrecht; *Andersonia springaloïdes*, de Mad. veuve Walland, à Maarsen, des mentions honorables.

Pour les plantes les mieux cultivées: les deux médailles d'argent, au *Laurus cassia*, du baron Beeldsnyder, et à l'*Illicium floridanum*, de M. J. H. M. Martens, à Utrecht; et des mentions honorables aux *Sophora microphylla*, de M. Van Laere; *Chrysophyllum cainito* et *Thaurus elephantipes*, du baron Beeldsnyder; *Myrtus pimenta* et *Pelargonium grandiflorum*, de M. Van

Ghezel; *Erica quadriflora*, de M. Braber; *Gardenia florida*, de la comtesse douairière Van Athlone; *Jasminum revolutum* et *Ixora coccinea*, de M. Wauters van Dalme, et *Citrus aurantium*, de Mad. Walland.

SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DES SCIENCES A HARLEM.

La société a tenu sa 71^me^ assemblée annuelle le 22 Mai 1824, sous la présidence de M. *J. D. van Wickevoort-Crommelin.*

Elle a accordé la médaille d'or et la gratification de 150 florins:

1°. A M. *David Heilbron*, docteur en médecine à Amsterdam, pour sa réponse, en hollandais, à la question relative aux *véritables caractères de l'épizootie;*

2°. A M. *A. van Stipriaan Luiscius*, docteur en médecine et lecteur de chimie à Delft, pour sa réponse, en hollandais, à la question relative aux *fumigations d'acide muriatique oxygéné, comme préservatives contre les contagions;*

3°. A M. *William Bailey*, manufacturier de fer à Londres, pour sa réponse, en anglais, à la question relative aux *moyens de chauffer les serres par l'emploi de l'eau bouillante;*

4°. A M. *J. A. Bennet*, à Leyde, et à M. *G. van Olivier*, à Kaudekerke près de Leyde, pour leurs mémoires, dont le premier contient le *catalogue des poissons*, et l'autre *celui des insectes*, demandés pour l'augmentation de la *Fauna Belgica;*

5°. A M. *Friederich*, professeur de mathématiques et de physique au gymnase de Gotha, pour sa réponse,

en allemand, à la question relative aux *phénomènes produits par la force magnétique.*

Elle a de plus offert deux médailles d'argent aux auteurs de deux mémoires en réponse à la question qui demandait une *théorie sur la construction les cheminées.*

(Ces six questions appartiennent au programme de 1823, et sont insérées dans le *Messager* de 1823 - 24; la première, page 206, et les 5 autres, page 229 et suiv.)

Réglant ensuite son programme de 1824, la société remet au concours les questions suivantes:

Pour y être répondu avant le 1^r^ Janvier 1825:

1°. *Sur le suc gastrique et son influence sur la digestion des alimens.*

2°. *Sur les petits insectes qui font le plus de mal aux arbres et aux plantes cultivés dans les serres chaudes.*

3°. *Sur des espèces d'arbres qui ne peuvent pas végéter les uns près des autres.*

4°. *Sur les insectes nuisibles aux arbres et aux arbrisseaux dans les forêts.*

5°. *Sur la formation du sol et de ses différentes couches, dans les provinces septentrionales du Royaume.*

6°. *Sur les principes constituans qu'on croit avoir découverts dans des végétaux.*

7°. *Sur l'application des connaissances acquises sur la fermentation, pour obtenir les diverses sortes de vinaigre.*

Et pour un tems illimité:

1°. *Sur le gaz oxigène, comme remède pour secourir les noyés ou les asphyxiés.*

2°. *Sur la différenee qu'on soutient y avoir entre le fer indigène et celui de Suède.*

3°. *Sur la propriété que les chevrettes ont quelquefois d'être pernicieuses à la santé.*

(Les sept premières de ces questions sont textuellement insérées dans le *Messager* de 1823 - 24, page 229, 231, 232, 233 et 234; et les trois dernières, page 227, 228 et 229).

La suite dans le prochain cahier.

VARIÉTÉS.

Tandis qu'il existe dans ce Royaume des journaux périodiques, relatifs à la médecine, à l'agriculture, aux lettres, aux arts, aux sciences physiques et naturelles, journaux qui se soutiennent avec plus ou moins de succès, il est remarquable qu'il n'existe aucun recueil exclusivement consacré aux sciences mathématiques et qui permette aux géomètres du Royaume d'établir entr'eux un commerce scientifique, un recueil qui, entr'autres avantages, garantisse à chacun la propriété et la prompte publicité de ses recherches. Nul doute que ceux qui aiment et cultivent les sciences, n'applaudissent à l'idée d'une pareille entreprise et qu'ils ne s'empressent de seconder nos efforts.

Le journal qu'on se propose de publier, aura pour titre: *Correspondance Mathématique;* il offrira deux grandes divisions: l'une consacrée à la partie élémentaire de la science, et l'autre à la partie transcendante.

La première contiendra les énoncés de problèmes à résoudre, un choix des meilleures solutions, l'analyse de celles qui, sans être aussi satisfaisantes, ont pourtant quelque mérite; des observations propres à mettre les jeunes auteurs sur la voie de solutions plus générales et plus élégantes que nous consignerons dans les numéros

suivans, en les rattachant aux premières; les recherches qui ont pour objet la simplification de quelques théorêmes, formules, procédés etc., et enfin l'analyse des traités élémentaires tant nationaux qu'étrangers.

La seconde section de ce journal sera reservée: 1° aux travaux des élèves des Universités; c'est-à-dire, à l'analyse des thèses et concours sur les sciences; 2°. à celle des pièces envoyées aux sociétés savantes du Royaume, en réponse aux questions qu'elles proposent annuellement, et des mémoires des membres de ces sociétés; 3°. aux travaux scientifiques de MM. les Professeurs et sur-tout à ceux qui se rapportent à des applications soit de géométrie, soit de l'analyse à la physique et à l'astronomie; 4° aux éloges de géomètres tant anciens que modernes qui ont honoré notre pays; 5° aux programmes des prix proposés par les sociétés savantes de l'Europe, toutes les fois du moins que ces concours auront pour objet des questions relatives aux sciences exactes ou aux applications dont elles peuvent être susceptibles; 6° aux annonces et analyses des grands ouvrages.

Les éditeurs de ce journal, s'astreignent à la seule obligation de publier tous les ans un volume, format in-8°., d'environ 24 feuilles, par livraison de deux ou de quatre feuilles, suivant que la quantité et la qualité des matériaux reçus, le leur permettront.

Le prix de l'abonnement sera de *quatorze francs* par an; l'entreprise n'aura lieu qu'autant que le montant des souscriptions, couvrira les frais, ou qu'autant qu'il y aura probabilité d'arriver rapidement à ce résultat. On souscrit à Gand, chez *P. F. de Goesin-Verhaeghe,* imprimeur de l'Université, rue hautport n° 37, et chez les principaux libraires du Royaume.

Les pièces seront adressées, franc de port, à M. *Quetelet*, professeur à l'Athénée de Bruxelles, et à M. *Garnier*, professeur à l'Université de Gand.

Eloge historique du comte d'Egmont, mémoire qui a remporté le prix au concours ouvert par la société royale des beaux-arts et de littérature à Gand, par P. Laitat.

En 1804, comme on reconstruisait le maître-autel de Sotteghem, dans la Flandre orientale, on découvrit le caveau qui contenait les dépouilles mortelles de Lamoral, comte d'Egmont, décapité à Bruxelles, le 5 Juin 1568.

Cet événement donna un nouvel élan aux sentimens de respect et d'amour que le peuple Belge a portés de tout tems à cette illustre victime de la tyrannie du duc d'Albe. Une souscription fut ouverte pour élever une statue au comte d'Egmont, et bientôt elle sera érigée au milieu de la place de Sotteghem.

La classe de littérature de la société royale des beaux-arts de Gand, pour payer aussi son tribut d'admiration à ce héros patriote, et contribuer en même tems à embellir les fêtes qui se donnaient, en 1820, dans cette dernière ville à l'occasion de l'exposition des objets de l'industrie nationale, proposa en concours *un mémoire à écrire sur Lamoral, comte d'Egmont, considéré comme citoyen, sujet du roi, général, homme privé.* (Voyez le *Messager*, 1re livraison page 28.)

Une seule pièce parvint à la société, et ne fut point jugée digne du prix. Le sujet fut donc remis en concours et quatre ouvrages furent reçus : celui que nous annonçons ici obtint le premier prix.

L'auteur, dans un exposé rapide et très-bien écrit, trace le tableau des malheurs auxquels notre patrie était

en proie dans ce tems funeste: il représente son héros dans toutes les circonstances de sa vie privée, civile et militaire; partout il le dépeint comme un héros patriote dévoué à ses concitoyens et à son roi; partout il excite l'indignation contre le fourbe et fanatique duc d'Albe, dont le nom sera à jamais exécré par les Belges.

Dans la seconde partie du discours, l'auteur s'est attaché sur-tout à retracer les derniers momens et le supplice du comte d'Egmont. Quoique ces détails soient assez circonstanciés, on désirerait qu'ils le fussent encore davantage: on voudrait que chaque geste, pour ainsi dire, de cette intéressante victime fût transmis à la postérité.

Les notes qui accompagnent cette brochure sont pleines d'intérêt, et ont exigé d'assez grandes recherches. Le tout est imprimé avec soin par *Lemaire-De Puydt*, fondeur en caractères, et libraire, à Mons, et orné d'une gravure au trait représentant la statue du comte d'Egmont, telle qu'elle sera érigée sur la grande place de Sotteghem.

M. Parmentier, sculpteur belge, vient de terminer une statue colossale représentant *Jason;* la belle attitude, la noblesse des formes et la conception de l'ouvrage, classent cette statue au nombre des beaux morceaux de sculpture de notre école moderne. Une jolie statue de *Mercure*, exécutée en marbre, est destinée par le statuaire pour le salon d'Amsterdam, où les amateurs de la belle sculpture pourront apprécier le talent d'un artiste leur compatriote.

L'exposition d'Amsterdam qui doit s'ouvrir le 1^r^ Septembre prochain, attirera dans les provinces septentrionales les amateurs qui se plaisent à admirer les ouvrages de nos artistes; c'est dans ce salon qu'on

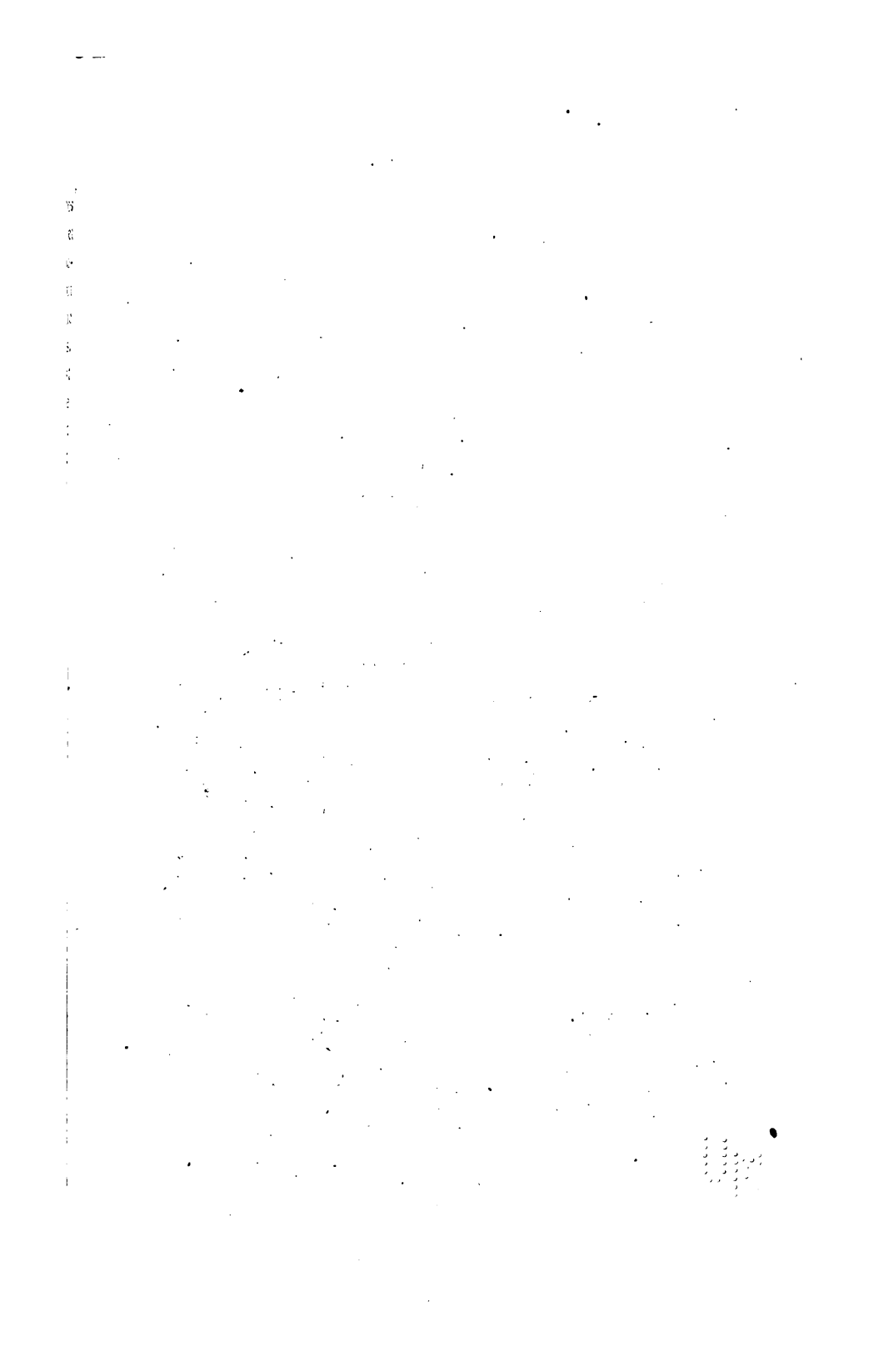

Lith. de Dewasme et C.ie

pourra faire une heureuse comparaison entre les deux grandes branches de notre école moderne. Déjà plusieurs de nos artistes préparent leur envoi et espérent trouver dans cette ville des amateurs pour le placement de leurs ouvrages, seul moyen d'encourager efficacement leur talent. Les productions de nos peintres occupent déjà une place distinguée dans les collections de M. Six, Saportas Roothaan, etc. Ce dernier a fait peindre par M. Navez, pour l'église catholique à Amsterdam, *l'incrédulité de Saint Thomas*; *le mariage de la Vierge* et *la Ste Famille*. Ces trois tableaux viennent d'y être placés récemment et nous nous empressons de donner ici le trait de celui qui représente la *Sainte Famille*. Cette composition rappelle les ouvrages des peintres de l'école d'Italie; l'expression des figures, la noblesse des caractères, la beauté et la force du coloris, ont frappé les regards du public à l'exposition de Gand, en 1823; l'académie royale de cette ville sut apprécier le mérite de l'ouvrage et elle décerna au peintre une médaille d'honneur; depuis ce tems M. Navez a fait plusieurs autres tableaux: entr'autres, le portrait en pied de S. M. le Roi, qui a obtenu les suffrages des amateurs lorsqu'il fut exposé à Bruxelles.

— La société royale des beaux-arts de Gand, vient de placer dans la salle de ses séances le buste de Laurent Delvaux, né dans cette ville qui possède un de ses plus beaux ouvrages, la chaire à prêcher de la cathédrale. Ce portrait d'une ressemblance et d'un travail parfait, fait honneur au ciseau de M. Godecharle, de Bruxelles, élève de ce célèbre statuaire. Ce buste est un hommage fait à la société par M. Delvaux de Saive, qui, sur la demande des amis des arts, a bien voulu faire exécuter d'après des matériaux fidèles qu'il possède, le portrait de son aïeul.

Le buste de feu M. Van den Ende, de Bruges, vient aussi d'être offert à la société royale des beaux-arts. C'est l'ouvrage d'un de ses membres, M. Calloigne, un de nos sculpteurs les plus renommés, qui a voulu conserver à la postérité les traits d'un médecin distingué; l'exécution de ce buste porte le cachet du maître.

— Des lettres de Rome nous annoncent l'envoi de plusieurs tableaux, par notre compatriote J. B. Maes, pensionnaire du Gouvernement; ce sont entr'autres *un S. Sébastien; une vieille femme en prières; les Pifferari devant une Madone; une jeune et belle Vignerola avec un vieillard*, groupe de grandeur naturelle, etc. Ces tableaux seront exposés au salon de la société royale des beaux-arts et envoyés ensuite à Anvers, pour y être exposés à l'académie royale; on se souvient que le peintre y mérita le grand prix qui lui valut la pension pour continuer ses études à Rome. M. Maes s'occupe aussi d'un tableau pour l'église de S. Michel à Gand; il représente une *Sainte Famille*.

— D'après une lettre adressée à M. *Van Huffel*, président de la société royale des beaux-arts, on attend également à Gand, quatre tableaux de M. Van Hanselaere; l'impatience de ses compatriotes sera enfin satisfaite; ils pourront admirer dans ses ouvrages les progrès de ce peintre qui jouit à Naples d'une réputation justement acquise. M. Cogels, peintre belge établi à Munich, nous annonce l'envoi d'un tableau représentant *le caveau sépulchral où sont déposés les restes mortels du prince Eugène Beauharnais*.

— La ville de Harlem vient de placer dans la salle de la régence, un tableau représentant: *Laurent Janszoon Koster assis dans l'*Haarlemmer-hout, *et fixant les yeux sur l'impression d'une lettre sur le papier*.

Ce sujet avait déjà été peint antérieurement et offert à la ville par ses habitans; pour celui-ci, M. J. A. Kruseman jz. et M. G. J. Michaëlis ont réuni leurs talens pour traiter de nouveau un sujet aussi national; le premier a peint le portrait; le paysage a été exécuté par le pinceau habile de son collègue et collaborateur.

Dans la grande église de la même ville on a placé un monument pour perpétuer la mémoire de la quatrième fête séculaire. Il est exécuté en marbre noir; l'inscription, en lettres d'or, porte:

HONORI. ET. MERITIS.
LAURENTII. JANI. F. COSTERI.
HARLEMENSIS.
FESTO. SECULARI.
QUARTO.
INVENTAE. TYPOGRAPHIAE.
CELEBRATO.
HARLEMI.
A. D. X. JULII. ANNI. CIↃ IↃCCCXXIII.
AUGUSTISSIMO. BELGII. REGE.
GUILIELMO. PRIMO.

Ce monument et le tableau ont été faits aux frais de S. M. le Roi.

— L'académie royale des sciences et lettres de Bruxelles dans sa séance extraordinaire du 8 Mai, a nommé membres correspondans, sous l'approbation de S. M.: M. *Gergonne*, professeur d'astronomie, doyen de la faculté des sciences à Montpellier, des académies de Nismes, de Nancy et de Turin, éditeur et rédacteur des annales de mathématiques, présenté par M. *Garnier*, professeur à l'Université de Gand; M. *Aranzi*, professeur et naturaliste à Bologne, présenté par M. *Quetelet*, professeur à l'Athénée de Bruxelles. MM. *M. A. Jullien*, fondateur-directeur de la revue encyclopédique, et *Van Praet*, bibliothécaire de la bibliothèque royale de Paris, présentés par M. le baron *De Reiffenberg*, professeur à l'Université de Louvain.

— La vente de la bibliothèque de M. Meerman a attiré à La Haye des savans de toutes les parties de l'Europe ; les richesses littéraires que renfermait cette bibliothèque, s'y sont vendues à un prix très-élevé. On regrettera toujours pour notre patrie la perte d'une bibliothèque, unique peut-être sous le rapport des ouvrages rares qui s'y trouvaient ; il est bien à regretter, en effet, que la Régence de La Haye n'ait pas cru pouvoir accepter la donation de cette bibliothèque, à cause, dit-on, des conditions qu'y avait attachées M. Meerman, et qui peut-être, dans toute autre ville du Royaume, auraient été accueillies avec beaucoup de reconnaissance. Si M. Meerman avait pu prévoir le démembrement d'une collection réunie par tant de frais et de peines, il aurait su le prévenir en disposant de sa propriété en faveur d'une cité qui aurait su apprécier le but et l'intention du donataire. M. De Vries, de Harlem, en y faisant l'acquisition des ouvrages concernant l'invention de l'imprimerie, empêchera qu'une partie de ces précieux documens ne sorte du Royaume. Le petit livret imprimé à Bruges dans les premiers tems de l'invention de l'imprimerie par Jean Britton, a été acheté pour la bibliothèque royale de Paris, et on dit qu'il y avait commission pour hausser le prix jusqu'à deux mille florins. M. Ch. van Hulthem, un de nos amateurs les plus distingués, y a fait l'acquisition de plusieurs ouvrages très-précieux pour l'histoire de la Flandre ; entr'autres d'une édition de *Sanderus* avec les dessins originaux et coloriés du 5me volume que l'auteur s'était proposé de publier, mais différentes circonstances ayant empêché cette publication ; les gravures n'ont pas été faites.

A la vente d'estampes anciennes du baron De Fries, qui eut lieu à Amsterdam vers la même époque, les

gravures ont été vendues également à un prix très-élevé; la collection des eau-fortes de Rembrant a été achetée pour 8150 florins; l'œuvre de Goltzius, 1245 fl.; les eau-fortes de Van Ostade, Corneille Bega et Corneille Dusart, 700 fl.; de Both, 400; de Swanevelt, 890; les neuf pièces *avec les chevaux* de Paul Potter, 1010; une eau-forte de Wouwermans: *le cheval debout*, 505; dix pièces de Vandevelde, 460; deux pièces de Bakhuysen, 400; les portraits de Van Dyck, 1180; le *jugement de Pâris*, par Marc-Antoine, 700; *le massacre des innocens*, le même prix; *le Christ et les apôtres*, par le graveur de 1466, fl. 405; les œuvres de Strange, 930; *the fischery*, par Wollett, 215; *le général Wolff*, le même prix; la collection d'Albert Durer, fl. 2000; celle de Snyderhoef, 710; et celle de Visscher, 4004, etc.

— M. le chev. Von Kirckhoff vient de nous adresser une notice succincte sur l'académie royale d'Anvers, écrite en flamand, et dont les journaux ont déjà rendu un compte très-favorable; quelques faits insérés dans cette notice mériteraient d'être appuyés par des extraits copiés textuellement des documens originaux où l'auteur a pu puiser ses notes, d'autant plus que ce sont des pièces inédites qui ne pourraient que doubler l'intérêt de l'opuscule.

— On vient de découvrir sous la peinture des bordures qui enchâssent les volets des tableaux des Van Eyck de la cathédrale de Gand, et qui se trouvent actuellement à Berlin, l'intéressante inscription qui nous était conservée dans le manuscrit de Christophe van Huerne. (*Voyez le n° 7 du Messager, année* 1823 – 24.) Nous donnerons dans le prochain cahier une traduction de la description de ces tableaux, écrite en allemand par le Dr Waagen, auteur d'une biographie des frères Van

Eyck. Nous venons d'apprendre aussi avec une grande satisfaction que MM. les chanoines de Gand, se sont refusés aux instances faites pour obtenir les volets qui contiennent la peinture d'*Adam* et d'*Eve* et qui font partie du chef-d'œuvre de l'inventeur de la peinture à l'huile; on assure qu'on avait pour but d'en orner une galerie étrangère!.... C'est une chose incompréhensible, que, dans un pays où les lois défendent l'aliénation des propriétés de l'église et où un décret du Roi met sous la responsabilité des administrateurs de la fabrique tous les objets d'art placés sous leur surveillance, il y ait des personnes, qui, au mépris de la volonté Royale et au détriment de la gloire nationale, osent se faire l'instrument d'une action qui compromettrait l'honneur des dépositaires, tout en les exposant au mépris public et à la vengeance des lois. Depuis long-tems des spéculateurs avaient cherché des émissaires qui voulussent se charger d'une démarche aussi peu délicate; même de grands offres leur avaient faites, mais toutes les tentatives ont été déjoués par la probité des respectables ecclésiastiques auxquels est confiée la conservation de ces précieux monumens. Imitons l'exemple de nos compatriotes de Harlem, qui élèvent des monumens à la mémoire de celui qui honora leur cité par la plus belle et la plus utile des inventions modernes. Qui oserait être assez téméraire pour essayer de séduire, avec quelques poignées d'or, les dignes Magistrats de Harlem, pour soustraire de leurs mains les restes des premiers essais typographiques de leur illustre concitoyen et en enrichir quelque bibliothèque étrangère? Son nom ne serait-il pas flétri dans les fastes de l'histoire de cette ville? La Nation entière, s'il était Belge, ne devrait-elle pas le désavouer?

EXTRAIT

D'une notice historique et critique sur Antonello de Messine, *peintre italien, qui vint en Flandre pour apprendre de* Jean van Eyck *la méthode de peindre à l'huile. Traduite de l'italien et lue à la société royale des beaux-arts de Gand.*

(Suite; voyez page 64.)

» La même chose devait arriver dans les autres écoles d'Italie, si toutefois dans ces tems, une seule, celle de Vénise exceptée, pouvait mériter ce nom. Il ne doit pas paraître étrange, qu'ailleurs comme à Florence, on ait essayé des huiles plus ou moins légères ou siccatives, mais il le serait d'avantage, que l'art de peindre des tableaux à l'huile eut été trouvé et porté à sa perfection, sans parvenir à la connaissance de l'école Florentine, lorsque déjà elle primait sur les autres et attirait à Florence un grand nombre d'artistes qui vinrent s'y perfectionner dans leur art. Si on s'attache à ce qu'assure Dominici, sous l'autorité de Marco da Siena et du chev. Massimo Stanzioni, que, jusqu'au XIII^me^ siècle, les peintres napolitains firent des progrès continuels dans les deux manières de peindre, celle à l'huile et celle en détrempe; qu'Antonello apprit cette méthode de son maître Colantonio del Fiore, et, qu'étant allé ensuite en Flandre, il l'enseigna à Jean de Bruges lui-même, comment alors concevra-t-on les remarques que fait Lanzi à l'article même de l'école napolitaine: que toute l'Europe se remplit en peu d'années du nom de

Jean; que chaque prince rechercha de ses ouvrages; que chaque peintre eut les yeux tournés vers lui, et que celui qui n'en pouvait rien obtenir fut bien content d'obtenir au moins quelque chose de ses disciples *Ruggieri*, *Ausse* (1), *Hugo d'Anversa*, *Antonello*; tandis, qu'au contraire, hors de Naples, personne n'eut connaissance

---

(1) Je crois que ce nom doit s'écrire *Ansse* et que c'est par une faute de copiste ou d'impression qu'on trouve *Ausse* dans la biographie de Vasari, car l'*u* ne peut être qu'une *n* renversée; mais qui est cet *Ansse?*..... Vasari rapporte qu'il était élève de Roger, de Bruges; qu'il fit un tableau aux *Portinari* dans la paroisse de *S. Marc nouvelle* à Florence et qu'il avait fait le tableau de *Carregi*, maison de campagne des Médicis. Il y a lieu de croire, dit l'abbé Morelli, que ce peintre est le même à qui Baldinucci donne le nom de *Ans* ou *Hans*, et qui, d'après Sansovino, fit, dans l'église de *Santa Maria de' Servi* à Vénise, un tableau représentant les *trois Mages*. Sansovino lui donne le nom de *Jean de Bruges*, et d'après ceci, demande Morelli, doit-on présumer que ce fut Jean van Eyck?.... Selon nous, cet Hans, élève de Roger, qui a travaillé à Florence et à Vénise, ne peut être que notre Hans Memling. En effet, il a fait le voyage d'Italie, et, comme Van Eyck est mort avant 1445, il est probable que le peintre de la châsse de Ste. Ursule, est élève de Roger. Le nom de *Jean de Bruges* lui est donné à plus juste titre qu'à Jean van Eyck, si, comme nous l'assure M. le baron De Keverberg, d'accord avec Van Mander, ce peintre est né dans cette ville; il est à remarquer que ce n'est que le seul *Descamps*, dans sa biographie des peintres qui fourmille de nombre d'anecdotes et de contes plus absurdes les uns que les autres, qui le fait naître à Damme; et, parce que cet excellent artiste a peint deux tableaux et la châsse de St. Ursule pour l'hospice de St. Jean, il le réduit à la dernière misère, et le fait entrer à l'hôpital pour expliquer comment d'aussi beaux tableaux se trouvent dans un établissement de ce genre. Il ne pouvait cependant pas ignorer que toutes les corporations religieuses de ce tems employaient les premiers peintres pour embellir leurs églises? Memling, n'a-t-il pas également travaillé pour l'hôpital de St. Julien de la même ville? Pourquoi donc ne l'y a-t-il pas fait entrer aussi? L. D. B.

de Colantonio? Personne n'ambitionna les ouvrages de Solario? Pourquoi celui-ci, élève et gendre d'un artiste qui peignit si bien à l'huile, n'a-t-il pas appris, ou pourquoi n'a-t-il pas emploié cette méthode? Pourquoi lui et ses disciples n'ont-ils travaillé qu'en détrempe? Ils ignoraient donc alors cet art, ou bien ils en ignoraient le degré de perfection qui pouvait faire autorité parmi ceux qui en raisonnaient défavorablement. J'ajouterai aux réflexions de Lanzi: Pourquoi est-ce Domenico de Vénise qu'on engagea à venir à Florence à cause de la nouvelle méthode qu'il possédait de colorier à l'huile, et non point les deux frères Pietro et Polito del Donzello, de Naples, qui s'étaient fait une si grande réputation par les belles peintures du palais de Poggio Reale; si sur-tout, selon l'assertion du chev. Massimo, ils avaient repeint le tableau de Jean van Eyck, envoyé au roi Alphonse?

» Summonzio adressa de Naples, à Marcantonio Michele, gentilhomme vénitien, auteur d'une élégante description de Bergame, datée du 20 Mars 1524, une lettre, dont je dois la connaissance à la politesse du chev. Lazzara de Padoue; il y parle tout autrement des connaissances de Colantonio dans cet art. Voici en quels termes il s'exprime: *La profession de Colantonio était, comme il appartenait à ce tems, le travail flamand, et la manière de colorier usitée dans ce pays, à laquelle il était tellement adonné, qu'il avait résolu d'y aller; mais le Roi Raynier le retint ici en lui montrant lui-même l'emploi et la préparation de ces sortes de couleurs* (1). Au commencement de la lettre on lit: que ce Roi, nommé Raynier, *était lui-même*

(1) *La professione di Colantonio era, siccome portava quel tempo, in lavoro di Fiandra, e lo colorire di quel paese, al che era tanto dedito, che aveva deliberato d' andarvi, ma il Re Raniero lo ritenne quà col mostrargli ipso la pratica, e la tempera di tal colorito.*

bon peintre et très-attaché à cette étude, et celà d'après l'enseignement flamand (1). Ce Roi était certainement Réné d'Anjou, qui fut adopté et déclaré héritier par la Reine Jeanne, et régna à Naples depuis 1435 jusqu'en 1442, époque de son expulsion par le Roi Alphonse. Ce Roi a pu enseigner à Colantonio une meilleure méthode qui était en usage parmi tous les *peintres flamands*, comme l'expriment en effet les paroles de Summonzio: D'APRÈS L'ENSEIGNEMENT FLAMAND; mais non pas celle perfectionnée par Jean van Eyck (2); car celui-ci ne l'a découverte qu'après avoir acquis une grande renommée dans l'exercice de l'art et en se dégoutant du vernis qui exigeait l'exposition au soleil; il n'est donc pas bien certain que ce fut avant l'année 1435 (3); d'un autre côté il est très-certain, qu'à cette époque et quelques années après, la découverte fut inconnue à l'école flamande, puisque Jean van Eyck ne l'a communiquée, selon Vasari, qu'au seul Ruggieri son élève, et sur la fin de ses jours, à Antonello (4).

---

(1) *Etiam de man soa pinse bene, et a questo studio fu sommamente dedito, però secondo la disciplina di Fiandra.*

(2) Réné d'Anjou cependant aurait déjà pu connaitre la méthode des Van Eyck; car il paraît très-probable que ce fut vers l'année 1410, époque indiquée par la plupart des historiens, que le premier emploi de l'huile dans les tableaux doit avoir été fait. L. D. B.

(3) Les tableaux de l'église de S. Jean à Gand, commencés par Hubert avant 1426, prouvent que dès ce tems cet art était pratiqué par lui dans la plus haute perfection. L. D. B.

(4) C'est une erreur de croire qu'il en fit un secret; Hubert eut plusieurs élèves parmi lesquels on compte en première ligne son frère Jean; ensuite Gerard van der Meere (*a*), et Josse de

(*a*) 1447, in dit jaer is de salighe Colette gestorven int clooster van de Aerme Claren, (*te Gent*) haere fighuratie in een tafereel gebragt door Geeraert van der Meere *discipel van meester Hubertus van Eyck*, is in Picardien versonden. Extrait d'un manuscrit de la fin XVe siècle, appartenant à M. J. B. Delbecq. Nous nous réservons de donner une notice détaillée sur ce peintre et sur ses ouvrages.

» Je ne m'en laisse pas imposer par les expériences qu'Alexandre Tarini et Malvasio firent, de concert, sur quelques peintures de Lippo Dalmasio de Bologne, l'une en 1376, l'autre en 1407, et dont on voudrait faire résulter, que la peinture à l'huile était, depuis ce tems, connue et pratiquée par les artistes bolonais. S'ils en ont fait eux-mêmes l'analyse chimique, une illusion a pu être produite par l'huile éthérée, découverte

---

Gand (*a*); Hugues van der Goes devint ensuite l'élève de Jean; et, lorsque celui-ci, après avoir achevé son chef-d'œuvre à Gand, en 1432, s'établit à Bruges, il reçut aussi Roger et Antonello au nombre de ses élèves.

D'après cela, on ne doit pas être étonné que la nouvelle méthode se soit bientôt répandue dans toute la Flandre; dans les archives de la ville de Gand il existe un accord fait en 1419 entre le trésorier de la ville et les francs peintres (*vrie schilders*), Guillaume van Axpoele et Jean Martens, pour restaurer et refaire en *bonnes couleurs à l'huile, sans y employer des corrosifs*, différentes ancien-

(*a*) Les ouvrages de Josse de Gand sont peu connus; son séjour en Italie et les ravages des troubles au XVIe siècle, les ont rendus extrêmement rares, et ont en quelque sorte fait oublier son nom et attribuer à d'autres peintres le peu de ses ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous. Vasari nous rapporte qu'il fut élève de *Hubert van Eyck* et qu'il peignit en Italie le tableau *de la communion* pour le duc d'Urbin, etc. Dans des notes manuscrites qui sont en possession de M. J. B. Delbecq, on lit aussi que ce peintre est *élève de Hubert van Eyck*, et qu'il peignit la *décolation de St. Jean*, pour l'église de St. Jean à Gand, et qui, d'après l'expression flamande de l'anonyme, fut *la perle* d'anciens chefs-d'œuvre de peinture (*); la Flandre au XVe siècle comptait un grand nombre de peintres de mérite; de là, cette quantité d'anciens tableaux qui se trouvent dans les musées et les collections particulières sous le nom de l'un ou de l'autre grand peintre, que l'intérêt du marchand ou celui du possesseur leur a fait prendre.

(*) Voor de beeldenbraeken, de kerke van St. Jans was de peirel van de oude meester-stukken, meester *Geeraert vander Meere*, van Gent, had een *Maria beeld* geschildert en *Judocus van Gent*, discipel van Hubertus van Eyck, een tafereel verbeeldende *St. Jans onthoofdinge*. (Cet extrait du manuscrit d'un anonyme, qui appartenait en 1636 à M. Ch. Rym, seigneur de Bellem, est transcrit d'un album de feu M. Van der Beke, ancien secrétaire de la ville de Gand)

sur de vieilles peintures par le professeur Branchi, ou par quelque gomme ou vernis huileux couchés sur les peintures mêmes; mais s'ils se sont fiés à la simple inspection oculaire, et, d'après les paroles de Malvasio, il semble que c'est à cela que se sont réduites toutes leurs opérations, quelqu'attentive, quelque scrupuleuse qu'ait été cette inspection, elle n'a pu être que très-trompeuse; car, comme en avertit Dannetti, en parlant de la peinture vénitienne, il n'est pas facile de distinguer

---

nes peintures de la grande salle de la maison-de-ville (*a*); dans un autre acte de l'année 1434 (*b*), un peintre nommé Saladin de Scoenere s'engagea à peindre *à l'huile* le rétable de la chapelle des frères mineurs à Gand. On croirait d'abord que, dans l'un et l'autre acte, il s'agit seulement de mettre des sculptures en couleurs, mais on voit clairement dans le premier acte, que le peintre, indépendamment de plusieurs sculptures qu'il s'engage à peindre à l'huile, s'oblige encore de REPRODUIRE (*de ghelicke te makene*), en couleurs à l'huile, et sous la même forme comme ils se trouvent figurés sur les panneaux ou parquets existans, *le comte Louis, les bourgeois avec leurs armes et tous ceux qui les suivent;* ce qui suppose bien une composition peinte. Dans l'autre acte, on s'exprime encore plus clairement; il s'agit premièrement de mettre en couleur un ancien retable sculpté, et Saladin s'engage ensuite de peindre, sur la partie intérieure des volets (*c*), *la naissance, et la mort de la Vierge;* et, extérieurement, deux sujets en grisaille qu'il laisse au choix de celui avec qui il contracte l'engagement; et, ce qui ne laisse plus de doute, c'est qu'à la fin de l'acte, il se reconnait obligé de peindre *en bonnes couleurs à l'huile* et sur toile, un Christ avec quatre figures (*d*).

L. D. B.

(*a*) Registre de l'année 1419, page 95, archiv. de la ville. Voyez l'ouvrage du chev. Dierick, *Mémoires sur la ville de Gand.* Gand, 1815. pag. 73. t. 2., où cet acte est imprimé en entier.

(*b*) Voyez le même ouvrage, tom. 2. page 255.

(*c*) Un siècle plutard, Gerard Horenbout fut aussi chargé de peindre les volets d'un ancien retable sculpté de l'église de St. Jean à Gand; il y représenta *la flagellation* et *la descente de la croix.*

(*d*) Ende dies es hem Saladyn schuldich te makene eene rame van lynwade ghedoct, ende een crucifix der up met vier beelden van goeder olie-verwen.

certains ouvrages peints avec des jaunes d'œufs, tels que les employaient encore nos Grecs, de ceux qui sont peints timidement à l'huile purifiée, avec peu de couleurs et sur du plâtre aride et absorbant.

» M. D'Agincourt, mon respectable ami, juge intègre et très-versé dans cette connaissance, développe le même sentiment dans une lettre du 22 Mai 1800, adressée à M. Jacq. Morelli qui me l'a communiquée; il y est dit: *Je puis vous certifier que les vérifications que, pendant vingt ans, j'ai faites en différens pays sur tant de peintures prétendues à l'huile, et antérieures à Jean de Bruges, n'ont servi qu'à me prouver que les peintures faites avec des vernis gras par ceux des derniers peintres* a tempra (à la détrempe), *ont un moelleux*, una morbidezza, *et même* un impasto, *tels qu'il est à-peu-près impossible de les distinguer des peintures faites à l'huile par les premiers qui se sont servis de cette méthode avant que d'en avoir une pratique parfaite.* En effet, Mechel, dans sa description de la galerie impériale, y avait indiqué comme peint à l'huile un tableau de Thomas de Mutina, qui fleurit dans la dernière moitié du XIV^me^ siècle; et Lanzi, dans l'histoire de la peinture déjà citée (1), nous raconte: que le comte Durazzo, célèbre par sa riche collection d'estampes anciennes, avait été présent à l'analyse qu'on en fit en présence du prince Kaunitz, et qu'il lui avait assuré, que les artistes convoqués pour y assister, jugèrent que cette peinture avait été travaillée avec des gommes très-fines mêlées avec du blanc et du jaune d'œuf. La même expérience répétée, en 1807, sur un autre tableau du même auteur, par les professeurs du lycée Florentin, a pleinement confirmé le jugement de Vienne. Pour

(1) Tom. 2. pag. 22.

d'aussi bonnes raisons, il en serait de même de toutes les peintures rapportées par Raspe (1), si elles étaient soumises à un nouvel examen et à des expériences plus exactes. C'est ainsi que Piacenza, dans la vie de Colantonio del Fiore écrite par Baldinucci (2), avoue ingénuement: qu'il n'a pas été capable de distinguer si les peintures de cet auteur étaient coloriées à l'huile, comme l'avait hardiment assuré Signorelli dans l'endroit déjà cité de son ouvrage sur la culture des arts dans les deux Siciles. Si, malgré ce qui vient d'être dit, quelqu'un persistait à croire que les expériences de Bologne ont été exactement faites et n'ont donné lieu à aucune illusion, je ne perdrais pas inutilement mon tems ni mes peines pour le faire renoncer à son opinion; seulement je l'exhorterais à convenir avec moi, que, si dans ces tems on a peint à l'huile à Bologne, cela n'a eu lieu que pour tenter de substituer cette nouvelle méthode à celles qui y étaient en usage, et qu'on n'y a pas obtenu un meilleur succès qu'ailleurs. Sans cela, comme je l'ai dit des napolitains, les peintres bolonais auraient abandonné les vieilles méthodes, qui étaient moins propres à donner de la consistance, de l'harmonie et de la lumière à leurs peintures; sans cela encore, l'école florentine, qui fleurissait pour ainsi dire aux portes de Bologne et y envoyait continuellement ses artistes, n'aurait pas retardé d'un siècle la maturité de cet art.

» Résumons donc ce qui a été dit jusqu'à présent; s'il est vrai: — qu'à l'exception de ce que j'ai dit de Georgio d'Aquila, on ne lit pas qu'il ait été fait mention, dans l'école florentine, de la méthode de peindre à l'huile

(1) A critical essay on oil painting. *London*, 1781.
(2) Tom. 2. page 396.

avant Cennino, qui n'en a écrit qu'en 1437 et en a restreint l'usage aux fonds seulement; — que plusieurs années plutard, on était encore à chercher le moyen de mêler les couleurs avec plus de facilité et de laver les tableaux sans endommager les couleurs, et sans que les tableaux eussent à souffrir à chaque maniement, comme l'observe Vasari dans la vie d'Antonello; — qu'à l'époque d'André del Castagno, Domenico Veneziano fut attiré à Florence à cause de sa nouvelle méthode de colorier à l'huile; — que, dans aucune école ni contrée de l'Italie, cette méthode ne faisait et ne pouvait faire des progrès sans parvenir à la connaissance de l'école florentine, qui dans ce tems s'élevait certainement au-dessus de toutes les autres; — que tout ce que les écrivains en ont dit de contraire, a été refuté par le bon sens, et que toutes leurs expériences sont ou équivoques, ou trompeuses ou détruites par de nouvelles expériences plus mûrement dirigées; — si tout cela est démontré, il me semble que je ne dois pas hésiter à conclure que, bien que dans diverses contrées on ait fait plusieurs tentatives pour colorier à l'huile, l'Italie n'en a connu cependant l'usage certain qu'après la mort de Jean de Bruges, qui a eu lieu vers le milieu du XV^me^ siècle.

» La prétention des Italiens d'avoir prévenu Jean de Bruges dans cette découverte, étant rejettée, il ne faut ni beaucoup de peine ni beaucoup de génie pour démontrer aux Allemands que leurs peintres ne l'ont pas prévenu davantage. En effet, s'il est question de faits, il n'en est aucun, que je sache, qui puisse inspirer de la confiance dans leur cause; si c'est d'autorités, il ne reste que peu et de très-faibles écrivains à combattre, savoir: Heinecken et Lessing. Heinecken, en s'appuyant sur les recherches de Richter dont il n'existe aucun

vestige, dit qu'il y a de fortes raisons de croire : qu'en Allemagne, on a peint à l'huile avant Jean (de Bruges) ; mais, comme il se dispense d'en produire une seule, nous, qui n'avons pas la coutume des Pytagoriciens chez qui l'autorité du maître tenait lieu de raison, nous nous dispenserons de prêter foi à ses assertions gratuites comme aux écrits égarés sur lesquels il fonde son opinion. Lessing mérite un peu plus d'égard, parce qu'au moins il a pour lui un respectable document : le manuscrit de Théophile sur la méthode de peindre à l'huile, écrit depuis le onzième siècle. Mais si, avant de le mettre au jour, il l'avait bien analysé, il se serait facilement convaincu que la méthode décrite par Théophile, ne pouvait rien ôter à Jean de la gloire de l'invention. Ce n'est en effet, mais avec plus d'imperfection encore dans la pratique, que la méthode proposée quatre siècles plus tard par Cennino. En effet, Théophile ne connut que l'huile de lin (1), » prenez, dit-il, de l'huile » de lin, etc. avec cette huile broiez du vermillon, etc" La manière de s'en servir, qu'il prescrit, ne levait pas l'inconvénient d'exposer les peintures au soleil pour les faire sécher ; il continue (2) : » toutes sortes de » couleurs peuvent être broyées avec la même sorte » d'huile, et employées sur des ouvrages en bois, mais » sur ceux-là seulement qui peuvent être séchés au » soleil ; parce que, chaque fois que vous aurez placé » une couleur, vous ne pouvez pas y en placer une » autre avant que la première ne soit bien sèche ; ce

(1) *Tolle oleum lini, etc. ; cum hoc oleo tere minium, etc.*

(2) *Omnia genera colorum eodem genere olei teri, et poni possunt in opere ligneo, in iis tantum rebus qui sole siccari possunt ; quia quotiescunque unum colorem imposueris, alterum ei superimponere non potes, nisi prior exsiccetur, quod in imaginibus diuturnum et taediosum nimium est.*

» qui, dans les figures, est trop long et trop ennuyeux." Cela exigeait de plus une série d'opérations gênantes et réitérées, qui ne prouvent certainement pas la découverte de la bonne manière de peindre à l'huile. Théophile dit: » toutes les couleurs, soit à l'huile soit à la » gomme, doivent être appliquées trois fois sur le bois; » lorsque la peinture sera achevée et séchée et que » l'ouvrage sera placé au soleil, vous le frotterez soi- » gneusement avec une colle à vernir, et quand elle » commencera à couler par la chaleur, vous la frotterez » doucement avec la main, et vous repéterez cela trois » fois; alors vous cesserez jusqu'à ce que tout soit de- » venu bien sec" (1). Certainement la méthode pratiquée par Jean van Eyck, même avant qu'il eût découvert l'usage de l'huile de noix, était beaucoup plus simple, moins ennuyeuse et moins incertaine dans la réussite. Si la méthode de Théophile, différait en effet de celle que prescrit Cennino, puisqu'il parle des têtes et des draperies, en disant expressément: » faites vos mélan- » ges pour les figures et les vêtemens" (2), tout cela n'en était pas moins, comme nous l'avons qualifié, grossier et informe. Ainsi le baron de Budberg, dans son apologie de Jean (3), au lieu de contredire ce fait et de vouloir le restreindre aux *seuls fonds*, aurait plutôt dû faire l'observation que les têtes et les draperies, qu'on était accoutumé de peindre en Allemagne

(1) *Omnes colores, sive oleo sive gummi tritos in ligno ter debes ponere, et, pictura perfecta et siccata, delato opere ad solem, diligenter linies glutine illud vernicion* (sic); *et cum defluere cœperit a calore, leniter manu fricabis, atque tertio sic facies, et tunc sine, donec penitus exsiccetur.*

(2) *Fac mixturas vultuum ac vestimentorum, etc.*

(3) Imprimée à Göttingue, 1712. — Esprit des journaux, Octobre, pag. 417.

vers le onzième siècle, ne devaient pas exiger un plus grand fini ni une plus grande dégradation de teintes que n'exigeaient, quatre siècles plus tard, les fonds mêmes. De là, il a pu arriver que les peintres de cette époque aient fait usage de l'huile pour tracer leurs roides et grossières figures, et que, dans la suite, leurs successeurs dans l'art, l'ayent abandonnée, quand on employa des lignes plus molles dans la peinture qui s'avançait vers la perfection. Mais, quand même la méthode de Théophile eût été à-peu-près parfaite, je ne pourrais me résoudre à croire, qu'à cette époque et dans ces contrées, il ait eu beaucoup de lecteurs et d'imitateurs jaloux d'augmenter la beauté et la solidité de leurs tableaux et la célébrité de leurs noms. Dans toute hypothèse, rien de plus naturel que de croire que l'ignorance toujours croissante, a pu faire perdre la trace de l'art au point que Jean en soit devenu de nouveau l'inventeur et le maître. De là vient que les antologistes de Rome, qui se sont déclarés pour l'opinion de Lessing, n'y ont pas été déterminés par l'autorité du manuscrit de Théophile, dont ils ont fait peu ou point de cas; mais qu'ils se sont appuyés sur cela seul: que Vasari, qui était tombé dans d'autres erreurs relativement à la renaissance de la peinture et à la chronologie des artistes, a pu facilement tomber aussi dans cette autre erreur. Ce faux raisonnement, fut, comme de raison, condamné par Tiraboschi dans son histoire de la littérature italienne (1); celui-ci voulait que les antologistes eussent appuyé leur opposition à Vasari sur les expériences que Malvasio et Dominici avaient faites sur plusieurs tableaux antérieurs à Jean de Bruges; cet appui était à la vérité plus raisonnable et plus sensé, sans être cependant beaucoup

(1) Tom. 6. part. 2. page 407.

plus solide, comme nous l'avons déjà démontré plus haut. D'après toutes ces remarques, les Allemands doivent nécessairement renoncer à leurs prétentions sur l'invention; tout au moins, s'ils ne savent pas nommer un autre maître qui ait pu prévenir Jean, ils ne peuvent pas contester que la méthode à l'huile, qui était perdue, n'ait été rescuscitée par lui et rendue à la peinture avec de grandes améliorations: puisque d'après son invention, différente en cela de celle de Théophile, il ne fallait plus exposer les tableaux au soleil ni à aucune autre chaleur; outre qu'il rendit ce service à la peinture dans un tems, où ceux qui professaient cet art étaient plus faits pour en sentir les avantages (1).

(1) Ce manuscrit de Théophile, nous a toujours beaucoup intéressé; mais, depuis long-tems, il ne nous étonne plus. Dans nos notes, nous avons rapporté plusieurs documens qui prouvent que dans le XIV^me^ siècle, l'emploi des couleurs préparées avec de l'huile pour peindre ce qu'on appelle des fonds, etait une pratique, sinon générale, du moins en grand usage dans la Flandre. Une remarque qui a fixé notre attention, c'est que l'on ne rencontre nulle part une seule expression qui puisse faire présumer qu'alors, cette pratique y fût nouvelle ou d'une invention plus ou moins récente et, qu'au contraire, partout où on en parle, on employe cette simplicité d'expression qui caractérise toutes les habitudes immémoriales. Il n'y a donc pour nous, aucune raison de croire qu'elle n'ait pas existé dans le X^me^ siècle et même antérieurement; rien non plus ne semble devoir empêcher de croire qu'elle n'existat de même dans la partie de l'Allemagne où vécut Théophile comme dans la Flandre; puisque, depuis plusieurs siècles, les liaisons entre les deux contrées étaient très-intimes, et que la nécessité de remédier aux inconvéniens de l'humidité du climat, dont nous avons parlé dans une note précédente, était la même pour l'une comme pour l'autre.

Dans le fait, il ne s'agit ici que d'un procédé d'art ou plutôt de métier, dont l'invention n'a rien de plus saillant que celle de

» La gloire de Jean étant ainsi vengée, ce premier pas nous met dans la route pour faire le second; c'est-à-dire, pour démontrer qu'Antonello fit l'acquisition du

---

mille autres; mais un concours de circonstances singulières lui a donné ce relief qui, de nos jours encore, y attire l'attention; l'agonie et la destruction de l'empire d'Orient firent refluer les débris de ses arts, de ses sciences et de sa civilisation rafinée vers l'Italie, où la famille éternellement célèbre des Médicis les recueillit et les fixa; c'est à cette même époque que les croisades, dégénérées à la longue, n'étaient plus que le motif et le prétexte d'une espèce de vagabondage général, une carrière ouverte aux aventuriers de toutes les classes et de tous les pays; l'Italie en recueillit un grand nombre et apprit à connaître, par leur moyen, les pratiques et les usages des autres contrées de l'Europe. L'essai de Georgio d'Aquila, dont il est parlé plus haut, prouve, qu'entr'autres, la connaissance de notre manière de décorer par l'emploi de couleurs à l'huile, venait d'y être introduite au XIV^me^ siècle. Dans le siècle suivant, on s'y occupait encore à completter et à perfectionner cette importation, mais seulement comme une pratique du métier de peintre décorateur; pratique qui jusques là, n'y avait qu'une faible importance et sur-tout aucune connexion avec l'art de la peinture proprement dite. C'est à cette même époque que les Van Eyck, établirent cette connexion; et dès lors ce procédé, en passant ainsi du domaine des métiers dans celui des arts, acquit cette importance qu'il n'aurait jamais eue sans cela; les historiens de la peinture s'en emparèrent et se livrèrent à des discussions sur son origine; mais, comme la plupart ont écrit dans les pays méridionaux où il est doublement d'importation, d'abord comme pratique d'un métier et ensuite comme pratique d'un art, ils se sont presque toujours égarés pour n'avoir pas su faire cette distinction.

Le manuscrit de Théophile mérite l'attention sous plus d'un autre rapport; mais ce que nous aurions à en dire exigerait des développemens trop longs. Nous ferons seulement remarquer que c'est *l'huile de lin* dont il prescrit l'emploi; que c'est *l'huile de lin* aussi dont les Van Eyck ont fait usage pour la peinture de leurs tableaux et que c'est encore l'huile de lin qu'emploient les peintres flamands, et non pas *l'huile de noix*, comme l'auteur de la notice semble le supposer. L. D. B.

secret à cette école et le communiqua le premier à l'Italie. En effet, tous les écrivains qui lui disputent la gloire de l'avoir enseigné aux Italiens, se fondent sur la supposition : que longtems avant, et non-seulement en Allemagne mais aussi à Naples et à Bologne, on a peint à l'huile, tant en détrempe qu'à fresque. Mais je crois avoir démontré que cette supposition est tout-à-fait imaginaire, ou que du moins elle n'a de réalité que dans des essais très-imparfaits, qui n'ont d'ailleurs abouti à rien, parce que la méthode de colorier en détrempe n'a pas toujours prévalu dans la peinture ; dans cette hypothèse, si on ne nomme personne autre à qui l'Italie soit redevable de la découverte, la renommée publique n'est pas contestée et décide déjà la question en faveur d'Antonello. Mais des conjectures et des argumens directs et positifs dispensent d'insister sur cette preuve négative. . . . . .

» Je laisserai de côté tous les écrivains qui, partisans de Jean et sectateurs de Vasari, n'ont rien ajouté aux preuves de l'illustre biographe ; je n'examinerai que l'autorité de celui-ci. Né en Toscane, peu de tems après que la peinture à l'huile fut introduite et adoptée, il a pu s'entretenir, à Florence, avec ceux qui, témoins de cette introduction, avaient été les premiers à la mettre en pratique. En 1542, il fit son premier voyage à Vénise et a pu s'y procurer les notions les plus exactes et les plus certaines de la bouche même des vieux peintres, contemporains d'Antonello. Le soupçon ordinaire d'une prévention en faveur des siens ne trouve ici aucune application, puisque c'est à un étranger qu'il attribue toute la gloire, ce qui donne à son témoignage la plus haute valeur et le rend décisif.

» Il me reste à parler de l'inscription apposée sur la

tombe d'Antonello (1); perdue maintenant, elle appartient de près à l'époque de sa mort, puisqu'un demi siècle après, Vasari la recueillit et la consigna dans sa biographie. Elle ne peut être qu' un tribut unanime d'amitié, ou bien de cette magnifique noblesse, dont il fut tant aimé, ou bien, ce qui est plus probable, des peintres vénitiens eux-mêmes, en témoignage public de leur reconnaissance, puisque Vasari dit: *lors de ses funérailles, il fut beaucoup honoré par les artistes, à cause du don, fait à l'art, de la nouvelle manière de colorier* (2). L'épitaphe appartient donc de bien près à l'époque de la pompe funèbre; et il serait trop absurde de supposer qu'elle pourrait n'être qu'une fiction; car, sans parler des confirmations de Sansovino, qui eut voulu ou osé mentir ainsi publiquement sur une invention récente, à la face des artistes qui, les premiers de toute l'Italie, en avaient profité avec tant de gloire, et cela sans autre but que d'attribuer, dans une ville si renommée dans les arts, toute la gloire de cette invention à un étranger?

La suite dans le prochain cahier.

(1) *D. O. M. Antonius pictor, præcipuum Messanæ suæ, et Siciliæ totius ornamentum hac humo contegitur. Non solum suis picturis, in quibus singulare artificium et venustas fuit, sed et quod coloribus oleo miscendis splendorem, et perpetuitatem primus Italicæ picturæ contulit, summo semper artificum studio celebratus.*

(2) *Fu dagli artifici nell' essequie molto onorato per il dono fatto all' arte della nuova maniera di colorire.*

MOMIE D'ÉGYPTE,

Ouverte à Leyde par MM. Reuvens *et* Sandifort, *professeurs à l'Université de cette ville, et M.* van Breda, *professeur à l'Université de Gand* (1).

La véracité des écrits d'Hérodote, le plus ancien des historiens grecs, est bien souvent rendue évidente par les observations modernes; bien des fois même l'expérience démontre que tels de ces faits, rangés parmi le merveilleux, et qu'en effet, les lois de la nature ou les analogies semblaient repousser, sont réellement fondés sur des observations, peu rigoureuses à la vérité, mais exactes.

C'est ainsi que, récemment, la dissection de deux crocodiles m'a fourni l'occasion de constater l'exactitude de la description qu'il a donnée du crocodile du Nil; sa remarque que cet animal est le seul qui n'a pas de langue, s'explique bien naturellement, puisqu'en effet la langue en est attachée, dans tout son contour, à la mâchoire inférieure. L'ouverture de la Momie, mise à la disposition du professeur d'archéologie de Leyde par S. E. le ministre de l'instruction publique, a de nouveau confirmé cette opinion.

Hérodote rapporte, dans le deuxième livre de son histoire, nommé Euterpe, que les Egyptiens avaient la coutume d'employer trois manières différentes pour faire embaumer leurs morts par des hommes qui en faisaient

(1) C'est la même Momie qui, envoyée de l'Egypte par M. *De Lescluze*, de Bruges, fut exposée en Mars dernier, au salon de la société royale des beaux-arts à Gand; voyez la notice et la figure pag. 412 du *Messager* de 1823. - 24.

leur profession et que les lois du pays chargeaient de ce travail.

La première et la plus dispendieuse de ces trois manières s'exécutait ainsi: avec un fer crochu, on enlevait autant que possible, la cervelle par le nez, et on en remplissait les cavités avec des matières absorbantes; on enlevait les intestins au moyen d'une incision faite à la partie latérale du ventre et on remplissait les cavités abdominales avec des matières aromatiques; cela fait, on couvrait le corps, pendant soixante-dix jours, avec du λιτρον; ensuite on le lavait et on l'enveloppait dans des bandes de coton enduites de *commi*.

La deuxième manière, moins dispendieuse, consistait en ce qu'on remplissait des seringues avec une liqueur qui dissolvait l'estomac et les intestins, et que, sans faire aucune incision pour enlever ces viscères, on injectait cette liqueur par l'anus. »Lorsque, dit Hérodote, » on a fait entrer la liqueur par l'anus, on le bouche » pour qu'elle ne s'en écoule pas; ensuite on sale le » corps pendant le tems prescrit, (soixante-dix jours); » le dernier jour, on laisse écouler la liqueur, dont la » force est telle qu'elle dissout l'estomac et les intestins » et les entraine en sortant. — Le λιτρον consomme la » chair de manière qu'il ne reste rien que la peau et » les os; après cette opération ils rendent le corps sans » y rien faire de plus."

La troisième n'était employée que pour les plus pauvres de l'Egypte; elle ne différait de la précédente qu'en ce que la liqueur employée pour l'injection était tirée du cèdre, tandis que pour les pauvres on se servait d'une autre qu'Hérodote nomme *surmaïa*.

En comparant ces descriptions avec l'état où on a trouvé la momie de Leyde, on a pu reconnaître qu'elle a été préparée selon la deuxième manière; voici ce

qu'on y a principalement remarqué avant et pendant l'ouverture, qui fut exécutée avec le plus grand soin par M. le professeur Sandifort.

Il paraît que, précédemment, la momie avait été posée dans la caisse sur une natte composée de feuilles entrelacées; les feuilles, deux fois pliées dans leur largeur, étaient lacées ensemble, par paires, au moyen d'un petit jonc; une tige d'herbe, enveloppée selon sa longueur, dans les plis des feuilles ainsi appariées, leur servait de lien et en formait des bandes ou lanières. Il n'a pas pu être vérifié avec exactitude si ces bandes ou lanières avaient été attachées ensemble par les bords pour en former une natte, parce qu'il n'en restait plus que quelques fragmens détachés; et, comme parmi ces fragmens, il n'en a pas été trouvé qui fussent réunis par leurs bords, cela devient même invraisemblable.

Lorsque la momie eut été enlevée de la caisse, il fut reconnu qu'antérieurement, il avait été fait au dos, près de l'épaule droite, une ouverture par laquelle on pouvait introduire la main. Il est probable que cela a eu lieu en Egypte, pour rechercher si, à la hauteur de l'estomac ou ailleurs, la momie ne contenait pas d'objets précieux, et pour l'en dépouiller de cette manière.

Lorsqu'on déroula les enveloppes, on put se convaincre de la vérité de ce que dit Belzoni: que souvent, en pénétrant dans des lieux de sépulture de l'Egypte, il avait été comme suffoqué par une poussière fine qui provenait des momies. En effet, tous les assistans furent couverts d'une poussière fine qui, au moindre mouvement, s'élevait de dessous les bandages. Ces bandages étaient de toile de coton de divers degrés de finesse; les plus rapprochés du corps, et que, par conséquent on découvrit les derniers, étaient d'un tissu très-grossier.

Chacun des deux bras avait été enveloppé dans un

bandage séparé; ils avaient été ensuite joints au corps au moyen de deux bandages qui, ayant servi d'abord à envelopper les mains, étaient continués de là et montaient le long des bras, passaient autour du cou, se croisaient sur la poitrine et étaient noués ensemble sur le dos. Entre quelques couches des bandages et surtout dans la cavité du ventre et celle de la poitrine, la poudre, dont il a été parlé plus haut, fut trouvée en grande quantité.

Le poids total de la momie, avant l'ouverture, était de 15 liv. des Pays-Bas (kilogr.); le coton développé pesait 6 liv.; il faut donc évaluer la poudre et les os à 9 liv.

Sous les bandages était le squelette d'une jeune femme adulte, entièrement couvert de la poudre; il était intact à l'exception de quelque peu d'os des doigts de pieds. A la surface antérieure de l'os de la jambe et du coude-pieds seulement, quelques restes de parties musculaires purent encore être remarqués; mais, à tout le reste du corps, il n'y avait plus absolument rien à trouver ni des parties musculaires ni des viscères torachiques ou abdominaux; il ne restait non plus aucun vestige des cheveux ni des ongles. En général, autour des os du bassin comme partout ailleurs, les bandages étaient disposés de manière à ce qu'il fut facile de juger que le corps n'avait été enveloppé qu'après l'enlèvement des intestins et des muscles.

La cavité de la bouche était entièrement vide, mais le nez n'était pas cassé; ainsi la cervelle n'avait pas été vidée par là, comme, selon le dire d'Hérodote, cela se faisait quelquefois. L'aspect général de cet antique squelette ne faisait apercevoir distinctement aucune de ces particularités caractéristiques qui pouvaient établir

des différences avec des squelettes d'autres peuples. Sans doute M. Sandifort communiquera au public celles de ces particularités que ses études lui feront connaître, puisque le squelette est destiné pour le beau muséum anatomique de Leyde, qui est sous sa direction. Mais ce qui frappa immédiatement la vue, c'est qu'une des dents molaires de la mâchoire inférieure paraissait avoir été enlevée, tandis qu'une autre encore était fortement cariée; ce qui semble prouver que l'opération d'arracher les dents n'était pas inconnue en Egypte.

Les Egyptiens ont conservé leurs cadavres, sous la forme de momies, pendant un long cours de siècles; et il est très-probable qu'à diverses époques ils ont adopté des méthodes différentes pour les préparer. Hérodote, en expliquant la préparation des momies selon la deuxième manière, qui paraît s'appliquer à celle dont nous nous occupons, puisqu'il ne s'y trouve ni muscles ni intestins, a-t-il négligé de dire qu'après l'opération du λιτρον, le corps était mis dans la poudre et couvert d'enveloppes; ou bien cet usage appartient-il à une autre époque? Son expression: *après cette opération ils rendent le corps sans y rien faire de plus*, semble décisive en faveur de la dernière proposition, à moins qu'on n'admette que l'application de la poudre et des enveloppes ne fût pas l'ouvrage de ceux qui exerçaient la profession de préparer des momies, mais bien, par économie peut-être, celui des proches parens; et qu'ainsi, les préparateurs de momies fussent seulement chargés de ce qui était trop difficile pour être exécuté par les proches ou de ce qui, d'après les lois du pays, devait être exécuté d'une manière uniforme; comme, par exemple, de l'application du λιτρον qui ne pouvait pas durer au-delà de 70 jours.

Je suis d'autant plus disposé à adopter cette opinion, qu'il n'est pas vraisemblable que les cadavres, après avoir été, pendant 70 jours, remplis de la liqueur de cèdre et couverts de λιτρον, eussent été assez bien desséchés pour que, sans y rien faire de plus, ils pussent être préservés de la corruption; sur-tout d'après la remarque que les restes de muscles trouvés aux os de la jambe, prouvent assez que l'enlèvement des chairs par le λιτρον ne s'opérait pas très-parfaitement, et qu'il paraît que ce fut pour absorber l'humidité et la graisse qu'on appliquait la poudre sous l'enveloppe et entre ses diverses couches.

Il paraît, du reste, qu'on trouve cette poudre dans toutes les momies de la deuxième préparation: celles dont les chairs n'ont pas été conservées. Peut-être n'est-elle pas, dans toutes, d'une même substance; Blumenbach, qui a ouvert plusieurs momies, l'appelle poudre végétale (*a vegetable mould*), dans un écrit qu'il fit insérer, en 1794, dans les transactions de la société royale des sciences à Londres; dans une autre momie, on trouva, si je ne me trompe, une poudre semblable à de la sciure de bois. Celle qui couvrait le squelette de la momie de Leyde me parut être une cendre végétale. Une analyse chimique fera probablement mieux connaître la véritable nature de cette substance; jusqu'ici le tems m'a manqué pour m'en occuper, mais je me réserve de le faire et de publier les résultats.

Dans la même caisse, avec la momie humaine, se trouvait aussi la momie d'un jeune chat. L'animal y était avec sa peau et ses poils; les pattes de derrière étaient appliquées contre le corps, ainsi que celles de devant qui étaient entre les premières; les oreilles

étaient rabattues sur la tête; le corps était enveloppé d'un morceau de coton entier, attaché à l'animal au moyen d'une matière bitumineuse dont la couche doit avoir été très-mince puisque les poils étaient à-peu-près restés libres; peut-être est-ce la matière qu'Hérodote nomme *commi*. Cette première enveloppe était recouverte de bandes de coton, dont les intérieures étaient les plus grossières; une ficelle composée de deux fils de coton les attachait autour du chat. Sur les enveloppes de la tête était peinte extérieurement la figure d'un chat; les oreilles étaient postiches et composées de morceaux de coton, tandis que les véritables oreilles étaient renfermées sous les enveloppes. Blumenbach a trouvé des oreilles semblables à une momie humaine.

J. G. S. van Breda.

NOTICE SUR UN PRIMULA,

Introduit dans le pays sous le nom de Primula sinensis, *par M. J. Kickx fils.*

Bruxelles, 16 Août 182[illegible].

Monsieur,

La lecture d'une notice sur le *Primula sinensis*, insérée dans le *Messager des sciences du mois d'Avril*, m'a fait croire qu'il ne serait peut-être pas hors de propos de donner une description de la plante introduite dans notre pays sous ce nom. Je la joins ici, vous priant de vouloir bien l'insérer dans un de vos prochains numéros.

Agréez, Monsieur, l'assurance, etc. *J. Kickx fils.*

Parmi les plantes exposées à Gand au mois de Février

1824, on remarque celle désignée sous le nom de *Primula sinensis* qui remporta le deuxième accessit de la belle culture (1). Au mois d'Avril suivant le *Messager des sciences* publia une notice sur ce prétendu *Primula sinensis ;* et l'auteur après avoir démontré que la plante en question ne pouvait avoir aucun rapport spécifique avec celle rapportée sous ce nom par Louriero, conclut qu'il serait possible que l'espèce exposée n'eût pas encore été décrite.

A l'exposition de la société de Flore de Bruxelles, trois pieds du même *Primula* furent présentés ; un d'eux, celui de M. Ducorron, qui se distinguait par une culture mieux soignée, reçut la couronne que la société décerne à la plante la plus récemment introduite en Europe.

La notice insérée dans le *Messager* me porta à vérifier la plante couronnée comparativement à la description de Louriero, seul auteur qui ait vu le *Primula sinensis* par lui-même. Il lui donne d'abord pour distinction spécifique des » feuilles ovées, très-entières, » pétiolées : des involucres à deux folioles soutenant un » grand nombre de fleurs." Puis il ajoute en note que : » les feuilles radicales sont cordiformes, ovées, acumi- » nées, glabres, à pétioles longs. La corolle est en » entonnoir, à limbe plane coupé en cinq ou six divi- » sions aigües et entières : hampe nue, cylindrique por- » tant presque toujours trois fleurs." Personne, je pense, ne trouvera ces caractères dans la plante qui nous occupe. Afin qu'on puisse en juger, je joins ici une figure de grandeur naturelle, et je vais tâcher d'en donner la description.

Feuilles cordiformes, lobées, à lobes crénelés, scabres, d'une consistance épaisse et cartilagineuse, sortant

(1) Les amateurs botanistes la désignent entr'eux sous le nom de *Primula floribunda.* J. B. D.

toutes du collet de la racine, portées sur des pétioles longs, canaliculés.

Hampes arrondies, rougeâtres, s'élevant à la hauteur d'un pied environ, ordinairement au nombre de trois ou quatre, portant de distance à autre un léger renflement duquel part une collerette de trois, quatre, ou d'un plus grand nombre de folioles les unes dentées, les autres entières, et un bouquet de cinq, six ou neuf fleurs soutenues par des pédoncules dont la longueur atteint la moitié des entrenœuds.

Calice monophylle, ventru, court, à cinq dents, à ouverture très-large, applati en dessous.

Corolle monopétale; tube cylindrique, beaucoup plus étroit que le calice, le dépassant de près de la moitié de sa longueur, quelquefois obliquement inséré: limbe plane divisé en cinq parties dont chacune est en cœur renversé, à une ou à plusieurs crénelures. Sa couleur varie du blanc au rouge plus ou moins foncé.

La plante entière est hérissée de poils dans ses moindres parties, excepté la corolle. Sa patrie est ignorée: M. *Verleeuwen* qui l'a introduite dans le pays, l'a tirée de Londres.

On serait d'abord tenté de croire qu'il existe assez de différence entre le genre *Primula* et notre plante, pour en faire un genre nouveau. Son port semblerait confirmer cette idée, mais un examen approfondi réduit tous les caractères au *renflement du calice* et à son *applatissement en dessous*. En effet la longueur et la largeur proportionnelle de la corolle au calice et à son ouverture, est commune à plus d'une espèce de *Primula*, entr'autres aux *longiflora*, *hirsuta*, *lutea*; et je me suis assuré que l'insertion oblique du tube est peu constante dans les fleurs d'un même pied. Je crois avec l'auteur de la notice précitée, que la plante en ques-

tion appartient évidemment au genre *Primula* et qu'on ne saurait l'en séparer sur des caractères suffisans et stables.

D'un autre côté la description spécifique de Louriero comparée aux caractères que je viens de relater, et à la figure ci-jointe, ne laissera aucun doute sur la distance qui sépare le *Primula sinensis* du nôtre. De toutes les autres espèces du genre, une seule possède en commun avec elle l'épithète de *lobée:* c'est le *Primula curtusoïdes* tel que l'a figuré Andrews, mais je n'ai jamais, je l'avoue, trouvé dans la plante vivante les lobes aussi profondement exprimés que dans l'auteur anglais. Il me semble que la description de *Gmelin flor. Sibiric.* est plus exacte lorsqu'il dit: *Pr. curtusoïdes foliis sublobatis, crenatis;* car elles ne sont pas à beaucoup près complètement lobées. Au reste, ces deux espèces n'ont aucune ressemblance entr'elles.

Je ne puis donc m'empêcher de regarder la primevère couronnée à Bruxelles, comme une espèce clairement distincte de toute autre. La dénomination d'*Hirta* lui conviendrait, si déjà il n'existait diverses espèces de ce genre nommées d'après ce caractère plus ou moins modifié, telles que les *Prim. villosa, hirsuta, pubescens, ciliata,* etc. Mais si l'on considère qu'aucune ne porte un aussi grand nombre de fleurs disposées en plusieurs ombelles, on pourrait lui donner le nom de *sertulosa,* de *sertulum* ou *sertula, bouquet;* mot par lequel quelques botanistes modernes distinguent l'ombelle simple. Je propose donc de nommer notre plante: *Primula sertulosa* et de lui donner pour caractères: *scabra, foliis cordatis, lobatis, crenatis; calice ventricoso, subtus plano.* Je ne tiens d'ailleurs à mon sentiment que faute de connaître une espèce qui ait avec celle-ci des rapports directs.

a
lo
dt
fl
delsut de fleurir. Les variétés d'automne doivent éga-
lement être entrecueillies, mais au moment où leur

graine approche de sa pleine croissance, sans l'avoir déjà atteinte. Les variétés d'hiver et de printems, comme les fruits de ces époques, peuvent être laissées longtems en terre, et même jusqu'à ce que leur fane ait parfaitement mûri. Cela peut dépendre de ce que la saison n'est plus alors assez chaude pour faire prendre une outre-maturité. La blanche lisse, dite *de Zélande*, reste en terre jusqu'à ce que sa fane soit détruite, et cependant, aucune sorte n'est de meilleure garde, car elle est bonne à consommer depuis Novembre jusqu'à Mai; beaucoup de sortes d'hiver ne perdent pas leur fane; celles-là ne sont consommables qu'après le nouvel an, et elles se prolongent jusqu'à la fin de Juin. On trouve, en fait de pommes-de-terre, peu de variétés qui soient décidemment d'automne, tandis que la maturité du plus grand nombre des fruits coïncide avec cette saison; pour les avoir de cette époque, on est obligé de retarder la plantation des sortes d'été ou d'avancer celle des sortes d'hiver; la variété, grosse rouge, de semis, (*roode zaeyling*) laquelle est de prime-hiver, est celle qui se prête le mieux à cette dernière plantation. La pomme-de-terre est encore en cela différente des fruits, que son rapport précoce ou tardif change avec sa plantation avancée ou retardée; mais c'est toujours aux dépens de sa qualité que ce joug lui est imposé, et il l'est aussi et bien fortement aux dépens de sa quantité; une sorte hâtive qu'on retarde à la plantation, forme beaucoup de chevelu et peu de tubercules, et une sorte tardive qu'on avance à la plantation devient sujette à la repousse si, après un tems sec, il survient de la pluie. Il importe donc que chaque sorte soit mise en terre à son tems, lequel est indiqué par le développement de son germe dans une chambre à rez-de-chaussée;

ce tems est toujours le même, quelqu'ait été celui de la plantation et du déterrement: il est inné à la sorte, et, en le prenant pour guide, on est sûr de ne pas errer; de plus, une sorte tardive qu'on plante de bonne-heure, pointe plutard que d'habitude et une sorte hâtive dont on retarde la plantation, fait paraître son germe plutôt que d'ordinaire et parcourt en moins de tems sa végétation. La pomme-de-terre ne manque pas de signes extérieurs, ainsi que le font les fruits, pour marquer le moment de sa maturité; lorsque le germe pointe, ce moment est déjà outrepassé: elle est alors un farineux compacte et a totalement perdu son bouquet; elle n'est pas sujette à blettir. On peut, en interceptant l'accès de l'air, prolonger sa durée, mais sa qualité en souffre; ainsi gardée jusqu'à un second printemps, elle pousse sa fane presqu'aussitôt qu'elle est mise en terre. Les pommes-de-terre, de mi-Mai jusqu'à mi-Juillet, demandent au moins 20 ou 25 jours de déterrement avant de mûrir; celles de fin de Juin à la mi-Aout, 12 ou 18 jours; les tardives peuvent rester crues pendant 3 ou 4 mois; toutes, et les unes plus que les autres, sont de garde après avoir mûri.

Dans ce que je viens de dire, il est sous-entendu que, pour jouir de toutes leurs qualités, les pommes-de-terre précoces doivent être cultivées dans des jardins ouverts et dans des terrains qui depuis deux ans n'aient pas reçu de fumier, et que celles tardives le soient en plein champ et dans des terrains fumés la même saison pour un autre semis. V. M.

Traduction de la capitulation donnée par le calife Omar *successeur de* Mahomet, *aux chrétiens de Jérusalem et dépendance, lors de la conquête, l'an* 15^me^ *de l'Hégire (fuite), traduit du texte arabe* (1).

Au nom du Dieu très-bon et très-miséricordieux.

Que Dieu soit loué, lui qui nous a élevés dans l'Islamisme, et qui nous honore par la croyance, qui a eu pitié de nous en nous envoyant son prophète *Mahomet*. Que la paix et la bénédiction de *Dieu* soient avec celui qui purifia nos cœurs, qui nous accorda la victoire sur nos ennemis, des habitations dans les campagnes, et qui nous inspira l'amour pour nos frères; que *Dieu* soit loué par ses serviteurs pour cette grâce, d'une miséricorde infinie.

Voici l'écrit d'*Omar*, fils de *Chattab*, qui fut donné comme un pacte et une convention, au patriarche Zéphyrinus, révéré par tout son peuple, patriarche de la secte royale orthodoxe à *Jérusalem*, sur la montagne des oliviers.

Cette convention comprend les sujets, le clergé, les moines et religieuses, et leur accorde la sûreté dans tel lieu qu'ils se trouvent.

Nous, vrai-croyans et nos successeurs, devons ga-

(1) J'ai été redevable de ce document curieux, pendant mon séjour à Rome, à Son Exc. le chevalier Italinski, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur de toutes les Russies près le S. Siége et ci-devant en cette qualité près la Porte Ottomane. *Note du Traducteur.*

rantir la sûreté du sujet chrétien, s'il remplit ses devoirs de sujet.

Cette convention ne sera rompue que par leur faute, dans le cas qu'ils veuillent se soustraire à l'obéissance et à la soumission.

Que la sûreté soit également accordée à leurs églises, campagnes, aux lieux de leurs pélerinages, tant au dedans qu'au dehors; savoir: à l'église *Kamane* (St. Sépulcre); au lieu de la naissance de *Jésus* à *Bethléem*; à la grande église à la caverne, avec les trois portes vers le sud, le nord et l'occident; de même aux autres Chrétiens qui se trouvent dans ces lieux; aux Géorgiens et Abyssiniens, Nestoriens, Jacobites, et à ceux qui appartiennent à ce prophète.

Ils méritent tous les égards, parce qu'ils furent autrefois honorés par le prophète, d'un document muni de son sceau, par lequel il nous exhorte à les ménager et à leur accorder la sûreté. A cause de quoi, nous, vrai-croyans, sommes disposés à la bienveillance envers eux, pour honorer celui qui fut bienveillant pour eux.

Ils doivent être relevés de l'impôt de capitation et de celui des péages dans tous les pays et sur toutes les mers des Moslimins. A leur entrée à *Kamane* (S. Sépulcre) et pendant le reste de leur pélerinage, on ne doit rien percevoir d'eux.

Les chrétiens qui visitent *Kamane* (S. Sépulcre), doivent déposer pour le patriarche, une drachme et demie d'argent blanc.

Les vrai-croyans des deux sexes doivent suivre cette loi: (les sultans et les chefs non exceptés) et s'y soumettre, fussent ils riches ou pauvres.

Donné en présence de tous les disciples du prophète: *Abdallah, Osman, B. Afan, Saad, Abdor-Rahman, Ibn-Auf*

Qu'il soit ajouté foi à cet écrit, qui doit rester en leurs mains; que la bénédiction de *Dieu* soit accordée au prophète et à ses disciples.

Louons *Dieu* le roi des mondes, sur lequel nous nous reposons, ainsi que sur le prophète notre avocat, le 20 *Rihuel, euel de la XV*e année de l'*Hégire.*

Celui qui lit cet écrit et qui agit d'une manière contraire, d'aujourd'hui jusqu'au jour du jugement dernier, rompt la convention de *Dieu* et de son bien-aimé prophète.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DES SCIENCES A HARLEM.

Suite; voyez page 119.

La Société a proposé dans ses programmes précédents, les 21 *questions suivantes, pour qu'on y réponde avant le* 1r *Janvier* 1825.

I. 1°. » Jusqu'à quel point peut-on actuellement ex-» pliquer, suivant des principes physiques et chimiques, » l'induration de ce mélange de ciment, de chaux et d'eau, » dont on se sert pour maçonner, et l'impénétrabilité » de ce mélange à l'eau? Que sait-on, suivant des expé-» riences connues et bien prouvées, sur la manière dont » l'induration du ciment mêlé de chaux et d'eau, peut » être améliorée, afin d'obtenir les maçonneries les plus » parfaites et les plus durables? Que sait-on au contraire » des causes, qui retardent l'induration des maçonne-

» ries, ou qui les rendent moins durables, et jusqu'à » quel point pourrait-on les expliquer par les causes » connues de l'induration?

2°. » Peut-on, par ce qu'on a eu occasion de connaî- » tre, ou par ce qu'on pourrait prouver par des expé- » riences ou des recherches nouvelles, indiquer les » raisons pourquoi le ciment d'Amsterdam paraît dans » quelques cas n'avoir pas répondu à ce qu'on en a » attendu, quoique cependant le grand nombre d'ex- » périences comparatives et satisfaisantes faites par la » première classe de l'institut des sciences à Amsterdam » semble prouver qu'il est d'une aussi bonne qualité » que celui qu'on prépare et vend à Dord. Cela n'est- » il pas, avec quelque probabilité, à attribuer à ce » que la composition du mélange susdit ou son emploi, » n'ont pas été faits avec toute l'attention réquise; ou » y a-t-il des raisons fondées d'attribuer ces expérien- » ces moins favorables à quelqu'autre cause?"

II. » Quelles sortes de pommes-de-terre cultive-t-on » principalement dans les diverses provinces de ce » Royaume; quelle en est la différence, eu égard au » genre et aux propriétés? comment diffèrent-elles, sur- » tout, en principes constituants et dans l'usage qu'on » peut en faire? Y a-t-il quelque raison, fondée sur » des expériences, pour envisager une de ces sortes » comme plus nutritive ou plus avantageuse pour la » santé que l'autre? — Et quelles améliorations la » connaissance de ces objets peut-elle faire espérer pour » la culture des pommes-de-terre dans ce Royaume?"

V. » Par quel moyen peut-on, sans une analyse chi- » mique embarrassante, déterminer avec certitude, si » le vin rouge de Bordeaux, qui est principalement » en usage dans les Pays-Bas, est véritable et pur, et

» n'est pas un produit artificiel, soit en tout, soit » en partie; et quels sont les caractères des préparations, falsifications et mélanges les plus usités dans » les vins; comment peut-on spécialement découvrir les » substances nuisibles à la santé, dont on s'est servi » pour ces préparations ou falsifications?"

(Les dix-huit autres questions, répétées du programme de 1823, sont textuellement insérées dans le *Messager* de 1823 - 1824.)

La 3me est relative *aux altérations salutaires ou nuisibles que subissent les substances alimentaires par l'action du feu;* Messager page 315.

La 4me, *A la nature et aux propriétés des champignons qui naissent sous les planchers de bois;* M. p. 315.

La 6me, *A la meilleure manière de préparer les extraits, destinés à quelqu'usage médical;* M. p. 315 et 316.

La 7me, *Aux sangsues et aux moyens de suppléer à leur usage par l'emploi de l'instrument nommé* Bdellomètre, *du docteur* Sarlandière; M. p. 316.

La 8me, *Aux principes constituans des substances animales et végétales;* M. p. 317.

La 9me, *Aux moyens d'utiliser l'augmentation d'activité que la vapeur de l'eau peut faire prendre au feu;* M. p. 317.

La 10me, *Aux fabriques qui communiquent à l'atmosphère des qualités nuisibles à la santé de l'homme;* M. page 317.

La 11me, *A l'emploi des machines à feu, pour maîtriser les sources,* (wellen) *dans la construction des écluses;* M. p. 318.

La 12me, *A la formation de la glace au fond des rivières;* M. p. 319.

La 13me, *Aux maladies qu'on peut regarder comme connues;* M. p. 319.

La 14^me^, *A la meilleure manière de préparer les* sulfates de quinine; M. p. 319.

La 15^me^, *A la valeur qu'ont, en général, en médecine les* sulfates de quinine; M. p. 320.

La 16^me^, *Aux applications, faites mal-à-propos, des principes de la médecine du corps humain à l'art vétérinaire;* M. p. 320.

La 17^me^, *Aux découvertes utiles qui ont été remplacées par d'autres, ou qui se sont perdues d'une autre manière;* M. p. 320.

La 18^me^, *Aux observations sur la théorie de la congélation, que le froid rigoureux de l'hiver de* 1822-23, *a pu donner occasion de faire;* M. p. 320.

La 19^me^, *Aux effets pernicieux du même froid sur les arbres, les arbrisseaux et les plantes;* M. p. 321.

La 20^me^, *A l'emploi de la* pompe pneumatique *à divers usages dans les fabriques;* M. p. 321 et 322.

La 21^me^, *Aux divers usages auxquels la vapeur est susceptible d'être utilement employée;* M. p. 322.

SCIENCES PHILOSOPHIQUES ET MORALES.

La société remet au concours, pour un tems illimité: la question relative *A l'influence des villes sur les mœurs, la culture et la prospérité d'un état;* M. p. 235;

Et elle rappelle qu'elle a proposé pour qu'il y soit répondu avant le 1 Janvier 1825:

Celle relative *Aux préceptes de morale, en ce qu'ils sont d'obligation pour les individus, les peuples et ceux qui les gouvernent;* M. p. 322.

La suite dans le prochain cahier.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE A TOURNAI.

La 12^me^ exposition de plantes en fleurs a eu lieu le 22 Juin et les trois jours suivans :

Le prix que cette société décerne en faveur de la plante qui, par toutes les considérations réunies, l'emporte sur toutes celles qui décorent le salon, a été adjugé au *Cactus speciosus*, de M. le comte de Béthune.

Le *Gardenia florida*, de M. de Hults, a obtenu le 1^r^, et le *Pelargonium davyanum*, de M. Dumon-Dumortier, le 2^d^ accessit.

Des mentions honorables ont été votées en faveur des: *Lychnis fulgens*, de M. Charles d'Ath; *Azalea glauca*, de M. le comte de Béthune; *Kalmia latifolia*, de M. F. de Hove; *Crassula coccinea*, de M. D. de Hults; *Atropha pandurœfolia*, de M. Delbrouque; *Cactus speciosus* et *Pelargonium macranthon*, de M. Dumon-Dumortier

Au marché aux fleurs qui se tient annuellement à Tournai, le jour du vendredi saint, la même société décerne deux médailles, aux jardiniers qui y exposent en vente les plus belles collections: l'une de plantes exotiques, l'autre de plantes de pleine terre.

SOCIÉTÉ DE FLORE A BRUXELLES.

A l'ouverture de l'exposition des plantes, qui a eu lieu le 17 Juillet et jours suivans, les prix ont été adjugés comme suit:

1°. Pour la plante la plus rare ou dont l'introduction en Europe est très-récente: le premier, au *Primula*

sinensis, exposé par M. Ducorron de Moignies. Des accessits et mentions honorables, aux: *Primula sinensis*, de M. Martens, de Louvain; *Primula sinensis*, de M. Lanckman, de Gand; *Callystachis ovata*, *Ardysia pyramidalis*, *Bæckea virgata*, *Curculigo orchioïdes* et *Metrosideros viridiflora*, de M. Ducorron; *Mantisia saltatoria*, de M. van Gheel; *Mutisia viciæfolia*, de M. le duc d'Ursel.

2°. Pour la plante dont la floraison a présenté le plus de difficultés: le premier prix au *Globba nutans*, exposé par M. Drapiez; des accessits et mentions honorables aux: *Cyrthantus obliquus*, de M. Adelman, à Louvain; *Protea cynaroïdes*, de M. Connerade, à Enghien; *Yucca glauca*, de M. de Strooper; *Epacris grandiflora* et *Erica cerinthoïdes*, de M. le chev. Van Koeckelberg; *Melastoma cymosa*, de M. Dubois-De Vroeylande; *Gnaphalium eximium*, de M. de Caters, d'Anvers.

3°. Pour la plante la plus remarquable par sa force, son état et sa beauté: le premier prix à l'*Ixora coccinea*, exposé par M. Desmeth, à Anvers; des accessits et mentions honorables aux: *Ixora coccinea*, de M. Wauters de Dalem; *Gloxynia speciosa* et *Nerium speciosum*, de M. de Strooper; *Erica cerinthoïdes*, de M. le chev. Van Coeckelberg; *Strelitzia reginæ*, de M. Ducorron; *Combretum purpureum*, de M. Van Halewyck; *Erica ventricosa*, de M. Van Coeckelberg; *Protea cynaroïdes*, de M. Connerade, d'Enghien, et *Ruellia formosa*, de M. Dumortier-Rutteau, à Tournai.

4°. Pour la collection la plus riche en plantes rares et nouvelles: le premier prix à la collection de M. Ducorron de Moignies; des accessits et mentions honorables à celles de MM. le duc d'Aremberg, le chev. Van Coeckelberg, Lambert, De Roover et Santer.

VARIÉTÉS.

Description géographique, historique et commerciale de Java et des autres îles de l'Archipel Indien, etc.

Le Gouvernement des Pays-Bas possède, à l'extrémité australe de l'Asie, un vaste empire où la nature a prodigué toutes ses richesses. Des Princes, des Sultans, des Rois, et même un Empereur, y sont nos tributaires et obéissent à nos lois. Les îles de Java, de Sumatra et de Bornéo et leurs dépendances, les îles Celèbes et les Moluques y constituent nos principales possessions.

Ces belles contrées, appelées vulgairement *Indes-Orientales*, furent conquises par les Hollandais sur les Portugais et les monarques indigènes; elles furent soumises pendant deux siècles au monopole d'une compagnie. Batavia reçut le nom de la mère-patrie; cette ville peut rivaliser par ses édifices, par sa splendeur et par son immense population avec les plus vastes cités du monde.

On y voit des hommes de presque toutes les nations; la variété des costumes, des langues et des usages y est infinie. Les riches scènes qui attirent les étrangers à Venise pendant le carnaval, sont l'image de ce que l'on voit en réalité à Batavia et le jour et la nuit; car les rues sont continuellement couvertes d'habitans. Cette grande ville est devenue l'entrepôt d'un commerce qui étend ses ramifications depuis les Etats-Unis d'Amérique jusques dans l'Empire du Japon.

Toutes ces possessions éloignées étaient mal connues en Europe, lorsque le cabinet de St-James y envoya

des troupes qui en firent la conquête pendant l'année 1811, peu de tems après qu'elles avaient été réunies à l'empire français. M. Raffles, doué de grands talens administratifs et littéraires, fut nommé lieutenant gouverneur de Java et de ses dépendances, sous les ordres du gouverneur général de Calcutta; entouré d'hommes instruits et laborieux, tenant dans ses mains des pouvoirs aussi étendus que ceux du souverain, il se fit donner des renseignemens exacts sur l'île qu'il gouvernait et qu'il parcourut souvent dans tous les sens.

Son ouvrage fut publié à Londres en 1817, trois années après que les possessions d'outremer des Hollandais eurent été restituées au Royaume des Pays-Bas, par un traité subséquent à celui de Paris. Alors l'Angleterre apprit avec étonnement quelle était l'importance de cette île, dont l'étendue territoriale approche des deux tiers de la Grande-Brétagne et qui renferme une population d'environ quatre millions, huit cent mille habitans. Des ruines aussi magnifiques que celles de Rome et du Latium y attestent en plusieurs endroits une haute et antique civilisation.

Peu de tems après la publication de l'histoire de Java, parut celle de l'Archipel Indien, par M. Crawfurd, ancien résident (ou préfet) anglais à la cour du sultan de Java; ce savant, l'ami, le collaborateur et le subordonné de M. Raffles confirme dans son ouvrage l'exactitude des récits de ce dernier; il nous fait connaître que l'île de Sumatra, plus étendue que Java, pourrait être encore d'une plus grande importance; que Bornéo, située non loin de ces deux îles, est aussi vaste que le Royaume de France; elle paraît offrir le même degré d'intérêt que Java et Sumatra; les Célèbes et les Moluques sont des jardins délicieux situés au pied de plu-

sieurs volcans brûlans; tout y rappelle le souvenir des rives enchanteresses des environs de Naples.

Aux dernières limites des contrées tempérées de l'Asie, entre les latitudes de la Syrie et de Constantinople, les Hollandais ont conservé le monopole du commerce au Japon: aucune autre nation européenne ne peut pénétrer dans cet empire; les Anglais eux-mêmes ne parvinrent à s'y maintenir pendant l'occupation militaire de Java, que sous l'ancien pavillon hollandais.

Cet ouvrage est non-seulement utile aux savans, aux négocians et navigateurs des Pays-Bas, mais encore à ceux de l'Europe entière; c'est rendre un véritable service aux habitans de la Belgique que de leur faire connaître un pays avec lequel ils ont des relations journalières et souvent des intérêts commerciaux ou de famille à démêler; d'un autre côté, l'histoire de Java tient de si près à la nôtre, qu'on peut la confondre en quelque sorte avec l'histoire de notre pays; de beaux dessins et des cartes coloriées, lithographiées par les soins de M. Jobard, donnent un double intérêt à ce bel ouvrage. Imprimé avec des caractères neufs, il peut orner la bibliothèque de l'amateur comme production typographique, aussi bien qu'il peut servir d'instruction à la jeunesse et à tous ceux qui se plaisent à étudier l'histoire.

Quelques personnes avaient pu trouver hardi, pour un jeune avocat, quelque fût d'ailleurs son talent, de publier des *Annotations critiques sur la doctrine de Toulier;* il semble en effet qu'il faille au moins la maturité de l'âge, pour se faire juge des opinions d'un professeur que l'on a surnommé le Pothier moderne.

Toutefois, cette manière de prononcer sur le mérite d'un essai quelconque, n'est pas toujours d'une extrême justice; on peut être jeune encore au barreau, et faire d'excellentes remarques sur l'ouvrage même le plus savant en jurisprudence. C'est ce que M. Spinnael a démontré par ses annotations critiques. Les moins versés dans la science du droit ont rendu hommage à l'exactitude de la plupart de ses observations; tous se sont plus à reconnaître la netteté de son style et la solidité de sa logique. S'il n'a pas toujours raison; s'il relève quelque fois, comme importantes, des erreurs qui ne sont évidemment que de légères inadvertances, il le fait au moins avec la circonspection qui convient à un jeune homme, et les égards qui sont dus à un professeur célèbre. C'est un hommage que M. Toulier lui-même s'est empressé de rendre à l'auteur dans une lettre insérée au *Journal de Gand*, du 23 Août dernier; M. Toulier, loin de trouver téméraire l'entreprise de M. Spinnael, l'engage au contraire à la continuer; lui promet d'en faire son profit, par la suite, en se réservant, comme de raison, le droit de juger ses critiques; et il a même l'obligeance de lui dire que déjà, dans sa 4^{me} édition, qui est sous presse, il en aurait fait usage, si le 5^{me} volume, où ses terminent ses annotations, ne s'était pas trouvé imprimé. La lettre de M. Toulier est un bel et honorable encouragement pour M. Spinnael; elle justifie les éloges qu'il a déjà reçus; et nous ne doutons pas du succès d'une entreprise qui ne sera sans utilité ni pour lui ni pour son imprimeur.

— M. Comhaire, de Liège, membre de la société royale des beaux-arts et de la littérature à Gand, a envoyé à la société un volume d'*Idylles* de sa composition, précédées d'un essai sur les auteurs bucoliques

français ; les meilleurs journaux de Paris et de la Belgique, ont déjà rendu un compte très-favorable des *Idylles* de M. Comhaire : c'est une justice qui leur a été rendue. Le genre bucolique est de sa nature un peu ennuyeux, sur-tout, quand on y prend pour texte les contes rebattus de la mythologie et le bonheur usé de l'âge d'or. Notre compatriote, heureusement pour le succès de son livre, a suivi une autre marche. Il n'a pas eu besoin d'Aréthuse, pour peindre les fontaines, du Mincio, pour se réposer au bord d'une rivière, des vallons de la Thessalie, pour se promener, de la passion de Polythême, pour exprimer l'amour ; propriétaire d'une jolie campagne sur la Meuse, sans recourir à sa mémoire, il a représenté ce qu'il voyait, il a exprimé ce qu'il sentait, et le lecteur, entraîné par un sentiment toujours pur, toujours vrai, le suit avec plaisir dans la description de lieux qu'il connaît, qu'il aime et au milieu desquels il croit se retrouver.

— M. de Reiffenberg, membre de la société, lui a également fait parvenir une brochure de M. A. van Solingen, professeur d'accouchement à l'Université de Louvain, en réponse à la critique de l'un de ses ouvrages, par M. Capuron.

M. van Solingen, dont la réputation est trop solide, trop répandue, pour être ébranlée par un article éphémère de journal, répond d'une manière victorieuse à son adversaire : ses raisonnemens sont si concluans qu'ils persuadent même les hommes les plus étrangers à l'art des accouchemens ; nous ne le suivrons dans aucun des détails scientifiques où il est forcé d'entrer. La citation suivante, qui n'a rien de technique, suffira pour montrer de quel côté est la raison.

» Nous trouvons, dit M. van Solingen, dans la cri-» tique de M. Capuron, à la page 485, le passage suivant :

» *Ceux qui dans ce royaume (la France) se destinent* » *à l'art des accouchemens, peuvent se flatter d'y trou-* » *ver tout ce qui leur est nécessaire pour en appro-* » *fondir la théorie, sans sortir de leur pays et sans* » *recourir aux ouvrages des étrangers.* Présomption » singulière, ajoute notre compatriote, aux yeux de » ceux qui, guidés par leur bon goût et leur érudition, » aiment à s'enrichir des trésors littéraires de toutes les » nations ! »

Cette ridicule présomption méritait en effet d'être relevée, et M. Capuron, qui est loin d'être au premier rang des chirurgiens de son pays, est bien heureux de trouver dans M. van Solingen, un adversaire habitué à mettre autant de modération dans sa polémique que de profondeur dans sa doctrine.

— La société Asiatique de Paris, a fait remettre à la société des beaux-arts de Gand, un exemplaire des discours et rapports lus dans sa séance générale annuelle du 29 Avril 1824. On y voit avec étonnement le progrès que fait en Europe l'étude des langues savantes de l'Asie. L'activité des orientalistes s'éveille à la fois, à Londres, à Paris, en Allemagne.

Tous les jours on découvre, pour ainsi dire, de nouvelles langues, dans lesquelles on s'empresse de faire passer la Bible. L'existence de trente dialectes ignorés, dans l'Inde seule, excite plus puissamment encore à l'étude du *samskrit*, le plus important de tous et le plus ancien. Les idiômes de la Chine et de la Tartarie révèlent leurs trésors historiques, littéraires, philosophiques : l'Arménien, le Géorgien, plusieurs dialectes du Turc septentrional, se recommandent par des titres divers à l'attention des savans : le Mandchou, le Japonais même commencent à trouver des initiés. Il serait

curieux de voir la liste des ouvrages relatifs à l'Asie, envoyés de tous côtés à la société Asiatique; on le trouvera dans le journal de cette société qui s'imprime à Paris, depuis deux ans. Pour mettre nos lecteurs à même de voir jusqu'à quel point le goût des langues orientales se propage maintenant à Paris, nous citerons le passage suivant d'un rapport de M. Abel-Remuzat: » indépendamment, dit-il à ses collègues, des poinçons » géorgiens que vous avez fait graver, des fontes Mand- » chou et Mongole, qu'a offertes M. le baron Schilling, » et de la fonte Dévaganari que nous attendons de » Berlin, MM. Dondey-Dupré se sont procuré pour » eux-mêmes, un corps d'hébreu ponctué et non ponc- » tué, un autre d'arménien et un troisième d'arabe, » avec les additions que feu M. Langlès avait jugées » nécessaires pour l'impression du persan, du turc, du » malai, de l'hindoustani et de l'afghan ou pouschto: » voilà donc douze idiômes différens, dans lesquels il » sera désormais très-facile d'imprimer des textes, et » pour lesquels, il y a quelques années, il eût fallu » indispensablement recourir aux presses royales, sans » trouver même, dans ce magnifique dépôt, toutes les » ressources et toutes les facilités qu'une imprimerie » particulière offrira aux savans."

La société Asiatique de Paris compte un grand nombre de savans étrangers, parmi lesquels nous avons vu avec plaisir figurer M. le baron de Reiffenberg, notre compatriote.

— M. Würth aîné, de Liège, auteur de plusieurs ouvrages pour faciliter l'étude de la langue et de la littérature hollandaise, vient d'ajouter aux services qu'il a déjà rendus à la langue nationale, en traduisant les petits poëmes composés pour les enfans par le savant

et respectable Van Alphen. M. Würth ne se contente pas d'être versé dans les langues anciennes et modernes, de cultiver les sciences et les lettres, de se distinguer au barreau, comme il a fait à l'Université de Liège; il veut encore être utile, et c'est à favoriser les progrès de l'instruction publique, qu'il consacre ses loisirs et que peut-être il met ses premiers soins. C'est faire du talent le plus distingué l'usage le plus honorable.

— M. le Cocq, de Tournay, continue à travailler pour les écoles primaires de son inspection: la société des beaux-arts a reçu les dernières livraisons de sa *Géographie des enfans*, ouvrage parfaitement accomodé au but que s'est proposé l'auteur, et qui, comme ses autres livres élémentaires, sera sans doute adopté dans d'autres écoles que celles qu'il dirige avec un zèle si actif et si désintéressé.

— Le neuvième volume des œuvres de M. le comte de Hogendorp, vient de paraître à La Haye; on trouve dans ce volume la plupart des opinions émises par l'auteur sur différens sujets d'économie publique et de législation, dans les séances des Etats-généraux, du mois d'Octobre 1823.

Les opinions du noble Député, utiles à connaître en tout tems, le sont encore plus à une époque où il paraît qu'elles commencent à dominer dans le cabinet des Souverains, comme il y a déjà un grand nombre d'années qu'elles sont admises chez les économistes et en particulier chez les Hollandais. On peut recommander aux hommes d'état de tous les pays, la lecture des ouvrages de M. le comte de Hogendorp.

— Nous aurions déjà rendu compte des *Etudes poétiques* de M. Clavareau; mais, comme il n'a pas mis en regard de sa version, le texte des auteurs hollandais

qu'il a traduits, et qu'un pareil travail ne peut s'apprécier justement que d'après la comparaison de l'original avec la copie, nous attendrons, pour rendre à sa traduction la justice qu'elle mérite, que nous nous soyons procuré les auteurs dont il a fait passer les beautés dans la langue française. Il nous serait facile de louer d'avance la pureté de son style et l'élégance de sa versification; ce sont des qualités qu'on ne lui conteste pas; mais il en faut d'autres à un traducteur, et c'est de celles-là que nous nous occuperons plus tard.

— M. Mahne, à qui nous devons la vie de Wyttenbach, vient de rendre tout à la fois un nouvel hommage à son maître, et un nouveau service aux amis de la philosophie et des lettres, en publiant six leçons ou discours du célèbre professeur de Leyde, *De animorum immortalitate:* il a enrichi d'une préface latine très-bien faite, et de notes fort-utiles, ces six leçons, aussi écrites en latin, et dont nous donnerons l'analyse dans une de nos prochaines livraisons.

— On nous annonce, comme devant prochainement paraître, un ouvrage classique sur le *Droit naturel*, par M. Haus, professeur de la faculté de droit à l'Université de Gand; nous nous empresserons d'en rendre compte aussitôt qu'il aura paru.

— Nous avons sous les yeux une dissertation latine de M. Rembt Tobias Guyot, de Groningue, *De jure Surdo-mutorum.* C'est un sujet neuf, qui nous a paru traité de main de maître, et que nous ferons connaître à nos lecteurs. Nos élèves en droit pourront y trouver un modèle à suivre.

— Le 13 de ce mois a eu lieu à l'Athénée de Tournay la distribution solennelle des prix: au nombre des personnes distinguées qui assistaient à cette intéressante

cérémonie se trouvait M. *Garnier*, professeur de mathématiques à l'Université de Gand. Attiré dans notre ville par cet intérêt qu'il porte à l'enseignement des sciences qu'il a si bien servies dans sa longue et honorable carrière, il a assisté aux exercices publics des classes mathématiques, et en interrogeant les élèves, il a pu reconnaître les améliorations qu'a reçues cette partie de l'enseignement, confiée depuis trois ans à un jeune professeur, M. *Lemaire*, entré dans la carrière sous ses auspices, après avoir suivi pendant plusieurs années les cours de la faculté des sciences de l'Université de Gand. Il a entendu avec le plus vif intérêt les élèves les plus avancés répondre sur les élémens de l'astronomie physique, une grande partie de la physique de *Fischer* et sur les notions fondamentales de la botanique. A l'avenir et grâce à la libéralité de la Régence, qui a déjà pourvu aux besoins essentiels du cabinet de physique et qui vient d'ordonner la formation d'un jardin botanique, dans une partie du jardin public de cette ville, l'étude de la physique et celle de la botanique recevront de nouveaux développemens. Les résultats obtenus depuis plusieurs années, attestent l'excellent esprit qui dirige les autres parties de l'instruction, combinées de manière à s'entr'aider, à se fortifier mutuellement, et à tendre vers un but unique d'après les besoins de la société et selon le vœu du Gouvernement. Le nombre total des élèves de cet Athénée est de 314, parmi lesquels on compte 72 internes. On remarque avec intérêt que le pensionnat fournit à chaque classe un bon nombre des meilleurs sujets, avantage dû à la sage distribution des exercices de l'intérieur, au bon emploi du tems et à la douceur du régime paternel introduit et maintenu par le respectable ecclé-

siastique M. *Mocq*, principal de cet établissement dont la prospérité toujours croissante, atteste la sagesse et la sollicitude du bureau d'administration présidé par M. le comte *De Béthune*, bourgmestre.

— M. Ch. Gordon, écuyer, secrétaire de la société montagnarde d'Ecosse, accompagné de M. l'écuyer Th. Fergusson, envoyés pour faire une tournée dans la Belgique et nommément en Flandre, a remis au secrétaire de la société d'agriculture une lettre de M. le Baronet Joh. Sinclair, un des vice-présidents de cette institution agricole, dans laquelle il exprime le désir que les sociétés d'agriculture de Gand et d'Ecossse ouvrent entr'elles des communications utiles aux deux Royaumes, dans l'intérêt de l'agriculture et de l'économie rurale. M. Ch. Gordon a chargé le secrétaire de la société de remettre en son nom à la société royale d'agriculture et de botanique de Gand, *le* 6^me^ *volume des Actes de la Société d'Agriculture d'Ecosse, publié en* 1824, en attendant que les 5 premiers lui soient envoyés.

— La société de peinture à Dordrecht a célébré la cinquantième année de son institution, dans une réunion solennelle où M. le bourguemaître Van Poelien Van Nuland saisit l'occasion de remettre à M. J. C. Schotel, membre de la société, une médaille d'or qui lui fut adjugée unanimement par l'Académie royale de Gand, pour avoir exposé au salon de 1823 le plus beau tableau de *genre* représentant un calme. M. le conseiller d'état, Van Toers, l'un des directeurs de l'académie de Gand, s'était chargé de remettre cette médaille à M. le Bourguemaître de Dordrecht.

Cette fête s'est terminée par un banquet fraternel, où on fit lecture de plusieurs pièces de poésie et de prose analogues à la fête.

LETTRE A M. KL.....

Sur l'ouvrage de M. J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI, publié sous le titre : *Histoire des Français.*

Je vous renvoie avec bien de la reconnaissance l'ouvrage de M. de Sismondi, qui m'a trompé dans la bonne opinion que m'en avaient fait concevoir, d'abord, l'éloge pompeux qu'en avaient fait quelques journaux, et, ensuite, sa propre préface, dans laquelle l'auteur, en promettant une parfaite impartialité, prévient en sa faveur l'antiquaire qui ne cherche qu'à s'instruire, et séduit celui qui, peu ou point versé dans cette matière, se laisse entraîner par le brillant du style, la rapidité de la narration et la hardiesse des assertions.

J'ai examiné cet ouvrage avec toute l'impartialité dont je suis capable, mais aussi avec la circonspection dont on doit user envers toutes les productions littéraires de l'époque actuelle.

J'ai trouvé d'abord, en ce qui concerne la période Germanique et Gauloise, que M. de S. n'a pas compris Tacite, et qu'il n'a pas la moindre idée de l'organisation politique et civile des Germains, comme vous en jugerez vous même, par un ouvrage (1), qui est sous presse, et qui paraîtra sous peu.

(1) *Analyse raisonnée de l'histoire et de l'origine, des droits civils, politiques et religieux des Gaules, spécialement de la Belgique; par M.* J. J. Raepsaet, *membre de l'Institut royal des Pays-Bas, de la Société royale des beaux-arts et de littérature à Gand, etc.*

Il n'a pas été plus heureux, quant à la période des Francs; car il a fait, des conquêtes de Clodion et de Clovis, une histoire systématique, qui, bien qu'assez exacte dans ses résultats, est infidèle dans ses détails et fausse dans la plupart de ses motifs, parce qu'il a voulu forcément les co-ordonner avec son systême, qui est démenti par l'histoire.

Je vois aussi qu'il a peu médité les lois Saliques, Ripuaires, Bajoaires, Allemanes et autres loix nationales, seules sources et seuls guides pour arriver à la connaissance des élémens du droit civil et public des Gaules.

Il me semble, outre cela, n'avoir aucune connaissance de l'organisation de la confédération des Francs, ni de la confédération des Armoriques Belges, à laquelle les Francs sont cependant redevables de leur établissement dans les Gaules, où ils ne seraient jamais entrés sans ces Armoriques et contre leur gré. Ce point, le plus essentiel de l'histoire des Francs, a échappé à tous les historiens, parce qu'ils n'ont point connu l'histoire ancienne de la Belgique; il est cependant la clef de l'histoire des Gaules, comme il sera prouvé dans l'*analyse* qui est sous presse.

M. de S. déguise ou n'a pas compris la politique des Francs envers la cour de Bysance et les Visigots; politique à la faveur de laquelle ils surent se maintenir, se faire craindre et se faire rechercher; il tourne en ridicule le sacre de Clovis et les titres des dignités romaines qu'il accepta; il n'est pas permis de supposer cependant que M. de S. ait ignoré les grands avantages que Clovis a retirés de cette politique; mais les sentimens qu'il manifeste partout contre les rois et le clergé, le ren-

dent très-suspect d'appartenir à certain parti, qui persifle ces deux autorités par principe et par système.

Nulle part il n'annonce une connaissance, même superficielle, des Capitulaires; cependant, sans les connaître profondément, il est de toute impossibilité d'écrire l'histoire du moyen âge; de là provient qu'il donne une idée tout-à-fait fausse de la législation et de l'organisation des pouvoirs des Francs et qu'il est réduit à des déclamations triviales pour nous donner l'histoire de l'origine de la féodalité, dont néanmoins la connaissance est indispensable pour parvenir à l'origine du régime coutumier; il n'a pas saisi la liaison intime qui existe entre ces trois régimes, et qui sera développée dans cette analyse.

Il ne cache pas sa haine et son mépris pour la religion; mais les traits qu'il lui lance et le persiflage dont il couvre ses ministres, produisent un effet contraire à son but; car ils décèlent ou un défaut de jugement ou un esprit de secte.

Lorsqu'un historien veut se constituer juge d'un fait, d'un usage ou d'une coutume ancienne, il doit les apprécier suivant l'esprit du siècle auquel ils appartiennent. Les hommes dont les lumières ont été au-dessus de leur siècle, ont été si rares que le nombre en est facile à compter. Ainsi, pourquoi s'élever avec tant de véhémence contre les assassinats et les homicides que Clovis et ses descendans ont exercés sur leurs rivaux, qui étaient leurs ennemis ou réputés tels? et pourquoi faire un crime aux évêques de leur silence à la vue de ces actes? si ces actes inspirent aujourd'hui une juste horreur, M. de S. pouvait-il ignorer que les assassinats, à titre de *droit de vengeance privée*, étaient un droit reconnu et autorisé par les lois des Francs, et qu'il était permis à chacun, comme nous l'apprend Tacite, de tuer son offenseur comme son ennemi: *ut inimicum?* Pouvait-il

ignorer que ce droit n'a été aboli dans les Gaules que vers le XIII^me^ siècle, et que nos coutumes homologuées en conservent encore des vestiges dans le nom de *Montzoen* et dans le titre de *Paisierders*, que portaient les échevins des parçons de Gand?

Lorsqu'il peint ensuite, avec les mêmes couleurs, les divorces et les mariages incestueux des rois Mérovingiens, et qu'il reproche avec tant d'amertume aux évêques de ces tems leur indifférence pour ces sacrilèges, pouvait-il ignorer que les Francs n'ont commencé à reconnaître l'indissolubilité du lien et les empêchemens du mariage que vers le VII^me^ siècle?

Il en est de même de la polygamie de leurs rois; Tacite nous apprend que c'était une prérogative royale, que les femmes les plus distinguées ambitionnaient cet honneur, et que les rois n'usaient point de ce droit par débauche mais par forme de grâce et de faveur.

Les Francs étaient encore peu instruits dans la religion chrétienne; le clergé ne l'était guère plus; les canons du concile de Nicée même n'ont été connus dans les Gaules que vers le VIII^me^ siècle.

Qui ne voit pas, d'ailleurs, que ces abus dérivaient d'une fausse interprétation de l'écriture sainte et du droit canon, sur la dissolution du mariage pour cause de fornication et d'entrée en religion?

Eût-il été prudent, en outre, de commencer par contester à des rois Néophytes une prérogative royale, légale et nationale? Ne tolère-t-on pas encore en Pologne une espèce de polygamie sous le titre de *mariages inégaux?*

Bref, il est faux que les évêques aient vu ces sacrilèges avec complaisance et indifférence; au contraire, ils ont si courageusement élevé la voix contre ces abus, qu'ils les ont fait condamner, sous le roi Clotaire II,

dans l'assemblée des États-généraux tenue à Cologne, en 596; les actes s'en trouvent dans le premier volume des Capitulaires.

Je laisse là toutes les contradictions dans lesquelles M. de S. est tombé; c'est l'écueil nécessaire de quiconque veut écrire l'histoire, non pas telle qu'elle est mais telle qu'il veut l'avoir.

Ces considérations m'ont détourné de poursuivre la lecture de cet ouvrage au-delà du moyen âge, seule partie qui m'intéressait; j'avais espéré d'y trouver des notions nouvelles, mais je me suis vu trompé.

Tout cela n'empêche pas, M., de convenir que M. de S. ne soit un homme d'esprit, un écrivain laborieux, et un savant qui a fait un bon choix, même un choix peu commun de bons matériaux; seulement il est fâcheux qu'il en ait fait un mauvais usage ou qu'il ne les ait pas suffisamment élaborés; je le regarde comme très-capable de nous donner une très-bonne histoire ancienne des Gaules, mais, si celle qu'il vient de publier peut lui valoir les applaudissemens de la foule, elle ne lui attirera jamais l'approbation des antiquaires. R.

NUMISMATIQUE.

Notice par D. J. v. d. M....., *sur plusieurs Médailles Romaines, découvertes depuis quelques années aux environs d'Audenarde.*

Suite; voyez page 82, *liv. de Juin et Juillet* 1824.

TOUTES les médailles de César, frappées de son vivant, sont reputées comme *rares* par les amateurs de numismatique romaine. Le mérite en augmente encore, à nos yeux, lorsqu'elles sont découvertes dans la Flandre, où, si l'on en croit le savant auteur du recueil d'antiquités romaines et gauloises, il n'est pas commun d'en trouver. Celle dont nous avons fait mention sous le n° 10 (1), a particulièrement fixé notre attention: en ce que, par ce petit monument, nous croyions recevoir un nouvel appui à quelques réflexions que nous avions faites, sur un passage de la préface historique du recueil précité (2) et dont voici la substance :

Le respectable et savant antiquaire, pour démontrer sur-tout que la ville de Gand ne doit point son origine à César, comme une opinion vulgaire le suppose, entre dans une série de raisonnemens pleins d'érudition, par lesquels il tâche de prouver que le conquérant n'a même jamais pénétré dans *l'intérieur* de la Flandre, où cette ville est située.

A cette époque, une grande partie de notre province

(1) Voyez la livraison de Juin - Juillet 1824, page 80.
(2) Recueil d'antiquités rom. et gaul. in-4. p. X. et suiv.

était habitée par les *Ménapiens*, qui, originaires des deux bords du Rhin, s'étaient, récemment alors, retirés dans les terres, en deça de ce fleuve, pour se soustraire aux vexations de quelques peuples de la Germanie, leurs voisins. Bientôt après, ils se répandirent jusque dans le pays, et, dit M. De Bast, du tems de César, ils étaient devenus limitrophes des *Morins* (1). L'auteur croit pouvoir placer dans cette portion de leur nouvelle patrie, les endroits désignés dans les commentaires de César, par *continentes sylvas et paludes* (lib. III. § 24) *perpetuas paludes sylvasque* (lib. IV. § 5), endroits qui, par la nature du sol couvert de bois et de marais, avaient été inaccessibles à l'armée romaine et servaient de refuge, aux Belges des environs, contre les poursuites continuelles qu'ils en avaient à souffrir.

Après plusieurs inductions judicieuses puisées dans de bonnes sources, M. De B. finit par établir, au moins jusqu'à ce que d'autres découvertes jettent de plus grandes lumières sur le fait, que c'est seulement au tems d'Auguste qu'on peut marquer la soumission de cette partie de la Belgique à la domination Romaine; » cette » opinion, dit-il, est d'autant plus fondée que l'on » a trouvé, en plusieurs endroits de l'intérieur de la » Flandre, des médailles d'Auguste (2), tandis qu'aucune, que je sache, de Jules-César n'y a été déterrée." (Recueil p. XVI.)

Cette dernière allégation, qui est relative à la matière qui nous occupe, fixera un moment ici notre attention:

---

(1) Ouvr. cité, p. 72. — Une partie de cet ancien peuple de la Belgique habitait la Flandre occidentale, sur-tout vers les bords de la mer.

(2) L'auteur n'en rapporte que *deux*, trouvées dans l'intérieur de la Flandre: une à Wondelghem et une à Mooreghem.

Dans la supposition que l'on s'accorde généralement sur la situation de la partie désignée comme nous venons de le dire, et que nous rapporterons volontiers, d'après le savant antiquaire, au territoire nommé *intérieur* de la Flandre, la circonstance qu'il n'y a pas été trouvé des médailles de César nous semble peu propre à fortifier l'opinion que le vainqueur des Gaules ou quelques-uns de ses lieutenants n'ont pas été sur les lieux. On sait qu'à cette époque, toutes les médailles romaines étaient encore *Consulaires;* or, les découvertes de cette espèce sont, en général, rares dans toute la *Flandre proprement dite* (1); puisque, après toutes les peines et recherches de l'auteur, pour découvrir les possesseurs, examiner les collections et acquérir, à tout prix, les médailles, mentionnées et figurées dans son bel ouvrage, à peine lui est-il possible d'en rapporter deux ou trois autres de Jules-César; et seulement encore d'après l'assertion des auteurs, et sans qu'une courte description fasse connaître au moins l'époque de leur fabrication. Ce fait cependant ne jette aucun doute sur le passage et le séjour plus ou moins long de César dans les autres endroits de l'ancienne Flandre, quoiqu'on n'y en découvre point davantage. Il faut, à ce que nous croyons, une autre cause de cette rareté; nous essayerons de donner quelques conjectures dans une autre occasion.

Si l'on y fait attention, il existe deux espèces de médailles de ce héros: les unes frappées avant la bataille de Pharsale, qui le rendit maître du monde, (an de R. 705) et qu'on doit placer parmi les *Consulaires;*

(1) La Flandre ainsi désignée comprenait jadis les anciens diocèses de Tournay et de Térouane.

les autres, dites *Impériales*, datent de cette époque. Celles-ci se rencontrent moins rarement que les premières, puisqu'alors le pouvoir d'une part et la flatterie de l'autre, semblent en avoir beaucoup augmenté le nombre et varié les types.

Ce sont les médailles de la première espèce qui ont rapport au sujet qui nous occupe; et celle au type d'un éléphant, dont nous avons donné la description, paraît y appartenir. Les *Impériales* étant frappées postérieurement à la dernière campagne de César dans les Gaules, leur non-découverte ne pourrait servir d'appui à l'opinion de M. De B., qui sans doute n'a point songé à cette différence. La médaille décrite sous le n° 11, appartient à la seconde espèce; nous la considérons, ainsi que les autres de cette époque, comme ayant fait partie de l'argent envoyé en solde aux légionnaires restés dans la Belgique après le départ de leur chef, ou bien, introduit après sa mort, par les légions, sous les ordres d'Agrippa ou d'Auguste, qui vinrent depuis affermir la puissance de Rome dans ces provinces.

Mais, supposant le contraire de ce qui est, si on eût trouvé des médailles consulaires de César, en assez grande quantité, dans l'intérieur de la Flandre, pourrait-on en déduire que ce serait là un des indices confirmatifs de son passage sur les lieux? Nous ne le pensons pas, à moins que d'autres probabilités ne s'ajoutent aux découvertes; car, de même que dans un dépôt déterré à Destelberghe (1), en 1789, on a trouvé entr'autres des médailles de Vespasien et de Septime-Sevère, quoique, entre l'avénement au trône du premier et la mort du second, il se soit écoulé un espace de 141 ans, de même aussi, des médailles de César et

(1) Ouvrage cité, pag. 88, art. *Destelberghe.*

autres Consulaires peuvent se rencontrer parmi celles des Empereurs subséquens; comme on en a eu un exemple dans le dépôt découvert, en 1816, au bois de Quaremont, où, entre des médailles d'Auguste, il s'en trouvait aussi de Consulaires et même des pièces gauloises, en or, assez nombreuses. Cette circonstance contredit clairement ce qu'on aurait pu en croire, si le hazard en eût seulement fait connaître aux amateurs quelques pièces isolées des plus anciennes.

Nous avons tâché de fixer l'espèce de notre médaille, d'après l'opinion des auteurs que nous étions à même de consulter; ensuite, le lieu de sa découverte nous a fait croire que le sol de *l'intérieur* de la Flandre peut en cacher encore, quoique, sans doute, en petit nombre; les réflexions que nous nous sommes permises, pourront peut-être faire voir aussi, combien il faut peu de chose pour ébranler ce qui n'a pour base que des probabilités plus ou moins plausibles; et, que peut-on d'avantage lorsque la nature même du sujet prête à une foule d'opinions diverses, et force à des conjectures que l'obscurité dont se recouvrent les monumens des siècles reculés ne permet pas de mettre en évidence?

Au reste, quoique nous ne partagions pas en entier l'opinion de M. De B., sur ce qui regarde le point historique de la question, elle n'en est pas moins forte encore de quelques argumens judicieux qui honorent infiniment sa profonde érudition; et nous n'en restons pas moins convaincu avec lui, que le vainqueur des Gaules ne fut point le fondateur d'une ville dont il n'a été fait mention que quelques siècles plus tard.

Suite des médailles en argent.

13. Famille *Papia.* — La face représente la tête de Junon *Sospita* couverte d'une peau de chèvre avec ses

cornes ; derrière la tête, on voit une petite table carrée, sur laquelle on lit : PAPI. — Revers : un griffon, animal fabuleux qui paraît, d'après Havercamp commentateur de Morel, l'emblême des inspecteurs de la monnaie ; au-dessous est un croissant, signe particulier du monétaire ; exergue : L. PAPI. — Découverte à Bevere près d'Audenarde, en creusant une fosse, 1813.

Cette médaille fait allusion, par la petite table représentée à la face, à une loi que promulgua le tribun *Cajus Papius* contre les étrangers qui résidaient à Rome (1). Lucius Papius son fils et triumvir monétaire la fit frapper, en mémoire de ce fait, vers l'an 690 de R.

14. Médaille d'Auguste. — La tête nue de cet empereur tournée vers la gauche. Légende : AVGVSTVS DIVI FILIUS. — Revers : *Apollo actius*, sous la figure d'une femme vêtue d'une robe longue, tenant une lyre dans la main gauche. Au champ on lit : IMP. — X. Exergue ; ACT. — Trouvée à Eenhame.

La mémorable bataille d'*Actium*, ville et port de l'Epire, où Auguste remporta une victoire complète sur Marc-Antoine, son unique émule, est une des époques dont cet empereur a consacré le souvenir, par l'érection de plusieurs monumens somptueux, et par un grand nombre de médailles.

Celle que nous venons de décrire, est frappée à l'occasion du rétablissement et de la célébration solennelle des jeux nommés *actiaques*, qui jadis avaient lieu de cinq en cinq ans, à *Actium*. Ces jeux étaient consacrés à Apollon, divinité qui recevait un culte particulier dans cette ville, et dont Auguste, sur la déclaration de sa mère, se prétendit le fils. Il lui fit aussi, en

(1) Voyez Hist. rom. éclaircie par les méd., p. 206.

mémoire de sa victoire, élever un des temples les plus riches et les plus magnifiques que Rome ait jamais possédés. (Catr. et R. tom. XIX. p. 138.) Cette médaille paraît dater de l'an 725 de R., époque de ces jeux.

15. *Méd. du même.* — La tête nue d'Auguste tournée vers la droite. Légende: AVGVSTVS. DIVI. F. — Revers: un taureau furieux frappant de la corne, sans légende; exergue: IMP. X. — Cette médaille est fourrée et a été découverte, à une profondeur de plusieurs pieds, en creusant les fossés du nouveau fort au *Kezelaarberg* près d'Audenarde, 1823.

Le revers de cette pièce n'offre aucun intérêt historique. Le taureau furieux était un symbole applicable alors à des circonstances diverses. Nous croyons cependant qu'il peut faire allusion aux quatre taureaux en fureur qu'Auguste fit placer à l'entrée du superbe temple d'Apollon, et qui sortaient des mains du célèbre *Myron*, l'un des plus grands sculpteurs de la Grèce. (*Catrou.*) Nous le croyons, parce que la médaille paraît être frappée à l'époque de la construction de cet édifice, (725 de R.); d'autres détails sur cette opinion seraient ici superflus.

16. *Méd. du même.* — La tête nue de l'empereur. Légende: IMP. CAESAR. — Revers: un temple à coupole ronde et à quatre colonnes posées sur plusieurs marches; au milieu se trouve le dieu Mars nu, portant un casque sur la tête; il tient de la main droite une aigle légionnaire, et de la gauche un trophée de cohorte. Légende: MARTIS-VLTORIS. — Fourrée, découverte à Mater, 1822.

17. *Idem.* — La tête de l'empereur couronnée de laurier, tournée vers la gauche. Légende: CAESARI AVGVSTO. — Revers: le temple de Mars *ultor* à six

colonnes et arrondi par le haut; au milieu est une aigle légionnaire, et, entre les colonnes latérales, deux trophées militaires. Au champ : MAR. - VLT. — A Quaremont, 1816.

Ces médailles nous retracent la mémoire de la consécration du temple de Mars *le vengeur*, par Auguste. Cet édifice fut destiné à recevoir les aigles, étendards et autres signes militaires renvoyés à l'empereur par Phraate, roi des Parthes, dont le père en avait fait la conquête sur Crassus. (an de R. 700.) Cette restitution volontaire fut regardée comme une victoire, et on déposa ces objets avec une grande solennité, parce que les Romains y crurent voir des monumens précieux de la protection du dieu de la guerre, et un hommage éclatant que les ennemis de l'empire rendaient au souverain du monde. (an de R. 733.)

Les antiquaires ne s'accordent pas sur la question de savoir, si Auguste a fait construire un ou deux temples à Mars *le vengeur*. Les uns et les autres se fondent sur quelques passages d'auteurs anciens, et sur les deux espèces de médailles que nous venons de décrire, et où ce temple est différemment figuré. Sans répéter ici leurs discussions (1), il paraîtrait d'abord hors de doute, par les deux médailles seules, qu'il doit y avoir eu deux temples de cette divinité : l'un à frontispice à quatre colonnes et avec la statue de Mars; l'autre à six colonnes, orné seulement de trophées. Ils croient que le premier fut bâti près du *Forum Cæsaris*, en exécution d'un vœu qu'avait fait Auguste en combattant ses ennemis, sur-tout à la bataille de Philippes, contre Brutus et Cassius, (an de R. 711), et que le second doit avoir été construit sur le Capitole, en mémoire de la restitution

(1) Voyez Hist. rom. écl. par les méd., p. 292 et suiv.

des signes militaires dont il est parlé plus haut. Quoiqu'il en soit, l'obscurité des auteurs anciens et le défaut de monumens, autres que ces médailles, laisseront peut-être toujours un voile obscur sur ce sujet, qui d'ailleurs est peu important pour l'histoire.

18. *Idem.* — La tête d'Auguste couronnée de laurier. Légende: CAESAR. AVGVSTVS. DIVI. F. PATER. PATRIAE. — Le revers représente les deux fils adoptifs de l'empereur, *Cajus* et *Lucius* debout, en toge, tenant chacun une haste d'une main, et de l'autre un bouclier rond posant à terre. Au-dessus: un bâton d'augure et un petit vase de sacrifice (*capeduncula*), légende: AVGVSTI. F. COS. DES. PRIN. IVVENT. Exergue: C. L. CAESARES. (*Cajus et Lucius cæsares Augusti filii, consules designati, principes juventutis.* Du dépôt de Quaremont. Il y en avait plusieurs de cette espèce, mais de coin différent.

Auguste n'ayant pas d'héritiers mâles, adopta les deux fils de Julie, sa fille, épouse de Marcus Agrippa son favori. Il leur donna à chacun le surnom de *Cæsar*, les désigna pour entrer plus tard au consulat, et les fit déclarer solennellement princes de la jeunesse, titre pompeux, par lequel ils avaient la jeune noblesse de Rome à leurs ordres. Cette solennité, qui eut lieu l'an 748 de R., a donné occasion au revers de cette médaille.

19. *Idem.* — La tête de l'empereur couronnée de laurier. Légende: AVGVSTVS. DIVI. F. (*scilicet: divi Cæsaris filius.*) — Revers: un jeune cavalier armé; derrière: une aigle légionnaire entre deux trophées, symbole ordinaire de la puissance romaine. Légende: Cajus CAESAR. L'exergue porte AVGVsti Filius. — Du dépôt de Quaremont.

Les Parthes ayant rompu l'alliance qu'ils avaient

formée avec Rome, commencèrent à envahir les royaumes tributaires de l'empire. Auguste, devenu trop vieux pour aller, en personne, réprimer l'audace de ce peuple, en donna la commission au jeune *Cajus Cæsar*, qui partit pour l'Asie à la tête d'une armée formidable; mais, à peine eut-il franchi les frontières du royaume des Parthes, que leur roi Phraate vint faire sa soumission et demanda la paix, (an 751 de R.) L'empereur regardait la soumission de ce monarque, comme un des plus glorieux événemens de son règne. Plusieurs médailles, et celle-ci entr'autres, ont conservé, sous différens symboles, la mémoire de cette expédition.

Erratum. Dans le cahier de Juin-Juillet 1824, pag. 77. ligne 2-3, *il se trouve*: »on y lit souvent des noms et des titres sans rapport avec les *titres* ou les symboles, qui y sont *conservés*." *Lisez*: avec les titres ou symboles qui y sont exprimés.

RÉFLEXIONS SUR LA CAPITULATION DE JÉRUSALEM.

On nous adresse, sur la capitulation de Jérusalem, insérée dans la précédente livraison du *Messager*, les réflexions suivantes:

» J'avoue que je ne sais quelle opinion on doit se former de cette pièce; car si, d'une part, l'incrédulité est en quelque sorte forcément provoquée par l'éloignement de l'époque et le long silence de l'histoire sur un document qui, dans une circonstance décisive, régla le sort d'une ville vers laquelle tous les regards de la chrétienneté ont été tournés si long-tems, d'un autre côté, la coïncidence des faits et des dates, adoptés

par l'histoire, avec la date et le sujet de ce document, est tellement remarquable: que, si c'est un piège tendu par le hazard ou la préméditation à notre confiance, il est bien difficile de s'en garantir."

» On sait, en effet, que l'hégyre ou ère mahométane, date de l'an 622 de la nôtre; qu'en l'an 635, (13me de l'hégyre), par suite des victoires et des conquêtes des Mahométans dans la Syrie et la Palestine, Jérusalem fit avec eux une première convention ou capitulation qui fut désapprouvée par l'empereur Héraclius; qu'en 636, les contributions stipulées ne furent pas payées, parce que le gouverneur grec de l'Egypte s'y opposa; et qu'enfin, en l'année 637, qui fut en effet la 15me de l'hégyre, après un siège de quelque durée où Omar se rendit en personne, la ville de Jérusalem fut prise. Si la pièce insérée dans le *Messager* contient en effet les conditions accordées dans cette circonstance par le vainqueur, il faut avouer qu'elle offre un contraste remarquable avec le fanatisme sanguinaire et destructeur que l'histoire attribue assez généralement à ce Calife; traiter ainsi, dans une guerre qu'on peut appeler de religion, les habitans d'une ville assiégée et prise pour n'avoir pas rempli les conditions d'une précédente capitulation, est un trait de générosité que, dans les tems postérieurs, bien des guerriers, même parmi ceux dont l'humanité est le plus vantée dans l'histoire, n'ont pas souvent imité. Dans une semblable occasion, *Titus* avait détruit Jérusalem de fond en comble; et, si ce n'était la malédiction que les Juifs avaient encourue, ne faudrait-il pas conclure que le farouche Omar valait mieux que Titus, si fastueusement appellé *Les délices du genre humain?*".

SERIE SUPERIEURE

NOTICE

la grande composition des frères Hubert *et* Jean van ck, *qui se trouve dans l'église cathédrale de Gand.*

le Dr. G. F. Waagen, *de Berlin* (1), *avec des notes de* D. B., *Secrétaire de la Société royale des Beaux-Arts et Littérature à Gand, etc.*

Attention bienveillante et l'intérêt flatteur que le blic a bien voulu témoigner à notre essai biographi- sur les frères *Van Eyck* (2), nous imposent le oir de rectifier quelques erreurs qui se sont glissées ns cet écrit et de le compléter par quelques notices upplémentaires, résultat de nos recherches récentes. ous allons nous acquitter de ce double devoir et l'une manière bien ample par rapport au chef-d'œuvre es deux frères, qui se trouve dans la cathédrale de Gand. Depuis que nous avons été assez heureux pour pouvoir contempler et examiner par nous-mêmes une partie de cette belle composition, nous nous sommes convaincus que la partie de notre ouvrage qui traite de ce tableau, contient une foule d'inexactitudes et d'erreurs, provenues de différentes causes: principalement de ce que nous étions obligés de nous en rapporter à la description, intéressante à la vérité, mais un peu légèrement tracée de mad. *Schopenhauer* (3).

(1) Traduite du *Kunstblatt* publié par Cotta, à Stuttgard, N^os 23, 24, 25, 26, du mois de Mars, et 27, du mois d'Avril 1824.

(2) Ueber Hubert und Johann van Eyck, von Dr. G. Fr. Waagen. 1 vol. in-8. Breslau, 1822.

(3) Johann van Eyck und seine nachfolger von Johanna Schopenhauer. 2 vol. in-8. Francfort, 1822.

Afin que nos lecteurs puissent avoir une idée de l'ensemble de cette grande composition, nous figurons ici le dessin qui donne la forme et les proportions des différens panneaux représentés à volets ouverts :

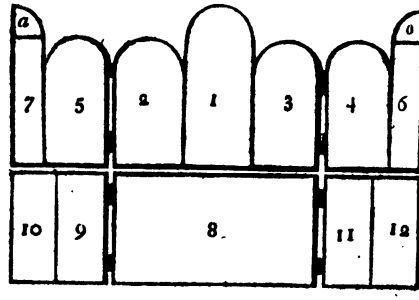

Chacun des douze panneaux était primitivement entouré d'un cadre très-simple, large de 2″ 3‴ (1). Ces cadres se sont conservés aux numéros 4, 5, 9, 10, 11 et 12 (2). La bordure en a été repeinte, mais il serait

(1) La mesure est en pieds du Rhin.

(2) Les numéros 6 et 7 conservent aussi leurs anciennes bordures; elles sont dorées intérieurement, et peintes extérieurement d'une couleur verte. Les tableaux du milieu avaient autrefois des cadres très-larges; ils sont aujourd'hui dans un retable de construction moderne. On ne concevrait pas pourquoi cet ouvrage est composé de tant de tableaux, si on ne s'apercevait au premier abord que leur ensemble formait la décoration d'un autel peint dans toutes ses parties; de là, la licence que le peintre s'est permise, de faire entrer dans cette composition des figures de grandeurs différentes, comme on se le permettrait encore aujourd'hui dans le décor d'un semblable objet, tout en conservant dans l'ensemble l'unité du sujet dont les Van Eyck, seuls peut-être à cette époque, ont donné l'exemple. Au bas et sur le devant de la table de l'autel, était représenté l'enfer où les damnés s'inclinaient devant l'image de Dieu représenté par l'Agneau; celui-ci et ses volets qui forment la série inférieure de cette grande composition, étaient placés immédiatement sur la table de l'autel et avaient pour couronnement la

difficile d'en indiquer la couleur primitive. La composition elle-même se divise en deux *séries*, l'une *supérieure*, l'autre *inférieure*. Dans la première, le n° 1, qui, avec les nos 2 et 3, occupe le milieu du tableau, est haut de 6′, 7″, 9‴, et large de 2′, 6″, 3‴. Les nos 2 et 3 ont 5′ 1″ de haut sur 2′ 3″ de large. Les dimensions sont les mêmes dans les parties correspondantes des volets nos 4 et 5; mais les panneaux 6 et 7, qui doivent se joindre et se fermer sur le n° 1 du milieu, quoiqu'ayant avec celui-ci une hauteur égale (6′, 7″, 9‴), n'ont, à cause du cadre, qu'une largeur de 1′, 10″, 6‴. Dans la série inférieure, tous les panneaux sont de la même hauteur, de 4′ 8″. La largeur du tableau du milieu, n° 8, est de 7′ 4″; celle de chaque volet de 1′ 7″. La disposition des quatre volets d'en bas est telle que notre dessin l'indique; cela se voit facilement par la manière dont les tables sont adaptées, les unes aux autres, par les ferrures encore existantes et par les figures qui y sont représentées. Les tableaux du milieu nos 1, 2, 3 et 8 avaient été, en 1794, enlevés à la ville de Gand, et placés au musée de Paris, où ils sont restés jusqu'en 1815.

Nous les avons vus à Gand, en 1819, dans une chapelle de l'église de S. Bavon. Nous avons appris, l'année dernière, avec une bien vive joie, que les deux volets nos 6 et 7, qu'on disait perdus, sont encore à l'église et qu'on se proposait de les nettoyer et de les restaurer; les six autres volets, nos 4, 5, 9, 10, 11 et 12, sont ceux dont M. Solly, amateur anglais, a

série supérieure. Dans les premiers tems, les volets s'ouvraient pendant la cérémonie de la messe, usage qui devint incommode par la suite, lorsqu'on plaça sur les autels des cierges, des fleurs et d'autres ornemens, ce qui n'a eu lieu généralement qu'au XVme siècle; les miniatures des livres de prières de ce tems, peuvent à cet égard, servir de renseignemens.

fait l'acquisition à Aix-la-Chapelle, en 1818, et qui depuis, sont devenus avec toute sa collection, l'ornément des galeries de S. M. le Roi de Prusse (1).

Nous commencerons la description du chef-d'œuvre des Van Eyck, par le tableau qui occupe le milieu dans la série supérieure (2).

N° 1. *Dieu le Père*, assis sur son trône et vu en face, y est représenté non pas, comme chez Raphaël et Michel-Ange, sous les traits d'un homme âgé avec une longue barbe ondoyante, mais sous ceux d'un homme dans la force et la vigueur de l'âge, tel que les anciens figuraient le Jupiter Olympien; cette manière de représenter la divinité, s'il est permis toutefois de prêter à l'Être Suprême des formes humaines, nous semble la plus digne, la plus convenante; elle est au surplus très-remarquable ici, comme étant tout-à-fait particulière aux frères Van Eyck. La physionomie du Père Éternel, qui rappelle le type ancien de la tête du Christ, exprime une auguste gravité, un calme profond et sublime, une majesté, qui, selon nous, ont été rarement atteints dans les productions modernes. La tête est couronnée d'une tiare richement ornée de pierres précieuses. De la main gauche, Dieu tient un sceptre de cristal d'une transparence supérieurement rendue. Le sommet du sceptre, également garni de riches pierreries, est surmonté d'un grand saphir. La main droite est levée dans l'attitude de donner la bénédiction à la réunion des fidèles, qui,

(1) Ces volets furent vendus, en 1817, à M. Van Nieuwenhuyse, de Bruxelles, pour 6000 francs; il les revendit à M. Solly avec quelques autres tableaux, pour cent mille francs, et le Roi de Prusse en est devenu le possesseur pour la somme de 100,000 thalers (410,900 francs).

(2) La désignation de droite et de gauche se rapporte aux sujets représentés dans le tableau et non pas au spectateur.

dans le tableau placé en dessous, sont rassemblés autour de l'agneau sans tache, qu'ils adorent.

Les vêtemens, tant supérieurs qu'inférieurs, sont d'un pourpre éclatant; le premier, rattaché sur la poitrine par une agraffe magnifiquement garnie de pierreries, descend par dessus les genoux jusqu'à terre, en formant des plis grandioses qui montrent, sur-tout dans les sinuosités d'un bord large et richement brodé en perles, les lignes les plus élégantes, les plus belles (1). Les pieds, dont on ne voit que la pointe, ont une chaussure recouverte, à ce qu'il paraît, d'une étoffe tissue de fil d'or et de soie verte. Devant les pieds est placé l'emblême de la Toute-Puissance: une couronne magnifiquement enrichie de pierres fines et de perles. Trois lignes de lettres capitales gothiques, forment des demi-cercles parallèles autour de la tête de Dieu; on y lit: *Hic est Deus potentissimus propter divinam majestatem suam, omnium optimus propter dulcissimam bonitatem, remunerator liberalissimus propter immensam tarditatem* (2). Le mot *tarditas* doit se prendre ici dans

(1) On y lit, en lettres brodées en perles, dont le sens est interrompu par ses différens plis: SABAΩT ..... PEX ✝ PEΓX ✝ Δ .... ΔNC .... M ✝ PED .... ΠANXIM ✝ D .... NC ✝ ΔNANx... ΔNΓ .... nous n'essayerons pas de restituer ce texte; le mélange de lettres grecques et latines et de signes qui lient ces lettres, peuvent faire croire que le peintre n'a pas eu l'idée de faire une phrase suivie qui offre un sens, mais qu'il les y a placées en guise d'ornement, et pour figurer une sorte d'écriture, comme plusieurs artistes le font encore.

(2) HIC Ē DEUS POTĒTISSIMᵃ PP DIVINĀ MAJESTATE ✝ SUᵃ ŌIM OPTI PP DULCEDIS BOĪTATE. | REMUNERATOR LIBERALISSIMUS PROPTER INMĒ | NSAM LARGITATEM. Nous nous sommes bien assurés que la première lettre du dernier mot est un L et la quatrième un G, qu'ainsi il y a *largitatem*, qui offre un sens naturel, et non *tarditatem*, dont l'explication donnée, n'en est pas moins forcée.

le sens peu usité de longanimité, clémence. Aux deux côtés de la couronne, au devant de la marche sur laquelle est placé Dieu le Père, est écrit en lettres plus petites : *Vita sine morte in capite. Juventus sine senectute in fronte. Gaudium sine merore a dextris. Securitas sine timore a sinistris* (1).

N° 2. *La Sainte Vierge*, également assise sur un trône, est tournée vers Dieu le Père, de sorte que sa figure est un peu moins qu'en profil. La tête légèrement inclinée, les yeux baissés sur un livre qu'elle tient dans les mains, elle lit attentivement, et semble, entièrement absorbée dans le sujet sacré, prononcer, presque sans le savoir, quelques paroles sur le sens desquelles elle réfléchit. Une candeur sublime de l'âme, jointe à la tranquillité, à la béatitude, à la dévotion la plus intime et la plus profonde, s'exprime dans ses traits divins. Quoique d'autres têtes de Vierge de cette école s'approchent plus ou moins de cette même expression, nous n'en connaissons aucune qui, pour la beauté, la grâce et la pureté des formes, puisse être comparée à celle-ci; le bel ovale du visage, les grands sourcils arqués, le nez supérieurement tracé, la bouche délicate et gracieuse, légèrement entr'ouverte, la placent au rang des Madones de Leonardo da Vinci et de Raphaël. Ses cheveux châtains flottent des deux côtés de la tête, qui est ornée d'une magnifique couronne d'or, entrelacée au sommet de roses et de lis. La couleur des vêtemens est bleu-azur, à l'exception des manches qui sont rouges; la partie supérieure est rattachée sur le sein par une riche agrafe. Une inscription autour de la tête contient les paroles suivantes, pour autant que nous

(1) *Vita. sine. morte. in. capite. Jvvētꝰ. sn̄. senectvte. i. fronte. Gavdiv̄. sn̄. merore. a. dextris. Secvritas. sn̄. tīore. a sinistꝛs.*

avons pu les lire sur le dessin lithographié de M. Strixner: *Haec est speciosior sole. Super omnem stellarum dispositionem lucidior........* Vers le bout on voit encore: *Speculum sine macula* (1).

N° 3. *S. Jean-Baptiste*, placé de l'autre côté de Dieu qu'il regarde, forme avec la Vierge, un très-beau contraste. Sa barbe et sa chevelure épaisses et d'un brun foncé, lui donnent un air sombre, qui convient parfaitement à la sévère austérité qu'expriment ses traits mâles et vigoureux. De la main gauche il tient un livre posé sur ses genoux et imité avec un art surprenant qui fait une illusion complète. C'est probablement le livre *de l'ancienne alliance*, *de la promesse*, ou *des prophètes* dont S. Jean-Baptiste a été le dernier; comme, au contraire, le livre dans lequel lit la Vierge, paraît être celui de *la nouvelle alliance* ou de *l'accomplissement*, dont elle avait été élue l'instrument. De la main droite, S. Jean-Baptiste montre celui dont il est l'envoyé et le précurseur. Il porte, par-dessus un vêtement de peau velue à longues manches, un manteau vert, retenu sur la poitrine par une agrafe ornée d'un rubis. Ses pieds sont nus. Autour de la tête on lit cette inscription: *Hic est Baptista Johannes. Major homine. Par angelis. Legis summa. Evangelii statio (?) Apostolorum vox. Silentium prophetarum. Lucerna mundi* (2).

(1) Sur l'original l'inscription est ainsi écrite: HEC Ē SPECIOSIOR SOLE. ✝ SUP. ŌEM STELLARŪ DISPOSICŌEꝰ. LUCI ꝯPATA ĪVEĪT' PO..CAPOR EĒNĪ LU..S ..ETNE ✝ SPECL̄M SN̄. MACLĀ DEI. Les mots sont interrompus par la couronne de la Vierge et les étoiles qui planent au-dessus de sa tête.

(2) Sur l'original cette inscription est figurée ainsi: HIC Ē BAPTISTA JOHĒS MAJOR HOĪE PAR ANGLIS LEGIS SŪMA. EWĀGELII SACIO (*sanctio?*) APLŌꝶ VOX. SILĒCIV̄ PPHETAR. LUCERNA MUND ... MN̄I. (*homini?*) TESTIS.

Le fond de ces trois tableaux (nos 1, 2, 3.) est une étoffe de couleur foncée, brochée d'or. Autour des têtes seulement, le fonds est doré et c'est là l'unique endroit dans toute la composition où les artistes ayent employé de l'or véritable. Le parquet est composé de petits carreaux de différentes couleurs foncées, et entrecoupés de lignes d'or (1).

Les deux panneaux nos 4 et 5 représentent des groupes d'anges; sur le premier, il y en a un de *cinq* qui jouent de divers instrumens, et sur le second un de *huit* qui chantent. Peut-être devrait-on les appeler plutôt des enfans-de-chœur célestes, puisqu'ils n'ont point d'aîles, attribut ordinaire des anges, quoique nous n'ignorions pas qu'on a quelquefois représenté des anges sans aîles (2).

---

(1) La tenture derrière Dieu le Père est verte, les ornemens sont en or; l'objet principal qui y est plusieurs fois répété, est *un pélican avec ses jeunes*, au-dessous duquel on lit, sur une petite banderolle : IHESUS XPS; celle derrière la Ste Vierge est blanche, les feuillages sont en or et l'inscription ou peut-être de signes imaginaires figurées ainsi : [illegible] s'y répète plusieurs fois; il en est de même des lettres [illegible] et [illegible] de la tapisserie rouge, ornée de feuillages verts et dorés, du tableau de S. Jean.

M. Strixner, dans la lithographie du tableau de la Vierge, est inexcusable d'avoir mis son propre nom sur une des banderoles du fond et au commencement de la page du livre qu'elle tient dans les mains; nous avons remarqué également, qu'il s'est permis d'y inscrire de l'allemand, tandis que le texte original est latin. Dans le livre de S. Jean, nous avons reconnu d'autres noms modernes, ce qui réellement est un abus; le dessinateur aurait dû s'en tenir à l'usage établi de n'y placer son nom qu'une seule fois et cela au bas du dessin où il n'a pas manqué de le placer aussi; d'ailleurs, à cela près, ces lithographies sont fidèlement rendues et exécutées avec tous les soins et la netteté qui distinguent les ouvrages lithographiques de la Bavière; nous en possédons un exemplaire que nous devons à l'amitié de M. A. Quaglio, peintre distingué à Munich.

(2) De nos jours feu M. André Lens, de Bruxelles, a peint

La figure principale du n° 4, est assise devant un orgue; elle est presqu'entièrement vue du dos et le visage en profil détourné; le recueillement solennel et la profonde attention à la musique qu'elle dirige, y sont exprimés d'une manière extrêmement vraie. Il paraît que c'est principalement l'action de toucher l'orgue qui a donné lieu à ce que, depuis *Van Mander* jusqu'à Mad. *Schopenhauer*, on a généralement pris cette figure pour Ste Cécile. Nous croyons que c'est à tort, car elle ne se distingue des autres figures par aucune différence essentielle, ni dans les traits du visage, ni dans l'habillement. Seulement elle est, de même que la figure principale du n° 5, vêtue un peu plus richement que les autres; son habillement vert foncé, est entretissu d'ornemens en or et garni d'hermine. Ses cheveux, comme ceux des autres anges, flottent avec grâce autour de la tête, et sont retenus seulement sur le front par un bandeau orné de perles et de pierres fines; toutes les autres figures en portent de pareils. D'après cette explication, la symétrie si rigoureusement observée dans tout l'ouvrage, ne se trouve pas blessée, tandis qu'elle le serait, si l'on voyait sur ce panneau une Sainte dirigeant un concert d'anges, et sur le pendant des anges seulement chantant entr'eux; nous avouons que cette irrégularité, qui résultait de la description de *Van Mander*, nous a toujours étonné avant d'avoir vu la figure par nous-même. La boiserie ainsi que les tuyaux de l'orgue sont d'une vérité frappante. A côté de l'instrument, et en partie cachés par celui qui le touche, on voit les autres jeunes choristes ou éphèbes dont l'un pince la harpe, et un autre

---

pour l'église de S. Michel à Gand, *l'Annonciation de la Vierge*, où l'ange Gabriël était représenté sans ailes. Des observations faites par Mgr. l'Évêque, ont obligé le peintre à les y ajouter.

joue du violoncelle; tous ont le regard attentivement fixé sur le joueur d'orgue. Au bas, sur le cadre, on lit en lettres capitales gothiques, les mots tirés du 4^me^ verset du pseaume 150: *Laudate eum in cordis et organo.* — Au N° 5, devant un pupitre de bois, peint à merveille et orné d'une sculpture qui représente le combat entre S. Michel et le dragon, on voit un bel adolescent d'un air posé; on pourrait l'appeler le maître-de-chapelle de ce chœur céleste. Il bat la mesure de la main droite. La chappe rouge, dont il est revêtu et qui est richement ornée de figures brodées, est peinte avec un art et un soin admirables. Lui et un autre encore, qui est à-peu-près du même âge, entonnent la basse; les autres plus jeunes chantent, suivant leur âge, le *tenor*, l'*alto* et le *soprano*. Tous paraissent s'évertuer pour bien exécuter leurs parties, mais principalement ceux qui chantent le dessus. Il semble qu'il s'y trouve des notes très-élevées, car les efforts que fait un des jeunes choristes, pour les atteindre, lui font même venir des rides au front, et un autre, qui n'est vu qu'en profil, a le menton renfoncé comme s'il tirait du fond du gosier des sons aigus et perçans qu'on croit devoir entendre. Au bas du cadre on lit: *Melos Deo. Laus perhennis. Grar*, et quelques lettres détachées, dont nous n'avons pu deviner le sens. On ne voit plus de fond doré sur ces panneaux, mais les têtes se détachent et ressortent sur l'air pur et serein qui les entoure. Le parquet est également formé ici de carreaux, qui représentent, en couleur bleue sur un fond blanc, tantôt d'élégantes arabesques, tantôt l'Agneau avec le drapeau du triomphe, tantôt le chiffre du nom divin.

Par analogie à la position de la Ste Vierge sur le n° 2 et de S. Jean-Baptiste sur le n° 3, nous croyons que les deux

volets nos 6 et 7, qui représentent Adam et Eve debout, ont dû se joindre: le premier (no 6) au groupe des choristes musiciens, l'autre (no 7) au groupe des choristes chantans (1). Eve, d'après *Van Mander*, est représentée dans l'action d'offrir le fruit défendu, non pas une pomme, comme on la représente ordinairement, mais une figue (2) à Adam, qui paraît en être effrayé et vouloir dissuader Eve d'en manger. Ces volets sont très-remarquables sous le rapport du talent des frères Van Eyck, qui ont hazardé d'y peindre, en grandeur naturelle, des corps entièrement nus. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir en parler d'après une inspection faite par nous-même. Selon le professeur *Von der Hagen*, qui les a vus à Gand l'année dernière, le dessin en est un peu sec, mais nullement choquant. Le ton local de la carnation est chaud et vrai, et toute l'exécution, comme on peut le penser, est extrêmement soignée. Mais comme, dans les deux figures, ce soin s'étend aussi avec la même fidélité sur certaines parties du corps, la direction de l'église a

(1) Les deux tableaux sont précisement placés d'une manière opposée; *Adam* est peint sur le panneau no 7 et *Eve* sur le no 6. La forme des panneaux indique clairement la place qu'ils ont occupée. Adam regarde le centre du tableau; il est placé un peu moins qu'en profil; sa main gauche est posée sous le sein droit, et de la main droite il couvre sa nudité avec des feuilles de figuier; Eve est placée de même, regardant, comme Adam, vers le centre du tableau; elle se couvre aussi de feuilles de figuier, mais de la main gauche; dans la droite, élevée jusqu'à la hauteur de la poitrine, elle tient le fruit défendu.

(2) La couleur ni la forme du fruit ne nous semblent pas autoriser l'opinion que c'est une figue; si, comme il nous le paraît aussi, le peintre a voulu représenter quelqu'autre fruit qu'une pomme, les apparences indiquent plutôt un citron ou une orange d'un jaune clair qui, par les verrues dont elle est chargée, a de la ressemblance avec un ananas.

jugé convenable de retirer ces tableaux de la vue du public. Les deux volets sont surmontés de petits bas-reliefs peints en grisaille, dont l'un représente le sacrifice de Caïn et d'Abel, l'autre le meurtre du dernier, sujets qui probablement doivent indiquer les suites funestes du premier péché de l'homme (1).

La partie *inférieure* du tableau est consacrée en entier à représenter et à glorifier l'œuvre de la Rédemption. Les artistes ont pris pour base de leur composition l'idée contenue dans le 9^{me} et le 10^{me} versets du 7^{me} chapitre de l'Apocalypse, et ont exécuté cette idée d'une manière toute originale. Le fond sur lequel se meuvent, pour ainsi dire, tous les différens groupes (n^{os} 8, 9, 10, 11 et 12) est un riche paysage d'une fraîcheur et d'une sérénité admirables, et d'autant plus beau, qu'il est varié par degrés dans les différentes compositions.

Le tableau principal, n° 8, représente sur le premier et le second plan un vaste gazon, d'une verdure éclatante et parsemé abondamment de fleurs de lis, de violettes et autres. Parmi les arbres et arbrisseaux, en grand nombre, qui bordent ce gazon, on remarque des cyprès, des palmiers et des rosiers. Dans le fond s'élèvent, sur un horison lumineux, les tours de la céleste Jérusalem. Elles sont copiées, à ce que nous

---

(1) Les deux figures sont placées dans des niches et peintes sur un fond brunâtre tout uni; au bas de l'une on lit: EVA OCCIDENDO OBFUIT; dans l'espace entre le bord supérieur de la niche et le bas-relief en grisaille, (*c*), représentant *la mort d'Abel*, on lit en grands caractères: EVA; au bas de l'autre niche, est écrit: ADAM NOS $\overline{\text{I}}$ MORTE $\overline{\text{PCIPITAT}}$, et au-dessus de la niche sous le bas-relief (*a*), qui représente *le sacrifice de Caïn et d'Abel:* ADAM.

assure M. le baron de Keverberg (1), d'après les tours de Maestricht, ville voisine de l'endroit qui vit naître les frères van Eyck. Au milieu du tableau l'on voit, sur un autel couvert d'une étoffe rouge (2), recouverte au milieu d'une nappe blanche, l'Agneau sans tache dont le sang expiateur jaillit de la poitrine dans un calice placé devant lui. En haut, sur le devant de l'autel, on lit: *Ecce Agnus Dei, qui tollit peccata mundi;* plus bas, d'un côté: *Jhes* (Jésus) *via*, de l'autre, *vita, vita* (3). Près de l'autel, on voit des pierres fines semées çà et là sur le gazon (4). L'autel est entouré de *quatorze* anges, dont deux, placés de chaque côté sur un plan plus éloigné, tiennent les instrumens de la passion. Ils ont érigé la croix à droite de l'autel, et à gauche la colonne de la flagellation. Sur le devant, et de chaque côté de l'autel, quatre anges, dans les attitudes les plus variées et avec l'expression de la dévotion la plus naturelle, la plus noble, offrent leurs hommages à l'Agneau, que deux autres, encensent. Tous ont des traits extrêmement beaux; leur front est orné d'une croix; ils

(1) *Ursula Princesse britannique.* Gand, 1818. p. 183. Ces tours ont le caractère qu'on retrouve plus ou moins dans tous les ouvrages d'alors; quelques-unes sont d'une richesse dont nous ne pourrions guère citer des modèles. Il serait du reste difficile de trouver une ressemblance réelle entre ces tours et celles de Maestricht, telles du moins que nous les voyons exister actuellement.

(2) L'autel est couvert d'une nappe blanche; ce n'est seulement que le devant d'autel, connu sous le nom d'*antependium* qui est tendu d'une étoffe rouge.

(3) Sur l'original: ECCE AGNUS DEI QUI TOLLIT PĒCA MŪDI.
IHĒS *(Johannes?)* VĪTA.
VĪA VITA.
Espèce de jeu de mots, sans doute; que nous n'essayerons pas d'expliquer.

(4) Sur l'original il ne s'en trouve pas.

sont vêtus de tuniques longues, à larges manches et ceintes sous la poitrine. Ils portent de grandes aîles, la plupart d'une couleur rougeâtre ou jaune. Derrière eux, on voit sortir de la cité sainte et s'avancer entre les arbres et les buissons, la troupe des martyrs; à droite, les hommes, à gauche et en plus grand nombre, les femmes; tous portent dans leurs mains les palmes de la victoire. Parmi les femmes-martyrs, dont les têtes sont coiffées de grands turbans, on reconnaît à leurs attributs les saintes Agnès, Barbe et Dorothée, qui marchent à la tête des autres. Sur le devant, à droite, un peu vers le milieu du tableau, l'on voit une quantité de personnes à genoux, les regards fixés sur l'Agneau et tenant dans leurs mains des livres ouverts; ce sont vraisemblablement les prophètes de l'ancien Testament, qui ont prédit le Messie. Plus vers le côté, se trouve un nombre plus considérable encore d'hommes revêtus de longs et amples manteaux. On y distingue principalement, par une grande dignité de caractère et d'expression, un homme vêtu de blanc, portant sur la tête une couronne de laurier et, dans la main droite, une branche d'oranger avec un fruit; c'est probablement un poëte; ensuite un autre en manteau bleu, avec une coëffe rouge; il tient également à la main une branche, mais qui paraît de myrthe. A la gauche de l'autel, on remarque *quatorze* figures d'hommes, affublées de manteaux bruns, les pieds déchaussés; la plupart sont agenouillés pour adorer l'Agneau; ce sont vraisemblablement les apôtres ou les plus anciens ermites, premiers héros de la nouvelle alliance. Un peu plus vers l'intérieur, suivent trois papes lisant dévotement les saintes Écritures; puis sept évêques, dont l'un se fait reconnaître par sa langue qu'il porte en sacrifice;

c'est St. Lièvin, apôtre de la Belgique (1), martyrisé en 633. On voit ensuite plusieurs autres saints et martyrs, parmi lesquels St. Etienne est désigné par les pierres, instrumens de son martyre. Une grande foule de peuple de toutes les classes ferme la marche, conformément encore au passage cité de l'Apocalypse, qui dit: qu'une multitude innombrable de tous les gentils et de tous les peuples avait été rassemblée autour de l'Agneau. On aurait, sur la signification de tous les sujets représentés dans ce tableau, une certitude complète, si le cadre primitif, qui contenait sans doute des explications semblables à celles qu'on voit écrites sur les autres panneaux, eût été conservé.

Au milieu du tableau, tout-à-fait sur le devant, les artistes ont figuré la fontaine d'eau vive, à laquelle, d'après le verset 17mo du chapitre cité de l'Apocalypse, l'Agneau conduira les fidèles. Une colonne, placée au milieu de la fontaine et surmontée d'un ange en bronze, fait jaillir l'eau dans le bassin par plusieurs bouches de dragons. La clarté de l'eau et les cercles que forment sur sa surface les différens jets dont elle est battue, sont imités à merveille (2). En haut, tout au bord du tableau, au-dessus de l'Agneau et aux pieds du Père Éternel représenté sur le n° 1, est placé le Saint Esprit, envoyé par Dieu sous la forme d'une colombe, et répandant des rayons d'or sur la multitude rassemblée au bas. Quoique tous ces détails que contient le tableau de l'Agneau soient parfaitement bien exécutés, l'ensemble

---

(1) Patron de la ville de Gand.

(2) Sur la plate bande en haut du bassin de la fontaine on lit: HIC EST FO... AQUE VITE PROCEDENS DE SEDE DEI ✝ HONI.
(*Hic est fons aquæ vitæ, procedens de sede Dei ✝ hominis* ?)

n'en fait pourtant pas, à cause de la dispersion des groupes, un effet aussi agréable et aussi harmonieux que celui que produit chacun des quatre volets séparément; sur-tout, ceux qui en sont les plus proches, nos 9 et 10.

Si nous regardons le fond des volets nos 9 et 10 comme un seul paysage, nous y voyons, dans le milieu, une masse de rochers pleine de crevasses et de ravins et couverte en haut d'herbes et de buissons. Plus en arrière, s'élèvent, des deux côtés, des collines vertes garnies d'arbres, derrière lesquelles on voit des tours et d'autres édifices. Le no 9 montre, dans le lointain, une chaîne de montagnes couronnée de châteaux forts, mais dominée elle-même par des sommets plus élevés encore et couverts de neige. Sur le devant, les guerriers du Christ, *milites Christi*, comme porte l'inscription, débouchent d'un ravin et s'avançent vers l'Agneau. Nous sommes persuadés que les frères Van Eyck ont voulu représenter ici les plus illustres des héros et princes qui ont pris part aux croisades. A la tête de ces guerriers marchent, couverts d'une cuirasse resplendissante et portant le drapeau de la victoire marqué d'une croix, trois jeunes chevaliers dont les cheveux flottans sont ceints de couronnes de laurier. Si les figures des deux personnages qui marchent de chaque côté annoncent la valeur et la fidélité, les traits nobles et pleins de caractère de celui qui est au milieu d'eux, et qui est désigné comme la figure principale par le beau cheval blanc qu'il monte, expriment une dévotion et une inspiration religieuse que l'art a rarement réussi à rendre si parfaitement. On voit en lui une nature forte et puissante reconnaître pourtant quelque chose de supérieur à elle-même, et s'humilier devant la puissance divine dont la pensée le

remplit tout entier. Il nous paraît presque certain que, sous les traits de ce guerrier, le peintre a voulu représenter le plus noble et le plus généreux de tous les chefs croisés, Godefroi de Bouillon; comme les deux autres, qui l'accompagnent, sont vraisemblablement Tancrède et Robert de Flandres. (1) Viennent ensuite quatre personnages couronnés et deux hommes coëffés d'une toque. Parmi les premiers, l'un porte la couronne impériale et une longue barbe grise; ce pourrait bien

(1) Il nous parait difficile d'admettre que ces trois figures sont de personnages aussi marquans; le caractère exprimé dans leurs physionomies et les bannières qu'elles portent, font croire que ce sont des figures idéales; représenteraient-elles les porte-étendards des anciennes *confréries*, qui suivirent les comtes de Flandres dans la Palestine? On sait qu'avant l'établissement des armées permanentes, ces confréries, toutes réunies sous le patronage de S. George, formaient dans la Flandre la milice nationale et urbaine et livraient leur contingent pour les expéditions lointaines. La figure du milieu porterait, dans ce cas, la bannière de la *confrérie de l'arc;* celle à sa gauche, la bannière de la *confrérie de l'arbalète*, et la troisième, sur le devant, celle de la *confrérie de l'escrime;* il est à remarquer que ces confréries portent encore aujourd'hui les mêmes couleurs et les mêmes formes de croix dans leurs bannières, à l'exception de celle de S. George (*de l'arbalète*), qui a changé les croix vertes en croix rouges, à l'instar d'autres confréries de la Flandre, qui avaient déjà adopté cette couleur en 1410; ce fut aussi vers le même tems qu'elles se subdivisèrent et que celle de l'*arc* prit pour patron, S. Sébastien, celle de l'*escrime*, S. Michel. Ces anciens vestiges de notre organisation militaire, toute particulière à ce pays, sont encore conservés dans la Flandre; les mêmes confréries rendent de grands services pendant les tems de guerre, lorsque les villes sont confiées à la garde des habitans (*). Après que l'usage de la poudre fut introduit, une 4me confrérie a été formée sous le nom de *confrérie de l'arquebuse* et sous le patronage de S. Antoine.

(*) En 1814, chacune de ces confréries, reçut une médaille, sur laquelle étaient gravées les armes de la ville et la légende: PRO PUBL. TRANQUILL. FORTITER ASSERTA. Au revers les armes de la confrérie et la légende: GANDA MEMOR.

être l'Empereur Frédéric I.er, qui, à ce que l'on sait, entreprit la croisade dans un âge très-avancé. Un autre, orné de la couronne royale et offrant les traits de la famille des Valois, qui du tems des van Eyck régnait en France et dont un prince pourrait bien avoir fourni aux deux peintres le type de cette ressemblance, est très-probablement Saint-Louis. Toutes les autres physionomies portent un caractère allemand-flamand (1).

Sur le volet n° 10 sont représentés, d'après l'inscription: *Justi judices*, les justes juges. Ils sont au nombre de dix cavaliers; mais ils n'égalent pas, pour l'expression des caractères, les figures du numéro précédent. La figure principale de ce panneau est un homme déjà un peu vieux, mais d'une physionomie extrêmement douce et bonne; il monte un cheval blanc richement harnaché et porte une superbe pelisse bleue et une toque fourrée; on croit que c'est le portrait de Hubert van Eyck. Plus loin, la figure d'un homme plus jeune, ayant des traits heureux et une expression douce et sensible, vêtu d'un habit noir, portant au cou un chapelet de corail rouge et, autour de la tête, une coëffe d'une étoffe noire nouée de manière que les bouts en dépassent, est prise ordinairement pour celle de Jean van Eyck. Il

(1) Il n'est pas facile de concevoir ce qui, dans la pensée de l'auteur de la notice, constitue le caractère *allemand-flamand*, dans des physionomies. Il nous paraît vraisemblable qu'en général le peintre a choisi ses personnages dans l'histoire nationale et qu'ainsi les quatre figures couronnées représentent quatre Princes de la Belgique auxquels les événemens des croisades ont fait porter des couronnes. Nous ne pouvons, sur-tout, pas admettre que celle de ces figures qui porte la couronne impériale (*a*) puisse représenter *Frédéric Ier;* d'abord parce que ce souverain était absolument étranger au pays et aux affections du peintre; et ensuite, à cause de ses longs et violens démêlés avec le Saint Siége. Puisque nous sommes réduits aux conjectures, il nous paraît plus conforme à l'esprit du

(*a*) Dans les copies de Coxie cette figure est montée sur une mule blanche.

est du moins vrai que ces deux figures sont le type de tous les portraits que nous avons vus des deux frères, gravés tant en bois qu'en taille-douce. Un des deux cavaliers qui marchent entre ceux qu'on croit être les frères van Eyck, est, selon *van Mander*, Philippe-le-Bon. Mais, comme les traits de ce prince nous sont parfaitement connus par plusieurs portraits historiques incontestablement vrais et anciens, nous pouvons affirmer avec assurance que ni l'une, ni l'autre de ces figures, ni aucune autre qui se trouve dans le tableau, ne lui ressemblent (1). D'ailleurs ces deux figures ne sont vues qu'en

peintre et aux convenances du sujet, de voir dans ce personnage le Comte de Flandres Baudouin VIII, dit de Constantinople, qui fut élu et couronné Empereur d'Orient, en 1202, et périt dans une guerre contre les Bulgares, en 1204; il est vrai que la couleur grise de sa barbe ne s'accorde pas avec son âge qui n'a été que de 35 ans; mais, du reste, les principaux traits de la figure lui donnent en effet beaucoup de ressemblance avec les portraits que les historiens nous ont laissés de ce prince. Rien ne nous paraît s'opposer, du reste, à ce qu'un Roi de France soit au nombre des quatre têtes couronnées, puisque ces Rois, dont plusieurs se sont rendus célèbres dans l'histoire des croisades, étaient souverains ou plutôt suzerains de la Flandre; mais si Godefroid de Bouillon et Robert de Flandres sont réellement représentés dans le tableau, nous croyons devoir les y chercher plutôt parmi ces mêmes têtes couronnées que parmi les porte-étendarts, qui cependant, selon les anciens documens que possèdent les confréries, peuvent avoir été des personnages d'un rang élevé.

(1) Comme sur ce panneau sont représentés les justes juges et que les Comtes de Flandres exerçaient les fonctions de chef-juge, il se pourrait que cette figure représentât Charles-le-Bon, qui établit dans la Flandre de nouvelles institutions et y affermit la justice. Le surnom de *bon* l'a fait confondre par van Mander avec Philippe-le-bon; et parce que ce Prince était contemporain des van Eyck, il l'a cru le donateur du tableau. Dans plusieurs portraits, le Comte Charles est représenté avec une espèce de camail en hermine et un bonnet pareil à celui que van Eyck lui a donné; nous ferons observer en outre, qu'aucun autre Comte de Flandre n'a été figuré de cette manière.

partie seulement, et elles sont tellement subordonnées aux autres que, pour cette raison déjà, on aurait peine à croire qu'aucune d'elles représentât le duc de Bourgogne. Ce qui est remarquable encore dans ces deux tableaux, c'est que l'attention et les soins des peintres pour donner à chaque objet son caractère propre, ne se borne pas aux hommes seulement, mais s'étend même sur les chevaux qui tous sont supérieurement peints. Les blancs, par exemple, ont un air doux et docile, tandis qu'un des noirs agite la tête avec violence, comme s'il était très-farouche et très-méchant.

Sur les volets à gauche du tableau principal, le paysage, qui se continue à travers les deux panneaux, est très-sagement modifié d'après le caractère différent de la composition historique. Sur le n° 11, qui, d'après l'inscription: *Heyremiti S.ti*, représente les saints ermites, nous voyons, à droite, des rochers escarpés, garnis en haut d'arbres de différentes espèces; tels que palmiers, cyprès, et autres. A gauche, s'étend une épaisse forêt, bordée de nombreux orangers chargés de fruits. Entre les rochers et la forêt, on voit sortir la troupe religieuse des ermites d'un obscur défilé, qui marque d'une manière très-expressive leur retraite sombre et solitaire. Sur le côté droit du n° 12, qui représente les saints pèlerins, *Peregrini S.ti*, comme il est écrit en bas, la forêt continue; mais, entr'elle et une petite colline verte garnie d'arbres, s'ouvre une vue dans le lointain. Nous y voyons d'abord une eau limpide, puis une ville, derrière laquelle des hauteurs doucement ondulées ferment l'horizon. De cette riante vallée sort la procession des pèlerins; nous voyons qu'ils viennent de très-loin et qu'ils ont dû faire bien des pas avant de voir le but sublime, avant d'arriver au terme sacré de leur long pélerinage. — Les saints er-

mites au nombre de dix, affublés de frocs d'une couleur foncée, portant dans les mains des rosaires, soutenant par des béquilles leur marche chancelante, s'avancent vers l'Agneau. Leurs chevelures et leurs barbes touffues, grises chez les uns, noires chez les autres, et un ton rembruni de carnation s'allient parfaitement avec les traits sévères et même quelquefois sinistres de leurs figures. Ces figures sont évidemment imitées de leur type commun, de la tête de St. Jean-Baptiste de la série supérieure. On distingue sur-tout deux de ces ermites: l'un, la tête inclinée avec vénération, le regard fixé sur l'Agneau, prie avec une ferveur austère; la vérité de l'expression dans ses traits est frappante pour quiconque a observé attentivement dans sa vie, des instans semblables d'une dévotion profonde et sincère. La figure de son voisin à gauche, est plus expressive encore; c'est le digne pendant du brave guerrier, dont plus haut nous avons admiré le recueillement religieux. L'âme de cet ermite, comme son regard plein d'une inspiration humble et résignée, s'abime, pour ainsi dire, toute entière dans la contemplation de la divinité, pendant que son corps se meut en avant par une marche lente, presque involontaire ou purement mécanique. Quoique les autres ermites ne produisent pas tous sur nous une impression aussi forte, cependant, ils nous font également admirer, dans les deux peintres, une grande habileté à observer la nature, et un rare talent pour rendre avec vérité l'individualité de chaque caractère. On reconnait, par exemple, dans plusieurs de ces figures, à des sourcils singulièrement relevés et comme tirés en haut et aux plis qu'ils forment sur le front, des personnes dont la vie contemplative approche d'un état visionnaire et fanatique. On doit présumer que

les frères van Eyck, dans le nombre considérable de moines et de pèlerins qu'il y avait de leur tems, avaient fréquemment l'occasion de voir des physionomies semblables. La marche des ermites est fermée par deux femmes dont l'une est Marie-Madeleine; on la reconnait au vase à parfums, qu'elle porte. L'une et l'autre sainte ont les cheveux flottans; leur habillement ressemble pour la forme à celui que porte la Vierge dans la série supérieure. Leurs traits sont très-bien formés et d'une bonne expression, sans précisement être frappans. Pour l'effet total, qui est plein de vigueur et d'harmonie, ce volet l'emporte sur tous les autres; et, pour le choix des caractères, il dispute même le rang à celui qui représente les guerriers du Christ.

Sur le volet n° 12, la figure colossale de *S. Christophe*, marchant à la tête des pèlerins, nous frappe par sa grandeur démesurée. Par dessus une tunique blanche qui lui descend jusqu'aux genoux, il porte un ample manteau rouge qui lui couvre les deux bras et l'une des mains, et forme, en tombant par devant, des plis d'un bon mouvement et agréablement rompus. Les pieds du saint sont, comme ceux des ermites, d'un dessin un peu maigre et exigu. De la main droite, il pose devant lui un énorme bâton; sa figure ombragée d'une chevelure et d'une barbe longues et noires, mais d'une exécution moins heureuse que beaucoup d'autres du tableau, est tournée de côté. De la main gauche il fait signe à la troupe des pèlerins de le suivre. Cette troupe se compose de dix-sept figures extrêmement petites, comparativement à S. Christophe. Ils portent, presque tous, des habits d'une couleur sombre. Un d'entr'eux, dont le chapeau est garni de coquilles, se distingue avantageusement par une contenance grave et

A

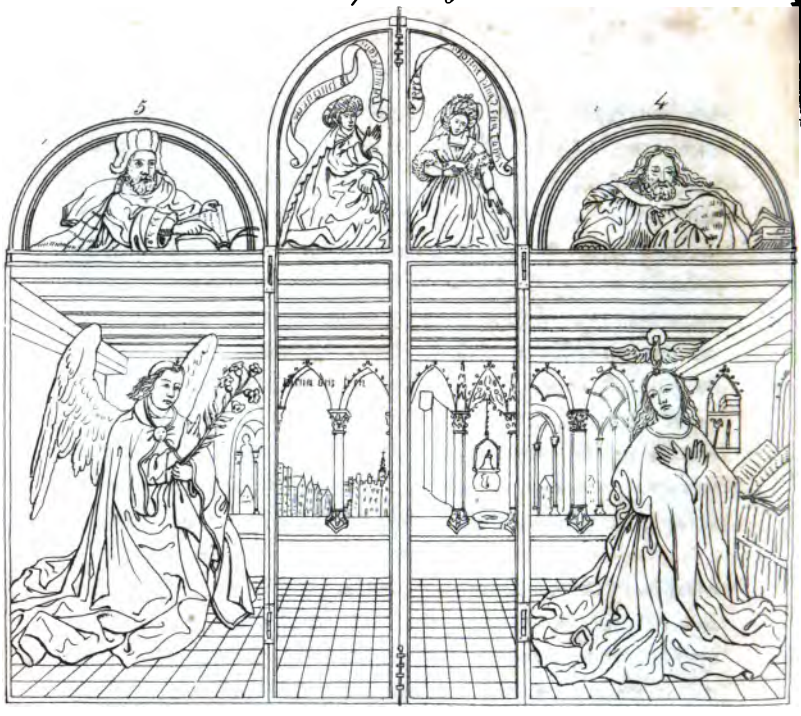

B

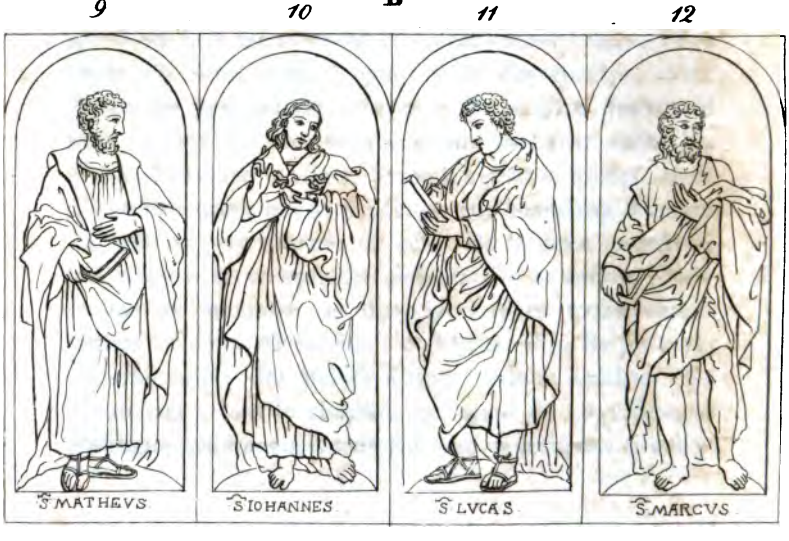

sérieuse. Un autre, au contraire, dont la figure n'est vue qu'en profil, a des traits un peu maigres, quoiqu'ils ne manquent pas de vérité. Un autre encore, plus jeune, vêtu de rouge et tenant le bourdon dans la main, a une mine contente et joyeuse. La physionomie d'un quatrième, nous montre encore cette même exaltation visionnaire dont nous avons parlé plus haut. La manière délicate dont les tons de la carnation sont gradués dans les différentes figures et la variété des nuances qu'on remarque dans les étoffes brunes, sont admirables dans l'un et l'autre tableau, quoique le n° 12 n'égale pas à beaucoup près le n° 11, ni pour l'expression des caractères un à un, ni pour l'effet total de l'ensemble.

Lorsque tous les volets sont fermés, le tableau présente la forme et la disposition marquées dans la gravure ci-jointe; sur ceux de la partie supérieure marquée A, est figurée l'*Annonciation*, dans une chambre d'architecture allemande (1), avec un plancher de solives à la façon antique. Sur le côté opposé du n° 4 (2), est représentée la Vierge; agenouillée devant une table, qui sert d'autel et est recouverte d'un drap verd, elle reçoit le message divin, regarde un peu en haut, et sa tête, de laquelle ses cheveux blonds retombent sur les épaules, est tournée de manière à ce que sa belle figure soit presque vue en face. Sa candeur virginale et une calme et humble résignation à la volonté de Dieu, y sont exprimées d'une manière aussi délicate que vivante. Cette même expression se trouve encore dans la manière dont elle se tient

(1) Cette architecture est aussi dans le style de celle qui fut en usage en Flandres; dans les maisons-de-ville et autres établissemens publics, on en voit encore beaucoup d'exemples.

(2) Les sujets représentés sur les n°s 4 et 5, sont d'après les copies de Coxie, qui, à en juger par la description de M. Waagen, paraissent conformes à l'original.

les mains croisées sur la poitrine; geste d'un choix si heureux, qu'il rend tout-à-fait superflue l'inscription tracée devant elle: *Ecce ancilla Dom.* Ces inscriptions étaient alors consacrées par l'usage: autrement on eût pu fort bien s'en passer ici, comme sur les autres panneaux (1). Marie est vêtue à-peu-près de même qu'en haut, sur le tableau n° 2, mais en blanc. Sa robe de dessous est riche de plis, mais d'un jet moins bien motivé et rompus quelquefois d'une manière un peu dure. A travers la fenêtre ouverte, l'on voit quelques maisons et une partie de l'air; cette vue est peinte avec une vérité et une clarté dans les tons des couleurs, qui frappe agréablement. Le n° 5 nous montre, dans l'autre moitié de l'appartement, l'ange annonciateur. Il est vêtu, pour la forme comme pour la couleur de l'habillement, de la même manière que la Ste Vierge. Les mouvemens des plis dans les draperies sont du même goût; mais ce qui distingue l'ange, ce sont les grandes aîles qu'il porte et qui sont imitées de celles du perroquet verd, oiseau probablement très-rare encore en Europe du tems des van Eyck. Les cheveux de l'ange sont contenus négligemment par un bandeau orné, sur le front, d'un saphir entouré de perles et surmonté d'une croix isolée. Tenant un lis dans la main gauche, et montrant le ciel de la droite, l'ange s'acquitte à genoux de son message. La satisfaction qu'il en éprouve et l'action de parler, sont rendues avec une grande vérité dans sa figure délicate et fraîche de jeu-

(1) Puisque ce n'est que sur quelques panneaux de cette composition qu'on a placé des inscriptions en or sur la peinture même et à travers les différens objets qui y sont représentés, on peut en inférer: que c'est une innovation, faite par Jean; qui depuis qu'il s'était chargé d'achever l'ouvrage commencé par son frère, n'a plus placé d'inscription que sur les cadres.

nesse. Devant lui, on lit ces mots : *Ave Maria.* La chambre où se passe la scène, est très-simple et carrelée de petites pierres brunes. La perspective de l'appartement est tracée de main de maître ; les grandes ombres reflétées tant de la figure entière que des aîles, sur-tout sur la muraille, sont très-remarquables ; car, avant d'observer ces reflets en grand et dans l'ensemble d'un tableau, on a ordinairement commencé par les essayer dans les détails seulement ; de sorte qu'on en trouverait peut-être difficilement un autre exemple dans un tems aussi ancien. Le demi-cercle par lequel se termine le haut de ces deux panneaux, est bordé inférieurement par le cadre, qui forme ainsi deux autres petits tableaux. L'un, placé au-dessus de la Vierge, représente, ainsi qu'il est indiqué sur le cadre, le prophète Michée, s'appuyant du bras gauche et de la main droite ; il regarde, en bas, la Vierge Marie d'un air plein d'une inspiration prophétique. Une barbe et une chevelure longues et fortes ombragent son visage grave et imposant. A sa gauche, est posé le livre ouvert de ses prophéties ; on en lit en caractères latins, sur une bandelette déroulée au-dessus de sa tête, le premier verset du sixième chapitre : *Ex te egredietur qui sit dominator in Israel.* La partie inférieure de son vêtement est verte ; celle de dessus est blanche. — Sur l'autre partie cintrée, au-dessus de l'ange, on voit, d'après l'inscription, le prophète Zacharias. Sa tête est couverte d'un bonnet fourré, pareil à celui que porte Hubert van Eyck dans les copies nombreuses et très-connues de son portrait. Le prophète a un vêtement de dessous garni de fourrure ; celui de dessus est doublé d'hermine. Il tient également dans la main gauche le livre ouvert de ses prophéties et, d'un air inspiré et

animé, il y montre du doigt, un passage, qui est probablement celui que contiennent les paroles écrites sur la bandelette qui flotte au-dessus de sa tête : *Exulta satis, filia Sion jubila. Ecce rex tuus venit.* c. 9. v. 9. (1).

L'indication très-prononcée ici des ombres reflétées de la tête sur la bandelette, mérite encore de fixer notre attention. Du reste, les tableaux du côté extérieur des volets, ayant été constamment exposés, sont tous pâles et plus faibles en couleur que ceux de l'intérieur qu'on a eu grand soin de conserver en les tenant fermés. Cette observation s'applique sur-tout à ceux de la série supérieure, qui paraissent avoir été, plus que les autres, exposés à l'influence des rayons du soleil. Quant aux sujets représentés sur les volets plus étroits n^os^ 6 et 7, nous ne pouvons encore, pour le moment, en donner une description détaillée ; mais nous avons l'espoir, même la certitude, de pouvoir bientôt les faire également connaître à nos lecteurs d'une manière exacte et satisfaisante (2).

---

(1) Coxie a omis ces bandelettes et les inscriptions.

(2) La gravure marquée A, représente les sujets des n^os^ 6 et 7, tels qu'ils se trouvent sur le tableau original conservé dans la cathédrale de Gand ; l'artiste a prolongé, sur ces deux panneaux, l'intérieur de l'appartement où se passe la scène de l'Annonciation ; dans le fond du n° 7, on observe, à travers deux arcades gothiques, une vue prise dans l'intérieur de la ville de Gand, et dont nous joignons ici la lithographie ; on y reconnaît à droite le clocher de l'église de l'ancien hospice des tisserands ; dans le fond, la porte, depuis démolie, et nommée en flamand, *walpoorte*, en wallon, *pont madou ;* à gauche on voit la petite rue de *S. Martin*, et la maison connue anciennement sous le nom d'*hôtel de Papeghem*, (*steen van Papeghem*) habité en 1373 par un prêtre de ce nom ; la maison en face portait le nom de *Malreonssteen*. Nous pouvons indiquer en quelque sorte, au moyen de cette peinture, la maison où les van Eyck ont exécuté ce tableau ; car dans cette partie tout est peint d'après nature et cette vue ne

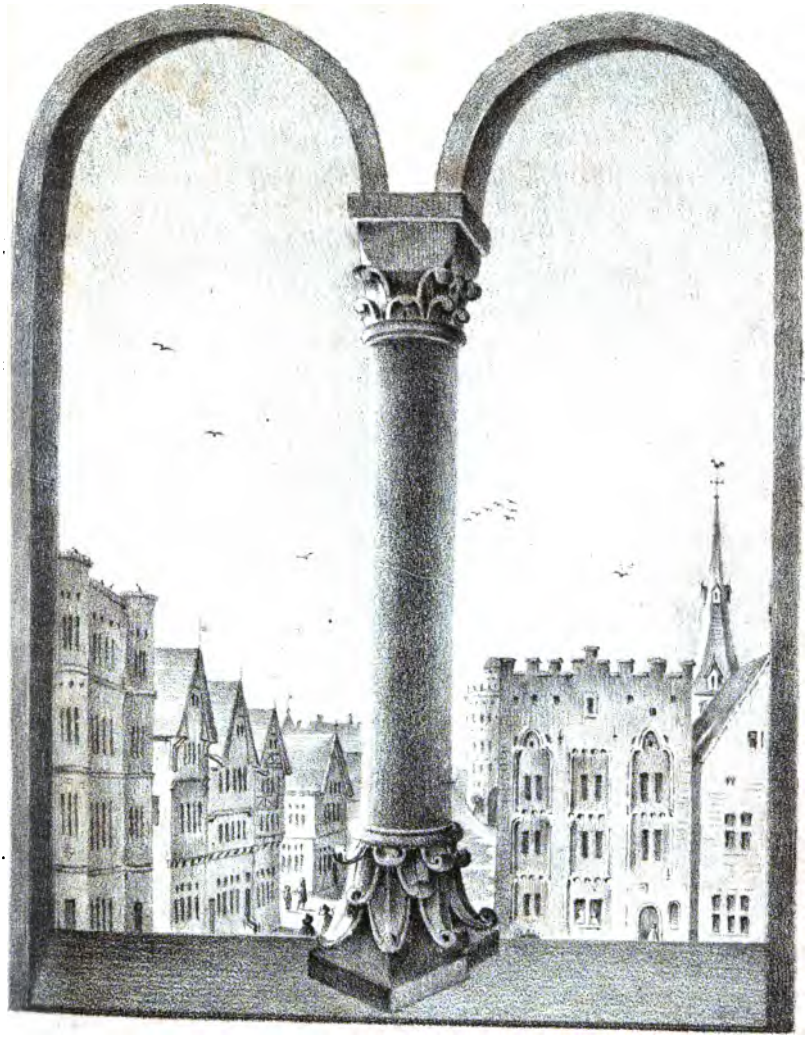

MAISON DE HUBERT VAN EYCK À GAND.

Lith. de Hardorff à Gand.

Nous passons aux représentations qui se trouvent sur le *côté extérieur* des volets d'en bas. Chacun des

pouvait avoir d'autre attrait pour eux que celui de l'avoir sous les yeux; les ombres portées par l'effet du soleil, semblent nous indiquer aussi qu'elle a été peinte dans le courant de Juin ou de Juillet, entre les cinq et six heures du matin. En prenant le point de vue à la hauteur et à la distance d'où le peintre doit avoir été placé pour prendre cette vue, il correspond parfaitement au premier étage de la maison faisant le coin de la rue *aux vaches* (*koey-straet*), marquée aujourd'hui du N° 26; nous en donnons ici la lithographie.

— A la hauteur des arcades, on lit en lettres d'or: *plena dn̄s tecū*, ce qui complète l'inscription marquée sur le n° 5. Dans la partie cintrée du haut, est représentée une figure agenouillée, la main droite levée et, de la gauche, relevant sa tunique qui est blanche; elle porte une espèce de manteau de couleur jaune; sa coëffe est une espèce de turban bleu mêlé de blanc; un morceau d'étoffe noire est noué autour du cou. Sur une banderolle, on voit différens mots, dont le sens est interrompu par le pli du milieu: *Nil mortale conāb. afflata .....es numine celso*, au-dessous on lit: *Sibilla Eritrea* (*a*). Les arcades dans le fond du n° 6, ne sont pas percées à jour; dans l'une, est suspendu une espèce de *lavabo*, et, dans la partie cintrée d'en haut, se trouve également une figure de femme agenouillée; sa main droite est posée sur la ceinture, sur laquelle on lit: *Meiaparos* (?); elle porte un habit verd garni de fourrures, un corset bleu, et un voilé blanc au-dessus de sa coeffe garnie de perles; sur la banderole au-dessus on lit: *rex ai... aduēiet p secla futur? sciz ī carm;* au-dessous, sur la bordure est écrit: *Sibilla Cumana* (*b*). Les van Eyck y ont placé ces Sibylles, à cause sans doute des prédictions dont il est fait mention dans des hymnes de l'église

(*a*) Sibylle d'Erythrée, une des plus renommées de l'antiquité.

(*b*) Fameuse Sibylle née à Cumes dans l'Eolide, qui, d'après un auteur ancien, vint présenter à Tarquin ses neuf livres de prédictions, pour la somme de 300 pièces d'or; sur le refus du Roi, elle en jetta trois au feu en sa présence, ensuite, trois autres, et toujours en exigeant le même prix pour le nombre des volumes restant. Tarquin, frappé de cette obstination, en fit l'acquisition pour le prix demandé et les fit déposer au Capitole, où ils furent consumés par les flammes lorsqu'à la prise de Rome par Sylla, le Capitole fut incendié.

quatre panneaux nous montre, dans une niche bordée de colonnes très-minces et avec des ornemens très-simples, une figure isolée (1). Sur les nos 10 et 12, qui occupent le milieu (2), sont les figures de S. Jean-Baptiste et de S. Jean l'Evangéliste, en forme de statues sculptées d'une pierre blanche, qu'on prendrait pour une pierre calcaire très-dure. Elles sont posées sur des plinthes très-simples et octogones. S. Jean-Baptiste est représenté nu-pieds, montrant de la main droite l'Agneau, qu'il tient sur le bras gauche. Sa tête chargée d'une barbe et d'une chevelure abondantes et partagées en belles masses, offre des formes nobles, et l'expression d'une mâle dignité, d'un caractère grave

---

romaine. Ces deux figures n'ont pas du tout le caractère ni le travail du pinceau des autres tableaux; et, comme plus loin M. Waagen remarque que les parties extérieures, à l'exception des têtes et des mains, ne sont pas d'une exécution égale aux autres parties de cette vaste composition, nous pouvons en quelque sorte affirmer que les van Eyck les ont laissé exécuter par leurs élèves. Un œil un peu exercé y reconnaît facilement le pinceau d'un jeune peintre, qui cependant a déjà su donner à son ouvrage un caractère qui le distingue de son maître. En faisant la comparaison de la *Sibylla Cumana* avec la composition de Gerard van der Meeren, conservée dans la même église, nous ne devons plus douter que cet élève de Hubert van Eyck n'ait peint cette partie du tableau (*a*).

(1) Les sujets de la série inférieure, représentés par la gravure fig. B, sont dessinés d'après la copie de Coxie; on y voit qu'il n'a pas suivi l'original et qu'il a placé, dans des niches très-simples, les quatre Evangélistes.

(2) Dans la gravure fig. B, le graveur a placé, par erreur, le volet no 11 à la place que devait occuper le no 12, de manière que S. Marc doit se trouver entre S. Jean et S. Luc et que par conséquent les nos 10 et 12 doivent occuper le milieu.

(*a*) M. Schultz, de Berlin, est occupé dans ce moment à dessiner pour S. M. le Roi de Prusse, une partie de cette composition.

et calme. Par dessus son costume ordinaire, la peau de bête fauve, il porte un vêtement rattaché sur la poitrine par une agrafe; mais les pans, qui ordinairement tombent d'aplomb, sont relevés ici par devant. Les mouvemens de la draperie, quoique bons et louables en général, sont en quelques endroits, confus et encombrés de masses de plis trop durs et que des angles aigus rendent choquans. S. Jean l'Evangéliste forme, avec le maintien grave et sévère de S. Jean-Baptiste, un bel et agréable contraste. Il est figuré comme un jeune homme encore sans barbe, ayant les traits extrêmement doux et fins, portant une chevelure riche, bouclée et dispersée d'une manière très-gracieuse autour de la tête, qui, toute entière, respire la douceur et la bonté. Il a la main droite levée pour donner la bénédiction; dans la gauche il tient, comme de coutume, le calice, du milieu duquel se lève la tête d'un animal fantastique; tandis que, sur les bords, quatre serpents tortueux dressent leurs têtes. Les vêtemens de l'Evangéliste, si ce n'est qu'il porte une tunique au lieu de la peau de bête, sont à-peu-près arrangés de la même manière que ceux de l'autre figure; mais les plis en sont plus confus encore, plus âpres et plus anguleux, et marquent beaucoup moins bien la forme et le mouvement des différentes parties du corps (1). En comparant ces draperies avec celles que l'on voit sur les autres panneaux, on est presque convaincu que l'artiste a copié ici, à dessein, des statues véritables faites de son tems en Belgique; et l'on doit admirer avec quelle sagesse et quelle liberté il a choisi la manière la plus convenable

(1) La figure représentée par Coxie sous le nom de S. Jean, l'évangéliste, est peut-être fidèlement copiée d'après l'original; du moins, d'après la description, elle en approche beaucoup.

de les imiter. La fonte extrême des tons ne pouvant guère servir à l'effet qu'il se proposait, il l'a prudemment évitée. Les coups de pinceau sont ici plus larges et plus hardis, les lumières plus tranchantes; les taches sur la peau qui couvre S. Jean et sur celle de l'Agneau, sont d'une régularité un peu grossière, comme vraisemblablement elles existaient dans les statues mêmes, qui n'étaient pas, à ce qu'il paraît, exécutées dans leurs détails avec un talent ni un soin supérieurs. Les têtes seules des figures n'ont pas été prises de ces statues. Non-seulement elles montrent, en général, une beauté idéale dans les traits et un goût très-noble dans l'ordonnance de la chevelure, mais la tête de S. Jean-Baptiste nous frappe même par une ressemblance parfaite avec celle d'Esculape chez les anciens; de même, celle de l'Evangéliste nous rappelle les formes suaves de leurs divinités juveniles, nommément celle d'Apollon très-jeune encore; de sorte qu'on ne peut s'empêcher de croire que l'artiste n'ait déjà eu, de quelque manière que ce fût, l'occasion de voir des antiques. Le ton des lumières et les ombres de la pierre sont d'une vérité remarquable; mais ce qui frappe sur-tout, c'est l'observation aussi juste que fine des grandes ombres. Parmi ces dernières, les plus clairement indiquées sont: d'abord celles que l'Agneau projette sur le vêtement de S. Jean-Baptiste, ensuite celles que les deux doigts de l'Evangéliste, qu'il tient recourbés en donnant la bénédiction, réfléchissent sur l'intérieur de sa main. Les pieds nus du premier, eu égard au raccourci très-fort et très-hardi, méritent pour ce tems là beaucoup d'éloges. Les mains cependant sont beaucoup plus belles et d'un mouvement plus libre et plus gracieux.

Sur le côté extérieur des volets n^os 9 et 11, qui occupent les deux extrémités de la série inférieure, on voit deux figures, sans doute des portraits. La première représente un homme âgé, qui, tenant les mains étendues et jointes ensemble et le regard levé vers le ciel, est à genoux en prière; son vêtement rouge, à larges manches et bordé d'une fourrure brune, est ceint, assez bas, par une courroie très-simple de cuir noir. Les plis, dans le haut de la robe et dans les manches sur-tout, sont d'une grande vérité et d'un très-bon goût; mais, dans le bas, ils deviennent, par l'effet naturel de la ceinture serrée, presque parallèles et par conséquent uniformes et monotones. Le vêtement et la fourrure sont traités avec moins de soin qu'on n'est habitué à le voir dans ce tableau; la dernière est même peinte un peu légèrement pour les van Eyck. Mais, en revanche, il paraît que dans la physionomie de la tête, le peintre se soit évertué pour montrer tout ce dont son art et son génie étaient capables. Elle appartient aux portraits du premier ordre; l'artiste ayant profondément saisi l'âme, ou, pour mieux dire, l'essence de l'homme, qu'il nous représente dans un des momens les plus féconds pour l'art, celui où il fait de ferventes prières. On trouve dans cette figure un caractère franc, loyal, sage et formé par une grande expérience. L'expression de sa dévotion calme et confiante et en même tems un certain effort pénible qu'on remarque dans sa manière de lever les yeux, sont d'un effet qui nous frappe et nous touche vivement. Si avec cela nous examinons attentivement: comment ces yeux, nageant pour ainsi dire dans un ton vaporeux, comment ce front un peu ridé par l'effort que fait la personne pour regarder en haut, comment ces joues, ce nez, cette bouche, ces

oreilles et ces mains sont modélés et dessinés; combien les ombres sont claires et bien entendues; combien le ton de la carnation est chaud et vrai; nous devons convenir que l'art se montre déjà ici au plus haut degré de son perfectionnement, et ne laisse plus rien à désirer. La figure sur le n° 11, également à genoux dans l'action de prier, et tenant les mains jointes de la même manière, est une femme d'un certain âge, d'une physionomie agréable et exprimant de même une dévotion calme et résignée. Sa tête est peinte admirablement; les tons en sont choisis et gradués avec une finesse extraordinaire. Elle est vêtue d'une robe de couleur violette un peu passée, et doublée de vert; les plis sont imités avec une grande fidélité; sa coiffe consiste en un drap blanc très-simple, qui, en guise de voile, retombe du haut de la tête sur les épaules; par dessus, elle porte une espèce de bonnet d'une étoffe très-fine et transparente; sur le front, ce bonnet est attaché au voile par une épingle; les ombres qu'il fait sur le front sont rendues avec une délicatesse admirable.

On était resté dans une incertitude complète relativement aux personnes que représentent ces portraits, jusqu'à ce qu'enfin, sous la couleur verdâtre dont les deux cadres sont peints au côté extérieur des volets, on découvrit quelques traces de lettres. Après avoir fait enlever la couleur avec précaution, en commençant en dessous de la figure d'homme, on vit paraître très-lisiblement l'inscription suivante, en forme d'hexamètre, et écrite en caractères gothiques:

Pictor Hubertus ab Eyck, major quo nemo repertus.

Ces mots paraissaient indiquer clairement que le portrait, placé au-dessus n'était autre que celui de Hubert van Eyck, qui, d'après *van Mander*, mourut avant

l'achèvement du tableau; et, comme on savait de la même source que la sœur des van Eyck, Marguerite, était morte à cette époque, on en conclut, que la figure de femme que nous voyons ici, devait représenter Marguerite, et que sans doute Jean avait voulu élever dans ce tableau, un monument à la mémoire chérie des deux défunts.

Encouragé par un succès aussi heureux, on continua d'enlever la couleur des bords inférieurs des cadres, et partout se montrèrent des inscriptions semblables, qu'on n'est cependant parvenu à déchiffrer et à expliquer complètement que depuis peu, lorsque les différentes tables eurent été placées dans leur ordre primitif et que plusieurs connaisseurs se furent appliqués à en découvrir le véritable sens.

On trouva, premièrement, que chacun des trois autres panneaux contenait de même un vers hexamètre; ensuite on reconnut que ces quatre vers étaient liés entr'eux et devaient, pour donner un sens intelligible, se lire de suite, et dans un ordre qui se continue sur les panneaux 9, 10, 12 et 11; placés de cette manière, ils sont de la teneur suivante :

Pictor Hubertus ab Eyck, major quo nemo repertus
Incepit; pondusque Johannes arte secundus
SUSCEPIT LAETUS, *Judoci Vyd prece fretus,*
VersV seXta MaI Vos CoLLoCat aCta tVerI.

Le troisième vers est le seul des quatre qui soit mutilé; le commencement y manque tout-à-fait. Il paraît qu'en renouvellant la serrure qui fermait les volets, on a eu la maladresse de creuser l'endroit du cadre où elle devait s'adapter, et d'emporter ainsi, le commencement de l'inscription. Ensuite, pour rétablir la couleur uniforme du cadre et des ferrures, on a, proba-

blement à la même époque, peint tout le bord du cadre de cette couleur verdâtre qui a caché si long-tems l'inscription. Quant à la manière dont nous avons tâché de suppléer à la partie qui y manque, par les mots imprimés en petites majuscules, nous pensons qu'elle ne peut guères s'éloigner de la vérité. Non-seulement elle convient parfaitement au sens de l'inscription, mais elle s'accorde encore également bien avec ce jeu de rime qu'on trouve dans les autres vers; car, de même que *Hubertus* rime avec *repertus*, *pondus* avec *secundus*, de même *laetus* doit rimer avec *fretus*; et, dans le dernier vers, le même jeu se répète encore dans les mots *maï* et *tueri*. Enfin aucun autre verbe d'une signification semblable, comme il en faut certainement un ici, ne pouvait convenir mieux au mot *incepit*, que celui de *suscepit*, également à cause de l'assonance (1). Dans le quatrième vers, chronogramme d'une latinité peu recommandable, les

(1) Dans le *Messager des Arts, de septembre* 1823, on trouve cette inscription telle qu'elle a été copiée par C van Huerne; elle est ainsi conçue :

Pictor Hubertus e Eyck, major quo nemo repertus
Incepit pondus quod Joannes arte secundus
Frater perfectus *Judoci Vyd prece fretus*
VersU seXta MaI Vos CoLLoCat aCta tUerI.

Je dois faire observer qu'il est plus que probable que *C. van Huerne* a copié de mémoire et que des incorrections peuvent naturellement s'y être glissées; je n'hésite donc pas à croire que la copie de M. W. est d'autant plus exacte qu'elle offre un sens complet, sans solécisme et sans faute de prosodie; j'admets la restitution *suscepit lætus*, comme heureuse; mais, puisque le copiste du XVI^me^ siècle a mis *perfectus*, ne serait-ce pas une réminiscence du mot *perfecit*, dont peut-être, à cette époque, quelque caractères étaient encore visibles? Or, je soumets à la critique éclairée et au jugement de M. W. lui-même, si *perfecit lætus*, ne rend pas mieux sa propre idée *d'achèvement de la grande composition*, que ne pourrait le faire le mot *suscepit?*

lettres numérales sont distinguées dans l'original par la couleur rouge; nous les avons indiquées par des initiales. Après ces explications, nous pouvons maintenant établir le sens de l'inscription de cette manière:

Le peintre Hubert van Eyck, le plus grand qui ait jamais existé, a commencé cet ouvrage, et Jean, le premier de son art après lui, s'est chargé d'achever cette grande œuvre, engagé par les prières de Josse Vyd. Dans ce vers, le 6 *mai vous montre les tableaux achevés exposés à la vue du public.*

En rassemblant les numérales de ce chronogramme, on trouve que c'est le 6 mai 1432, qu'a été faite la première exposition du tableau achevé (1).

Ces inscriptions, apposées de la main de Jean van Eyck même, ou du moins sous ses yeux, sont pour nous du plus grand intérêt, tant par leur contenu même que par les conséquences importantes qu'on peut en tirer. Si nous prenons au pied de la lettre les mots: »*Hubert commença et Jean se chargea d'achever l'ouvrage*", il en résulterait, que Jean n'y a pris aucune part dans le principe; opinion qui, du tems de *van Mander*, était soutenue par plusieurs personnes dans les Pays-Bas (2). Mais si, au contraire, on écoutait la tradition, qui assure que les deux frères travaillaient ordinairement ensem-

(1) Cette première exposition a été faite avec solennité; dans une ancienne notice historique sur la famille *Bortuut*, alliée à celle de Vyts, on trouve que la *consécration solennelle* de cette chapelle a eu lieu en 1432, date qui correspond parfaitement à celle de l'inscription. L'Eglise célèbre le 6 Mai la fête de *S. Jean, Porte-Latine.*

(2) C'était l'opinion générale, et la seule véritable d'après l'inscription; le seul van Mander, par suite d'une opinion qu'il a émise le premier et *qui lui était particulière* (*), a égaré tous ceux qui l'ont aveuglement suivi.

(*) *Dan ick houde* dat syse t'samen aenghevangen hebben.

ble (1), on trouverait plus vraisemblable, avec *van Mander*, que Jean a concouru dès le principe à l'exécution du tableau; il est toutefois évidemment prouvé, que *Hubert doit être considéré comme le premier auteur, comme le maître principal de l'ouvrage*, et que, seulement après sa mort qui eut lieu le 18 Septembre 1426, son frère Jean en fut l'unique continuateur. Maintenant, les tableaux n'ayant été exposés qu'en Mai 1432, il est clair qu'il y a travaillé encore pendant six ans, avant de les mettre en place. Ainsi l'honneur d'avoir inventé l'ensemble de cette composition si vaste et si riche, et d'en avoir dessiné et esquissé les détails, appartient tout entier à Hubert; et ce n'est uniquement que sous le rapport de l'exécution que nous avons à examiner encore, quelles parties appartiennent à Hubert lui-même et quelles autres à son frère. Déjà dans notre ouvrage, lorsque nous n'avions vu que les trois panneaux du milieu (1, 2, 3), de la partie supérieure, et le tableau principal (n° 8) de la partie inférieure, nous avons émis l'opinion que la série supérieure nous paraissait avoir été peinte avant l'autre; depuis, après avoir vu les volets de l'une et de l'autre série (nos 4, 5, 9,

(1) Cette tradition peut être vraie et ne pas contredire l'inscription; *frère et élève de Hubert*, Jean l'a sans doute souvent aidé, comme, par la suite, les maîtres les plus renommés se sont fait aider par leurs élèves. Mais, si on ne reconnait ici la main de Jean dans aucune des parties peintes par Hubert, n'est-il pas naturel de croire que celui-ci, à cause du jeune âge de son frère, ne le jugeait pas encore assez avancé pour travailler à une pièce de cette importance; ou, s'il y a mis la main, que ce n'était qu'en y conservant la manière de son maître? L'expression *Judoci Vyd prece fretus*, ne semble-t-elle pas exprimer la même opinion de la part de Jean lui-même et confirmer celle de Luc de Heere, indiquée dans ce vers : *Hy hadde't werck begonst, alsoo hy was* GHEWENT; vers qui explique très-clairement que Hubert dirigeait tous les ouvrages en *maître*.

10, 11, 12), nous avons été pleinement confirmés dans cette idée. Le stile de la première en diffère évidemment; il a même, sur-tout par le fond doré des nos 1, 2, 3, un air plus antique que celui de l'autre série (1). Par cette raison et par celle que, sur les différentes tables de la série d'en haut, on ne remarque ni à l'intérieur ni à l'extérieur, aucune différence essentielle dans le faire, nous croyons que cette série toute entière a été peinte par Hubert. La série d'en bas en diffère visiblement, et plus encore par la touche et par le ton que par le stile. Seulement, dans quelques parties du tableau principal (no 8) et dans le volet (no 9) qui représente les guerriers du Christ, on trouve encore, en les examinant attentivement sous les deux rapports, une grande ressemblance avec la partie supérieure; nous sommes donc assez portés à attribuer encore ces parties à Hubert (2). Mais, dans la série d'en bas, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tout paraît avoir été exécuté par Jean. Dans toutes les parties qui, selon nous, appartiennent à Hubert, la touche est telle qu'on ne peut guère suivre les mouvemens du pinceau; toutes les teintes et transitions des couleurs étant fondues avec le plus grand soin. La carnation est d'un

(1) Nous avons déjà énoncé la même opinion ailleurs.

(2) Nous n'osons pas croire que Hubert ait mis la main à une partie quelconque de la série inférieure; si on y trouve la même touche, cela peut ne provenir que de ce que Jean, ayant travaillé constamment sous les yeux de son maître, n'a abandonné que peu à peu la manière de peindre à laquelle Hubert l'avait habitué. Nous sommes même d'opinion que Hubert est mort avant d'avoir totalement achevé les Nos 4 et 5 de la partie supérieure. Ce qui, entr'autres, nous le fait croire, c'est l'absence de fonds d'or, ou d'autres de convention, et d'inscriptions dans le corps des tableaux, comme on en remarque aux Nos 1, 2, 3 et aux parties extérieures des Nos 4, 5, 6 et 7; c'est cette absence qui caractérise le plus essentiellement la différence entre les ouvrages des deux frères.

ton chaud et naturel, tirant un peu sur le brun dans les ombres; elle est, avec peu de variété, la même dans toutes les figures. Les mains de même, quoiqu'elles ne soient ni incorrectes ni sans graces, se ressemblent toutes, comme si elles avaient été modélées sur un type commun. Dans la partie qui probablement est de Jean, les traits de pinceau ne sont pas fondus aussi insensiblement; souvent on les trouve tels qu'ils ont été appliqués du premier coup. Le ton des chairs a quelque chose de transparent; il est sur-tout varié, selon la différence individuelle des personnes. On remarque aussi, dans les formes des mains, que le peintre a suivi un autre type et s'est attaché davantage à individualiser.

Un point enveloppé jusqu'à présent d'une grande obscurité, a été celui de savoir: quel rapport a existé entre les deux frères en les comparant comme artistes; ce point pourra maintenant s'éclaicir avec quelque précision. L'invention de cette composition vaste et profondement méditée, démontre que Hubert a été doué, à un degré extraordinaire, d'un véritable génie créateur, d'un sentiment vif à saisir et d'une grande habilité à rendre la beauté idéale, sur-tout dans les caractères grandiôses, et à se créer un stile noble et pur dans l'ordonnance des draperies. Aussi, l'éloge pompeux que Jean fait de son frère, en le nommant *le plus grand peintre qui ait jamais existé*, et la modestie avec laquelle il se dit lui-même *le second de son art*, en ajoutant que ce n'est qu'en cédant à des instances, qu'il s'est déterminé à continuer l'ouvrage, nous persuadent-ils que ses expressions ont été dictées, moins par l'amour et le respect que Jean portait à son frère, que par le sentiment profond et sincère qu'il avait de la supériorité du talent de son maître. Si, comme ici autour des têtes du Père Eternel, de la S^te^ Vierge et de S. Jean-Bap-

tiste, Hubert a employé, en plusieurs occasions, le fond doré selon l'usage antique, sa manière excellente de rendre par la couleur l'or qui se trouve dans les vêtemens des choristes, aux nos 4 et 5, nous fait voir que ce ne fut point par insuffisance de talent, mais pour se conformer à un usage consacré depuis long-tems. En général, sa manière de peindre se montre si supérieure, ses couleurs sont d'une clarté et d'une fraîcheur si admirables, que nous ne pouvons douter qu'il n'eût exercé déjà, dans la plus grande perfection, la nouvelle méthode de peindre à l'huile. De plus, la perspective de la chambre, la petite vue par la fenêtre ouverte, traitées l'une et l'autre de main de maître dans le tableau de l'Annonciation, et les paysages avec leur lointain moëlleux sur les volets des *milites* du Christ, prouvent jusqu'à l'évidence, qu'il connaissait parfaitement la perspective linéaire et que les effets de la perspective aërienne ne lui étaient pas non plus inconnus. Enfin, on remarque dans toutes les parties peintes par lui, qu'il a observé, d'une manière aussi fine que bien entendue, les reflets et les ombres portées, non-seulement dans les détails de la composition, mais même en grand sur le tableau de l'Annonciation.

Dans la partie que nous croyons être de la main de Jean, on trouve ces mêmes qualités dans une perfection à-peu-près semblable; au ton local de la carnation et à la couche plus libre des couleurs, on s'aperçoit même d'un progrès sensible. Nous voyons par tout ceci, l'injustice qu'il y a eu jusqu'à présent, à ne nommer que Jean van Eyck comme l'inventeur de la peinture à l'huile et des autres perfectionnemens que l'art a reçus à cette époque ; tandis que c'est évidemment à Hubert qu'on est redevable de toutes ces améliorations, et que Jean doit être considéré plutôt

comme son heureux et digne élève, qui a eu le mérite d'avancer et de perfectionner la culture du nouvel art que son frère lui avait transmis en plein développement. Mais comment cet honneur a-t-il pu, si long-tems, être attribué à Jean seul, sans qu'il fût à peine fait mention de Hubert? Nous croyons pouvoir l'expliquer ainsi: tant que les frères van Eyck ont vécu tous les deux, ils paraissent avoir tenu leurs inventions très-secrètes; du moins, la tradition la plus ancienne, celle qui se lit dans Vasari, dit que Jean n'avait communiqué son secret de peindre à l'huile à Roger de Bruges et à Antonello de Messine, que lorsqu'il était déjà avancé en âge. Or, Jean ayant vécu long-tems encore après son frère, le secret n'a pu se répandre que long-tems après la mort de celui-ci (1); ensuite, Roger et Antonello l'ont propagé uniquement sous le nom de Jean à qui ils en étaient redevables, et sans aucune mention de Hubert mort depuis long-tems, et ils ont été ainsi la cause que la tradition erronée qui indique Jean comme le seul auteur de la découverte, a pu prendre racine à une époque déjà si ancienne et passer pour vraie jusqu'à nos jours (2).

Nous revenons encore à notre inscription. Dans le troisième vers, il est dit: que Jean van Eyck avait été engagé, par les prières de *Judocus Vyd*, à continuer cet ouvrage. Maintenant, qui est ce Judocus Vyd, et quelles relations avait-il avec les van Eyck? Pour ré-

(1) Nous avons déjà refuté cette opinion dans la notice sur Antonello, insérée dans le *Messager du mois d'Août* 1824.

(2) Nous devons attribuer cette tradition erronée à Antonello seul; revenu en Italie, où cet art n'était pas encore connu, il l'aura propagé, comme M. Waagen l'observe très-bien, uniquement comme le tenant de Jean à qui il en était redevable; et cette tradition, recueillie par Vasari, a induit en erreur tous les autres biographes.

soudre ces questions, nous transcrirons d'abord un passage de *la Flandria illustrata* de Sanderus, qui nous a mis sur la voie pour découvrir la vérité. En donnant la description de l'église de S. Bavon, il dit: » *Picturae etiam variae a celebrioribus Belgii penicillis ; una prae omnibus micat, velut inter ignes luna minores. Triumphus agni coelestis est, quem Joannes et Hubertus ab Eyck, pictorum coryphaei, Justo Vitio, domino de Pamele, patricio Gandavensi, pretium solvente, elaborarunt* (1). *De hac imagine Vrientius illud epigramma scripsit*:

Quos Deus ob vitium paradiso exegit, Apelles
Eyckius, hos Vitii reddidit aere patres.
Arte, modoque pari pariter concurrere visi,
Æmulus hinc pictor, fictor et inde Deus.

tam vivis ea coloribus primos humani generis parentes exhibet." Cette épigramme, quoiqu'elle ne se rapporte qu'aux figures d'Adam et Eve, affirme de même, que ces tableaux ont été peints aux frais de Vitius.

En examinant la liste chronologique que Sanderus donne des chefs de la magistrature de Gand, nous avons eu le bonheur d'y trouver, sous l'année 1433, le nom de *Judocus Vyts.* Ce nom, à l'insignifiante différence près de *d* et *ts*, s'accorde parfaitement avec notre inscription, et le tems coïncide aussi, de bien près, avec l'année où le tableau a été achevé (1432); il n'est donc plus guère permis de douter que le nom de *Justus Vitius* ne soit la version latine du nom flamand *Judocus Vyts;* de

(1) Traduction: »Cette église contient différens tableaux des maîtres les plus renommés de la Belgique; un sur-tout, dans le nombre, brille comme la lune parmi les étoiles; c'est le triomphe de l'agneau; il est exécuté par Jean et Hubert van Eyck, coryphées de nos peintres; ils en ont reçu le payement de Justus Vitius, seigneur de Pamele, patricien de Gand.

sorte que notre inscription et la notice rapportée par Sanderus, s'expliquent et se confirment mutuellement, à-peu-près comme une opération arithmétique et sa preuve. Comme, en outre, Sanderus, parmi les sources où il a puisé son histoire de Gand, cite aussi une chronique de S. Bavon, et que c'est de là sans doute qu'il a tiré les notices concernant cette église (1), nous ne devons plus hésiter à reconnaître ce Judocus Vyts comme le véritable donateur du tableau et non pas Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, comme on le dit dans la tradition de *van Mander*, qui déjà nous a paru très-suspecte par la raison que le portrait du Duc ne se trouve nulle part dans le tableau. D'autres notices, et nommément la liste des familles nobles de Gand, par Sanderus, nous prouvent que celle des seigneurs de Pamele, dont les *Vyts* paraissent avoir été une branche, était au nombre des plus distinguées de la Flandre (2); de sorte qu'un de ses membres pouvait très-bien avoir assez de fortune pour faire exécuter un pareil ouvrage.

Les inscriptions au bas des quatre panneaux, et les rapports constatés entre Josse Vyts et les frères van Eyck, nous obligent à convenir ici que nous nous

(1) L'auteur de la notice semble confondre l'ancienne église de S. Bavon, dont il est fait mention dans cette chronique écrite longtems avant le siècle des van Eyck, avec celle de S. Jean où se trouvent les tableaux de ces peintres. La première appartenait à l'abbaye de ce nom, et fut démolie en 1540 pour construire la citadelle; cette abbaye ayant été sécularisée et étant devenue collégiale, le chapitre fut établi dans l'église de S. Jean, qui devint ensuite cathédrale et reçut le nom de S. Bavon.

(2) Nous omettons ici une partie du texte, où l'auteur a confondu la famille du donateur, seigneur de Pamele, au pays d'Alost, avec celle des seigneurs de Pamele, lez-Audenarde; erreur que, dans une autre occasion, nous n'avons évitée nous-mêmes que par de grandes recherches.

étions trompé lorsque, après la découverte du premier vers, nous avons cru que les figures de l'extérieur des tables n° 9 et 10, représentaient Hubert et Marguerite van Eyck. D'abord, il serait peut-être sans exemple que, dans ce tems-là, le donateur d'un si grand et si dispendieux ouvrage, exécuté par les artistes les plus fameux de son pays, n'eût pas eu soin de s'y faire représenter lui-même; ensuite, quiconque est tant soit peu familier avec les tableaux de ce genre, dira d'abord, même sans avoir lu aucune notice historique sur celui-ci, que les deux figures ne peuvent être que les portraits des donateurs. L'inscription, dans son ensemble, n'est nullement contraire à cette explication; c'est simplement une épigraphe comme les peintres du tems en mettaient ordinairement sur leurs ouvrages; elle n'a pour but que de faire connaître les auteurs et le donateur de l'ouvrage et le tems où il a été achevé; c'est le hazard seul qui a voulu que le vers dans lequel il est fait une mention si honorable de Hubert van Eyck, se trouvât précisement placé sous la figure d'homme que nous avons d'abord prise pour la sienne. Une considération qui achève de nous convaincre que ce n'est point Hubert, c'est la dissemblance totale entre les traits de la figure et ceux du juste juge, du côté intérieur du n° 10, dont la tête, d'après l'ancienne tradition, a toujours passé pour être son portrait; et cette tradition mérite d'autant plus de foi qu'on la trouve généralement accréditée dès l'an 1572 (1)

(1) C'est dans ce tems qu'a paru la collection des portraits d'artistes avec les vers de Lampsonius. Parmi ces gravures, les portraits des frères van Eyck sont copiés d'après les deux têtes du tableau, que nous avons déjà décrites. Ce qui nous paraît appuyer encore la véracité de cette tradition, c'est que la figure qui doit représenter Jean van Eyck, est tournée fort singuliérement; c'est comme s'il se peignait lui-même dans une glace; et cette position,

Ainsi, nous pouvons regarder comme avéré que les deux personnes à genoux, sont le donateur et son épouse (1): les mêmes qui ordonnèrent l'ouvrage pour l'une des chapelles de la cathédrale de Gand (2); cette chapelle, consacrée à S. Jean, reçut plus tard, la dénomination d'Adam et Eve dont les figures sont représentées dans le tableau.

Mais, tout en nous réjouissant du nouveau jour que les inscriptions qu'on vient de découvrir et de déchiffrer, répand sur l'ouvrage et les personnes de nos peintres, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine indignation de voir que les frères van Eyck, après avoir tant fait pour le progrès de l'art de la peinture et l'avoir tant enrichi par leurs propres productions, aient pu, dans leur patrie même, tomber dans un oubli si total, dans une non-considération si com-

---

par laquelle la figure nous frappe, n'est pas autrement motivée dans le tableau. Tous nos doutes à ce sujet seraient éclaircis, si l'on parvenait à retrouver les portraits des deux frères, qui ont existé autrefois dans la galerie du Duc d'Orléans, mais dont on n'a plus de traces; ou un autre portrait de Jean van Eyck, qui a appartenu à la collection de l'académie de Bruges et qui en a été soustrait; il faisait pendant au portrait de la femme de Jean (*), qui doit s'y trouver encore. (*Note de M. Waagen.*)

(1) Isabelle Borluut, fille de Jérôme, premier échevin de Gand.

(2) C'était la chapelle de la famille Borluut; les armoiries de Vyts et de Borluut étaient figurées autrefois dans les vitraux (**) et se voyent encore sur la clôture de la chapelle; celles de Vyts sont sculptées dans la clef de la voûte, ce qui peut faire supposer qu'elle a été construite à ses frais.

(*) Ce portrait a été donné à l'académie de Bruges, il y a quelques années, par M. van Lede, amateur de la même ville; celui de Jean n'a jamais fait partie de cette collection; on dit qu'antérieurement, ces deux portraits étaient exposés dans l'église de S. Donat, et que celui de Jean a été vendu à un étranger par la même personne qui vendit l'autre à M. van Lede.

(**) VYTS porte: *d'or à deux faces échiquetées, d'azur et d'argent, de deux traits.* BORLUUT: *d'azur, à trois cerfs courants, d'or.*

plète de leur mérite, qu'on n'a pas craint de couvrir ces inscriptions de couleur, même de les détruire en partie. Nous ignorons dans quel tems on a commis cette barbarie; mais de ce que, du tems de *van Mander*, la tradition erronée sur le donateur du tableau était déjà en vogue, on doit conclure que ce dégat a eu lieu à une époque ancienne (1).

Nous ajouterons quelques mots sur la copie que Philippe II. a fait faire de ce tableau par *Michel Cocxie*, et qui a long-tems orné la chapelle du vieux palais, à Madrid. De nos jours, cette copie a été rapportée en Belgique, probablement comme butin d'un général français (2); elle était à vendre à Bruxelles (3) pendant les dernières années, à l'exception des tables 1, 2, 3, qui en avaient déjà été séparées à une époque antérieure. Cette copie se trouve maintenant en trois endroits différens : les tables 2 et 3, représentant la Sainte Vierge et S. Jean, font partie, depuis l'année 1823 (4), de la galerie du Roi de Bavière, à *Schleis-*

(1) M. W. semble oublier par quel bonheur extraordinaire le clergé et les gantois ont sû conserver, sinon l'inscription, du moins, ce qui est mieux, les tableaux mêmes, lorsque ceux qui étaient à la tête de la *reforme* du XVI^me^ siècle, proscrivaient le culte des images, et que de factieux sectaires français et allemands, ont présidé à leur destruction; quoique nous vivions à une époque où de pareils excès sont condamnés par tous ceux qui professent la *reforme*, il peut néanmoins nous être permis de rappeler ici ce fait, quand on accuse si injustement nos ancêtres. — A la fin de cette description, nous démontrerons que, dans leur patrie, les frères van Eyck ne sont pas tombés *dans l'oubli*, *ni leur mérite dans la non-considération*, comme l'auteur de la notice semble le croire, et que, malgré les erreurs de van Mander, la tradition s'y est conservée que Vyts était le donateur du tableau.

(2) Elle a été envoyée en Belgique par le général Belliard.

(3) Chez M. Dansaert-Engels et ensuite chez M. Nuens-Latour.

(4) Elles étaient déjà à Munich avant l'année 1820.

heim. Les tables n° 1, Dieu le Père, et n° 8, l'Agneau, ont été achetées par ordre de S. M. le Roi de Prusse, et réunies aux six volets originaux n^os^ 4, 5, 9, 10, 11 et 12; et les copies de ces mêmes six volets ont été acquises, l'année passée (1823), par S. A. R. le Prince d'Orange. Quant aux volets n^os^ 6 et 7, que, sans nul doute, Cocxie a également copiés, on ignore pour le moment où ils se trouvent. Sur le tableau principal, n° 8, on lit, au bord inférieur de la fontaine: *Michael Cocxie me fecit anno* 1555 (1). L'inspection la plus attentive de ce tableau, nous a convaincu que les deux panneaux n^os^ 2 et 3, à Schleisheim, sont très-vraisemblablement de la main de ce peintre, et notre conviction a été pleinement confirmée par leur comparaison avec la table n° 1, qui nous est arrivée un peu plus tard. Ainsi, lorsque, nous avons prétendu que les copies de Schleisheim n'étaient pas de Cocxie, mais de son tems seulement, c'est que nous n'avions pas encore vu d'ouvrages historiquement avérés de ce peintre, et que des renseignemens erronés nous avaient fait croire que M. Aders, de Londres, possédait toutes les copies qui étaient de lui.

La comparaison immédiate que nous pouvons faire maintenant à Berlin, des copies de Cocxie avec les tableaux originaux, offre le plus grand intérêt: Cocxie, ayant beaucoup peint à fresque pendant son séjour en Italie, et plus habitué à travailler en grand, a dû réussir incomparablement mieux dans les figures de grandeur

(1) Dans une lettre de M. Dansaert-Engels, du 11 Septembre 1817, on lit: *Michaël de Cocxie me fecit anno* 1558. Est-ce lui qui s'est trompé dans la date? *Vaernewyck* rapporte que Cocxie peignit ces tableaux en 1559, ce qui peut faire présumer que la date inscrite dans le tableau, ne se rapporte qu'à cette seule pièce.

naturelle, de la partie supérieure de notre tableau, que dans les figures beaucoup plus petites de la partie d'en bas. Les premières ne perdent donc à être comparées avec les figures originales que pour l'exécution des détails et le ton local des chairs; du reste, elles sont fidèles (1), d'un faire excellent, d'un coloris chaud et brillant. Entr'autres, le vêtement rouge du Père Eternel, égale presque l'original par l'éclat et la fraîcheur de la couleur; les pierreries et les perles dont il est orné, quoique traitées d'une manière plus large que chez les van Eyck (2), sont également peintes de main de maître. Dans la série inférieure, au contraire, la différence des figures d'avec celles de l'original est notable et frappante. Ces figures ne sont pas, à beaucoup près, peintes avec cet esprit qui se manifeste par la finesse des expressions, par les nuances délicates du coloris et par la netteté générale de l'exécution. Le paysage, quoiqu'il soit exécuté avec plus de soin et qu'il ait mieux réussi que les figures, est inférieur de beaucoup à l'original pour la clarté et la vérité des tons. Au demeurant, ces copies de Cocxie nous donnent une échelle importante pour apprécier le degré de perfection de l'art des van Eyck. Michel Cocxie était un artiste qui, à la manière excellente de peindre, alors en usage dans les Pays-Bas, réunissait une étude approfondie des ouvrages de Raphaël; très-peu d'autres peintres sont parvenus comme lui à se pénétrer du génie de ce grand maître; et, néanmoins, une distance frappante sépare ces copies de l'original, peint 120 années avant.

---

(1) En comparant les originaux avec les copies qui nous sont connues, on s'aperçoit cependant, que Cocxie y a fait des changemens.

(2) Dans les originaux, les pierreries et les perles, des N^os^ 1, 2 et 3, sont aussi traitées d'une manière plus large que dans les autres panneaux; manière qui paraît être particulière à Hubert, et qui est une des causes qui nous font supposer que Jean a terminé les n^os^ 4 et 5.

Les véritables copies de Cocxie nous étant bien connues, il faut croire que celles de l'ouvrage entier, que possède M. Aders, à Londres, sont d'un autre artiste, et que le propriétaire est dans l'erreur (1) en les croyant celles de Cocxie, qui sont historiquement connues. Il est remarquable que, dans les copies de M. Aders, toujours les représentations de deux volets de l'original, comme 5 et 7, 4 et 6, 9 et 10, 11 et 12, sont peintes ensemble sur une même table (2).

En terminant cette notice, nous sommes charmés de pouvoir assurer qu'en Belgique il commence aussi à s'éveiller un intérêt plus vif pour les van Eyck et leur école. Nous attendons sous peu, comme premier fruit de cet intérêt, quelques notes intéressantes que M. de Bast se propose de publier, sur le tableau de Gand et l'école de ces deux peintres, dans un journal littéraire qui paraît dans cette ville. Nous brulons d'apprendre jusqu'à quel point les recherches, faites sur les lieux, auront confirmé les résultats obtenus par nous, ou en auront produit de nouveaux ou d'inconnus jusqu'à ce jour. En attendant, nous espérons, que M. D. B. lira avec plaisir la présente notice, par laquelle nous croyons avoir contribué d'une manière assez intéressante aux recherchés qui l'occupent.

---

(1) M. Aders n'ignorait pas que les copies de Cocxie, qui avaient été en Espagne, se trouvaient, en partie, à Bruxelles, à l'époque même où il fit l'acquisition de celles qui sont en sa possession; mais il se pourrait que M. Aders ait cru que ces copies étaient aussi de ce peintre; d'autant plus qu'elles ne doivent, sous aucun rapport, le céder à celles qui avaient été faites pour Philippe II. La Vierge est d'une exécution si parfaite, quelle a excité à un haut degré l'admiration de Flaxman, célèbre statuaire de Londres.

(2) Cette copie est peinte sur toile.

La suite dans un prochain cahier.

BOTANIQUE.

Description déposée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, des Plantes, Arbres et Arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce de 1800 *à* 1824.

ANNÉE 1801.

Classe I.

			Floraison.
.....			

Classe II.

Justicia parviflora,	s. ch. ♃.	Indes orientales.	*juillet, août.*
Stachytarpheta mutabilis,	s. ch. ♄.	Amériq. mérid.	*juillet, sept.*
Salvia laciniata,	pl. t. ☉		*juillet, août.*
—— hirsuta,	or. ♄.	Cap de Bonne-Espérance.	*mai, juin.*

Classe III.

Fedia Ruthenica,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juin, juillet.*
Tritonia Rochensis,	or. ♃.	Cap de Bonne-Espérance.	*mai, juin.*
Gladiolus hirsutus,	or. ♃.	——	*avril, mai.*
Babiana spathacea,	or. ♃.	——	*juin.*
Morœa longiflora,	or. ♃.	——	*juin.*
Cyperus elegans,	or. ♂.	Jamaïque.	*mai, septemb.*
Panicum fasciculatum,	pl. t. ☉.	Indes occident.	*juin, juillet.*
Agrostis tenacissima,	s. ch. ♃.	Indes oriental.	*août, septemb.*
Elymus tener,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juin, juillet.*

Classe IV.

Protea imbricata,	or. ♄.	Cap de Bonne-Espérance.	*avril, juillet.*
—— tenax,	or. ♄.	——	*février, mai.*
Scabiosa isetensis,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juillet, août.*
Plantago serraria,	pl. t. ♂.	Barbarie.	*juin, juillet.*

Classe V.

Pulmonaria sibirica,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juin, juillet.*
Symphytum asperrimum,	pl. t. ♃.	——	*juin, août.*
Onosma Taurica,	pl. t. ♃.	Tauride.	*mars, juin.*
Diapensia Lapponica,	pl. t. ♃.	Laponie.	*juillet, août.*
Epacris diosmæfolia,	or. ♄.	Nouvelle Hollande.	*mars, juin.*

Styphelia tubeflora. or. ♄. Nouvelle Hollande. *juin, juillet.*
Convolvulus dissectus, pl. t. ☉ Amérique. *juin, août.*
Lobelia gracilis, or. ☉. Cap de Bonne-Espérance. *juillet, août.*
Solanum trilobatum, s. ch. ♄. des deux Indes. *mars, novemb.*
Phylica cordata, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *juin, août.*
——— obtusa, or. ♄. ——— *août, novemb.*
——— imbricata, or. ♄. ——— *août, novemb.*
Diosma reclinata, or. ♄. ——— *mars, juillet.*
——— bruniades, or. ♄. ——— *mars, juillet.*
Viola Pensylvanica, pl. t. ♃. Pensylvanie. *mai, juin.*
Leea pinnata, s. ch. ♃. Indes orientales. *août.*
Illecebrum echinatum, pl. t. ☉. *juillet.*
Seseli Pallasii, pl. t. ♂. Sibérie. *juillet.*

Classe VI.

Uvularia chinensis, or. ♃. Chine. *juillet, septemb.*
Doryanthes excelsa, s. ch. ♃. Nouvelle Hollande. *juillet, août.*
Anthericum pugioniforme, or. ♃. Cap de Bonne-Esp. *juin, août.*
Frankenia hirsuta, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet.*
Lomandra longifolia, or. ♃. Nouvelle Hollande. *juin.*
——— rigida, or. ♃. ——— *juin.*
Melanthium eucomoïdes, or. ♃. Cap de Bonne-Espér. *mars, avril.*
Eustrephus latifolius, or. ♃. Nouvelle Hollande. *juillet.*

Classe VII.

.....

Classe VIII.

Erica glandulosa, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *mai, juin.*
——— pallens, or. ♄. ——— *février, mai.*
——— aristata, or. ♄. ——— *mars, juillet.*
——— cordata, or. ♄. ——— *avril, juin.*
——— ovata, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
——— flagelliformis, or. ♄. ——— *juin, septembre.*
——— finitima, or. ♄. ——— *avril.*
——— inflata, or. ♄. ——— *juin, août.*
——— ardens, or. ♄. ——— *avril, juin.*
——— biflora, or. ♄. ——— *juin.*
——— nitida, or. ♄. ——— *juillet, octobre.*
——— perlata, or. ♄. ——— *septembre.*
——— obcordata, or. ♄. ——— *juin, septembre.*
——— Thunbergia, or. ♄. ——— *juin, septembre.*
——— conferta, or. ♄. ——— *octobre, février.*

Erica fragrans, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *avril, mai.*
—— ocularia, or. ♄. —— *juin.*
—— coventryana, or. ♄. —— *avril, juillet.*
—— concava, or. ♄. —— *mai, septembre.*
—— cornuta, or. ♄. —— *mai, septembre.*
—— cumulosa, or. ♄. —— *juillet, septemb.*
—— campestris, or. ♄. —— *avril, juillet.*
—— cymosa, or. ♄. —— *juillet, septemb.*
—— decumbens, or. ♄. —— *juin, juillet.*
—— deflexa, or. ♄. —— *juin, juillet.*
—— demissa, or. ♄. —— *juin, juillet.*
—— epistomea, or. ♄. —— *juin, juillet.*
—— serrata, or. ♄. —— *juin, juillet.*
—— fibula, or. ♄. —— *mai, juin.*

Classe IX.

.....

Classe X.

Pultenæa flexilis, or. ♄. Nouvelle-Hollande. *mai, juin.*
Codon Royeni, or. ♂. Cap de Bonne-Espérance. *septembre.*
Trichilia odorata. s. ch. ♄. Indes occidentales. *juillet.*
Rhododendron chrysanthum, pl. t. ♄. Sibérie. *juin, juillet.*
Silene bupleuroïdes, pl. t. ♃. Perse. *juin, juillet.*
—— apetala, pl. t. ☉. *juin, juillet.*
—— clandestina, pl. t. ☉. Cap de Bonne-Espér. *juin, juillet.*
Arenaria procumbens, or. ♃. Egypte. *juillet, août.*

Classe XI.

.....

Classe XII.

Rosa Kamtschatensis, pl. t. ♄. Kamtschatka. *juillet, août.*

Classe XIII.

Delphinium urceolatum, pl. t. ♃. *juillet, août.*
Dillenia speciosa, s. ch. ♄. Indes orientales.
Magnolia cordata, pl. t. ♄. Amérique septentr. *juin, juillet.*

Classe XIV.

Mentha canadensis, pl. t. ♃. Canada. *juillet, août.*
Ocimum Americanum, pl. t. ☉. Amérique. *juillet, septemb.*
Antirrhinum speciosum, pl. t. ☉. Egypte. *juin, août.*
Manulea argentea, pl. t. ☉. Cap de Bonne-Espér. *juillet, nov.*

Ruellia patula, s. ch. 2. Indes orientales. *juillet, août.*
——— lactea, s. ch. 2. Mexique. *juillet, août.*

Classe XV.

Sinapis brassicata, pl. t. ⊙. Chine. *juin, juillet.*

Classe XVI.

Pelargonium radiatum, or. 2. Cap de Bonne-Espér. *avril, juin.*
——— nummulifolium, or. 2. ——— *mai, août.*
——— revolutum, or. 2. ——— *juillet.*
——— oxalidifolium, or. 2. ——— *juillet, août.*
——— coronillæfolium, or. 2. ——— *juillet, août.*
——— pilosum, or. 2. ——— *juillet, août.*
——— procumbens, or. 2. ——— *avril, mai.*
Sida humilis, s. ch. ♂. Indes orientales. *juillet, septembre.*
Pavonia urens, s. ch. ♄. Mauricie.

Classe XVII.

Polygala stipulacea, or. ♄. Cap de Bonne-Espér. *avril, septemb.*
Erythrina fulgens, s. ch. ♄. Indes orientales.
Butea frondosa, s. ch. ♄. ———
Goodia lotifolia, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai.*
Hedysarum umbellatum, s. ch. ♄. Indes orientales.
Psoralea aphylla, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *juillet.*

Classe XVIII.

.....

Classe XIX.

Cichorium pumilum, pl. t. ⊙. *juillet, août.*
Bidens chinensis, pl. t. ⊙. Chine. *juin, juillet.*
Artemisia elegans, or. 2. Indes orientales. *juillet, septemb.*
Elichrysum rigidum, or. 2. Cap de Bonne-Espér. *mai, juin.*
Senecio divaricatus, or. ♂. ——— *juillet.*
Aster squarrosus, pl. t. 2. Amérique septentr. *juin, juillet.*
——— argenteus, pl. t. 2. ——— *juillet, septemb.*
Heterospermum pinnatum, pl. t. ⊙. Amér. mérid. *juin, août.*
Anthemis globosa, or. 2. Mexique. *juillet, août.*
Helianthus tubæformis, ——— *août, octobre.*
Calendula viscosa, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *juin, septemb.*

Classe XX.

Orchis spectabilis, or. 2. Amérique septentrion. *mai, juin.*
Dendrobium speciosum, or. 2. Ile de Galles. *juin, août.*

Classe XXI.

Amaranthus tenuifolius, pl. t. ⊙. Indes orientales. *juillet, août.*
———— mangostanus, pl. t. ⊙. ———— *juillet, août.*
Caryota mitis, s. ch. ♄. ————
Jatropha pandurœfolia, s. ch. ♄. Cuba. *mai, septemb.*

Classe XXII.

Cliffortia ericœfolia, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance.

Classe XXIII.

Mimosa acinacifolia, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juin.*
Laurophyllus capensis, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance.

Classe XXIV.

.....

Dans un prochain cahier l'année 1802.

SUR LA CONSERVATION DU FERMENT.

On a déjà fait bien des essais pour la conservation du ferment, afin de pouvoir l'envoyer au loin et d'en avoir provision pendant la saison où le brassage de certaines bières ne peut être continué avec avantage. On a exprimé la levure de bière et, on l'a, le mieux possible, sechée. Cette méthode n'a pu la préserver pendant les quatre mois les plus chauds de l'année; car, déjà le second jour, elle collait, et le troisième, elle repandait l'odeur infecte qui est propre à sa corruption. On a lavé la levure de bière blanche, on l'a exprimée, sechée et ensuite mêlée, en la frottant légèrement entre la main et une plaque de pierre, avec les trois quarts de son poids de fécule de pomme-de-terre: ainsi délayée, elle ne subit aucune corruption. Le lavage fait que le marc peut être mieux mis à sec: il ne nuit pas à la levure de bière blanche, mais il enlève à celle

des bières brunes et jaunes un préservatif naturel qui est le principe amer du houblon. On peut toutefois remplacer ce principe, en incorporant au marc, en même tems que de l'amidon, de la poudre fine de houblon. Sachant que les jêtiers d'Amsterdam mêlent le jêt exprimé, qui leur parvient de ce pays, avec de la mélasse, et soupçonnant que cette pratique devait avoir un but de conservation, on l'a d'abord imitée, et ensuite on l'a modifiée en substituant du sucre au sirop; la préservation a été indéfinie et parfaite dans les deux procédés. Le ferment se dissout, et, en l'employant dans cet état, il prête le même secours que s'il était récent et pur; au moins l'a-t-il fait après quatre mois de préparation au sucre ou au sirop. On peut l'employer, tel qu'il est, à la fermentation des moûts de bière, du débattu de genièvre et du sirop d'eau-de-vie de fécule, le sirop et le sucre ne pouvant nuire dans une opération où son pareil est converti en alcohol. Mais, pour la cuite du pain, on doit étendre le sirop fermentifère avec de l'eau, qui en sépare le ferment et le fait précipiter; on achève, par le lavage, de le dépouiller de tout sucre.

Le ferment, dans sa conjonction avec le sucre, peut être considéré comme confit; et, comme il liquéfie le sucre avec lequel on le broye, on penserait que c'est en lui enlevant l'eau que le sucre le préserve de la décomposition, si l'on ne savait que le sirop produit le même effet. Le ferment est du bois dans lequel trois charges d'eau sur six charges de charbon sont remplacées par une charge d'azote; mais les trois charges d'eau y existent indubitablement à l'état d'organisation et non d'hydratation, et ne sauraient, en conséquence, être enlevées par un hydratable plus énergique. Il est

reconnu que l'eau-de-vie et le vinaigre tuent le ferment, et que les fruits conservés dans ces deux liqueurs perdent leur susceptibilité de fermenter, tandis que ceux mis au sucre la conservent; en effet, une confiture de fruits au sucre, bien faite, peut, au bout d'un tems très-long, lorsqu'elle est délayée d'eau, passer à la fermentation vineuse comme si le fruit était récent. Dans les fruits murs et murissans, c'est le mucoso-sucre qui préserve le ferment de la corruption. L'acide carbonique ne tue pas le ferment, mais il en relève plutôt la force, ou lui donne une certaine impulsion à l'activité; l'acide sulfureux en éteint l'énergie au supérieur du vinaigre.

Le sel est un autre préservatif qui pourrait bien conserver le ferment. On sait bien qu'il comprime la fermentation, et que de la pâte de pain trop salée monte mal; mais le sel, comme le sucre, peut être enlevé par le lavage, avant de mettre le ferment en emploi. Les gens de la campagne conservent le levain pendant trente jours et plus, suivant les saisons; mais le ferment du levain n'est pas tout-à-fait la même chose que celui de la levure: car il n'est pas tué par l'acide qui s'y développe; l'addition d'un peu de vinaigre le rend même plus actif, et plus il est vieux et par conséquent aigre, moins il en faut pour faire lever le pain; et quand la provision de levain est épuisée, on fait une pâte de farine de seigle avec de l'eau légèrement acidulée avec du vinaigre ou avec de la bière aigrie; mais la farine ne contient que les élémens du ferment et pas le ferment lui-même. Des parties de levure liquide et de marc de levure pressé sont en expérience; on rendra compte des effets obtenus. V. M.

RÉPUBLIQUE DES CHAMPS ÉLYSÉES OU MONDE ANCIEN,

Par M. De Grave, *ancien conseiller au conseil de Flandre, membre du conseil des anciens, etc. Gand*, 1806. 3 *vol. in*-8°.

NOTES INÉDITES.

Suite ; v. la 11me *et* 12me *livr. (Mars et Avril* 1824) *p.* 448.

La nature des choses, d'accord avec des indices que peut-être nous développerons ailleurs, nous informent que le tribunal dont nous parlons, jugeait les morts comme les vivans, et que les peuples, qui venaient en pélerinage par cette voie, y amenaient soit des ossemens, soit les cadavres, embaumés ou autrement conservés (1), de quiconque avait été chargé parmi eux de remplir quelques fonctions ou devoirs publics ou avait fixé l'attention par des vertus ou des vices. Recueillons autour de Boulogne les preuves et les développemens de cette première donnée.

(1) Parmi nos notes, nous trouvons, entr'autres, la suivante que nous plaçons ici à cause de sa connexion avec le sujet que l'auteur traite:

Parmi nombre de peuples de l'ancien continent et jusqu'au fond de l'Asie, *mourir* est encore actuellement entreprendre un long voyage, une longue navigation; et le cérémonial qui précède, accompagne et suit la mort, représente le plus généralement une préparation pour ce long voyage. Des peuplades de l'Amérique, sud et nord, déséchent les cadavres, les uns dans le sable, d'autres au moyen du feu, d'autres en les suspendant en l'air dans des hamacs ou à nu, et des auteurs ont été frappés de l'exacte similitude de ces préparations des cadavres en Amérique, avec celles qui sont, encore aujourd'hui, en usage parmi des peuples qui habitent les bords des mers Noire et Caspienne; et, ce qui est sur-tout frappant, c'est que des peuplades indigènes de l'Amérique du nord n'ont pas le mot *mourir;* ils disent *partir pour l'ouest*, comme

Qu'est-ce d'abord que cet endroit nommé *Poerée*, près de Boulogne? Le mot grec πωρη, qui se prononce

---

des peuplades asiatiques. Et quels renseignemens ne nous fournit pas l'Egypte? c'est là qu'on a sur-tout recueilli l'histoire de la prétendue submersion de l'Atlantide: prétexte employé par les chefs près de la populace, pour motiver ou plutôt pour déguiser leur scission avec la mère-patrie, pour faire cesser les pèlerinages et le transport des cadavres. N'y retrouve-t-on pas en totalité les divers simulacres de ces anciens devoirs? La fête annuelle du Vaisseau d'Isis, n'était-elle pas la commémoration du départ annuel du vaisseau sacré, qui transportait, qui convoyait peut-être, le cortège des pèlerins, les cadavres, les accusateurs et les défenseurs des morts, les offrandes, etc., etc. N'y continuait-on pas de faire subir aux morts un simulacre de navigation au bout duquel on les soumettait aussi à un jugement dans une île? Les nombreuses momies qu'on trouve partout en Egypte, ne sont-elles pas le résultat de l'usage, continué après la scission, de préparer les cadavres pour le grand voyage du jugement dernier? Et pourquoi s'égare-t-on à vouloir chercher ailleurs l'origine du nom même de *Momie*, lorsque le mot existe encore dans notre langue, avec sa plus exacte signification? *Mommen, zich vermommen*, n'est-ce pas se travestir, se masquer, se déguiser? *Mom, mom-aenzicht* ou *mom-bakhuys*, n'est-ce pas un visage postiche, un masque? *Momje* (en Hollande on prononce *Mom-ië*) n'est-ce pas le diminutif de *Mom?* L'affublement des momies n'est-il pas un véritable travestissement? Et n'a-t-on pas trouvé des momies qui portaient un véritable masque? Et les momies ne sont-elles pas de véritables dimunitifs, un reste des individus qu'elles représentent? Il faut que l'usage des mascarades, tel qu'il existe maintenant encore, et celui de taquiner sous le masque, ses amis et ses connaissances, soit bien antique parmi nous; le μωμος, que les Grecs ont fait de notre *mom* ou *mommen*, nom de cet amusement, prouve, par le sens qu'ils y ont attaché, que nos mascarades étaient à leurs yeux un jeu ignoble, indécent et vexant, comme bien du monde le juge encore de nos jours; les antiques Italiens, au contraire, en faisant faire à leur dieu *Momus* tout ce que font nos beaux masques, et en le nommant le dieu de la gaité et de la raillerie, nous informent par là, que ce jeu leur paraissait fort divertissant; et le célèbre carnaval de Vénise est une preuve que leurs descendans n'ont pas changé d'opinion.

identiquement, signifie *deuil, douleur, affliction;* est-ce là qu'on déposait les cadavres ou qu'on les jugeait, ou qu'on enterrait ceux qui, sans avoir encouru une condamnation, n'étaient pas jugés assez élevés en dignités ou en vertus ou en grades d'initiation pour être admis dans l'intérieur de la terre sainte? (1) ou bien est-ce là peut-être que les justiciables attendaient, avec angoisse, le moment de paraître devant le redoutable tribunal, et s'y préparaient par des afflictions et des actes de repentir, de contrition?

---

(1) Nous croyons ajouter quelqu'intérêt à ces notes en reproduisant ici une annonce que contenait, il y a environ un an, *le Courier des Pays-Bas*, un de nos journaux quotidiens; la voici:

» On vient de découvrir à Boulogne, dans un champ situé sur la rive gauche de la Lyane, trois rangées de tombeaux en pierres; dans chacun il a été trouvé des armures rouillées, des ossemens, une petite bouteille et un vase en terre cuite. Parmi les débris d'armures découvertes jusqu'ici, se trouve une petite aigle romaine conservée en entier. On a trouvé aussi, dans ce même champ, plusieurs petites médailles, en argent, qui portent d'un côté le nom de Germanicus et, de l'autre, un char attelé de quatre chevaux."

» On doit espérer qu'une découverte aussi précieuse pour l'histoire du pays, sera suivie avec attention tant par les autorités locales que par la société d'agriculture et des arts de Boulogne. Tout porte à croire que ces tombeaux ne sont pas les seuls et que les trois lignes parallèles qui ont été découvertes, se prolongent et contiennent un bien plus grand nombre de tombes. *Les dimensions des énormes pierres de ces tombeaux et le travail de leur pose ne laisse guères l'idée qu'on ait fait cette dépense pour de simples soldats.*"

» Nous savons que le propriétaire de ce champ a offert à l'autorité de laisser ces monumens en entier dans son champ, comme monument public, si elle jugeait à propos de faire veiller à leur conservation par les employés de la douane qui ont un poste à côté, et qu'au cas contraire, il se propose de les faire transporter dans son domaine, où ils seront replacés dans leur état primitif et conservés aux amateurs par ses soins particuliers."

Mais c'est sur-tout de l'autre côté de la Lyane que nos recherches vont produire une récolte abondante de renseignemens; qu'on se rappelle d'abord que, dans les grands jugemens qui décident du sort futur des hommes, du sort des âmes, les reprouvés sont renvoyés à la gauche; l'expression flamande *van d'hand wyzen*, assigner ou renvoyer à gauche, qui maintenant encore signifie un jugement qui rejette ou reprouve, nous informe qu'en effet, les condamnations se prononçaient anciennement dans nos tribunaux par une translation de la droite à la gauche; probablement du côté de la *main* au côté de la *verge*, (*van d'handzyde naer de roezyde*), expression qui, parmi nous, est restée en usage dans la conduite des chevaux; les charretiers wallons, lorsqu'ils commandent à leurs chevaux, par un *à iu* ou par un *à dia*, un mouvement vers la droite ou un mouvement vers la gauche, désigneraient-ils aussi, par des abréviations, le côté de dieu et celui du diable? Faisons attention qu'ici la gauche est ce qu'en géographie, on appellerait la droite de la Lyane, c'est-à-dire, toute cette langue de côtes qu'on laisse au nord du cours de la Lyane, lorsqu'en partant de Boulogne, la face tournée à l'orient, c'est-à-dire, vers l'intérieur du pays, on monte vers les sources de cette rivière; et nous allons voir que des mots grecs d'un sens funeste ou lugubre s'identifient avec presque tous les noms des lieux qu'on trouve dans cette direction.

Peut-être ce lieu, à proximité de Boulogne, nommé *Orde*, mériterait-il de fixer d'abord notre attention; car ce mot a, dans l'ancienne langue locale, la même signification que le mot français *ordre;* il pourrait fort bien être la racine du mot *ordeel* ou *oordeel*, comme composé de *orde* et de *el*, et qui signifie non-seulement

un jugement mais aussi un lieu où des jugemens se rendent, sur-tout s'il s'agit des morts; dans beaucoup de nos villages, un appentis, construit à côté de l'entrée principale de l'église, conserve encore ce nom d'*oordeel*, quoique depuis bien des siècles le cérémonial d'y juger les morts soit aboli.

Mais nous supposerons les jugemens rendus et tâcherons d'en constater les conséquences. D'abord, à l'extrémité de la Lyane, on rencontre le mont *hulin:* en flamand, *huylen*, *huilen* ou *hulenberg*, montagne des lamentations, des hurlemens; après les jugemens, se réunissait-on à *Samer* sur la Lyane, (*samen*, *samelen*, signifie réunir, s'assembler)? Se rendait-on delà processionnellement et en grand cortège au mont des lamentations? Est-ce là qu'on séparait les reprouvés des justes et qu'on livrait les premiers aux anges exterminateurs, aux exécuteurs des grandes condamnations, avec un cérémonial lugubre et de grandes lamentations? Y a-t-il, sous cette montagne ou plutôt sous ces montagnes, des excavations ou cavernes plus ou moins étendues, plus ou moins nombreuses, qui servaient à l'accomplissement de ce cérémonial ou pour le rendre plus effrayant par des prestiges? Si c'est en commémoration de ce lieu que les Grecs ont formé leurs mots ὑλαειν aboyer, hurler, et ὑλη un bois, ce dernier mot prouverait qu'il y avait aussi là un bois sacré, un *nemus sacrum;* cela mettrait-il aussi en jeu, dans tout ceci, la grande forêt, le grand bois de Boulogne? était-ce un *eekhout*, un bois ou une forêt sacrée de chênes, comme il y en a tant dans la Flandre? Si le tribunal siégeait dans ce bois de chêne, ou sous un chêne, comme l'usage s'en est conservé, parmi nous, pendant les 10 ou 12 premiers siècles de notre ère actuelle, cela nous ferait peut-être retrouver ici le premier des

juges de l'enfer, *Æacus;* cela nous dirait aussi peut-être que le tribunal de Boulogne était de première instance; qu'il ne jugeait définitivement que le commun, le vulgaire, et les initiés des grades inférieurs, et qu'il renvoyait devant un tribunal supérieur, que les mythologues ont appellé Minos, les vivans et les morts dont le jugement n'était pas dans sa compétence. Je crois que nous trouverons Minos au-delà du Styx; pour trouver le grand juge Rhadamanthus (le tribunal du *raad-amman*), il faudra aller jusqu'en Hollande où son nom et ses fonctions subsistaient encore de nos jours. Mais poursuivons:

A gauche, c'est-à-dire, au nord du mont Hulin, est le village d'Escouelles; quel a été son nom flamand? Ce nom aurait-il donné lieu à la formation du mot grec σκολιος, un criminel, un pervers? Dans les lieux voisins, où on parle flamand, et dans toute la West-Flandre on se sert, en langage familier, de la qualification de *schouillie*, pour désigner un vaurien, un scélerat.

Au nord et non loin d'Escouelles est le village d'Alguines; en grec, le verbe αλγυνω (algyno) signifie j'afflige, je cause des douleurs; plus loin, le nom du village de Liques est la tranformation en français du mot *lyken*, cadavres. Au nord-ouest de Liques est Fiennes; et il est remarquable que les Grecs donnent le nom de φηνη à l'oiseau que les Latins nommaient ossifraga, à l'orfraie; non loin de Fiennes, sont les villages de Guines et d'Ardres; le nom du premier et le verbe grec γυιοειν, rompre les membres, ont des rapports frappans; quant à l'autre, si le grec n'en dit rien, le verbe latin *ardere* et le vieux verbe français *ardre*, qui, l'un et l'autre, signifient *brûler* et semblent n'être pas étrangers au substantif flamand *aerd*, foyer, nous paraissent rendre ce nom très-significatif; nous reviendrons tantôt

sur nos pas; poussons d'abord jusqu'à la ville de Greveliagen que la langue française a transformée en Gravelines, et qui se présente ici comme la capitale et l'extrémité de cette série de lieux lugubres; et faites attention que je viens d'en nommer sept et que, dans les institutions postérieures, les sept douleurs sont restées bien célèbres; remarquons que, dans la capitale de la France, le lieu où on exécute les jugemens criminels, s'appelle la Grève ou place de Grève; que ce nom n'a là aucun motif tiré ni de la localité ni de la destination; qu'ainsi on doit juger qu'il est d'imitation, de commémoration.

L'histoire des Francs, quand elle aura été reprise en sous-œuvre, refaite en entier et rendue véridique, expliquera cette imitation; elle dira que ces émigrés de celles de nos provinces sur lesquelles pésait la domination des Romains, ont transporté ce nom de *Grève* dans leur capitale en y transférant les attributs de la justice souveraine, lorsqu'ils achevèrent de s'affranchir de notre ancien gouvernement, après avoir, sous sa direction, et tantôt seuls, tantôt renforcés par les milices de nos autres provinces, tantôt en corps d'armée, tantôt en bandes isolées, lutté pendant des siècles contre les Romains, et coopéré à leur destruction. Peut-être même cette translation a-t-elle été faite sous les Romains mêmes, par Julien ou avant lui (1); déjà sous Auguste,

(1) Le village de Boulogne, près de Paris, et le bois de Boulogne, qui entoure le village et s'étend jusqu'à la ville, ne sont-ils pas un autre exemple de ces sortes de translations; et les fêtes de Longs-Champs ne sont-elles pas un débris, une commémoration des solennités substituées à celles qui se pratiquaient avant la destruction de notre antique gouvernement, lors de l'arrivée des grands pèlerinages dans les lieux que nous parcourons ici? N'a-t-on pas aussi créé en Italie, une ville de Bologne, lorsque, après l'adoption du christianisme, les pèlerinages se dirigeaient vers Rome?

disent nos prétendus historiens, le sacrifice de victimes humaines avait été défendu à nos pères, mais ajoutent-ils, ce ne fut que l'empereur Claude qui y mit fin; s'il y a un sens dans ces sottises, c'est que les Romains se sont arrogés à eux seuls le droit de vie et de mort et ont dépouillé nos pères de la haute jurisdiction criminelle. Or, nous sommes déjà conduits, par une foule d'indices, à croire que, sous notre ancien gouvernement, un tribunal établi à Boulogne exerçait la haute justice criminelle et que les grandes exécutions avaient lieu dans la direction de Grevelingen (Gravelines); là nous avons réellement une grève, c'est-à-dire, une plage de la mer, la plage d'une mer inconnue aux étrangers méridionaux et dont l'entrée leur était défendue; qui par conséquent pouvait être, et, comme nous le verrons plus bas, a été en effet pour eux l'objet d'effrayans prestiges. Le nom de Grevelingen se compose de ce mot de *Greve* et de la terminaison *lingen* qui, en flamand, ne s'employe jamais seule, mais s'ajoute à des noms de lieux pour désigner en masse ceux qui les habitent ou les fréquentent; on dit: *Yperlingen, Brugge-lingen, hove-lingen*, etc. pour désigner les habitans d'Ypres, les habitans de Bruges, les gens de la cour ou courtisans, etc. Mais pourquoi aurait-on qualifié de gens de la Grève (Greve-lingen), les habitans de cet endroit, de préférence aux habitans d'autres lieux des côtes maritimes? Comme il n'y a pas de motifs pour cela, ce qui précède induit à croire qu'ici on a entendu par *Grevelingen*, les criminels sur lesquels se consommait en grève l'exécution des jugemens de condamnation, soit qu'on y jettât au vent, comme on s'exprimait encore de nos jours, les cendres des suppliciés, soit qu'on y donnât exécution aux sentences qui condamnaient à quelqu'autre peine que celle de la mort.

Je dis à quelqu'autre peine : car si, comme c'est le cas, les mythologues parlent de nous en décrivant les enfers et les peines qu'on y infligeait, nous envoyions en exil en Tartarie, (in Tartarum mittere), ce qui paraît maintenant fort étonnant et plus tard ne le sera plus du tout ; nous condamnions aux galères, car si on se rappelle que le β des Grecs est un *V*, le mot *Barathron* des Grecs est bien le mot flamand *vaerwateren*, qui désigne encore de nos jours les eaux de la navigation intérieure et reservée ; et, alors, la mer du nord et nombre de grand fleuves du continent y étaient compris ; nous condamnions encore à divers travaux publics, aux travaux des mines et des carrières, etc. ; nous avions nos exils d'infamie en scandinavie (*schanden haven, ports d'infamie*) ; nos ténèbres éternelles, prestiges crées sans doute par la combinaison des travaux des mines du nord et des longues nuits arctiques, nos feux infernaux, pour lesquels on tirait peut-être parti du site de l'Islande et des convulsions et irruptions du volcan l'*Hecla*, peut-être aussi des volcans artificiels qu'on faisait jouer dans les occasions solennelles ; mais tout cela appartient à une autre série d'études.

J'ajouterai encore ici qu'à une lieue, à l'est de Grevelingen, est le village de Loen (prononcez Loun) ; est-ce de ce mot que les Grecs ont formé le verbe λουω (louein) faire une ablution, se laver, se purifier ? Après les exécutions, ceux qui les avaient faites, qui avaient été en contact avec les criminels ou les cadavres des reprouvés, ceux, peut-être qui n'avaient été condamnés qu'à assister aux exécutions, se rendaient-ils processionnellement à Loen pour y subir un cérémonial de purification, d'ablution ?

Je me reserve d'exploiter mieux que je ne viens de le

faire, la route que nous avons parcourue depuis Boulogne jusqu'à *Loen*; n'ayant sous la main que de mauvaises cartes de Lotter, je n'ai pu signaler que quelques points principaux; mais je suis convaincu qu'un examen de détail du nom des hameaux, des chapelles, des courans d'eau, des chemins et carrefours, de maisons et de champs mêmes, fournirait, malgré la mutation du langage, une moisson abondante de renseignemens d'un grand intérêt.

Mais les indices que nous venons de recueillir, sont déjà assez importans pour nous autoriser à croire que nous sommes sur les véritables traces de grands faits historiques; sur-tout si nous nous rappelons, pour un instant, les mauvais contes d'écrivains romains, répétés sans examen par les nôtres, sur les prétendues victimes humaines que, selon eux, nos ancêtres immolaient dans leurs cérémonies religieuses. Ces absurdités qui, comme tant d'autres, avaient pour but d'irriter et de lancer la canaille de Rome contre nos pères, d'autoriser et de justifier les spoliations et les indignes vexations de ces orgueilleux, ignares et insatiables brigands, qui ont désolé et dévasté si long-tems notre belle patrie, de rendre odieuses nos antiques institutions qu'ils voulaient détruire, ces absurdités, disons-nous, ne sont cependant pas de pure invention; elles signifient que, sous notre ancien gouvernement, les exécutions à mort étaient, pour produire de profondes impressions, entourées d'un grand appareil de cérémonies religieuses; c'était au nom et de la part de la divinité et pour l'appaiser, qu'on punissait les crimes, ou plutôt c'était Dieu lui-même qui les punissait par ses ministres. Les auto-da-fés de l'inquisition sont, peut-être plus qu'on n'est disposé à le croire, des imitations de cet ancien cérémonial. Du

reste, nous pouvons apprendre de ces mêmes écrivains, qu'alors comme à présent, on infligeait la peine de mort de diverses manières, indubitablement selon la diversité des crimes; qu'alors comme à présent, on exécutait: ou en passant par les armes (*telas infigere*), ou par la potence (*in crucem agere*), ou par le bûcher (*foeni colosso et injecto ligno*), ou par le glaive (*ense super septum*); seulement, à présent on décapite au lieu de couper en deux; c'est-à-dire, au lieu de frapper du glaive au-dessus du diaphragme, ce qui n'est pas très-facile à comprendre; que, si on jettait sur les bûchers des bêtes avec des hommes, on sait que, naguère encore, la même punition avait lieu dans nos pays pour un crime bien sale, punition qu'une prudente sagesse a bannie de nos codes. Si le nom de Guines (nous avons vu que *guioein* signifie rompre les membres), ne nous informe pas qu'alors aussi des criminels furent roués vifs, il faudrait croire que cet usage, introduit dans nos précédentes législations, est une imitation des punitions infligées, sous notre antique gouvernement, aux cadavres et aux ossemens des réprouvés.

Ainsi, sauf à rectifier quelques détails par des études subséquentes, nous pouvons déjà faire partir, du mont des lamentations, le cortège lugubre composé: d'officiers de la justice, de nombreux ministres de la religion dont peut-être les exécuteurs des jugemens faisaient partie, de ceux qui étaient condamnés à assister aux exécutions, peut-être des proches ou amis des condamnés, des cadavres des réprouvés et des condamnés vivans, revêtus peut-être de symboles ou de costumes qui figuraient et les crimes et les punitions à subir, et enfin de l'escorte armée; nous pouvons placer dans ce cortège des représentations ou figures symboliques ana-

logues au but et aux circonstances de la solennité et tels que, dans ce pays seul, on est accoutumé jusqu'à nos jours, d'en voir dans toutes les villes, lors des grandes solennités jubilaires ou autres : comme géans, enfers peuplés de diables et vomissant des flammes, baleines, vaisseaux, grands animaux, etc.; monumens qui nous ont été transmis, sans altération, par nos antiques ancêtres et auxquels quelque chose d'indéfinissable inspire un tel attachement, qu'en 1783, un évêque d'Ypres faillit être lapidé pour avoir voulu s'opposer à ce que ce singulier et grotesque cortège fît partie de la grande procession lors de la fête séculaire de cette ville. Nous pouvons supposer que ce cortège, arrivé à Escouelles, s'y arrêtait pour faire aux coupables l'annonce solennelle des crimes dont ils étaient convaincus et des peines auxquelles ils étaient condamnés; peut-être y trouvait-il un collège de ministres de la religion dont les fonctions consistaient spécialement à instruire les condamnés, à les préparer à la mort, à leur administrer des consolations et des secours spirituels, à les accompagner au supplice; ce qui expliquerait aussi cette autre analogie du nom de ce village avec le mot grec σχολη (*schole*) école. De là, nous pouvons suivre le cortège à Alguines, où peut-être une première punition, des tortures préalables étaient infligées, soit au physique soit au moral des condamnés, comme, naguère encore dans nos villes, on promenait les condamnés, avant leur exécution à mort, sur des charrettes ou des clayes, en leur faisant subir, de station en station, le supplice du fouet, du tenaillement ou quelqu'autre; peut-être aussi était-ce là que les condamnés à une punition corporelle de moindre importance, subissaient leur peine et devaient delà suivre le cortège pour assister aux grandes

exécutions. En suivant le cortège d'Alguines à Likes, nous verrons peut-être subir, tant aux cadavres qu'aux condamnés à mort, quelque cérémonial religieux ou autre, reglé par les jugemens: tel que dégradation, etc., qui devait précéder la grande exécution; peut-être y assisterons nous à quelque cérémonial expiatoire, à un office des morts (*lykdienst*), auquel les condamnés à mort devaient être présens. Ne suivons le cortége ni à Fiennes, ni à Guines, ni à Ardres; ce sont peut-être la multitude et la cruauté des punitions et des supplices à mort, dont ces lieux ont été les théâtres, qui ont amené la destruction de notre ancien gouvernement et attiré sur les derniers siècles de son existence l'aversion d'une grande partie de l'espèce humaine; rejoignons-le, lorsque, après avoir recueilli les cendres des suppliciés, il quitte Ardres et se met en route pour aller les porter à la grève, (à Grevelingen); reposons nous pendant le séjour qu'il fait à Melle; (Μελλω, signifie je m'arrête, je stationne, je remets à demain); assistons-y aux cérémonies religieuses qui peut-être duraient une grande partie de la nuit, mais dispensons nous d'accompagner le cortège jusqu'à Grevelingen (Gravelines).

Je ne sais quoi de sinistre nous détourne encore maintenant de cette ville, qui, par son site, semble n'appartenir ni à la Picardie, ni à l'Artois, ni à la Flandre; et on sent je ne sais quel assentiment lorsque les soldats français répètent leur vieux dicton: » *Dieu nous garde de la peste, de la famine et de la garnison de Gravelines.*" Serait-ce le doigt de Dieu qui a imprimé cette marque de réprobation sur ce lieu, où gisent, peut-être, mêlés aux sables de la grève, les restes de milliers de victimes, l'élite des peuples vaincus en luttant pour leur indépendance, et immolées par le despotisme et le fa-

natisme religieux et politique, dont l'histoire semble accuser l'âge viril et la vieillesse de notre ancien gouvernement. Malheureusement, trop d'indices désignent les antiques ruines de l'Egypte et de l'Asie comme d'irrécusables témoins de la vérité de cette accusation. Un jour peut-être, nous recueillerons et ferons ressortir ces indices: tristes monumens des tendances vers la corruption de la faiblesse humaine revêtue de la puissance; puisqu'ils nous montrent que des institutions, modèles éternels de la plus haute perfection où puissent atteindre les hommes, n'ont pas pu préserver les Atlantes, qui furent si long-tems les instituteurs et les bienfaiteurs de la race humaine, du malheur d'en devenir, à la longue, les oppresseurs et les destructeurs.

Hâtons-nous de quitter ces lieux de damnation et de supplices, et remettons à d'autres tems d'observer la marche et les cérémonies expiatoires du cortège depuis Gravelines jusqu'à Loen ou Loun; disons seulement qu'à en juger d'après les dispositions des lieux, elles étaient très-solennelles; laissons le cortège se dissoudre après les ablutions et les purifications; nous aurons peut-être plus tard l'occasion de suivre, jusqu'aux lieux de leur séjour, les membres des diverses corporations qui y ont assisté; bornons nous pour le présent à suivre de la pensée, jusqu'au *grand* et au *petit Sinte*, les ministres des *hautes* et *basses* œuvres de la justice, si, toutefois, il est vrai que les mots grecs σινω, *blesser, léser, infliger des peines ou des souffrances*, et σινης, *celui qui blesse, qui lèse, qui inflige les souffrances*, indiquent en effet que c'était là leur demeure.

La suite dans un prochain cahier.

HYDROPHOBIE; REMÈDE DU DOCT. MAROCHETTI.

On se souvient que le docteur Marochetti prétendit, il y a deux ou trois ans, avoir découvert ou plutôt avoir recueilli, en Ukraine, un remède populaire contre la rage.

Un écrit que nous avons sous les yeux (1), contient, sur ce remède, une dissertation si sage et si parfaitement exempte de toute prévention, que, non-obstant que tout ce qui se rapporte à la science médicale, soit jusqu'ici étranger à notre recueil, nous avons néanmoins jugé qu'il était de notre devoir de consigner ici tout ce qu'elle contient d'essentiel; sollicités sur-tout à faire cette exception par la considération que, jusqu'ici, il a plu à la Providence de n'armer que faiblement la science et l'art de guérir contre l'un des plus effroyables fléaux qui affligent les hommes; puisqu'en effet, la scarification, seul moyen reconnu efficace, n'est pas praticable sur toutes les parties du corps humain, que son efficacité n'est pas sans exception, et que, lorsqu'elle manque son effet ou que son application est quelque peu retardée, il ne reste, à-peu-près absolument, aucune ressource à opposer aux progrès ni à la terminaison fatale de cette terrible maladie.

» J'ai fait, dit l'auteur de la dissertation, de nombreux essais sur cette maladie, j'ai vu faire souvent des efforts par les plus grands praticiens de l'Europe, et je n'ai vu que bien peu de victimes qui aient pu lui être arrachées. Aussi n'est-ce qu'avec une extrême ti-

(1) Lettre du professeur Koreff à M. le baron Dupuytren, sur la découverte de Marochetti, concernant la rage. *Annales européennes; 20me livraison; Août* 1824.

midité et un scepticisme bien circonspect, que j'aborde cette matière. L'expérience a si souvent démenti l'efficacité de tant de procédés, de tant de remèdes vantés, qu'on ne saurait parler de choses semblables sans une extrême réserve. Peut-être la découverte de Marochetti sera-t-elle reléguée parmi celles qui l'ont précédée; mais, avant qu'elle éprouve le même sort, il faut qu'on se donne au moins la peine de la connaître exactement, et de l'étudier dans tous ses détails. C'est justement ce qu'on néglige de faire: ou l'on adopte trop légèrement, et on inspire par là la méfiance que tant de moyens préconisés ont fait naître; ou on rejette sans examen, comme s'il devait être refusé pour jamais à l'homme de découvrir un moyen qui neutralise le terrible poison de la rage."

» Marochetti prétend, dans son ouvrage, qu'après la morsure d'un animal enragé, le virus hydrophobique se dépose dans les orifices des canaux secrétoires des deux glandes sous-linguales, aux cotés du frein de la langue, et sur les parties latérales de la surface inférieure de cet organe, où *une ou deux pustules de grandeur variable se forment.* Elles ont ordinairement la grandeur d'une lentille ou d'un grain de millet; en les touchant avec un stilet, on y sent de la fluctuation. Le virus hydrophobique n'y séjourne que temporairement, et l'on ne saurait déterminer avec précision le tems où elles paraissent. Ordinairement, cela arrive depuis le troisième jusqu'au neuvième jour après la morsure; mais on les a vues ne paraître qu'au 20^{me}, et, une fois, au 34^{me} jour. Si le virus n'est pas détruit durant les premières 24 heures dans ces pustules, il en disparait par résorption, produit des métastases sur le cerveau et le système nerveux, et l'hydrophobie éclate. On doit donc soigneusement examiner la partie inférieure de la langue d'un homme qui a été mordu, et

continuer cet examen, pendant six semaines, plusieurs fois par jour. Si, dans ce tems, les pustules ne sont pas formées, on peut être sûr que le mordu n'aura pas l'hydrophobie, parce qu'il n'a pas été infecté par le virus. Si ces pustules se montrent, il faut les ouvrir, les cautériser et détruire le virus qu'elles contiennent."

» Marochetti fit sa découverte en Ukraine; là, il observa d'abord quinze personnes mordues, dont douze guérirent par le traitement indiqué; deux autres n'eurent ni les pustules ni la rage; et la dernière, traitée par les moyens ordinaires, périt. Il rapporte d'autres observations qui constatent de plus en plus l'exactitude des premiers faits; il traita, entr'autres, en 1823, une malade qui, au 3^me^ jour après la morsure, présentait des pustules d'une couleur foncée; Marochetti crut pouvoir conclure, de cette couleur, que l'on pratiquait déjà trop tard la cautérisation, et qu'une partie du fluide si dangereux avait déjà été absorbée: observation très-importante, comme nous le remarquerons par la suite. De petites phlyctènes consécutives se montraient aussi derechef sur les glandes sous-linguales, que l'on cautérisa au moyen de la pierre à cautère; mais aussi les parotides, les glandes sous-maxillaires et les axillaires se tuméfièrent légèrement et ne revinrent que successivement à leur état naturel. La malade fut saisie quelquefois par des accès spasmodiques; son regard eut quelque chose d'égaré; elle ressentit à divers intervalles un peu d'angoisse, et elle trembla de tout son corps lorsqu'elle approcha un verre de sa bouche, ou qu'elle but. Malgré tous ces symptômes, précurseurs sinistres de l'hydrophobie, elle fut complètement guérie."

» M. Karamsin rapporte l'histoire d'un homme qui guérissait également les personnes ménacées d'hydro-

phobie, *en ouvrant les pustules qu'elles portent sous la langue.* Le professeur Erdmann a retrouvé *la même méthode* à Suyslex en Estonie, où elle est suivie d'un succès presque constant."

» Les moyens divers que l'on a ajoutés au procédé principal, varient selon les lieux; ce sont la découverte des pustules sous-linguales, leur prompte ouverture, leur cautérisation, qui constituent la base du traitement proposé par M. Marochetti. Les gargarismes avec la décoction du genêt, les sommités de cette plante administrées en tisane ou en poudre, constituent des *moyens accessoires, mais puissans, auxquels il ne faut pas négliger de recourir.*"

» Si cette méthode a échoué entre les mains de M. Magistel, à Saintes, elle a parfaitement réussi à M. le docteur Baumbach, à Erfurt; et il paraît résulter de tous les témoignages recueillis, *que l'existence des pustules sous-linguales ne saurait être ni revoquée en doute, ni rangée parmi ces phénomènes rares et accidentels qui n'ont qu'un rapport fortuit avec le fond de la maladie.* Il est donc du devoir de chaque médecin, qui a l'occasion d'observer des personnes mordues, de diriger son attention sur ce symptôme, dont l'apparition est d'autant plus importante, qu'il paraît naître, ou après une cautérisation insuffisante faite par des moyens chimiques, ou pratiquée trop tard, ou impossible à effectuer sur le lieu de la morsure."

» L'absence de ces pustules peut avoir plusieurs causes: elles ne paraissent pas lorsque le virus a été complètement détruit au moyen de la cautérisation par le feu ardent: *moyen qu'il n'est jamais permis de négliger;* ou lorsque la quantité du venin de l'animal est épuisée, ce qui se fait, sans doute, lorsqu'un tel animal a mordu

plusieurs fois de suite. On observe souvent que les dernières morsures n'entrainent point d'accident, et c'est ce qui était arrivé dans les deux prèmiers cas cités par Marochetti."

» Au reste, il faut, dans le traitement de la rage ne pas attendre le développement des pustules sous-linguales; *le médecin doit toujours commencer par cautériser la blessure, non avec les caustiques* solides ou liquides, *mais au moyen du feu incandescent.* Cette opération est indiquée à toutes les périodes de la maladie, et *rien ne saurait dispenser le praticien d'y recourir* toutes les fois que l'état des parties le permet. Mais, cela fait, *il faut surveiller attentivement le malade, lui visiter la bouche deux ou trois fois par jour, et, aussitôt que les pustules apparaissent, les ouvrir et les cautériser.* De cette manière, *on unira le traitement ancien à la méthode nouvelle; et, sans abandonner la voie déjà éclairée par l'expérience, on pourra tirer de la découverte nouvelle tout ce qu'elle promet d'avantageux.* La surveillance est ici un point capital; les pustules rabiques paraissent à des époques indéterminées; elles ne durent que 24 heures, après lesquelles elles se dessèchent, et la maladie se déclare. Plusieurs semaines d'attention sont donc indispensables; *leur cautérisation, ainsi que celle des blessures primitives, doit être large et complète;* on a remarqué qu'une brûlure insuffisante était plus nuisible qu'utile. Enfin, *on complètera le traitement par les gargarismes et la tisane de genêt.*"

Cette dissertation est suivie, dans le recueil dont nous l'extrayons, de l'observation suivante:

» Le docteur Haller, membre de l'académie royale de médecine, (à Paris) a communiqué à cette société célèbre, dans sa séance du 25 Juillet, un fait qui con-

corde parfaitement avec la lettre qui précède : qu'en Grèce on a soin de bien observer la langue des individus mordus, vu qu'au bout de 8 ou 9 jours après cette morsure, il s'élève, de chaque côté de la langue et près de son filet, des pustules qu'on appelle *lyssès* chez les Grecs. Ces lyssès paraissent contenir tout le *virus rabique*. On s'empresse, aussitôt leur apparition, de les couper et de cautériser les plaies avec un fer chaud, méthode qui garantit l'individu de l'hydrophobie. Ce fait, qui, tout récemment, a aussi été observé en France, mérite la plus sérieuse attention de la part des médecins.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DES SCIENCES A HARLEM.

Suite ; voyez page 163.

La société, *classe des sciences littéraires et d'antiquités*, remet au concours, pour y être répondu avant le 1 Janvier 1826, la question sur *les colonisations des anciens*, modifiée comme suit :

Comme il est connu que les anciens peuples se déchargeaient souvent d'une population trop nombreuse, en raison des moyens de subsistance, en envoyant des colonies dans des pays peu ou non habités, et qu'ils en obtenaient en même tems d'autres avantages durables, la société demande : » Jusqu'à quel point peut-on imi-

» ter, avec avantage, l'exemple des colonisations que » les anciens nous ont donné, et qu'est-ce qu'on doit » observer, sur-tout en considérant les circonstances » actuelles, tant à l'égard de l'envoi des colonies qu'à » l'égard de la conservation des relations avec elles. Y » a-t-il en effet (ce qui doit nécessairement et avant » tout être bien examiné) des contrées connues, mais » moins peuplées, qu'on pourrait encore de nos jours » acquérir et conserver avec sécurité, et qui, soit par » la fertilité de leur sol ou par leurs produits, soit » d'une manière quelconque, puissent suffire à l'entre- » tien des colonies? En cas d'une réponse affirmative, » qu'est-ce que les relations sur lesquelles on peut se » reposer avec pleine confiance, ont appris à cet égard? » Et si, en effet, il était possible, encore à présent, » d'acquérir des contrées tout à fait convenables à ces » colonisations, quels seraient les meilleurs moyens pour » atteindre le but qu'on se serait proposé, et pour les » rendre utiles à la classe du peuple, qui, faute de » travail, ne pourrait pas fournir à sa subsistance?"

Et elle rappelle qu'elle a proposé, pour qu'il y soit répondu avant le 1 Janvier 1826:

La question sur *les événemens qui, en différens tems, ont occasionné l'importation en Europe d'arbres et de plantes d'autres pays.* Messager de 1825, p. 238.

Et pour être répondu avant le 1 Janvier 1825:

Celle sur *la manière de composer une histoire pragmatique qui ait le caractère propre à un récit d'événemens.* M. p. 323.

La société ajoute, pour cette année, les questions suivantes, pour être répondues avant le 1 Janvier 1826:

I. Comme les moulins à vase, qu'on employe dans ce pays, et qui sont mis en mouvement soit par la force

des chevaux soit par la vapeur, paraissent être à plusieurs égards, susceptibles de perfection, sur-tout ceux qui doivent servir pour faire des canaux profonds dans des terreins sablonneux, la société demande: 1°. » Quelles » améliorations on pourrait faire à ces moulins à vase, » afin qu'ils puissent servir dans tous les terreins et sur- » tout dans des couches dures de sable, pour obtenir et » entretenir, avec plus de facilité qu'à présent, la pro- » fondeur qui est nécessaire pour les plus grands vais- » seaux? 2°. S'il serait possible de construire un moulin » à vase, perfectionné de manière qu'il puisse être mis » en mouvement par la force de la vapeur, à moins de » frais que par celle de chevaux?"

La société désire, que les propositions qu'on fera en réponse à cette question, soient éclairées de l'expérience acquise par l'emploi de moulins à vase pour obtenir de grandes profondeurs.

II. Comme l'expérience a fait voir que les passages de mer entre les îles de la Hollande septentrionale, sont sujets à des changemens continuels, sur-tout par rapport à la profondeur nécessaire pour la navigation, la société demande: » Quel était l'état de ces passages au » commencement du seizième siècle ou dans un siècle » antérieur, pour autant qu'on peut le savoir par les » cartes les plus anciennes et par des rélations topogra- » phiques, sur lesquelles on peut se fier; et en quoi » diffère leur ancien état de leur état actuel? Quels ef- » fets cette comparaison peut-elle faire prévoir dans la » suite et quels moyens pourrait-on employer pour pré- » venir ces effets, pour autant qu'on pourra les juger » nuisibles?"

III. L'amélioration supposée de l'air atmosphérique et l'augmentation de l'oxygène dans cet air, par la vé-

gétation, ne se trouvant pas confirmées par les dernières expériences de quelques physiciens (1), qui paraissent plutôt prouver que les plantes ne contribuent aucunement à augmenter la quantité de l'oxigène dans l'air; la société désire: » Qu'on démontre d'une manière satisfaisante, par des observations et par des expériences, » quels sont les rapports de l'air avec les plantes; quelles » sont les substances que les plantes s'approprient de » l'air, ou qu'elles versent dans celui-ci? Quelles conclusions peut-on en déduire pour le perfectionnement » de la physiologie végétale et de la culture?"

IV. Vu que l'analyse chimique des végétaux a fait connaître un graud nombre de substances végétales ou principes immédiats des plantes, et qu'apparemment ce nombre augmentera de plus en plus; que, d'un autre côté, les chimistes diffèrent dans leurs opinions à l'égard de la nature de ces substances nouvellement découvertes, que quelques-uns ne croient être que des modifications des substances antérieurement connues, tandis que d'autres les prennent pour autant de substances différentes; la société désire: » Une exposition exacte, fondée sur des caractères positifs, des substances végétales » connues, ainsi que l'indication de l'usage qu'on » peut faire de ces substances nouvelles, ou des plantes qui les contiennent?"

V. » Quelles sont les substances contenues dans les » différentes eaux naturelles de nos provinces septen-

(1) Théod. de Saussure, *Recherches chimiques sur la végétation. Paris*, 1804. Spallanzani, *Rapport de l'air avec les êtres organisés. Genève*, 1807. Tom. I. – III. 8°. (sur-tout le tome 3me). Woodhouse, Nicholson's *Journ.* 1802. vol. II. p. 150, ou Gilberts *Annal. de phys.* XIV. p. 348. C. C. Grischow, *Beyträge zur chemischen kenntniss der pflanzenlebens. Leipz.*, 1819. 8°.

» trionales? En quoi ces eaux diffèrent-elles de l'eau » de pluie? Sait-on par expérience, jusqu'à quel point » ces substances, mêlées à l'eau, sont nuisibles à la » santé de l'homme? Et quel est l'usage économique » pour lequel telle eau, par les substances mêmes » qu'elle contient, est préférable à toute autre ou même » à celle de pluie?"

VI. » Quelle est l'action du charbon animal employé à » la purification et à la décoloration de plusieurs liqueurs? » Jusqu'à quel point cette action diffère-t-elle de celle » du charbon végétal? Quels sont les cas dans lesquels » on doit préférer l'un à l'autre? Quelle est la prépa- » ration du charbon animal destiné à différens usages, » et quels sont les caractères auxquels on reconnaît » cette substance bien préparée?"

VII. » Quelle est en général la nature et la composi- » tion de la substance qui constitue la partie fertile d'un » bon terrain? Quel est sur-tout son état au moment » qu'elle est pompée de la terre par les fibres radicales » des plantes? Quelles sont les circonstances qui la ren- » dent susceptible d'être reçue par les plantes, et quels » sont les premiers changemens quelle subit, après avoir » été puisée par la chevelure des racines? Quels pré- » ceptes peut-on déduire de cette connaissance pour le » perfectionnement de l'agriculture?"

VIII. Comme plusieurs solutions de plomb donnent trop souvent, dans l'économie domestique, des exemples affreux de leur effet, d'abord insensible mais dans la suite trés-nuisible et même mortel, sur les hommes et les animaux, et qu'il paraît à présent prouvé que le charbon animal, qu'on trouve dans la matière noire du commerce connue sous le nom *de noir d'ossemens* (beenzwart), a la propriété de dissoudre entièrement les so-

lutions de plomb, sur-tout celles qui se trouvent dans l'eau à boire; la société demande: » Une analyse chi» mique du charbon animal, comme il se trouve dans » le commerce; — une exposition d'abord de son action » sur les solutions de plomb susdites, et ensuite de la » manière la plus sûre et la plus utile d'en faire l'applica» tion en grand et en petit dans l'économie domestique?"

IX. » Est-ce que le *tannin* qu'on tire de différentes » plantes, est un principe réel et propre à ces plantes, » ou est-ce qu'on a donné ce nom à différentes sub» stances tirées de plantes qui ont la propriété commu» ne d'être *astringentes* et de pouvoir servir à tanner » du cuir? — Par quel moyen peut-on obtenir ces sub» stances, dans l'état le plus pur, de différentes plantes, » et connaître qu'elles ne sont pas mêlées et ne diffè» rent point entr'elles? — Quelle est la manière la plus » sûre et la plus prompte de produire des substances » propres à tanner, en traitant des charbons de terre, » ou l'indigo, ou d'autres substances végétales par des » acides? En quoi diffère ce tannin artificiel du tannin » naturel? — Ne seraient-ils tous deux que des sub» stances pareilles? — En cas qu'on parvienne, par des » recherches nouvelles, à une connaissance plus parfaite » des différentes substances à tanner, de quelle utilité » pourra-t-elle être alors, tant pour les différens trafics » et manufactures, que pour l'usage qu'on en fait dans » la médecine?"

X. » Jusqu'à quel point connait-on la nature et les » causes de la putréfaction des substances animales et » végétales, et les moyens qui sont les plus propres » à prévenir la putréfaction dans les différentes cir» constances, et pour des buts différens?" On désire voir l'état actuel de la connaissance humaine sur ce sujet clairement et distinctement exposé.

XI. » Comme il y a encore une grande diversité d'o-
» pinions et beaucoup d'incertitude concernant les con-
» trées vers lesquelles *les oiseaux de passage*, connus
» chez nous, se rendent à certaines époques, la société
désire de voir réuni tout ce qu'on en sait par l'expé-
rience ou par des relations d'auteurs bien dignes de foi?"

XII. » Que sait-on actuellement de l'histoire natu-
» relle des *poissons de passage?* — Quels sont les pois-
» sons connus comme tels? — Quels sont la direction,
» le commencement et la fin de leur trajet, et quelles
» particularités a-t-on observées à leur égard?"

On désire de voir réuni tout ce qu'on en sait actuel-
lement, sur-tout à l'égard des poissons qui nous sont
utiles pour la nourriture ou quelque autre usage.

XIII. La société, voyant de nouveau par les réponses
approuvées sur sa dernière question concernant les
poissons et insectes des Pays-Bas, que ses efforts pour
obtenir une *Fauna Belgica*, ont été couronnés du
succès, et désirant que cette *Fauna* soit complète,
propose actuellement: » Qu'on fasse un catalogue exact
» des animaux de la sixième ou dernière classe Lin-
» néenne, qui sont indigènes de ces pays, (et non de
» ceux qui sont venus de quelques autres contrées)
» comme aussi de ceux qui habitent la mer, à peu de
» distance de nos côtes; et qu'on y ajoute leurs déno-
» minations différentes, dans diverses contrées des Pays-
» Bas, et les caractères génériques et spécifiques, autant
» que possible, selon le système de Linné, toutefois
» en citant les systèmes les plus récents. — On désire
» qu'on les décrive d'une manière concise, et qu'on
» indique une ou plusieurs des meilleures figures ou
» représentations de chaque animal?"

On désire que, eu égard à la forme, cette continua-

tion de la *Fauna Belgica* soit conforme au commencement susdit, qui a remporté le prix et qui est publié dans le volume XI des mémoires physiques de la société.

La société promet en outre des prix à ceux qui fourniront des observations intéressantes sur les animaux des Pays-Bas, qui ne sont pas nommés dans les deux mémoires couronnés. Les récompenses seront proportionnées au degré d'importance. Quant aux observations moins intéressantes, relatives à la *Fauna Belgica*, il en sera fait mention honorable.

XIV. Comme la combustion des gazons de quelques terres incultes ou peu fertiles, connue ici sous le nom de *Roppen*, et qu'on pratique dans quelques parties de ce Royaume pour les fertiliser, est souvent employée d'une manière inconvenable et infructueuse, et que cette opération, par ignorance des principes physiques et chimiques sur lesquels elle est fondée, cause quelques fois la détérioration des terres; la société demande: » Quels sont les principes physiques et chimiques sur » lesquels cette opération repose, et quelle est la ma» nière la plus sûre d'en obtenir le succès le plus avan» tageux? Pour quelles qualités de terre cette opéra» tion est-elle le plus ou le moins utile, et pour quelles » autres qualités de terre est-elle nuisible? Enfin est» elle favorable à la végétation de toutes les plantes » indifféremment, ou quelles sont les plantes dont elle » favorise le plus la culture?"

La société désire non-seulement une exposition et une explication claires des principes physiques et chimiques sur lesquels cette opération est fondée, mais aussi des données sur les différentes manières dont elle est exécutée, et sur les succès des expériences intéressantes qu'on aura faites à cet égard.

A la question suivante, il doit être répondu avant le 1 Janvier 1828.

» En quoi diffèrent les brouillards venant du nord, » qu'on voit sur-tout au printems, sur toute la lon- » gueur des côtes de la Hollande, et qu'on nomme im- » proprement, en quelques endroits, *zeevlammen* (flam- » mes de mer)? A quelle distance se répandent-elles » dans l'intérieur des terres? Quel est leur effet sur la » santé des hommes, des animaux et des plantes? » Quelles altérations ont lieu, à la formation de ces » brouillards dans l'atmosphère, à l'égard de la tempé- » rature, de la pression barométrique, de l'état hygro- » métrique, de l'électricité, etc.? On désire sur-tout » que toutes les circonstances qui précèdent, accom- » pagnent et suivent ces brouillards, soient bien déter- » minées par des observations exactes, faites pendant » un espace de tems suffisant, au moyen d'instrumens » de la meilleure construction. Pourra-t-on enfin, par » ces observations et suivant des lois physiques déjà » connues, conclure quelles sont les causes et la nature » de ce phénomène?"

(Les conditions du programme étant, en tout, les mêmes que celles du programme de 1823, qui sont insérées dans le *Messager*, pag. 323 et 324, nous ne les répétons pas ici.)

SOCIÉTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES, DE BATAVIA.

CETTE société, dont l'existence se trouvait compromise par les modifications que son organisation avait subies sous l'occupation Britannique, résolut en 1823, de refondre ses anciens réglemens en un nouveau; celui-ci qui vient d'être approuvé dans l'assemblée générale du mois d'Octobre 1823, présidée par M. Reinwardt, rentré depuis peu dans sa chaire de professeur à l'université de Leyde; elle se compose maintenant de 111 membres, dont 80 ordinaires, 22 correspondans et 9 honoraires; 35 membres ordinaires résident à Batavia même, et 13 dans les autres parties des Indes. Ce nouveau réglement est inséré dans le 9e vol. des actes et mémoires de la société, imprimé, en Octobre 1823, à Batavia et parvenu récemment dans la mère-patrie.

Ce volume se compose en outre de quatre mémoires, dont le premier est de M *Reinwardt;* il contient une description de diverses montagnes de l'île de Java, sous tous les rapports qui intéressent l'étude du climat, de la géographie, de la géologie et de la minéralogie, de la botanique et de la zoölogie. Le deuxième mémoire est de M. *Sevenhoven*, commissaire des Pays-Bas à Palembang, en 1822 et 1823; c'est une description topographique, statistique et politique de la capitale de Palembang. Le troisième et le quatrième sont de M. *C. L. Blume*, doct. en méd.; dans l'un, il donne une nomenclature descriptive et raisonnée de quelques plantes qu'il a observées à l'occasion d'une expédition à *Salat*, en 1822; l'autre, contient une description exacte et détaillée de

dix espèces différentes de chênes, qui sont indigènes à Java et dont on pourra tirer un grand parti pour plusieurs services.

SOCIÉTÉ DE LA LITTÉRATURE BELGIQUE, A LEYDE.

LA société a tenu son assemblée générale annuelle le 29 Juin dernier. Sur la question proposée en 1822:

» Quels bons et quels mauvais services la poësie a-» t-elle rendus à l'histoire, depuis les tems les plus » reculés jusqu'au moment actuel; nommément à l'égard » de l'histoire grecque, romaine et belgique"?

Le prix d'honneur a été adjugé, à l'unanimité, au mémoire de M. *S. de Wind*, substitut du procureur du Roi près le tribunal de Ire instance à Middelbourg.

La société propose en concours les trois questions suivantes, pour être répondues: les deux premières avant le 1 Janvier 1826, et la 3me avant le 1 Janvier 1828.

I. » Une exposition succincte de la mythologie du » nord, tirée des documens originaux, et une disser-» tation sur le parti qu'on pourrait en tirer dans la » poësie nationale"?

II. » Quelle a été, depuis les tems les plus reculés, » l'influence du clergé sur les mœurs et les habitudes, » sur la forme du gouvernement et l'administration de » la justice, dans la Hollande, la Zélande et la pro-» vince d'Utrecht"?

III. » Une revue raisonnée des auteurs nationaux » qui ont traité de l'histoire de notre patrie, depuis » les tems les plus reculés jusqu'à l'incorporation de la » Belgique à la France, et la révolution des Provinces-» Unies en 1795"?

QUÆSTIONES IN UNIVERSITATE GANDAVENSI

pro certamine literario anni 1825 propositæ.

Ab ordine philosophorum et literatorum:

I. Quandoquidem, apud recentiores historicos, perpauca reperiuntur de triginta viris quos, devictis Atheniensibus præfecit Lysander, quæritur accurata narratio eorum, quæ Athenis, inde ab urbe capta usque ad libertatem ope Thrasybuli restitutam, contigerunt.

II. Scripsit M. A. Muretus Var. Lect. XIX, 4: » *M. Tullius, quamquam φιλέλλην et erat et haberi volebat, Græcorum tamen nationi nonnumquam subiniquus videtur: non tantum, ubi causæ serviens eorum fidem in testimoniis elevat, levitatem insectatur, instituta deridet: sed etiam cum Romanam linguam verborum copiâ Græcæ non parem modo, sed etiam superiorem facit.*" Quæritur itaque, ut ex operibus Ciceronis non tantum omnia illa loca deinceps seligantur, quibus ipse, quascumque tandem ob causas, aut æque aut inique de Græcis judicasse censendus sit, verum etiam, ut illa judicii sive æquitas sive iniquitas argumentorum rationibus probetur.

Ab ordine medicorum.

Exponantur substantiarum aëriformium (*sub statu gaz et vaporis*) in therapia fructus; *deinde* compositionis et præparationis ratio; *porro* agendi modus; *tandem* casus, in quibus, debitis sub cautelis, indicationem explere valent.

Ab ordine disciplinarum mathematicarum et physicarum.

I. 1° Investigationes mere mathematicas de causticis per reflexionem et refractionem, a tempore *Tschirnhausen* usque ad nostram ætatem factas, enarrare.

2° Duplicis hujusce causticarum speciei theoriam deducere e problemate generali

Reperire curvam tangentem alias curvas numero infinitas et legi communi subjectas, vel quarum æquationes non nisi quantitate constanti inter se differant.

Hujus principii applicatione restricta 1° ad casum unius refractionis per superficiem planam: 2° ad casum duplicis refractionis per laminam aëre ambiente magis refringentem: 3° ad casum quo radii e medio quolibet in aliud transmissi, pertranseunt superficiem sphæricam. Quæritur insuper ut quæ dicta sunt de causticis per refractionem, ad causticas per reflexionem extendantur.

II. Examini critico subjicere propositionem, qua asseritur, machinas extractis parandis idoneas esse apparatus inutiles, ita quidem, ut

1° Inter se comparetur series extractorum machinis paratorum cum serie extractorum ex iisdem materiis methodo vulgari, ope temperiei elevatæ, paratorum;

2° Curatius examinetur, quo jure extracta, quæ pondere specifico non differunt, nulla ratione inter se differre dici possint.

III. Quæritur descriptio structuræ anatomicæ et expositio historiæ naturalis lumbrici vulgaris, sive terrestris.

Ab ordine jurisconsultorum.

Exponatur doctrina de delictorum probatione tam secundum rei naturam, quam secundum principia Juris Romani et Hodierni.

QUÆSTIONES IN UNIVERSITATE LOVANIENSI

Pro certamine literario anni 1825 propositæ.

Ab ordine disciplinarum mathematicarum et physicarum.

I. Colligantur atque exemplis illustrentur idoneis rationes, quarum auxilio objectorum, ac meteororum intervalla a superficie terræ, quantum potest, accurate mensurentur.

II. Inquiratur de verisimiliori azotis indole, et explanentur composita proxima cuncta et remota præcipua quæ cum aliis corporibus azotes sistit, allatis rationibus ponderatis et, re natâ, mensuratis, juxta quas composita illa perficiuntur.

III. Detur accurata descriptio plantarum officinalium et venenatarum, tum phanerogamarum, tum cryptogamarum, in hac regione sponte crescentium, addita earum historia. Indicentur characteres præcipui tam familiarum quæ, nostra ætate, naturales appellantur, quam classium Linnæi quo referuntur: deinde ostendantur proprietates, loci natales, inflorescentiæ tempus, usus medici et œconomici, ac denique doceatur quibus illæ notis differant a plantis quibuscum facile possunt confundi.

Ab ordine jurisconsultorum.

Quæritur qua via et qua ratione ducti Galliæ legumlatores pervenerint ad constituenda ea, quæ codicis pœnarum, quo adhuc utimur, articulo secundo constituta reperiuntur? Quæ sit hujus articuli vera sententia, et quatenus cum hac sententia ipsa verba congruant? Quantum denique illa præcepta et a ratione juris criminalis et ab aliorum populorum legibus discedant?

Ab ordine philosophiæ et literarum humaniorum.

I. Postulatur descriptio historico-geographica Comitatus Flandriæ eo tempore quo Margaretha, Ludovici Maleani filia, Philippo audaci, Burgundiæ duci, nupsit.

II. Exhibeatur disputatio de vita et scriptis Heraclidæ Pontificis, philosophi et historici.

III. Instituatur Censura Doctorum virorum qui, apud Belgas, ante sæculum XVII, in philosophia Aristotelica aut illustranda aut immutanda elaborarunt.

Ab ordine medicorum.

Designentur exacte differentiæ singulæ quæ sunt inter fœtum et hominem aliquo tempore natum, cum expositione rationum quæ, ad diversitates istas, pertinent.

QUÆSTIONES IN UNIVERSITATE LEODIENSI

Pro certamine literario anni 1825 propositæ.

Ab ordine jurisconsultorum.

Exponatur doctrina de donationibus, secundum præcepta juris romani, tam veteris quam Justinianei; simulque disquiratur, quasnam debeamus notitias de hac juris parte hactenus desideratas, fragmentis juris romani a celeberrimo Angelo Majo, in codice rescripto bibliothecæ Vaticanæ nuper repertis, et jam Romæ, Berolini, et Parisiis publicatis?

Ab ordine mathematicorum.

I. Postulatur ut accurate examinentur variæ sulfuris consociationes; atque principiorum hasce componentium, exacte definiantur proportiones.

II. Quæritur historia succincta systematum mineralogicorum, inde ab Aristotele, usque ad nostra tempora enarranda, et quæ horum systematum optima sit dijudicatio.

III. Exponantur principia physico-mathematica, quibus nititur methodus montium altitudines per barometrum metiendi; ostendatur etiam quid de hujus methodi præstantia experientia docuerit.

Ab ordine philosophorum.

I. Postulatur commentatio, definitionem *pulchri*, a clar. Hemsterhuis datam, cum reliquorum philosophorum definitionibus comparans atque dijudicans.

II. Frederici Henrici Arausiæ principis elogium, in quo ea, quæ tunc temporis fuit reipublicæ Batavæ conditio, ac præcipue illius illustrissimi herois res gestæ, virtutes et adhibita ad stabiliendam et augendam patriæ suæ salutem consilia, dilucide exponantur.

III. Quinam erat status civitatum Græcarum, Alexandro magno moriente?

Ab ordine medicorum.

I. Ophthalmiæ descriptio petitur; hujus morbi causæ, symptomata, varietates, necnon curandi methodus exponantur.

II. Postulatur num ophthalmia naturam epidemicam, num contagiosam aliquoties necne, subeat.

III. Enarretur quodnam genium sibi induat ea ophtalmia, quam nuper observarunt atque nunc observant in nosocomiis militaribus: istius affectionis causarum et curationis specialis explanatio fiat, rationibus et observationibus stabilita.

VARIÉTÉS.

Matière Médicale pratique, par J. F. Kluyskens.

Cet ouvrage qui contient l'histoire des médicamens, leurs vertus, leurs compositions officinales, leur application aux diverses maladies, ainsi qu'une dissertation sur l'art de les prescrire d'après des principes fixes et scientifiques, honore à la fois M. Kluyskens et l'Université de Gand, dont il est sans contredit un des professeurs les plus distingués.

» L'art de guérir, dit l'auteur, fait tous les jours de » nouveaux progrès, et la médecine, comme les autres » sciences, laisse successivement en arrière et aban- » donne des points de doctrine approuvés et professés » quelques années auparavant. C'est ainsi que plusieurs » pharmacologies, jadis justement estimées, ne sont plus » au niveau des connaissances actuelles. Le perfection- » nement des sciences botaniques, physiques, chimi- » ques, physiologiques, pathologiques, etc. a pro- » duit dans la thérapeutique pharmacologique, des mo- » difications si importantes, que j'ai cru utile de réunir » en un même ouvrage tout ce qu'on suppose connu » aujourd'hui sur la nature des médicamens, sur leur » mode d'action dans l'économie animale, sur leurs » effets généraux et particuliers, et sur les diverses ma- » nières d'en faire l'application au traitement des ma- » ladies. J'y indique la composition chimique de la plu- » part des substances médicamenteuses, les principes » dans lesquels leur activité réside, leur solubilité re- » lative dans les diverses menstrues, les proportions

» dans lesquelles on doit les mêler ou combiner avec » d'autres corps, les substances dont l'addition leur » est incompatible et qui peuvent détruire leurs pro- » priétés, enfin les meilleures formes sous lesquelles » on peut les administrer, avec l'indication de leurs » doses et de leurs usages, etc."

M. Kluyskens ne s'est point proposé de donner un ouvrage original. Il n'a eu d'autre pensée que de réunir les résultats des recherches et des expériences des auteurs les plus renommés dans l'art de guérir et de faire l'exposé de ce que la matière médicale offre de plus utile et de plus nécessaire à connaître; à cet effet, il a compulsé la plupart des livres qui ont traité du même objet; il a examiné les descriptions thérapeutiques des meilleurs praticiens en médecine et en chirurgie; il a puisé enfin à toutes les sources, et souvent même, comme il en prévient son lecteur, il a transcrit ou traduit littéralement plusieurs morceaux, quand il y a trouvé ses opinions convenablement exprimées.

Ce qu'il dit dans sa préface, de la doctrine de Broussais, ne trouvera surement aucun contradicteur. Il convient que ce professeur a rendu les plus grands services à l'art de guérir, en démontrant, d'une manière incontestable, la fréquence des maladies inflammatoires, et sur-tout en prouvant par des raisonnemens et des faits irrécusables, que l'inflammation existe souvent dans des tissus où on ne la soupçonnait guère auparavant, et nonobstant la faiblesse constitutive des individus; mais en même tems il déplore la fatalité presque inhérente aux sciences médicales, qui fait que toute doctrine nouvelle est presque toujours poussée à l'excès; et il condamne fortement ces enthousiastes qui voyant de l'inflammation dans toutes les maladies, persuadés qu'ils sont, que

tout doit céder à la lancette et aux sang-sues, ne reconnaissent plus que la cure antiphlogistique, et ne parlent qu'avec dédain de la matière médicale.

A propos de Broussais, M. Kluyskens, craignant de passer pour un adversaire déraisonnable de la nouvelle doctrine, fait observer, dans une note, qu'avant d'avoir lu *l'examen de la doctrine médicale*, il avait à-peu-près la même opinion que l'auteur sur les fièvres prétendues putrides et adynamiques. C'est ce qui résulte en effet de la lecture d'un mémoire publié par lui sur la fièvre inflammatoire typhoïde qui régna en 1816 et 1817 dans la Flandre orientale.

Nous ne nous étendons pas longuement sur le mérite de l'ouvrage de M. Kluyskens; un juge plus compétent et plus habile lui a rendu justice dans le *Journal de Gand*. M. Wauters, membre de l'Institut des Pays-Bas, auteur lui-même de plusieurs ouvrages, et l'un des médecins les plus distingués du Royaume, s'est empressé de donner son avis sur le traité de son collègue, et il serait difficile de rien ajouter à un si honorable suffrage. Nous ne ferons qu'une remarque: c'est que le livre de M. Kluyskens, déjà si recommandable par le fond des choses, ne l'est pas moins par la propriété des expressions et la netteté du style, qualités plus essentielles qu'on ne pense, et qui sont une marque certaine de la justesse des idées. En veut-on un exemple? L'auteur cherche à faire comprendre comment une impression faite sur l'estomac, peut agir sur les parties les plus éloignées de l'économie animale: »Cela, dit-il, » ne peut paraître extraordinaire, quand on réfléchit à » l'influence que cet organe central exerce sur toutes » les parties du corps: doué d'une sensibilité exquise » et variée, exposé à la première impression de nos

» divers *ingesta*, distendu quelquefois à un degré con-
» sidérable par l'indulgence illimitée de l'appétit, épuisé
» par la volition, débilité par une forte tension d'esprit,
» en un mot, assailli par des élémens destructifs du
» dehors, harassé par plusieurs révolutions du dedans,
» comment être surpris que les aberrations des fonctions
» de ce viscère donnent lieu au plus grand nombre des
» maladies qui nous affligent, ou que les applications
» médicinales qu'on y introduit ressortent leur effet
» par le moyen de ses nombreuses sympathies"? Il semble que c'est là voir les choses en physiologiste et les exprimer en écrivain. Le livre entier est écrit de la même manière.

Notice sur Anvers.

M. Garonne, auteur de divers ouvrages sur la statistique, vient d'envoyer à la société des beaux-arts de Gand, dont il est membre, un nouvel ouvrage intitulé: *Notice sur Anvers.* Tout entier au système de prohibition adopté par le gouvernement français, comme pouvant seul garantir les ateliers du continent d'une ruine entière, il trace les vicissitudes du commerce de la ville d'Anvers, et nous donne des observations sur les mœurs de ses habitans. En citant *Guicciardini*, écrivain mort à Anvers en 1580, et dont les ouvrages respirent une naïveté toute gauloise, il fait la remarque que les Flamands ont tout-à-fait changé, ou que les observations de Guicciardini sont d'une grande fausseté. Voici ce que dit cet auteur en parlant d'Anvers:

» Les hommes sont très-facétieux, avaricieux, ou,
» pour mieux dire, fervens d'avoir. Ils sont généra-
» lement soupçonneux et obstinés, plutôt hautains
» qu'autrement, et de trop grande loquacité."

» Ils ont, puis après, le vice de trop boire, en quoi » prennent extrême délectation, et bien souvent de jour » et de nuit boivent tant que, entre les autres grands » désordres qui en sortent, leur fait, en plusieurs manières, très-grief dommage au corps et à l'entendement."

» Les femmes sont sobres, et moult actives; si propres au commerce qu'en plusieurs endroits, les hommes leur laissent quasi tout faire, laquelle manière de » procéder, ajoutée à la naturelle avidité féminine de » dominer, les rend par trop impérieuses et fières."

M. Garonne, qui fut autrefois secrétaire d'ambassade près la cour d'Espagne, nous raconte entr'autres particularités assez curieuses, comment Napoléon, qui voulait faire du port d'Anvers une des premières places de l'Europe, ordonna la construction des chantiers et de l'arsenal de cette ville. » Napoléon, dit-il page 53, se rendit à Anvers, accompagné des comtes Chaptal, ministre de l'intérieur, et Decrès, ministre de la marine: en traversant l'Escaut, il demande à l'un des marins, qui le passaient: quelle est la profondeur du fleuve? — Sire, 22 pieds. — Et ce grand bâtiment, en face, sur la droite? — C'est un ancien couvent, qui a été acheté par M. Henri Simons, négociant d'Anvers.

» L'empereur est à peine débarqué qu'il s'informe du ministre de la marine, si 22 pieds d'eau offrent une profondeur suffisante pour des vaisseaux de 74? — Oui, Sire, en tant que ces vaisseaux ne soient pas pourvus de leur artillerie. A l'instant le ministre de l'intérieur est chargé de traiter avec M. Simons du prix de son couvent."

» L'achat eut lieu de suite pour la somme, assez forte, de quatre cent mille francs. Cela fait, le ministre de la marine reçoit ordre à son tour d'aller visiter les rives de l'Escaut, et de s'assurer á tout prix

du terrain convenable pour établir les cales de vingt vaisseaux de ligne."

» Aussitôt des ordres sont donnés à Brest pour que 500 forçats du bagne soient mis en route sans délai pour Anvers, où ils seront logés dans le couvent qui vient d'être acheté, et employés aux premiers travaux."

» Ainsi, en quelques heures, l'empereur fut maître, du gré des vendeurs, de tout le terrain nécessaire pour la construction de l'arsenal et des chantiers, et d'un approvisionnement considérable de bois de construction."

» Le reste fut fait à la baguette, et comme par enchantement."

M. Garonne a émis, dans sa brochure, sur le commerce et la richesse d'Anvers, plusieurs paradoxes que le plan adopté par le *Messager* nous a empêché de relever, mais que tout écrivain, ami de son pays et connaissant parfaitement le commerce d'Anvers, s'empressera sans doute de réfuter.

Observations sur les Graminées de la Flore Belgique, par B. C. Dumortier, *membre de la société royale d'agriculture et de botanique de Gand.*

Il y a quelque tems que le *Messager* annonça un opuscule, où M. Dumortier promet une Flore générale pour le Royaume. Dans celui-ci, qui n'est qu'une partie détaché du prodrome de cette Flore, on verra que, fidéle à sa parole, il a déjà rassemblé de nombreux matériaux destinés à l'ouvrage important qu'il médite depuis plusieur années. L'agrostographie belgique qu'il publie sous le titre modeste d'*Observations sur les graminées*, est remarquable sous plusieurs rapports : elle est le premier ouvrage qui depuis la réunion des provinces Belgiques et de la Hollande, ait été consacré à l'histoire

naturelle du Royaume entier ; la première, elle présente, subdivisée en séries et tribus, la nombreuse famille des graminées dont plusieurs botanistes ont négligé l'étude, à cause des difficultés presqu'insurmontables dont elle est hérissée ; enfin, d'après l'auteur, elle contient environ cinquante espèces que personne, jusqu'à ce jour, n'avait indiquées dans la Belgique.

M. Dumortier divise les graminées en deux séries : les *scobiflorées* et les *calliflorées* ; la première composée de sept tribus : les *briticées*, les *cynosurées*, les *poucées*, les *festucées*, les *bromacées*, les *avénacées* et les *arundinacées*, formant 35 genres ; et la seconde de dix tribus : les *agrostidées*, les *phléacées*, les *oryzées*, les *stipacées*, les *panicées*, les *cynodonées*, les *lepiurées*, les *saccharinées*, les *andropogynées* et les *maydées*, formant 26 genres. Le premier chapitre de son ouvrage, qui est une excellente introduction à l'étude des graminées, offre une analyse détaillée et une appréciation impartiale de tout ce qui a été écrit sur cette famille intéressante, depuis les travaux de notre compatriote Dodoëns jusqu'à ceux de Palissot de Beauvois et de Kunth ; il porte l'empreinte d'une érudition très-étendue en botanique et ajoute aux espérances qu'on avait déjà de voir M. Dumortier tenir tout ce qu'il a promis dès ses premiers pas dans la carrière. Nous regrettons que, par suite d'innovations qu'il a cru devoir adopter dans la distribution des familles entr'elles, il ait été conduit à créer, comme on peut le voir dans son premier opuscule, une foule de termes nouveaux qui doivent accroître les inconvéniens de la glossologie déjà trop compliquée dans la botanique, et qu'il ait substitué les mots *graminie*, *cyperacie*, etc. à ceux de *graminées*, *cyperacées*, etc., qui expriment bien mieux l'idée

de famille, en nous présentant, comme autant de sœurs, les plantes d'un même groupe naturel.

» *Facies non omnibus una est,*
» *Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.*"

OVID. Met. lib. II. v. 13.

LEMAIRE.

MENG-TSEU *vel* MENCIUM, *inter sinenses philosophos, ingenio, doctrina, nominisque claritate Confucio proximum, edidit, etc.* Stanislaus Julien. *Pars prior. Lutetiæ-Parisiorum.* (*Ouvrage envoyé à la société royale des beaux-arts par l'auteur, un de ses associés étrangers.*)

Lors de la décadence de l'empire Grec, trois poëtes, Quintus de Smyrne, Coluthus et Olympiodore, essayerent de rendre à la muse épique l'éclat dont elle avait brillé dans les beaux jours de la littérature. Marchant hardiment sur les traces d'Homère, ils crurent, par quelques pensées ingénieuses, quelques vers harmonieux et des mots artistement combinés, égaler les sublimes beautés de celui qu'on nomme à juste titre le prince des poëtes. M. *Tourlet* a fait connaître à la France le poëme de *Quintus* de Smyrne; l'on y voit briller çà et là quelques étincelles du feu sacré qui animait le chantre d'Achille. M. Julien, entrant à peine dans un âge où l'on ne laisse ordinairement entrevoir que des espérances, mit au jour, l'année dernière, *Coluthus.* Le jeune helléniste, plein de cette ardeur et de ce noble enthousiasme pour l'étude, sans lesquels on ne produit jamais rien de remarquable, en publiant un travail brillant d'un luxe philologique et qui ferait honneur à un savant vieilli dans l'étude des lettres grecques, semblait avoir contracté l'engagement d'enrichir bientôt le monde de quelque livre utile. Passant du culte des

muses grecques à celui des lettres orientales, il vient de satisfaire à cet engagement d'une manière bien honorable pour lui, en faisant paraître sa traduction latine de *Mencius*, le plus estimé des philosophes de la Chine, après Confucius.

Le berceau de la langue chinoise, qui a produit des chefs-d'œuvre bien long-tems avant Salomon et Homère, est enveloppé des ténèbres de la nuit des tems. On s'accorde assez à en faire remonter l'origine à environ trois mille ans avant J. C., époque de la naissance de leur monarchie; mais les vérités historiques ne commencent à jetter du jour sur leur histoire littéraire que vers le XII^me^ siècle avant l'ère chrétienne, et l'on croit que c'est dans ce tems que les Chinois ont écrit leurs premiers livres. Encore n'est-ce que du tems de Confucius et de ses disciples, c'est-à-dire, du cinquième siècle avant notre ère, que nous possédons des notions certaines et irrécusables sur la littérature réputée la plus ancienne du monde. Sous Confucius, appelé par les Chinois *Koung-fu-tsée*, la langue s'enrichit d'un grand nombre d'ouvrages précieux et s'éleva à un haut degré de perfection. Aidé de ses nombreux disciples, ce grand homme fut le restaurateur ou l'auteur des *Kings* (1) ou livres canoniques et moraux des Chinois.

Mencius, que M. Julien vient de traduire, est nommé *Meng-tseu* par les Chinois. Il naquit à la fin du IV^me^ siècle, avant l'ère chrétienne, et fit, à son tour, époque dans la littérature de son pays. Il étudia les *Kings*, et se fit une telle réputation par sa manière habile de les

(1) Ceux qui désirent des détails sur les *Kings*, peuvent consulter l'excellente notice qu'a publiée M. Aignan. *Revue encyclopédique*, *Mai* 1823, *p.* 260.

expliquer, qu'il fut bientôt jugé digne d'être mis au nombre des disciples de *Tseu-sse*, petit-fils de Confucius. Après s'être suffisamment imbu des préceptes de la philosophie morale que les Chinois nomment par excellence la *doctrine*, il alla dans les cours de différens rois, pour y faire cesser la discorde qui les agitait. Voyant que ses conseils étaient méconnus, il se retira dans sa patrie, s'appliqua, avec quelques-uns de ses disciples, à mettre en ordre le *Chiking* (1) et le *Chouking*, et écrivit l'excellent livre, en sept chapitres,

(1) Voici une des odes du *Chiking*, que le P. Cibot dit avoir traduite *comme on copie une miniature avec du charbon:*

Le frère.

» Aucun arbre ne peut être comparé au *Tchang-ti*, que le » printemps a couronné de mille fleurs. Aucun homme ne peut » être comparé à un frère. Un frère pleure la mort de son frère » avec une vraie douleur; son corps fut-il suspendu sur un abîme, » à la pointe d'un rocher, ou enfoncé dans l'eau infecte d'un » gouffre, il lui procurera un tombeau. La tourterelle gémit seule » dans le silence des bois; mais moi, mon affliction, j'ai un » frère qui la partage. L'ami le plus tendre ne cherche qu'à con- » soler ma peine; mon frère la sent comme moi; c'est la sienne. » Le frémissement de la colère peut bien se glisser dans notre de- » meure, et flétrir son cœur d'un souffle empoisonné; mais, sitôt » que le péril en approche, mon frère me fait un abri de son » corps; quelle joie pour lui de me voir délivré! quel plaisir de » me voir heureux! On partage son bonheur avec ses parens; la » présence d'un frère l'augmente: les fêtes les plus agréables sont » celles où je vois le mien; le festin le plus délicieux est celui où » il est assis à mes côtés. Sa présence épanouit mon âme; je la verse » toute entière dans son sein. L'amitié fraternelle a toutes les ten- » dresses de l'amour. Une épouse aimable et vertueuse vous comble » de bonheur par les douceurs de l'hymen; des enfans dignes de vous » remplissent vos désirs; voulez-vous assurer votre bonheur? Que » l'amitié fraternelle la cimente. Elle est dans les familles, comme » le *kin* et le *ché* (instrumens de musique) dans les concerts, où » ils soutiennent et embellissent toutes les voix. Oh! amitié fra-

qui porte son nom. C'est son plus beau titre à la gloire. Il est toujours joint aux trois livres moraux qui contiennent la philosophie de Confucius et forme le τετράβιβλος, ou les quatre livres par excellence. Mencius mourut 324 ans avant Jésus-Christ.

M. J. en publiant l'excellent ouvrage de ce philosophe, a rendu un service éminent à la littérature orientale. Les étudians, pour se livrer avec succès à l'étude de la langue chinoise, ont besoin de quelques livres accompagnés de traductions littérales, tels que M. Gail en a faits pour la langue grecque. Jusqu'à présent, on n'avait, en Europe, pour tout secours de ce genre que l'*invariable milieu* de Confucius, publié par M. *Abel-Remuzat:* texte fort peu étendu, puisqu'il ne contient que 42 pages in-4°. Pour reproduire avec fidélité le style profond, concis et sentencieux de Mencius, M. J. ne s'est pas borné a consulter la traduction inexacte du P. Noël; il a conféré avec le plus grand soin le texte avec l'excellente version *Mandchou*, publiée par les ordres de l'empereur *Khian-Loung*, et c'est à cette source qu'il a puisé les éclaircissemens propres à jetter du jour sur les endroits obscurs. Il s'est sur-tout appliqué à concilier entr'elles les opinions de quatorze commentateurs chinois. Afin de rendre sa traduction aussi littérale que possible, M. Julien, sans changer l'ordre de la construction, a voulu rendre un mot chinois par un mot latin, ou, lorsque le sens l'exigeait, plusieurs mots réunis, par un tiret. Cette espèce de version laborieu-

---

» ternelle! heureuses les familles où tu règnes. Tes charmes y » attirent toutes les vertus et en éloignent les vices." — La littérature chinoise renferme plus de pièces semblables de poésie, sur toutes les vertus, que celles de toutes les nations savantes.

sement fidèle, est fort utile aux étudians auxquels il importe avant tout de comprendre parfaitement le texte, mais elle ne saurait satisfaire les amateurs qui veulent retrouver dans une traduction ce qui ne peut pas être traduit : les ornemens et la grace du style oriental.

Le volume de M. J. se compose de la moitié du texte chinois, lithographié avec beaucoup de soin aux frais de M. le comte de *Lasteyrie*, et du quart de la traduction latine, imprimé sous les auspices de la *Société Asiatique*, sur le rapport avantageux qui lui en a été fait par une commission chargée de l'examiner. Après une dédicace à M. le chev. *William Drummond*, ci-devant ambassadeur à Constantinople et à Naples, nous trouvons la traduction latine d'une notice sur Mencius et son ouvrage, insérée par M. Abel-Remuzat dans le dict. historique de Michaud (1). Ecrite avec beaucoup d'élégance, elle s'éloigne quelquefois trop du langage de *l'humble prose ;* elle est suivie d'un *avant-propos* de 12 pages, dans lequel l'auteur nous donne des détails intéressans sur les éditions qu'il a consultées, sur sa méthode de travailler et ses premières études dans la langue chinoise. Il nous apprend qu'il fit, d'après la méthode de M. Abel-Remuzat, son maître, des progrès tellement rapides dans l'étude de cette langue, long-tems regardée comme hérissée de difficultés insurmontables et devant occuper la plus grande partie de la vie d'un homme, qu'il entreprit la traduction de Mencius le second mois, et que, six mois après, il la présenta à la *Société Asiatique*. Un résultat aussi étonnant ne paraîtra pas impossible, quand on considérera combien doit être fructueuse la méthode analy-

(1) Tom. XXVIII. p. 322. et seqq.

tique employée en Europe, lorsqu'on l'applique à l'étude des idiomes de l'Asie. En examinant avec soin ce livre, enrichi de nombreux commentaires et surchargé de renvois et de signes particuliers, on peut se former une légère idée des difficultés que l'auteur a eues à surmonter.

En rendant compte de cet ouvrage intéressant, je n'ai pas eu l'intention de porter un jugement, mais bien celle de faire connaître à mes compatriotes les progrès étonnans que fait, dans les autres parties de l'Europe, l'étude des langues orientales si propres à étendre le domaine des sciences, à faire luire le flambeau du christianisme au milieu des peuplades asiatiques et à faciliter nos relations de commerce et d'industrie.

AUG. VOISIN,

Elementa doctrinae Juris Philosophicae, sive Juris Naturalis, auctore Jacobo Josepho Haus, *philos. et jur. utriusq. doctore, et in Academiâ Gandavensi jur. professore ordin.*

L'impuissance ou l'injustice des lois positives dans la société civile fit soupçonner l'existence de règles antérieures, nécessairement conformes à la nature de l'homme, et dont on avait dévié. De là, l'origine de ce qu'on est convenu d'appeler, dans le sens objectif, *le droit naturel*, dont le code devrait être la collection de tous les rapports nécessaires des hommes entr'eux, considérés comme allant immédiatement au seul et véritable but de leur destination naturelle. Si ce but immédiat n'était qu'hypothétique, la formation d'un code de droit naturel serait une chimère; mais le but n'étant pas une

hypothèse, rien n'est plus certain que l'existence de tels rapports, éternellement invariables; car il n'y a de but qu'avec le moyen d'y atteindre, et un but immédiat n'admet qu'une voie.

Des hommes supérieurs, parmi lesquels se rencontre Hobbes, ont pensé qu'il n'existait pas de droit naturel, que la force seule était de l'essence de l'état de nature. D'autres ont admis un droit naturel d'après certaines bases qu'ils présupposaient comme axiomes.— Grotius, par exemple, est parti de cette position : que l'homme est naturellement porté à vivre en société; c'est *la sociabilité;* Pufendorf, de la position : que l'homme doit être sociable; c'est *la socialité;* Kant, enfin, qui a répandu sur les sciences métaphysiques, des lumières auparavant inconnues, en mettant tout à la fois de l'ordre et de la clarté dans son système, est parti du fait de l'existence de l'homme en société, pour en déduire les principes d'un droit naturel, qu'il fait consister, *sensu objectivo,* dans l'exercice libre des actions extérieures de chacun, d'une manière compatible avec l'exercice également libre des actions extérieures de tous et avec le maintien de la société.

Cette dernière théorie qui trouve son fondement dans l'usage de la *raison pure,* restera certainement admise dans la saine philosophie moderne, parce qu'elle est la plus propre à fournir des résultats immédiatement utiles dans la condition actuelle des hommes; mais cette *raison pure* elle-même n'est qu'une simple faculté dans l'individu, et son exercice spontané a dû être impraticable dans l'état social primitif; car son usage devait seul suffire pour conduire au but de la destination, et dès lors l'ordre social civil aurait été non-seulement inutile, mais invraisemblable. On peut donc toujours encore

demander ce que c'étaient que les rapports des hommes quand cette *raison pure* n'était en eux que négativement, c'est-à-dire, dans l'état de nature *latiori sensu?* Ce ne pouvait être qu'un état de rélations dont la force était toute l'essence, et il est vrai de dire qu'un pareil état est exclusif de toute idée de droits. Un code de droit naturel ne peut donc se concevoir, *strictiori sensu*, que des rapports nécessaires des hommes entr'eux, d'après leur nature rationnelle. Voilà la grande et sage théorie du philosophe de Kœnigsberg.

L'ouvrage de M. Haus est la mise en pratique de cette théorie, par l'application des vérités qu'elle renferme, aux relations les plus ordinaires dans l'état de société. (§ 23.)

Le volume qu'il a fait paraître traite du droit privé naturel, *jus privatum naturale*, c'est-à-dire, des rapports conformes à la raison, des hommes entr'eux considérés comme particuliers et vivant dans l'état de la société, soit naturelle soit civile. Le principe générateur qu'il adopte pour l'exposition de sa doctrine, consiste dans ce précepte dont il fait sa loi suprême: *Tenez pour règle constante, d'agir de manière à ce que, si tous croyaient devoir faire comme vous faites, la liberté extérieure de tous pourrait néanmoins continuer de subsister avec l'état de société.* (§ 13.) C'est en effet la pierre de touche ou le caractère essentiel (*criterium*) de toute justice dans l'état de liberté sociale présupposé comme but naturel de destination. De manière que tout ce qui ne répugne pas à cette *summa lex*, est essentiellement juste. Il en résulte, dans le système adopté, que l'homme a le droit naturel de faire extérieurement toutes les actions qui y sont conformes. Le droit naturel ainsi entendu, objectivement, embrassera donc

toutes les situations et tous les rapports dans lesquels les hommes *peuvent* se trouver dans la vie sociale. (§ 35.) De là, l'auteur prend occasion de mettre à l'épreuve de sa loi suprême les rapports les plus fréquens des hommes entr'eux, et ceux de ces rapports qu'elle justifie, il les proclame des *droits naturels*, dont les uns sont originaires ou absolus, les autres acquis ou hypothétiques. (§ 65 et 66.) Une idée fort heureuse et qui doit concourir à faire goûter le plan de l'ouvrage, en Belgique sur-tout, est d'avoir passé au creuset des principes qui y sont établis, et par forme de corollaires, les principales dispositions de législation positive qui doivent fixer les destinées des peuples du Royaume des Pays-Bas. On éprouve d'autant plus de satisfaction de ce procédé, que toutes les conséquences y sont très-exactement déduites de principes aussi éternels que la raison même. Sous ce dernier point de vue, l'ouvrage est éminemment classique pour les Belges, parmi lesquels il doit contribuer à répandre et à entretenir une estime sentie pour les institutions nouvelles qui les régiront. Félicitons M. Haus de ce qu'il a réussi à faire bien, sans le vouloir peut-être, et par la seule force des choses, ce que l'adulation fait toujours si mal: une apologie.

L'auteur nous fait espérer dans un autre volume, l'explanation des principes du *droit public naturel* et du *droit inter gentes naturel*, d'après la même théorie. Nous avons, en termes techniques, acquis un droit, au moins imparfait, de voir se réaliser cette espérance, parce que le citoyen qui a prouvé qu'il sait faire ce qui est utile, a contracté l'obligation naturelle quoiqu'imparfaite, de répondre à ce qu'on attend de lui.

Je me permettrai une seule observation : elle porte sur

un point qui est peut-être hors du plan d'un ouvrage qui présente des élémens de droit naturel rationnel. — A l'occasion de l'exposition des manières dont les droits s'évanouissent, l'auteur parle, au § 78, *de la collision des droits.* » Quod si pluribus personis jus aliquid in » uno eodemque objecto sub ejusmodi conditionibus » competit, ut ab omnibus simul exerceri non possit, » *jurium collisionem* adesse dicunt. Quæ quidem con- » ditio tum demum locum habere potest, cum jura, » quæ inter se collidant, *revera existunt.*" En y réfléchissant bien, cette condition est la chose impossible. Il ne peut y avoir des droits réellement collisoires; il n'y a que des prétentions collisoires; les droits sont exclusifs, sans cela ils s'entre-détruiraient, ce qui serait contraire à leur nature. Il n'y a pas même à proprement parler, de collision réelle possible entre les *lois positives.* La collision entr'elles n'est jamais qu'apparente; elles doivent se concilier, sinon elles se modifient ou s'abrogent mutuellement. Dans le langage métaphysique, et c'est le seul qu'on doive rencontrer dans un ouvrage tel que celui que nous examinons, les mots *jura collisoria, leges collisoriæ,* sont des non-sens. A la rigueur, il n'y a pas même de *droits douteux.* Tous les droits sont certains. Les prétentions contradictoires ne font que rendre douteux de quel côté est le droit; mais là où on le détermine, il existait *à priori.* Le § 99: *De persequendo jure dubio,* serait mieux intitulé: *De persequendo jure contestato seu denegato.*

P. Spinnael.

Elementa Arithmeticae, Algebrae et Geometriae, in usum praelectionum Academicarum, auct. J. B. Garnier.

Parmi les nombreux ouvrages élémentaires qui se publient chaque jour dans toutes les parties de l'Europe savante, figurent dans une forte proportion, ceux qu'on a écrits sur les mathématiques. Quant à ces derniers, l'impulsion a été donnée par la France; elle date de la fondation de l'école normale, dans laquelle les *Lagrange* et les *Laplace*, ont opéré la rénovation des élémens, appelée, depuis long-tems, par Dalembert. Avant cette époque, *Bossut* et *Bezout* étaient en France les seuls qui eussent écrit des traités méthodiques et complets, et leurs ouvrages circulent encore, mais enrichis d'annotations rendues nécessaires, par le progrès de la science et le perfectionnement de la méthode. M. *Lacroix*, et, presque en même tems, MM. *Garnier* et *Biot*, profitant des idées et des vues développées à l'école normale, par les deux grands géomètres que nous venons de citer, publièrent de nouveaux élémens qui bientôt donnèrent naissance à un grand nombre d'autres traités, plus ou moins recommandables, et composés, en grande partie, par des élèves de l'école polytechnique. Déjà M. *Le Gendre* avait donné sa géométrie qui peut-être restera plus long-tems comme monument que comme livre classique; mais des ouvrages étendus sur chaque branche ne conviennent guères qu'aux personnes qui veulent faire une étude approfondie de la science, et cependant il fallait aussi travailler pour ceux qui ne désirent en recevoir que les principes applicables aux usages journaliers, et leur présenter ces principes dans un cadre plus étroit. C'est ce qu'avait fait le célèbre *La Caille*, tout à la fois géo-

mètre et astronome, dont le livre, chef-d'œuvre en ce genre, renfermant beaucoup de choses sous un très-petit volume, est peut-être d'une lecture un peu trop laborieuse.

L'ouvrage que nous annonçons, et dont le but d'ailleurs est mieux marqué, puisqu'il est rédigé dans une intention plus précise, contient, en 528 pages, les élémens de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie et des deux trigonométries. Ainsi, il est approprié, non-seulement aux élèves de nos Universités, qui se destinent ultérieurement à l'étude du droit et de la médecine, mais encore il peut offrir un supplément d'instruction à ceux qui auraient déjà reçu, soit dans les Collèges, soit dans les Athénées, les premières notions de la science. L'auteur, attendu que l'instruction universitaire est donnée dans la langue latine, a cru devoir rédiger son ouvrage dans cette langue; il l'a fait dans le style simple et précis qui convient aux mathématiques, et sous ce rapport, comme sous celui de l'enchainement des propositions, il nous semble que ce traité mériterait d'être accueilli dans les établissemens où se forme la génération qui doit continuer et terminer ses études dans nos Académies. Il serait ridicule sans doute de repousser des livres classiques, par la raison seule qu'ils seraient d'origine étrangère; il n'en est pas des productions de l'esprit, comme de certaines denrées; mais, toutes choses égales d'ailleurs, nous devons la préférence aux produits de notre sol, quels qu'ils soient, et M. Garnier, comme auteur de livres élémentaires, ne craint aucune espèce de concurrence.

M. *J. J. de Smet*, régent de rhétorique au collège

d'Alost, vient de publier une nouvelle géographie que nous avons parcourue avec un grand intérêt. A un style élégant et correct, elle joint une qualité dont ne se piquent pas tous les géographes ; les faits y paraissent de la plus grande exactitude, et rien d'important n'y est omis. Ce n'est toutefois qu'un abrégé, qu'un livre élémentaire ; l'auteur ne s'est point proposé autre chose ; mais un pareil abrégé mériterait de devenir classique, au moins dans les séminaires ; car, il faut l'avouer, dans des écoles où peuvent se rencontrer des jeunes gens de communion différente, il serait peut-être inconvenant d'admettre un livre où l'auteur se prononce un peu trop exclusivement en faveur de la sienne ; nous sommes de la même communion que lui, nous partageons ses principes ; mais il nous semble qu'il est des opinions qu'il n'est pas nécessaire de professer dans un livre de géographie.

La première édition de l'histoire de la Belgique, publiée, il y a un an, par M. J. J. de Smet, est déjà épuisée ; nous osons prédire le même succès à sa nouvelle géographie.

M. *Mahne* vient d'ouvrir ses cours, à l'Université de Gand, par un discours latin qui a été entendu avec le plus vif intérêt du nombreux auditoire présent à ses leçons ; c'est une réponse, et ce n'est pas la première, que donne le savant professeur, à ceux qui prétendent qu'il est impossible aux modernes d'écrire dans la langue de Cicéron. Nous n'entrerons pas dans de grands détails sur cette allocution familière qu'on peut citer comme un modèle en ce genre ; il faudrait la transcrire toute entière. Nous nous contenterons de dire que l'auteur y trace en peu de mots et avec une grande

clarté de style, la marche que doivent suivre et les élèves dans leurs études et les professeurs dans leurs leçons. Rien n'est plus philosophique que l'ordre qu'il établit entre les différentes branches de l'enseignement et les raisons qu'il donne de cet ordre. Nous invitons les amis de la bonne latinité et des bonnes études à lire cet opuscule vraiment digne de l'élève, de l'ami de Wyttenbach.

Nous avons eu deux fois l'occasion de parler du mémoire de M. Koning en faveur de l'opinion qui attribue à Laurent Koster, de Harlem, la priorité de l'invention de l'imprimerie (1); nous avons rapporté les conclusions que M. *Scheltema*, d'après les lumières puisées dans ce mémoire, a prises relativement à la contestation qui existe, au sujet de cette priorité, entre Harlem et Mayence.

Ce mémoire et ces conclusions étaient le plaidoyer de Harlem; Mayence a publié le sien, en 1823, par l'organe de M. *Fried. Lehne;* sa brochure, de 32 pages in-8., imprimée chez *Kupferberg*, porte le titre: *Einige bemerkungen über das unternehmen der gelehrten gesellschaft zu Harlem, ihrer stadt die ehre der erfindung der buchdruckerkunst zu ertrotzen.* (Quelques observations sur les efforts de la savante société d'Harlem pour usurper, en faveur de sa ville, l'honneur de l'invention de l'imprimerie).

Un jugement est intervenu, en Allemagne même; et le plaidoyer, si pas la cause, de l'avocat de Mayence a été condamné.

Ce jugement est inséré dans le n° 128, Mai 1824, du

(1) Voir le *Messager* de 1823. — 24, pages 84 et 283.

recueil littéraire : *Hallische all. literatur zeitung ;* il y est dit en substance :

Que *Lehne*, à défaut de bonnes raisons, a dit des injures à la nation hollandaise, à la société d'Harlem et même au Gouvernement hollandais ;

Que ses argumens ne sont qu'une répétition superficielle de ce qui avait été mieux dit avant lui ;

Que c'est pour avoir mal lu *Breitkopf*, au nom de qui il croit triompher, que les prétentions d'Harlem lui paraissent si frivoles ;

Qu'il y a du fond et de l'exactitude dans le mémoire et les pièces justificatives de Koning ; mais qu'il faut en lire le texte hollandais et non pas une traduction française abrégée et tronquée ;

Que, dorénavant, on ne pourra détruire les preuves ni réfuter les raisonnemens de Koning qu'en les suivant pied à pied, et en leur opposant des preuves mieux fondées et de meilleurs raisonnemens ;

Que, non-seulement, Lehne n'a pas détruit, mais qu'il n'a pas même mentionné les preuves les plus importantes de Koning ; celles, entr'autres, déduites des *marques de fabrique*, empreintes dans le papier, et *des lettres renversées* qu'on remarque dans les premières pièces imprimées à Harlem, avec des caractères mobiles ;

Que ses assertions et ses raisonnemens sont ou frivoles, ou mal fondés, ou réfutés d'avance ;

Qu'en résumé, les recherches de Koning méritent de subir des épreuves plus fortes et plus impartiales.

Dans un ouvrage publié récemment à Londres sous le titre : *An encyclopædia of gardening*, on lit : » Aujourd'hui, le jardin le plus riche et le mieux tenu des Pays-Bas, est celui de Gand, formé vers la fin du siècle

dernier. Sa plaine (*area*) est plus grande que celle de la plupart des autres jardins botaniques. Il possède une collection considérable de plantes de pleine terre, rangées d'après la méthode de Linnée; des parcs où les arbres et les plantes sont distribués par familles naturelles et de manière à produire un effet pittoresque, et un rang de serres éclairées par des chassis vitrés à coulisses, à la manière anglaise. Dans les parties d'agrément, sont placés, avec goût, les bustes de botanistes éminens; et, sur les grandes caisses de palmiers ou d'autres arbres étrangers, sont écrits ou le nom du donateur ou l'époque de la naissance de l'arbre ou arbuste, ou celle de son introduction dans le jardin. Au total, il est plus complet qu'aucun des jardins que nous avons vus en-deçà du Rhin, excepté celui de Paris."

Exposition de Tournay.

Parmi les nombreux produits de l'industrie et des arts qu'a réunis l'appel patriotique des magistrats de Tournay, les amis des sciences ont remarqué un magnifique appareil galvanique à auges, dont la première idée appartient au physicien anglais Wollaston. Il se compose de dix élémens à plaques de 21 pouces des Pays-Bas de longueur, sur 20 de largeur, celles de cuivre étant doubles. Les auges, qui sont en bois, au lieu de former, comme d'ordinaire, un bac continu, sont séparées; cette disposition empêche le liquide conducteur de pénétrer d'un auge à l'autre et de faire ainsi communiquer les couples. M. Nollet, pharmacien à Ath, à qui on doit ce bel instrument, trouve encore, après les soins que réclame sa profession, le tems de s'occuper avec succès d'expériences de chimie et de physique et de confectionner lui-même la plupart des appareils

qu'exige ce noble délassement. On a encore vu de lui à l'exposition, un beau baromètre à niveau constant, d'après Gay-Lussac, des eudiomètres simples et à soupape de sûreté, des aréomètres et des thermomètres travaillés avec le plus grand soin. Ses aréomètres ont sur ceux qui sont en usage, l'avantage de porter une graduation plus subdivisée; et ses thermomètres ont, à leur extrémité supérieure, un réservoir au moyen duquel on peut toujours rétablir la continuité de la colonne de mercure, lorsqu'elle a été rompue par quelqu'accident. Il est à désirer que M. Nollet trouve un jour, dans la fabrication des instrumens de physique, d'assez amples dédommagemens pour se livrer entièrement à des travaux pour lesquels ses premiers essais attestent une vocation toute particulière. Le jury chargé par la régence d'adjuger les récompenses et les distinctions destinées à encourager l'industrie et les arts, a voté à M. Nollet la médaille d'argent. LEMAIRE.

On a beaucoup disserté sur les zodiaques de Denderah et d'Esné, et sur un troisième zodiaque, près d'Esné, sculpté comme le précédent sur le plafond d'un temple: monumens que le climat conservateur de l'Egypte a préservés d'une ruine entière, malgré l'action destructive du tems, et dont l'expédition française a permis d'étudier les sculptures. Dans une première explication, résultante d'une conjecture de M. *Jomard* relative au zodiaque d'Esné, l'incertitude sur la date de ce monument, serait comprise entre les limites de 5800 et 8000 ans d'antiquité. Dans une seconde explication, le même monument n'aurait qu'environ 4750 ans d'existence; en sorte que sa construction ne remonterait qu'à 3000 ans, environ, avant notre ère, vers le tems où on place le

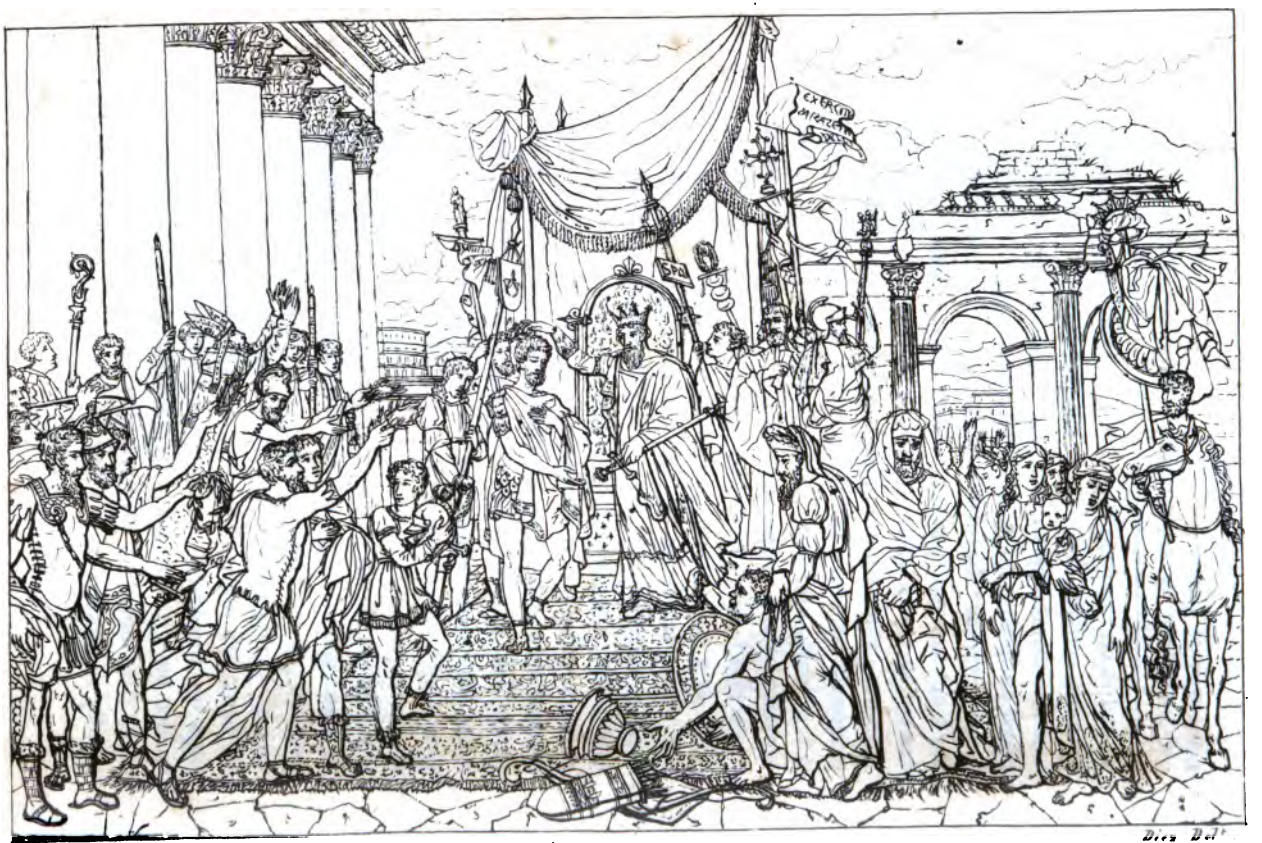

déluge universel. Il y a sur ce point une autre difficulté que nous ne rapporterons pas ici et qui jette encore de l'incertitude sur l'époque de ce zodiaque : celle du zodiaque, près d'Esné, paraît être la même ou peut-être un peu plus récente. Le temple et le zodiaque de Denderah ont paru moins anciens : l'incertitude irait de 8 à 13 siècles avant J. C. Ce temple renferme un autre zodiaque disposé circulairement et qui suppose la même époque que le précédent. Du reste, lorsqu'on compare les ruines d'Esné à l'état de conservation de Denderah, qu'on remarque les détails de sculpture, et qu'on considère qu'Esné est au fond de la haute Egypte, tandis que Denderah est au-dessous de Thèbes, il est évident que le premier monument est d'une bien plus haute antiquité que le second. En revenant sur le zodiaque de Denderah, M. J. Littrow (1) (*Wiener zeitschrift*, 1823, *n*os 92, 93 *et* 94), après avoir commencé par observer qu'on a déjà fait un grand nombre de livres et d'articles sur ce monument, annonce qu'il va, à son tour, en faire un qui sera l'extrait de ce que les astronomes ont publié sur ce sujet; il passe rapidement sur la partie archéologique et ne s'occupe que de l'astronomie; il remarque qu'il serait assez facile de déterminer l'âge du monument par la précession des équinoxes, si elle y était indiquée; mais on ne la trouve pas; et, comme d'ailleurs cette carte céleste offre de grandes fautes, puisque, par exemple, le cancer y est placé au-dessus du lion, et non entre le lion et les gémeaux, que plusieurs grandes étoiles manquent, etc., l'auteur conclut par poser en principe que ce vieux zodiaque est, dans tous les cas, un monument vénérable

(1) Directeur de l'observatoire et professeur d'astronomie à l'université de Vienne.

par son antiquité, mais qu'il est loin d'avoir l'importance astronomique que plusieurs personnes ont voulu lui donner; que c'est une image très-imparfaite du ciel à cette époque, et qu'en projetant cette espèce de carte, les prêtres égyptiens ont moins consulté l'astronomie que les rapports théogoniques. Pour jeter du doute sur l'interprétation des savans, l'auteur rappele l'inscription d'Alep, qui fut interprêtée de trois manières entièrement différentes par *Silvestre de Sacy*, *Tychsen* et *Fraehn*, ce qui pourtant n'a rien d'étonnant, lorsque l'inscription est fruste. Il blame les savans français d'avoir voulu voir dans ce zodiaque des choses qui n'y sont pas; il renvoie aux mémoires de l'institut pour connaître les opinions contradictoires émises sur ce monument; il raille ceux qui veulent que ce zodiaque soit très-ancien, et il blame M. *Biot* d'avoir voulu en fixer l'âge précis (1). Enfin, M. Littrow, supposant que le zodiaque et le temple de Denderah sont du même âge, entreprend de prouver que ce temple n'est pas d'une haute antiquité, attendu qu'il n'est guère enfoncé dans le sable, qu'il est construit en pierres, tandis que, du tems de la captivité des juifs en Egypte, on batissait encore en briques, et parce qu'il est très-bien conservé malgré les débordemens annuels et les dévastations du Nil: il croit que la plupart des monumens anciens de l'Egypte ont disparu par les ravages de *Cambyse*, et que ceux qui se sont conservés jusqu'à nos jours, datent presque tous d'une époque plus moderne: c'est-à-dire, de celle des Ptolomée et des Empereurs Romains.

(1) Chap. XVIII, tom. II. de son astronomie phys. On peut, en général, reprocher à ce savant, d'ailleurs très-distingué, de porter trop de précipitation dans ses explications et d'appliquer souvent le calcul, qu'il manie très-bien, à des données purement hypothétiques.

L'occasion que nous avons eu de parler de l'astronome *Littrow*, nous fournit celle de faire connaître les règles qu'il donne pour calculer le jour de Pâques, soit pour le calendrier Julien, encore en usage chez les Russes et dans l'église grecque, soit pour le calendrier Grégorien suivi par les autres communions chrétiennes. 1°. Divisez l'année proposée, successivement, par 19, par 4, et par 7, et désignez le premier reste par a, le second par b et le troisième par c, (nous donnerons des exemples): 2°. multipliez le reste a par 19; ajoutez à ce produit le nombre m, que nous ferons connaître plus bas; divisez la somme par 30 et représentez le reste par d; 3°. multipliez le second reste b par 2, le troisième reste c par 4 et le quatrième d par 6: ajoutez ces trois produits; joignez au résultat le nombre n, qu'on trouvera ci-dessous; divisez la somme par 7 et exprimez le reste par e; 4°. réunissez ensemble les nombres d, e et 22: si la somme ne passe pas 31, le jour de Pâques sera en Mars; autrement, ôtez 31 de cette somme et vous aurez le jour de Pâques en Avril. Pour le calendrier Julien, on a $m = 15$ et $n = 6$ (le signe $=$ signifie: *égal à*): pour le calendrier Grégorien, on a $m = 23$ et $n = 4$.

Passons aux exemples. Soit, en premier lieu, l'année courante 1824 et opérons pour le calendrier Julien: divisant par 19, par 4 et par 7, on a les restes $a = 0$, $b = 0$ et $c = 4$; 2°. $d = 15$; 3°. $e = 0$; 4°. d plus e plus 22, ou 15 plus 0 plus 22 $= 37 = 31$ plus 6: donc la fête de Pâques tombe le 6 Avril Julien, chez les Grecs. Pour le calendrier Grégorien, on a 1°. $a = 0$, $b = 0$ et $c = 4$, comme ci-dessus: 2°. $d = 23$, 3°. $e = 4$; 4° d plus e plus 22, ou 23 plus 4 plus 22 $= 49 = 31$ plus 18: ainsi Pâques tombe le 18 Avril Grégorien.

Pour l'année 1825, on a pour le calendrier Julien, 1°. $a = 1$, $b = 1$, $c = 5$; 2°. $d = 4$; 3°. $e = 3$; 4°. d plus e plus $22 = 29$: Pâques tombe le 29 Mars Julien. Le calendrier Grégorien donne 1°. $a = 1$, $b = 1$, $c = 5$; 2° $d = 12$; 3° $e = 0$; 4° d plus e plus $22 = 34 = 31$ plus 3, c'est-à-dire que Pâques tombe le 3 Avril Grégorien.

Le calcul relatif au calendrier Grégorien aurait besoin de quelques modifications, si on l'appliquait au-dela de 1899.

Momies du Nord.

Le voyage et le séjour du navire *the Griper*, capitaine Sabine, aux côtes de Spitsbergen, dont il est revenu à Deptford, en Décembre 1823, ont fait connaître, entr'autres, la particularité suivante:

Les officiers du navire, à l'occasion d'une chasse, arrivèrent dans un lieu, où, d'après une inscription sépulcrale, on avait enterré, il y a 85 ans, quelques matelots russes, morts sur les lieux pendant un séjour d'hiver.

Les officiers ayant fait lever les pierres qui couvraient les tombeaux, furent fort étonnés de trouver ces cadavres si parfaitement conservés dans la glace, que la rougeur des joues n'avait même pas été ternie.

Ils étaient vêtus du costume de Spitsbergen; et avaient des bonnets de poil, des bas et des bottes.

Le capitaine Sabine a enveloppé une de ces momies naturelles dans de la glace et l'a transportée en Angleterre avec l'une des pierres qui couvraient les tombeaux.

Ainsi, ce que l'art exécute dans les régions équatoriales, la nature le produit elle-même dans ces climats glacés, et l'homme sert ainsi, long-tems après sa mort, à repaître la curiosité des générations qui lui succèdent.

Parmi les amusemens de plusieurs grandes villes de notre Royaume, un des plus intéressans et quelquefois des plus utiles, est, sans contredit, celui que procurent les pigeons dressés aux voyages de long cours. Les amateurs d'Anvers et de Liège sont ceux dont la renommée s'occupe le plus; par suite de paris considérables, ils font transporter leurs pigeons à des distances de plusieurs centaines de lieues, quelquefois même en leur faisant traverser le bras de mer qui sépare l'Angleterre du continent, et peu d'heures suffisent à ces couriers ailés pour rentrer dans leur domicile.

Un recueil scientifique rend compte de plusieurs de ces voyages; nous en extrayons le suivant, à cause de l'intérêt qu'offrent le calcul et les réflexions qui y sont ajoutés :

» D'un convoi de cent pigeons, expédiés de Liège, quarante furent lâchés à Lyon, le 3 Août, à six heures du matin, et l'un d'eux était de retour à Liège le même jour à onze heures du matin. Ainsi, en 5 heures de tems, il avait fait un trajet de 125 lieues en ligne directe; c'est-à-dire, 25 lieues par heure pendant 5 heures de suite. Ce pigeon a dû faire gagner à son maître un pari de 100,000 francs."

» On voit ici, ajoute l'auteur de la notice, un simple pigeon privé, qui s'écarte rarement de plus de deux lieues du colombier, transporté à près de deux cent lieues de distance, qui, aussitôt lâché, monte, tourne et plane un instant dans le haut de l'air, ne voit encore que des pays qu'il n'avait jamais connus, enfin s'oriente sans boussole, et part comme un trait vers son nid et ne se repose que lorsqu'il y est rentré."

» Qu'on charge l'astronome le plus habile, muni de

tous les instrumens de la science, de monter avec un ballon à la hauteur au-dessus de Lyon, pour déterminer dans la vague de l'air la route directe de Liège; il mettra certainement plus de tems à la trouver que l'oiseau n'en a employé pour s'y rendre."

» Ainsi, un faible oiseau possédait, depuis l'origine des choses, la science que la navigation n'a acquise que par des siècles d'essais, de naufrages et de travaux : celle d'atteindre juste un point hors de vue, et situé à une grande distance du point de départ."

Cette dernière réflexion serait peut-être susceptible de quelque contestation, si elle ne s'appliquait qu'aux seuls pigeons, puisqu'il n'est pas impossible que ces oiseaux trouvent dans l'organe de la vue, dont la puissance nous est bien faiblement connue, des secours dont dépende le succès de leurs longs voyages aëriens; mais ce que l'auteur a dit des hirondelles n'offre pas ce côté faible :

» Ces oiseaux, dit-il, qui ont besoin d'une température chaude pour vivre des moucherons qu'elle fait éclore, pressentent si bien l'approche de la saison qui leur devient contraire, que, du 15 au 27 Septembre, ils fourmillent dans l'air pour concerter leur départ vers les climats plus doux, et dans un instant ils ont disparu; mais, du 12 au 25 Avril, on les voit reparaître dans nos climats; et, ce qu'il y a de bien remarquable, c'est qu'en revenant de pays lointains, *ils ne manquent pas*, sur mille sites dont ils ont le choix, *de retrouver le nid qui leur a servi de berceau.*"

Une académie d'agriculture, créée à Moscou, a reçu sa dernière organisation. Elle porte le titre d'*académie impériale*, et a, à la fois, pour objet l'enseignement et

le perfectionnement de l'art agricole. Elle a un président, un vice-président, un gouverneur et un trésorier. Ses membres actifs sont partagés en quatre sections, dont la 1re, nommée section de la théorie, s'occupe de la publication de livres élémentaires à l'usage de l'école, et de traductions de bons ouvrages sur l'agriculture, écrits dans une langue étrangère; elle consiste en professeurs et en savans; la 2e, dite de la partie pratique, est chargée de faire annuellement à l'académie des rapports sur les résultats de ses travaux et essais en culture: ses membres sont des posseseurs de terres dans le gouvernement de Moscou; la 3e section, dite des arts mécaniques, consiste en artisans et ingénieurs: elle est chargée d'introduire les perfectionnemens en économie rurale et domestique qui se font en Europe; l'architecture rurale, ainsi que l'art des constructions en général, entrent dans ses attributions; la 4e section, dite de la pèdagogie, dirige les opérations des écoles pratique et théorique. L'académie s'assemble une fois par mois, depuis le 1r Novembre jusqu'au 1r Mai.

Il est attaché à l'école un directeur avec un assistant; un chirurgien et deux aides; un sous-officier par 80 élèves; un ecclésiastique; des précepteurs: 1° d'arithmétique, de géométrie, de levées de plans, de mécanique et d'architecture rurale; 2° de botanique et d'agriculture théorique; 3° de chimie et de technologie; 4° de chirurgie vétérinaire.

Les élèves ne peuvent avoir au-dessous de 15 ans et doivent posséder la langue russe. Après avoir séjourné 6 mois à l'école, ils ne leur est plus permis de la quitter avant la fin du cours, lequel dure 5 ans: la première année est consacrée à l'enseignement de la grammaire russe, y compris la belle écriture, à l'arithmétique et à

l'art de la peinture; la seconde, à la théologie, la lecture des ouvrages sur l'art agricole, la géographie, la statistique et les principes de la géométrie; la troisième, à la mécanique, l'architecture rurale et la levée des plans; la quatrième, à la chimie, la botanique, la physiologie végétale, la connaissance des bois et forêts et la technologie; la cinquième occupe les élèves de l'art de l'agriculture et de la clinique vétérinaire. Ceux qui désirent prolonger au-delà de ce terme leur séjour à l'école, sont en outre instruits en physique et en jurisprudence. Les élèves sont habillés, nourris, chauffés et éclairés aux frais de l'école. Le prix de la pension, y compris l'instruction, est annuellement de 400 roubles, on paye en outre 100 roubles d'entrée (1).

Fondation de la maison et principauté d'Orange, en la personne de Guillaume, dit au cornet, (2) *premier du nom et premier Prince d'Orange, l'an* 793 *de J. C. — Tableau de* 24 *pieds de longueur, sur* 16 *de hauteur, peint par ordre de S. M. le Roi, par M. le chevalier* J. Odevaere.

M. le chevalier *Odevaere* est un des artistes belges qui manient avec le même talent, la plume et le pin-

---

(1) M. Fryczynski, de Krzemieniec, en Wolhynie, jeune polonais fort instruit, qui voyage, aux frais du Gouvernement Russe, pour recueillir, en faveur de la nouvelle institution, des notions sur l'agriculture des divers peuples de l'Europe, a fait très-récemment sa tournée dans les deux Flandres. La société royale d'agriculture et de botanique de Gand, à qui il a été présenté, s'est empressé de seconder ses efforts pour le succès de sa mission: un des membres de la société s'est fait un plaisir de contribuer, en l'accompagnant, à rendre fructueuses ses excursions dans nos campagnes.

(2) Guillaume était fils de Théodoric, Prince de Bourgogne, et

ceau ; il peint, décrit, et raisonne ses ouvrages ; la notice que nous allons insérer, notice écrite avec non moins d'élégance que de clarté, soumet le tableau au jugement du lecteur ; le trait qui y est joint, lui donnera une parfaite idée de la composition et de la distribution ; mais il voudra la voir par ses yeux, et juger de la noble expression des figures, de la correction du dessin, du coloris et de l'harmonie générale de cette vaste et belle composition, toute nationale en ce qu'elle représente un des événemens les plus mémorables du règne de Charlemagne, et qu'elle se rattache à l'origine et à la brillante fortune de cette même maison, qui, après un laps de tant de siècles, devait affranchir la Hollande, et réunir plus tard sous le même faisceau, les plus

---

de la Princesse Aldane, son épouse ; il naquit sous le règne de Pépin, fut nourri et élevé à la cour de Charlemagne et surnommé au Cornet, parce qu'il portait un cornet de chasse sur son écu, étant grand amateur de cet exercice. (Ce cornet se voit encore dans les armes de la maison d'Orange.) Charlemagne lui donna l'épée de connétable de France, et le fit ensuite duc d'Aquitaine, de Provence, comte de Toulouse, et gouverneur du Languedoc ; sa prudence le fit triompher des révolutions et se *maintenir* dans ses dignités. De là, selon les historiens, la légende *je maintiendrai*, qui forme encore celle des armes du royaume des Pays-Bas et des Princes de la maison d'Orange.

Guillaume naquit l'an 752, et avait, par conséquent, à son couronnement, en 793, 41 ans ; il eut deux femmes, dont l'une est nommée par les historiens, la princesse Gunebunde, sans qu'ils désignent de quelle maison elle était ; la seconde était fille d'un roi Maure, et s'appelait Guitburge ou Guibor ; elle était au nombre des prisonnières faites à Orange. Elle se fit chrétienne et Guillaume l'épousa. Il mourut en 808.

Voyez l'histoire du Languedoc, par Catal ; cet historien dit que Charlemagne ordonna que Guillaume serait la seconde personne de l'empire. *V. aussi :* Paradin et Nitard ; Bouchet ; le père l'Abbé ; M. de Marca ; Andogue ; le père Mabillon ; Théogan, co-évêque de Trèves, écrivain contemporain, etc.

belles provinces de l'ancien héritage de Charlemagne et de la maison de Bourgogne.

» Le colosse de l'empire Romain avait succombé sous les fréquentes invasions des peuples du Nord; les faibles Empereurs d'Orient, laissant échapper de leurs débiles mains les rènes de leur puissance sur l'Occident, en abandonnèrent les provinces à la merci de différens peuples conquérans, qui, tour-à-tour, s'emparèrent de leurs débris.

Déjà les Sarrazins, comme un torrent dévastateur, avaient inondé toutes les Espagnes; et, traversant les Pyrénées, s'étaient répandues dans quelques parties de la Guienne, du Languedoc et de la Provence; et de là menaçaient d'envahir la Gaule entière.

Il fallait de grands efforts pour résister à ce fléau, et ils furent dus aux armées de Charlemagne.

Ce Prince, ayant relevé les ruines de la puissance Romaine, fut le premier potentat qui tâcha de raviver la splendeur de ce grand corps, dans l'Occident, en revendiquant, sur cette moitié de l'empire, tous les droits des anciens Souverains de Rome.

Mais, avant la venue de ce grand monarque, plusieurs nations s'étaient valeureusement soustraites au joug et à la domination des maîtres du monde; cependant aucune n'avait encore possédé une force assez consolidée pour pouvoir se passer de la protection, ou résister aux armes d'un puissant souverain.

Charlemagne fut donc le protecteur des petits états qui s'étaient formés de quelques parties des anciennes provinces Romaines, et lui-même en éleva plusieurs; entr'autres, celui dont Guillaume au Cornet fut le chef.

Par la valeur de ce guerrier illustre, la principauté d'Orange prit naissance, presqu'en même tems que le

nouvel empire d'Occident, dont Charlemagne, déjà empereur de fait, reçut ensuite le titre et la couronne du Pape Léon III et du peuple Romain, le jour de Noël de l'an 800 de J. C.

Les Sarrazins cependant convoitaient depuis long-tems le beau et fertile pays dont ils ne possédaient que quelques parties : ils espéraient, à l'aide de nombreuses dissentions civiles et de quelques mécontentemens populaires, s'y jeter en armes et porter ainsi la guerre et leurs conquêtes dans ces belles provinces, et les envahir toutes entières.

Ayant brûlé les faubourgs de Narbonne, ils se présentent devant Carcassone, désolant les lieux où ils passent et laissant partout des traces de leur cruauté.

Tout avait plié devant leurs innombrables phalanges et ils commandaient enfin en maîtres, dans presque tout le midi de la France, quand Charlemagne investit Guillaume du commandement en chef d'une puissante armée destinée à repousser les barbares.

Celui-ci assemble les forces qu'il peut encore tirer du pays, les joint à celles de la France, que l'empereur lui envoie et prend vaillamment la route du Languedoc, repoussant partout les Maures devant lui. Il les poursuit en Guienne et leur enlève toutes les places qu'ils y occupaient; emporte sur eux, de vive force, plusieurs forteresses; les combat en rase campagne, les défait partout, et enfin, dans une grande et sanglante bataille, fait prisonnier un de leurs rois, nommé Abdemelec.

Animé par le succès de ses armes, Guillaume poursuit les ennemis sans relâche, et, profitant habilement de sa victoire, il passe le Rhône et marche droit à la ville d'Orange, dont Théobard, autre roi Sarrazin, s'était emparé. La ville est aussitôt assiégée et, par

une attaque vigoureuse, emportée en peu d'heures sur les Maures; Théobard est au nombre des captifs, et le vainqueur, par la réduction de cette place importante, se rend maître de tout le pays et délivre les chrétiens de la servitude et de l'oppression des Africains.

Voici comment s'exprime à ce sujet l'historien de la maison et des Princes d'Orange, M. de la Pise, seigneur de Maucoil, dans son livre dédié au Prince Frédéric Henry, frère et successeur du célèbre Maurice.

» Charlemagne voulant récompenser un tant noble » service du fruit de ses victoires, donna à Guillaume » la ville d'Orange et le pays qu'il avait conquesté des » environs, en propriété de fonds, avec toute jurisdic- » tion; et à ces grandes dignités que sa vertu lui avait » auparavant acquises, il adjouste maintenant *celle de* » *Prince d'Orange, pour en jouir lui et ses descendans,* » *comme de pays de conquête avec toute autorité sou-* » *veraine, sans aucune dépendance ni vasselage. Ce fut* » *l'année sept cent nonante-trois, date remarquable de* » *la naissance de cette principauté.*" (Le livre de M. de la Pise fut publié en 1640.)

Moment représenté.

Un trône militaire est élevé dans la ville d'Orange; on aperçoit quelques-uns des monumens romains qu'elle renferme: un arc de triomphe et un colysée que les guerres ont déjà commencé à ruiner.

Guillaume, proclamé Prince Souverain de cette cité et des pays qui l'entourent, reçoit des mains de Charlemagne (1) la couronne et l'épée, marques de sa nou-

(1) Charlemagne avait alors 46 ans; il était né en 747, à Ingelheim, près de Mayence.

velle dignité (1). Les plus fameux guerriers des armées de l'empereur (2), Ogier *le Danois*, Roland, Renaud, Richardet, Guiscard, etc., applaudissent à l'inauguration du nouveau Prince (3), les uns en lui offrant des couronnes de laurier, les autres en jurant sur leur épée qu'ils sont prêts à le suivre à de nouveaux combats (4).

Près de Guillaume, est un écuyer qui porte son écu

(1) C'est en 793, que Guillaume est inauguré prince d'Orange et commence une maison et une souveraineté, dont les titres et les dignités sont dans la suite portés dans la maison de Nassau, par le mariage du comte Henry de Nassau, avec Claude de Châlons, sœur et unique héritière de Philibert de Châlons, tué à l'âge de trente ans, au siége de Florence, en 1530. Leur fils Réné fut le premier du nom d'Orange-Nassau. Et plus de dix siècles après la fondation de cette principauté, un descendant de cette illustre maison de Nassau-Orange, est inauguré roi des Pays-Pas, sous le nom de Guillaume I, et rend à ce beau pays son indépendance et le rang qu'il était en droit de tenir dans l'Europe. Ce dernier événement fera le pendant du tableau actuellement exposé.

(2) Les armées de Charlemagne avaient conservé, dans le Midi, à-peu-près l'ancien costume romain, altéré cependant sous les derniers empereurs, dans la décadence de l'empire. Il était différent dans le Nord.

(3) Une chose remarquable, et qu'attestent tous les historiens, c'est la grande faveur dont Guillaume au Cornet jouit auprès de Charlemagne, et que, tant de siècles après, le même honneur est accordé par Charles-Quint à Guillaume le Taciturne, libérateur des Provinces-Unies.

(4) Depuis, les Maures pénétrant encore en France, poussèrent jusqu'à Paris. Louis-le-Débonnaire, afin de conjurer l'orage prêt à fondre sur lui, appela Guillaume à son aide; celui-ci vole avec ses guerriers au secours d'un prince allié, et, dans un combat singulier, étend à ses pieds un des chefs sarrazins, nommé Isore, d'une taille gigantesque. Effrayés par la mort de ce guerrier, cru invincible, les Maures prennent la fuite; et Guillaume, après avoir délivré Paris, et rendu grâce au Ciel de cette victoire, comblé des bénédictions de Louis et de ses peuples, reprend le chemin de ses états.

au haut d'une lance. On y voit le Cornet qui se trouve en deux endroits dans les armes de la maison d'Orange, et, derrière Charlemagne, on aperçoit le fidèle Eginard.

L'évêque, en habits pontificaux, suivi de son clergé, sort du temple, et rend au ciel des actions de grâces pour la délivrance du pays et l'élévation du héros qui, par ses vertus et son courage, va *maintenir* la paix et le bonheur dans ces belles contrées. Les deux rois Maures, Abdemelec et Théobard, avec leurs femmes, leurs esclaves, les autres prisonniers et tout le riche butin pris sur les Sarrazins, sont amenés au pied du trône. (On sait que, dans ce siècle, l'usage de faire assister les captifs aux triomphes, existait encore comme autrefois à Rome.) Tous ont passé sous cet ancien arc romain, jadis élevé à d'autres triomphateurs et sous lequel, sans doute, d'autres prisonniers ont passé (1): les enseignes sont déployées; on y lit les exploits d'un héros, désormais, par ses hauts faits et par ses dignités si bien acquises, l'égal des plus grands monarques (2).

La Vierge et l'enfant Jésus, tableau de M. P. van Hanselaer.

Cet artiste, pensionné par la ville de Gand, partit pour Rome en 1816; il y séjourna trois ans; pendant cette époque il envoya annuellement à la Régence communale une ou deux études pour donner des preuves

(1) L'opinion générale est que ce monument fut élevé en mémoire de la victoire que Marius avait remportée sur les Cimbres et les Teutons, dans la plaine de Martignan, à un quart de lieue d'Orange.

(2) Sur la bannière rouge: *Exercitu saracenorum deleto.*

Sur la bannière d'orange: *Wilhelmus Arausione de Saracenis triumphans.*

P. Van Rensselaer. pinx. Ch: O...... sc.

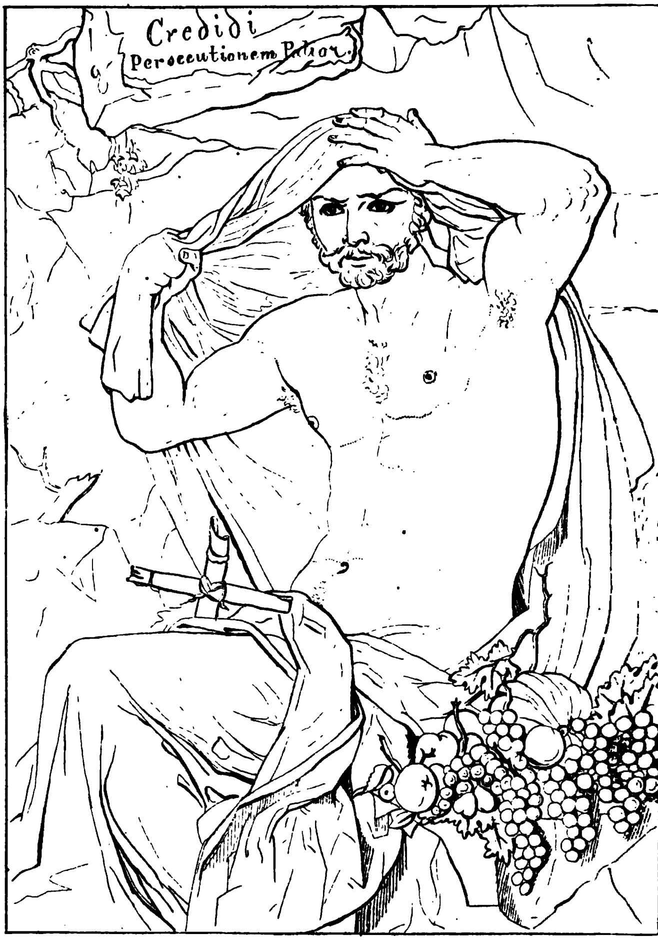

P. Van Hanselaere, pinx. Ch: C.......sc.

de son application et de ses progrès dans la peinture; depuis lors, il s'est établi à Naples, où ses ouvrages, sur-tout ses portraits, sont très-recherchés. Dans un des précédens numéros du *Messager*, nous avons donné le détail de l'exposition qui eut lieu à Naples en 1822, et dans laquelle les productions de notre compatriote brillèrent au-dessus de celles des autres artistes qui étaient entrés en lice avec lui. En Septembre dernier, il envoya à la société royale des beaux-arts, dont il est membre, trois tableaux: *La Vierge et l'enfant Jésus*, son portrait en buste, et *un des premiers chrétiens réfugiés dans une grotte*. Le premier de ces tableaux se distingue par la vérité du coloris, l'expression de la tête de la Vierge et l'ajustement des draperies. On remarque quelques incorrections dans le dessin, mais elles se perdent dans l'ensemble de la composition. Le portrait est traité de main de maître et d'une toute autre manière que le tableau de la Vierge; il paraît que ce genre est celui que l'auteur exerce par prédilection; aussi est-ce en qualité de peintre de portraits qu'il occupe le premier rang parmi les artistes les plus renommés de l'Italie et de la Belgique. *Le chrétien réfugié dans une grotte*, n'est proprement qu'une figure académique; il est assis dans une grotte, la tête couverte d'une draperie blanche qu'il relève de sa main droite; à côté de lui sont placés quelques fruits qu'il a emportés dans sa retraite. Le coloris, comme dans tous les ouvrages de ce maître, y dispute la prééminence. Ces tableaux ont été exposés pendant quelques jours au salon de la société royale des beaux-arts où le public s'est empressé de se rendre, autant pour apprécier les talens de notre compatriote que pour contribuer à augmenter le produit des rétributions d'entrée,

destiné à faire peindre, par l'auteur, pour l'église de S. Bavon, un tableau qui doit remplacer un de ceux qui ont été détruits pendant l'incendie de 1821.

Le jugement du concours ouvert par la Société royale des Beaux-Arts, à Bruxelles, a eu lieu le 31 Octobre, au salon de l'exposition; le jury était composé des principaux artistes résidant à Bruxelles, Anvers et Gand; quelques peintres des provinces septentrionales ont aussi répondu à l'appel de la société en assistant au jugement.

Le jury, après avoir examiné les différens morceaux envoyés au concours, a décerné les prix comme suit:

PEINTURE: *Figures de grandeur naturelle.*

I^er^ *prix:* Ch. Picqué, de Deynse près de Gand, pour le tableau représentant: *Tobie bénissant son fils.*

Accessit: Fr.-Ant. Boduмont, de Bruxelles, élève de Paelinck: *Oreste accompagné de son ami Pylade se fait reconnaître par Electre.*

Figures demi-nature.

I^er^ *prix:* Désiré de Fiennes, d'Anderlecht, élève de Paelinck, pour le tableau représentant: *Œdipe livré au désespoir.*

Accessit: Fr.-Ant. Bodumont déjà cité.

Tableau de Genre.

I^er^ *prix:* Ch. Brias, de Malines.

Accessit: Mademoiselle Fr. Sommé, d'Anvers.

Paysage.

I^er^ *prix:* J. de Jonghe, professeur à l'académie de dessin à Courtrai.

Accessit: Ph. Callens, de Bruxelles, élève de Gelissen.

Sculpture.

I^er^ *prix:* J. L. Salaie, professeur à l'académie de

dessin à Liège, pour une statue demi-nature, représentant : *Philoctète au moment de lancer sur Ulysse une des flèches d'Hercule.*

Architecture.

Sujet proposé : un hospice pour les insensés.

I^er^ *prix :* François. Goetghebuer, junior, de Gand, élève de Roelandt, architecte de l'université.

Médaille d'honneur : Joseph Guislain, de Gand, docteur en médecine, ancien élève d'architecture à l'académie de Gand.

Dessin.

I^er^ *prix :* Ange François, de Bruxelles, élève de son père.

Gravure à l'eau forte et au burin.

Ces deux médailles ont été décernées à Joseph Hunin, de Malines.

Gravure en médailles.

Le prix a été donné à François de Hondt, de Bruges, pour la médaille à l'effigie de feu le médecin van den Hende, de la même ville.

La notice du salon contient 408 articles; parmi les ouvrages de peinture on distingue : *la scène du massacre des innocens*, par Navez; *le Bélisaire mendiant*, par Kruseman; *Socrate au milieu de ses principaux disciples*, par M. Hennequin; *la mort d'Alceste*, par Serangeli, de Milan; plusieurs compositions de Philippe van Brée; les ouvrages de van Hanselaere, François-père, Drahonnet, Maes, Wappers, van der Donckt, Berkman, Landsheer-fils, Moons, Heyndrickx, Cochereau, Lane, van Stry, Stevens, Coene, Brias, Voordeckers, etc.; les portraits de Navez, Daiwaille d'Amsterdam, Cels, Van Hanselaere, Drahonnet, Stapleaux, etc.; les marines de Schotel, Dom. de Bast et

Louis Verboeckhoven à Gand, Schouman à Dordrecht, etc.; les paysages de Verstappen d'Anvers, et Teerlinck, résidans à Rome, Regemorter, Schelfhout à La Haye, van Os à Hilversum, Eugène Verboeckhoven et De Noter à Gand, Hellemans à Bruxelles, Ducorron, Cogels et Quaglio à Munich, De Roi à Bruxelles, van de Zande-Bakhuyzen, Spruyt, De Jonghe, Poelman, Donselaer à Gand, etc.; les intérieurs de monumens de Vervloet à Malines et de Warlincourt à Bruges; les tableaux de fleurs et de fruits de Van Os et de Speeckaert; les miniatures de Delatour, Autissier, Johns, etc. Dans aucune exposition on n'a vu figurer avec autant succès et en aussi grand nombre, les peintures et les dessins que nous devons au talent de Dames qui s'adonnent à la culture des arts; nous nous faisons un plaisir de les citer ici d'après le rang qu'elles occupent dans la notice: *Mesdames* D'Agois, Bertrand, veuve Burton à Gand, Thiebaut, de la Tour, Decaigny à Gand, Hellemans, Monborne à Courtrai, Delvaux-T'kint, Schiplaecken. *Mesdemoiselles* Félicité la Garenne, Caroline Chatillon, Emilie van Assche à Bruxelles, Eugenie van der Maeren à Lokeren, Lubin à Bruxelles, Marie Robyns, Adèle Debroux, Elise Gamond à Bruxelles, Adèle Lesbroussart, Victorine de Wesener, van Os, Evrard à Ath, de Valmont, de Godin, Henriette Timmermans, A. Kindt, Burggraeve à Gand, El. Doussaint à Gand, Sophie Nicolaï, Melanie Frederickx, Jeannette et Annette de Noter à Gand, Jenny Lesbroussart, Fanny Gaussoin et Caroline Weissenbruch à Bruxelles. Si la sculpture et la gravure y brillent moins par le nombre, elle nous offrent cependant des productions du premier mérite: les bustes de Godecharle, le doyen de nos sculpteurs, et les statues de

Parmentier à Gand, sont des morceaux qui font honneur au talent de ces statuaires; les belles médailles exposées par Braemt de Gand, lui conservent la première place parmi nos graveurs; et les pierres gravées du chevalier Simon soutiennent la réputation de cet artiste.

— Le *chapeau de paille* de Rubens, après avoir été copié en miniature par Madame de Neuville, membre des académies royales d'Anvers et d'Amsterdam, et en gouache, par M. de Meulemeester, graveur et professeur à la première de ces académies, vient d'être multiplié, de grandeur naturelle, par le nouveau procédé employé par M. Steyaert, peintre et ancien professeur à l'académie de Gand; avec le secours des impressions faites avec la pierre sur la toile; cet artiste est parvenu à rendre les tableaux, qu'il imite, avec une telle perfection, que ces nouvelles productions sont recherchées par les amateurs et peuvent être classées parmi les ouvrages de mérite. Le fruit du premier essai de ce procédé a été offert à LL. MM., et le peintre vient de recevoir, de la part de S. M. la Reine, une bague de prix; l'arrêté qui lui accorde cette honorable distinction, lui fait connaître en même tems, que S. M. lui commande un ouvrage de sa composition rendu par le même procédé. Mad. de Neuville et M. de Meulemeester ont reçu précédemment une pareille distinction.

— Le public d'Anvers s'est rendu pendant plusieurs jours au musée d'Anvers pour y voir le beau tableau de Rubens, représentant *le Christ entre les larrons*, restauré par M. le ch.er van Brée. Ce tableau avait beaucoup souffert et le peintre s'est acquité, en artiste habile, de la tâche qu'il a bien voulu entreprendre, à la sollicitation des amis des arts et de l'autorité conservatrice des

monumens des arts accumulés dans cette ville; M. van Brée a reçu, pour ce travail, la distinction la plus délicate et la plus flatteuse qu'un peintre puisse obtenir: une palette d'argent, avec les sept couleurs primitives relevées en or, lui a été offerte par la commission du musée; une inscription gravée sur la palette y exprime des sentimens de gratitude.

— M. Kessels, sculpteur belge établi à Rome, vient d'achever deux figures en marbre: l'une, pour M. Munter van Herbourg, à Amsterdam, représentant *un Amour couché qui s'amuse à aiguiser sa flèche*; l'autre, pour M. le baron De Vinck, *l'Amour filial représenté par une jeune femme, appuyée sur une urne funéraire*. Il travaille dans ce moment à son *Dioscobule*, pour compte du Duc de Devonshire. On dit que la ville de Mastricht, lieu natal du statuaire, se propose de lui faire exécuter la statue en pied de Sa Majesté le Roi. La quatrième classe de l'Institut royal vient de le nommer parmi ses correspondans. Un de ses élèves, M. Jehotte, de Liège, vient de remporter à Rome le second prix de sculpture d'après nature.

— Parmi les ouvrages, d'un intérêt général pour les amateurs de gravures, qu'on publie dans ce moment, on doit classer l'*Essai sur les nielles:* gravures des orfèvres du quinzième siècle, par M. Duchesne; cet ouvrage sera un complément ou plutôt un préliminaire au *peintre-graveur*, par A. Bartsch, qui paraissait revoquer en doute l'existence des *nielles*. Ces premiers essais de la gravure en taille-douce, sont très-recherchés par les curieux et achetés à des prix très-élevés; une pièce en argent *niellée* a été achetée dernièrement par M. Woodburn, dans une vente à Londres, pour 300 guinées. On trouvera dans l'ouvrage de M. Duchesne:

des éclaircissemens sur *l'invention de l'art d'imprimer des gravures sur métal*, le détail des procédés employés pour *nieller*, et la description de trois cent *nielles*, tant sur papier que sur souffre, et en argent, avec l'indication de la nature de chaque pièce et dans quel cabinet elle se trouve. L'ouvrage sera orné de deux *fac-simile* d'après des *nielles* inédits; l'un attribué à *Maso Finiguerra*, l'autre à *Peregrini*, son digne émule, dont le nom et les travaux ont été si injustement oubliés.

— M. J. de Loose, peintre à Zele, vient de terminer un tableau pour l'église de Hamme, province de la Flandre orientale; il représente: *les acheteurs et les vendeurs chassés du temple.* Cet ouvrage fait honneur à l'artiste et a mérité les suffrages des amateurs.

— M. le chev. De Kirckhoff, d'Anvers, auteur de plusieurs ouvrages de mérite, vient d'être nommé membre de la société de littérature nationale à Leide.

— Nous venons de recevoir de Paris le prospectus d'un nouvelle gazette littéraire, intitulée: *La semaine*, et rédigée par un comité secret de rédaction. Les éditeurs veulent en faire un journal franchement et purement littéraire: de plus, ce qui est bien rare, un *journal de bonne foi.* Pour le rendre et le maintenir tel, ils ont pris des engagemens et des précautions inusités: un comité dont les membres, pour rester toujours indépendans, seront toujours inconnus, prononcera seul sur l'admission ou le rejet de chaque *article.* C'est la loi fondamentale de leur association; ils espèrent par ce moyen échapper aux influences et aux tracasseries de l'esprit de parti comme aux importunités et aux séductions de l'amitié. Si, comme nous n'en doutons nullement, MM. les rédacteurs de la *Semaine*, professent une fran-

chise entière et inaltérable; si, fidèles à leur promesse, ils détrompent sur beaucoup de points le public que tant de journaux de parti induisent en erreur, nous sommes persuadés que leur *revue hebdomadaire* sera accueillie avec empressement et nommée à juste titre le *phénix* des journaux littéraires.

— La société de littérature nationale de Gand, a tenu le 25 Octobre dernier sa première assemblée mensuelle. M. *Schrant*, président, et réélu comme tel pour l'année 1824. - 1825, a fait le rapport des travaux des différens membres de la société pendant l'année précédente. En terminant, l'orateur a payé un juste tribut d'éloges à la mémoire de deux membres honoraires que la société vient de perdre: MM. *Feith*, l'un de nos poëtes les plus distingués, et *Kemper*, que son profond savoir a placé depuis long-tems parmi nos premiers jurisconsultes. — Dans cette même séance, M. *Wynbeek*, inspecteur des études, a été nommé membre honoraire; MM. *Timmermans* et *Herden*, professeurs de mathématiques au collège royal de Gand, ainsi que M. *A. Voisin*, docteur ès lettres, nommé provisoirement professeur de quatrième classe au même collège, ont été admis comme membres effectifs de la même société.

— La clôture du salon d'Amsterdam a eu lieu le 30 Septembre; la notice des objets d'art qui y furent exposés, contient 467 morceaux; un grand nombre de tableaux ont trouvé des amateurs; nous espérons que l'exposition de Bruxelles procurera aux artistes les mêmes avantages.

— Par arrêté de S. M., du 16 Juillet, MM. *H. H. Klyn* et *J. J. Vollenhoven*, ont été nommés membres de la classe des beaux-arts de l'Institut royal des Pays-Bas.

EXTRAIT

D'une notice historique et critique sur Antonello de Messine, *peintre italien, qui vint en Flandre pour apprendre de* Jean van Eyck *la méthode de peindre à l'huile. Traduite de l'italien et lue à la Société royale des beaux-arts de Gand.*

(*Suite; voyez page* 144.)

» Pour compléter ce que j'ai à dire sur Antonello, il me reste à concilier les nombreuses contradictions des écrivains sur les époques de sa vie. Comme c'est là la seule cause pour laquelle l'opinion publique n'est pas définitivement fixée en sa faveur, je dois entreprendre ce travail afin d'écarter tout ce qui peut obscurcir sa réputation.

» Vasari, sans indiquer ni l'année de sa naissance ni celle de sa mort, dit qu'il mourut à Vénise à l'âge de 49 ans; il ajoute que cela arriva au moment où la *Seigneurie* venait de le charger de peindre, pour le palais, quelques sujets d'histoire qu'elle n'avait pas voulu confier à *Francesco Monsignori*, de Vérone, non obstant la recommandation du Duc de Mantoue, son seigneur; il ajoute encore que sa mort fut fort regrettée et particulièrement par *Andrea Riccio*, le sculpteur. Eclaircissons ces deux circonstances.

» Vasari lui-même, en écrivant la vie de Monsignori, dit qu'il n'entra au service du Duc de Mantoue qu'en 1448; donc la préférence accordée à Antonello est postérieure à cette date et même de quelques années;

car le Duc de Mantoue n'aura pas voulu congédier *Monsignori* avant l'achèvement du travail pour lequel il l'avait engagé, ni lui accorder des recommandations avant qu'il ne les eût méritées.

» Quant à Andrea Riccio, il est constaté, par l'inscription sépulchrale que rapporte Scardeonio dans ses *Patavinès* (1), qu'il naquit en 1440. Or, il faut qu'il ait eu au moins 20 ans avant d'avoir pu contracter une amitié intime avec Antonello; de plus, Vasari, en lui donnant la qualification de sculpteur renommé, prouve évidemment qu'il était, déjà alors, maître dans son art. Le nom d'Antonio, gravé sur une statue d'Eve du palais ducal, a induit Vasari à l'attribuer à *Andrea*; si, comme je le pense, c'est une erreur, et si Vasari confond ici *Andrea* sculpteur de Padoue avec *Antonio* sculpteur de Vérone, cette erreur n'a aucune importance pour notre sujet, puisqu'il est prouvé, par un décret des Vicentins, publié par le Comte Enea Arnaldi dans son traité des basiliques (p. 120) qu'Antonio vivait et travaillait encore en 1496.

» Remarquons maintenant qu'en 1483, une partie du palais ducal fut détruite par un incendie; que, selon une chronique inédite qui me fut communiquée par le savant Jacobo Morelli, la restauration n'en fut terminée qu'en 1493, et que cette date coïncide parfaitement avec l'entreprise que, selon Vasari, on confia à Antonello.

» Remarquons encore que c'est à peu près à cette même époque que doivent appartenir les deux hommes armés que, selon Ridolfi, Antonello a peints à fresque dans l'église de S. Nicolas à Trévise, sur le mausolée du sénateur *Augustin Oniga*, mort à Rome, en Juillet 1490. Ici j'écarterai d'abord l'opinion du père *Frede-*

(1) Lib. III. pag. 375, de antiq. Patav., etc.

rici qui, dans ses mémoires Trevisans (page 226), prétend que *Ridolfi* est en erreur, mais ne nomme aucun de tous les auteurs qui, à ce qu'il dit, ont assuré qu'à cette époque Antonello était déjà mort depuis nombre d'années. J'observe ensuite que, si le travail de Trévise est moins sec que l'Annonciation peinte par Antonello dans la maison *Avogadra*, il n'en résulte pas que ce travail ne soit pas de lui; car, en avançant en âge, son talent a dû acquérir plus de maturité; il en résulterait plutôt que c'est la bonne réussite de son travail à Trévise qui a valu à Antonello la préférence que le sénat de Vénise lui a accordée sur son compétiteur pour les peintures à fresque dans le palais ducal.

» De tout cela nous tirons la conséquence que, quand même on ne voudrait pas ajouter foi à *Gallo*, le seul des auteurs qui a indiqué l'époque de la mort d'Antonello, et, comme nous l'avons vu plus haut, l'a fixé à l'année 1496, on ne peut en aucun cas fixer cette époque avant 1493. Ainsi placée, elle s'accorde parfaitement avec les mémoires de *Girolamo Alibrandi*, nommé le Raphaël de Messine, qui, né en 1470, acheva, dans sa patrie, son cours de belles-lettres et y apprit les élémens du dessin, et ensuite, attiré par la renommée d'Antonello, se rendit à Vénise et s'y perfectionna à l'école de son illustre compatriote. C'est ainsi que lui-même s'exprime dans ses mémoires sur les peintres de Messine (page 17).

» Il reste à fixer l'époque de sa naissance : et cela est d'autant plus nécessaire que, s'il était vrai qu'il fût mort à l'âge de 49 ans, comme, depuis Vasari, tous ses biographes, à l'exception du seul Sandrart, nous l'assurent, il faudrait placer sa naissance vers l'an 1444;

époque qui serait en contradiction manifeste avec tout ce qui a été dit et écrit de lui jusqu'au moment actuel. Comment, en effet, pourrait-il, dans ce cas, être vrai, comme, dans la lettre que nous avons citée, l'ont affirmé unanimement et *Summonzio*, et *Marco da Siena*, et le chev. *Massimo*, et *Dominici*, qu'Antonello fut élevé à l'école de *Collantonio del Fiore*, puisque la mort du maître coïnciderait ainsi de très-près avec la naissance de l'élève? Comment aurait-il pu apprendre le secret de Jean van Eyck? Mechel, dans sa description de la galerie de Vienne, affirme, mais sans produire de preuves, que Jean van Eyck est mort en l'année 1441, la 71e de son âge, tandis que Sandrart, van Mander et Descamps s'accordent à fixer sa naissance en 1370, et à dire qu'il mourut très-âgé, ce qui semble indiquer un âge plus avancé que celui de 71 ans (1); mais, tout

(1) Ce que nous avons eu à dire sur l'âge de J. van Eyck, dans une des nos notes précédentes, ne peut guère laisser subsister de doutes à cet égard. Nous ne connaissons pas le document d'après lequel *Mechel* rapporte la date de sa mort à l'année 1441, mais aussi, il n'est rien à notre connaissance qui nous autorise à jetter du doute sur cette indication; le document fourni par les archives de la ville de Bruges, et qui parle de la veuve, en 1445, nous semble, au contraire, en être une confirmation. Mais sur quoi les auteurs cités dans la notice, se sont-ils autorisés pour porter la date de la naissance de ce grand peintre en l'an 1370, date qui nous paraît très-évidemment erronée? Lorsque vers 1429 ou 1430, il peignit son portrait dans le grand tableau de la cathédrale de Gand, il ne s'y est donné que 30 ou au plus 35 ans, comme nous l'avons déjà fait remarquer précédemment, tandis que s'il était né en 1370, il s'y trouverait représenté sous la figure d'un homme d'environ soixante ans; d'autant plus, que ce portrait est évidemment peint d'après nature (*). Cette indication erronée de la date de sa

(*) M. le doct. Waagen, dans la description de ce tableau, dit: » La figure qui représente Jean van Eyck, est tournée fort singulièrement, c'est comme s'il se peignait lui-même dans une glace; et cette position, par laquelle la figure nous frappe, n'est pas autrement motivée dans le tableau. (*Kunstbl.* Stuttg. 1824.)

en n'adoptant pas aveuglément l'opinion de Mechel, on ne peut pas se permettre de prolonger la vie de ce maître jusqu'à ce qu'Antonello (s'il était né en 1444) eût été en état d'aller le trouver et de contracter avec lui cette familiarité et cette amitié qui l'ont mis en possession du précieux secret; d'autant moins que *Facio*, dans son opuscule, écrit en 1456 (1), parle de Jean van Eyck comme d'un homme mort depuis quelque tems et probablement avant l'année 1450; on y lit en effet, que Ruggieri, élève de van Eyck, et qui, après avoir reçu la faveur d'être initié dans le secret, n'eût pas abandonné son maître dans sa dernière vieillesse, s'est cependant trouvé à Rome dans cette année jubilaire et y a vu et admiré les peintures de *Gentile da Fabriano*, dans l'église de S. Jean de Latran.

» On ne pourrait non plus concilier cette époque de la naissance d'Antonello avec la mort de Domenico. En effet, dans un ouvrage inédit sur l'architecture, que, d'après Vasari, *Antonio Averulino*, dit *Filarete*, dédia, en 1464, à Pierre de Médicis et qui se conserve encore, avec cette dédicace, dans la *Bibliotheca Magliabechiana* (2), on lit expressément que Domenico avait déjà cessé de vivre; il serait donc mort dans la 19e ou, au plus, dans la 20e année d'Antonello. Comment, dans ce cas, si jeune encore, celui-ci aurait-il été de retour de son voyage en Flandre? Comment

---

naissance, n'aurait-elle pas une explication naturelle dans la méprise qui désigne Jean comme inventeur de la peinture à l'huile, au lieu de son frère Hubert, beaucoup plus âgé que lui? Si on a su que l'inventeur du nouveau procédé était né en 1370, n'aurait-on point, par une suite naturelle de cette nativité, attribué à Jean la date de la naissance de son frère? L. D. B.

(1) De viris illustribus. Florentiæ, 1745.

(2) Liv. IX. cap. 25.

aurait-il communiqué, à Vénise, son secret à Domenico? Comment Domenico se serait-il de là rendu à Florence, et comment y aurait-il, par ses ouvrages à l'huile, fait naître dans *Andrea del Castagno*, cette jalousie qui, plus tard, devait lui couter la vie? Bien certainement, tant de voyages, tant d'événemens, ne se renferment pas dans une période aussi rétrécie; ne s'aperçoit-on pas qu'on écarte ici la vérité, par la seule raison qu'elle se trouve contredite par une époque écrite en *chiffres*, lorsqu'au contraire la saine critique enseigne qu'il faut corriger ces chiffres pour les mettre d'accord avec les faits? Sans cela on accorderait à une inadvertance de l'historien ou, ce qui est ici plus probable encore, à l'erreur d'un éditeur, assez d'importance pour détruire un des faits les plus solennellement reconnus, un fait que tant de particularités et de circonstances accompagnent, qui est énoncé avec une précision si minutieuse et qui a pour lui l'autorité des meilleurs écrivains? C'est ainsi que les livres de Diodore de Sicile ne donnent que soixante pieds de front au grand temple de Jupiter, à Agrigente, et qu'après le déblai de ses vastes ruines, nous venons de reconnaître que cent autres pieds sont restés dans la plume du copiste.

» Il est donc à peu près démontré jusqu'à l'évidence qu'Antonello a vécu jusqu'à l'année 1493 et, pour la matière que nous traitons, il est sans importance que sa vie se soit prolongée au-delà; et la raison exige que nous reculions sa naissance. Si, pour le faire, nous nous trouvons dépourvus de tout autre appui, il convient de nous attacher à celui que prête Sandrart; après avoir raconté la fin de Domenico, cet auteur ajoute immédiatement (1): *ceci survint lorsqu'Antonello était*

(1) Academ. pict. pag. 106. » Idque factum quando Antonellus » agebat ætatis suæ annum 49."

dans la 49e année de sa vie. C'est comme s'il disait qu'Antonello est né vers 1414, puisque, comme nous venons de le démontrer par l'autorité d'Averulino, la mort de Domenico se place vers l'an 1463.

» On m'objectera peut-être que Sandrart, en écrivant l'histoire des peintres étrangers à l'Allemagne, ne fait ordinairement que répéter ce que d'autres avaient écrit avant lui, et qu'ainsi, lorsqu'il indique comme une époque de la vie d'Antonello, la même année que Vasari dit être celle de la mort de ce peintre, il n'y a rien à en conclure, si ce n'est qu'il a mal interprèté le sens du biographe; mais qu'on veuille observer que l'exception que fait ici Sandrart, quoique très-importante, n'est pas nécessaire pour notre sujet; car ce que nous avons dit de la mort d'Antonello étant bien établi, l'espace de 49 ans auquel Vasari borne sa vie, est trop resserré pour les faits que lui-même raconte, et doit, par conséquent être rectifié et élargi. Il ne s'agit pas ici d'examiner lequel des deux auteurs est plus digne de foi, mais bien, puisque l'erreur de l'un est reconnue, s'il convient d'adopter la correction de l'autre, en le supposant mieux instruit de ce fait unique; je suis bien sûr que, sous ce point de vue, Sandrart n'aura guères de contradicteurs.

» Les époques de la naissance et de la mort d'Antonello, en les fixant ainsi aux années 1414 et 1493, renferment une période de 79 ans, nombre qu'on obtient en corrigeant le premier chiffre de celui de Vasari sans altérer le second; ce qui nous semble une rencontre de plus qui ramène à la vérité, et fait cesser toutes les contestations sur la vie d'Antonello; tout ce que *Summonzio* et Vasari ont écrit de lui peut se ranger commodément dans l'espace ainsi rectifié.

» Qu'on suppose en effet qu'il partit de Naples pour la Flandre, au commencement de 1447, c'est-à-dire, lorsqu'Alfonse, devenu depuis cinq ans paisible possesseur du royaume, pouvait avoir déjà fait l'acquisition du tableau qui fut cause de ce voyage (1); les 33 ans qu'Antonello avait à cette époque, suffisaient

(1) La date de 1447, que l'auteur de la notice donne au départ d'Antonello pour la Flandre n'est qu'une supposition; cependant, nous croyons devoir la discuter parce qu'elle est en contradiction avec les notions qui placent la mort de Jean van Eyck à quelques années avant 1447 et avec le tableau d'Antonello peint à l'huile et portant la date de 1445. (*v. pag.* 342.) Nous voyons par la notice même que l'année du départ d'Antonello n'est pas connue; ce qui laisse entièrement dans le vague l'époque de ce départ. Une circonstance semble la fixer approximativement: Antonello, disent les historiens de la peinture, partit pour la Flandre, après avoir vu *à la cour du Roi Alphonse de Naples, un tableau peint à l'huile par Jean van Eyck.* Mais l'une des parties accessoires de ce renseignement est-elle bien exacte? Est-ce d'après des informations *bien rigoureuses* que des historiens ont avancé que le *Roi Alphonse regnait à Naples*, au tems qu'Antonello y vit le tableau qui l'engagea à partir pour la Flandre? Ce doute est plus important et peut-être plus fondé qu'on ne le croirait d'abord. En effet, nous avons vu dans la note précédente que Mechel donne à la mort de Jean van Eyck, la date de 1441; or, si Antonello n'était venu en Flandre que sous le Roi Alphonse, ce ne pourrait être qu'en 1442 ou postérieurement, puisque, ce ne fut qu'en 1442 qu'Alphonse V, Roi d'Arragon, s'empara de Naples; la date donnée par Mechel à la mort de Jean van Eyck serait donc en défaut, et les motifs qui nous la paraissent confirmer en seraient plus ou moins ébranlés; mais il n'y aurait encore aucune atteinte portée au document qui, en 1445, fait mention de sa veuve, puisqu'il resterait un intervalle de 2 à 3 ans pour le voyage d'Antonello. Mais si le nom du Roi Alphonse ne figurait là que par suite d'une tradition dans laquelle il se serait glissé par erreur, les faits se mettraient bien autrement en harmonie. Dans la notice on a vu que le peintre Colantonio jouissait d'une grande faveur à la cour du Roi de Naples, *René d'Anjou;* que même il était dans l'intimité de ce Roi, puisque celui-ci, *pour détourner le peintre*

pour son apprentissage à l'école de *Colantonio*, pour ses longues études à Rome et pour son long séjour à Palerme et à Messine, sa ville natale. Jean van Eyck étant mort avant 1450, je soupçonne qu'Antonello

---

de faire un voyage dans la Flandre, se chargea lui-même de lui enseigner la méthode flamande de colorier à l'huile, méthode pour laquelle le monarque et le peintre avaient un égal attachement; or, René d'Anjou monta sur le trône en 1435, à la mort de la Reine Jeanne II, qui l'avait adopté l'année précédente; et, ce Roi *maître* et le peintre son élève, n'ont certainement rien négligé, pendant ce règne, pour se procurer, en faveur du goût qui les unissait et de l'enseignement qu'ils se donnaient, quelqu'objet parmi ce que la nouvelle méthode flamande avait produit de plus parfait; c'était précisement le tems où Jean van Eyck venait d'achever à Gand l'incomparable composition de l'Agneau, à laquelle il avait travaillé pendant six ans après la mort de son frère; c'est-à-dire, depuis 1426 jusqu'en 1432. Il est presqu'impossible que la renommée n'ait pas porté rapidement à la connaissance d'amateurs aussi zélés que le Roi René et le peintre Colantonio, la création et l'existence d'une production aussi extraordinaire et qui était au suprême degré de perfection de la méthode flamande qu'affectionnait leur goût dominant. De là peut-être ce désir de la part de Colantonio d'aller en Flandre, pour contempler ce prodige, et il eût été bien naturel que le Roi René, outre l'engagement d'enseigner lui-même à Colantonio la méthode flamande, eût encore pris celui d'obtenir une pièce du grand peintre. Ici, dans la notice, nous voyons encore qu'Antonello fit son apprentissage chez Colantonio; ce fait ne se lierait-il pas encore aux autres? Colantonio, ne pouvant aller lui-même en Flandre, n'aura-t-il pas, d'accord avec le Roi René, accordé à l'un de ses meilleurs élèves la distinction de faire ce voyage; les grandes recommandations dont Antonello était porteur et qui le firent si bien recevoir de Jean van Eyck, n'étaient-elles pas du Roi René et du peintre Colantonio? Les faits et les dates s'offrent ainsi et s'enchaînent si naturellement qu'on serait en quelque sorte fâché de ne pas y reconnaître autant de réalité; tandis qu'en plaçant le voyage d'Antonello sous le Roi Alphonse, tout est forcé, obscur, contradictoire et sans liaison. Mais d'où viendrait que l'histoire de la peinture aurait ainsi dénaturé les dates et confondu les tems?

a fait un séjour dans la Flandre, a visité les écoles de l'Allemagne et de la Hollande et n'est revenu en Italie que vers 1457; qu'à cette époque, il n'a fait qu'un court séjour à Vénise, mais que c'est

---

Quiconque a observé la marche et l'esprit des grandes catastrophes politiques, ne trouvera là rien que de très-naturel; Alphonse avait déjà protesté, dès l'année 1435, contre l'adoption que fit la Reine Jeanne de René d'Anjou; il revendiqua pour lui-même la possession du royaume de Naples; il protesta, l'année suivante, contre la prise de possession, et tout le règne de René comme celui de Jean d'Anjou qui, selon des historiens, lui succéda en 1438, n'étaient à ses yeux que des usurpations. Un heureux stratagême le mit en possession de la ville de Naples en 1442; et dès lors, comme il arrive toujours, tout ce qui avait été fait par les usurpateurs ne pouvait plus être ni loué, ni approuvé, ni même cité par personne; si quelque chose de bien avait été fait, sous eux ou par eux, il fallait ou le supprimer ou l'attribuer à celui que la force ou le bonheur des armes avait fait triompher; l'acquisition d'un tableau exécuté à l'huile par le plus célèbre des peintres, était une circonstance trop belle et d'une trop haute influence dans les arts en Italie, pour qu'il pût être permis d'en attribuer l'honneur à l'usurpateur René. D'ailleurs, Alphonse n'était-il pas, légitimément, Roi de droit depuis sa protestation de 1435?

Les faits postérieurs, qu'on va lire dans la notice, parlent parfaitement dans le même sens; après avoir appris le secret de Jean van Eyck, Antonello tarda long-tems à retourner en Italie; en y retournant il y vécut en quelque sorte incognito, fit un court séjour à Vénise, et n'alla pas à Naples où cependant il avait appris à peindre, et où il avait pris les motifs du voyage dont il avait obtenu de si heureux résultats; au contraire, il s'exila en quelque sorte de l'Italie continentale, et fut, à Messine sa patrie, cacher pour ainsi dire sous le boisseau la vive lumière qu'il avait apportée de la Flandre; il ne repassa le Phare qu'après qu'un assassinat eût fait arracher son secret des mains du seul disciple auquel il l'avait confié; tout cela est peu naturel, et contraste trop fort avec l'éclat du voyage d'Antonello et ses brillantes recommandations. Comment pourrait-on expliquer qu'après avoir atteint complétement le but de ce voyage, il se fût si long-tems et si

alors qu'il a communiqué le grand secret à Domenico; que delà, le désir de revoir ses parens et amis l'a ramené dans sa patrie où il s'est arrêté quelque tems; qu'ensuite il s'est rendu à Milan et s'y est fait une grande réputation par ses ouvrages, comme on le lit dans *Maurolico* (1); qu'enfin, en l'année 1470, la 56e de son

---

complétement éclipsé; comment le secret n'a-t-il été éventé ni par lui ni par personne? ne faut-il pas qu'une cause majeure ait produit ces singularités? or, la révolution qui fit monter Alphonse sur le trône de Naples, nous paraît être évidemment cette cause majeure.

On pourrait ajouter que Colantanio, ayant été aussi avant que nous l'avons vu dans l'intimité du *Roi René*, il n'est pas croyable que, lui ou son disciple Antonello, aient été admis à la cour du *Roi Alphonse;* il y a plus: car de ce qu'Antonello ne fut pas à Naples, ni à son retour de la Flandre, ni lorsqu'il revint de Messine, il est très-permis de conjecturer qu'il n'y avait pas pour lui de sécurité à y aller; dans les événemens de ce genre, l'éminence d'un talent ne sert pas toujours d'égide à l'homme qui a appartenu au parti vaincu.

Dans les siècles futurs, la restauration des Bourbons en France sera certainement un modèle de modération pour le parti qui a succombé, et cependant *David*, cependant *Arnault*, ne sont plus membres de l'institut de France; et tous deux ont été exilés. Ne voilà t-il pas l'histoire d'Antonello, l'élève de l'ami intime d'un Roi renversé et déclaré usurpateur, lors d'une restauration faite par un Roi d'*Arragon*, dans un siècle encore à demi-barbare? Pour nous, (à moins que l'on ne nous oppose l'évidence du contraire), l'harmonieuse concordance de tous les faits, de toutes les dates et même de toutes les traditions nationales, nous fera placer l'arrivée d'Antonello en Flandre, entre les années 1435 et 1442, (*) époque où Jean van Eyck, après l'achèvement de son chef-d'œuvre, s'était établi à Bruges, où il est mort, si ce n'est en 1441, du moins, à peu près incontestablement, avant 1445.

L. D. B.

(1) Hist. Sican. lib. V. pag. 186. pr. edit.

(*) M. Seroux D'Agincourt dans son *Histoire de l'art par les monumens*, professe la même opinion.

âge, il est allé s'établir à Vénise, parce que, selon l'expression de Vasari, il aimait le plaisir et qu'il trouvait dans cette cité une manière de vivre selon son goût.

» Ce qui me donne ce soupçon, c'est que, si après la mort de Jean van Eyck, antérieure, comme nous l'avons vu, à l'année 1450, Antonello était immédiatement retourné en Italie et avait, depuis lors, fixé son séjour à Vénise, il ne serait pas facile de comprendre comment on a tant tardé, dans cette école, à mettre sa nouvelle méthode en pratique; car *Zannetti*, savant scrutateur des monumens de sa patrie, nous assure que le premier tableau d'une date certaine qui y fut exécuté à l'huile est celui que *Vivarino* peignit pour l'église de SS. Jean et Paul, en 1473. Si on n'a de lui aucun souvenir, en Italie, avant 1470 et à Vénise, avant 1474, il serait plus étrange encore que lui-même fût resté tant d'années inactif, ou, comme l'observe l'illustre abbé Lanzi, qu'il se fût décidé si tard à marquer les dates sur ses tableaux. Il y a de plus à remarquer que, puisque les Florentins se sont décidés à faire venir un peintre étranger à cause de la nouvelle méthode qu'il possédait de colorier à l'huile, il était naturel qu'ils y engageassent plutôt Antonello que Domenico, si le premier, après avoir communiqué son secret, eût continué de rester à Vénise.

» On est ainsi forcé de convenir qu'après son retour de la Flandre et un court séjour à Vénise, il s'est retiré à Messine, non pas pour quelques mois, comme le prétend Vasari, mais pour beaucoup d'années; qu'il y a travaillé et y a aussi suivi sa coutume de marquer les dates sur ses tableaux; et que ces tableaux ont été, en partie, détruits par les désastres de cette ville et en partie transportés dans des contrées lointaines pour y rester oubliés dans des cabinets particuliers.

» C'est en allongeant ainsi la durée de la vie d'Antonello, que se trouvent conciliées, sinon avec la dernière évidence, du moins avec beaucoup de probabilité et de vraisemblance, les contradictions que la brièveté de sa vie avaient fait naître; après cela, rien, à ce que je crois, ne s'oppose plus à ce qu'il soit définitivement en possession d'avoir montré le premier à l'Italie, la parfaite méthode de peindre à l'huile, le seul but que je m'étais proposé en entreprenant ce pénible travail.

» J'ajouterai que je ne suis pas bien convaincu que ce soit au voyage de Domenico, qu'on doive attribuer immédiatement l'introduction à Florence de la peinture à l'huile. *Andrea del Castagno* qui prit tant d'envie et de jalousie contre ce maître, son bienfaiteur, qu'il assassina pour posséder seul le secret, a dû en être bien avare; et s'il le communiqua à Pierre *del Polajolo*, son élève, ce ne fut certainement pas lorsque celui-ci, à une époque si voisine de la mort de *Domenico*, peignit, en société avec *Antonio*, la chapelle du cardinal de Portugal à *S. Miniato al Monte*. En effet, ayant obtenu la permission, de transporter à la galerie royale (1) le beau tableau que ces deux frères avaient peint pour l'autel de cette chapelle, et pendant que *Vittorio Lampieri* réparait les dégats que le tems y avait occasionnés, l'analyse des couleurs ne me donna aucune odeur de pâtes d'huile ni aucune odeur distincte de vernis; de plus, j'observai que l'hu-

(1) Dans ce musée on a réuni tous les anciens mouumens de peinture qui se trouvaient éparses dans la Toscane, pour y servir de documens irrécusables à l'histoire de la renaissance et des progrès de la peinture dans ce pays, et de laquelle M. Puccini s'occupait déjà depuis nombre d'années.

midité avait agi sur quelques parties comme elle agit sur la détrempe; car la couleur était plutôt farineuse et évaporée que rompue et détachée du fond; tandis que les parties qui étaient restées intactes, et heureusement c'étaient les principales de l'ouvrage, s'étaient conservées dans le clair comme dans l'obscur sans être fendillées ni crevassées. Mais soit qu'Andrea ait communiqué de bonne-heure le secret qu'il tenait de Domenico, soit qu'il n'ait été connu qu'à la longue, il est évident, dans les deux hypothèses, que dès l'époque où Antonello s'établit à Vénise, la peinture à l'huile devint partout générale et qu'ainsi Florence et l'Italie lui en ont toute l'obligation."

Avant de connaître l'intéressante notice du chev. Puccini, nous étions déjà d'opinion qu'Antonello était venu en Flandre avant l'année 1445, et que, par conséquent, il était parvenu à un âge plus avancé que Vasari ne l'a écrit. Aujourd'hui nous en avons acquis la conviction, non-seulement par la notice de M. Puccini, mais encore en examinant avec la plus scrupuleuse attention un des premiers ouvrages peints à l'huile par Antonello. Depuis long-tems nous avions l'intention de publier notre opinion à cet égard, mais en consultant l'ouvrage de M. d'Agincourt, nous y trouvames citée la notice dont nous donnons ici la traduction; notre premier soin fut donc de nous la procurer, afin de connaître les recherches faites en Italie par un savant qui a eu l'avantage de pouvoir recueillir sur les lieux les notions les plus exactes. Ce fut avec la plus grande satisfaction que nous y trouvames énoncée en entier notre opinion à l'égard d'Antonello, et nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de la publier en y joignant nos obser-

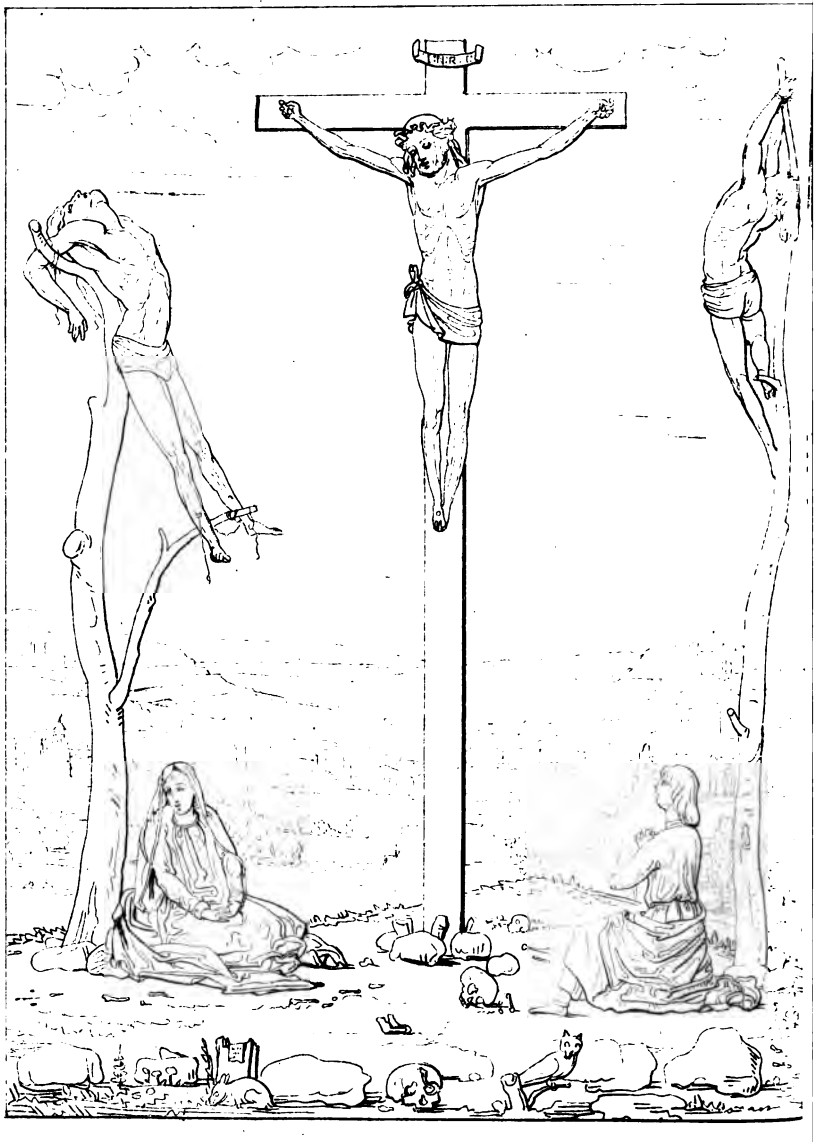
INRI

vations sur quelques petites différences occasionnées par les renseignemens peu exacts recueillis sur les van Eyck.

Le tableau d'Antonello que nous avons eu l'avantage de voir, a été décrit par M. le baron de Keverberg (1), alors gouverneur-civil de la Flandre orientale; et pour donner une idée de la composition, nous en joignons ici le trait et la description: » ce tableau, dit M. d. K., » représente *le Christ entre les deux larrons.* La *Vierge* » est au pied de la croix, où le bon larron est attaché. » Elle est plongée dans une douleur profonde et » muette. *S. Jean,* du côté opposé, semble oublier les » horreurs de la mort pour adorer avec le feu de son » âme aimante, le fils de l'Eternel.

» .... Les horreurs de la mort? L'expression n'est » pas exacte. Le Christ est plein de calme et de no- » blesse. Il a cessé de vivre avec le sentiment de sa » justice et de sa divine bonté. Les larrons ont expiré, » chacun attaché à un arbre élevé pour son supplice, » dans les angoisses de la mort; et celui de gauche » dans des convulsions qui, pour être terribles, n'ont » néanmoins rien de hideux.

» Une partie de la ville de Jérusalem est au second » plan; la mer au fond du tableau. L'illusion optique » semble en élever les eaux, remarquables par une » teinte diaphane, dans laquelle les observateurs veu- » lent reconnaître les ondes de l'Adriatique ou celles » de la Méditerrannée.

» Antonello animé du sentiment du beau, que le » ciel d'Italie avait développé en lui, a mis dans ce » tableau la chaleur du climat sous lequel il avait grandi: » mais il suffit d'avoir l'œil médiocrement exercé pour » se convaincre que toute la partie technique du ta-

(1) *Ursula, princesse Britannique,* pag. 107. Gand, 1818. in-8.

» bleau, incontestablement peint à l'huile, appartient » à l'école des *van Eyck*; c'est un témoin de plus » et un témoin irrécusable de la vérité du récit de » *Vasari*. C'est un des monumens les plus précieux et » les plus rares pour l'histoire des arts, et pour fixer » le point de contact entre le génie Italien et les talens » de la Belgique."

Il est a regretter que M. de Keverberg n'ait pas vérifié par lui-même l'inscription placée sur ce tableau, et cela est d'autant plus fâcheux que déjà plusieurs auteurs étrangers l'ont copiée telle que M. d. K. l'a donnée. Cette inscription est écrite avec la pointe du pinceau sur un billet, en caractères très-petits, attaché à un piquet de bois placé au-dessous de la Vierge. La voici telle que nous l'avons copiée avant l'enlèvement de l'ancien vernis. Les chiffres sont le *fac-simile* de la date qui se trouve sur l'original:

(1445 *Antonellus Messaneus me oleo pinxit.*)

L'erreur de la date (1) donnée par M. d. K. provient de la ressemblance du 5, tel qu'on le figurait à cette époque, avec le 7 d'aujourd'hui, si on ne prend pas attention au trait supérieur de ce chiffre; la même chose est arrivée à l'égard du troisième chiffre dont la partie supérieure encore faiblement marquée, a également échappé au copiste qui, s'il l'avait vérifié, se fût facilement apperçu que ce chiffre, dépourvu de sa partie supérieure, comme il l'a supposé, ne présentait dans tous les cas qu'un signe altéré, réduit à la

(1) 1477. Antonyllus Messaneus me pinx. *Ursula*, pag. 108.

moitié de sa dimension; toutefois il ne pouvait pas le croire tronqué par le bas; car on s'aperçoit très-clairement que la partie inférieure n'a rien souffert et que c'est le pinceau qui s'y est arrêté. Cette date est du plus grand intérêt pour l'histoire de l'art et dissipe l'incertitude qui pourrait encore exister à l'égard de la discussion de M. Puccini.

L'omission du mot *Oleo*, semble encore prouver que M. de Keverberg, observateur très-judicieux quand il décrit ce qu'il a sous les yeux, s'en est rapporté au dire de personnes trop peu habituées aux écritures de ce tems; ce mot technique *oleo* n'aurait pu, sans cela, échapper à l'admirateur éclairé des chefs-d'œuvre de notre ancienne école; car, outre le grand intérêt qu'il offre en constatant que réellement ce tableau est peint à l'huile, la mention de cette particularité sur le tableau même n'est-elle pas un aveu de l'artiste que, pour lui, peindre à l'huile était un procédé nouveau? N'affirme-t-elle pas qu'avant l'exécution du tableau, il employait une autre méthode? En effet, le peintre, après avoir adopté exclusivement la nouvelle, n'a-t-il pas cessé de marquer sur ses ouvrages qu'ils étaient peints à l'huile? Les lettres de cette inscription étant très-petites (moindres d'un tiers que le *fac-simile* de la date), on a cru, depuis peu, pouvoir jeter du doute sur l'existence de ce mot, en le regardant comme une crevasse. Un usage continuel nous ayant familiarisé particulièrement avec ce genre de travail nous ne pourrions jamais admettre cette opinion: 1° parce que les traces du pinceau s'y remarquent aussi visiblement que dans les autres lettres de l'inscription; 2° parce que ce serait par le plus grand des hazards qu'une crevasse se serait formée, sous la forme d'une lettre, précisément dans

un espace menagé, comme exprès, pour la contenir, et qu'elle aurait pris la même forme et la même dimension que les autres lettres, de manière à faire croire que ce soit la même main qui l'a tracée; que cette crevasse aurait une liaison qui la joint à une autre de la même forme, mais plus petite et qui figure l'abréviation d'un mot qui s'arrange parfaitement dans le sens de l'inscription; enfin, qu'une autre liaison irait joindre cette dernière lettre à la partie supérieure de la lettre *P* qui commence le mot *Pinxit*. Ce concours de circonstances ne peut certainement pas être attribué au hazard, même, si ces lettres s'y trouvaient figurées comme si c'étaient des crevasses; quant à nous, nous les avons vues de la même force de couleur que les autres lettres; et notre conviction est acquise par un examen de l'inscription dans son état d'ancienneté et avant qu'on se soit occupé de la nettoyer (1). Nous ne faisons ici ces observations que pour prévenir des réfutations, fondées seulement sur l'état actuel de l'inscription, que nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir depuis que le tableau est parti de Gand. Aussi long-tems qu'on sera imbu de l'erreur glissée dans l'ouvrage de Vasari, soit par sa propre faute, soit par celle de son éditeur, de n'avoir donné à

(1) Nous avons vu le tableau, accompagné de M. Hye-Schoutheer, membre de l'Institut Royal, secrétaire et archiviste de la ville de Gand, dont les connaissances étendues dans cette partie ne sont pas contestées; de M. Delbecq, vice-président de la Société royale des Beaux-Arts, l'un des premiers calligraphes de la Belgique, et dont les talens sont souvent réclamés pour juger des identités d'écriture. Nous l'avons encore vu avec M. von der Hagen, professeur à l'université de Breslau et M. Rassmann, professeur à l'université de Gand; ainsi que l'ancien possesseur du tableau, M. van Rotterdam; ces MM. sont autant de témoins oculaires, irrécusables par leurs connaissances, qui peuvent attester que cette particularité s'y trouvait inscrite, lorsque ce précieux tableau était encore à Gand.

Antonello que l'âge de 49 ans, on s'efforcera de jeter des doutes sur le véritable sens de cette inscription, quoique la *physionomie* du tableau porte bien l'empreinte du caractère des ouvrages de la première moitié du XV^me^ siècle; caractère qui, en Italie sur-tout, est si différent de celui des ouvrages du demi-siècle qui y a succédé. Avant d'avoir jeté un coup-d'œil sur la date, nous étions déjà porté à le classer dans cette première époque; le dessin plus correct que dans les ouvrages de l'école flamande de ce tems, laisserait cependant à désirer comme produit de l'école d'Italie (si on lui donnait une date postérieure) qui alors se faisait déjà remarquer par cette sévérité de formes à laquelle elle a dû, par la suite, l'éclat qui l'a fait briller au-dessus de toutes les autres; et il est à présumer que ce fut sous ce rapport que les dessins offerts par Antonello à J. van Eyck, furent acceptés avec tant de reconnaissance.

De ce que la mort de Jean van Eyck a eu lieu avant l'année 1445, et qu'Antonello a quitté la Flandre peu après le décès de son maître (1), on devrait déjà inférer que le tableau, dont nous parlons, a été fait en Italie; la qualité du bois sur lequel il est peint, paraît le prouver aussi (2); et la tradition conservée dans la

(1) Tout ceci ne peut empêcher que le séjour d'Antonello en Belgique n'ait été plus long que, jusqu'ici, on l'avait soupçonné; une ancienne tradition (*) tend à nous faire croire que ce peintre a fait un tableau pour l'église de S. Jean à Gand.

(2) M. le chev. Florent van Ertborn a eu la complaisance de faire visiter le panneau de ce tableau par deux des plus habiles ébénistes d'Anvers qui ont déclaré que c'était : *du chataignier sauvage, étranger á la Belgique.*

(*) Antonello van Sicilien wilde Vlaenderen niet verlaeten zonder dat hy daer een teeken liet van geheugenis van zyne komste in dit landt, om de maniere van schildren met olieverwe van meester Jan van Eyck te leeren. Men wilt dat hy aen S. Jans kerke, om deze reden een tafereel tot geschenck zoude gegeven hebben. (*Extr. du manusc. appartenant à M. Ch. Rym déjà cité.*)

famille de Maelcamp, qu'un de leurs ayeux l'avait apporté de ce pays, devrait ne plus en laisser douter. Tout concourt à faire croire que c'est un des premiers ouvrages que le peintre a exécutés, à l'huile, en Italie, et que c'est à cette seule raison qu'on doit attribuer la mention de cette particularité, qui n'était pas sans quelqu'intérêt dans un pays, où ce genre de peinture était encore inconnu.

Ce tableau appartenait à Mad. la douairière Maelcamp de Balsberge, née Nieulant, à Gand; à sa mortuaire, il fut mis en vente et M. le docteur *van Rotterdam*, professeur à l'Université, en fit l'acquisition; plusieurs étrangers lui ont fait, pour l'avoir, des offres très-favorables, mais il les a constamment refusées; il n'a voulu s'en défaire qu'en faveur de quelque collection du pays; le cabinet formé par cet amateur n'étant, en général, composé que de morceaux choisis des maîtres du tems de Rubens, il vient de le céder, en échange d'autres tableaux de cette école, à M. le chev. *Florent van Eytborn*, bourguemaître d'Anvers, qui possède une des collections les plus intéressantes de tableaux de nos anciens peintres; on y distingue, entr'autres, des ouvrages de Roger de Bruges, de Q. Metsis et de J. Metsis, de Memling (1), de Holbein, de Luc Cranach, de Luc de Leyden, la répétition du grand tableau de J. van Eyck, conservé à l'académie de Bruges, et plusieurs autres tableaux et portraits de maîtres inconnus, mais tous du XV^me^ siècle, ou, du moins, antérieurs à l'époque de *van Oort* et d'*Otto Vénius*, maîtres de Rubens; quelques-uns nous rappellent la manière

(1) Nous conservons l'ancienne majuscule du nom de ce peintre, parce que nous n'admettons pas l'opinion de ceux qui dans des tems postérieurs l'ont écrit avec un H, opinion que nous tâcherons de réfuter dans une autre occasion.

de *Hugues van der Goes*, le même que Vasari désigne sous le nom de *Hugo d'Anversa* (1). L. D. B.

(1) Le surnom de *Hugo d'Anversa* que ce peintre reçut en Italie, nous indique qu'il naquit à Anvers. On nous objectera peut-être que J. van Eyck fut nommé en Italie *Jean de Bruges*, seulement parce qu'il habitait cette ville au moment où son nom se répandit dans toute l'Europe; mais, il n'en est pas de même de maître *Hugo:* étant lui-même en Italie, il y aura reçu son surnom, de la ville qu'il citait comme lieu de sa naissance; car, s'il l'eût reçu de l'endroit qu'il avait habité, on l'eût nommé *Hugo de Gand*, puisque, d'après van Mander même, il fit à Gand ses études, ses premiers essais en peinture, et d'autres travaux plus importans. Dans les comptes de l'administration, on le trouve plusieurs fois inscrit comme ayant travaillé pour la ville, jusqu'en l'année 1480; ce qui peut faire croire qu'il y a épousé cette belle Gantoise, dont Luc de Heere a loué la beauté et les grâces, et expliquerait en quelque sorte pourquoi, à son retour d'Italie, il revint à Gand au lieu d'aller résider dans sa ville natale: soit Anvers, comme nous le présumons, soit Bruges, comme van Mander l'indique. Le séjour de Jean van Eyck à Gand et les relations qu'il avait, dit-on, avec les artistes d'Anvers, dès l'année 1420 (*), pourraient expliquer comment H. van der Goes s'est établi dans la capitale de la Flandre, où, par suite de son mariage, il se sera fixé définitivement. Vers la même époque (1472) il y avait à Anvers un peintre nommé *Mathieu van der Goes;* serait-ce un frère?

(*) Dans la Notice sur l'Académie d'Anvers, publiée par Mr. J. R. L. von Kirckhoff, (Anvers 1824), se trouve une note tirée de l'ancien registre de la confrérie de S. Luc, dans laquelle on remarque ce passage » *In 't jaer* 1549 *is 'er door den Antwerpschen adel eenen drinkbeker vereert aen deze school,..... waer op verbeeld waeren* Jan van Eyck,..... *om te verceuwigen dat het aen deze school was dat* Jan van Eyck, *in het jaer* 1420 *in eene vergaedering een hoofd* toonde, *door hem met olievermengde verf gemaekt, waer over hy gecomplimenteert is geworden;*....."

Nous ignorons à quelle époque cette note a été inscrite dans ce registre; peut-être pourrait-on le vérifier par l'écriture; toutefois elle ne peut l'avoir été avant 1549, et dans tous les cas, elle ne déroge en rien aux traditions que nous avons sur ce peintre; car s'il a *montré* dans une réunion de peintres un de ses ouvrages peint à l'huile et qu'il en reçut des complimens, ce qui paraît même très-naturel, on ne doit pas en conclure que Jean van Eyck ait soumis la nouvelle méthode de peindre, à l'approbation de cette confrérie. M. Joseph van Ertborn dans sa notice historique sur la confrérie de S. Luc, ne fait pas mention de cette note. (*Geschiedk. aenteeken. aeng. S. Lucas gilde.* 1806.)

BOTANIQUE.

Description déposée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, des Plantes, Arbres et Arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce de 1800 *à* 1824.

ANNÉE 1802.

Classe I.

			Floraison.
.....			

Classe II.

Pimelea grandiflora,	or. ♄.	Nouvelle Hollande.	*juin, juillet.*
Veronica Derwentia,	or. ♃.	———	*août, juillet.*
Justicia scorpioïdes,	s. ch. ♄.	Vera Cruz.	
——— bicolor,	s. ch. ♄.	Luconie.	*mai, juillet.*
Piper blandum,	s. ch. ♃.	Caraccas.	*mai, juillet.*
——— trifolium,	s. ch. ♃.	Amérique méridion.	*juin, juillet.*
——— stellatum,	s. ch. ♃.	Jamaïque.	*mai, juillet.*

Classe III.

Gladiolus pyramidatus,	or. ♃.	Cap de Bonne-Esp.	*juillet, août.*
Iris tripetala,	or. ♃.	———	*avril, mai.*
Moræa unguiculata,	or. ♃.	———	*mai.*
Cyperus dubius,	s. ch. ♃.	Indes orientales.	*juillet.*
——— iria,	s. ch. ♃.	———	*juin, septemb.*
Eriophorum virginicum,	pl. t. ♃.	Amérique sept.	*mai, août.*
——— cyperinum,	pl. t. ♃.	———	*mai, août.*
Panicum stagninum,	pl. t. ☉.	Indes orient.	*juillet, août.*
——— clandestinum,	pl. t. ♃.	Amérique septent.	*juillet.*
Poa amabilis,	pl. t. ☉.	Indes orientales.	*juillet.*
——— Peruviana,	pl. t. ☉.	Pérou.	*juillet, août.*
Bromus purgans,	pl. t. ♂.	Canada.	*août.*
——— ciliatus,	pl. t. ♃.	———	*juin, juillet.*
Elymus hirsutus,	pl. t. ♃.	Amérique sept.	*juin, juillet.*

Classe IV.

Protea argentiflora,	or. ♄.	Cap de Bonne-Espér.	*juin, août.*
——— longifolia,	or. ♄.	———	*mars, mai.*
——— paludosa,	or. ♄.	———	*juillet, novemb.*

Protea radulifolia, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance.
——— scolopendrium, or. ♄. ———
——— amplexicaulis, or. ♄. ——— *janvier, mars.*
Banksia latifolia, or. ♄. Nouvelle Hollande.
Scabiosa ciliata, pl. t. ♃ *juillet, août.*
Struthiola incana, or. ♄. Cap de Bonne-Esp. *juillet, septemb.*
——— glauca, or. ♄. ——— *juin, août.*
Ilex canadensis, pl. t. ♄. Amérique septentr. *avril, mai.*

Classe V.

Myosotis rupestris, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet.*
——— squarrosa, pl. t. ☉. ——— *juillet.*
——— pectinata, pl. t. ♃. ——— *juin, août.*
Styphelia elliptica, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juin, août.*
Convolvulus grandiflorus, s. ch. ♄, Indes orientales. *septembre.*
——— bryoniæfolius, pl. t. ♃. Chine. *juin, août.*
Roella muscosa, pl. t. ☉. Cap de Bonne-Esp. *juillet, sept.*
Goodenia grandiflora, or. ♂. Nouvelle Hollande. *juillet, août.*
Psychotria parasitica, s. ch. Indes occidentales. *mai, août.*
Dentella repens, pl. t. ☉. Nouvelle Hollande. *juillet.*
Solanum patulum, pl. t. ☉. Indes orientales. *août.*
——— coagulans, s. ch. ☉. Arabie heureuse. *juillet.*
Diosma tenella, or. ♄. Cap de Bonne-Espér. *juin, juillet.*
Lasiopetalum quercifolium, or. ♄. Nouv. Hollande. *mars, mai.*
——— arborescens, or. ♄. ——— *mai, juillet.*
——— coccineum, or. ♄. ——— *mars, mai.*
——— hirsutum, or. ♄. ——— *mars, mai.*
Viola sororia, pl. t. ♃. Amérique septentrion. *avril, mai.*
——— blanda, pl. t. ♃. ——— *juin, août.*
Achyranthes porrigens, s. ch. ♄. *mars, septembre.*
Celosia comosa, s. ch. ♂. Indes orientales. *juin, septembre.*
Cerbera laurifolia, s. ch. ♄. Indes occidentales. *septembre.*
Gardenia uliginosa, s. ch. ♄. Indes orientales. *juillet, septemb.*
Asclepias linaria, or. ♄. Amérique méridionale.
Salsola hyssopifolia, pl. t. ☉. Sibérie. *juillet, août,*
Gomphrena arborescens, s. ch. ♄. Amérique mérid. *juillet, octob.*
Athamantha rigida, pl. t. ♃. *juillet, septemb.*
Turnera racemosa, s. ch. ♂. *août.*
Basella cordifolia, s. ch. ♂. Indes orientales. *juillet, sept.*
Parnassia caroliniana, pl. t. ♃. Amérique septentrion. *mai, juin.*
Linum trigynum, or. ♄. Indes orientales. *juillet, août.*

Classe VI.

Tradescantia rosea, pl. t. 4. Amérique septentrion. *juin, août.*
Eucomis bifolia, or. 4. Cap de Bonne Espérance. *mars, avril.*
Albuca vittata, or. 4. ——— *juillet, août.*
Lachenalia luteola, or. 4. ——— *mars, avril.*
Bambusa dichotoma, s. ch. ħ. Indes orientales. *juin.*
Zigadenus glaberrimus, or. 4. Amérique septentr. *juin, août.*
Trillium grandiflorum, pl. t. 4. ——— *avril, mai.*

Classe VII.

.....

Classe VIII.

Erica acutangularis, or. ħ. Cap de Bonne-Espér. *avril, juin.*
—— intertexta, or. ħ. ——— *mai, juillet.*
—— planifolia, or. ħ. ——— *août, novemb.*
—— odora-rosæ, or. ħ. ——— *juin.*
—— incurva, or. ħ. ——— *mars, mai.*
—— complanata, or. ħ. ——— *juin.*
—— humea, or. ħ. ——— *juin.*
—— sanguinolenta, or. ħ. ——— *juillet.*
—— gemmifera, or. ħ. ——— *juillet.*
—— Blandfordia, or. ħ. ——— *mars, juin.*
—— micrantha, or. ħ. ——— *mai, septembre.*
—— racemifera, or. ħ. ——— *avril, juin.*
—— propendens, or. ħ. ——— *juillet, octobre.*
—— præcox, or. ħ. ——— *juin, juillet.*
—— daphnoides, or. ħ. ——— *mai.*
—— odorata, or. ħ. ——— *avril, juillet.*
—— rupestris, or. ħ. ——— *juillet, novemb.*
—— suaveolens, or. ħ. ——— *juin.*
—— pistillaris, or. ħ. ——— *juin.*
—— consimilis, or. ħ. ——— *août.*
—— villosa, or. ħ. ——— *février, juin.*
—— virgata, or. ħ. ——— *juin, juillet.*
—— canaliculata, or. ħ. ——— *octobre, février.*
—— passerina, or. ħ. ——— *octobre, février.*
—— rostella, or. ħ. ——— *juin.*
—— congesta, or. ħ. ——— *juin.*
—— primuloïdes, or. ħ. ——— *avril, juillet.*
—— Lawsonia, or. ħ. ——— *avril, juin.*
—— decora, or. ħ. ——— *novemb., février.*

Erica tiarœflora, or. ♄. Cap de Bonne-Espér. *mai, juillet.*
Lachnæa buxifolia, or. ♄. ——— *mai, juin.*

Classe IX.

Laurus culilaban, s. ch. ♄. Indes orientales.
——— glauca, s. ch. ♄. Japon.
——— nitida, s. ch. ♄. Indes orientales.
——— lanceolaria, s. ch. ♄. ———

Classe X.

Rhododendrum Kamtschaticum, pl. t. ♄. Kamtschatka.
Saxifraga sibirica, pl. t. 2. Sibérie. *mai, juin.*
Dianthus hyssopifolius, pl. t. 2. ——— *juin, octobre.*
——— procumbens, pl. t. 2. Levant. *juin, août.*
Silene Caucasica, pl. t. 2. Mont Caucase. *juin, juillet.*

Classe XI.

Lythrum triflorum, pl. t. 2. Amérique septentrion. *août.*

Classe XII.

Eucalyptus scabra, or. ♄. Nouvelle Hollande.
Prunus prostrata, pl. t. ♄. Crete. *mai.*
Cratægus Cretica, pl. t. ♄. ———
Mesembryanthemum incurvum, or. ♄. Cap de Bonne-Espér.
——— subulatum, or. ♄. ———
——— inclaudens, or. ♄. ——— *juillet.*
Spiræa triloba, pl. t. ♄. Sibérie. *mai, juin.*
Rosa Kamtschatica, pl. t. ♄. Kamtschatka. *juillet, août.*

Classe XIII.

Thalictrum petaloïdeum, pl. t. 2. Daurie. *juin, juillet.*

Classe XIV.

Nepeta longiflora, pl. t. 2. Perse. *juin, août.*
——— Mussini, pl. t. 2. Mont Caucase. *juillet, août.*
Mentha glabrata, pl. t. 2. Egypte. *juillet, août.*
Phlomis Alpina, pl. t. 2. Sibérie.
Dracocephalum variegatum, pl. t. 2. Caroline. *juillet, aout.*
Ocimum grandiflorum, or. ♄. Abyssinie. *septembre.*
Prunella Pensylvanica, pl. t. 2. Amérique sept. *août, octobre.*
Citharexylon pentandrum, s. ch. ♄. Porto-Ricco. *juillet, août.*
Vitex altissima, s. ch. ♄. Ceylan.

Classe XV.

Farsetia mutabilis, pl. t. ♃. Levant. *juillet, août.*
Cheiranthus strictus, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *juillet.*
———— rostratus, pl. t. ♂. Sibérie. *août.*

Classe XVI.

Hermannia flammea, or. ♄. Cap de Bonne-Espér. *juin, octobre.*
Pelargonium Canariense, or. ♂. Iles Canaries. *juillet, septemb.*

Classe XVII.

Aspalathus globosa, or. ♂. Cap de Bonne-Espér. *juin, juillet.*
Lupinus Thermis, pl. t. ☉. Egypte. *juin, juillet.*
Dolichos pilosus, pl. t. ☉. Indes orientales. *août.*
Lathyrus incurvus, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet, août.*
Vicia canescens, pl. t. ☉. Levant. *juin, juillet.*
—— capensis, pl. t. ☉. Cap de Bonne-Esp. *juin, juillet.*
Ervum bispermum, pl. t. ☉. Indes orientales. *juin.*
Robinia arenaria, pl. t. ♄. Sibérie. *juin, juillet.*
Loddigesia oxalidifolia, or. ♄. Cap de Bonne Espér. *mai, juin.*
Hedysarum triquetrum, s. ch. Indes orientales. *juillet, août.*
———— junceum, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet, septemb.*
———— triflorum, s. ch. ♂. Deux Indes. *juin, juillet.*
———— Lagopodioides, or ♃. Chine.
———— Abyssinicum, s. ch. ♃. Abyssinie. *juillet.*
Flemingia congesta, s. ch. ♄. Indes orientales. *juillet, septemb.*
Indigofera trita, s. ch. ♂. ————
Astragalus Altaicus, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet, septembre.*

Classe XVIII.

Hypericum heterophyllum, or. ♄. Perse. *juillet, août.*

Classe XIX.

Hieracium nigrescens, pl. t. ♃. *août.*
Cnicus discolor, pl. t. ♂. Amérique septentr. *juillet.*
Gnaphalium milleflorum, or. ♄. Cap de Bonne-Esp. *juin, novemb.*
Elichrysum herbaceum, or. ♃. ———— *juillet, septembre.*
Dahlia frustranea, pl. t. ♃. Mexique. *septemb., octobre.*
Tagetes minuta, pl. t. ☉. ———— *juillet, octobre.*
Achillea incisa, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet, août.*
Rudbeckia lobata, pl. t. ♃. Amérique sept. *août, septemb.*

Centaurea ochroleuca, pl. t. 2|. Mont Caucase. *juillet.*
——— ovina, pl. t. 2|. ——— *juillet, nov.*
——— straminea, pl. t. 2|. Egypte. *juin, octobre.*

Classe XX.

Neottia pubescens, pl. t. 2|. Amérique septentrion. *juillet.*
Bletia hyacinthina, s. ch. 2|. Chine. *septembre, mai.*
Epidendrum umbellatum, s. ch. 2|. Indes occidentales.
Arum Orixense, s. ch. 2|. Indes orientales. *août, octob.*

Classe XXI.

Buxus dioïca, or. ♄. Chine. *novembre.*
Urtica baccifera, s. ch. ♄. Indes occidentales.
Sagittaria lanceïfolia, s. ch. 2|. Indes orientales. *juillet.*
Ricinus viridis, s. ch. ☉. ——— *août.*
Phyllanthus virosus, s. ch. ♄. ——— *juillet.*

Classe XXII.

Enterpe globosa, s. ch. ♄. Molucques.
Trophis aspera, s. ch. ♄. Indes orientales.

Classe XIII.

Mimosa glabra, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mars, mai.*
——— truncata, or. ♄. ——— *mars, mai.*
——— paradoxa, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
——— minima, or. ♄. ——— *avril, mai.*
——— spinosa, or. ♄. ——— *avril, mai.*
——— divaricata, or. ♄. Caroline.
Panax fragrans, s. ch. ♄. Indes orientales. *juin, juillet.*
Ficus cordata, s. ch. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *avril.*
——— oppositifolia, s. ch. ♄. Indes orientales. *mars, juin.*
——— elasticus, s. ch. ♄. ——— *juin, juillet.*

Classe XXIV.

Acrostichum alicorne, or. 2|. Nouvelle Hollande. *sept., déc.*

MONUMENT SÉPULCRAL, DÉTERRÉ DANS LES FOSSÉS D'AUDENARDE.

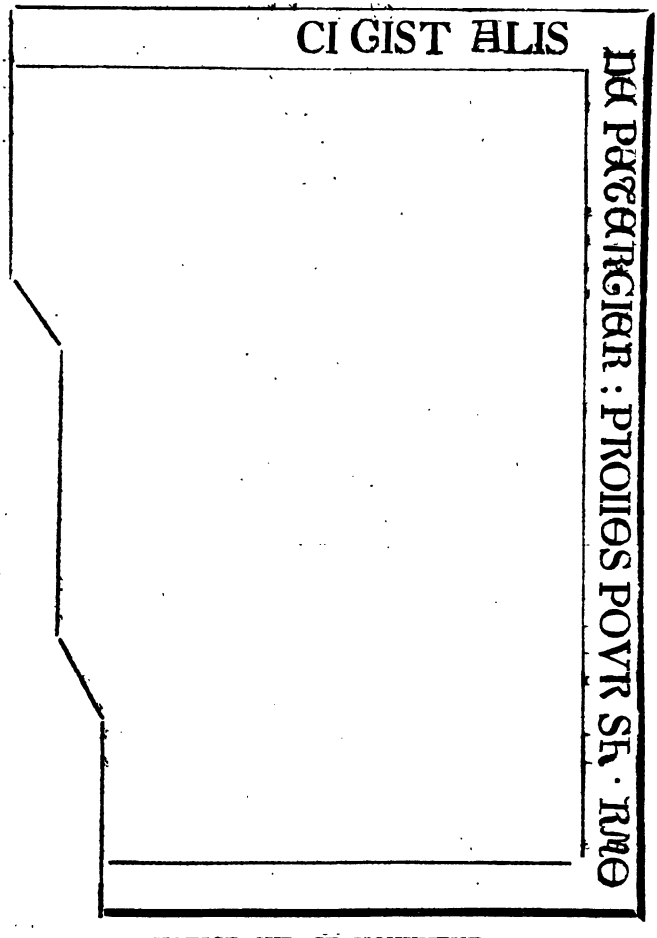

NOTICE SUR CE MONUMENT.

En creusant les fortifications de la ville d'Audenarde, les ouvriers découvrirent, en Juillet dernier, cette pierre

sépulcrale à la profondeur de cinq mètres, dans le fossé extérieur, au nord-est de l'ouvrage à Cornes qui couvre la porte de Gand, vers la pointe nord.

L'inscription, en bas gothique, doit se lire ainsi: *ci gist Alis de Petengien, proiiez pour son ame*; elle paraît appartenir au XII^me^ ou XIII^me^ siècle; les caractères semblent l'indiquer et les notions, que j'ai recueillies, en déterminent l'âge d'une manière plus précise.

Le mot *proiiez* pour *priez*, pourra paraître hazardé à ceux qui sont peu au fait de la langue romane; mais sa signification n'est pas douteuse, comme on peut le voir, entr'autres, par le *Glossaire de la langue Romane de Roquefort*, et par le *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque*, d'un religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Vannes.

Ce monument est tronqué par le bas; on ne peut donc pas savoir, si, dans cette partie il s'est trouvé une autre inscription quelconque; mais je ne le crois pas; car celle qui est représentée ici, forme une équerre, dont on voit le commencement et la fin; de sorte que sa concision et sa simplicité permettent de soupçonner que ce monument remonte jusqu'au milieu du douzième siècle, puisque les pierres sépulcrales du treizième sont, communément, plus longues, plus explicatives et arrangées de manière qu'elles couvrent les quatre bords.

Cette pierre était placée sur une autre moins grande, d'environ un mètre quarré, tant soit peu oblongue, de grès gris, dit *arduyn*, sans aucune trace de lettres ou autre marque. Celle qui porte l'inscription est en pierre bleue de Tournay; sa surface ne présentait aucune apparence de figure humaine, qui y aurait été tracée, comme les pierres sépulcrales du XIII^me^ siècle en présentent communément.

Les ouvriers m'ont assuré que non-seulement sous ces deux pierres ils avaient trouvé des ossemens, mais que dans tout cet endroit, il s'en trouvait une grande quantité; j'y ai vu plusieurs morceaux de planches qui paraissent avoir appartenu à des cercueils, mais ils étaient détachés et approchaient déjà de l'état de tourbe, comme les autres morceaux de bois déterrés dans cet endroit et dans les environs, sur un même niveau.

Après avoir recueilli ces notions sur le lieu, peu de jours après la découverte, et après une inspection attentive de ce monument, il m'a paru, qu'il pouvait ne pas être indifférent de rechercher:

1°. Quelle pouvait avoir été cette *Alis de Petengien.*

2°. L'époque de son décès.

3°. L'occasion de la sépulture dans cet endroit au village de Bevere, faubourg de la ville d'Andenarde.

Quant au premier point, on crut d'abord que ce pouvait être une des filles de l'infortuné Guy de Dampierre, comte de Flandres, qui avait acheté la terre de Peteghem, en 1286, d'Hellin sire de Cisoin Ber de Flandre, parce que Sanderus lui donne une fille nommée Adela, qui est synonime d'Alix, »laquelle a épousé Jean de »Flennes et forme la souche des illustres maisons de »Croy et de Gavere."

Mais Sanderus s'est trompé; car cette Alix n'était point la fille de Guy comte de Flandres, mais de Guy de Flandres, seigneur de Richebourg, et a été inhumée près de son époux à Phalempin, en 1347 (1).

L'inscription ne donne à Alix d'autre surnom que celui de Petengien: c'est donc par ce surnom qu'elle doit être déterminée.

(1) Voyez les *Pairies du Hainaut,* par le comte de Saint Genois, pag. 48.

Or, depuis le commencement du XII^me^ siècle, les noms des seigneuries sont devenus les surnoms des familles en France et dans les Pays-Bas (1); dès lors, les puînés et les filles ont porté le nom de la seigneurie de l'aîné, devenu le *nom de la famille*, et celui-ci, pour se distinguer de ses frères et sœurs, ajoutait à son nom le titre de *Sire*.

Ainsi *Alis de Petengien* doit avoir été une fille ou une descendante du seigneur ou de la famille de *Petengien*; mais en l'année 1156, on trouve un *Roger de Petengien*, qui souscrivit à Gand, les lettres de Thierry comte de Flandre, au profit de l'abbaye de S. Pierre (2).

Il est permis d'en conclure, que cette *Alis* a été, ou la fille ou un rejeton de ce Rogier de Petengien. Il est inutile d'avertir que Peteghem, comme on l'écrit présentement, est écrit dans les anciennes chartes, indifféremment, *Petingem*, *Petingien*, *Petingahem*, etc.

Quant au second point, l'époque du décès d'*Alis* n'y est pas indiquée; mais les caractères de l'inscription, annoncent le XII^me^ ou le XIII^me^ siècle au plus tard (3).

A l'appui de cette preuve grammaticale viennent des preuves historiques.

La terre de Peteghem a été de tout tems, comme elle l'est encore, une des plus considérables de la Flandre: c'était anciennement une des *Villæ Regiæ* ou palais des rois Carlovingiens, et Charles-le-chauve y résidait en 864 (4).

Ce *Roger de Petengien* dut être un des grands du pays,

(1) V. Dom. de Vaines, dictionn. de diplomatique, aux mots *noms* et *surnoms*.

(2) Voyez S. Genois, *monumens anciens*, pag. 473.

(3) V. Dom. de Vaines.

(4) V. S. Genois, pag. 464.

puisqu'il prend rang parmi les signataires des lettres du comte Thierry de l'année 1156, déjà citées, avant Arnould d'Audenarde et Rasse de Gavere. Mais au XIII^er^ siècle, on trouve cette terre dans la maison de Cisoing, sans qu'on sache, si elle y est passée par succession ou à titre onéreux; et, depuis cette époque, on ne trouve plus la moindre mention de la famille de *Petengien* or *Petenghem*. Cependant, si cette terre était entrée dans la famille de Cisoing à titre onéreux et que la famille de *Petingien* ne fût pas éteinte, la lignée de *Roger de Petengien* n'eût pas cessé de porter le nom de *Petingien*, nonobstant l'aliénation de la terre, parce que ce nom était devenu le nom de la famille, et les aînés de la famille, comme grands ou barons de Flandres, eussent continué de figurer dans les actes, ainsi que les autres barons du pays. Mais, puisqu'on ne les rencontre plus nulle part, il est permis d'en conclure, que la famille de *Petengien* s'est éteinte en la personne de *Roger* ou en celle d'*Alis*, si elle lui a survécu.

Quant au troisième point, nul doute que le lieu, ou *Alis* a été enterrée, ne fût situé dans le village de Bevere, faubourg d'Audenarde; je me rappelle avoir lu dans d'anciennes chroniques, qu'avant que la ville n'eût été fortifiée au XIII^me^ siècle, la place du Meynaert, qui est présentement dans la ville, appartenait à Bevere et que l'église de cette commune était située à l'endroit où on a trouvé le monument d'*Alis de Petengien;* elle a été transférée sous Louis XIV, sur la hauteur derrière sa situation actuelle, laquelle ne date que du siège de 1745

Ces ossemens et ces restes de cercueils qu'on y a trouvés, annoncent bien un ancien cimétière; et l'église ne put mieux être située dans ces tems réculés,

puisqu'elle s'y trouvait au milieu du bourg entre la rue de Bevere, et celle qui, longeant les prairies, conduisait au quai du seigneur de Bevere, en avant de la porte d'eau; toute cette dernière partie était bâtie, et les maisons en sont encore figurées sur les anciennes cartes.

Mais, dira-t-on, comment se peut-il que cette *Alis*, fille du seigneur ou, peut-être, elle-même dame de *Petengien*, ait été enterrée à Bevere et non pas à Peteghem?

Je pourrais répondre que cette circonstance, peut-être purement accidentelle, ne détruit pas le fait, qui est constant, et n'attenue guères les notions et les conjectures que j'ai proposées.

Toutefois, plusieurs motifs peuvent justifier le lieu de cette sépulture; *Roger* ne peut-il pas avoir accompagné *Baudouin* de Constantinople? y être mort sans hoir mâle? s'y être ruiné comme la plupart des croisés? Sa fille *Alis* ne peut-elle pas avoir été réduite à vendre cette terre au sire de Cisoing?

Mais le motif le plus plausible me paraît avoir été celui-ci: les guerres entre la Flandre et la France et les révoltes sanglantes des Gantois avaient porté les horreurs de l'anarchie au point, que chacun fut obligé de convertir sa maison en place forte, comme Meyerus nous l'apprend, à la date de 1194.

Or, à cette époque, la demeure des sires de *Petengien* ne consistait point en un château; ce n'était qu'une *maison*, et elle l'était encore en 1286, lorsque le sire de Cisoing vendit à Guy de Dampierre » *la* » *maison de Peteghem* avec toutes ses dépendances, » en terres, prés, bois, hostes et hommages" (1). Phi-

(1) St. Genois, pag. 744.

lippe-le-Bel ne permit à Guy de Dampierre, qu'en 1286, de faire à Petengahem ce château que nous avons vu démolir de nos jours, ainsi que ceux de Pamele et de Gavere, connus autrefois sous le titre des *trois forteresses de l'Escaut.*

Audenarde, elle-même, n'était encore ni fortifiée ni murée avant 1297 (1); mais le château d'Audenarde existait depuis 1054 (2); Bevere en était le faubourg, et, faute de murs, se confondait avec la ville.

Quelle sûreté *Alis* eût-elle pu trouver dans sa *maison de Peteghem*, au milieu de cette anarchie, soit qu'elle fût ou ne fût plus *Dame de Peteghem?* L'histoire de cette époque nous apprend que tous ceux qui n'avaient point les moyens de faire une résistance efficace, se réfugiaient sous la protection du château le plus voisin, et s'y formaient en *gildes*, qui ont donné naissance à la plupart de nos villes; or, *Alis* n'a pu se mettre sous une protection plus efficace que celle du château du sire d'Audenarde, un des plus puissans barons de Flandre et peut-être son parent. Elle n'y était, d'ailleurs, qu'à une demi-lieue de sa *maison de Peteghem.*

Au reste et quoiqu'il en soit de cette conjecture ou de toute autre, il est de fait qu'*Alise* y a été enterrée, puisque l'inscription de son sarcophage le prouve.

D'après ces notions, j'estime que le monument appartient au dernier rejeton de l'illustre famille de *Peteghem* et à la fin du XII^me^ ou au commencement du XIII^me^ siècle.

Mais en mettant à part toute conjecture sur la retraite forcée d'*Alise* et sur la situation de l'ancienne église de Bevere, il se présente, à l'occasion de son enterrement

(1) Meyerus ad ann. 1297. (2) Ibid.

dans l'endroit où son tombeau a été découvert, une circonstance plus positive qui n'était pas connue lorsqu'on a commencé à rédiger la présente note; c'est que, dans le même lieu, a été situé l'hôpital des Dames d'Audenarde, qui n'a été transféré dans la ville qu'en 1587, et que, précisément dans ce même endroit, l'on a découvert plusieurs pierres sépulcrales quand, en 1579, on y a creusé les nouvelles fortifications. Dans la *chronique manuscrite*, déposée dans les archives de la maison-de-ville d'Audenarde, on lit à ce sujet: » *In 't* » *selve jaer* (1579) *als men het bolwerck maekte* aen de » Beverpoorte, *werden in de* noord-veste *deszelfs ge-* » *vonden* sekere zaerken, *daer men presumeert* gestaen » t'hebben de kerck van den ouden hospitael, waer op » den eenen stont: *hic jacet dominus Lambertus Deca-* » *nus Aldenardensis.*" Ce qui n'était alors que *présumé* est aujourd'hui constaté.

Donc, attendu que l'inscription sépulcrale d'*Alis* permet de croire qu'elle est morte en célibat, il se peut qu'elle ait été religieuse à l'hôpital ou qu'elle y ait élu le lieu de sa sépulture; car nous voyons par une charte du 8 Mars 1232, rapportée par *Sanderus, tom. 3, pag. 272*, que cet hôpital était un lieu *de grande dévotion*; et les archives de l'hôpital déposent que les familles les plus notables s'y faisaient enterrer. Cette charte fait même présumer que les religieuses étaient de noble extraction, puisque *Madame Marguerite de Hemrode* en était *l'honorable Dame Prieure.*

AUDENARDE le 25 décembre 1824.

J. J. RAEPSAET.

COLLECTION D'OBJETS D'ARTS ET DE CURIOSITÉ,

Recueillis par M. JEAN D'HUYVETTER, *l'un des Directeurs de l'Académie royale de Dessin, Vice-Président de la Commission pour l'Encouragement des Beaux-Arts et membre de celle qui vient d'être établie pour la conservation des Objets d'Art, à Gand.*

L'Utilité de faire connaître les nombreuses collections formées dans la Belgique, nous engage à donner de tems en tems une description des objets qu'elles contiennent. Celle de M. D'Huyvetter est d'un genre peu commun. Formée avec beaucoup de soins et une peine infinie, cet amateur est parvenu à y réunir plus de trois mille morceaux de ces monumens curieux qui ont servi au luxe ou à l'usage domestique de nos ancêtres. Des vases et des gobelets en verre échappées à la destruction pendant près de trois siècles, s'y trouvent dans un état de conservation difficile à concevoir. Des cruches en terre, sous mille formes différentes, chargés d'ornemens et d'arabesques, nous rappellent les charmantes compositions des loges du Vatican par l'immortel Raphaël. D'autres se distinguent par leur grand volume et le caractère particulier des ornemens; parmi ceux-ci on doit compter celui dont nous joignons ici la gravure; il a 30 pouces de hauteur; sa fabrication date du milieu du XVI^me^ siècle; les figures et les inscriptions nous indiquent qu'il a été fait en Allemagne; il porte à sa base un tuyau pour y poser un robinet. Les poteries fabriquées en Flandre à cette époque se distinguent par des formes mieux choisies et par des ornemens arabesques d'un goût plus pur. La salle où ces objets sont déposés, est ornée de vitraux peints, non moins curieux;

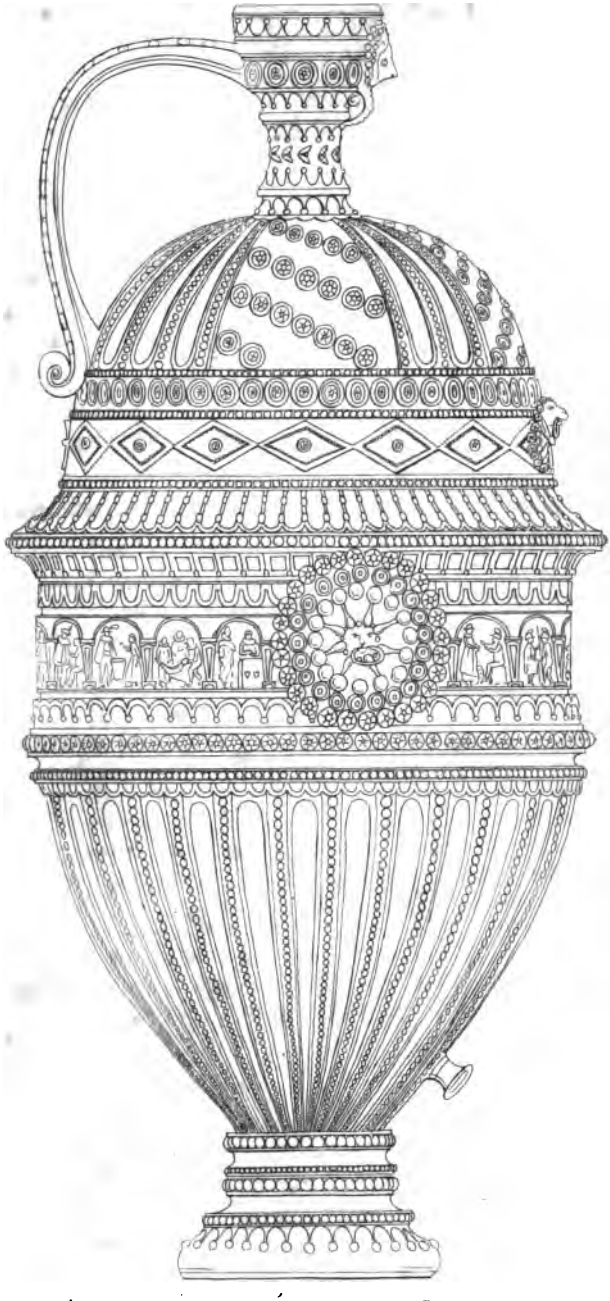

VASE DE GRÈS DU XVI.^e SIECLE.

de la Collection de M.^r Jean D'huyvetter a Gand.

on y en remarque de toutes les époques; on y suit les progrès successifs et la décadence de cet art. On y en rencontre qui nous rappellent l'école des van Eyck et de leurs élèves; d'autres se rapprochent des compositions grâcieuses de Memling et de Luc de Leyde. Viennent ensuite ceux de l'école de Rubens, dont les compositions, moins symétriques, sont d'une variété et d'une vivacité de couleurs qui nous prouvent qu'à cette époque l'art du verrier était porté à la perfection; d'autres enfin nous rappellent les procédés inventés par Jean van Eyck pour l'exécution des ornemens en broderies qu'avant cette époque, on ne pouvait obtenir sur un même morceau de verre (1). Ce cabinet,

(1) Les peintres verriers furent long-tems gênés pour l'exécution des ornemens en broderies qu'ils ne pouvaient obtenir sur un seule pièce de verre, lorsque Jean de Bruges, aussi bon chimiste qu'il était bon peintre, procura à la peinture sur verre ce nouvel avantage; cet artiste trouva le moyen de fixer, à une certaine épaisseur du verre, la couleur teignante, pour les morceaux de draperies qu'il voulait orner d'une broderie; c'est-à-dire, qu'il avait l'art, par un coup de feu dirigé à propos, d'arrêter à un quart environ de l'épaisseur du verre la couleur, au lieu de la laisser pénétrer d'outre en outre; de manière qu'il n'y avait que la superficie de coloriée, et que le fond du verre restait pur et intact. Après avoir dessiné sur ses pièces les ornemens dont il voulait enrichir les vêtemens, il les creusait, à l'aide de l'émeril et de l'eau, en façon d'entaille, jusqu'à ce qu'il eût atteint le verre blanc, et enlevé la partie coloriée: c'est alors qu'il formait sa broderie, soit en introduisant dans les creux qu'il avait obtenus par ce genre de gravure, une nouvelle couverture d'or ou d'argent, soit un émail quelconque qu'il passait au feu pour obtenir l'effet qu'il désirait. Ce beau procédé, imité par les autres peintres de son tems, fut généralement adopté; on voyait dans le Musée de Paris plusieurs pièces importantes, sur lesquelles on pouvait facilement examiner l'employ de la découverte de Jean de Bruges, dont les talens, comme peintre, ont également contribué aux progrès de la peinture sur verre. (*Nouvelles observations sur la peinture sur verre, par Alex. Lenoir. Paris,* 1821.

décoré dans le style gothique, est orné de meubles de cette époque et enrichi de plusieurs tableaux anciens, parmi lesquels il s'en trouve un qui représente la *Vierge avec l'enfant Jésus*, marqué de ce monogramme Nous ignorons à quel peintre cette marque peut appartenir; toutefois la composition, le coloris et le dessin nous font présumer qu'il a été peint au commencement du XVI^me^ siècle. Un autre tableau non moins curieux pour l'histoire de la peinture, est attribué à *Josse de Gand* (1), élève de Hubert van Eyck; ce tableau a environ deux pieds de largeur et quelques pouces de plus en hauteur; il représente *l'Invention de la croix*. M. d'H., amateur zélé pour tout ce qui a rapport aux anciens monumens de notre école, ne se plaît pas moins à encourager les artistes de notre époque, en ornant sa demeure de quelques-unes de leurs productions. Sa collection, déjà très-intéressante en dessins et en tableaux, contient des ouvrages de MM. Van Assche, De Noter, Verboeckhoven, Vander Poorten, Cogels, Regemoorter, Geirnaert, Steyaert, De Jonghe, Legillon, etc. Parmi ses autres tableaux, on distingue une Sainte Famille d'une grande beauté, peinte par *Carlo Maratti*. Il serait à désirer que M. d'Huyvetter fît graver une partie de sa collection, sur-tout ses vases, qui formeraient un recueil curieux et très-intéressant.

(1) *Josse de Gand* peignit en Italie, pour le duc d'Urbin, le tableau de la *Communion* et plusieurs autres ouvrages. Deux tableaux de cet artiste sont cités par Mensaert (*); ils étaient placés à cette époque à l'entrée du chœur de l'église de St. Jacques à Gand; nous les y avons encore vus, et, d'après ce que nous pouvons nous rappeler, l'un représente *le martyre de S. Pierre*, l'autre *le martyre de S. Paul*. On ignore ce qu'ils sont devenus.

(*) *Le peintre amateur et curieux*, pag. 37. Bruxelles, 1765.

NOTICE SUR UN NOUVEAU GENRE DE PLANTES : *HULTHEMIA ;*

Précédée d'un aperçu sur la classification des Roses ; par B. C. Dumortier.

Rhodologiæ clavis hucusque desideratur.....
Affert denique lucem et huic intricatissimo generi dies.
Rieb. Taurico Caucas. 3. p. 355.

La rose est la reine des fleurs ; c'est ce que personne ne sera tenté de contester. En effet, si à la suavité du coloris, à la grace et à l'élégance des formes, on ajoute le parfum délicieux qu'elle répand avec tant de générosité, on conviendra que c'est, de tout le règne végétal, la plus belle production qui soit sortie des mains de la nature. La tulipe, il est vrai, possède le rare avantage de la diversité du coloris et, comme fleur de collection, elle efface certainement toutes les autres ; mais, prise individuellement, la rose découvre une foule d'attraits que l'on chercherait envain dans aucune autre plante et il faut que ses charmes soient bien supérieurs, pour que nous la trouvions encore si belle quoiqu'elle soit si commune.

Tant de beauté ne pouvait trouver des insensibles : aussi, c'est Vénus qui lui donne la naissance, c'est Cupidon qui la colore de son sang ; chez les Hébreux, elle couronne les sacrificateurs ; à Rome, on l'offre en gage d'affection particulière ; en Provence, elle est le prix de la sagesse ; partout, elle est le gage de l'amitié et d'heureux souvenirs ; et, si chaque jour la rose à cent feuilles nous rappelle la volupté, la rose blanche est le symbole de la candeur et de l'innocence. Pourquoi faut-il que cette

reine des fleurs, toujours si charmante et si belle, soit l'un des terribles écueils des botanistes?

Les caractères spécifiques des roses, dit Linné (1), sont très-difficiles à circonscrire et peut-être la nature n'en a-t-elle pas posé. En effet les espèces qui paraissent différer le plus, rentrent l'une dans l'autre par le semis. M. Lyenne (2), ayant obtenu des graines de la rose à cent feuilles, les sema avec le plus grand soin, et ce semis lui produisit la rose rubigineuse. Ce fait, tout extraordinaire qu'il paraît, n'est pas isolé; un de nos plus intelligens cultivateurs, M. Ducoulombier, ayant également semé la rose à cent feuilles, obtint un églantier. J'ai vu autrefois cet églantier dans son jardin, mais je ne puis me rappeler à quelle espèce il appartenait. Lindley (3) assure que M. Saline a observé la *R. villosa* parmi un semis de la rose commune dans la pépinière de Lée, à Hammersmith. C'est donc avec raison que Leringe (4) observe que les rosiers ne sont pas moins variables que les saules, et si l'on voulait pousser l'analyse à l'excès, on pourrait trouver presqu'autant d'espèces que d'individus; delà la multitude de prétendues espèces de roses, qui depuis quelques années ont inondé le règne végétal. Linné en avait décrit 16 espèces; Willdenow avait porté ce nombre à 37, Persoon à 45, Thory à 57, Lindley à 76, et, tout nouvellement, Trattinnick en énumère plus de 240 espèces.

Tournefort est le premier qui ait caractérisé le genre rosier dans la sévérité des principes, et Linné n'eut rien à y ajouter; seulement il divisa les rosiers d'après la forme du réceptacle qui est globuleux, ovoïde et ovale: on sent facilement que ces formes étant sujettes à se

(1) Spec. plant. p. 707. (2) Fl. despa. 2. p. 315.
(3) Rosarum monogr. p. 76. (4) Musée helvétique, I. p. 1.

caractères de peu d'importance : je pourrais citer à l'appui de ces assertions, les floridées, les cinnamomées, les centifoliées, les pomponiées, les galliques, les turbinées, les indiennes, etc.; au reste, l'ouvrage de Thory indique une connaissance approfondie du genre des roses; il offre une foule de recherches intéressantes et curieuses; les variétés y sont rapportées à leurs espèces en très-grand nombre et presque toujours avec le plus grand discernement. Lindley (1) divise le genre rosier en onze sections, savoir : 1° les simplicifoliées, 2° les féroces, 3° les Bractéées, 4° les cinnamomées, 5° les pimpinellifoliées, 6° les lentifoliées, 7° les velues, 8° les rubigineuses, 9° les canines, 10° les synstylées, 11° les Banksiées. Ces divisions sont très-sagement établies; cependant on conviendra que les centifoliées, les velues, les rubigineuses, les canines et, vraisemblablement, les Banksiées ne diffèrent pas essentiellement entr'elles; les féroces et les Bractéées paraissent très-voisines des cinnamomées et doivent probablement leur être associées; pour ce qui est de la première section, formée de la rose à feuilles d'épine-vinette dont le port et les caractères diffèrent totalement du reste des rosiers, il est hors de doute qu'elle doit former un genre distinct et j'en parlerai plus bas. A ces observations près, la monographie des roses de Lindley, est ce que l'on peut désirer de mieux sur ce genre dans l'état actuel de la botanique; les espèces y sont groupées d'après les loix de la nature, et les variétés rapportées soigneusement à leurs espèces, mais peut-être en trop petit nombre. Lindley est le premier qui ait employé le caractère du disque, mais il est étonnant qu'il n'en dise pas un mot dans l'énumération des or-

(1) Rosarum monographia, in-8. London, 1820.

ganes et qu'il ne l'indique qu'à quelques sections; en sorte qu'il semble que ce caractère n'est donné que pour confirmer les autres.

Les ouvrages de Decandolle, Thory et Lindley paraissaient approcher de l'ordre naturel, et semblaient devoir fixer les bases de l'étude des roses; cependant Trattinnick vient de publier une monographie (1) qui s'éloigne totalement des travaux de ses prédécesseurs: il divise les roses en 24 séries, et voici, pour exemple, le caractère qu'il donne à la première: *Frutices humiles, grandifolii, grandiflori, multis aculeis et glandulis muniti, ad anomalias præ ceteris proni.* Je le demande, qui pourra se retrouver à de pareils caractères? la difficulté est la même quant aux espèces, et il n'est pas rare de rencontrer des caractères spécifiques de 5, 6 et 7 lignes. N'est-ce pas le cas de dire avec Tournefort (2): *aliud est plantam appellare, aliud describere.* Ce n'est pas que je refuse de reconnaître beaucoup de mérite à l'ouvrage de M. Trattinnick: au contraire, je lui rends très-volontiers justice, mais il me paraît qu'en histoire naturelle, tout ouvrage descriptif doit être susceptible d'analyse, et qu'ainsi les caractères doivent être comparatifs; et c'est précisément ce qui manque à l'excellent ouvrage dont il s'agit. J'ai dit que Trattinnick a porté le nombre des espèces de roses au-dela de 240; je pense que l'on pourrait rabattre un peu de ce nombre en commençant par celles à fleurs multiples, etc.

D'après ce qui vient d'être dit, il est évident que les méthodes des roses sont loin d'être parfaites; les caractères sur lesquels elles sont établies, sont, ou trop

(1) Synodus botanica; pars prima, rosacearum monographia, 4 vol. in-16. Vindobonæ, 1823. — 1824.

(2) Inst. rei. herb. p. 64.

fugaces, ou trop inconstans. Quant à moi, sans prétendre être plus heureux que les autres, si je devais établir une distribution dans ce genre si difficile, je le ferais, d'après la considération du disque, de la manière suivante :

Sect. I. *Chamærhodon.* Discus nullus vel subnullus.

II. *Cassiarhodon.* Discus tenuis, epicalyx ; demum oxsiccatus ; flores bracteati.

III. *Cynorrhodon.* Discus incrassatus ; epithalamus faucem claudens ; styli liberi capitati.

IV. *Stylorhodon.* Discus incrassatus faucem claudens ; styli in cylindrum conglutinati.

Maintenant, s'il s'agissait d'appliquer ces sections aux roses de la Belgique, je les distribuerais ainsi :

Sect. I. *Chamærhodon.*

1. R. Spinosissima. (pimpinellifolia *Ser.*)
2. R. Alpina. *Dec.*

Sect. II. *Cassiarhodon.*

3. R. Cinnamomea. *Lin.*

Sect. III. *Cynorrhodon.*

* Folia margine glandulosa.

4. R. Lutea. *Mill.*
5. R. Rubiginosa. *Lin.*
6. R. Sepium. *Thuil.*
7. R. Gallica. *Lin.*
8. R. Villosa. *Lin.*
9. R. Tomentosa. *Smith.*

** Folia glandulis margine destituta.

10. R. Alba. *Lin.*
11. R. Canina. *Lin.*
12. R. Rubrifolia. *Vill.*

Sect. IV. *Stylorhodon.*

13. R. Synstyla. *Bast.*
14. R. Arvensis. *Hudis.*

Outre ces espèces, notre flore possède un nombre considérable de sous-espèces et de variétés que je leur rapporte.

Revenons à la rose à feuilles d'épine-vinette. Cette plante singulière croît dans la Perse septentrionale; elle forme des petits buissons très-rameux; ses feuilles sont simples, dépourvues de stipules et son port diffère totalement de celui des rosiers. Si on observe ses caractères, on voit que son réceptacle est dépourvu de poils et que ses pétales sont marqués, vers l'onglet, d'une tache pourpre couverte de pores nectarifères. Or, ces caractères sont très-différens de ceux des rosiers, et, si l'on y ajoute l'unité des feuilles, l'absence des stipules et un port entièrement différent de celui des rosiers, on ne balancera pas un instant à en faire un genre distinct et il est même très-étonnant qu'on ne l'ait pas fait plutôt. Mais, à qui dédier un si beau genre? C'est à Monsieur *Ch. van Hulthem*, ce Mécène des sciences, des arts et de la botanique en particulier. Ce savant est, de tous les Belges, le plus zélé pour l'avancement des sciences; il a publié, entr'autres, sur l'état ancien et moderne de la botanique et de l'agriculture dans les Pays-Bas, un discours qui est l'histoire de la science dans notre Royaume; il est en outre le fondateur du Jardin Botanique de Gand. Si donc, comme je n'en doute pas, le genre que je propose est agréé des botanistes, son unique espèce prendra le nom d'*Hulthemia Berberifolia*.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ CONSACRÉE AU PROGRÈS DE LA CHIRURGIE A AMSTERDAM.

La société a tenu son assemblée générale dans l'*Athenæum illustre* à Amsterdam, le 24 Septembre 1824, sous la présidence de M. le prof. Vrolik, qui fit l'ouverture de la séance par un discours adapté aux circonstances; il y rendit compte des pertes que la société venait d'éprouver dans la personne de MM. C. Styger, chirurg. à Amsterdam, W. Donkersloot, chirurg. à Rotterdam, A. van Epenhuysen et H. Keuls, chir. et acc. à Dordrecht, R. Landskroon, doct. en médecine, et F. J. Harbaur, médecin ordinaire de S. M. le Roi des Pays-Bas. L'orateur rendit justice aux mérites littéraires par lesquels chacun des défunts s'était rendu recommandable pendant sa carrière scientifique.

Ensuite, le secrétaire fit son rapport sur les travaux de la société et sur les relations qu'elle avait entretenues pendant l'année qui venait de s'écouler; puis il rendit compte qu'à la question suivante :

» Quels sont les signes certains par lesquels on peut » reconnaître l'existence de la suppuration de l'articu- » lation coxo-fémorale? comment peut-on prévenir que » la maladie en question n'aille envahir ladite jointure? » Par quels moyens peut-on la distinguer des autres af-

» fections avec lesquelles elle offre beaucoup d'analogie. » A quelle époque de la maladie peut-on appliquer le » cautère actuel avec un espoir fondé de rétablir les » mouvemens qui ont été empêchés? A quelle époque » faut-il renoncer à son usage comme étant absolument » inutile?"

On avait reçu une réponse portant la devise: *Difficile cognitu hoc malum in initio, cum luxatio diu post sequatur;* Van Zwieten, comment. tom. I. p. 601. Après avoir pris l'avis des juges, il a été résolu à l'unanimité d'accorder le prix à l'auteur de cette réponse, en lui prescrivant certaines conditions, et de l'inviter à déclarer, avant le 15 Octobre prochain, s'il veut permettre d'y faire quelques changemens: condition sans laquelle on ne pourrait ouvrir le billet cacheté ni remettre le prix proposé;

Que la question proposée au concours:

» Les opinions émises par Den Man et autres accou- » cheurs, relativement à l'utilité de l'accouchement pré- » maturé, provoqué suivant les règles de l'art soit chez » les femmes dont le bassin offre des rétrécissemens con- » sidérables, soit pour d'autres motifs légitimes, opi- » nions sur lesquelles Reisinger, dans son ouvrage » *Uber die kunstlich frühgeburt,* nous a laissé un » rapport très-circonstancié, comptent aujourd'hui un » grand nombre de partisans, sur-tout en Angle- » terre; cependant les idées des hommes de l'art sont » encore très-divergentes sur ce point de doctrine; en » conséquence la société propose une médaille d'argent » et dix ducats d'or à celui qui aura recueilli et lui » aura fait remettre avant le 24 Janvier 1824, les meil- » leures et les plus nombreuses observations sur ce sujet."

Etant restée sans réponse, et vu le grand intérêt

qu'elle offre et que, de plus, sa solution demande une grande expérience, il a été résolu de la remettre au concours pour un tems illimité.

La question suivante étant également restée sans réponse, est remise au concours pour y être répondu avant le 1er Janvier 1827 :

» Quoique le traitement des blessures ait fait beau» coup de progrès dans le siècle dernier, parce qu'on » a renoncé à l'usage des onguens, des liquides spiri» tueux et des autres médicamens composés, le traite» ment actuel n'est-il plus susceptible d'amélioration? » Panser les blessures, simplement en les couvrant et » à sec, n'est qu'un traitement négatif; ne pourrait» on pas y substituer des médicamens qui, dans les » blessures légères, préviendraient l'inflammation, la » maîtriseraient dans les blessures graves, et, non» seulement, empêcheraient ainsi l'épuisement des for» ces, mais encore préviendraient les troubles acciden» tels du système nerveux, tout en accélérant la guérison?

» L'humectation des blessures avec de l'eau pure, » recommandée par vingt siècles de succès et par l'ex» périence des chirurgiens modernes, paraît, dans beau» coup de cas, mériter la préférence sur le pansement » simple avec de la charpie sèche.

» Cependant, le règne végétal offre un grand nom» bre de productions dont l'action, dirigée, étudiée et » jugée suivant les principes de l'art de guérir, pour» rait opérer des effets salutaires, et mériter ainsi de » fixer l'attention des praticiens beaucoup plus qu'elle » ne l'a fait jusqu'à présent;

En conséquence, la société propose la question sui» vante :

» Que trouve-t-on dans les écrits des anciens, relati-

» vement à l'emploi des plantes fraîches ou des sucs » qu'on en obtient par expression, dans le traitement » des blessures? Que dit à cet égard l'histoire des peu- » ples non-civilisés?

» Quelles sont, au même sujet, et l'expérience com- » mune et les opinions populaires fondées sur cette ex- » périence, dans certaines parties de l'Europe et plus » particulièrement dans le royaume des Pays-Bas? Quelles » plantes l'expérience fait-elle préférer à d'autres; pour » quelles blessures et à quelles époques les unes et les » autres produisent-elles les effets les plus salutaires?"

Les caractères des plantes seront rigoureusement déterminés; on mentionnera séparément celles dont les caractères sont douteux. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 30 ducats.

On propose comme question nouvelle :

» Parmi les phénomènes qui se manifestent aux » naissances d'enfans venus à terme chez les femmes » dont le bassin est mal conformé ou a subi des rétré- » cissemens considérables, à la suite de la maladie » anglaise (rachitis) ou par toute autre cause, il en est » un qui mérite sur-tout d'être remarqué : c'est le » défaut de régularité et d'énergie dans l'augmenta- » tion progressive des douleurs de l'enfantement; » souvent quatre, cinq et même un plus grand nombre » de jours se passent, avant que les parties internes de » la génération acquièrent le développement qu'on ob- » serve, souvent dans l'espace d'une heure, chez les » femmes bien constituées qui sont en travail d'enfant."

La société, désirant recevoir des éclaircissemens sur ce phénomène, propose une médaille d'argent à l'auteur du mémoire qui fournira la réponse la plus satisfaisante à la question qui suit:

» Quelle est la cause de cette irrégularité des douleurs? Quel signe caractéristique lui est plus particulièrement propre? Dans telles circonstances données, sont-ils favorables ou défavorables pour faire naître les enfans en vie?

La réponse doit être envoyée avant le 1r Janvier 1826.

La société rappelle les questions suivantes:

I. » Quoiqu'il soit incontestable que, par les efforts réunis de plusieurs grands anatomistes et chirurgiens, la chirurgie a totalement changé de face pendant la dernière moitié du siècle passé, il est cependant quelques hommes de l'art qui doutent encore si, parmi nous, cette branche de l'art de guérir a atteint le degré de perfection auquel elle est portée parmi des peuples voisins; ils doutent aussi si, d'un autre côté, nos institutions, nos établissemens et nos réglemens, qui ont pour but de relever cet art si noble et si utile au genre humain, ont répondu à l'attente générale ou y répondront par un laps de tems.

En conséquence, on demande:

» 1° Quel est, dans notre Royaume, l'état actuel de la chirurgie, comparée à ce qu'elle y était vers le milieu du siècle dernier? 2° Pouvons-nous nous flatter de nous trouver, à cet égard, de niveau avec la France, l'Angleterre et l'Allemagne? au cas contraire, à quoi faut-il attribuer que nous soyons restés en arrière? Dans ce même cas, qu'y aurait-il à ajouter ou à modifier aux institutions et aux réglemens existans parmi nous pour que cet art si intéressant pour l'humanité souffrante, fut porté à ce degré de perfection où nous le voyons dans les pays ci-dessus mentionnés?

Les réponses contiendront: 1° une histoire de l'état où se trouvait la chirurgie dans nos pays, au milieu

du siècle dernier, comparé avec celui qu'elle offre aujourd'hui; on y indiquera la méthode et les moyens qu'on employait alors pour former les chirurgiens et favoriser les progrès de l'art; on comparera ces méthodes et ces moyens avec ceux de l'époque actuelle; on développera la gradation des progrès successifs; et on mentionnera les hommes et les circonstances qui ont contribué à ces progrès. 2° La comparaison de l'état actuel de la science dans nos pays et dans ceux mentionnés plus haut. 3° L'indication des moyens qui peuvent servir à étendre, dans notre patrie, le domaine de cet art; et, en cela, on aura spécialement en vue la possibilité de leur exécution.

II. La société avait demandé une dissertation concise et aussi complette que possible, sur l'état naturel des articulations et de leurs parties environnantes, sur leurs maladies, avec indication des causes et signes diagnostiques, ainsi qu'une notice complette des meilleurs écrivains qui méritent d'être consultés sur cette matière; une réponse satisfaisante ayant été obtenue, la société, pour y donner suite, propose en concours une seconde question, exclusivement bornée au traitement rationel et à la méthode curative de ces maladies. Par ce moyen, la société croit engager ceux de ses membres et les autres chirurgiens du Royaume, qui ont acquis le plus d'expérience dans cette partie, à porter toute leur attention sur ce point très-intéressant de la théorie chirurgicale; en conséquence, elle demande:

» Un traité de pratique, d'après les bases qui vien-
» nent d'être indiquées, sur les méthodes et moyens
» de guérir les diverses maladies qui affectent les arti-
» culations; on s'appuiera des faits de sa propre ex-
» périence et de celle des autres."

Le premier prix est une médaille d'or de 30 ducats; et l'*accessit*, une médaille d'argent; les réponses doivent être rentrées au 1^r^ Janvier 1826.

Les chirurgiens regnicoles sont seuls admis à concourir. — On n'admettra que les mémoires écrits, très-lisiblement, *en langue belge*. — Les pièces seront marquées d'une devise, accompagnées d'un billet cacheté, selon l'usage, et adressées, franc de port, à M. *J. N. Engelstrum*, l'un des directeurs et secrétaire de la société. — Les mémoires, expériences, séries ou collections d'expériences, qu'on désire soumettre au jugement de la société, dans sa plus prochaine réunion, ou faire insérer dans le volume de ses mémoires qui sortira le premier de la presse, n'y seront pas admis si on ne les lui fait parvenir avant le 1^r^ Juillet de chaque année. — Toutes les pièces communiquées à la société deviennent sa propriété et les auteurs ne pourront en faire usage que de son consentement. — Les pièces et mémoires de concours qui remportent les prix, sont seuls imprimés en entier; les autres, si la société le trouve convenable, sont imprimés, ou par extraits ou par forme d'observations ou d'annotations sur les pièces couronnées. — Il en sera de même de tous les écrits soumis à la société pour être jugés ou publiés par elle, et qu'elle n'aura ni approuvés ni rejettés en entier. — Néanmoins, on ne fera usage d'aucun écrit sans faire mention du nom de l'auteur ou de sa devise, si le nom est inconnu. — Les billets attachés aux pièces non-couronnées, resteront cachetés et seront brûlés. — Les directeurs de la société sont exclus du concours; les autres membres ne peuvent concourir que sous la condition d'employer une écriture et un cachet autres que les leurs.

Sont reçus membres de la société :

MM. H. W. Hermse et B. Asscher, à Amsterdam; J. van Dissel, à Hillegom; Baud, professeur à l'université de Louvain; J. du Bar, à Ostende; A. van Erpecum, à Amsterdam; A. Norttier, à Rotterdam; A. Schouman, à Dordrecht; J. Bal, à Tiel; M. N. F. Colson, à Zutphen.

SOCIÉTÉ POUR LES PROGRÈS DE LA PHILOSOPHIE ET DES BELLES-LETTRES, ÉTABLIE A ROTTERDAM.

DANS son assemblée générale du 28 Septembre 1824, un des secrétaires a rendu compte du résultat du concours ouvert par le programme de 1822; quatre mémoires ont été reçus en réponse à la question suivante :

Qu'est-ce qu'un esprit national? — Comment naît-il? — Est-il avantageux pour la gloire d'une nation? — S'il l'est, quels sont les meilleurs moyens pour le faire naître, l'exciter et le renforcer parmi les peuples en général, et, en particulier, parmi celui du royaume des Pays-Bas?

Parmi ces mémoires, celui portant la devise : *Il y a dans chaque nation un esprit général sur lequel la puissance même est fondée.* (*Montesquieu.*) A été jugé digne du prix. En conséquence, la médaille d'or a été décernée à son auteur, M. Louis Schlimmer, à Rotterdam.

Le même rapport rend compte que les juges n'ayant pu couronner aucune des sept pièces de poésie, envoyées au concours, sur le sujet proposé :

Guillaume George Frédéric, Prince d'Orange, *frère de notre Roi, décédé à Padoue;*

Le même sujet est remis au concours pour le 1^r^ Mars 1825, aux conditions du précédent programme.

L'envoi doit être adressé, franc de port, à l'un des deux secrétaires: MM. R. H. van Someren et M. Groshans, à Rotterdam.

SOCIÉTÉ TEYLÉRIENNE.

Programme pour l'année 1825.

La société propose la question suivante:

On demande une revue succincte des progrès successifs des connaissances acquises dans les trois règnes de la nature, depuis le milieu du siècle dernier, et nommément: quel était l'état des connaissances dans les diverses branches de l'histoire naturelle, avant que Linnée entreprît de les classer dans un ordre systématique? — A quel degré Linnée les a-t-il portées de son vivant? — Quels progrès a-t-on faits dans toutes ces branches depuis sa mort jusqu'à la fin du XVIII^me^ siècle? — Jusqu'à quel point les a-t-on étendues depuis le commencement du siècle actuel, et de quelles lumières nouvelles les a-t-on enrichies? — Quelles causes principales ont, à cette époque, favorisé ces progrès? — Quelles causes principales les ont contrariés? — Qu'a-t-on à éviter, dans les efforts futurs pour les étendre, afin de ne pas y consumer inutilement des peines et des dépenses? — Que peut-on faire de plus utile pour étendre ultérieurement les diverses branches de l'histoire naturelle et pour parvenir, dans chacune d'elles, à des connaissances plus positives?

On désire que la partie historique des réponses soit appuyée de citations exactes, tirées d'ouvrages originaux.

Le prix est une médaille d'or de 400 florins, *valeur intrinsèque.*

Les pièces doivent être adressées, avec devise et billet cacheté, à la maison ou fondation Teylérienne, à Harlem, avant le 1r Avril 1826, pour être jugées avant le 1r Décembre de la même année.

INSTITUT ROYAL.

La *quatrième classe de l'Institut royal des Pays-Bas* a mis au concours, dans sa séance publique du 23 Novembre 1824, la question suivante:

Quels ont été les mérites des Néerlandais dans la musique, principalement aux 14e, 15e *et* 16e *siècles; et quelle influence les artistes de ce pays, qui ont séjourné en* Italie, *ont-ils exercée sur les écoles de musique qui se sont formées, peu après cette époque, en* Italie?

La classe promet, pour la réponse couronnée, la médaille en or, de l'Institut, ou, comme valeur d'icelle, la somme de trois cents florins des Pays-Bas.

Les membres de la classe sont exclus du concours: les membres associés ou correspondans ne sont point compris dans cette exclusion.

Les réponses devront être adressées, franc de port, avant ou, au plus tard, le 1r Mars 1826, au secrétaire perpétuel de la 4me classe, à l'hôtel de l'institut, sur le *Kloveniersburgwal* à Amsterdam; elles peuvent être écrites en langues hollandaise, française, anglaise, italienne ou allemande, toutefois en se servant du

caractère italique. Elles devront être marquées d'une devise et accompagnées d'un billet cacheté, portant les nom, qualités et demeure de l'auteur.

Si, d'après l'opinion de la classe, aucune des réponses n'avait le mérite nécessaire pour être couronnée, la classe se réserve de remettre la question au concours ou de la supprimer.

L'adjudication solennelle du prix aura lieu dans la séance publique de la classe en l'an 1826, et sera publiée dans les journaux nationaux et étrangers.

Le mémoire qui aura été couronné deviendra la propriété de la 4^me^ classe de l'Institut royal des Pays-Bas ; l'auteur ne pourra le faire imprimer, soit en entier, soit en partie, sans l'aveu de la classe. Les mémoires non-couronnés, ainsi que les billets cachetés, seront restitués aux auteurs, pourvu qu'ils soient réclamés, sans frais pour la classe, dans le cours d'une année après l'adjudication du prix; au cas contraire, les billets seront brûlés et les mémoires conservés pour servir comme il sera jugé nécessaire. J. DE VOS WZ. Sec.

SOCIÈTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'ARCHITECTURE, ÉTABLIE A AMSTERDAM.

Programme des prix proposés pour l'année 1825.

Premier sujet : *Un manège couvert, pour une grande ville.*

L'édifice comprendra : 1° un grand local couvert pour servir d'école d'équitation, précédé d'un ou de plusieurs vestibules, dans lesquels seront pratiqués les escaliers conduisant aux galeries destinées aux specta-

teurs; 2° un local couvert pour les exercices de carrousel, avec des amphithéâtres, des loges, etc. pour le public, et un orchestre, le tout ayant des entrées séparées; 3° des écuries pour 80 chevaux, avec les emplacemens nécessaires pour abriter les selles, harnois, etc. et pour le logement des palfreniers et domestiques d'écurie; 4° des remises et des greniers à foin; 5° des habitations pour le directeur de l'établissement, les piqueurs et autres employés; 6° une ou plusieurs places non couvertes, avec pompes, abreuvoirs, ateliers de maréchallerie, etc.

Le plan, l'élévation et la coupe principale, seront sur une échelle d'un pouce par aune (1 cent. par mètre).

Le prix consiste en une attestation honorable et 50 ducats; tous les artistes nés ou domiciliés dans le Royaume sont admis à concourir.

Les Directeurs de la Société, désirant obtenir une collection de traités sur la partie technique de l'architecture, à l'instar de celui de M. de Puydt, architecte à Mons, qui fut couronné en 1820, *ont jugé convenable de substituer au* 2^me^ *sujet d'architecture, la demande suivante:*

1° *Un traité sur la maçonnerie;*

2° *Un traité sur la charpente;* celui-ci comprendra tout ce qu'on entend par *menuiserie*, de telle sorte que l'ensemble puisse servir de manuel pratique pour l'art des constructions.

Les réponses peuvent être écrites en langue belge ou en français, en anglais ou allemand.

Le prix consistera en une attestation honorable et quinze ducats.

Troisième sujet: *Un réservoir d'eau douce.* Ce sujet est répété du programme de 1824; en l'insérant dans

le *Messager* de 1823-24, pag. 410, les mots : *ou salée*, s'y sont glissés par inadvertance et doivent être supprimés.

Conditions générales : les pièces doivent être adressées, franc de port, avant le 15 Juillet 1825, à M. *J. J. Vollenhoven*, secrétaire de la société, au *Rokin*, n° 155, avec devise et billet cacheté, de la manière usitée pour les concours académiques.

Les pièces couronnées resteront la propriété de la société ; les auteurs seront obligés de les copier sur telle échelle réduite que la *Direction de la gravure* indiquera.

Lorsqu'une des pièces aura été déclarée digne d'être couronnée, par trois voix seulement, il n'y aura pas lieu à adjuger la totalité du prix ; on ne décernera dans ce cas, qu'un *accessit*, qui sera : pour le 1er sujet, de *vingt-cinq ;* pour le 2me, de *dix ;* et, pour la 3me, de *trois ducats ;* la pièce ne sera pas gravée.

SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE, A GAND.

La société avait proposé, pour le concours de 1824, les deux sujets suivans : pour le prix d'éloquence : *l'éloge de Godefroid de Bouillon ;* pour le prix de poésie : *l'influence du commerce sur la civilisation.*

Une seule pièce a été envoyée au concours sur le premier sujet ; elle porte pour épigraphe : *Spreékt luttel, dagt wel, en bedriegt niemand, bydien u wilt leéven in vrede.*

Il a été décidé à l'unanimité que cette pièce ne méritait pas le prix. — *L'éloge de Godefroid de Bouillon*, sera donc remis en concours.

La société a reçu, sur le second sujet, neuf poëmes; celui n° 1, avec l'épigraphe: *Qui a fondé ces villes, qui a rassemblé, vétu, civilisé les peuples ? c'est le commerce.* (*Raynal.*); étant en français, n'a pu être admis au concours. Le N° 7, ayant pour épigraphe:

De handel doe elk volk verlichtingsheil genieten,
En, tot Gods eer, den boom der kennis wortlen schieten.

a été jugé digne du prix, à la majorité des suffrages; et, à l'ouverture du billet, il a été reconnu que la médaille d'or a été méritée par M^lle^ *Petronille Moens*, à Utrecht.

Une médaille d'argent a été décernée à l'auteur du poëme n° 9; et, l'ouverture du billet ayant été consentie, il a été reconnu que l'auteur en était M. Withuys.

SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE, A BRUGES.

La société ayant pour devise: *Union et amour de la patrie*, a célébré, le 1^r^ Décembre 1824, la cinquième fête anniversaire de son installation, et a fait une nouvelle distribution de prix aux vainqueurs du concours ouvert l'année dernière.

M. le président Sandelin, commissaire de la société, a fait le rapport annuel de ses travaux. M. Deridder, trésorier, a rendu compte des finances, et M. Verhaeghe a fait part du jugement sur les questions proposées.

M. *C. A. Oudemans*, capitaine-adjudant, à Ypres, M. *P. van Duize*, à Termonde, et M. *A. W. Ysenbrant*, à Bruges, ont obtenu des médailles et des certificats honorables en récompense de leurs réponses.

La société propose trois questions pour le concours de 1825; savoir :

Prose : — L'éloge de *Jean van Maerlant*, considéré comme philosophe, orateur, poëte et amateur de la langue belge ;

Poésie : — Un poëme de 150 à 400 vers sur l'*humanité ;* on y traitera des malheurs de Huisduinen et de semblables événemens nationaux.

Histoire : — Une notice biographique des personnes distinguées dans les arts et les sciences, appartenant à la province dont Bruges est le chef-lieu.

Tous les mémoires doivent être écrits en langue belge ; les amateurs peuvent obtenir les programmes des questions proposées, en s'adressant à M. le secrétaire de la société.

VARIÉTÉS.

SUR LE GAZ DE L'HUILE.

Par M. Juste Preuss, *ingénieur de manufacture à Londres, ancien inspecteur des eaux et forêts du domaine extraordinaire en Allemagne, résidant à Paris.*

L'éclairage par le gaz du charbon de terre s'est répandu avec tant de rapidité en Angleterre, avant que MM. John et Philip Taylor, à Londres, aient conçu l'heureuse idée de fabriquer du gaz au moyen de l'huile, qu'après que cette branche d'industrie eut été portée à un certain degré de perfection, les quartiers de la capitale et les villes de provinces, dont l'éclairage au gaz aurait pu présenter des avantages, se trouvaient déjà occupés par

le gaz de la houille; les progrès de l'emploi du gaz d'huile ont par conséquent dû être lents: on l'a d'abord adopté dans des maisons d'habitation et dans des châteaux où l'on apprit bientôt à l'estimer à cause de la salubrité et de la beauté de sa lumière, et parce qu'il n'altère ni les dorures, argenteries et étoffes, ni les peintures ou tableaux, comme fait souvent le gaz de charbon de terre. Par la suite, on l'a adopté dans des fabriques; plus tard, dans de petites villes et sur les grandes routes, et, aujourd'hui, on le choisit de préférence, même dans des provinces qui abondent en houillères, pour l'éclairage des villes du premier ordre, au grand chagrin, et non obstant l'opposition et les clameurs des compagnies d'éclairage au gaz de charbon réunies, ou, pour ainsi dire, liguées en masse contre ce concurrent trop dangereux.

Le gaz de l'huile possède quelques propriétés caractéristiques qui lui ont valu cette préférence qu'on lui accorde en Angleterre, sur le gaz de la houille; ces propriétés n'étant pas généralement connues, je vais en citer quelques-unes par excellence: — un seul pied cube de gaz d'huile donne autant de lumière que $5\frac{1}{2}$ pieds cubes de gaz de charbon de terre (1); c'est par ce fait important que la capacité des gazomètres (partie la plus incommode de l'ancien système d'éclairage), se trouve réduite aujourd'hui à moins d'un tiers; les conduits à $\frac{1}{3}$ de leur ancienne capacité, le volume des cornues, fourneaux et appareils épuratoires et à condensation à $\frac{1}{6}$ du prix en général, et leurs frais d'entretien à $\frac{1}{3}$, la main-d'œuvre enfin à moins d'un huitième de ce qu'elle

(1) L'un et l'autre étant de qualité, c'est-à-dire, de pésanteur spécifique moyenne: comme, par exemple le gaz du charbon de terre de 0,4069 et le gaz de l'huile de 0,9395, l'air étant de 10000.

coûte dans un grand établissement pour alimenter par le gaz de charbon de terre un nombre égal de becs d'une intensité donnée. On m'objectera peut-être, que la matière première, l'huile, d'un côté, est une marchandise chère et précieuse, tandis que, de l'autre, le charbon l'est beaucoup moins en proportion; j'en conviens pour certains pays, mais j'ajouterai que les frais journaliers d'une usine à gaz sont de deux natures: ou permanens, ou susceptibles de variation à mesure que le débit du gaz diminue ou augmente; les premiers se composent principalement des intérêts des capitaux employés, de la rente foncière, et de la main-d'œuvre, en ce qu'on ne peut pas congédier pendant les mois d'été le monde qu'on a instruit à ses dépens pendant l'hiver. Or ces frais permanens sont peu considérables dans une usine au gaz à l'huile, et, comparativement, très-grands dans un établissement au gaz de charbon. La seconde classe de dépenses provient de la matière première, dont la consommation suit en exacte proportion le débit de gaz; et, sur ce point, les usines à gaz de l'une et de l'autre espèce jouissent du même avantage. La saison de l'hiver qui amène les longues soirées et ranime les bals, les concerts, les loges de maçons, etc., augmente et décuple souvent *les demandes de lumière;* l'usine à gaz doit être préparée à faire face à ces besoins souvent imprévus, qui tous décroissent et, en partie, disparaissent avec le printemps. Or voici ce qui arrive aux deux espèces d'établissemens d'éclairage, comme l'a judicieusement observé avant moi M. le Dr Ricardo: c'est que, dans l'usine du gaz au charbon, la grosse dépense reste la même, et la légère dépense diminue, au lieu que, dans l'atelier au gaz d'huile, la légère dépense continue et la grosse dépense décroît ou cesse même en égale pro-

portion avec le débit de lumière. On se plaint souvent de la chaleur incommode que répand la combustion du gaz de charbon dans les boutiques, etc. et qui, effectivement, est proportionnée au nombre de pieds cubes qu'on en brûle par heure; il est presque superflu de faire observer ici que le gaz d'huile ne donne, pour lumière égale, pas plus de chaleur que des quinquets. A tous ces avantages, le gaz d'huile réunit encore celui d'être le seul qui puisse convenir pour la compression dans les lampes et réservoirs portatifs, à cause de sa richesse en lumière sous un petit volume.

Lorsqu'on a besoin d'éclairage seulement, on n'est pas forcé, comme avec le gaz de charbon de terre, de créer en même tems des résidus fâcheux et des productions accessoires, dont on se passerait volontiers, mais de la vente plus ou moins avantageuse des quelles dépend pourtant le profit ou la perte que peut présenter l'entreprise; en effet, en distillant de l'huile on n'obtient que du gaz.

La hausse ou la baisse des huiles est encore indifférente au fabricant qui sait produire du bon gaz avec les qualités les plus inférieures d'huiles brutes, dont l'hectolitre lui coûtera par ex. 47 f. tandis que le consommateur, pour alimenter des quinquets, doit acheter de l'huile épurée, peut-être à raison de 57 f.; outre cela, la lumière d'un quinquet à l'huile est nécessairement influencée par un concours de nombre de circonstances plus ou moins favorables; comme par la longueur et la hauteur uniforme de la mèche, par la finesse des fibres du coton qui la composent et qui aident l'attraction capillaire, par son état sec; car c'est un corps sensiblement hygrométrique, et si elle a pu se charger de l'humidité de l'air, elle en est moins propre à

aspirer l'huile; par son état de carbonisation plus ou moins avancée; par le niveau actuel de l'huile, toujours baissant (excepté dans la belle lampe de Carcel), par la qualité de l'huile même, et par les procédés d'épuration qu'elle a subis; enfin par le plus ou moins de soin qu'on aura mis à nettoyer journellement le quinquet, etc., pour ne point parler de la forme des verres et d'autres circonstances qui modifient généralement l'effet des diverses espèces de luminaires, sans en excepter le gaz.

Quoique ces détails puissent paraître bien minutieux, ils sont pourtant, sans exception, d'une importance telle que, s'il y a disproportion en un seul point, l'éclairage du quinquet doit nécessairement être imparfait; on voit combien, par cette même raison, ce mode d'éclairage est sujet au hasard; je dirai plus: c'est de la coïncidence de tous ces points vétilleux avec une juste proportion d'air ambiant sec, arrivant avec une rapidité constante et déterminée, que dépend la température à laquelle s'opère la décomposition de l'huile et la combustion du gaz qui en résulte; en effet, si la température est trop basse, une portion d'huile s'échappe, soit sous la forme de vapeur huileuse, soit sous la forme de fumée, sans être brûlée; si, au contraire, la température est trop élevée, la combustion est, à la vérité, complète et sans fumée, mais il y a destruction partielle de lumière. (Ce dernier point est le plus délicat dans l'art de l'éclairage, vu que le phénomène n'est pas directement perceptible par nos sens). Dans l'un et l'autre cas, une proportion variable d'huile est dépensée en pure perte. D'après cela, je crois ne pas exagérer en avançant que des quinquets qui donnent le maximum de lumière dû aux poids d'huile qu'ils consomment, ne sont pas moins rares que les ternes à la loterie.

L'éclairage par le gaz est, au contraire, un procédé comparativement fort simple et qui dispense de tout soin et de toute attention; car le gaz qui s'échappe librement, sous une pression constante, par les orifices d'un bec bien exécuté et dans des proportions judicieusement reglées, ne peut manquer de donner un maximum de lumière invariable.

Ce n'est que par ces considérations que j'ai pu me rendre compte d'un fait qui paraît bien extraordinaire au premier abord, savoir: que 100 livres d'huile brute, converties en gaz dans un grand appareil, tel que MM. Taylor et Martineau à Londres en construisent pour l'éclairage des villes, produisent une quantité de lumière qu'on ne peut se procurer, par des quinquets, qu'en y brûlant au moins 130 livres, quelquefois 150 liv. d'huile épurée; et il nous est même arrivé à mon ami, le savant professeur M. Clément-Desormes et à moi, de faire, à Londres, des expériences sur un quinquet tout neuf, de Paris, qui, en consommant 318 livres d'huile, ne produisait qu'une quantité de lumière, égale à celle obtenue de 100 liv. de gaz d'huile.

Supplément à la notice du cabinet des médailles et des pierres gravées de S. M. le Roi de Pays-Bas, par J. C. Dejonghe, *directeur.*

Ce cabinet doit son origine au Stadhouder, Guillaume IV, et à ses successeurs. Il fut augmenté par la collection du comte de Thoms, gendre de l'illustre Boerhaave, et par les soins de MM. Vosmaar et Fr. Hemsterhuis. Lors de la révolution, une grande partie en fut transportée à Paris, et s'y trouve encore; mais tout ne fut pas perdu : les principales médailles,

camées et intailles furent sauvés par le Prince. S. M. le Roi, dès son avènement au trône des Pays-Bas, conçut l'idée de former, des restes de l'ancienne collection, un cabinet à l'usage du public; on y joignit une partie des belles médailles anciennes, achetées à la vente du cabinet de feu M. van Damme. M. de Jonghe, dont les connaissances en ce genre sont généralement connues, fut nommé, par S. M., directeur du nouvel établissement, qui s'est augmenté, depuis lors, de la magnifique collection de pierres gravées de M. Hemsterhuis, remarquable par des morceaux exécutés par les plus célèbres graveurs de l'antiquité; de la collection de camées de M. Hultman; des médailles et monnaies obsidionales de l'histoire métallique des Pays-Bas, vendues par Mad. la douairière de Schuylenburch; des pierres gravées de M. Théodore de Smeth; de la collection de médailles grecques, romaines, cufiques et arabes, formée par M. Humbert pendant son séjour de 25 années à Tunis; d'une série d'*écus* et de *dallers*, vendue par M. Stiels, curé à Maestricht; des pierres gravées, laissées par le baron van Horn de Vlooswyck, etc. Le nombre des médailles du cabinet est de 53,675, dont 5,997 grecques, 11,468 romaines, 5,760 modernes, 640 monnaies obsidionales, etc. Les pierres gravées sont au nombre de 1,325. Le tout d'après la notice publiée en 1823.

L'acquisition postérieure d'un assez grand nombre de pièces intéressantes a engagé M. de Jonghe à donner à cette notice un supplément; le travail de cet archéologue est fait avec beaucoup de savoir et d'érudition, et ajoute à la réputation qu'il s'est acquise par ses connaissances en numismatique. Parmi les 3000 médailles nouvellement obtenues, on en compte 320

grecques et 1281 romaines, provenant, la plupart : de la réunion du *cabinet Lupus* à la collection royale, de l'achat des médailles grecques et romaines de M. le baron de Heeckeren d'Utrecht, de divers échanges et achats, et de plusieurs cadeaux : entr'autres, de S. E.M. Falck, de M. le baron de Lampsins, du comte de Potocki, de MM. Geelhand d'Anvers, de M. Schonck, etc. Le *cabinet Lupus* a fourni seize pierres gravées, parmi lesquelles il y a des Camées antiques ; et l'achat fait de M. le colonel Rottiers, a augmenté la collection de 65 pierres gravées. Mais, de toutes ces acquisitions, la plus remarquable est celle d'un *Onyx* de grandeur énorme ; c'est *le troisième en grandeur de tous les Onyx connus.* Ce camée a 10 pouces de hauteur sur 6½ de largeur, ancienne mesure : 2 décimètres, 2 cent. et 3 mill. en hauteur ; 1 déc., 7 cent. et 8 mill. en largeur ; il approche, par sa grandeur, du célèbre camée de la Sainte Chapelle à Paris, et de celui de l'Apothéose d'Auguste à Vienne.

» Suivant l'opinion de quelques savans," dit l'auteur de la notice, » ce précieux camée représente le triomphe de Claude, après son expédition contre la Bretagne ; mais, s'il m'est permis de dire mon opinion, je crois plutôt qu'il représente, à l'exemple des autres grandes pièces connues, l'*Apothéose de Claude et de sa famille.* Claude, sous l'image du Père des Dieux et armé de la foudre, est sur un char de triomphe, tiré par deux centaures (1), dont l'un porte un trophée ; à côté de l'empereur, on voit son épouse, Messaline, sous les traits de la déesse Cérès,

(1) L'artiste paraît avoir attelé deux centaures au char, parce que ces monstres furent réputés de la suite de Bacchus, premier vainqueur des peuples.

et sa sœur Octavie; devant lui, est son fils Britannicus, en habit militaire et armé du *parazonium*. La Victoire couronne l'Empereur; aux pieds des centaures sont les peuples vaincus; sous le char, un *cantharum*."

»Il paraît que ce camée se trouvait déjà dans les Pays-Bas, il y a plus de deux siècles. Rubens, grand admirateur de ce genre d'antiquités et possédant lui-même une collection de pierres gravées, qu'il vendit plutard, s'occupa à dessiner les meilleurs camées connus à cette époque, et les fit graver. Les planches, au nombre de dix, sont extrêmement rares de nos jours; heureusement notre camée en fait partie, mais la gravure n'en est pas achevée (1). En 1683, G. Cuperus publia notre camée et l'accompagna d'une dissertation, intitulée: *Explicatio Gemmae Augusteae;* elle est insérée dans son ouvrage qui porte le titre de *Apotheosis* vel *Consecratio Homeri*, mais la gravure n'a point de mérite; ce savant, au lieu du triomphe de Claude, y voit celui d'Auguste après la victoire de Philippes. On ignore dans quel cabinet ce camée s'est trouvé depuis lors; Mariette en fait bien l'éloge, dans son excellent ouvrage *sur les pierres gravées* (voyez t. 1. p. 300 et 576), mais il ne juge que d'après la planche de Rubens. Apparemment, il est resté en Hollande; car la Compagnie des Indes Orientales posséda l'Onyx au milieu du siècle précédent, et l'envoya aux Indes, après l'avoir fait monter richement, pour l'offrir, à ce qu'on prétend, à l'Empereur du Mogol; mais le traité qu'on se proposait de faire avec ce prince, n'eut pas lieu, et la pierre, qui aurait servi de cadeau, revint à Amsterdam. Bientôt elle fut

(1) M. *Ch. van Hulthem*, membre des états-généraux et savant bibliographe, vient de faire hommage au cabinet de cette planche rare. Suivant son opinion, *Corneille Galle, le jeune*, en est le graveur.

mise en vente, et un magistrat hollandais l'acheta. Depuis ce moment, elle resta dans la possession de sa famille, qui, n'ayant point de cabinet, la présenta à Napoléon; mais la révolution de 1813 en empêcha la vente. Enfin Sa Majesté notre Roi l'acheta l'année passée de ses propres fonds, et conserva de cette manière, pour notre Royaume, ce précieux monument de l'antiquité."

» Outre les planches citées, il en existe encore deux autres : l'une représente le camée de grandeur naturelle et entouré de la riche monture dont la Compagnie des Indes Orientales le fit orner; cette planche (1) est gravée par l'artiste hollandais, *S. Fokke;* quoiqu'elle ne soit pas tout-à-fait fidèle, elle n'est cependant pas dépourvue de mérite. L'autre, d'une dimension moins étendue, se trouve dans Millin, *Galerie Mythologique*, t. 2. pl. 177 N. 678. L'auteur assure que le dessin, fait d'après l'original, est de toute exactitude; mais j'ose dire qu'il est loin d'être fidèle, et que le style de la gravure ne répond pas à celui de l'original."

» Après tout ce que je viens de dire," continue M. de Jonghe, » je n'ai pas besoin de faire l'éloge de la pierre. Il est vrai que le dessin, en général, pourrait être plus soigné; qu'il y manque ce fini que les connaisseurs admirent dans les grands camées de Vienne et de Paris, et que la composition n'est pas aussi magnifique que dans ces deux célèbres Onyx; mais il s'y trouve pourtant de très-belles parties, le stile en est *grandiose*, et le sujet est fort bien représenté. Ces mérites, joints à la grandeur

(1) Cette planche rare a été offerte au cabinet par M. *D. Th. Gevers*, commis au conseil-d'état, qui la trouva à Florence pendant son voyage en Italie.

énorme (1) de la pierre, rangent, avec justice, ce camée parmi les monumens les plus précieux et les plus intéressans de l'antiquité en ce genre ; et je n'hésite pas à être du sentiment de Mariette, qui le nomme un camée *de grande composition, de grande considération, un morceau précieux.*"

» Une autre acquisition importante est celle d'un *anneau d'or*, sur lequel il y a une gravure, travaillée non sur pierre fine, mais dans le métal même. Ce morceau précieux a été apporté de l'île de Java, par le savant professeur *Reinwardt*, et fut déterré en 1817 dans le district de Kandal, résidence (province) de Samarang. Les anciens habitans de Java furent sectateurs de la religion des Indiens, et c'est-là la cause pour laquelle on trouve sur notre anneau un sujet pris de la mythologie indienne."

» *Souria* (*Soerja*), le dieu du soleil, y est représenté de face sur son char tiré par sept chevaux. Ordinairement sur d'autres monumens, ces chevaux sont menés par *Arouna* (*Aroena*) seul, le symbole de l'Aurore ; mais ici, l'on voit, à côté d'Arouna, un autre figure : singularité qu'on devra expliquer par quelque tradition, tirée des fables nombreuses des Indiens. Au dessous du char, dans le champ de l'anneau, se trouve le *chacra* (*tjakra*) de Vichnou, attribut souvent donné à Soura (2)."

(1) Jusqu'ici on ne connaît pas avec certitude la patrie de ces grands Onyx. Les modernes n'ont pas encore pu découvrir les carrières d'où les anciens tirèrent ces productions précieuses de la nature. Suivant l'opinion de quelques savans, ils venaient de l'intérieur de l'Asie, peut-être de la Bactrie ; suivant d'autres, des déserts de l'Afrique.

(2) Je dois l'explication de cet anneau à M. *Reuvens*, professeur à l'université de Leyde, qui vient de donner une analyse de ma notice dans le journal hollandais, intitulé : *Antiquiteiten* t. II. part. II.

»Notre anneau est un monument fort curieux et fort rare. On ne connaissait jusqu'ici que *cinq* anneaux de travail indien, publiés par Tassie: *Catalogue of Gems described by* R. E. Raspe; *Lond.* 1791, 2 vol. in-4. N. 713, — 717, et sur lesquels on voit des images et des caractères Sanscrits ou Malabars. Le nôtre est donc le *sixième;* mais il diffère de tous ceux connus jusqu'ici, puisqu'il n'est pas gravé en pierre fine, mais en métal. Je ne crois pas inutile de dire qu'un *septième*, appartenant à Son Excellence le Ministre actuel de l'industrie nationale et des colonies, M. Elout, se trouve dans notre Royaume. La gravure, travaillée en *cornaline*, représente un élephant; il a été trouvé, comme notre anneau, dans l'île de Java."

Histoire Belgique.

M. J. J. de Smet, régent de rhétorique au collége d'Alost, nous a donné une seconde édition de son *Histoire Belgique.* Ecrite d'un style pur et correct, elle présente avec fidelité la chaine des événemens qui se sont succédés dans notre patrie jusqu'à ce jour, et offre, à la manière de M. de Ségur, à la fin de chaque période, un tableau succinct des mœurs des Belges et de leurs progrès dans les sciences et les arts. L'ouvrage mériterait de tenir un rang très-distingué parmi les livres élémentaires que l'on met entre les mains de nos jeunes compatriotes, pour leur apprendre les belles actions et les fautes de nos pères, afin qu'ils évitent les unes et s'efforcent d'imiter les autres; mais, malheureusement, M. d. S. a cru pouvoir ne pas conserver à quelques-uns de nos princes leur caractère historique. Il était de son devoir de les louer quand ils ont fait le bien; mais il perd ses droits au titre d'écrivain impartial, lors-

qu'il fait plus que dissimuler leurs fautes. Ce que je dis ici s'applique sur-tout à Charles-Quint et à son fils Philippe II. Nous professons, comme M. de Smet, la religion catholique; mais nous sommes persuadés que, loin de lui nuire, un historien ne fait que prouver son excellence, en flétrissant les despotes qui l'ont fait servir à leurs passions, ou qui ont voulu la rendre terrible et sanguinaire.

Belge et Gantois, j'admire Charles quand je le vois élever la Belgique au plus haut point de prospérité qu'elle ait jamais atteint, étendre son commerce dans tout l'univers, après lui avoir donné une paix durable, faire réjaillir sur une nation courageuse la gloire dont il se couvrit comme guerrier, et relever les beaux-arts dans notre patrie. Mais je le blame, quand je le vois ensuite, au mépris de nos droits les plus sacrés, lever des impôts énormes pour soutenir ses guerres lointaines, enlever, en monarque absolu, à des peuples libres jusqu'alors, les privilèges qui mettaient une barrière à sa dévorante ambition, donner des preuves de la plus insigne mauvaise foi, et faire mourir dans d'horribles supplices, pour cause de religion, des milliers de Belges (1), tandis qu'il laissait la liberté de conscience à ses peuples d'Allemagne. La gloire de Charles-Quint est trop éclatante pour avoir besoin d'être flattée; l'incorruptible vérité peut bien arracher quelques fleurons à sa couronne, celle-ci n'en restera pas moins toujours une des plus brillantes qu'aucun prince ait jamais portées.

M. de Smet, t. 2. p. 251, nous fait un tableau séduisant

(1) Van Meteren, 1 part. L. 1. 56. 57, en compte 100,000. Ce nombre me parait exagéré.

du caractère de Charles V, et nous dit l'avoir emprunté de Schiller. Le lecteur, qui ne connaitrait pas l'*Histoire du soulèvement des Pays-Bas*, en prendrait une idée fort désavantageuse en voyant le caractère de Charles présenté sous un jour aussi faux, et ne pourrait concevoir comment un auteur qui jouit d'une réputation européenne, a pu porter un jugement aussi partial. Mais les personnes qui ont lu Schiller, s'apercevront facilement que M. d. S. ne lui a emprunté que les traits qui pouvaient convenir au portrait qu'il voulait tracer, et qu'il s'est gardé de transcrire ces dernières lignes par lesquelles l'historien allemand achève de nous faire connaître Charles: » *Son abord*, dit-il, page 78, *était agréable, et ses discours étaient prévenans. Par ces petites attentions, il se conciliait leur amour* (des Belges), *et, pendant que ses armées ravageaient leurs champs, que ses mains avides fouillaient dans leurs possessions, que ses sujets étaient opprimés par ses délégués et immolés par ses bourreaux, il s'assurait de leur cœur par un extérieur prévenant.*" Il me semble que lorsqu'on cite un auteur sur l'autorité duquel on prétend s'appuyer, on ne doit pas lui faire dire toute autre chose que ce qu'il a écrit et pensé. M. d. S. achève son paragraphe en ces termes: » *Les prétendus sages de ces derniers tems, en se faisant les détracteurs de ce grand monarque, ont achevé son éloge.*" Si M. d. S. appelle *prétendus sages* des historiens qui, comme Schiller et Robertson, dans son *Histoire de Charles V*, et quelques autres encore, ont élevé courageusement la voix pour blamer la politique insidieuse de ce monarque, son ambition démésurée, sa haine pour une liberté qui arrêtait son bras despotique, la violation de tous nos privilèges, afin de transplanter chez nous

l'inquisition espagnole, je ne sais plus comment appeller les écrivains qui, comme Strada, passent sous silence ou ne flétrissent pas ce que M. d. S. appelle des *faiblesses*. Au reste les faits parlent plus haut que tout ce que l'on pourrait dire: ces *faiblesses* furent la véritable cause d'une révolution, que Charles sut comprimer par ses talens extraordinaires et sa profonde politique, mais que les froides cruautés du fils ne purent arrêter.

Après avoir exposé notre révolution du XVI^me^ siècle sous des couleurs peu flatteuses pour nos pères, M. d. S. fait la réflexion suivante, touchant Philippe II, qui avait promis 25,000 écus d'or et des lettres de noblesse à celui qui assassinerait le Prince d'Orange, t. II. p. 75: » *On crut qu'il était peu convenable à la majesté souveraine de s'abaisser à de tels moyens contre un sujet.*" On avouera que cet euphémisme, *on crut*, est on ne peut plus heureusement trouvé pour déguiser tout ce que renferme d'odieux et de vil l'action d'un despote, qui promet la noblesse pour un crime que réprouvent les lois divines et humaines; comme si l'honneur pouvait découler de l'infamie.

L'auteur de la nouvelle *Histoire Belgique* se résume en ces termes, au sujet de Philippe II : » *Ayant souffert long-tems, sans rien perdre de sa résignation et de son courage, ce monarque fameux avait vu approcher la mort avec une grande piété et une présence d'esprit étonnante. Il expira le* 30 *Septembre* 1598." Qu'un espagnol tienne un semblable langage, ceci n'a rien qui doive nous étonner; mais il est inconvénant que l'un des descendans de ces Belges qui ont été si long-tems victimes de l'oppression espagnole, ne sache que nous entretenir de la *résignation, du courage, de*

la célébrité, de la piété, de la présence étonnante d'esprit, d'un monarque qui, pendant quarante ans, trempa ses mains dans le sang le plus pur du peuple belge, qui fut le bourreau de son propre fils, Don Carlos, et qui ne trouva pas de plus doux spectacle, de retour en Espagne, que l'horrible *auto-da-fé* d'une foule de malheureux. Opposons au caractère de Philippe, tracé par M. d. S., celui que nous a laissé Schiller; nous le puisons dans l'élégante traduction de *l'histoire du soulèvement des Pays-Bas de* M. Cloet, et en transcrivant le portrait de Philippe II, je ne puis m'empêcher d'émettre le vœu que l'ouvrage de Schiller soit plus connu de nos compatriotes; là, ils apprendront quels sont les princes qui, par leurs institutions, ont fait le bonheur de nos pères. » Philippe II, dit Schiller p. 79 et suiv., » était, dans toute sa conduite, l'antipode de son père. » Ambitieux comme lui, mais connaissant moins les » hommes, il s'était formé, de la souveraine puissance, » une idée d'après laquelle les hommes ne devaient » être que les serviles exécuteurs de ses fantaisies. Il » s'offensait de l'ombre même de la liberté. Né en » Espagne, élevé sous la férule de fer des précepteurs » espagnols, il exigeait des autres cette triste uniformité et cette contrainte qui constituaient le fonds de » son caractère. L'esprit léger et badin des Belges ne » révoltait pas moins son tempérament et son caractère, que leurs privilèges ne contrariaient son despotisme. Il ne parlait que la langue espagnole, ne » souffrait autour de sa personne que des Espagnols, » et s'attachait servilement à leurs usages. Envain toute » l'industrie des villes (de la Belgique) par où il passait, » s'épuisait en efforts pour honorer sa présence par les » fêtes les plus brillantes: au milieu de l'allégresse uni-

» verselle, Philippe n'était point ému; toutes les pro-
» fusions du luxe, les doux épanchemens de la joie la
» plus légitime ne purent obtenir de lui un sourire....
» La gaîté et la bienveillance n'avaient pas de place en
» son cœur. Sa naissance et sa gravité naturelle le ren-
» daient inaccessible à la première; et des hommes,
» qui avaient rompu les liens les plus doux et les plus
» puissans de la vie sociale, ne pouvaient lui inspirer
» de la bienveillance pour ses semblables. Deux idées
» remplissaient son âme bornée : l'intérêt personnel et
» la religion. L'homme ne trouvait jamais en lui son
« semblable, parce qu'il ne s'abaissait jamais jusqu'à
» penser à ceux qui rampaient à ses pieds. Sa reli-
» gion était sombre et cruelle, parce que la divinité
» n'était à ses yeux qu'un être vengeur et terrible. Il
» n'avait plus rien à recevoir d'elle, mais beaucoup à
» craindre. L'homme privé ne voit en Dieu que son
» consolateur et son sauveur: Philippe y voyait un
» sujet perpétuel d'inquiétude, et une barrière pénible
» et humiliante de sa puissance."

Analyse historique et critique de l'origine et des progrès des droits civils, politiques et religieux des Belges et Gaulois, etc. par J. J. Raepsaet, *conseiller d'état extraordinaire, membre de l'institut, etc.* (1).

Le premier volume de cet important ouvrage vient de paraître: le second est sous presse et ne tardera pas à le suivre. Si la réputation d'érudit et de savant que s'est acquise si justement M. Raepsaet, pouvait être

(1) La souscription de cet onvrage est fermée depuis la publication du 1er vol.; l'empressement avec lequel elle a été remplie, a obligé l'éditeur d'en doubler le prix, pour les non-souscripteurs, de manière que de 5 francs, chaque volume est porté à 10.

augmentée, elle le serait par le livre que nous annonçons. Il est impossible de développer une connaissance plus étendue de l'histoire et des antiquités nationales; et nous ne doutons pas que les hommes même les plus versés dans cette espèce d'étude, ne trouvent à profiter de ses recherches et de ses lumières. M. Raepsaet, quoiqu'il n'aime pas les systèmes en histoire, en a un, à lui, dont il ne s'écarte pas, et il a raison; car le sien est tout entier fondé sur les faits et le témoignage des auteurs. Nous n'avons pu, à une première lecture, que faire une réflexion générale sur cet ouvrage: c'est que la prédilection de l'auteur, pour nos institutions les plus anciennes, à les prendre à leur source, dans les forêts de la Germanie, n'est pas moins prononcée que la connaissance qu'il en possède, est solide et profonde. Peut-être, en rendant hommage à sa science et à ses intentions, ne partagerons nous pas tous ses motifs de préférence. Nous conviendrons avec lui que nos ancêtres ont fait de bonnes choses; que nous devrions plus souvent profiter de leurs exemples; qu'on retrouve dans nos anciennes lois, tous les vestiges de leurs us et coutumes, mais nous ne sommes pas convaincus qu'on ait, toujours et en tout, mal fait de les réformer. Le tems modifie les hommes, leurs passions, leurs besoins, leurs relations sociales et nationales; comment les institutions qui les regissent resteraient-elles immuables?

Au reste, c'est ce que nous examinerons, en tâchant, dans une de nos prochaines livraisons, de faire connaître plus à fond un ouvrage capable à lui seul de faire la réputation d'un savant.

Eyckii immortali genio.

M. le chevalier Camberlyn vient d'offrir aux frères

Van Eyck, dans la langue d'Horace, une épître digne de ces peintres célèbres, l'honneur de l'école flamande. Le poëte, pour relever le mérite des deux frères, et pour faire connaître la révolution opérée dans la peinture, par leur heureuse découverte, ne se borne point à rappeler leurs titres à notre admiration. Il nous montre, dans une analyse rapide et animée, qui est, pour ainsi dire, l'histoire de l'art, ce qu'était la peinture avant les van Eyck, et ce qu'elle est devenue après eux. C'était le meilleur moyen de faire apprécier le service qu'ils ont rendu à l'art.

M. de Camberlyn dispute à la ville de Bruges l'invention de la peinture à l'huile, attribuée jusqu'ici à Jean van Eyck, et qu'il réclame pour Hubert son frère, dont la ville de Gand, où il vécut, conserve encore avec respect la maison et la sépulture. C'est, dit-il, à Gand, que Hubert a ressuscité l'école Européenne; Jean van Eyck ne fut que l'élève de Hubert; il lui dut sa gloire, et les Gantois revendiquent leurs palmes réunies. Cérès, (c'est le poëte qui parle), offre à Hubert, dans une couronne, une noix mystérieuse et de la semence de lin; la liqueur salutaire et préservatrice en découle; Hubert tressaille de joie, Apollon et Minerve contemplent du haut des cieux le triomphe de leur favori. La nouvelle invention, semblable à un feu électrique, se répand et enflamme le génie des artistes. Ici vient une brillante énumération des peintres les plus fameux de l'Italie et des autres parties de l'Europe. L'éloge de S. M. le Roi de Prusse, ne pouvait manquer de trouver place en cet endroit; Sa Majesté estime et recherche particulièrement les productions des frères van Eyck et de leur école; elle s'en est déjà procuré un grand nombre, et c'était une occasion favorable de

rendre un hommage solennel à ce Monarque ami si éclairé des arts. L'auteur y était d'autant plus obligé que déjà il a reçu des marques éclatantes de la protection dont ce Prince se plait à honorer les savans. M. de Camberlyn, au sujet de la bataille de Waterloo, adressa une épître à Sa Majesté Prussienne, qui daigna l'honorer d'une lettre autographe, accompagnée d'une médaille d'or.

L'éloge de l'illustre *Vader Willem*, vainqueur de Philippe II, et celui de Frédéric Henri de Nassau, nous ont paru amenés très-naturellement. Frédéric Henri envoya son premier peintre, Thomas Willebords, auprès du frère jésuite Daniel Seghers à Anvers, célèbre peintre de fleurs, pour avoir un tableau de sa main; Seghers fit un bouquet auquel il entremela des oranges, et le Prince le récompensa par autant d'oranges en or massif. Un tableau fait pour la Princesse fut payé avec la même munificence, un crucifix en or. Voici le passage:

> Wilhelmus fautor studiis non defuit ullis:
> Artibus insignem meditatus condere gentem,
> Cor spirare suum fecit per corda nepotum;
> Ecce Nepos Henricus avi mandata facessit:
> Serta rogat Segherum depingere florida, et inter
> Oblatos flores *sua* gaudens *aurea mala*,
> Pro pictis *totidem* tribuit *vere aurea* malis.
> Munificam conjux tendebat et inclyta dextram,
> Ingens e parili donum largita metallo.

La pièce, où nos peintres modernes, où David qu'ils ont accueilli dans son exil, et la découverte récente de la *lithographie*, ne sont pas oubliés, se termine heureusement par un hommage à l'illustre fondateur du Royaume des Pays-Bas, et à son auguste épouse, protectrice, comme lui, des savans et des artistes.

Nous n'hésitons pas à dire que M. le chevalier Camberlyn, qui a déjà pris sa place parmi les poëtes latins de la Belgique, a encore ajouté à ses titres littéraires, par cette composition où respirent à la fois le goût des arts et l'amour de la patrie.

Verhandeling van de merkwaardigste voortbrengselen der hedendaagsche nederlandsche Kunstschool. Un vol. in-8. avec 84 gravures. (Gand, 1824.)

Les amis des arts et de la littérature Belge ont témoigné depuis long-tems le désir de voir paraître un ouvrage dans le genre de celui publié sous le titre : *Annales du salon de Gand et de l'école moderne des Pays-Bas*, mais écrit dans la langue en usage en Belgique, et qui fît ainsi connaître, dans toutes les parties du Royaume, les productions des artistes nationaux qui honorent notre école moderne; à cet effet, on vient de publier, avec la description des sujets dans cette langue, les gravures au trait, insérées dans les *Annales*.

Ce recueil est imprimé dans le même format que la *Biographie des peintres, publiée par MM. R. van Eynden et A. vander Willigen*, à laquelle ce recueil pourra faire suite et donner un double intérêt, en réunissant à la notice biographique de nos artistes les plus renommés, les gravures des ouvrages qui ont fait leur réputation. Si cet essai avait le même succès que le recueil publié en français, ce serait pour nos écrivains un grand encouragement à faire imprimer dans cette langue.

L'ouvrage, imprimé en caractères neufs et sur beau papier, est dédié à M. le conseiller d'état Van Toers. C'est un hommage public rendu au patriotisme et à

l'amour éclairé du beau et de l'utile qui animent ce digne fonctionnaire, dont les sciences et les beaux-arts ne réclament jamais envain l'appui et la protection.

Armoirial du Royaume des Pays-Bas. Publié par J. H. T. J. de Neufforge, *et lithographié par* J. A. M. Jobard, *à Bruxelles.*

En publiant un Armoirial des Pays-Bas, fruit de longues et pénibles recherches, l'auteur espère être utile aux amateurs de l'histoire généalogique des familles qui habitent les diverses provinces du Royaume. On y trouvera non-seulement les armes des personnes auxquelles S. M. a accordé des titres ou reconnaissances de noblesse, mais encore celles des familles qui avaient droit au port des armoiries timbrées, sous les prédécesseurs de S. M.; ce qui comprend celles des anciennes maisons dont l'origine se perd dans la nuit des tems, et celles des familles qui avaient reçu des titres des anciens souverains ou avaient acquis une noblesse héréditaire par les emplois qui la conféraient.

Pour trouver une armoirie, l'on était obligé d'avoir recours, et souvent infructueusement, à de nombreux ouvrages généalogiques, qui formeraient seuls une bibliothèque. Au moyen de cet Armoirial, on s'épargnera beaucoup de peine et l'on pourra se dispenser de l'acquisition de quantité d'autres ouvrages qui deviennent de jour en jour plus rares.

Afin de recueillir les véritables armoiries, l'auteur a compulsé les titres originaux et authentiques, et les manuscrits, dignes de foi, des divers dépôts publics ou collections particulières, que les propriétaires ou conservateurs lui ont permis de consulter. Les armoiries des premiers souscripteurs seront placées en tête du recueil.

L'ouvrage aura 25 livraisons, chacune de 6 feuilles et de 54 armoiries.

Les cahiers qui viennent de paraître donnent une idée de la pureté d'exécution de l'ouvrage, et garantissent le succès de cette entreprise, aussi indispensable à ceux qui s'occupent de cette branche de sciences, qu'utile aux historiens pour déterminer des époques ou des événemens historiques.

— *La description de Java* est à son septième cahier, qui contient des articles intéressans sur le commerce avec la Chine et le Japon, sur les articles d'exportation, les produits du pays, les importations, etc. Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage, depuis que nos relations avec ce pays deviennent de jour en jour plus fréquentes.

Le 31^me^ cahier du *Voyage pittoresque*, publié aussi par M. Jobard, répond parfaitement aux cahiers qui l'ont précédé; il contient, entr'autres, l'antique monument d'Igel près de Trèves; la vue de l'église souterraine de St. Bavon à Gand où ont été déposées les dépouilles mortelles de Hubert van Eyck; et plusieurs vues plus ou moins pittoresques de la Belgique.

— Parmi les nouveaux ouvrages du moment, on distingue celui que publie l'architecte Rudd, de Bruges, sous le titre : *Collection des principaux monumens d'architecture et de sculpture de la ville de Bruges, depuis le 14^me^ jusqu'au 17^me^ siècle.* Ce recueil est dédié à Son Exc. le Ministre Falck; le premier cahier contient deux vues de la grande place, avec la tour de la halle; l'une comme elle existait autrefois, et l'autre telle qu'on la voit aujourd'hui; les plans des églises de S. Sauveur, de S. Donat et de Ste Anne; l'ancienne maison des arbaletriers, et plusieurs autres monumens de sculpture du 16^me^ siècle. Nous devons savoir gré à

cet artiste de nous conserver, par la gravure, des monumens qui font honneur à la Belgique et que malheureusement le goût de la nouveauté fait disparaître successivement. C'est un ouvrage qui manquait au pays, et il serait à désirer que M. Rudd ne se bornât pas à nous donner les richesses de cette époque, conservées à Bruges. Le succès de l'ouvrage, publié par M. Alex. Lenoir, sous le titre : *Musée de monumens français*, et qui se trouve dans toutes les bibliothèques, est une probabilité qu'un pareil ouvrage obtiendrait le même succès dans les Pays-Bas, où les monumens de ce genre sont plus nombreux. En effet, si on recueillait, pour en former un musée, tout ce que la Belgique offre de monumens curieux, non-seulement il ne le céderait pas à celui rassemblé autrefois aux *petits Augustins* à Paris, mais il le surpasserait par la richesse et la beauté des objets.

— *L'art de dessiner le paysage d'après nature.* Cet ouvrage, dans lequel on démontre par de nombreux exemples, à partir des sujets les plus simples jusques aux combinaisons les plus compliquées, ce que peut présenter la nature, comprend tout ce qui peut entrer dans la composition d'un paysage; tels qu'arbres, rochers, chûtes d'eau, figures d'hommes et d'animaux, bâtimens de terre et de mer, premiers plans et lointains, etc. Les dernières livraisons seront destinées à démontrer les grands effets de la lumière et les moyens de les produire. Cet ouvrage, classique dans son genre, est très-utile, même nécessaire à tout amateur qui veut s'exercer dans l'art du dessin. Il se publie à Bruxelles, chez M. Jobard, par cahiers, contenant chacun six feuilles supérieurement lithographiées; la 4^{me} livraison vient de paraître : la 1re feuille contient des études de rochers et de cascades de la Suisse; la 2^{e} des charettes; la 3^{e}, des animaux et des figures; la 4^{e}, des études sur

J. de Cauwer. pinx. C. Onghena. sc

les côtes de la mer; la 5e, des peupliers; la 6e, la grande chûte d'eau du fond d'Engleberg. L'ouvrage entier formera 10 cahiers.

— L'église de S. Michel, à Gand, s'enrichit journellement de quelque nouvelle production de nos artistes les plus renommés; déjà MM. Paelinck, François et feu André Lens l'ont embellie de leurs ouvrages. M. Maes, actuellement à Rome, travaille à un tableau pour l'autel de Ste Anne, M. Parmentier s'occupe du modèle d'une nouvelle chaire à prêcher, et M. de Cauwer vient de placer dans l'église, *le Christ rendant la vue aux aveugles de Jéricho.* Le peintre a représenté dans ce tableau, le moment où l'un des deux aveugles a déjà récupéré la vue, tandis que l'autre l'attend avec résignation; ils sont conduits devant le Seigneur par leurs enfans; des apôtres et d'autres personnages sont témoins du miracle. Ce tableau ajoute à la réputation de l'auteur, comme peintre d'histoire et le place au rang de nos premiers artistes. Pour donner une idée de la disposition des figures, du jet des draperies et de la composition, en général, nous en joignons ici le *trait.*

M. de Cauwer, qui sacrifie en partie son talent à l'enseignement, a formé à Gand une école de dessin et de peinture, dont l'heureuse influence se fait déjà sentir. Une exposition des dessins et tableaux de ses élèves, qui vient d'avoir lieu dans son atelier, y a attiré tout ce que la ville avait de plus distingué. Parmi les ouvrages les plus remarquables on comptait ceux de MM. Dandelin, Geens, Dielman, Maes, de Lille, Lefevre, Mechelinck, Trenssaert, etc. et les dessins des Demoiselles Fanny Delvalle, Hulin, van Hecke, van Aken, de Meulemeester, etc., et les peintures de madelle de Lange, entr'autres le portrait de M. son Père, qui est d'une ressemblance parfaite.

Discours de S. Exe. le Duc d'Ursel, *président de la société royale des beaux-arts à Bruxelles, prononcé lors de la distribution des prix décernés par cette société, le* 5 *Décembre* 1824.

Messieurs,

Au moment de récompenser les talens des artistes qui ont remporté les prix du concours, qu'il me soit permis de vous retracer la marche qui a été suivie, les résultats qui ont été obtenus par la société royale des beaux-arts de Bruxelles. Ses pas, chancelans d'abord, se sont successivement affermis; des essais plus ou moins heureux l'ont éclairée par degrés, et j'ai la confiance que rien n'a été négligé pour atteindre le but de son institution, en donnant un appui constant aux talens, et en les entourant d'une utile protection.

Il y a treize ans que le premier concours et la première exposition ont eu lieu; le zèle qui accompagne ordinairement ces débuts, enflamma tous ceux qui cultivaient les arts, et nous vîmes, à côté des peintres distingués et des élèves qui marchaient sur leurs traces, toutes les classes de la société apporter le produit de leurs talens et rendre un hommage bien honorable à un établissement naissant: c'était un présage heureux qui s'unissait à nos espérances. Ce concours, et celui qui le suivit deux années après, eurent tout le succès désiré; mais les premiers prix furent remportés par des peintres qui nous sont devenus étrangers.

En 1815, notre position était changée; les encouragemens dont la société pouvait disposer, devenaient le partage exclusif de nos compatriotes; et, quoique le cercle se fût rétréci autour de nous, les nobles efforts des artistes de nos provinces prouvèrent que nous nous suffisions à nous-mêmes. Bientôt la société trouva un

nouvel appui dans la haute protection du Roi et de la Famille Royale; enrichie de leurs bienfaits, elle put offrir aux artistes des récompenses mieux proportionnées à leurs efforts. Depuis lors, cette association protectrice, assise sur des bases fixes, recula les bornes de ses encouragemens, admit au concours les tableaux de genre, et, pour mieux se plier à la variété des talens, partagea en deux divisions les compositions d'histoire. Le succès brillant obtenu cette année, compense ce que les deux derniers concours avaient laissé à désirer; les vainqueurs ont mérité les palmes qui leur étaient offertes; elles acquièrent un nouveau prix par la main qui les leur distribue.

Telle a été la marche progressive qui nous a fait avancer dans la carrière ouverte devant nous; à mesure que nous approchions du but, des résultats satisfaisans secondaient nos efforts.

Le goût des arts, qui de tout tems a formé un des traits du caractère national, se développe de plus en plus dans toutes les classes; le nombre des peintres augmente; à mesure que leurs productions acquièrent un nouveau mérite, on les recherche, on se les dispute; enfin le Gouvernement, toujours avide d'accueillir les talens, saisit, pour les encourager, l'occasion que fournissent nos expositions.

Le salon a renfermé, cette année, un nombre de tableaux supérieur à celui des précédentes; ils étaient remarquables par la variété des compositions, et les progrès étaient visibles. Des peintres encore peu connus parmi nous, entendent aujourd'hui leur nom répété par toutes les bouches. Ceux qui ont étudié leur art en Italie, au milieu des monumens et des souvenirs qui ennoblissent les idées, nous ont offert le tribut de

leurs talens, et l'on a pu remarquer parmi eux le pensionnaire de la société, qui, dans le genre qu'il a embrassé, commence à se fonder une réputation.

Nous avons tous aprécié le mérite de ces marines si brillantes d'effet et de vérité; de ces paysages remarquables par la fraîcheur et l'éclat du coloris; de ces tableaux d'animaux qui se distinguent par la vigueur du pinceau et la vie qui y est répandue; de ces scènes d'intérieur, où la légèreté de la touche s'accorde avec la finesse des détails. Il y a peu de tems que nous admirions, dans ce dernier genre, les productions d'un peintre qui a assez vécu pour nous laisser des regrêts, et trop peu pour la gloire de son pays; nous nous ressentons de l'influence qu'a exercée un aussi beau talent: la foule se presse sur ses traces et cherche à recueillir ce précieux héritage.

Les vœux que je formais, il y a trois ans, ont été en partie exaucés; j'ambitionnais d'entendre le nom de mes compatriotes répété avec honneur au-delà de nos frontières; il en est qui, dernièrement, se sont fait remarquer chez une nation voisine, et ont soutenu une comparaison dont un concours immense de talens pouvait étouffer l'avantage. Une juste confiance dans leurs propres forces les a animés; mais ils ont sans doute été guidés aussi par la noble ambition de faire revivre et de conserver l'ancienne réputation de leur patrie: je désire ardemment que leur exemple soit suivi, et j'adresse de nouveau mes vœux aux maîtres aussi bien qu'aux élèves; ils sont dictés par l'orgueil du passé et par l'ambition de l'avenir. Une gloire solide ne se rencontre pas dans la route frayée de l'imitation; employez donc tous les ressorts de votre génie à imprimer à vos ouvrages une originalité qui les distingue; donnez leur

un caractère qui soit leur apanage exclusif, qui trouve à son tour des imitateurs et qui mérite d'être honoré du nom de la nation à laquelle vous appartenez.

Les cours de physique de nos Universités, s'adressant spécialement aux élèves qui se destinent ultérieurement à l'étude de la médecine, nous pensons qu'il convient de leur faire connaître *le traité élémentaire de physique générale et médicale*, que vient de publier *M. Pelletan fils, médecin du roi de France, professeur de physique à la faculté de médecine de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes.* L'auteur, comme médecin distingué et comme ancien élève de l'école polytechnique, était placé dans les circonstances les plus favorables pour remplir la tâche qu'il s'était imposée et pour écrire un ouvrage dont le besoin se faisait sentir à tous les bons esprits. Voici les principes qui l'ont dirigé dans la composition de son traité : » l'ouvrage doit être élémentaire » et ne rien contenir qui ne puisse être entendu par » tout le monde ; en conséquence, nous nous sommes » déterminés pour la marche synthétique ; en effet, la » méthode analytique, marchant du simple au composé, » est le guide des découvertes : elle doit présider aux » ouvrages complets et approfondis ; mais la synthèse » est la méthode des commençans. Quelques lois géné- » rales, quelques principes étant connus, les faits par- » ticuliers s'arrangent ensuite et se conçoivent aisément ; » les exceptions et les anomalies, qui font l'objet spé- » cial des études profondes, doivent disparaître pour » les commençans ; elles arrêtent, elles embarrassent » l'esprit, et la route doit être applanie à son entrée, » etc," L'auteur se montre écrivain dans son introduction dont nous citerons deux passages : » L'homme en

» réfléchissant, c'est-à-dire, en faisant réagir ses propres » facultés sur lui-même, a créé l'immensité des sciences » morales et métaphysiques à l'extrémité desquelles il » rencontre les deux grandes pensées de Dieu et de » l'immortalité." Et plus loin : » si la science de la nature » est si vaste qu'elle ne puisse être approfondie que par » partie, si nous n'avons porté à l'état de science que » quelques-unes de ces parties, si l'étude abstraite des » mathématiques pures, que nous n'avons considérée » que comme un moyen d'étudier la nature, suffit pour » absorber la vie et les facultés d'un homme du pre- » mier ordre, il n'en est pas moins nécessaire à tout » homme d'avoir quelques notions de cette masse de » faits et de leur enchaînement : toute cette matière » qui nous entoure sous tant de formes diverses, tous » ces phénomènes qui se reproduisent sans cesse autour » de nous, réagissent sur notre être moral et physique; » notre existence est enchaînée à toute la nature par » des liens si étroits, que c'est presque nous étudier » nous-mêmes que d'étudier ce qui nous environne, » et c'est sur-tout au médecin que ces notions sont » indispensables. Attaché à l'étude des désordres de » l'économie animale et des moyens de les réparer, il » devrait tout savoir et n'a le tems de rien approfondir : » c'est pour lui sur-tout que l'on doit entreprendre ces » ouvrages élémentaires qui sont, en quelque sorte, » des extraits des connaissances humaines et qui ne » doivent contenir que des choses vraies et essentielles : » on pourra souvent se dispenser de lui apporter des « preuves détaillées; il lui faut les résultats des autres » sciences; il devra accepter ces résultats tout faits; » le tems lui manque et sa vie sera trop courte pour » l'observation médicale."

Un livre écrit dans cet esprit, se recommande de lui-même : ainsi nous nous bornerons à dire qu'il est composé de trois parties, faisant chacune un volume, et contenant dix planches en taille-douce.

Les Drs A. Moll et A. van Beck, envoient à la société royale de Londres, *le détail d'expériences sur la vitesse du son, faites en Hollande* : ils commencent par quelques observations sur la formule de Newton, telle qu'elle a été modifiée par M. Laplace. Les auteurs examinent ensuite les effets du vent sur cette vitesse, effets qu'ils ont mis tous leurs soins à neutraliser dans leurs expériences ; elles eurent lieu dans la plaine d'Utrecht, entre deux stations distantes de 9964 pieds l'une de l'autre ; et la vitesse était déterminée en mesurant l'intervalle de temps entre la lumière et le bruit du canon, au moyen d'horloges à pendules coniques, qui faisaient connaître la 10,000,000e de 24 heures : on nota aussi les divers états du baromètre et du thermomètre et d'un hygromètre de Daniell. Le résultat moyen a été que, par une température de 32° Ft., la vitesse du son est 1089pi, 7 par seconde. Les auteurs ont joint des tableaux détaillés de leurs expériences. M. Biot ayant cherché la vitesse du son dans des tuyaux, a trouvé qu'il parcourait 1902 mèt. en 5″, 58, ce qui revient à environ 340 mèt. = 1046,6 pieds français par seconde, et il opérait à une température supérieure à 6°. Les premiers expérimentateurs ont trouvé la vitesse du son de 337 mèt. par seconde, à la température de 6° ; les derniers, Cassini, Maraldi et La Caille, l'ont trouvée de 338 mèt., 20. Le major Muller, à Göttingue, en se servant d'une montre à tierces, l'a trouvée de 1040,3 pieds par seconde. D'autres observations ont été faites par Der-

ham, Flamstead, Bianconi, Condamine, etc. (voyez l'acoustique de Chladni, page 268 etsuiv.). Newton et Lagrange ont trouvé qu'elle ne devait être que de 281 mèt. (1), mais M. De Laplace a assigné la raison de cette différence : en effet, en introduisant dans les anciennes formules les données fournies par les expériences de MM. Clement et Desormes, on trouve théoriquement la vitesse du son, égale à 331 mèt., 97, qu'on réduit en pieds français, à raison de 443,296 lignes par mètre. Nous observerons, en finissant, que la différence entre les résultats des savans Hollandais et de M. Biot, vient presqu'en totalité de ce que le pied français est plus grand que celui dans lequel le premier résultat est énoncé; autre inconvénient de la non uniformité des mesures.

— M. De Gelder, professeur de mathématiques à l'université de Leyde, connu par plusieurs ouvrages estimés sur cette science, travaille à un *Traité complet de calcul différentiel et intégral*, dont il vient de publier le premier volume. Nous regrettons qu'il ne l'ait pas écrit dans la langue que les Leibnitz, les Bernouilli, les Euler et d'autres ont façonnée pour les sciences; nous en dirons autant de son *Essai sur la nature des quantités positives et négatives en algèbre, et sur leur interprétation en géométrie.* M. de Gelder serait aujourd'hui en possession d'une réputation européenne, qui sera ajournée jusqu'à ce qu'il rencontre un traducteur géomètre qui fasse passer ses excellens ouvrages dans la langue des savans.

---

(1) La formule $\sqrt{\frac{gh}{D}}$ dans laquelle D exprime la densité, gh l'élasticité de l'air, égale à la pression d'une colonne de mercure dans le baromètre dont h est la hauteur et g la gravité, donne à-peu-près, 288^m par seconde.

— Les sciences viennent de s'enrichir d'une nouvelle édition *Des principes de la philosophie de Newton*, en 4 vol. grand in-8°, avec figures dans le texte; elle a été publiée à Glasgow, en 1822, sous le titre: *Philosophiæ naturalis principia mathematica, auctore Newtono, commentariis illustrata, communi studio PP. Thomæ le Sueur et Francisci Jacquier, ex gallicana minimorum familia, matheseos professorum;* l'éditeur est Roger Cotes, professeur d'astronomie et de physique expérimentale à Cambridge. Le troisième volume de ce superbe ouvrage, renferme trois pièces sur le flux et le reflux de la mer: l'une, en français, par Daniel Bernoulli, l'autre de Mac-Laurin, professeur à Edimbourg, et la troisième d'Euler; les deux dernières en latin. L'addition de ces trois mémoires, ajoute un grand prix à l'ouvrage, qui se recommande d'ailleurs par les excellentes notes qui le mettent au niveau de l'état actuel de cette partie de la science.

— Le professeur et docteur T. Gruithuisen continue de nous informer, (*Archiv für die ges. natur-lehre, tom. I. cah. 2. pag.* 129.), de l'état géographique, physique et statistique de la Lune.

Ce professeur nous en a déjà donné une *Sélénognostique*, et continue d'en développer l'histoire naturelle dans un mémoire de 170 pages; ce mémoire aura une suite pour laquelle il recueille et prépare les matériaux. Il examine d'abord l'étendue de la végétation de la surface de ce satellite; certaines taches lui offrent différentes teintes de brun ou de gris jaunâtre, etc.; l'une de ces taches, grises au lever du soleil et noirâtres en plein jour, est une contrée montueuse dont une partie a été changée en un ouvrage d'art colossal; cette tache, découverte par *Schroeter*, est par le 10° lon-

gitude Est, et par le 5° latitude nord ; il en cite d'autres, qu'il prétend provenir des différentes végétations qu'il limite entre 55° sud et 65° nord. Dans un second article, il s'occupe des êtres organisés ; il limite la nature animée entre le 56° latitude nord et le 47° latitude sud. Le troisième article est consacré aux produits des arts ; l'auteur, outre les mers, les lacs, les marais, les allées dans les forêts, et les sillons, distingue (avec un télescope de Frauenhofer, de 4 pouces d'ouverture) des routes qui mettent les parties fertiles en rapport avec les villes ; il a découvert un ouvrage d'art gigantesque dans la partie de cet astre qu'il a regardée, dans sa jeunesse, comme la contrée la plus peuplée : le reste de son mémoire est employé à la description de ce monument dont il donne des figures : il est environné d'énormes murailles dont celle qui va du S. E. au N. O. est propre à le garantir du vent alisé du S. O., qui rend le soir très-froid et rafraichit l'air le matin ; il y a plus : l'auteur y a découvert un temple qui se présente sous la forme d'une étoile et qui, probablement, est consacré aux étoiles. L'auteur ne sait pas encore, s'il doit attribuer certaines apparences à des toits d'église, ou à la fumée des maisons. Nous le demandons à tout homme de bonne foi : si celui qui a fait ces découvertes, n'était pas docteur, qu'est-ce qui le serait?

— *Notice sur Copernic.* Le nom de ce célèbre astronome, s'écrivait *Koppernic* ; il était chanoine et médecin, et s'occupait de diriger des constructions. Les aqueducs qu'il construisit à Graudenz, Thorn et Dantzik, existent encore ; il a employé 24 ans à arrêter son fameux système astronomique, contre lequel les foudres du Vatican furent lancés après sa mort, arrivée en 1543. La sentence n'a été levée à Rome qu'en 1831.

Le monument que l'évêque de Kromer lui a élevé dans la cathédrale de Frauembourg, n'existe plus. La Prusse réclame *Copernic* comme un de ses enfans, quoiqu'à cette époque, Thorn n'appartint pas aux Prussiens.

— L'amirauté anglaise a décerné le prix de 7,500 francs au chronomètre de M. *Murray*, horloger dans Cornhill; cet instrument n'a varié, par 24 heures, pendant une année, que d'une seconde et onze centièmes, terme moyen. L'amirauté l'acheté pour le capitaine Parry, qui l'a emporté dans sa nouvelle expédition pour la mer glaciale.

— Ces beaux phénomènes qu'on connaît sous le nom de *mirages* ou *refractions terrestres*, et qui, aux yeux de ceux qui en sont témoins, représentent, à des distances beaucoup moindres que les véritables, l'image plus ou moins fidèle d'une portion de pays empreinte, et quelquefois se mouvant, dans les espaces atmosphériques, s'observent le plus communément dans les hautes latitudes septentrionales. Le journal du vaisseau de guerre *le Conway*, commandé par le capitaine Hall, contient une description fort intéressante d'un semblable phénomène observé dans les hautes latitudes méridionales.

Le 20 Novembre 1820, aux derniers rayons du soleil couchant, on vit distinctement, du bord du vaisseau, le cap Horn, dont la distance n'était pas moindre que de 50 à 60 milles anglais (environ 20 lieues marines); mais, peu après, il disparut dans les ténèbres; à peine faisait-il nuit, qu'un nouveau spectacle excita l'étonnement: une lumière éclatante se montra et disparut, à des intervalles réguliers, dans la direction du nord-ouest; à son apparition elle était d'un rouge vif, et elle s'affaiblit progressivement jusqu'à ce qu'on cessa de

la voir ; environ 4 à 5 minutes après, elle reparut spontanément et dans tout son éclat ; chaque fois, on croyait voir se balancer dans l'air une colonne de matières enflammées. Cette lumière conserva tout son éclat pendant 10 ou 12 secondes, s'affaiblit à mesure que la colonne baissa, et, vers la fin, on ne vit plus, pendant environ une minute, qu'un massif d'un rouge obscur.

On émit diverses opinions sur ce phénomène : les marins croyaient y voir le feu tournant d'un phare ; et, en effet, il y ressemblait beaucoup ; d'autres soutenaient que ce devait être une forêt en feu dont l'incendie était tantôt plus, tantôt moins animé, selon que le vent soufflait avec plus ou moins de force ; ceux qui l'observaient attentivement, avec des lunettes d'approche, s'accordèrent à juger que c'était un volcan, semblable au stromboli, qui vomit, d'intervalle à intervalle, des masses de pierres ardentes qui, en roulant en bas de la montagne, conservent encore assez long-tems leur rougeur. Ces retours réguliers de lumière ne cessèrent qu'au moment où le jour commença à poindre, et c'est alors que l'étonnement devint extrême : pendant toute la nuit, on les avait vus à une distance qui n'excédait pas 8 à 10 milles (trois lieues), et, au jour, aucune terre n'était en vue dans cette direction ; on put même calculer que le vaisseau était à une distance de cent milles de la terre de feu. On peut croire que c'est pour avoir subi l'illusion d'un spectacle semblable, que Magellan a donné ce nom significatif à cette pointe extrême de l'Amérique méridionale.

— La notice sur l'Académie d'Anvers, publiée par M. le chev. Kirckhoff, a été accueillie avec tant de faveur, qu'une secodne édition vient d'en paraître ; elle est augmentée de note, qui donnent un nouvel intérêt à cet écrit.

RAPPORT PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE A GAND.

MM.

Un prospectus vous fit connaître la création, en France, d'une société qui se propose de mettre en valeur, EN QUINZE ANS, les terrains et les eaux qui, sur toute la surface de ce royaume, sont restés improductifs.

Une entreprise aussi gigantesque devait nécessairement frapper votre attention; si, dans ses élémens, ses combinaisons, ses moyens, et son but, il se faisait distinctement apercevoir, sinon une garantie, du moins quelques chances de succès, c'était un grand exemple qui ne pouvait pas être perdu pour notre patrie; et il était dans les principes de notre institution de l'y faire fructifier.

Mais, si elle n'offrait ni cette garantie ni ces chances, si elle n'était qu'une illusion, il était dans ces mêmes principes de préserver nos compatriotes des séductions dans lesquelles une semblable annonce pouvait les entrainer.

Un premier coup-d'œil sur ce prospectus, semblait décider déjà lequel des deux devoirs vous aviez à remplir; mais ce n'est pas avec cette précipitation que vous arrêtez vos déterminations; vous nommâtes une commission spéciale, en la chargeant de préparer les matériaux d'une délibération régulière.

C'est du travail de cette commission que nous avons l'honneur de vous rendre compte.

Il s'agissait d'abord de savoir s'il était nécessaire, pour approfondir la matière, que la société obtînt, par ses correspondances, des renseignemens plus positifs que ceux qu'elle possédait; et, entr'autres, s'il y avait de l'importance à obtenir communication des statuts et du mémoire consultatif, déposés chez le notaire Vavin, *vieille rue du Temple* n° 75, à Paris; notre tâche actuelle se bornera, Messieurs, à vous mettre à portée de juger si cette nécessité existe; et votre jugement décidera si nous devons ou non, donner quelque suite ultérieure à notre travail.

Le prospectus et des mémoires, insérés dans les annales européennes, sont les pièces que nous avons eues sous les yeux; et nous allons voir jusqu'à quel point les matériaux qu'elles contiennent sont propres à suggérer et à former votre jugement.

Dans le prospectus, la société dont nous avons à parler, est intitulée: *Société anonyme de fructification générale, ayant* POUR BUT *de fructifier, dans l'espace* de quinze ans, *tous les vides improductifs quelconques qui existent épars sur la terre et dans les eaux de la France.*

Ce but est développé dans l'un des mémoires; il consiste:

1°. A garnir en bois, soit de taillis soit de haute futaye, *vingt millions* d'arpens de terres vagues, qui existent éparses sur toute la surface de la France;

2°. A planter, en bois blancs de toute espèce, les rives des divers cours d'eau et les lisières des prés, évalués, les premiers à 240,000 lieues, et les secondes à 200,000 lieues de développement, et formant ensemble l'équivalent de *quatre millions* d'arpens;

3°. A repeupler en poissons tous les cours d'eau, offrant un développement de 120,000 lieues;

4°. A planter, en arbres fruitiers, les chemins communaux et les voies pastorales ou chemins champêtres, estimés ensemble à une longueur de 120,000 lieues; *cent vingt millions* d'arbres à fruit, espacés de 4 toises, suffiraient pour planter les deux côtés de ces chemins.

L'auteur du mémoire évalue, comme suit, les richesses territoriales qui se trouveront réalisées par ces opérations:

1°. Chacun des arpens incultes, convertis en bois, produira 102 francs par an; mais les procédés que la société se propose de suivre, doivent doubler ce produit; cependant l'auteur ne le porte qu'à 50 francs, et il trouve que la valeur territoriale de la France sera ainsi augmentée de . . . . . milliards: 30,000,000,000

2°. La plantation des cours d'eau, évalués en arpens, donnera, par arpent, un revenu de 342 francs, que l'auteur réduit à 171 fr.; les *quatre millions* d'arpens donneront un produit annuel de 684 millions; et, dit l'auteur, attendu que les coupes de ces arbres précoces peuvent se faire avec le même avantage, de *dix* en *dix* ans, que celle des arbres forestiers en *trente* ans, (expressions que, sans doute Messieurs, vous ne comprendrez pas mieux que nous), le revenu en sera de 6 milliards 840 millions par dix ans, et le produit territorial, en 30 ans, de 20,520,000,000

3°. Les *vingt mille* lieues de fleuves, de rivières, etc., peuplés de poissons, produiront *cent dix millions* de livres de poisson, qui, dit l'auteur, équivaudront en poids à 220,000 bœufs, à 1,833,000 veaux, à 1,100,000 porcs, à 2,750,000 moutons; la livre de poisson n'étant portée qu'à 4 sols, les cent dix millions de livres produiront un revenu annuel de 26 millions de francs, qui, multipliés au denier vingt, présenteront, pour jamais,

une valeur foncière qui peut arriver à un fonds de 6 milliards; mais l'auteur la réduit auxdits : 520,000,000.

4°. Les *cent vingt millions* d'arbres à fruits, produiront, tant par leur bois que par leurs fruits, chacun *un franc* par an; mais l'auteur ne les porte qu'à la moitié ou un demi franc; ce qui forme, pour la France, un revenu de 60 millions et un fonds intrinsèque de . . . . . 1,200,000,000.

Ainsi, quoiqu'on puisse considérer ces calculs comme au-dessous de *moitié* de la réalité, la France se trouvera enrichie de . . . . . milliards : 52,240,000,000

Et, ajoute l'auteur, en ne prenant l'impôt sur ce capital qu'au denier *quarante*, au lieu du denier *cinq* qu'on perçoit aujourd'hui par l'impôt foncier, (expressions que nous ne comprenons pas non plus), il résultera encore pour l'état une augmentation de revenu de *treize cent six millions.*

L'auteur dit, en terminant : » Objet de plus d'un » quart de siècle de recherches, de travaux et de mé» ditations, j'ai eu le bonheur de former une société, » *qui fait un fonds de cent millions*, pour exécuter et » réaliser, *dans l'espace de dix ans*, ce grand plan de » bonheur public, *en ne demandant au Gouvernement* » *que sa sanction* pour l'effectuer."

Ainsi, l'entreprise sera terminée : selon le mémoire, en *dix*, et selon le prospectus, en *quinze ans*; et, selon le mémoire et le prospectus, la dépense qu'elle nécessitera, est estimée et fixée à 100 millions.

Selon le mémoire, ce fonds de cent millions est fait; selon le prospectus, il se fera en plaçant, par des souscriptions, *deux cent mille actions* de 500 francs, payables en dix ans, par dixièmes de 50 francs, et dont les porteurs recevront un intérêt annuel de 5 p. cent, en at-

tendant les bénéfices que produiront les travaux de l'entreprise.

Messieurs, si nous n'avions à parler que pour vous seuls, il nous semble qu'il serait superflu d'ajouter un seul mot à ce que nous venons de dire; vous êtes experts, et par des expériences personnelles et par nos communications réciproques et habituelles, dans les faits et les réalités représentés idéalement dans ce qui précède; mais nous devons être entendus plus loin, et cela nous oblige de caractériser, au moins, quelques-uns des élémens de l'entreprise qui se montrent à la superficie du projet.

D'abord, les deux premières opérations projettées sont la mise en valeur, par des plantations, de 20 *millions* d'arpens de terres incultes, et de 4 *millions* d'arpens de rives des divers cours d'eau; ensemble 24 *millions* d'arpens; et déjà, pour ces deux seules opérations, le fonds entier de 100 *millions*, ne représente que 4 fr. 16 centimes par arpent. Nous ne fatiguerons pas votre patience, MM., en nous permettant d'ajouter à cela un seul mot de réflexion.

Laissant entièrement de côté, le repeuplement des rivières, etc., en poissons, et la plantation, en arbres fruitiers, des chemins communaux et vicinaux, nous suivrons le sort que le projet prépare à ce fonds social de 100 millions.

Chaque actionnaire jouira, en attendant les bénéfices, d'un intéret à 5 p. cent, à commencer du jour de chaque versement. Ce n'est pas à vous, Messieurs, que nous devons dire que ni les plantations d'arbres, quelle qu'en soit l'espèce, ni les terrains incultes semés ou plantés en arbres ou en bois taillis, ne rendent dans les 10, les 20 et même les 30 premières années, aucun

revenu disponible; que, pendant ce tems, les fonds employés à de semblables opérations, n'offrent d'autre bénéfice qu'un accroissement progressif du capital, qui, alors même qu'on obtient du succès, n'est souvent que de 1, 2 ou 3 p. cent, par an; qu'ainsi les intérêts annuels, promis par la société projetée, ne sont autre chose que de véritables remboursemens partiels des mises, qui se trouveront déjà réduites de près d'un quart lors du versement du dernier dixième.

En effet, chaque versement annuel d'un dixième, augmentera, l'année suivante, d'un demi million les interêts à payer, ou plutôt les remboursemens à faire; ainsi, à l'expiration de la 9^{me} année, ces intérêts seront de $4\frac{1}{2}$ millions, qui, déduits du 10^{me} versement, le réduiront, de dix millions à $5\frac{1}{2}$; et ce 9^{me} payement, joint aux 8 précédens, complettera un total de $22\frac{1}{2}$ millions, et réduira la mise totale à $77\frac{1}{2}$ millions: seuls fonds que la société aura touchés en réalité; seuls fonds avec lesquels on aura eu à opérer sur 24 millions d'arpens; ce n'est plus qu'en raison de 3 francs et, à peu près, 25 centimes par arpent.

Tout cela est si décisif, que nous sommes dispensés d'entamer l'interminable chapitre des mécomptes et des obstacles que notre expérience nous a si bien appris à connaître et à évaluer, tandis que, non-seulement, l'auteur n'en tient aucun compte dans son mémoire, mais semble même ne pas en soupçonner l'existence; c'est ainsi que nous sommes dispensés d'examiner: de quelle manière et à quel titre l'auteur entend que les terres vagues, les rives, les rivières et les chemins communaux et vicinaux seront mis à la disposition de sa société par le Gouvernement et par les corps et les individus qui en sont propriétaires ou qui y ont des droits;

comment et par qui les milliers de difficultés et de contestations, que ce sujet doit faire naître, seront applanies; où et comment on entend lever, organiser et gouverner cette armée d'ouvriers qui, alors qu'on jugerait que deux arpens et demi par an ne sont pas une tâche trop forte pour chacun d'eux, s'éleverait encore à un million d'hommes; où et comment on trouvera, pour former les cadres de cette espèce d'armée, ces milliers d'hommes probes, désintéressés, actifs, vigilans, exempts de systêmes, inaccessibles aux illusions des théories, et tellement expérimentés dans les opérations de ce genre qu'aucune des innombrables particularités locales, qui décident des succès, ne puisse les trouver au dépourvu. Si ces considérations, prises au hasard dans la foule de celles qui seraient à approfondir si le projet avait quelque consistance, étaient mises en calculs, il est trop aisé d'apprécier ce que deviendrait le fonds social de $77\frac{1}{2}$ millions de francs; on le verrait s'évanouir, à peu près sans laisser de traces.

Mais faisons abstraction de ces considérations; admettons l'hypothèse illusoire que, dans les dix années, les $77\frac{1}{2}$ millions ayent été employés, sans déductions et le plus fructueusement possible, et jettons un coup-d'œil sur ce qui suivra le dixième versement.

En renforçant toutes les suppositions favorables, en admettant qu'on ait opéré avec toute la sagesse et toute l'économie possibles, qu'on ait fait choix des terrains qui, sous tous les rapports, offrent le moins de difficultés et le plus grand nombre de chances de succès, et qu'ainsi la dépense n'ait pas monté au-dela de 300 à 320 francs par arpent; d'après ces suppositions, les plus favorables qu'il soit possible d'admettre, les 77,500,000 francs auront servi à mettre en valeur en-

viron 250,000 arpens; les travaux auront été repartis à peu près également sur les dix ans, au bout desquels ils offriront la date moyenne de 5 ans; alors, et dix ans plus tard encore, il n'en résultera absolument aucun revenu disponible; la valeur foncière des terrains boisés ne sera même encore qu'une représentation stationnaire de la dépense et ne commencera à s'accroître, peu à peu, que dans la période décennale suivante; celle-ci n'offrira encore que quelques premières coupes de taillis, quelques élagages et des *éclaircis* de bois résineux, dont les produits suffiront à peine pour salarier les surveillances et remplacer les premières plantations qui auront manqué ou ne laisseront aucun espoir de succès.

Ainsi, depuis la 10^{me} jusqu'à la 30^{me} année de l'existence de la société, les revenus disponibles seront nuls; et c'est accorder beaucoup trop que de porter l'augmentation du capital, de 77,500,000, jusqu'à 120,000,000 de francs.

Cependant, à partir de la 10^{me} année, inclusivement, il faudra payer aux actionnaires les cinq millions par an, pour l'intérêt, à 5 p. cent, non pas du capital réel de 77,500,000, mais des *cent* millions que la société sera censée avoir levés.

Ces *cinq* millions ne sont, en aucun cas, au-dessous du double de l'accroissement annuel des valeurs que la société aura créées; mais où prendra-t-elle les fonds pour faire ces payemens annuels pendant *vingt ans*, si ce n'est en faisant des levées annuelles de nouveaux fonds, et encore à cinq pour cent d'intérêt? Achevons ce calcul: c'est, pendant ces *vingt ans*, un capital de *cent* millions à lever pour payer les premiers intérêts, et *cinquante* millions de plus pour payer les intérêts de

cette nouvelle levée ; sans compter que, sur ces cinquante millions, il y aura aussi à payer des intérêts qui, chaque année, offriront des accroissemens et de nouveaux sous-accroissemens.

Ne mettons en ligne que les *cent* et les *cinquante* millions des dettes dont la société se trouvera obérée à l'entrée de la 30me année de son existence ; ne soulevons aucune des illusions qui couvrent tout le reste, et contentons nous de replacer ici sous les yeux, *l'avoir* de la société que, par tant de concessions et d'exagérations, nous avons fait monter, pour la même époque, à *cent* et *vingt* millions.

Messieurs, nous croyons en avoir dit beaucoup trop pour vous, et à peu près assez pour tout le monde. Nous nous sommes sur-tout attachés à faire ressortir, parmi les bases fondamentales du projet, quelques portions auxquelles aucun renseignement ultérieur ne peut donner la moindre solidité ; nous n'y avons touché que très-superficiellement ; et, cependant, nous vous croyons en état de bien juger si de nouveaux renseignemens quelconques peuvent être de quelqu'utilité.

Il ne nous reste que quelques mots à ajouter : l'auteur du projet dit, » que le plan de la société est le fruit d'un » quart de siècle de méditations" ; nous avons annoté, pour vous les lire à la suite du présent rapport, les plus saillans des très-nombreux passages de son mémoire, qui, pour des hommes formés comme vous par la pratique et des études expérimentales, sont autant de preuves incontestables que c'est avec des livres que l'auteur a médité et que, s'il a quelquefois quitté son cabinet pour étudier en présence des objets dont il s'occupait, c'est encore sur des livres et non sur ces objets que ses yeux et son attention se sont fixés.

Ce sera, nous en sommes sûrs, MM., en partageant nos regrets, que vous remplirez le devoir de démontrer ainsi publiquement l'extrême futilité d'un projet enfanté par les intentions les plus louables et par des vues de bien public si analogues à celles qui vous guident constamment; mais la publicité donnée à ce projet par l'un des recueils scientifiques les plus recommandables, les *Annales Européennes*, et le brillant accueil qu'il a reçu dans le *Moniteur*, nous imposent impérieusement l'obligation de placer sous les yeux de nos concitoyens, ce brillant sujet de séduction, après l'avoir dépouillé de ses prestiges.

La Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand,

Ayant délibéré, pendant deux de ses séances successives, sur le rapport qui précède et sur le sujet qui y est traité, et les modifications qu'elle a jugées convenables y ayant été faites,

Approuve et adopte ledit rapport, comme exprimant son opinon collective; et en requiert l'insertion dans le plus prochain cahier du *Messager des Sciences et des Arts.*

Fait en séance, les 17 et 24 *Janvier* 1825.

ÉLAÏNE OU HUILE PURE.

De tems immémorial, on a fait des tentatives pour procurer à l'horlogerie et aux arts analogues, une huile qui ne laissât rien à désirer; c'est-à-dire, dont le degré de fluidité n'éprouvât aucune variation ni par les

gelées les plus intenses, ni par les plus fortes chaleurs de l'atmosphère; et qui, en même tems, n'attaquât ni le cuivre, ni le fer, ni l'acier.

En 1818, la société d'économie domestique de Harlem ayant mis ce sujet en concours, obtint des mémoires et des échantillons, mais, aux épreuves, aucun n'a satisfait à son attente; et, en 1824, elle a retiré sa demande.

Quelques mois après, en Novembre 1824, Mr J. Overduin, pharmacien et chimiste à Breda, obtint un succès qui, à en juger d'après les épreuves suivantes, peut être regardé comme complet.

Il avait d'abord essayé les méthodes employées et proposées par MM. Chevreul et Braconnot, pour opérer la séparation complette de l'élaïne (huile pure) de la stéraïne, (matière adipeuse), et il avait ainsi obtenu une huile épurée qui remplissait passablement les conditions exigées, mais il y reconnut encore la présence de substances étrangères; ayant, en conséquence, tenté des voies qu'il croit toutes nouvelles, il a obtenu une élaïne très-pure et totalement dégagée de toute espèce de matières et substances étrangères.

Le simple aspect prévient déjà en faveur de cette élaïne, puisqu'elle est aussi décolorée et aussi transparente que le cristal; et voici les épreuves qu'elle a subies :

1°. Une petite bouteille remplie de cette élaïne et une autre remplie d'huile de Provence, furent placées dans un mélange de muriate d'ammoniac, de nitrate de potasse et de sulfate de soude; un thermomètre de Fahrenheit fut placé, à côté, dans le mélange et descendit jusqu'au degré de la gelée sans y atteindre; l'huile de Provence s'épaissit et perdit sa transparence,

tandis que l'élaïne conserva parfaitement la sienne ainsi que sa fluidité. On répéta cette épreuve, en faisant évaporer l'éther; l'élaïne ne subit aucun changement, mais l'huile de Provence se figea et devint complettement opaque.

2°. On versa, sur un plat d'argent, diverses gouttes d'huiles de lin, de Provence, de celle de France dont nous aurons à parler, et d'élaïne; on plaça le plat sur un poële où il fut soumis nuit et jour, pendant une semaine, à une chaleur d'environ 100 degrés de Fahrenheit, (de 32 à 54 de Reaumur); l'huile de lin se figea en trois jours; l'huile de France et celle de Provence devinrent onctueuses; l'élaïne conserva sa fluidité et on ne put y reconnaître aucun changement.

3°. On nettoya avec soin une surface de cuivre et on y versa une goutte d'élaïne et une goutte d'huile de Provence; au bout de 15 jours, l'huile de Provence était tellement verte qu'on pouvait l'employer pour peindre, tandis que l'élaïne resta invariablement décolorée. On enleva avec précaution l'une et l'autre gouttes d'huile; celle d'élaïne ne laissa pas la moindre trace, tandis que celle d'huile de Provence laissa une tache difficile à effacer.

4°. On voulut une épreuve plus décisive: on plaça sur une bande de verre deux petits monceaux de limaille neuve de cuivre et autant de limaille neuve de fer; sur l'un des monceaux de chaque espèce de limaille, on versa une goutte d'huile de Provence, et une goutte d'élaïne sur les deux autres monceaux; au bout de quinze jours, l'huile de Provence était devenue verte sur le cuivre et bleue sur le fer, et l'élaïne n'avait pas pris la moindre coloration. Examinés à l'aide d'un microscope, le cuivre et le fer avaient absolument perdu

leur lustre dans l'huile de Provence, tandis qu'à travers la transparence de l'élaïne, on put en observer la très-parfaite conservation aux deux métaux, dont les pointes, même les plus aiguës, n'avaient pas subi la moindre altération.

C'est un tribut dont nous sommes affranchis envers l'étranger; la modicité des prix auxquels M. Overduin vend cette élaïne, dispensera désormais les horlogers des Pays-Bas de faire venir de France cette huile (prétendûment fine) dont la couleur jaune décèle la présence de substances impures.

ANCIENS FONTS BAPTISMAUX

De l'église paroissiale de Zedelghem, à une lieue et demie de Bruges.

PARMI les monumens remarquables de ce pays, par leur ancienneté et leur structure, quelques fonts baptismaux méritent un rang distingué; ceux dont nous donnons ici la lithographie, sont d'une forme gothique et chargés de sculptures dans le genre de celles gravées dans le *Musée des monumens français* (*tom. V. pl.* 207) *publié par Alex. Lenoir.*

Ce monument (v. pl. A) n'offre aucune date précise, et aucune tradition populaire ne lui en assigne une certaine. Feu M. le Doulx, peintre de Bruges, qui a fait beaucoup de recherches historiques sur les anciens monumens des arts dans la Flandre, l'attribue au X^me^ ou XI^me^ siècle. Les bas-reliefs (v. pl. B.) représentent l'histoire de quelque saint personnage, ou, peut-être quelques sujets

historiques du tems des croisades. Les blasons, que portent les figures placées aux quatre angles, ont quelque rapport avec ceux de l'ancienne maison de Béthune, décrits dans Vredius (*Genealogia Comitum Flandriæ, pag.* 154.). Cet auteur démontre, par les sceaux de cette maison de l'année 1217, que, pour les bandes, on ne s'astreignait pas à un nombre déterminé.

Ces fonts sont en pierre bleue et d'une seule pièce; le bac est quarré et porté sur un pied circulaire flanqué de quatre colonnes torses, aux pieds desquelles sont sculptées des têtes de lions; la sculpture a beaucoup souffert et ressemble à un ouvrage ébauché; chaque face a une aune 3 pouces (un mètre 3 centim.) de largeur; la hauteur totale est de 94 pouces (94 centimètres.) Nous devons le dessin de cet ancien monument à l'obligeance de M. van Heurne, de Bruges; en l'insérant dans ce recueil, nous espérons que quelqu'antiquaire s'occupera d'expliquer les sujets des basreliefs, et parviendra à déterminer l'époque de sa construction.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. LE DOCTEUR WAAGEN, AU SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS A GAND.

Berlin, 8 *Janvier* 1825.

» Peu de jours avant l'arrivée de votre lettre, j'étais parti pour l'Italie avec le conseiller intime du Roi, M. Schinckel; à mon retour j'ai trouvé, à ma très-grande joie, avec cette lettre, les deux cahiers du *Mes-*

Rommel Del.

UM

his
po
qu
ne
dri
de
on
le
qu
son
cou
cha
de
tim
me
l'in
qu'
reli
str

EX
A

» E
par
M.
gra

sager, de Novembre 1823 et de Juin et Juillet 1824; un troisième m'a été remis depuis: c'est celui des mois de Septembre et Octobre de la même année, dans lequel se trouvent les gravures du tableau de S. Bavon avec la traduction de ma notice; c'est M. Schulz qui l'a envoyé ici avec ses calques (1)... Vous désirez avoir les croquis des côtés extérieurs des volets; je m'empresserai de vous les procurer... Il me semble qu'il ne vous importe que d'avoir ceux des côtés extérieurs des quatre volets d'en bas, puisque l'*Annonciation* que vous donnez d'après Cocxie, est assez fidèlement copiée et ne diffère de l'original qu'en ce que les arcades ne sont pas pointues (en ogive) mais cintrées comme celles tracées dans la petite vue de Gand, p. 218. Le *S. Jean l'Évangéliste*, de Cocxie, est aussi à-peu-près conforme à celui de Van Eyck; excepté que Cocxie a changé, à sa manière, les plis des draperies. Mais je pense que, pour faire plus généralement connaître l'ensemble de cette composition, si belle et si importante pour la connaissance des deux frères et pour l'histoire de la peinture en général, il serait fort à désirer, que vous voulussiez donner aussi dans le *Messager* les autres panneaux: non-seulement ceux des côtés extérieurs des quatre volets d'en bas, mais encore ceux de tous les tableaux intérieurs de la série inférieure, quoique leur exécution aurait peut-être beaucoup de difficultés à cause du grand nombre de figures d'une dimension si petite (2)."

(1) M. Schulz était venu à Gand, en Septembre dernier, pour calquer les panneaux de la grande composition des frères van Eyck, qui manquaient au musée de Berlin. Il a copié, à l'huile, le tableau de la Vierge, et se propose de copier les autres tableaux au printems prochain.

(2) Le graveur s'en occupe déjà et nous espérons pouvoir en donner la gravure dans un des plus prochains cahiers.

» Vous me demandez si le portrait de Jósse Vyts ne ressemble pas à celui qui, parmi les justes juges, passe pour être de Hubert van Eyck. J'ai déjà dit, dans ma notice, qu'il y a entre ces portraits une *différence notable* qu'on ne peut pas méconnaître, ce qui, dans la traduction, a été rendu un peu trop fortement par *dissemblance totale*. Les deux figures diffèrent à la vérité, et même beaucoup, par les traits; mais on y reconnaît pourtant des formes de tête assez ressemblantes (*doch liegen ihnen ähnliche hauptformen zum grunde*). — Il ne se trouve auprès des portraits de Vyts et de son épouse, aucune armoirie, autrement je n'aurais pas manqué d'en donner la description. La figure placée derrière celle qu'on désigne pour Hubert van Eyck, porte une coëffe telle que vous la décrivez : c'est un bonnet bleu avec un large bord de fourrure, très-saillant et s'élargissant vers le bout. Il est très-vrai que cette partie de bonnet s'avance sous le nez du cavalier placé entre lui et Jean van Eyck, et qu'elle lui couvre entièrement la bouche et le menton : inconvénance qui m'a également choqué souvent (1)."

» Vous pouvez aisément vous figurer, Monsieur, combien j'ai eu de satisfaction à lire votre article sur le tableau de Gand, dans le cahier de Novembre 1823, et d'y voir que, par une toute autre route, vous êtes parvenu à retrouver les mêmes inscriptions précieuses,

(1) Pour comprendre ce passage, on doit savoir que le visage du personnage que van Mander dit être Philippe-le-Bon, est en partie couvert par le chapeau du cavalier placé devant lui. Nous avions quelque doute à ce sujet, parce que dans la copie de Cocxie, le visage est découvert, et que, dans celle qui appartient à M. Aders, nous l'avions trouvé tel que M. Waagen le décrit, ce qui nous prouve que la dernière copie a été faite avec une exactitude plus scrupuleuse et plus conforme à l'original.

que nous avons découvertes ici sur les tableaux originaux; et que vous en tirez, à peu près, les mêmes résultats que nous. Parmi ces résultats, les plus importans seront toujours: que Hubert van Eyck doit reprendre, parmi les frères, la place distinguée qui lui appartient; que les tableaux ont été commandés, non pas par le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, mais par la famille des Vyts, et qu'ils ont été exposés pour la première fois au public le 6 Mai 1432. Quelles raisons avez-vous, Monsieur, pour croire que Hubert a commencé ces tableaux vers 1420 (1); que ce peintre a formé à Gand un certain nombre d'élèves (2), et qu'il a été enterré dans la chapelle de la famille des Vyts (3)? Du

(1) Nous croyons que les tableaux ont été commencés vers 1420, par la raison que toute la série supérieure était déjà peinte lorsque le plus jeune des frères s'est chargé d'achever l'ouvrage; ceci étant arrivé en 1426, et Jean y ayant travaillé jusqu'en 1432, nous en avons déduit que Hubert peut avoir mis, à-peu-près, le même espace de six ans pour l'exécution de la partie que nous lui attribuons.

(2) M. Waagen, lorsqu'il écrivit cette lettre, n'avait pas encore reçu la notice sur Antonello de Messine; une de nos notes y sert de réponse à sa question, en citant Josse de Gand, Gérard vander Meire et Hugues vander Goes, qui ont appris la peinture, les deux premiers, avec Jean van Eyck, chez Hubert, l'autre chez Jean lui-même, pendant son séjour à Gand.

(3) Christophe van Huerne en faisant le relevé des inscriptions sépulchrales et autres, de l'église de S. Jean (S. Bavon) à Gand, les classe par chapelles; et c'est dans celle connue sous le nom *d'Adam et d'Eve*, à cause du tableau des van Eyck qui y était exposé, qu'il range l'inscription des bordures du tableau et les vers flamands qui étaient gravés sur la plaque de cuivre de la sépulture de Hubert van Eyck. Or, à cette époque, on enterrait incontestablement sous la pierre sépulchrale, si elle était couchée à terre, ou devant la pierre, si elle était incrustée dans le mur. Et, comme toutes les personnes dont les épitaphes existent encore dans la haute église, ont été enterrées dans l'église souterraine,

moins les auteurs qui me sont connus, Facio, Vasari, van Mander et Descamps ne le disent pas (1). Avez-vous peut-être trouvé ces renseignemens dans les anci[illegible] papiers recueillis par M. Hye-Schoutheer, lesqu[illegible] d'après ce que vous en dites, nous font espérer [illegible] notices intéressantes sur les van Eyck et sur leur é[illegible] partie aussi importante que peu éclaircie de l'hi[illegible] de la peinture? Bien que, déjà maintenant, beauc[illegible] de raisons nous fassent croire que Jean van Eyck [illegible] mort jeune, il serait pourtant essentiel, d'établir [illegible] de constater historiquement l'année de sa naissance [illegible] celle de sa mort. A-t-on déjà fait à cet égard des re-cherches soigneuses à Bruges, soit dans les archives de l'académie, soit dans les registres des paroisses? Je pense que même les livres des comptes de la ville pourraient être compulsés avec fruit; c'est du moins dans de pareilles sources qu'un de mes amis a réussi,

---

perpendiculairement sous la place où se trouvent leurs tombeaux, tout doute doit être levé sur le lieu de la sépulture de Hubert. — M. Geirnaert vient de terminer un tableau représentant la chapelle de l'église souterraine où Hubert a été enterré. Les monumens qui s'y trouvent actuellement, sont tous d'une date postérieure, à l'exception de la sépulture de ..... Vaernewyck et de son épouse, qui porte la date de 1388. Le peintre, pour étoffer son tableau, y a représenté le moment où Albert Durer, à son passage à Gand, visita cette église, accompagné du doyen (Jean van den Brugghen) de la confrérie des peintres. (*Voyez la lithographie ci-jointe.*)

(1) Van Mander est le seul des auteurs cités qui aurait pu, de son propre fonds, nous dire quelque chose à cet égard; mais van Mander a ignoré jusqu'au nom du donateur du tableau. Marc van Vaernewyck ne cite pas le nom de Vyts, ni l'endroit où se trouvait l'épitaphe de Hubert qu'il a copiée, mot à mot, dit-il lui-même; sans doute parce que tout cela était trop connu; aussi se garde-t-il bien d'attribuer au duc de Bourgogne l'honneur qui est dû à Vyts.

en Italie, à découvrir quelque faits importans concernant différens peintres italiens." (1).

» J'ai également été charmé, Monsieur, de recevoir ma notice accompagnée de gravures, dont j'avais toujours vivement senti et regretté la privation, et enrichie en même tems de notes et de corrections d'une main aussi compétente. Voici mes remarques sur ces notes :

» Vous dites p. 196, que le Roi de Prusse a acheté les six volets pour la somme de 100,000 thalers (400,000 francs). Je dois vous faire observer que S. M. les a achetés dans une collection qu'elle a payée 500,000 thalers, (passé les 2 millions de francs); par conséquent on ne peut pas déterminer au juste le prix auquel ces van Eyck, à eux seuls, ont été évalués (2). — Votre correction, p. 197, qui fait lire *largitatem* au lieu de *tarditatem*, me paraît heureuse et je l'adopte volontiers. — Déjà les calques de M. Schulz m'avaient convaincu que vous aviez raison de dire p. 203, que le fruit que tient Eve, n'est point une figue; mais il semble, dans le fait, difficile de déterminer quelle espèce de fruit l'artiste a voulu peindre. — Vos remarques et corrections relativement aux personnes que les peintres ont voulu représenter sous les figures des guerriers du Christ, ont également mon approbation. — Pag. 210,

(1) Il n'est pas de notre connaissance que l'académie de Bruges possède des documens aussi anciens, et il n'existe, dans la Flandre, que peu ou point de registres mortuaires de cette époque. M. Scourion, que nous avons déjà eu le plaisir de citer, s'occupe depuis nombre d'années, de recherches dans les archives de la ville de Bruges, et il n'est parvenu jusqu'ici à trouver, concernant les van Eyck et la peinture à l'huile, que ce que nous avons fait connaître.

(2) Nous tenions d'une source à laquelle nous avons cru pouvoir ajouter foi, que ces tableaux avaient été portés à ce prix dans le catalogue, où tous les tableaux de la collection vendue étaient évalués.

vous dites, qu'il n'est pas facile de concevoir ce qui, selon moi, constitue le caractère allemand-flamand dans les figures; je l'entends par opposition à la physionomie française, et j'ai voulu dire que comparées à celle-ci, les formes de ces figures semblent indiquer non-seulement une race germanique, mais particulièrement celle qui anciennement s'est établie dans les Pays-Bas. — D'après vos observations, il me paraît aussi très-probable que C. van Mander a confondu Philippe-le-Bon et Charles-le-Bon, et c'est là peut-être la meilleure manière d'expliquer son assertion erronée. — J'ai trouvé ensuite très-intéressante votre conjecture, que la Sibille pourrait bien être peinte par Gérard van der Meere. D'où savez-vous que ce Gérard van der Meere, (chez van Mander: *G. van der Meire;* chez les Italiens: *Girardo da Guant* ou *Gerardo de Ollanda*) a été disciple de Hubert van Eyck? (1) — En examinant de nouveau, et plus attentivement encore, les inscriptions sur nos tableaux, j'y trouve effectivement, comme il est écrit dans votre copie: *e Eyck,* au lieu de *ab Eyck.* Le mot *perfecit* convient mieux, en effet, que *suscepit,* au sens que l'inscription demande, et je l'aurais mis, si le mot *suscepit* ne paraissait mieux s'accorder avec le substantif *pondus,* auquel, d'après l'interponction sur l'original, il se rapporte; et s'il ne représentait

(1) Voyez la notice d'Antonello, page 132 du *Messager;* quant à l'orthographe de son nom, on l'écrivait Meire, Meer, Meere et Meeren; c'est ainsi que M. Hye-Schoutheer a trouvé dans les comptes de la ville de Gand, Lubrecht van Heyke, pour Hubrecht (Hubert) van Eyck, à la fin de l'année 1426, où on portait en compte le droit payé par ses héritiers non reconnus, comme lui, bourgeois (*poorter*) de la ville (*voor den hoire van Lubrecht van Heyke,* VI s.); qu'il y a trouvé aussi, *Raphael van Coexyen, van Coexia;* le même que Vaernewyck écrit *Michiel de Coexien* et van Mander *Michiel Coxcie.*

mieux, avec *incepit*, ce jeu de rimes qui est manifeste dans tous ces vers. Cependant je conviens que la variante *perfectus*, de la copie de van Huerne, met, dans la balance, un nouveau poids pour *perfecit*. — Les raisons par lesquelles vous rendez vraisemblable, p. 227, que Hubert a commencé seul cet ouvrage, me paraissent également plausibles et convaincantes ; aussi, quand j'ai émis l'opinion, que Jean y avait pris part dès le commencement, j'ai voulu dire seulement qu'il y a travaillé sous la direction de son frère, comme le disciple sous celle de son maître. Je crois qu'il serait extrêmement difficile de déterminer, d'une manière certaine, les parties du tableau où Hubert a cessé et où Jean a continué de peindre. Je ne puis considérer comme des indices suffisans, le fond doré ni les inscriptions qui se lisent dans le corps des tableaux. Le premier paraît avoir été motivé principalement par la représentation purement symbolique de personnes d'une grande sainteté, lesquelles, même à l'époque du plus haut développement de l'art en Italie, du tems de Raphaël, nous montrent encore cette auréole d'or autour de leur tête ; quant aux inscriptions dans les tableaux mêmes, on les trouve encore à une époque bien plus récente. Ce n'est que lorsqu'on connaîtra des ouvrages historiquement avérés de Hubert seul, qu'on pourra déterminer quelles conclusions on peut tirer de ces marques pour distinguer dans notre tableau la main de ce maître (1). Si effectivement Hubert avait, par

(1) Ce n'est pas, à la vérité, une preuve, mais une forte présomption en faveur de notre opinion, que Jean van Eyck n'ait pas mis d'auréoles d'or autour de la tête de la Vierge, ni dans le tableau de l'académie de Bruges, commencé deux ans après l'achèvement du grand tableau de Gand, ni dans celui d'après, entrepris plus tard ; et que, dans l'un et l'autre, les inscriptions

manque de liberté, suivi dans son dernier ouvrage la méthode ancienne, celle-ci devrait se trouver de même sur tout ce qu'il a peint antérieurement. Mais, jusqu'à ce qu'on ait suffisamment éclairci et constaté ce point, je crois plus sûr de distribuer plutôt la part que chacun des deux frères a eue dans ce tableau, d'après la différence qu'on remarque dans le faire et dans le dessin. — Je vous remercie bien sincèrement des corrections que vous avez bien voulu apporter à mes erreurs, p. 234. — En manifestant mon indignation de ce que les frères van Eyck avaient été presque oubliés et négligés dans leur patrie (p. 237), je n'ai nullement songé à faire une distinction entre les différentes con-

se trouvent, non dans le corps des tableaux, mais sur les cadres. Le tableau de Bruges est celui qui a été au Musée de Paris; il représente *la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras;* à sa droite est S. Donat; à sa gauche est, à genoux, le chanoine van der Paele (*de Pala*), et, derrière lui, S. George son patron. On lit sur la bordure, du côté de S. Donat: *Solo partu nonus fratrum, mersus vivus redditur, renatus archos* (archiepiscopus?) *primum remis constituitur, qui nunc Deo fruitur.* Sur la bordure d'en haut, au-dessus de la Vierge: *Hec est speciosior sole, super omnem stellarum dispositionem luci comparata invenitur prior, candor est enim lucis eterne, speculum sine macula Dei majestatis.* Cette inscription est la même que celle placée dans le tableau de la Vierge de la cathédrale de Gand et nous explique les abréviations qui s'y trouvent. Sur la bordure, derrière S. George, est écrit: *Natus Capadocia Christo militavit, mundi fugiens otia, cesus triumphavit, hìc draconem stravit.* Sur la petite moulure de la bordure d'en bas, la plus rapprochée du tableau, se trouve, immédiatement sous la figure de S. Donat: *S̄cs Donacianus archiep̄c.* Sous S. George: *S̄cs Georgius miles* XP̄I. Sur la face principale de cette partie du cadre: *Hoc opus fecit fieri magister Georgius de Pala hujus ecclesie canonicus per Johannem de Eyck pictorem et fundavit hic duas capellanias de gmo* (gremio?) *chori domini* 1434. *Complevit anno* 1436. Dans les angles du cadre, se trouvent alternativement les armoiries du chanoine van der Paele et celles du doyen du chapitre de S. Donat, *Rudolphus de Meyere.*

fessions, et j'ai été bien éloigné de vouloir dire quelque chose d'offensant pour les catholiques. Personne ne peut déplorer plus sincèrement que moi la funeste destruction des ouvrages d'art dans les églises, au XVI^me^ siècle; mais, tout en blâmant ce vandalisme, on doit cependant regretter en même tems que, dans les Pays-Bas comme dans toute l'Allemagne, on ait pris si peu de soin, comparativement aux Italiens, de recueillir et de consigner des notices sur les artistes du pays et sur leurs ouvrages. — J'ai dit dans ma notice, que les deux panneaux de Cocxie étaient dans la galerie de Munich depuis 1821, et non pas depuis 1823, comme on le lit dans la traduction; il se peut qu'ils aient été à Munich chez des particuliers, même avant l'année 1820, mais je puis attester de les y avoir vu, exposés dans la galerie, au printems 1821. — Sur notre copie de l'Adoration de l'Agneau, par Cocxie, le dernier chiffre est presqu'effacé; j'avais cependant cru reconnaître les traces d'un 5, mais maintenant, après l'avoir examiné de nouveau, je dois me décider pour un 8. — Quant au mémoire sur Antonello de Messine, j'aurai l'honneur de vous communiquer quelques observations aussitôt que vous aurez eu la bonté de m'envoyer la suite et la fin".

» Je publierais volontiers une suite de mon petit ouvrage sur les frères van Eyck et sur leur école, si les notices que nous avons sur la plupart de ces artistes, n'étaient pas si incomplètes et si peu certaines."

» Vous me pardonnerez si, déjà à présent, j'ose vous faire quelques questions relatives aux points principaux et qui selon moi méritent le plus notre attention. — Savez-vous, p. ex., sur Roger de Bruges, disciple de Jean van Eyck, le plus fameux de son tems, quelque chose de plus que ce qui se trouve dans Facio, Vasari et van Mander? Connaissez-vous un tableau au-

thentique de sa main (1)? — Dans quelle relation, selon vous, a été Hans Hemling avec les van Eyck? Je serais porté à prendre pour lui ce Havesse, Hausse, Ausse, que Vasari dit avoir été disciple de Roger de Bruges; car les inscriptions qui se trouvent sur ses tableaux à Bruges, s'accordent assez bien avec ces tems (2). — Quel rapport, ensuite, ont eu avec les van Eyck, Hugo van der Goes (chez Vasari, Hugo d'Anversa), Lodewyk van Loeven (Louis de Louvain) et Justus van Gent (3)? — D'un autre peintre sorti de l'école de van Eyck, que le seul Vasari cite sous le nom de Pietro Crista, on a trouvé récemment deux tableaux, signés chacun *Petrus Christophori*: l'un représente un portrait de femme, et se trouve dans la galerie de Berlin; l'autre, qui représente *S. Eloi* (S. Eligius) *vendant des anneaux à des fiancés*, est dans le cabinet du banquier Oppenheimer à Cologne; il porte la date de 1449. — On reconnaît, dans l'un et l'autre, l'élève des van Eyck, mais le dernier de ces tableaux a beaucoup souffert. — Ne pourrait-on pas decouvrir, peut-être à Louvain, quelques notices sur *Lodewyk van Loeven?* Je sais que plusieurs tableaux anciens et très-curieux y ont été découverts, il

(1) Les tableaux cités par van Mander ne se trouvent plus dans les lieux indiqués par lui.

(2) C'est aussi notre opinion et nous l'avons déjà émise dans un des précédens cahiers du *Messager*.

(3) Il est constaté aujourd'hui que Hugues van der Goes a séjourné une grande partie de sa vie à Gand, et que Jean van Eyck y a travaillé pendant plusieurs années aux tableaux de l'église de S. Jean; on concevra donc facilement à présent les relations que ce maître a eues avec Hugues van der Goes et Justus de Gand; quant à Louis de Louvain, nous ne sommes pas encore parvenus à découvrir quelque chose qui le concerne; nous avons fait faire sur les lieux des recherches dont nous espérons quelques résultats satisfaisans.

y a quelques années, à l'hôtel-de-ville (1). Il serait très-important en outre d'obtenir quelques renseignemens positifs sur l'ancienne école de la Hollande: sur *Albert van Ouwater*, *Dirk van Harlem*, *Geertjen van St. Jans*, etc.; sur-tout de découvrir quelques tableaux de ces maîtres, qui nous missent en état de déterminer leurs rapports avec les van Eyck" (2).

» Encore deux questions, qu'il m'importe beaucoup de voir résolues: connaissez-vous, en Belgique ou en Hollande, des tableaux indubitablement vrais de *Jan van Schoreel*, ou de son disciple, *Antonio Moro?* Dans le nombre très-grand, d'un côté, de tableaux

(1) Ces tableaux sont enchâssés, depuis nombre d'années, dans la boiserie d'une des salles de l'hôtel-de-ville; M. le baron de Keverberg les attribue à Memling; nous avons vu ces tableaux et nous n'osons pas adopter son opinion. D'autres peintres et connaisseurs, à qui nous en avons parlé, en doutent également, et il ne serait pas étonnant qu'un jour on découvrît que ces tableaux sont du pinceau de maître *Lodewyk*, ou de quelque autre peintre distingué de ce tems.

(2) En faisant des recherches aux archives de la ville de Harlem, on pourrait avoir des renseignemens certains sur ces peintres. M. van de Willigen (de Harlem) nous a donné une biographie, en trois volumes, des artistes des Pays-Bas, qui fait suite aux ouvrages de van Mander et de Campo Weyerman. M. van de W. ne fait pas mention de ces anciens peintres, quoique cependant plusieurs pages soient consacrées à défendre les droits des van Eyck contre les prétentions de plusieurs écrivains de la fin du siècle dernier. Il nous paraît étonnant que cet auteur, qui prend tant d'intérêt à l'invention des van Eyck, n'ait pas compulsé les anciennes chroniques et archives de Harlem, pour nous donner quelques renseignemens plus certains sur des artistes de sa ville natale qui ont vécu à l'époque où cette invention s'est répandue dans toute l'Europe. Nous serions charmé que ses loisirs lui permissent de remplir cette lacune dans un si bel et si intéressant ouvrage, imprimé dans une ville qui peut aussi s'honorer d'avoir eu une ancienne école de peinture.

anciens sans nom de peintre, et, de l'autre, de noms de peintres sans aucun reste de leurs ouvrages, il est naturellement de la plus grande importance, de trouver, pour quelques principaux maîtres et pour quelques tableaux principaux, le point de réunion. Ce désir très-naturel a été cause qu'on a attribué, entr'autres, à Schoreel et à Ant. Moro, certains tableaux excellens, sans en avoir une certitude suffisante et basée sur des preuves historiques; or, il est évident que, de cette manière, la confusion doit s'accroître encore au lieu de diminuer. — En terminant cette lettre, je désirerais savoir encore si vous n'avez trouvé aucune trace du tableau de Jean van Eyck, qui, d'après van Mander, se trouvait dans l'église de St. Martin à Ipres ?"

WAAGEN.

Il paraît que le tableau de Jean van Eyck dont parle M. Waagen à la fin de sa lettre, se voyait encore, du tems de *Sanderus*, dans l'église cathédrale d'Ipres (1), quoique, d'après van Mander, qui s'exprime au passé, *il y avait* (*daer was*), on pourrait croire que ce tableau en avait déjà disparu; l'erreur de van Mander résulte d'une faute d'impression glissée, sans doute, dans l'ouvrage de *Marc van Vaernewyck*, d'où il a extrait son article; en effet, on lit dans celui-ci: *wiert bewaert* (on conserva), mais on s'aperçoit qu'il faut lire: *werdt* ou *wordt bewaert* (on conserve); la suite de l'article paraît le prouver: » par conséquent", dit-il, »les trois » capitales de la Flandre *sont* ornées (*syn verciert*) de

(1) In choro *visitur* imago elegantissima Virginis pusionem Jesum gestantis ab Eyckii penicillo.

» tableaux de ce maître (1). » D'un autre côté, le témoignage de *Sanderus*, qui était chanoine du chapitre de cette église, doit nous suffire. On nous a écrit d'Ipres, que non-seulement ce tableau était encore dans l'église, en 1757, mais qu'il y en existait aussi une copie; quoiqu'il en soit, l'un de ces tableaux se trouve actuellement à Bruges, chez M. Bogaert-Dumortier, où nous l'avons vu. Il représente la Vierge avec l'enfant Jésus dans les bras; devant elle et du côté gauche du spectateur, est placé, à genoux, le prevôt de l'église collégiale de S. Martin (Nicolas van Maelbeke); il tient, de la droite, un livre de prières et, de la gauche, la crosse surmontée d'un S. Martin à cheval; ces figures sont placées, sur un tapis de différentes couleurs, dans un temple d'architecture gothique richement ornée, sur-tout aux chapiteaux qui ressemblent beaucoup, pour le style, à ceux qui sont peints dans le tableau conservé au musée de l'académie de Bruges et qui provient de l'église de S. Donat de cette ville. A travers les arcades soutenues de colonnes, on voit un beau site, orné de châteaux et d'autres habitations de différentes formes, mais de construction flamande. A l'entour du tableau, sur le cadre, qui est cintré par le haut, on lit : *Sancta Maria succurre miseris, juva*

(1) In die kercke ende proostie van Sinte Marten, *wiert bewaert* een tafereel, daer Ons Lieve Vrouwe met haer kindeken in ghefigureert staet, ende eenen Abt oft Proost daer voren knielende, de deuren zyn *onvoldaen*, ende hebben elck twee percken als van den bernenden Eglantier, Gedeons vlies, Ezechiels poorte ende Aarons roede, die al op de maechdelykheyt van Maria corresponderen, wel besiens weerdich, ook gemaeckt by meester Joannes van Eyck, welk werk meer hemelsch, dan menschelyk schynt..... Dus *syn* de dry hoofsteden in Vlaendren met zynder conste verciert. (*Historie van Belgis.*)

pusillanimes, refove flebiles, ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto fœmineo sexu, sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tuam commemorationem. Hæc virgo Maria, ex semine Abrahæ orta, ex tribu judâ, virga de radice Jesse, ex stirpe David, filia Jherusalem, stella maris, ancilla domini, regina gentium, sponsa Dei, mater Christi, conditoris templum, Sancti Spiritus sacrarium.

Cette inscription commence à la droite du cadre et finit à la gauche, de manière que la bordure d'en bas ne contient aucune lettre. Le tableau a 70 pouces de France de hauteur et 42 pouces de largeur; il est fermé par deux battans divisés chacun, à l'intérieur et à l'extérieur, en deux panneaux; en dedans et sur celui à la gauche du spectateur, dans le panneau d'en haut, est représenté le buisson ardent; il est placé dans un paysage boisé et orné de maisons, de châteaux, etc.; la cîme de l'arbre prend, à deux tiers de la hauteur, toute le largeur du panneau; sortant à mi-corps de l'arbre, ou plutôt des flammes qui en cachent le sommet, Dieu le Père donne, de la main droite, la bénédiction et, de la main gauche, il tient le globe surmonté d'une croix. La partie supérieure de ce panneau est terminée; l'autre n'est qu'esquissée; sur la moulure qui sépare les deux panneaux, on lit: *Rubus ardens et non comburens.* Dans le panneau du bas est représenté Gédeon debout, devant lequel apparaît l'ange; l'inscription du cadre porte: *vellus Gedeonis.* Ce panneau n'est aussi qu'esquissé. Sur le volet à droite, le peintre a représenté, dans le panneau supérieur, la porte d'Ezéchiel; elle est d'une forme gothique, chargée d'ornemens et de figures et prend presque toute la largeur et la hauteur du panneau; dans un petit médaillon, formé dans l'angle

supérieur par quelques ornemens gothiques, *Adam* et *Eve* sont placés auprès de l'arbre; en dessous on lit: *porta Ezechielis clausa* (à moitié achevé). Dans le panneau inférieur, est représenté Aaron; il est debout; on lit en dessous: *virga Aaron florens,* (esquissé).

Sur l'extérieur des volets, à droite et en haut, on voit la Vierge avec l'enfant Jésus dans les bras; elle est peinte dans un ovale et à mi-corps. Sur le panneau à gauche, il y a trois anges qui, au son de la trompette, annoncent la naissance du Christ. Sur les parties inférieures, du côté de la gauche, la Sibille; elle est debout et dans l'action de prédire la naissance du Seigneur; du côté de la droite, est l'empereur Auguste, sous le règne duquel la naissance a eu lieu; il a les mains jointes et les tient ainsi que la tête levées vers le ciel. Ces quatre grisailles ne sont pas non plus terminées; au-dessus de la Sibille on lit: *Sibilla;* au-dessus de l'empereur romain: *Octavianus.*

Pour quelles raisons, maintenant, ce tableau a-t-il été exposé dans cette église sans être achevé? Ne doit-on pas croire que la mort du peintre en a été la cause et que ce fut là son dernier ouvrage? On nous objectera peut-être que plus d'un peintre, après avoir jetté quelques idées sur la toile, laisse pendant des années ses ouvrages dans son atelier, sans jamais leur donner le dernier coup de pinceau; mais, comme il s'agit ici d'un tableau commandé et placé ensuite dans l'endroit pour lequel il est peint, il faut bien qu'un motif majeur l'ait fait livrer dans cet état. Si toutes les parties des volets étaient portées à un même point d'exécution, on pourrait supposer au peintre l'intention de ne les finir qu'ainsi; mais, comme il s'y trouve des parties terminées, d'autres qui ne le sont qu'à moi-

tié, et enfin des panneaux sur lesquels le peintre n'a tracé que quelques traits qui donnent à peine une idée de ce qu'il a voulu y représenter, ne faut-il pas adopter nécessairement l'opinion que nous énonçons ? Les recherches que M. Lambin, amateur zélé pour tout ce qui tient à l'histoire de son pays, a bien voulu se charger de faire dans les archives ou autres documens qui existent à Ipres, nous promettent des renseignemens qui décideront jusqu'à quel point nous nous sommes hasardés dans nos conjectures. Si nous étions assez heureux pour trouver la date certaine de l'exécution de ce tableau, cela ne nous indiquerait-il pas très-approximativement l'époque de la mort de Jean van Eyck ? E. D. B.

SUITE DE LA NOTICE SUR TRÉBIZONDE,

par M. le colonel Rottiers, *membre de la société royale des beaux-arts.*

(*Voyez livraison de Juin et Juillet* 1824, *pag.* 72.) (1).

TOurnefort, savant botaniste mais peu exercé à copier des inscriptions grecques, semble, dans son *voyage du Levant*, (article de Trébizonde), avoir senti la nécessité de pallier les fautes qu'il a commises en copiant celle que j'ai rapportée, puisqu'il dit : » Les ca» ractères en sont beaux et bien conservés ; mais, comme » la pierre est encastrée dans la muraille et enfoncée » de près d'un pied et demi, on ne saurait lire la der-

(1) *Errata.* Dans ce cahier, pag. 73, lig. 22, *il y a:* en 1816, *lisez:* en 1818; et, p. 74, lignes 20 et 21 : le commandant Mouselim de Smyrne; *lisez:* le Mousselim (commandant) de Smyrne.

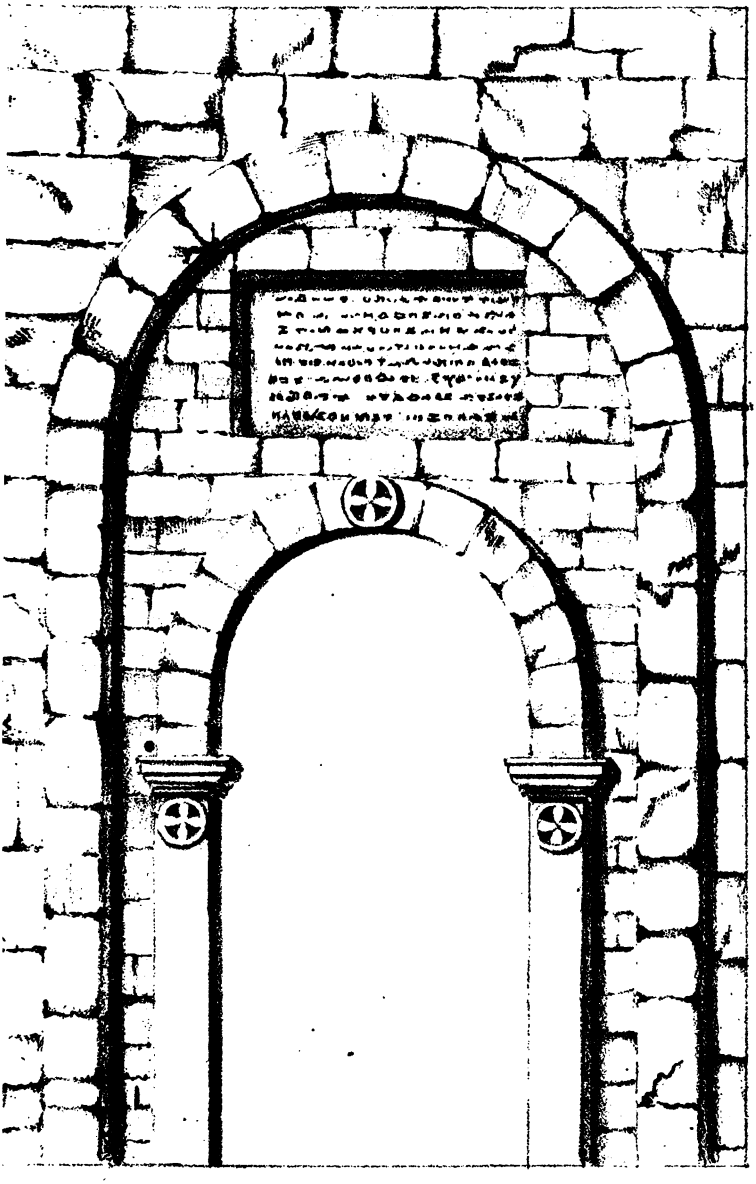

ANCIENNE PORTE
de la Citadelle de Trebisonde

» nière ligne à cause de *l'ombre*. Voici ce que nous fûmes, » après en avoir ôté, autant que nous pûmes, *les toiles* » *d'araignées* avec une perche, autour de laquelle nous » avions attaché un mouchoir.» L'expression impropre d'*ombre*, n'est-elle pas employée ici à dessein? Il n'y a, en effet, d'autre obstacle que la saillie inférieure qui dépasse la surface de l'encastrement; saillie qui n'est pas, comme il le dit, d'un pied et demi, mais d'un demi pied, tout au plus, et ce n'est que la dernière ligne que cet obstacle empêche de bien voir. Quant aux toiles d'araignées, je vis l'inscription plus d'un siècle après le savant voyageur; la pluie, qui la lavait de tems en tems, en entretenait la propreté, et je ne puis pas concevoir qu'il ait pu en être autrement à une époque antérieure. Je joins ici un dessin de la porte du château, dans lequel le placement de l'inscription est figuré et qui fait en même tems connaître les réparations qui, à l'époque indiquée au commencement de la notice, ont été faites à ce monument. (*V. la lithographie ci-jointe.*)

On voit encore à Trébizonde beaucoup de monumens qui indiquent l'ancienne splendeur de cette ville, depuis Justinien et sous le règne des Comnènes; je citerai particulièrement la belle église, située hors de son enceinte et bâtie du tems de Justinien; elle était dédiée à *Ste Sophie*. Une partie de ce magnifique édifice fut convertie en mosquée après la prise de la ville par les Turcs sous Mahomet II.

L'ancienne Basilique dédiée à la *Ste Vierge*, située au milieu de la ville, a été également convertie en mosquée; on y remarque encore des restes assez bien conservés des belles mosaïques qui représentent la Mère de Dieu avec les douze Apôtres.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

Exposition d'Hiver.

La société, dans sa séance du 3 Janvier 1825, a décidé que les résolutions prises les années antérieures, seraient continuées: elle a institué un nouveau prix d'encouragement en décernant, dans chacune de ses expositions, une médaille d'honneur au contingent le plus riche en belles plantes ou arbustes en fleurs, remarquable d'ailleurs par la culture et la diversité de ses individus.

Dans la séance du 17 Janvier, M. *van Hulthem*, président de la société, s'est fait donner lecture des différens programmes publiés.

La commission chargée de juger les envois de poires et pommes de dessert, a adjugé la médaille de ce concours annuel, à la collection des fruits adressés à la société par M. le comte *D'Hane de Steenhuyse*, membre de la première chambre des états-généraux, et cultivés à sa campagne à Leeuwergem.

M. le président a exprimé les regrets de la société, de n'avoir pu également adjuger la médaille du concours pour l'introduction dans les provinces méridionales, de plantes potagères, et d'arbres fruitiers de bonne espèce, originaires d'un climat plus chaud et dont on pourrait assurer la jouissance annuelle.

En remplacement des membres démissionnaires ou décédés et pour compléter les différentes sections, le titre de membre correspondant a été déféré à M. *Th. Fréd.-Louis Nees-von-Esenbeck*, inspecteur du jardin-botanique et professeur à l'université de Bonn, et à M. *C. Blume*, directeur du jardin des plantes de Java, à Buiten-zorg; celui de membre associé régnicole, à M. *Wiardus Hora Siccama*, notaire royal à la résidence de Hoogezand, province de Groningue, auteur d'un ouvrage portant pour titre: *De bron van rijke groeikracht.*

La société a admis encore au nombre de ses membres associés régnicoles, les cultivateurs-botanistes et amis de la science, dont les noms suivent: M. *Ackermans*, amateur-fleuriste à Middebourg en Zelande; M. *Lièvin Spae*, cultivateur, fleuriste et pépiniériste; M. *Joseph-Lièvin Boddaert*, docteur en médecine et en chirurgie; M. *Vanderhoeven* et M. *Charles Fervacke*, amateurs-fleuristes, tous à Gand.

La séance du 24 Janvier s'est terminée par des dispositions dictées par l'amitié et par la reconnaissance; la société a ordonné que des arbustes ou des fleurs seraient exposés pour les savantes institutions étrangères qui l'honorent de leur correspondance et de leurs bienveillantes communications, ainsi qu'en l'honneur des salons de fleurs de Harlem, Utrecht, Tournay, Louvain, Bruxelles et Bruges. Les mêmes motifs lui ont fait arrêter qu'elle exposerait aussi des plantes pour M. *Britto*, ministre de S. M. le Roi de Portugal, actuellement à Paris; pour M. *Torrey*, premier vice-président du lycée d'histoire-naturelle, à New-York; pour M. *Hora Siccama*, de Slochteren province de Groningue, auteur d'un écrit portant pour titre: *Beantwoording van eenige*

voorname tegenwerpingen tegen eene beperking van den inwoer van vreemd graan in het Koningrijk der Nederlanden. Ainsi que pour M. *J. Verleeuwen*, cultivateur, fleuriste et pépiniériste à Gand, l'un des premiers fondateurs de la société.

Enfin, elle a ordonné qu'un arbre funéraire serait exposé en mémoire de M. *André Thouin*, membre de la société centrale d'agriculture et professeur au jardin des plantes à Paris; qu'une inscription exprimerait les regrets de la société pour la perte d'un de ses membres les plus distingués et qui laisse tant de souvenirs douloureux sous le rapport des sciences et des liens d'affection.

La plante désignée pour être offerte en fleurs épanouies au 6 Février, à 9 heures du matin, était pour l'année 1825 : l'*Asclepias tuberosa*; aucun pied n'a été présenté au concours. La société espère avec confiance de l'avoir épanouie au salon d'hiver de 1826.

La médaille d'honneur pour le contingent le plus riche en belles plantes ou arbustes en fleurs, et remarquable par la culture et la diversité de ses individus, a été adjugée au cultivateur, fleuriste et pépiniériste M. *Josse Verleeuwen*; la collection qui lui a mérité cette honorable distinction, offrait un total de 14 plantes, dont voici les noms d'après l'ordre qu'elles tiennent dans la notice des plantes exposées au salon.

733 *Azalea indica, fl. purp. pl.*
734 ——— ——— *fl. alb. simp.*
735 *Cypripedium venustum.*
736 *Kamellia sasanqua, rosea.*
737 ——— *rubicaulis.*
738 *Primula sertulosa.*
739 *Poeonia suffruticosa.*
740 *Epacris purpurascens.*
741 ——— *attenuata.*
742 ——— *rosea.*
743 *Acacia decurrens.*

744 *Rhododendron azaleoïdes odorata.*

745 { *Platilobium triangulare.*
{ *Brachisema latifolia.*

La collection exposée par M. *Van de Woestyne-Kerremans*, a obtenu le *premier accessit;* et celle de M. *De Caters-De Wolf*, d'Anvers, le *deuxième.*

La mention honorable a été unanimément votée pour les belles collections envoyées par: M. *C. Lanckman*, cultivateur-fleuriste, M. l'avocat *F. D'Hoop* et M. *Van Tieghem-Vandermeersch*, amateurs-fleuristes, tous à Gand.

Le prix de Belle Culture a été adjugé à l'*Enkianthus quinqueflora*, n° 145, de la collection de M. *De Caters-De Wolf*, à Berchem près d'Anvers. Le *premier accessit*, au n° 445, le *Primula sertulosa*, de M. *Lanckman*, à Gand. Le *deuxième accessit*, au n° 733, l'*Azalea indica, fl. purp. pl.*, de M. *Josse Verleeuwen*, cultivateur-fleuriste à Gand.

Les plantes qui ont disputé les honneurs du prix de Belle Culture et qui, par cette distinction, ont mérité la *mention honorable*, sont:

143 *Azalea indica, purpurea,*
144 *Neottia speciosa,* } de la collection de M. *De Caters-De Wolf*, à Berchem près d'Anvers.

248 *Bletia hyacinthina*, de la collection de M. l'avocat *F. D'Hoop.*

253 *Banksia ericifolia,*
256 *Mimosa paradoxa,* } de la collection de M. le baron *Du Bois de Vroeylande*, à Maria-Leerne.

367 *Epacris pungens*, de la collection de M. *C. Lanckman.*
445 *Cunonia capensis*, de la collection de M. *L. Papeleu.*
578 *Limodorum Tankervillia*, de M. *Van Berghen*, à Leerne.

592 *Azalea indica, fl. purp. pl.*
594 *Ornithogalum aureum,* } de M. *F. van Cassel*, cultivateur-botaniste, à Gand.

648 *Strelitzia reginæ, varietas.*
651 *Protea speciosa, nigra* } de la collection de M. *Vander Woestyne-Kerremans.*

735 *Cypripedium venustum*
740 *Epacris purpurascens.*
742 ——— *rosea* } de la collection de M. *Josse Verleeuwen*, cultivateur fleuriste, à Gand.

L'ensemble de ce salon d'hiver a offert un coup-d'œil ravissant: il avait été permis de croire, vu la saison si peu favorable à la floraison, que l'exposition aurait été bien moins belle que celles des années précédentes, mais les amateurs ont été agréablement surpris à la vue inattendue de tant de beautés réunies, et M. le président, qui dans toutes les circonstances se fait remarquer lui-même par son zèle et son patriotisme, a saisi le moment de l'ouverture du salon pour remercier tous les amis de Flore et de la botanique, qui savent ainsi se jouer des difficultés et les vaincre.

L'inscription à la mémoire de M. *André Thouin*, décédé à Paris, le 27 Octobre 1824, se lisait ainsi au pied d'un cyprès :

CUPRESSUS SEMPERVIRENS.

À LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE
DE M. *ANDRÉ THOUIN*,
PROFESSEUR D'AGRICULTURE, A PARIS.
REGRETTÉ DU MONDE SAVANT,
SON NOM,
PEUT SE PASSER DE TOUT ÉLOGE.
LA SOCIÉTÉ,
PAR L'EXPOSITION DE CET ARBRE FUNÉRAIRE
EN SON HONNEUR,
RAPPELE LE RESPECT ET LE SOUVENIR
QUE L'ON DOIT
A LA MÉMOIRE D'UN SAVANT SI ÉMINEMMENT MODESTE.
DES PREMIERS,
IL S'ASSOCIA AUX TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ;
ET, DESCENDU DANS LA TOMBE,
IL EMPORTE AVEC LUI LES REGRETS DE LA FRANCE
ET LES NÔTRES.

La séance du 6 Février a été suivie du banquet d'usage. Les Magistrats et les citoyens les plus recommandables se trouvaient assis à côté des plus simples cultivateurs. Cette fête, si touchante par la remise de la médaille du concours des fruits à pépins, à M. le comte

D'Hane Steenhuyse, membre de la première chambre des états-généraux, en même tems que M. *Josse Verleeuwen*, cultivateur-fleuriste à Gand, recevait celle pour sa collection choisie de plantes exposées, peut donner aux étrangers une idée du haut degré d'estime que l'on accorde à ces hommes laborieux qui honorent la Flandre par leur industrie.

Parmi les membres correspondans et amis prononcés de l'agriculture et de la botanique, on distinguait au banquet : M. le baron *De Geer*, greffier de la deuxième chambre des états-généraux ; MM. *Hora Siccama*, et *Beelaerts*, membres de la même chambre, M. le baron *De Beeldsnyder*, etc.

STANCES

Sur la mort de M. André Thouin, *membre de l'institut de France, professeur-administrateur du muséum d'histoire-naturelle de Paris, etc. Membre correspondant honoraire de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, chantées par M.* Gabriels, *membre de la société.*

Cérès en deuil, les yeux baignés de pleurs,
Le cœur percé d'une vive blessure,
Sous cet arbuste, à la sombre verdure,
Pleure l'ami des moissons et des fleurs :
Pleurons comme elle (*bis*) une perte si dure.

Lorsqu'étalant ses plus riches couleurs,
Malgré l'hiver, la pluie et la froidure,
Flore à nos yeux se montre en sa parure,
Que ce Cyprès rappelle ses douleurs :
Pleurons comme elle (*bis*) une perte si dure.

Qu'on rende aux grands de solennels honneurs :
Que le porphyre orne leur sépulture :
L'homme de bien, l'ami de la nature
N'attend de nous qu'une larme et des fleurs :
Déplorons tous (*bis*) une perte si dure.

COUPLETS D'USAGE,

Chantés lors du Banquet du 6 Février.

En dépit du genre ennuyeux
Des partisans de l'étiquette,
Il n'est pas de banquet joyeux,
Sans quelque mot de chansonnette.
Ecoutez donc mes trois couplets,
Et que votre cœur y réponde :
C'est l'amitié qui les a faits
Pour les meilleures gens du monde.

Les Dieux ici m'en sont témoins,
J'aime beaucoup les gens de lettres,
Qui raisonnent sur tous les points,
Et qui riment sur tous les mètres;
Mais ces utiles laboureurs
Par qui notre pays abonde
De fruits, de moissons et de fleurs,
Sont les meilleures gens du monde.

Minerve aime les plus savans,
Mars sourit aux plus redoutables,
La Fortune aux plus intrigans,
Vénus, dit-on, aux plus aimables;
Mais, avec la reine des fleurs,
Cérès, dans une paix profonde,
Réserve toutes ses faveurs,
Pour les meilleures gens du monde.

De nos petites vanités,
On ne voit ici nulle trace.
Tous les états y sont fêtés;
Tout le monde y trouve sa place;
Et j'aime à voir, parmi ces fleurs,
Riant et buvant à la ronde,
Nos Magistrats, nos Protecteurs,
Près des meilleures gens du monde.

SOCIÉTÉ DE FLORE A BRUGES.

La société vient de faire imprimer, pour la première fois, la notice des plantes exposées dans son salon de fleurs pendant les journées des 6, 7 et 8 Février 1825.

Erigée en 1761, elle se bornait alors à une exposition de belles fleurs et nommément d'Hyacinthes, en l'honneur de Ste Dorothée, patrone des jardiniers.

Rétablie maintenant sur des bases plus larges, elle prend un rang distingué parmi les sociétés les plus marquantes du Royaume. C'est ainsi que la société de Gand accueillit dans son organisation quelques élémens d'une société qui avait existé sur le même pied et fait de semblables expositions depuis le 16e siècle.

C'est le 6 Février que la société de Bruges a adjugé la médaille d'honneur, destinée à la plante la mieux cultivée, au *Mimosa paradoxa*, de M. Bertram, négociant, amateur-fleuriste à Bruges; le *premier accessit*, à l'*Azalea carnea*, de M. le vicomte Eug. de Nieulant, et la mention honorable, au *Pœonia suffruticosa*, de M. vanden Bogaerde de Merlebeke, président de la société.

La médaille pour la plus belle *Hyacinthe*, a été accordée à M. P. vander Plancke-Vanden Bogaerde; une *Hyacinthe* exposée sous le nom de *la paix d'Amiens*, lui mérita cette distinction. La médaille d'honneur pour le contingent le plus riche en plantes et en belle culture, fut adjugée à M. le vicomte de Nieulant.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE TOURNAY.

La 13me exposition publique a eu lieu les 6, 7, 8 et 9 Février 1825. La médaille d'honneur destinée à celui qui aurait gagné, dans l'arrondissement de Tournay, une nouvelle espèce de poire fondante, digne de cette distinction, n'a pas été adjugée. Celle accordée à celui qui présentera, à l'exposition d'hiver, les plus belles poires et les plus belles pommes de dessert, et de préférence des nouvelles espèces de poires fondantes, a été décernée à L. Derasse, jardinier-fleuriste; il avait exposé 8 variétés de poires, autant de pommes et une de neffles. Mention honorable a été faite des fruits de M. Simon Legros.

La société a eu la satisfaction de pouvoir remettre à M. A. Bonnart la médaille proposée en 1819, pour avoir présenté au concours la *Pœonia officinalis*, cultivée dans sa collection de la Tombe. Elle a remis le prix de culture au *Mimosa decurrens*, de M. Dumon-Dumortier, et voté les honneurs du *premier accessit*, à l'*Azalea nudiflora globosa*, de M. Maelcamp; du *deuxième*, au *Bromelia ananas*, de M. D. Dehults; et la mention honorable aux plantes suivantes: *Bignonia pandorea*, de M. Ch. Dath; *Goodyera discolor* et *Kamellia japonica* (*Kewblush*), de M. D. Dehults; *Kamellia japonica*, *fl. alb. simp.*, de M. Delbrouque; *Amygdalis persica*, de M. L. Derasse; *Primula sertulosa*, de M. Dumortier-Rutteau.

SOCIÉTÉ DE FLORE A BRUXELLES.

Le salon de la société a été ouvert au public les 20, 21 et 22 Février 1825. Dans sa séance du 19 Février, elle a adjugé le prix pour la plante la plus rare ou dont l'introduction en Europe est très-récente, à un *Amaryllis cinnamomea*, exposé par M. Moretus, d'Anvers; la mention honorable, à l'*Amaryllis miniata*, au *Cypripedium venustum*, au *Dillwina cinerascens*, à un *Arum* de nouvelle espèce, et au *Neottia speciosa*, exposés par M. Ducorron de Moignies; un *Azalea indica*, de M. de Caters, à Anvers; un *Azalea indica*, *fl. rub. simp.*, de M. van Haalewyck, et les *Azalea indica*, *fl. alb. simp.* et *fl. purp.*, exposés par M. C. Lanckman, cultivateur-fleuriste à Gand, ont reçu la même distinction.

Le prix pour la plante dont la floraison a offert le plus de difficulté, ou qui a paru la plus éloignée de l'époque naturelle, est tombé sur le *Dracoena terminalis*, de Madame Meeus-Wouters.

Le *Salvia colorans*, de M. Lambert de Roover; le *Punica granatum*, de M. van Maelder; le *Pœonia officinalis*, de M. Vanderkelen; le *Cytisus purpureus*, de M. Pollart, de Canivris; l'*Hydrangea hortensis*, de S. A. le Duc d'Arenberg; l'*Amygdalus persica*, de M. Detroys; la *Rosa pomponia*, de M. vander Sande; le *Loricera periclymeum*, de M. Vanderheyde fils, à Ixelles; l'*Hydrangea arborescens*, de M. le notaire Cattoir, et le *Banksia ericifolia*, de M. de Caters-De Wolf, à Anvers, ont mérité des mentions honorables.

La médaille d'honneur pour la plante la plus remar-

quable par sa force, son éclat et sa beauté, a été décernée au *Kamellia japonica, fl. alb. simp.*, exposé par M. Vandermaelen (1). Des mentions honorables ont été votées au *Sophora tetraptera*, de M. de Strooper; à l'*Yucca gloriosa*, de M. Suyten; au *Kamellia striata*, à l'*Amaryllis johnsonia* et à l'*Epacris attenuata*, de M. C. Lanckman, de Gand; les *Kamellia striata* et *myrthifolia*, de M. Vandermaelen, le *Pæonia suffrutricosa*, de M. Ducorron; le *Protea melaleuca*, de M. de Caters, d'Anvers; l'*Anemone arborea*, de M. Deman de Lennik; les *Cydonia japonica, fl. rub.* et *Salvia colorans*, de M. Lambert de Sloover, ainsi que le *Strelitzia gigantea*, de M. le chev. de Rainer, ont obtenu la même distinction.

Le prix pour la plus belle collection de plantes rares et nouvelles, a été mérité par M. Ducorron de Moignies; les collections de MM. Vandermaelen, Lanckman, van Haelewyck, Lambert de Roover, le chev. de Rainer, Deman de Lennik, et de S. A. le Duc d'Arenberg, ont mérité des éloges.

(1) La belle collection des Kamellias, exposés par M. Vandermaelen, de Bruxelles, et si soigneusement cultivés par M. le chanoine Raeymaekers, à Gand, y a fixé l'attention de tous les amis de la belle culture. On pouvait prévoir que la société de Flore de Bruxelles accorderait à ces beaux arbustes des distinctions honorables auxquelles cet aimable vétéran de la culture n'aura pas été insensible.

SIMPLEX SIGILLUM VERI

Boerhaave.

Kierdorff Lith.

VARIÉTÉS.

Lofrede op Hermanus Boerhaave (Éloge de Herman Boerhaave) *par M. le professeur Kesteloot. Discours qui a obtenu le premier grand prix d'éloquence à la société des beaux-arts et des sciences à Amsterdam.* Seconde édition. 1825.

Cet éloge a non-seulement obtenu un grand succès dans ce pays, mais il s'est répandu avec un certain éclat à l'étranger: S. A. R. le prince héréditaire de Bavière, l'ayant fait traduire en allemand, s'est plû à faire parvenir des félicitations à l'auteur, et a fait placer le buste en marbre du célèbre professeur de Leyde dans la galerie de Munich, consacrée à la gloire des hommes d'un génie supérieur. C'est pour satisfaire à l'empressement d'un public éclairé, rempli de vénération pour ce grand homme, que l'éloge de Boerhaave reparait plus correct dans une seconde édition.

Nous sommes dispensés de faire ressortir le mérite de cet éloge; il a été apprécié à toute sa valeur dès le moment de sa première apparition (1). Nous avons préféré d'offrir à nos lecteurs quelques réflexions sur la grande influence que Boerhaave a exercée sur les progrès des sciences médicales, prises dans leur plus grande étendue. Nous empruntons d'autant plus volontiers ces aperçus à M. Kesteloot, qu'on les rencontre plus rare-

(1) Le jury qui a adjugé le premier prix, était composé, pour autant que nous avons pu le savoir, de MM. les professeurs Paul van Hemert, Kinker, Siegenbeek et J. F. L. Schröder, membres de l'institut.

ment dans les nombreux articles de biographie et de bibliographie publiés sur le célèbre professeur de Leyde. Possédant toutes les notions scientifiques que, de son tems, on pouvait puiser chez les anciens et les modernes, Boerhaavè a dissipé, le premier, les nuages qui obscurcissaient encore la véritable science de l'économie animale. En coordonnant des données immenses, en ramenant à l'unité les notions les plus incohérentes, il a, dès le commencement du 18me siècle, érigé un édifice aussi riche en matériaux variés que solidement assis sur ses bases. Son génie sut mettre en œuvre toutes les grandes découvertes, faites vers cette mémorable époque: la circulation du sang, découverte par Harvey en 1619, les vaisseaux lactés, par Aselli en 1622, le canal thorachique, par Pequet en 1647, les vaisseaux lymphatiques, par Rudbek et Bartholin en 1652, la philosophie du chancelier Bacon, les travaux du grand Newton, rien de tout cela ne fut laissé parmi les stériles théories; tout fut raisonné, jugé et, pour ainsi dire, disséqué par lui; tout fut appliqué aux progrès de la science médicale, qui, sous lui et par lui, jetta un éclat que les progrès immenses des sciences exactes et naturelles n'ont pas dissipé; de nos jours encore, le génie va allumer ses flambeaux à ce foyer; recueillons les témoignages de nos savans :

» Il y a long-tems", dit le comte de Rumford, (*mémoire sur la chaleur*, 1824) » que la chaleur fait l'objet » favori de mes recherches. Ce fut en lisant l'excellent » traité de Boerhaave sur le feu, à l'âge de 17 ans, » que je me suis attaché à ce sujet, et si, appelé » depuis à d'autres travaux, j'ai quelquefois été obligé » de l'abandonner, j'y suis constamment revenu et tou- » jours avec un nouveau plaisir."

» Il est impossible, dit Fourcroy (1), de méconnaî-
» tre dans les recherches méthodiques de Boerhaave, et
» sur-tout dans les idées nouvelles qu'elles ont répan-
» dues, la source ou l'origine des principales et nom-
» breuses découvertes qui se sont succédées sans inter-
» ruption sur les matières végétales, et notamment sur
» les espèces d'huiles qu'on en retire, soit par l'expres-
» sion, soit par la distillation, sur les gommes résines,
» sur les bensoïns et les baumes, sur le caoutchouc ou
» résine élastique, sur les sels essentiels des végétaux,
» sur les fécules, la matière élémentaire, le sucre, le
» gluten de la farine, les parties colorantes. Ainsi les
» travaux de Neumann, de Gaubius, de Catheuser, de
» Poulletier, de Macquer, de Baumé, de Parmentier,
» de Bucquet et de tous les chimistes qui, depuis Boer-
» haave, ont ajouté une grande masse de faits à l'ana-
» lyse végétale, sur les principes immédiats qu'elle four-
» nit, découlent en quelque sorte des premières don-
» nées, des premières bases de cette analyse posées par
» cet habile chimiste. C'est aux vues de Boerhaave que
» Bucquet doit sur-tout son ouvrage intitulé: *Intro-*
» *duction à l'étude des corps naturels tirés du règne*
» *végétal*, 2 *vol. in*-12., *publié en* 1773."

Il faut lire dans l'*éloge* même les détails pleins d'intérêt qui montrent Boerhaave, touchant, pour ainsi dire, à la découverte de la décomposition de l'eau, en travaillant sur l'alcohol (2).

Ajoutons que personne, peut-être, n'a contribué plus efficacement que Boerhaave à la propagation du système sexuel de Linné; on peut même douter, avec raison, si Linné eût pu jetter ce vif éclat sur les scien-

(1) Encyclopédie par ordre des matières, art. *chimie*.
(2) Elementa chimiæ, tom. I. p. 322.

ces naturelles sans cette bienveillante protection qui lui fut si gracieusement accordée par notre illustre compatriote, son maître et son véritable ami. Il faut lire ces détails dans l'éloge même; on sait d'ailleurs que c'est à Leyde et à Amsterdam que Linné fit publier ses ouvrages les plus importans sur l'histoire naturelle: *Systema naturæ, genera plantarum, Bibliotheca botanica, Hortus Cliffortianus*, etc. Aussi *Burman*, en consacrant à Boerhaave six espèces de plantes indiennes (*Boerhaavia*) (1), a voulu acquitter, à la fois, la dette de la science et celle de la patrie.

L'auteur de l'éloge ne dissimule pas les imperfections de l'école de Boerhaave, que la succession du tems et la marche progressive des sciences ont mises à découvert; c'est le sort de toutes les doctrines générales. Il n'en est pas moins vrai que Boerhaave a porté le sceptre des études médicales de son tems, qu'il a dominé toutes les écoles et formé les médecins les plus distingués du XVIII^me^ siècle. S'il était permis de nous étendre d'avantage, rien ne serait plus facile que de montrer le même savant embrassant et éclairant, tout à la fois, la littérature ancienne, la physique, les mathématiques, l'anatomie, la physiologie, et sur-tout la médecine pratique: tous les médecins qui lisent, connaissent la relation des maladies du baron de Wassenaar, amiral de Hollande, et du marquis de St. Alban; mais tous ceux qui jugent les médecins ne lisent pas. » J'ai connu deux habiles médecins", dit Zimmerman (2), » qui m'ont dit que rien ne leur avait inspiré tant de » prudence et de réserve sur l'établissement du dia» gnostic et du prognostic, que la lecture de ces deux

(1) V. Kurt. Sprengel, histor. rei herbariæ, vol. 2. p. 199 et 201.
(2) De l'expérience, tom. I. pag. 271.

» histoires de Boerhaave. Ce sont de vrais modèles » d'analyse médicale et qui dureront autant que l'art » de guérir même."

En faisant ressortir l'excellence de la méthode suivie, ou plutôt créée par Boerhaave dans l'enseignement académique, l'auteur de l'éloge a su se prévaloir des suffrages des premiers médecins de notre tems; on est sûr, en effet, d'avoir bien jugé lorsqu'on est d'accord avec des hommes tels que: Max. Stoll (1), J. P. Frank (2), Pinel (3) et Corvisart (4).

La partie de l'éloge où l'auteur peint le caractère de Boerhaave, ses mœurs, ses habitudes, sa méthode de diriger les études, offre une lecture bien attachante; tout y porte le cachet du véritable grand homme, tout

(1) Placent fideliter casteque observata, et canones inde legitima inductione confecti, significanter dein lucideque expressi: hæc dos est Boerhaavianis..... Verum uti hæc probo, ita displicet illa ut nunc est, ventosa loquacitas, quæ sub amplo verborum volumine nil solidi tenet; displicet illa opinionum vertigo quâ ars laborat ubi hypothesis hypothesim trudit. (*V. M. Stoll, aph. de cogn. et c. morb. præfat.*)

(2) Vastissimæ scientiæ qualis medicorum est, fundamenta paucioribus complectere, problema sistit, cujus solutioni Boerhaavio propius nemo accessit. (*Epitom. de curand. hom. morbis. Manheim, vol.* 1^mo *in præf.*)

(3) Quel riche fonds pour un éloge qu'un médecin dont la haute réputation de talens et de savoir n'a été et ne sera peut-être jamais égalée!.... Les Aphorismes de Boerhaave, ou plutôt son sommaire précis et laconique de la médecine ancienne et moderne, offrent un chef-d'œuvre par l'art de la rédaction, l'étendue des connaissances et la correction du style. (*V. Nosographie philosophique, pag.* LXXXVIII. *IX.*)

(4) Ce que Stoll a fait pour l'enseignement des maladies aigues, Corvisart l'a exécuté pour les chroniques: il a extrait des œuvres de Boerhaave son ouvrage intitulé: *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis chronicis, etc.* Livre qui servit de texte aux leçons cliniques du professeur de Paris.

doit inspirer le plus grand intérêt, sur-tout à ceux qui se proposent de suivre la noble carrière de soulager l'humanité souffrante; se proposer comme modèle cette alliance intime des connaissances les plus vastes et les plus solides avec les plus éminentes vertus, c'est prendre la route qui conduit, à la fois, à la gloire et au bonheur.

L'éloge de Boerhaave est accompagné de notes qui jettent un grand jour sur l'histoire des sciences médicales pendant le XVIII^me^ siècle; la première, après des détails sur l'origine de la famille du professeur de Leyde, semble insinuer que cette origine pourrait bien se trouver en Flandre: *horum majores*, dit Schultens, *e Flandria oriundi, gentilitio nomine* De Riviere *insigniti fuére.* (In orat. funeb.)

Cette seconde édition, très-correctement imprimée, fait honneur aux presses de M. *P. F. de Goesin-Verhaeghe;* elle est ornée d'un portrait lithographié de Boerhaave d'après le tableau original de Troost, d'un *fac-simile* et d'un *ex tempore* de notre premier poëte Bilderdyk, en l'honneur du professeur Kesteloot.

On sait que M. le D^r^ Baron, savant médecin de Gloucester, a assisté aux derniers momens de Jenner, célèbre par sa découverte de la vaccine, et qu'il s'est chargé d'écrire la biographie de ce bienfaiteur du genre humain. Cette notice intéressante vient d'être réimprimée à Anvers, et, d'après le compte favorable qu'en rend M. le chev. von Kirckhoff, *c'est un document authentique extrêmement exact.* Cet opuscule est enrichi de notes explicatives par M. L. Valentin, docteur en médecine à Nancy; le style en est simple et rapide, exposant avec fidélité tout ce qui se rattache à la carrière

politique et littéraire de Jenner, cette notice suffira pour satisfaire la curiosité du public en attendant le travail plus complet auquel se livre M. le docteur Baron.

— La société Linnéenne à Paris vient d'envoyer à la société royale de botanique à Gand, la sixième et dernière livraison de ses Annales de 1824. Cette société, embrassant dans leur ensemble les sciences physiques et naturelles, propose des encouragemens annuels pour des observations météorologiques, et a remis en concours ces questions : *Quel est l'organe, dans la fleur, auquel on doit exclusivement donner le nom de* Nectaire ? *A quel caractère peut-on le reconnaître ? Et de quelle importance est-il pour les végétaux qui en sont pourvus ?* La rentrée des mémoires est fixée au 28 Décembre 1825.

— La société des amis des sciences, lettres et arts, établie à Maestricht, a publié l'*Annuaire de la province de Limbourg pour l'année* 1825; elle s'est imposée, entr'autres, la tâche de donner une notice sur l'origine de la ville de Maestricht, sur les agrandissemens qu'elle a reçus à diverses époques, et de continuer d'année en année la description et l'histoire des monumens que cette ville renferme. L'ensemble des matières de cet Annuaire, à la fois curieux et utile, doit faire désirer que la publication en soit continuée.

— La société royale d'agriculture et de botanique à Gand, vient de recevoir du révérend Leandro do Sacramento, professeur de botanique, à Rio-Janiero au Brésil, une boëte de semences recueillies dans ces contrées, accompagnée d'une lettre qui exprime la part qu'il prend aux progrès de la culture et de la botanique. M. le docteur Sommé, à Anvers, chargé de la remettre à la société, l'a fait parvenir au secrétaire.

Ces semences ont été remises, sans aucun retard, par résolution de la société, à M. Mussche, pour être cultivées sous sa direction au jardin des plantes à Gand.

Exposition à Harlem.

La régence de la ville de Harlem vient d'arrêter qu'une exposition d'objets d'art aura lieu dans cette ville à la même époque que celle décrétée par Sa Majesté pour les produits de l'industrie nationale. A cet effet, elle vient de nommer une commission composée de MM. J. de Vos-Willemsz, J. de Vries et A. J. Saportas d'Amsterdam, et de MM. A. van der Willigen et J. G. Michaëlis, de Harlem.

Le salon d'exposition s'ouvrira le 1^{r} Juillet prochain et durera jusqu'à la fin du mois; tous les objets d'art, exécutés par des artistes vivans, y seront reçus. Ils devront être adressés à la commission susnommée avant le 15 Juin.

Les objets d'art seront compris parmi ceux de l'industrie nationale, qui seront achetés et mis en loterie; en conséquence, les artistes qui désirent que leurs productions soient acquises par la commission, devront, dans la lettre d'envoi, indiquer, *au juste*, le prix, pour lequel ils veulent céder leurs ouvrages.

Tous les objets envoyés à l'exposition, à l'exception de ceux qui seraient vendus, seront renvoyés au lieu indiqué dans la lettre d'envoi, aux frais de la commission.

La société royale des beaux-arts de Gand, voulant contribuer autant que possible au but patriotique de la régence de Harlem, a arrêté que tous les objets d'art qui lui parviendront, franc de port, avant le 1^{r} Juin prochain, au local de la société rue *raeme*, à Gand, seront envoyés à l'exposition de Harlem, sans frais,

de manière que l'envoi et le retour de leurs productions sera gratuit. Elle saisit cette occasion pour engager tous les artistes et notamment ceux qui sont attachés à son institution, de contribuer à rendre cette exposition digne de la Nation et de la gloire de notre Ecole moderne.

— Parmi les récompenses accordées par S. M. Charles X. aux artistes qui ont exposé au salon qui vient de se fermer à Paris, on distingue la distribution de plusieurs croix de la légion d'honneur, et des médailles en or et en argent. Au nombre des Belges qui ont été honorés de la flatteuse distinction de la croix d'honneur, on compte MM. de Bay, de Malines, statuaire, van Dael, d'Anvers, et Redouté, de Liège, peintres de fleurs. S. M. s'est plu à dire à M. Redouté: *je vous fais compliment des élèves que vous avez faits*, par allusion, sans doute à Mademoiselle d'Orleans, que ce peintre a l'honneur de compter au nombre de ses élèves.

MM. Navez, de Bruxelles, et Eugène Verboeckhoven, de Gand, ont mérité à cette exposition une médaille d'or.

Parmi les ouvrages de sculpture acquis par le Gouvernement Français, est la *Pandore* de M. Rutxhiel, de Liège, dont le modèle en plâtre fait partie de la collection de la société royale des beaux-arts à Gand.

— Nous venons de recevoir l'éloge en vers de *Jean van Huysum*, peintre de fleurs, né à Amsterdam, en 1680, composé par M. A. van der Willigen, de Harlem. Ce poëme, écrit en langue Belge, a été composé pour être présenté, à l'occasion du renouvellement de l'année, à MM. les membres de l'ancienne chambre de rhétorique établie dans cette ville; M. v. d. W. que nous avons

déjà eu le plaisir de citer comme historiographe, n'est pas moins versé dans la littérature, et sa plume se plait à retracer tout ce qui peut contribuer à illustrer notre école des beaux-arts; l'éloge de van Huysum est enrichi de notes; celle qui nous a le plus intéressé, concerne l'ancien peintre Antoine Claissens, d'*Anvers*, dit M. v. d. W.; jusqu'ici, nous avions cru que cet artiste était né à Bruges; mais comme dans cette ville on ne conserve aucune tradition certaine de ce maître et que la notice sur l'académie d'Anvers, par feu M. le baron van Ertborn, qui donne la nomenclature de tous les peintres nés ou élevés à Anvers de 1450 à 1700, n'en fait pas mention, il aurait été très-intéressant de trouver dans cette note la source où l'auteur à puisé ces renseignemens.

— De tous les ouvrages publiés dans ce moment, le *Choix des monumens les plus remarquables du Royaume des Pays-Bas*, occupe, sans contredit, le premier rang. Ce recueil intéresse à la fois par les monumens qu'il représente, sous le rapport de l'histoire et de l'art et par les belles gravures à l'*aqua-tinta*, qui sont d'une perfection au-dessus de tout éloge; c'est le seul ouvrage, publié depuis nombre d'années, dont les planches sont exécutées avec autant de soin et d'exactitude; le texte en est concis et entremêlé de remarques judicieuses et de notes historiques inédites; imprimé in-folio sur grand et beau papier, il peut être classé parmi les ouvrages recueillis par les amateurs pour former une bibliothèque de luxe; la modicité du prix ne l'exclut pas de la collection de l'amateur modeste et peu fortuné, ni du cabinet de l'artiste qui peut y puiser des notions sur son art; en trouvant réuni dans un seul volume tout ce qui se trouve disséminé dans une foule de livres, cet

ouvrage devient en quelque sorte le parallèle des monumens d'architecture des Pays-Bas. Le 15^me^ cahier rendu public depuis quelques jours, contient *la porte Guillaume*, érigée à Bruxelles, en 1820, sur les dessins de M. Suys, professeur à l'académie Royale d'Amsterdam, le *château de Juslenville* près de Spa, et le nouveau *théâtre de Liège*, construit en 1820 sur les plans de M. A. Dukers fils.

Ce bel ouvrage a mérité à l'auteur la médaille d'argent à l'exposition des produits de l'Industrie nationale qui eut lieu à Gand en 1820; depuis cette époque, M. Goetghebuer a doublé de zèle et de soins pour donner à ce recueil, le degré de perfection qu'on y admire aujourd'hui; il ne s'est pas tenu à donner les froides dimensions d'un bâtiment, mais, en donnant ces monumens sous des points de vues différens, il a su varier son recueil, tout en conservant les proportions architecturales, et lui donner l'aspect d'un *voyage pittoresque*.

— La société d'encouragement pour l'industrie nationale, séante à Paris, hôtel de Boulogne, rue du bac, a remis à l'année prochaine, les prix dont la nomenclature suit:

Prix pour la construction d'une machine propre à raser le poil des peaux employé dans la chapellerie. 1000 f.

Pour la fabrication du papier avec l'écorce du murier à papier. 3000

Pour des recherches sur les laines propres à faire des chapeaux communs à poil. 600

Pour l'étamage des glaces à miroir, par un procédé différent de ceux qui sont connus. 2400

Pour le perfectionnement des matériaux employés dans la gravure en taille-douce. 1500

Pour la découverte d'un métal ou alliage moins oxidable que le fer et l'acier, propre à être employé à diviser les substances molles alimentaires. . . 3000

Pour la dessiccation des viandes. 5000

Pour la fabrication de la colle de poisson. . 2000

Pour une machine à travailler les verres d'optique. 2500

Pour la découverte d'une matière se moulant comme le plâtre et capable de résister à l'air comme la pierre. 2000

Pour l'introduction des puits Artésiens dans un pays où ces sortes de puits n'existent pas, trois médailles d'or de 500 francs chacune. 1500

Pour le perfectionnement des fonderies en fer. 6000

Pour le moulage des pierres de fonte, destinées à recevoir un travail ultérieur. 6000

Pour l'importation en France et la culture des plantes destinées à l'agriculture, aux manufactures et aux arts. 1r prix 2000 fr. et 2e prix 1000 fr. . . 3000

Pour un moulin à bras, propre à écorcer les légumes secs. 1000

Pour l'application de la presse hydraulique à l'extraction des huiles, du vin, etc. 2000

Pour la fabrication des cordes à boyaux, propres aux instrumens de musique. 2000

Pour l'établissement en grand d'une fabrique de creusets réfractaires. 2000

NÉCROLOGIE.

Le 27 Octobre 1824, jour où M. André Thouin, membre de l'institut de France et professeur au jardin des plantes à Paris, cessa de vivre, un deuil général a rendu hommage à la mémoire de cet excellent citoyen. Les arts et les sciences sont cosmopolites : ce savant botaniste appartenait au monde savant entier, et la

société royale d'agriculture et de botanique de Gand a témoigné dans son exposition d'hiver de 1825, combien elle regrettait la perte d'une personne qui l'honorait de sa correspondance et de son amitié.

M. André Thouin, naquit à Paris le 10 Février 1747, dans le jardin des plantes même; à l'âge de 17 ans, *Buffon* et *Bernard de Jussieu* lui confiérent la direction du jardin; lié d'une intimité presque fraternelle avec Malesherbes, recherché par J. J. Rousseau pour herboriser ensemble, distingué par Linné, la réputation de M. Thouin nous dispense de tout éloge: une seule expression de M. Thiebaut de Berneaud, secrétaire de la société d'horticulture, de Paris, nous retrace combien étaient belles toutes les qualités de ce modeste savant: *un langage sublime peignit bien l'âme toute entière de l'homme vertueux, que la France pleure, du savant, qu'on ne remplacera jamais!*

La société royale d'agriculture et de botanique de Gand, avec laquelle il fut en relation dès son institution, était dans toutes les occasions présente à ses souvenirs: elle tient de M. A. Thouin, plusieurs de ses mémoires séparement imprimés, et accompagnés de lettres extrêmement obligeantes:

Essai sur l'exposition et la division méthodique de l'économie rurale, sur la manière d'étudier cette science par principes et sur les moyens de l'étendre et de la perfectionner. (Extrait du supplément du cours d'agriculture.)

Tableau des parties qui constituent l'économie rurale.

——— des connaissances théoriques utiles aux progrès de l'agriculture.

——— des connaissances pratiques utiles, etc.

Description du jardin de semis du muséum d'histoire naturelle, de sa culture et de ses usages; 1re partie, plan du jardin des semis.

——— de l'école des plantes d'usage dans l'économie rurale et domestique, établie au jardin des plantes, 2de partie.

De l'arrosement, (extrait par les sténographes des leçons improvisées aux écoles normales.)

De l'astragale, (extrait du suppl. au cours complet d'agriculture.)

Observations sur un envoi de plantes vivantes et sur la naturalisation et la culture du lin de la nouvelle Zélande, qui en faisait partie.

Annonce d'un envoi de végétaux étrangers, expédiés d'Angleterre par M. Woodfort, et notes sur la culture de l'arbre *Teck*, qui en faisait partie.

Observations sur l'effet des gélées précoces qui ont eu lieu les 18, 19 et 29 vendémiaire an XIV.

Notes sur la fructification d'un jamroside dans les serres du jardin des plantes.

Mémoires sur la culture des bruyères.

Notice sur l'introduction des bruyères en Europe et sur leur culture dans les jardins.

Description et usage de plusieurs ustenciles de moderne invention, propres à la culture d'un grand nombre de plantes dans les écoles de botanique, avec figures.

Note sur les effets qu'a produits l'opération de la plaie annulaire sur un Pavia à fleur jaune. (Æsculus flava).

Notice sur les dégâts occasionnés dans le jardin du muséum national d'histoire naturelle, par l'ouragan du 6 nivose an XII.

Description du pêcher d'Ispaham, (Amygdalus persica Ispahamensis.)

Mémoire sur la culture des Dahlia, et sur leur usage dans l'ornement des jardins, figures coloriées.

———— sur la greffe Banks, avec planche.

Description de la greffe Sinclair, avec planche.

———— de la greffe Vilmorin, avec planche.

———— de la greffe Juge, ou mémoire sur la coïncidence des écorces dans la réussite des greffes.

Histoire et description d'une nouvelle espèce de poirier, envoyée du Mont Sinaï, avec figure.

Note sur la culture et les usages du Chêne à glands doux ou Ballota, (Quercus Ballota), Desf. Atl.

Note sur la soude d'Alicante ou Barille (Salsola Sativa), L.

—— sur la culture et les usages du Pin Laricio de Corse, (Pinus Laricio).

Instruction sur la greffe du Caféyer.

TABLE DES MATIÈRES

DU MESSAGER DES SCIENCES ET DES ARTS.

Année 1824.

Page

Notice sur la ville de Tournai et le Tournésis. 1

Inscription sur l'un des canons offerts au comte Henri de Nassau, en 1530. 7

Inflammation des gaz par les métaux reduits, incandescens et froids, par M. Van Mons. 9

Plantes, arbres et arbustes, introduits en Belgique et répandus dans le commerce depuis 1800. (année 1800). 11

(année 1801). 241

(année 1802). 350

Antiquités Gauloises et Romaines, trouvées à Tournai; notice de M. Renard. 17

Borassus flabelliformis; histoire, description et planche. 22

Notice sur Antonello de Messine, par le chevalier Puccini, traduit de l'italien; avec des notes. 49, 129 et 329

Werken en dagen van Hesiodus, door D. J. van Lennep. 65

Notice sur une inscription grecque recueillie à Trebisonde; par M. le colonel Rottiers. 72 et 454

——— sur plusieurs médailles Romaines découvertes aux environs d'Audenarde; par M. V. D. M. 75 et 182

Rapport sur les travaux de la société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand; par M. le secrétaire. 83

Jugemens des concours ouverts par cette société. 99

Salon d'exposition d'été, banquet, etc. 101

Description d'une momie d'Égypte ouverte à Leyde. 145

Notice sur le primula sertulosa. 151

——— sur la maturité des pommes-de-terre. 155

Capitulation accordée par le calife Omar aux habitans de Jérusalem, l'an 15e de l'hégire (637). 158 et 191

Observations sur l'ouvrage de M. Simonde de Sismondi: *histoire des français.* 177

Page

Traduction de la notice de M. le docteur Waagen, de Berlin, sur la grande composition des frères Hubert et Jean Van Eyck; avec des notes. 195

Sur la conservation du ferment. 245

République des Champs-Élysées ou monde ancien; notes inédites de M. De Grave. 248

Remède du docteur Marochetti contre la rage. 262

Description d'un tableau de la collection de M. le chevalier Florent van Ertborn, d'Anvers, peint par Antonello; et observations faisant suite à la notice sur ce peintre. 344

Monument sépulchral déterré dans les fossés d'Audenarde. 356

Collection d'objets d'art recueillis par M. Jean d'Huyvetter. 364

Notice sur un nouveau genre de plantes: *Hulthemia*, et aperçu sur la classification des roses, par M. Dumortier. 367

Mise en valeur des terres vagues, etc. de toute la France; rapport fait à la société d'Agriculture et de Botanique de Gand. 425

Elaïne ou huile pure, pour l'horlogerie, etc. 434

Fonts baptismaux de Zedelghem. 437

Lettre de M. le docteur Waagen, sur les frères van Eyck, leurs tableaux, leur école, etc. 457

Bulletin des Académies et Sociétés savantes.

Institut royal: jugemens et programme. 26

Académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles: jugemens et nouveau programme. 32 et 108

Société libre d'émulation de Liège: jugemens et programmes. 35

Société de rhétorique, à Ypres: programme. 40

Exposition de plantes, à Utrecht. 41

Société de la langue et de la littérature nationales, à Gand; notice de ses travaux. 104

Société d'agriculture à Amsterdam: jugemens et programme. 111

Exposition de plantes à Harlem. 115

——— ——— à Utrecht. 116

Société hollandaise des sciences à Harlem: jugemens et programme 117-160 et 267

Société d'horticulture de Tournai; exposition d'été. 164

Société de flore à Bruxelles; exposition d'été. 16

Page

Société des arts et des sciences de Batavia; 9me volume de ses actes et mémoires. 276

Société de littérature, à Leyde: jugemens et nouveau programme. 277

Quæstiones in Universitate Gandavensi pro certamine litterario anni 1825 propositæ. 278

Id. in Universitate Lovaniensi. 280

Id. in Universitate Leodiensi. 281

Société consacrée au progrès de la chirurgie, à Amsterdam: rapport, jugemens et programme. 375

Société pour les progrès de la philosophie et des belles lettres, à Rotterdam: rapport et jugemens. 382

Société Teylérienne, à Harlem: programme pour l'année 1825. 383

Institut royal des Paye-Bas: programme de la 4me classe. 384

Société pour l'encouragement de l'architecture, à Amsterdam: programme. 38

Société de littérature à Gand: jugement du concours ouvert pour l'année 1824. 387

Société de littérature, à Bruges: rapport et programme. 388

Société d'agriculture et de botanique de Gand: exposition d'hiver de 1825; prix, élections, banquet, etc. 456

Société de Flore à Bruges: exposition d'hiver; prix, etc. 463

Société d'horticulture à Tournai. id.; id. 464

Société de Flore à Bruxelles: id.; id. 465

Variétés.

Dissertation sur l'air atmosphérique et son influence sur l'économie animale; par M. de Kirkhoff. 42

Petite géographie des enfans, par M. Lecocq. 43

Atelier du peintre Van Hanselaer, à Naples, honoré de la visite de S. A. R. le prince Frédéric des Paye-Bas. 44

Monument érigé à la memoire de Feith, par la société du bien public à Zwolle. 46

Don de S. M. à l'Université de Gand, pour achat d'ouvrages de la bibliothèque de feu M. Meerman. 16

Journal sous le titre: *Correspondances Mathématiques.* 16 et 119

Page

Prix décernés par la société d'agriculture et de botanique, de Gand, à la foire dite du 9 Mai. 47

Prix décernés par la même société, aux grandes boucheries. 48

Éloge historique du comte d'Egmont; prix décerné par la société royale des beaux-arts à Gand, à l'auteur, M. D. Laitat. 121

Ouvrages de sculpture de M. Parmentier; exposition d'Amsterdam, M. Navez, etc. 122

Buste de Laurent Delvaux, exécuté par M. Godecharle de Bruxelles. 123

Envoi de Rome, de divers tableaux de M. Maes. 124

Annonce de l'envoi de Naples, de quatre tableaux de M. Van Hanselaer, et d'un tableau de M. Cogels, établi à Munich. ib.

Tableau et Monument exécutés à Harlem, à la mémoire de Laurent Koster. 125

Nomination de membres de l'académie royale des sciences de Bruxelles. ib.

Vente de la bibliothèque de M. Meerman et des estampes anciennes du baron de Fries. 126

Notice sur l'académie d'Anvers, par M. le chev. von Kirckhoff. 127

Découverte de l'inscription sur les bordures du grand tableau peint à Gand par les frères van Eyck; tentatives pour l'achat des volets d'Adam et Eve, faisant partie du même tableau. 127

Description géographique, etc. de Java et des autres îles de l'archipel indien. 166

Annotations critiques sur la doctrine de Toulier; par M. Spinnael. 168

Idylles de M. Comhaire, de Liège. 169

Réponse de M. Van Solingen à une critique de M. Capuron. 170

Discours et rapports de la société Asiatique de Paris. 171

Petits poëmes pour les enfans, de M. Van Alphen, par M. Würth, aîné. 172

Géographie des enfans; par M. Lecocq de Tournai. 173

Œuvres de M. le comte de Hogendorp. ib.

Études poëtiques de M. Clavareau. ib.

Leçons de feu M. de Wyttenbach : *de animarum immortalitate;* publiées par M. Mahne. 174

Ouvrage sur le droit naturel; par M. Haus. ib.

De jure surdo-mutorum; par M. Guyot de Groeningue. ib.

Distribution des prix à l'Athénée de Tournai. ib.

Page

Société montagnarde d'Écosse. 176

50e anniversaire de la société de peinture de Dordrecht. ib.

Matière médicale pratique; par J. F. Kluyskens. 283

Notice sur Anvers; par M. Garonne. 286

Observations sur les graminées de la flore Belgique; par M. Dumortier. 288

Meng-tseu sinensis philosophus; par Stanislas Julien. 294

Elementa doctrinæ juris philosophiæ, sive juris naturalis; auctore J. J. Haus. 295

Elementa arithmeticæ, algebræ et geometriæ; auctore J. B. Garnier. 300

Nouvelle géographie; par M. J. J. de Smet, régent de rhétorique au collège d'Alost. 301

Discours latin prononcé à l'ouverture de l'université de Gand; par M. le professeur Mahne. 302

Contestation entre Harlem et Mayence, sur la priorité de l'invention de l'imprimerie. 303

Mention du jardin botanique de Gand dans l'ouvrage anglais intitulé: *An encyclopædia of gardening.* 304

Exposition des produits de l'industrie et des arts à Tournai. 305

Observation sur les zodiaques de Denderah et d'Esné. 306

Méthode de l'astronome Listrow, pour calculer les jours de Pâques. 309

Momies du nord. 310

Pigeons dressés aux voyages de long cours. 311

Académie d'agriculture créée à Moscou. 312

Fondation de la maison et principauté d'Orange; tableau de M. le chevalier Odevaere. 314

La Vierge et l'enfant Jésus et le chrétien réfugié dans une grotte; tableaux de M. Van Hanselaer. 320

Jugement du concours ouvert par la société des beaux-arts, à Bruxelles. 322

Le *chapeau de paille* de Rubens, reproduit par un nouveau procédé de M. Steyaert. 325

Restauration, par M. le chevalier Van Brée à Anvers, du tableau du Rubens: *le Christ entre les larrons.* ib.

Ouvrages de sculpture de M. Kessels, de Maestricht, établi à Rome. 326

Essai *sur les Nielles:* gravures des orfèvres du 15me siècle; par M. Duchesne. ib.

Page

Tableau peint par M. J. de Loose pour l'église de Zele. 327
Prospectus d'une gazette littéraire intitulée la *Semaine*. ib.
Ouverture, pour 1824-1825, des séances mensuelles de la société de littérature nationale de Gand. 328
Clôture du salon d'exposition des objets d'art, à Amsterdam. ib.
MM. H. H. Klyn et J. J. van Vollenhoven, nommés membres de l'institut royal des Pays-Bas. ib.
Dissertation sur le gaz de l'huile; par M. Juste Preuss. 389
Supplément à la notice du cabinet des médailles et des pierres gravées de S. M. le roi des Pays-Bas. 394
Histoire Belgique, par M. J. J. de Smet; observations critiques. 400
Analyse historique et critique de l'origine et des progrès des droits civils, etc. des Belges et Gaulois; par M. Raepsaet. 405
Eyckii immortali genio; poëme latin de M. le chevalier Camberlyn. 406
Verhandeling van de merkwaardigste voortbrengselen der hedendaagsche nederlandsche kunstschool. 409
Armorial du Royaume des Pays-Bas; par M. de Neufforge. 410
Description de Java; publication du 7me cahier. 411
Collection des principaux monumens d'architecture et de sculpture de la ville de Bruges depuis le 14me siècle; par M. Rudd, architecte. ib.
L'art de dessiner le paysage d'après nature. 412
Tableau peint par M. de Cauwer pour l'eglise de S. Michel, à Gand. 413
Discours de S. E. le duc d'Ursel, lors de la distribution des prix décernés par la société des beaux-arts, à Bruxelles. 114
Traité élémentaire de physique générale et médicale; par M. Pelletan, fils. 417
Expériences, faites en Hollande, sur la vitesse du son; par les Drs A. Mol et A. van Beek. 419
Traité complet de calcul différentiel et intégral; par M. De Gelder. 420
Nouvelle édition des principes de la philosophie de Newton, avec addition de trois mémoires. 421
Découvertes dans la lune; par le professeur et docteur Gruithuisen. ib.
Notice sur Copernic. 422
Prix de 7500 francs décerné au chronomètre de M. Murray. 423

Page

Phénomène de *mirage* ou refraction terrestre, observé dans les parages de la Terre de Feu. ib.

2e édition de la notice de M. le chev. von Kirckhoff, sur l'académie d'Anvers. 424

Éloge de Herman Boerhaave, par M. le professeur Kesteloot. 467

Notice sur Jenner, par M. le docteur Baron. 472

Annales de la société Linnéenne de Paris. 473

Annuaire de la province de Limbourg, par la société des amis des sciences de Maestricht. ib.

Semences envoyées du Brésil à la société d'Agriculture et de Botanique de Gand, par M. Leandro do Sacramento, professeur de botanique à Rio-Janeiro. ib.

Exposition des produits de l'industrie et d'objets d'art à Harlem. 474

Décorations de la légion d'honneur et médailles obtenues, par des artistes belges au dernier salon d'exposition de Paris. 475

Éloge de Jean van Huysum; par M. van der Willigen. ib.

Choix des monumens remarquables du royaume des Pays-Bas; par M. Goetghebuer. 477

Prix proposés par la société d'encouragement pour l'industrie nationale, de Paris. ib.

Nécrologie. Mort de M. André Thouin; ses relations avec la société d'Agriculture et de Botanique de Gand; liste des mémoires, notices, etc. qu'il lui a adressés. 478

FIN.